1.12.6

S. 802

CONGRÈS

SCIENTIFIQUE

DE FRANCE.

CONGRÈS

SCIENTIFIQUE

DE FRANCE.

CONGRÈS

SCIENTIFIQUE

DE FRANCE.

HUITIÈME SESSION,

Tenue à Besançon, en Septembre 1840.

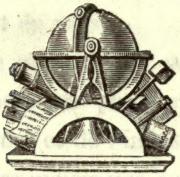

BESANÇON,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

DE SAINTE-AGATHE L'AINÉ.

MDCCC XLI.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

CONGRÈS

SCIENTIFIQUE

DE FRANCE.

HUITIÈME SESSION.

Tenue à Besançon, en Septembre 1840.

BESANÇON,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

DE SAINTE-AGATHE LAINÉ.

MDCCCXLI.

PRÉFACE.

Le Congrès scientifique de Besançon aura des résultats durables pour la Franche-Comté. La plupart des questions qui se rattachent à l'avenir, à la prospérité de notre province, ont été soulevées et soumises aux lumières de la discussion dans cette assemblée, de qui l'opinion et les vœux seront assurément consultés chaque fois qu'on s'occupera de l'application des projets conçus dans l'intérêt du pays.

Dans cette courte session, le Congrès a traité successivement les points les plus pratiques, les plus *actuels* de l'agriculture et de l'industrie commerciale; il a émis des pensées judicieuses sur l'utilité de l'enseignement agricole porté dans les Comices, sur l'abolition de la vaine pâture, sur les moyens d'améliorer les différentes races d'animaux domestiques, sur la direction qu'il conviendrait de donner au chemin de fer qui doit traverser la Franche-Comté, sur l'établissement d'un comptoir d'escompte à Besançon, et sur plusieurs autres sujets d'un intérêt général.

La mission spéciale qu'il a reçue de ses fondateurs est d'animer le courage, d'exciter l'émulation, d'opérer le ralliement des hommes qui, généreusement adonnés à la science, languissent dans les provinces, abandonnés à leur propre direction, isolés, en quelque sorte, par la centralisation intellectuelle. Sur ce point, l'action bienfaisante du Congrès a dépassé nos espérances.

Des rapports demandés aux secrétaires de chaque Section sur l'état des lettres et des sciences dans la province ont démontré que toutes les branches des connaissances y sont cultivées, et que l'histoire naturelle, la physique, la chimie comptent de fervents disciples dans des localités où l'on ne soupçonnait pas que l'amour de la science eût pu pénétrer.

Le Congrès leur a procuré l'occasion de faire connaître leurs utiles et consciencieux travaux, et, grâce à l'établissement de la Société scientifique que viennent de créer à Besançon quelques personnes animées de l'amour du bien public, ils cesseront d'être isolés; ils pourront recevoir des secours pour continuer leurs études et une direction qui facilitera leurs progrès. Cet établissement, sur lequel nous fondons de légitimes espérances qui ne tarderont pas à se réaliser, est déjà, l'on n'en peut douter, un des résultats du Congrès; mais ce n'est pas le seul service qu'il ait rendu aux amis de la science dans notre pays.

C'est au Congrès que nous devons la continuation et

l'achèvement des utiles travaux entrepris depuis plusieurs années dans l'intérêt de notre province, tels que la *carte géologique*, par M. Parandier; la *flore* à laquelle M. le doct. Grenier travaille avec un zèle que rien ne peut rebuter, et enfin l'*entomologie* dont on sait que M. le doct. Martin s'occupe avec une patience laborieuse.

Ne sommes-nous pas redevables encore à l'influence du Congrès, d'un redoublement d'activité dans les esprits, d'un mouvement soudain qui nous a valu une foule de Mémoires intéressants, que nous regrettons de n'avoir pu admettre dans ce recueil. Parmi ceux qu'une décision peut-être trop sévère de la commission en a écartés, nous citerons la savante dissertation de M. l'abbé Duronzier, *sur les radicaux de la langue grecque;* le Mémoire que M. l'abbé Dartois destinait à servir d'introduction à l'important ouvrage qu'il prépare sur nos *patois*, et dont la place est fixée d'avance à côté des travaux de M. Raynouard *sur la langue des troubadours provençaux;* l'excellente *biographie de Hérisson*, par M. Doublet de Bois Thibaut, et enfin le Mémoire de M. Gaillard, sur une *nouvelle méthode d'enseignement du dessin;* mais ces différents morceaux mentionnés et analysés dans les procès-verbaux des séances des différentes Sections auxquelles ils ont été communiqués, ne seront pas entièrement perdus pour le public.

Nous ne pouvons terminer cette préface sans payer

un juste tribut de regrets à la mémoire de M. le professeur Bourgon, secrétaire général adjoint du Congrès, de qui le zèle et les talents ont été appréciés par toutes les personnes qui ont assisté à cette scientifique réunion. Quoique souffrant déjà de la maladie qui l'a enlevé sitôt à ses élèves et à ses nombreux amis, M. Bourgon oublia les soins que réclamait sa santé chancelante pour remplir les devoirs de la place qu'il avait acceptée. Assistant à toutes les séances des différentes Sections, prenant part à toutes les discussions, il trouvait encore le temps de venir aux séances générales rendre compte de la marche et de l'ensemble des travaux. On peut affirmer que nul dans cette mémorable session n'a fait preuve de plus de dévouement à une institution dont il avait senti l'importance et prévu les résultats. M. Bourgon s'était, après la session, chargé de recueillir les actes du Congrès et d'en surveiller l'impression; mais l'affaiblissement de ses forces paralysait son zèle.

La mort de M. Bourgon, arrivée dans les premiers jours du mois de mai, et les délais qui se sont écoulés avant de pouvoir obtenir les papiers du Congrès qu'il avait transportés dans son cabinet, expliquent et justifient en partie le retard qu'a éprouvé la publication d'un volume que nous aurions désiré pouvoir offrir plus tôt à l'impatience des souscripteurs.

Besançon, le 20 août 1841.

EXTRAIT

DE L'ARRÊTÉ DES MEMBRES DE LA 7e. SESSION

DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE TENUE EN 1839 AU MANS,

PAR LEQUEL

LA 8e. SESSION EST FIXÉE A BESANÇON.

ARTICLE PREMIER.

La huitième Session du Congrès scientifique de France s'ouvrira à Besançon (Doubs) le 1er. septembre 1840.

ART. 2.

Le Congrès sera divisé en six Sections qui porteront, comme à la Session précédente, les dénominations suivantes :

1°. Sciences naturelles;
2°. Agriculture, Industrie et Commerce;
3°. Sciences médicales;
4°. Archéologie et Histoire;
5°. Littérature et Beaux-Arts;
6°. Sciences physiques et Mathématiques.

ART. 3.

Sous aucun prétexte il ne pourra être apporté de changement à ces divisions.

ART. 4.

M. Weiss est chargé de remplir les fonctions de Secrétaire général de la 8e. Session, en s'adjoignant

M. Clerc, conseiller à la Cour royale (1), et M. Bourgon, professeur à la Faculté des lettres.

ART. 5.

La convocation pour le prochain Congrès sera faite au moyen d'une circulaire écrite par MM. les Secrétaires généraux de la 8e. Session, et adressée directement aux Savants de la France et de l'Etranger.

ART. 6.

MM. les Secrétaires généraux sont chargés d'organiser le prochain Congrès, et de désigner à l'avance, autant que possible, dans la ville de Besançon, les Secrétaires de chaque Section pour en former un bureau permanent.

Nul ne sera admis à se faire inscrire au nombre des membres du Congrès, s'il n'est porteur d'une lettre de convocation.

Fait au Mans, le 22 septembre 1839.

Signé LAIR, Président. — CAUVIN et MICHELET, Secrétaires généraux.

Les Secrétaires généraux de la 8e. Section ont nommé pour remplir les fonctions de Secrétaires particuliers,

1re. Section, M. le Docteur GRENIER, professeur à l'Ecole de médecine de Besançon;

2e. — M. Léon BRETILLOT, Président annuel de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts;

(1) Les occupations de M. Clerc ne lui ont pas permis de prendre part aux travaux préparatoires du Congrès.

3e. — M. le Docteur Bulloz, médecin des épidémies, professeur de clinique à l'Ecole de médecine de cette ville, membre de plusieurs Sociétés médicales ;

4e. — M. Jeannez, avocat à la Cour royale de Besançon ;

5e. — M. Pérennès, Doyen de la Faculté des lettres et Secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville ;

6e. — M. Reynaud-Ducreux, Professeur de mathématiques à l'Ecole d'artillerie.

M. le Conseiller Bourgon a été nommé Trésorier-Archiviste.

CIRCULAIRE

DE MM. LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

DE LA 8e. SESSION DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE.

MESSIEURS,

La 8e. Session du Congrès scientifique de France vient d'être fixée à Besançon : c'est un honneur dont les Francs-Comtois sentent tout le prix, et qu'ils s'efforceront de justifier en prenant une part active à ses travaux.

Les sessions qui déjà ont été tenues sept fois dans diverses villes de France, ont eu des résultats utiles ; et, quand elles n'auraient eu que celui de mettre en rapport des hommes éloignés par de grandes distances, et dont plusieurs éprouvaient le besoin de se rapprocher, ne devrions-nous pas applaudir à cette institution qui tend à réunir les savants d'une même époque et à les constituer en quelque sorte en famille?

A quelque partie de la France ou des pays étrangers qu'appartiennent les hommes de zèle et de science qui répondront à notre appel, ils trouveront à étudier dans notre pays des restes importants d'antiquité, des *tumuli* épars dans nos campagnes, des voies romaines, qui toutes ne sont point explorées, des champs de batailles sur l'emplacement desquels on peut élever encore des doutes, des camps dont l'œil peut suivre le contour, et Mandeure avec son théâtre, ses temples, ses palais : la Franche-Comté est riche en souvenirs archéologiques.

Les sciences philosophiques, mathématiques et physiques, sont cultivées avec succès dans une province qui fournit toutes les années tant d'élèves aux écoles spéciales, et qui a doté Paris de tant de savants professeurs.

Les sciences naturelles ont parmi nous de nombreux disciples : la Société géologique qui s'est réunie à Besançon en 1838, compte parmi nos médecins et nos ingénieurs plusieurs de ses membres distingués. Un cabinet d'histoire naturelle, rangé d'après les nouvelles méthodes, offre aux yeux du naturaliste toutes les richesses de notre sol.

Nous avons possédé pendant quelque temps une Société de médecine : l'école établie près du magnifique hôpital Saint-Jacques présente une réunion d'hommes instruits, capables de traiter les questions les plus ardues des sciences médicales.

Le commerce s'exerce dans notre ville avec une activité qui a augmenté la fortune publique : le canal du Rhône au Rhin, en nous mettant en relation avec les deux mers, a donné de grands développements à de hautes spéculations ; mais ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est l'industrie du fer, qui peut-être serait en péril, malgré les mines et les combustibles dont nous sommes environnés, si certaines modifications, que le temps indiquera sans doute, n'étaient apportées à cette importante fabrication.

Notre bibliothèque, l'une des plus belles des départements, contient une foule d'éditions anciennes et de nombreux manuscrits. La Franche-Comté possède trois Sociétés d'agriculture, une Société d'émulation à Lons-le-Saunier, une Société archéologique à Vesoul, et l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, fixée à Besançon, qui s'occupe de tous les intérêts intellectuels de notre province.

Nous aimons à le croire, Monsieur, vous viendrez dans une ville qui offre autant de ressources aux discussions savantes, qui fut autrefois célèbre par son Université, et qui sera longtemps, comme elle l'est déjà, l'un des principaux centres de lumières pour l'Est de la France.

Nous vous adressons quelques questions qui pourront être soumises à l'examen du Congrès : nous accueillerons avec empressement les sujets qu'il vous paraîtrait convenable de nous communiquer. Il sera dressé une liste supplémentaire des questions que nous devrons à l'obligeance des membres du Congrès.

Nous avons l'espoir d'obtenir votre adhésion : elle serait pour nous d'un prix très-élevé ; mais votre présence dans le sein du Congrès encouragerait nos efforts ; elle augmenterait le nombre des hommes de mérite que notre ville aura l'honneur de posséder pendant la durée de cette solennité littéraire.

Agréez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Les Secrétaires généraux de la 8e. Session,

CH. WEISS. JH. BOURGON.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

ARRÊTÉES

PAR LE COMITÉ D'ORGANISATION DE LA 8e. SESSION.

1°. La 8e. Session du Congrès scientifique de France s'ouvrira à Besançon, le mardi 1er. septembre, à midi, dans la grande salle de l'Académie universitaire.

2°. La durée de la Session sera de dix jours.

3°. Les travaux du Congrès seront répartis en six Sections, savoir : 1re. Sciences naturelles; 2e. Agriculture, Industrie et Commerce; 3e. Sciences médicales; 4e. Histoire et Archéologie; 5e. Littérature, Beaux-Arts, Philosophie, Philologie et Enseignement; 6e. Sciences Physiques et Mathématiques.

Sous aucun prétexte il ne pourra être apporté de changement à ces divisions : seulement, si, comme tout le fait espérer, la Société géologique se réunissait à Besançon, à la même époque, elle serait invitée à faire partie du Congrès, et formerait une subdivision de la 1re. section.

4°. A l'ouverture de la première séance, on nommera le Président et les deux Vice-Présidents du Congrès, qui, avec les Secrétaires généraux, composeront le bureau central.

Chaque Secrétaire inscrira dans sa Section tous ceux qui désireront en faire partie.

On pourra se faire inscrire dans plusieurs Sections.

5°. Le Trésorier-Archiviste est chargé de la comptabilité de la 8e. Session, et du dépôt des ouvrages dont il sera fait hommage à l'Assemblée.

6°. Chaque Section, le lendemain de l'ouverture du Congrès, nommera son Président, son Vice-Président, et si elle le juge convenable, un Secrétaire-Adjoint.

7°. Les Sections s'assembleront tous les matins; à la première réunion elles fixeront la durée de leurs séances. L'ordre d'ouverture des séances sera indiqué sur une carte particulière, qui sera remise à chaque membre du Congrès.

8°. Chaque jour, à trois heures précises après midi, il y aura assemblée de toutes les Sections. Le Secrétaire général lira le procès-verbal de la Séance de la veille; les Secrétaires des Sections donne-

ront lecture des procès-verbaux des séances particulières tenues dans la matinée.

L'Assemblée sera consultée sur les conclusions adoptées par les Sections.

On pourra ensuite entendre des lectures d'ouvrages manuscrits et recevoir des communications verbales.

9°. Nul ne pourra prendre la parole à une séance, sans l'autorisation du Président.

10°. Aucune délibération ne sera prise, soit dans les Sections, soit dans les réunions générales, si le quart des membres inscrits n'est pas présent.

11°. Toute discussion sur des matières politiques ou religieuses est interdite.

12°. Aucun travail ne sera entendu en séance générale, sans avoir été approuvé par la Section dont il dépend.

13°. Les Membres ont le droit de présenter des questions autres que celles du programme, mais elles devront être formulées par écrit et déposées sur le bureau en séance générale. Elles seront examinées le soir même par une Commission permanente, qui jugera si elles peuvent être admises. Le résultat de la délibération sera communiqué le lendemain aux Sections compétentes.

14°. La Commission permanente est composée des Membres du bureau central, du Trésorier-Archiviste, du Président et du Secrétaire de chaque Section.

15°. Des excursions scientifiques pourront avoir lieu pendant et après la tenue du Congrès.

16°. Nul ne sera admis à faire partie du Congrès, s'il ne verse entre les mains du Trésorier, une somme de dix francs qui lui donne droit au volume renfermant les travaux de la Session.

17°. Ce volume sera publié par les soins des Secrétaires généraux et du Secrétaire de chaque Section.

18°. Les personnes qui ne pourraient pas se rendre au Congrès, sont invitées à présenter des mémoires sur les diverses questions contenues au Programme, ou sur tout autre objet relatif aux travaux de l'une des Sections.

19°. Sont spécialement invités à faire partie du Congrès, les Membres des Sociétés savantes, ceux des corps universitaires, les fonctionnaires supérieurs dans les ordres ecclésiastique, civil et militaire, et toutes les personnes qui ont adhéré aux Sessions précédentes.

Cette invitation s'adresse aux étrangers dans les mêmes conditions.

20°. Avant de se séparer, le Congrès fixera la date et le lieu de

la neuvième Session, et nommera le Secrétaire général de cette Session.

21°. Toute difficulté, non prévue par les présentes dispositions, sera soumise à la Commision permanente.

22°. Chaque Membre du Congrès signera le présent Règlement en retirant sa carte d'entrée chez le Trésorier.

Le Secrétaire général : WEISS;

Le Secrétaire général adjoint : BOURGON.

Les Secrétaires des Sections : GRENIER, BRETILLOT, JEANNEZ, BULLOZ, PÉRENNÈS, REYNAUD-DUCREUX.

QUESTIONS

PROPOSÉES POUR CHAQUE SECTION.

PREMIÈRE SÉRIE.

PREMIÈRE SECTION.

SCIENCES NATURELLES.

1°. Quelles sont les plantes qui composent les bonnes et les mauvaises prairies des différentes régions du département du Doubs? Dans quelle proportion ces espèces et les familles auxquelles elles se rapportent concourent-elles à la production de la masse fourragère?

Chercher à étendre l'application de ces observations aux départements voisins, et même à la France entière.

2°. Quelles sont les zones de végétations que l'on peut constater du pied au sommet de la chaîne jurassique?

Est-il possible de fixer la hauteur approximative du sommet d'une chaîne de montagnes au moyen de ces zones ou de la présence de certains végétaux?

3°. Pour qu'une plante puisse végéter, il faut qu'elle soit soumise à l'influence de certaines conditions climatériques; ces conditions venant à être remplacées par d'autres, le végétal peut quelquefois encore continuer et atteindre son évolution complète; quelles sont les lois de ce phénomène? Pourrait-il fournir l'explication de la présence de certains végétaux sur de hauts sommets couverts de frimas pendant une grande partie de l'année, et dans des climats favorisés d'un hiver extrêmement tempéré, et presque sans cesse échauffés par un soleil ardent, sans qu'il soit possible de retrouver la trace de ces végétaux dans les régions intermédiaires?

4°. Établir les rapports qui existent entre les divisions des terrains des chaînes du Jura, et celles des terrains analogues du sud-ouest et du nord-est de la France.

5°. Est-il possible de forer des puits artésiens dans la ville de Besançon? Dans le cas où la réponse serait affirmative, y aurait-il

avantage pour cette ville à chercher à se procurer par ce procédé la quantité d'eau dont elle a besoin?

6°. Quelles sont les diverses directions et les âges relatifs des soulèvements qui ont donné lieu à l'ensemble de la chaîne du Jura?

7°. A quelle cause faut-il attribuer la formation des géodes siliceuses contenant de l'eau ou un noyau distinct de l'enveloppe? Ces géodes abondent à l'abbaye de la Charité (Haute-Saône).

DEUXIÈME SECTION.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

1°. Quelle serait la direction à donner au chemin de fer qui relierait la Saône au chemin de fer de Mulhouse à Strasbourg, en admettant que le chemin de fer de Paris à Lyon viendrait lui-même aboutir à la Saône, près de Saint-Jean-de-Losne?

2°. Indiquer les moyens propres à propager en Franche-Comté la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie.

3°. Les banques locales peuvent-elles s'établir avec succès en France, et contribueraient-elles, en accroissant notablement et d'une manière utile les valeurs de crédit, à favoriser le développement de l'industrie et de l'agriculture?

TROISIÈME SECTION.

SCIENCES MÉDICALES.

1°. Le système physiologique en médecine a-t-il produit de grands avantages pour la thérapeutique?

2°. Peut-on avoir plusieurs fois la variole? La varioloïde peut-elle se montrer chez les individus qui n'ont point été vaccinés et qui n'ont pas eu la variole?

3°. Le vaccin préserve-t-il pour toujours de la variole, ou seulement pendant quelques années? Dans cette dernière hypothèse, à quelle époque doit-on pratiquer les revaccinations? L'éruption qui paraît après cette opération, est-elle la même que la première?

4°. Des fièvres typhoïdes et de leur traitement.

5°. Du cancer en général et de celui de l'utérus en particulier; quel est le meilleur mode de traitement?

6°. L'infanticide et les mort-nés sont-ils plus fréquents dans les départements où l'on a supprimé les tours, qu'avant leur suppression?

7°. Quel est, dans le département du Doubs, l'état de l'hygiène publique et de la statistique médicale?

8°. A quoi doit-on attribuer l'augmentation de la population depuis 25 ans et plus?

9°. Le magnétisme animal peut-il être considéré comme moyen thérapeutique? et, s'il en est ainsi, dans quelles maladies?

QUATRIÈME SECTION.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

1°. A quels signes peut-on distinguer et reconnaître :

1. Les sépultures militaires gauloises;
2. Les sépultures militaires romaines;
3. Les sépultures militaires franques?

L'usage des vases funéraires dans les tombeaux a-t-il subsisté après l'établissement du christianisme? Trouve-t-on dans les tombeaux militaires chrétiens quelques traces du paganisme? quelles sont-elles? quel est le siècle après lequel on n'en rencontre plus (1)?

2°. A quels siècles appartiennent plus spécialement les plaques de ceintures en fer damasquinées d'argent, dont les pièces sont unies au milieu par une boucle bombée? et dans quels tombeaux les trouve-t-on le plus ordinairement?

3°. Peut-on distinguer les camps gaulois des camps romains, et à quels signes?

CINQUIÈME SECTION.

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, etc.

1°. Quels progrès la philosophie a-t-elle faits en France depuis 50 années? Quelle part en revient-il aux philosophes allemands et écossais?

2°. Quels sont les avantages et les inconvénients de l'enseignement philosophique, tel qu'il existe aujourd'hui en France? De quelles modifications serait-il susceptible?

3°. Parmi toutes les méthodes essayées depuis le commencement du siècle pour abréger le temps des premières études ou en assurer les résultats, quelles sont celles qui présentent un caractère réel de progrès et d'amélioration?

4°. Serait-il avantageux d'établir dans les provinces des centres de haut enseignement scientifique et littéraire analogues à ceux qui existent en Angleterre et en Allemagne? Quelles sont, dans l'Est de la France, les localités les plus propres à recevoir ces établissements?

(1) Les savants qui se rendront au Congrès sont priés d'apporter les dessins des objets antiques trouvés dans les tombeaux de leurs provinces.

5°. Quelles doivent être, pour les lettres et les arts, les conséquences de ce goût de l'utile et du positif qui tend à devenir le caractère dominant de la société? Quels seraient les moyens de le contenir dans de justes limites?

6°. La critique littéraire, en France, est-elle en voie de progrès ou de décadence depuis le 18e. siècle? Quels seraient les moyens de lui assurer une influence utile sur la littérature?

7°. A quels signes reconnaît-on la décadence d'une littérature? Ces signes existent-ils dans la littérature française?

8°. L'époque présente peut-elle être complétement assimilée, sous le rapport des œuvres de l'esprit, au temps de la décadence des lettres latines? Ne pourrait-on pas voir, au contraire, un indice de progrès et de rénovation dans ce mouvement par lequel la littérature française se dépouille aujourd'hui des formes qu'elle a empruntées à l'antiquité païenne, pour prendre un caractère plus complétement national?

9°. A quelles causes faut-il attribuer la décadence de la tragédie en France?

10°. Entre Shakspéare et Racine, considérés comme types de deux systèmes tragiques opposés, y a-t-il un terme moyen qui semble pouvoir être réalisé avec succès sur notre théâtre? Apprécier sous ce point de vue les essais dramatiques tentés en France depuis 25 ans.

11°. Quelles sont aujourd'hui les sources où les poëtes doivent chercher de préférence leurs inspirations pour répondre aux besoins des esprits?

12°. Quelle influence le mouvement intellectuel qui s'est opéré en France, depuis 1789, doit-il exercer sur les beaux-arts, et particulièrement sur l'architecture?

13°. Quels sont les patois de Franche-Comté qui offrent le plus d'analogie avec la langue latine? Les règles grammaticales de ces patois se rapprochent-elles de celles qu'on a observées dans le roman provençal?

SIXIÈME SECTION.

SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

1°. Déterminer quelles sont les machines hydrauliques préférables en Franche-Comté, eu égard à la nature des cours d'eau et au genre d'industrie du pays.

2°. L'emploi du bois au lieu de charbon dans les hauts-fourneaux et les forges est-il de nature à fournir des produits aussi bons ou meilleurs, à égalité ou infériorité de prix?

EXCURSIONS.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. Besançon : La Bibliothèque, le Cabinet d'histoire naturelle.

ANTIQUITÉS. Besançon : Porte-Noire, Porte-Taillée, le Canal d'Arcier, la Cathédrale, les églises St.-Paul et du St.-Esprit.

BEAUX-ARTS. Le Musée de peinture, l'École de dessin, le Cabinet Paris.

SCIENCES NATURELLES. Les environs de Besançon, remarqués de tous les géologues.

Nota. Les personnes disposées à adhérer au Congrès sont priées de faire connaître leur intention, le plus promptement possible, pour que leur nom puisse figurer sur la liste des membres qui sera publiée avant l'ouverture de la Session.

Conformément à la décision prise à Metz, en 1837, les Académies et Sociétés savantes des départements sont invitées à communiquer au Congrès la statistique de leurs travaux, et à s'y faire représenter par un ou plusieurs de leurs membres.

Pour tous les renseignements qui ont rapport à la 8e. Session du Congrès scientifique, on peut s'adresser, franc de port, *à M. WEISS, Secrétaire général.*

SECONDE SÉRIE.

PREMIÈRE SECTION.

GÉOLOGIE.

Ne faut-il pas rejeter, en géologie, le système des soulèvements, et n'est-il pas plus probable que les solutions de continuité qu'on remarque entre les diverses formations de terrain, sont dues aux modifications éprouvées dans la direction des marées et des vents, et dans les phénomènes qui ont dû survenir sur la surface de la terre, à mesure que le refroidissement de ce globe faisait diminuer la hauteur de la mer?

DEUXIÈME SECTION.

AGRICULTURE.

1°. Quel est l'état de l'agriculture française comparativement à celle des pays étrangers?

2°. Quels progrès a-t-elle faits depuis 1815, et quelle influence ont eue sur sa marche progressive les droits protecteurs et leurs variations?

3°. Quelle perturbation apporterait dans notre agriculture un abaissement considérable des droits de douanes, particulièrement des droits sur les bestiaux et sur les grains, et quels en seraient les résultats immédiats ou futurs?

4°. L'accession au système des douanes prussiennes a-t-elle occasionné dans quelques états particuliers de l'Allemagne des changements dans l'état de leur agriculture?

5°. Quels sont en France et à l'étranger les éléments du *prix de revient* des produits agricoles de diverses sortes?

6°. L'infériorité de notre agriculture, si elle était constatée, tient-elle à la nature du sol ou à son état politique et économique, ou à des vices de systèmes agricoles; et quels seraient les moyens d'y remédier?

7°. Le moyen le plus sûr, le plus prompt et le plus puissant par ses bons résultats pour protéger l'agriculture, n'est-il pas une chaire d'agronomie par département, à la condition que le titulaire porterait, comme dans le Doubs, l'enseignement au sein des comices, c'est-à-dire, au milieu des cultivateurs, qui, par profession, sont appelés à appliquer les principes, les règles et tous les procédés de l'agriculture?

8°. Une nouvelle législation est-elle nécessaire pour que le progrès agricole ne soit plus entravé par la *vaine pâture?*

De la *vaine pâture*; des restrictions à y apporter; si sa suppression est inopportune.

9°. Les chambres consultatives d'agriculture, demandées au sein de la législature de 1840, seraient-elles d'une égale utilité dans tous les départements? Ne conviendrait-il pas d'ailleurs que le professeur d'agriculture eût la présidence du Comice, ou au moins en fît partie de droit, comme devant être parfaitement au courant des besoins et des ressources locales? Le projet présenté ne laisse-t-il rien à désirer?

10°. Ne conviendrait-il pas, dans l'intérêt de l'agriculture, de diminuer la taxe d'entrée des jeunes bestiaux, jusqu'à l'âge d'un an ou dix-huit mois, afin de favoriser dans le pays l'amélioration des races par des croisements bien assortis?

11°. L'organisation d'un système d'étalons n'est-elle pas un besoin vivement senti dans notre département? Quel serait, dans ce cas, le meilleur système qu'il faudrait adopter?

12°. Quels sont les industries ou les métiers qu'il conviendrait,

dans l'intérêt des cultivateurs, d'introduire à la campagne, et quels seraient les moyens les plus économiques pour atteindre ce but?

13°. La santé des animaux étant aussi utile à l'agriculture que celle des cultivateurs mêmes, ne serait-il pas avantageux d'organiser les médecins vétérinaires en société, de manière à ce qu'ils aient chacun un arrondissement? Présenter, dans ce cas, un plan d'organisation sociétaire dans le Doubs, en indiquant les attributions de chaque médecin, et surtout en faisant connaître les mesures les plus efficaces pour prévenir le mal de l'ignorance et de l'empirisme.

TROISIÈME SECTION.

SCIENCES MÉDICALES.

1°. Des empoisonnements miasmatiques, considérés comme cause et caractère d'une multitude de maladies graves; des moyens de les prévenir et de traiter les maladies qui en sont l'effet.

2°. Dangers des cimetières dans l'enceinte des communes; avantages de les en éloigner, comme la loi l'a prescrit pour les villes.

QUATRIÈME SECTION.

ARCHÉOLOGIE.

1°. A quel empereur romain a été dédié l'arc de triomphe de Besançon?

Appuyer l'opinion qu'on émettra par les documents historiques et par l'explication des bas-reliefs sculptés sur le monument.

2°. L'archéologie s'est appliquée surtout aux monuments, aux routes, aux camps, aux monnaies antiques : les recherches ne devraient-elles pas s'étendre à l'histoire de l'agriculture, de la condition des terres et des classes qui les cultivaient. Tracer le plan et le programme de mémoires sur ce sujet.

CINQUIÈME SECTION.

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

1°. Indiquer les moyens propres à obtenir : 1°. la construction solide des édifices publics et particuliers, d'après les règles du goût et de l'architecture; 2°. la distribution et la décoration de l'intérieur de ces édifices, convenable à l'usage auquel ils sont destinés?

2°. Indiquer les moyens d'empêcher les restaurations et nouvelles décorations bizarres ou ridicules dans les édifices sacrés ou profanes?

3°. Examiner s'il ne conviendrait pas (vu l'état encore incomplet des municipalités en France) de demander la création d'une nouvelle administration, uniquement chargée de surveiller la construction et l'entretien des édifices, comme les Ediles chez les Romains.

SIXIÈME SECTION.

SCIENCES PHYSIQUES, ETC.

1°. Quelle est la nature de la matière éthérée ou répulsive remplissant l'univers? Comment déduire de ses propriétés et de l'attraction la cause de l'équilibre de l'univers, la formation de la lumière, de la chaleur, de l'électricité et du magnétisme? La force de cohésion ne serait-elle pas le résultat de l'état des centres d'attraction sur les centres de répulsion?

2°. Peut-on arriver à prévoir le temps, au moins un an à l'avance? Dans le cas de l'affirmation, quels sont les progrès faits en météorologie qui tendent à le faire croire et quelle marche doit-on suivre pour y arriver?

Besançon, le 30 juillet 1840.

Les Secrétaires généraux de la 8e. Session,

CH. WEISS. Le Professeur BOURGON.

8me. CONGRÈS

SCIENTIFIQUE.

PREMIÈRE SÉANCE GÉNÉRALE,

TENUE A BESANÇON

LE LUNDI 1er. SEPTEMBRE 1840, A MIDI, DANS LA GRANDE SALLE DE L'ACADÉMIE UNIVERSITAIRE.

M. Weiss, nommé Secrétaire général par le bureau central de la 7e. session, occupe le fauteuil; M. Bourgon, Alfred, conseiller à la cour royale, Trésorier-Archiviste, et M. le professeur Bourgon, Secrétaire général adjoint, forment le bureau provisoire.

Après une courte allocution de M. le Secrétaire général, M. le professeur Bourgon a donné lecture des diverses dispositions réglementaires arrêtées par les Secrétaires généraux et particuliers, et dont un exemplaire est joint au procès-verbal.

M. de Caumont donne communication d'une lettre de M. Cauvin qui rend, au nom du bureau central de la 7e. session, compte des recettes et des dépenses du congrès tenu en 1839 dans la ville du Mans.

De ce compte il résulte que M. le Trésorier a touché			3,730f	»
Qu'il a été dépensé en frais de port de lettres et paquets	242	80		
Pour disposition du local, éclairage, frais de traite, etc.	177	10	3,786	15
Pour frais d'impression de programme et des deux volumes du compte rendu, etc.	3,366	25		
Excédant de la dépense sur la recette qu'il sera possible de recouvrer par des adhésions non encore soldées.			56	15

M. Weiss a fait ensuite lecture de la correspondance : Les mémoires adressés au Congès ont été renvoyés aux différentes sections pour y être examinés.

La société industrielle du département de Maine-et-Loire demande que la ville d'Angers soit désignée pour la réunion du Congrès en 1841. Cette demande sur laquelle le bureau central ne peut donner d'avis en ce moment, sera reproduite à la fin de la session.

M. de Caumont ayant pris la parole a, dans une improvisation rapide et brillante, rappelé que l'institution des Congrès a surtout pour but de donner aux sociétés littéraires et scientifiques un moyen de publicité dont la plupart sont dépourvues, et de mettre les savants des provinces au courant des travaux qui s'exécutent sur les différents points de la France. Les Académies ont en conséquence été invitées à présenter au Congrès l'exposé de leurs travaux. Quelques-unes n'ont point répondu à cet appel; mais d'autres l'ont envisagé comme un devoir impérieux qu'elles ont chargé un ou plusieurs de leurs membres de remplir : les sociétés de Caën ont, comme les années précédentes, remis ce soin à M. de Caumont, qui présente le tableau succinct des travaux

des trois compagnies savantes du chef-lieu du Calvados : la société des antiquaires de Normandie, la société linnéenne ou d'histoire naturelle, enfin l'association normande pour les progrès de l'agriculture et de l'industrie.

I. Société des antiquaires de Normandie. M. de Caumont fait hommage au nom de cette société d'un vol. de ses *mémoires*, in-4°., de 334 pages, dont il avait annoncé l'impression dans une séance du Congrès du Mans. Les antiquaires de Normandie, ajoute l'honorable Rapporteur, poursuivent leurs travaux avec activité, et déjà un autre volume non moins important est sous presse. Pour prouver l'intérêt qui doit s'attacher à cette publication, M. de Caumont cite quelques-uns des mémoires dont sera composé ce volume : ce sont, 1°. un essai sur l'histoire et l'antiquité de 200 communes qui ont fait partie des doyennés de Troare et de Vaucelles (Calvados); 2°. l'ancien *Pouillé* de Lisieux et celui de Coutances, tels qu'ils ont été rédigés à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe. siècle : ce travail sera continué pour tous les diocèses suffragants de la métropole de Rouen; 3°. la description de plusieurs monuments du moyen âge, notamment des anciennes maisons de la ville de Caën; 4°. un rapport détaillé sur le résultat des fouilles entreprises par la société sur les différents points où il existe des vestiges d'édifices romains avec un plan de l'ancienne ville de Vieux, que l'on croit être l'Arégénus de la carte de Peutinger; 5°. une notice sur les écrivains les plus remarquables par leurs talents ou leur influence, qui sont sortis de l'ancienne abbaye de St.-Etienne de Caën : c'est en quelque sorte une histoire littéraire de la Normandie au moyen âge; 6°. un catalogue sommaire des

archives de la ville de Pont-Audemer, etc. La même société propose trois prix de chacun 300 fr., sur les questions suivantes : 1°. Quel était l'état de la navigation et du commerce en Normandie sous les ducs jusqu'à la réunion de cette province à la France sous Philippe-Auguste (1204)? 2°. Indiquer d'une manière positive *l'organisation féodale en Normandie* en la comparant au régime féodal dans les provinces voisines; 3°. donner une biographie des philosophes normands des 11e. et 12e. siècles. La société a voté en outre une somme de 800 fr. pour des fouilles et divers travaux à faire dans la Normandie.

II. Société linnéenne ou d'histoire naturelle. Cette société ayant reçu moins de mémoires que dans les années précédentes, n'est pas en mesure de faire de nouvelles publications. Toutefois nous devons signaler les travaux de quelques-uns de ses membres, et particulièrement ceux de M. Deslongschamps, qui a continué ses recherches sur la *conchyliologie* fossile des terrains secondaires; il a dessiné un grand nombre de coquilles inédites, et fait part de ses découvertes, non-seulement aux géologues français, mais encore à ceux de Bonn, de Heidelberg, d'Oxford et de Londres qui les ont mises à profit. Le 8e. fascicule de la collection des plantes marines de la Manche par M. Cauvin est sur le point de paraître, et l'on a l'espoir de voir bientôt cet intéressant ouvrage terminé.

III. L'association normande pour les progrès de l'agriculture et de l'industrie continue de prendre des développements importants et d'obtenir de bons résultats. Son Annuaire que le ministre du commerce a signalé comme un des meilleurs qui se publient en France, doit être tiré à 1500 exemplaires, au lieu de 1000 ou 1200. Le nombre de ses membres s'est consi-

dérablement accru depuis un an. Cette société a tenu cette année à Dieppe, une session de cinq jours, pendant lesquels plusieurs renseignements curieux ont été recueillis sur la statistique agricole et industrielle de la Seine inférieure. Des encouragements pécuniaires et des médailles ont été distribués aux agriculteurs et aux industriels qui se sont distingués par leur zèle et leurs efforts : le procès-verbal de cette session paraîtra dans l'année 1841.

L'année dernière, au Mans, et les années précédentes dans les diverses sessions du Congrès, on a discuté le plan qu'il conviendrait d'adopter pour fonder une société tendant, d'une part, à mettre en rapport les compagnies savantes des provinces; d'autre part, à classer dans un ordre systématique les meilleurs mémoires que produisent les hommes distingués des diverses parties de la France. Le Congrès du Mans a décidé à la presque unanimité que le plan développé d'abord par M. de Caumont, puis par MM. Richelet, Cauvin et Pelletier de la Sarthe, pourrait être immédiatement réalisé. D'après ce vote ont été formulés les statuts de cette société nouvelle qui prendra le nom d'INSTITUT DES PROVINCES.

Après cette communication qui a été entendue avec le plus vif intérêt, M. le Secrétaire général propose de procéder à la formation définitive des bureaux. Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Président, M. TOURANGIN;
1er. Vice-Président, M. DE CAUMONT;
2e. Vice-Président, M. JULLIEN, de Paris.

Les autres Membres qui ont obtenu des voix, soit pour la Présidence, soit pour la Vice-Présidence sont, MM. Jean-Jacques Ordinaire, Véjux, Carbon, Weiss,

Pérennès, Bourgon professeur, Miroglio, le docteur Bonnet, etc.

La 1re. Section (Sciences naturelles), et la 6e. (Sciences physiques), se réuniront tous les jours à sept heures du matin, dans la salle de la 2e. chambre de la Cour royale.

La 2e. Section (Agriculture, Industrie et Commerce), à neuf heures.

La 3e. (Sciences médicales), de onze heures à une heure.

La 5e. (Littérature), d'une heure à trois.

La 4e. (Archéologie), de onze heures à une heure, dans la salle de la 1re. chambre de la Cour royale.

A 3 heures, RÉUNION GÉNÉRALE dans la même salle.

PREMIÈRE ET SIXIÈME SECTIONS.

SCIENCES NATURELLES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

---

2 septembre 1840.

La Séance ayant été ouverte par M. de CAUMONT, on a procédé à l'appel nominal et à la nomination du Président et des Vice-Présidents.

Le résultat du scrutin a donné les nominations suivantes :

Président, M. PARANDIER, Ingénieur;
1er. Vice-Président, M. MARTIN, Docteur.
2e. Vice-Président, M. DESFOSSES, Pr. de chimie.

M. DE CAUMONT a présenté à la section la carte géologique d'Europe, de M. Boué; plus une carte géogra-

PROCÈS-VERBAUX

DES SECTIONS.

PREMIÈRE ET SIXIÈME SECTIONS.

SCIENCES NATURELLES, PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

Séance du 2 septembre 1840.

La première et la sixième Sections réunies ont ouvert leur première Séance aujourd'hui 2 septembre 1840, dans la salle de la 2e. chambre de la Cour royale.

M. DE CAUMONT, correspondant de l'institut, est prié de présider pendant la formation du bureau.

M. le docteur GRENIER ayant fait l'appel nominal des membres des deux Sections, et chaque membre ayant apporté son suffrage dans l'urne, le résultat du scrutin a donné les nominations suivantes :

Président, M. PARANDIER, Ingénieur;
1er. Vice-Président, M. MARTIN, Docteur;
2e. Vice-Président, M. DESFOSSES, Pr. de chimie.

M. PARANDIER ayant pris place au bureau, en qualité de Président, M. DE CAUMONT a présenté à la Section la carte géologique d'Europe, de M. BOUÉ, plus une carte géographique et géologique de Normandie, accompagnée de deux cahiers de texte. M. PARANDIER s'est chargé de les examiner et de faire connaître ensuite à la Section le jugement qu'il en aura porté.

M. le Secrétaire général Bourgon a donné lecture d'une lettre de M. Porro, naturaliste de Milan, qui, après avoir exprimé le regret de ne pouvoir assister au Congrès, demande à MM. les Membres présents leur coopération pour la rédaction d'une bibliographie malacologique. Il a été décidé qu'après la session il serait écrit à M. Porro, pour lui donner tous les renseignements qu'on aurait pu recueillir sur l'objet de ses études; et qu'en outre on le mettrait en rapport avec MM. Deslonchamps, de Caën; Duval, de Rennes; Buvignier, de Verdun; Duperts, du Mans, qui se sont occupés spécialement de malacologie.

M. Parandier a présenté l'aperçu des travaux géologiques entrepris dans les trois départements de l'ancienne Franche-Comté, depuis l'origine de cette science jusqu'à nos jours. Ce rapide exposé a paru tellement intéressant, que l'auteur a été prié de le reproduire en assemblée générale.

L'ordre du jour de la prochaine séance a été arrêté ainsi qu'il suit :

1°. Discussion de la 1re. question de la 6e. Section, par M. Passot : « Déterminer quelles sont les machines » hydrauliques préférables en Franche-Comté, eu égard » à la nature des cours d'eau et au genre d'industrie du » pays; »

2°. Résumé des études botaniques faites en Franche-Comté, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Grenier.

---

3 septembre 1840.

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

L'ordre du jour appelait la discussion de la première question portée au programme de la 6e. Section.

La parole a été donnée à M. Passot.

Un membre a demandé qu'il fût interdit à M. Passot de parler de turbine, attendu qu'étant en procès pour cet objet avec des personnes non présentes au Congrès, la discussion pourrait porter atteinte à leurs intérêts.

D'autres membres ont prétendu que le Congrès devait ignorer tout ce qui se passait hors de son sein, et qu'en s'abstenant de toute personnalité, la discussion devait être entièrement libre dans la limite des questions portées au programme.

Le réclamant a protesté et s'est retiré.

M. Passot, après avoir rappelé les principes des roues à augets et des roues à aubes, soit planes soit courbes, a passé aux turbines, dont il distingue deux espèces : celles à aubes contre lesquelles l'eau vient agir avec toute la vitesse dont elle est susceptible, et celles contre lesquelles l'eau agit par la pression et presque sans vitesse.

C'est sur ces dernières qu'il est entré dans le plus de détails ; il en a donné une théorie fondée à la fois sur le temps nécessaire à l'eau pour changer sa vitesse d'une quantité finie, et sur le mouvement de la machine, dont les orifices, quand le régime est établi, vont au devant de l'eau qui doit sortir : à l'appui de ce système, il a cité des expériences desquelles il résulterait que dans ce genre de turbines, l'écoulement ou dépense d'eau est indépendant de la vitesse de la machine.

Considérant enfin ce genre de turbines comme machines, il n'admet pas que le travail soit mesurable

par le frein, quand elles doivent produire un effet non comparable à celui d'élever un poids donné, à une certaine hauteur; il prétend que la mouture des grains est dans ce cas.

M. Morin dit qu'il ne voit pas comment on déduirait, des expériences citées et de l'explication qu'on en donne, une théorie pour l'établissement de ce genre de turbines et le calcul de l'effet utile; rien, selon lui, n'indiquerait que la force centrifuge, la contraction de la veine fluide et le frottement fussent détruits.

M. Passot répond qu'il n'a pas eu la prétention d'en donner une théorie complète, mais qu'il pense que dans ces turbines il n'y a ni force centrifuge ni contraction appréciable de la veine fluide. M. Reynaud-Ducreux lui a demandé s'il niait que le frein bien employé donnât des indications comparables pour des machines de même espèce : M. Passot a dit qu'il n'avait pas encore d'expérience qui lui permît de le faire.

Revenant à la question, M. Passot pense que la variation de la hauteur et du volume de la chute, ainsi que celle du genre de travail à opérer, doivent guider dans le choix du récepteur. Il donne la préférence aux roues à augets quand elles sont applicables ; mais dans les autres circonstances il conseille l'emploi des turbines de la 2e. espèce, parce qu'une seule peut utiliser une très-grande chute, et qu'en outre elles marchent noyées à une profondeur quelconque et peuvent échapper ainsi aux chômages occasionnés par les grandes eaux et les gelées, surtout si les ouvertures de sortie de l'eau sont très-grandes et peuvent donner passage aux glaçons et aux autres corps étrangers qui s'y introduiraient.

A neuf heures la séance est levée.

L'ordre du jour de la séance du 4 est 1°. la suite de

la discussion sur les machines; 2°. on entendra ensuite le rapport de M. GRENIER, sur les études botaniques en Franche-Comté, et 3°. M. MORIN fera une communication sur un nouveau principe général de physique.

---

4 septembre 1840.

La séance est ouverte à 7 heures : le procès-verbal de la veille est lu et adopté sans réclamation.

M. REYNAUD-DUCREUX fait quelques observations sur la manière dont a été traitée la question des machines hydrauliques. L'assemblée décide que ces observations, qui ont paru de nature à intéresser le Congrès, seront reproduites à la séance générale.

M. GRENIER présente le résumé de l'histoire de la botanique en Franche-Comté : ce travail sera communiqué à la séance générale.

L'ordre du jour appelle le développement d'un principe général de physique par M. MORIN.

M. MORIN a, dès l'année 1819, publié ses idées à ce sujet : depuis cette époque, les expériences de FRESNEL, d'ARAGO, etc., en renversant le système de l'émission pour certains fluides impondérables, ont conduit l'auteur à compléter les preuves du sien; il le pense du moins ainsi, et il en développe les principes à peu près dans l'ordre suivant :

Toutes les molécules dont se compose l'univers, sont de deux espèces. Les unes sont soumises aux lois de l'attraction neutonienne; les autres se repoussent entre elles, et repoussent également les premières; l'équilibre ne sera donc établi que lorsque la puissance attractive égalera la puissance répulsive. Ces molécules remplissent tout l'espace libre, et constituent ce qu'on

nomme l'éther. Ce système diffère peu de celui qui est généralement admis à l'école polytechnique : on professe aujourd'hui dans toutes les facultés de l'Europe, « que » l'ensemble des phénomènes lumineux signale l'exi- » stence d'un fluide universel, étranger aux atomes » pesants, avec tout autant de certitude que l'impéné- » trabilité de la matière et la gravitation font conclure » l'existence de la matière pondérable. »

La chaleur et l'électricité sont aussi généralement attribuées à l'éther, mais on n'en explique pas encore d'une manière satisfaisante tous les phénomènes particuliers : voici l'explication que M. Morin essaie d'en donner.

1°. Dans la série des phénomènes lumineux :

Les couleurs sont le résultat, non pas de la vitesse moyenne des divers rayons lumineux, mais du rapport qui existe entre la vitesse des divers rayons qui pénètrent jusqu'au nerf optique.

La double réfraction est due à la forme des molécules matérielles qui, n'étant pas sphériques, agissent différemment sur les molécules éthérées. La polarisation est le résultat d'une oscillation en ligne courbe.

2°. Dans la série des phénomènes dus à la chaleur, les explications découlent des différentes vitesses d'ondulations, et par suite de leur plus ou moins grande facilité à traverser les corps.

3°. Enfin, les phénomènes électriques sont le résultat d'une destruction d'équilibre dans le fluide éthéré. Un corps est électrisé positivement quand il possède un excès de fluide éthéré; il l'est au contraire négativement, quand le fluide n'a plus dans le corps une tension convenable.

4°. Enfin, la force de cohésion est due à la tendance des molécules matérielles et des molécules impondé-

rables à rentrer dans l'état d'équilibre quand on les en a détournées.

M. MORIN expose ensuite ses idées sur la composition de l'éther, d'après lesquelles il explique les mouvements de translation et de rotation des corps célestes, la diathermansie des corps, les couleurs, la double réfraction, la polarisation de la lumière, les deux électricités et la force de cohésion des corps : phénomènes dont on ne peut donner une explication satisfaisante dans l'état actuel de la science.

M. le docteur FAIVRE d'ESNANS s'inscrit pour répondre à M. MORIN.

M. le Président renvoie à l'examen de MM. MAITROT, KORNPROBST et Hippolyte RENAUD, le travail *sur les voûtes*, présenté par M. GOICHOT.

Enfin, il fixe de la manière suivante l'ordre du jour pour la séance de demain.

1°. Communication géologique par M. DE COYNART;

2°. Observations de M. d'ESNANS;

3°. Questions de météorologie.

---

5 septembre 1840.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. PASSOT s'inscrit pour développer, quand il y aura lieu, ses idées sur le frein dynanométrique de PRONY.

M. DE COYNART a observé, sur le revers occidental du Morvan, les différentes assises du lias et de l'étage inférieur jurassique, en stratification concordante, inclinée vers le nord-ouest sous un angle de 1 g. 50 à 2 grades.

Il a observé en outre l'extrémité septentrionale d'un ilot granitique en partie couvert de grès, blanc et très-dur sur le granit, jaune ou rouge à quelque distance, et dont les assises semblent envelopper l'ilot. Les terrains liassiques et jurassiques s'appuient sur le grès et

même sur le granit qui touchent les marnes supérieures liassiques, sans qu'on remarque dans celles-ci la moindre altération.

Il paraitrait donc que cet îlot aurait été soulevé avant le dépôt du lias et conséquemment avant le massif du Morvan.

Le lias est constitué par des marnes, des calcaires à gryphites et à bélemnites, et par ces masses de grandes bivalves et de bélemnites. Dans le terrain jurassique, le calcaire à entroques est semblable à celui de Franche-Comté; un calcaire marno-compacte lui est superposé et forme un bon horizon géognostique. La grande oolithe est formée de calcaires peu résistants que l'on emploie seulement pour faire de la chaux et pour la réparation des routes.

La puissance du grès est de 25 à 30 m.
Celle du lias, de. . . . . 150.
Et celle du calcaire jurassique, de 100 à 120.

M. Parandier fait remarquer que la disposition représentée par la coupe donnée par M. de Coynart, de l'îlot granitique de St.-Severin, peut s'expliquer par l'existence d'une faille parallèle à la direction générale de Morvan, et M. Morin qui a eu l'occasion de parcourir cette partie du Nivernois, ajoute que cette direction est celle qu'affectent tous les îlots granitiques allongés qui, dans cette contrée, semblent surgir du sol.

M. Parandier pense que le soulèvement du Morvan est de même date que celui des îlots granitiques, et établit une comparaison entre les assises de l'étage inférieur du Jura, indiquées par M. de Coynart, et celles correspondantes du même étage dans les départements de l'est. Parmi ces assises celle du calcaire à entroques est dans les deux contrées d'une identité remarquable.

M. Parandier saisit cette circonstance pour entretenir la Section du groupe supérieur du même étage que les géologues désignent sous le nom de combrash; il décrit succinctement l'allure de ce groupe dans nos montagnes, et dépose un tableau général des espèces fossiles qu'il y a recueillies seulement dans les environs de Besançon, dont le nombre s'élève à plus de 60.

M. Faivre d'Esnans qui, dans la séance précédente, avait demandé la permission de combattre le système de physique de M. Morin, expose les raisons qu'il croit avoir de ne point admettre les principes établis par ce savant. Non-seulement il ne reconnaît point à l'éther cette force répulsive dont a parlé M. Morin; mais, au contraire, il lui suppose, dans certains cas déterminés,

la propriété de faire participer à ses vibrations les molécules des corps pesants. Il présente ensuite, avec une clarté et une justesse d'expressions remarquables, l'explication de plusieurs faits météorologiques dont il montre les liaisons avec le mouvement barométrique. M. d'Esnans est auteur d'un *Précis systématique de physique* (Baume-les-Dames, 1839), dont il a offert un exemplaire au Congrès, dans lequel se trouvent développés tous ces faits et une foule d'autres non moins intéressants.

M. d'Esnans entretient ensuite la section d'un perfectionnement qu'il a apporté au microscope solaire et qui permet de recevoir sur un plan horizontal l'image des corps opaques. Le dessin de ce microscope a été remis à M. le Secrétaire général.

M. Morin persiste dans son opinion que l'explication des phénomènes physiques nécessite l'admission d'une force répulsive dans les molécules de l'éther. Il donne ensuite les principaux résultats de ses recherches en météorologie, et un résumé des nombreux documents qu'il a rassemblés. Il pense que des observations bien faites et comparables entre elles pour divers lieux, pourront conduire un jour à la prévision des phénomènes météorologiques; il indique quelques-unes des lois générales qui doivent résulter de leur comparaison, et regarde même plusieurs principes qu'il énonce comme bien constatés. Il a déjà remis à M. le Secrétaire général des documents imprimés, et se propose d'en publier d'autres non moins intéressants.

M. l'abbé Jeanningros rappelle qu'on doit tenir compte, en météorologie, des actions solaire et lunaire, tant sous le rapport de l'attraction que sous celui des effets calorifiques, que de célèbres physiciens regardent

comme variables avec les taches du soleil et l'état de son atmosphère.

L'ordre du jour du lendemain est réglé ainsi qu'il suit :

1°. Continuation de la discussion sur les questions de météorologie;

2°. Communication sur les moyens de faire progresser l'étude des sciences naturelles et de la géologie, par M. Beneyton;

3°. Communication de M. le docteur Bonnet sur ses expériences relatives à la conservation des bois par la méthode de M. Boucherie.

---

6 septembre 1840.

Le procès-verbal est lu et approuvé.

M. Morin admet les observations faites à la séance d'hier par M. l'abbé Jeanningros; elles eussent été superflues s'il avait eu plus de temps pour exposer son système.

M. Hippolyte Renaud communique des réflexions tendant à établir que les irrégularités dans les mouvements atmosphériques ont pour cause unique les irrégularités dans la culture de la surface du globe.

MM. d'Augicourt, Reynaud-Ducreux, Morin, Pourcy et Buvignier prennent part à cette discussion : les deux premiers attribuent à la latitude et à la configuration du sol, la plus grande part dans les causes de la variabilité de ses phénomènes.

M. Buvignier cite un fait qui prouve l'influence qu'exerce sur l'accomplissement de certains phénomènes météorologiques la position des hautes futaies.

Il existe, dit-il, près de Verdun, un sol boisé dont l'exploitation se fait par coupes réglées. Dans la série d'années qui s'écoulent, depuis celle où le bois est déjà grand jusqu'à celle de son exploitation, les orages, en approchant du bois, se dirigent constamment sur un point déterminé. Dans l'autre série d'années pendant laquelle le bois n'offre que des broussailles ou un bas taillis, c'est dans une autre direction que viennent éclater les orages (1).

Après cette discussion dans laquelle les deux Sections réunies paraissent unanimes sur l'importance qu'on doit accorder aux observations météorologiques bien faites et multipliées, elles arrêtent qu'à la séance générale de ce jour, on déposera sur le bureau la proposition suivante :

Le Congrès émet le *vœu que le Gouvernement fasse recueillir par des Comités établis dans chaque département les faits relatifs à la météorologie, suivant un programme qui rende les observations comparables.*

MM. Hippolyte Renaud et de Coynart demandent qu'on ajoute explicitement à ce vœu celui de voir noter exactement les diverses espèces de culture et l'influence qu'elles paraissent exercer sur les phénomènes. La plupart des membres présents pensent que cette notation est très-importante, mais quelques-uns soutiennent que c'est un objet de détail, qui entrera nécessairement dans le programme, et qu'il n'y a pas lieu de s'en occuper. L'amendement de MM. Hippolyte Renaud et de Coynart est rejeté.

L'ordre du jour appelle une communication sur l'utilité de l'étude des sciences naturelles et géologiques,

(1) Une fontaine située également près de Verdun, dans un bois de la commune d'Anlemont, tarit quand le bois placé dans la partie supérieure est coupé.

et sur les moyens de les faire progresser par M. Beneyton. Après une intéressante allocution où se manifeste un zèle recommandable pour les explorations scientifiques du pays, cet honorable confrère adresse aux Sections réunies les réflexions suivantes :

Messieurs,

« Notre Président nous a dit avant-hier, dans son savant compte rendu sur les progrès de la géologie, que le pays promettait de nombreux collaborateurs, qui devaient, bien dirigés, ouvrir de larges voies à cette partie si intéressante des sciences naturelles.

» Une idée m'attriste, Messieurs, et me fait hasarder une proposition que je soumets à vos lumières, comme une simple indication que vous saurez saisir et adapter aux progrès désirables de la géologie.

» Il n'est pas besoin de grands encouragements pour exciter la jeunesse à suivre l'étude attrayante de l'histoire naturelle. Je vois partout dans les colléges, dans les pensions, même avec des éducations faites sous le toit paternel, les jeunes gens collectionner, les uns des insectes et des papillons, ceux-ci des coquilles, d'autres des minéraux et des roches. La géologie et la minéralogie dans un pays où l'industrie se tourne en grande partie vers la métallurgie, doivent présenter plus que partout ailleurs des élèves et des émules ; il n'y a donc qu'à les former et à parler à leurs yeux. Vous hâterez leur instruction, vous stimulerez leur zèle, si vous les intéressez directement par des courses, des rapports et des cartes. J'ai vu dans beaucoup de départements solliciter avec instance la formation d'une carte géologique, et l'établissement, dans chaque chef-lieu, d'une collection complète des roches et minéraux qui constituent ces départements. Or, il s'agit d'arriver à ce double résultat dans un temps raisonnable, qui mette les

travaux entrepris à l'abri des vicissitudes de la vie; car, Messieurs, que de recherches perdues, que de documents précieux égarés, que de travaux laborieux meurent avec leurs auteurs!

» Que faut-il donc pour éviter ces graves inconvénients? Centraliser par une organisation forte, bien entendue, une espèce de corporation dont les individus pourraient disparaître successivement, sans que l'institution puisse en souffrir.

» Une société géologique est projetée par M. Parandier, mais il faut la constituer, en formuler les règlements avec force, sagesse et prévoyance; nommer chaque année son bureau, afin de parer aux éventualités, sauf le secrétaire-archiviste et trésorier, qui pourrait et devrait avoir une plus longue existence. Demander, si la chose est à faire, un local à la ville, qui serait dédommagée par l'ensemble et la richesse des collections (utiles aux arts et à l'agriculture), et diviser le département par cantons, dans chacun desquels il y aurait un ou plusieurs membres chargés d'explorer l'arrondissement d'après les instructions du président.

» De l'ensemble de ces renseignements soigneusement pris, d'après de bons guides, naîtrait promptement la possibilité d'établir une bonne carte bien détaillée, laquelle développerait d'une manière étonnante les progrès de la géologie du pays.

» A Metz, la ville et le département accordaient non-seulement un local et les armoires nécessaires aux collections, mais encore une somme employée dans l'intérêt de l'institution sociétaire. On pourrait encore, pour ajouter aux ressources, suivre l'exemple de la ville que je cite, en imposant à chacun des membres formant la société une cotisation mensuelle.

» Je pense que si dans chaque département on agit ainsi, bientôt la France sera dotée d'une carte générale

et d'un ensemble de documents qui seraient très-utiles au pays, aux sciences et aux arts.

» Ainsi, Messieurs, je conclus à ce qu'on prenne les moyens les plus positifs, non-seulement pour tirer parti des dispositions favorables de la jeunesse, mais aussi pour utiliser le zèle et le talent des hommes studieux, qui n'ont besoin que de moyens et d'un centre pour indiquer à la société le moyen d'exploiter des richesses auxquelles elle a droit, et qui peuvent rester trop longtemps encore enfouies et inutilisées pour elle. »

Le Président, après avoir félicité M. Beneyton de ses vues d'une sage philanthropie, exprime combien il est lui-même pénétré de leur importance; puis, demandant aux Sections la permission de faire connaître les efforts tentés, ainsi que les résultats déjà obtenus pour la réalisation progressive, il s'exprime ainsi :

» M. Beneyton demande que l'on s'occupe sérieusement, 1°. de constituer une société des sciences naturelles et de géologie; 2°. de dresser la carte géologique du Doubs; 3°. de créer une salle de collection, tant pour la science générale que pour ses applications aux arts et à l'industrie. Je vais rendre compte, moins sommairement que je ne l'ai fait dans la première séance, de ce que nous avons fait et du point où nous en sommes sous ces trois rapports.

» En 1833, nous nous proposâmes de concert, quelques amateurs et moi, d'ériger une société d'histoire naturelle et géologique du Doubs. M. Girod de Chantrans que nous avions élu pour notre président honoraire, nous ayant donné le conseil de nous réunir à la Société d'agriculture, celle-ci prit en effet sur ma proposition (1), en avril 1833, le titre de *Société d'agriculture, sciences et arts du Doubs;* mais, au lieu

(1) Délibération du 20 avril 1833.

de se réorganiser, elle se contenta de créer (1) dans son sein une commission des sciences naturelles et de leur application, sans lui permettre de s'adjoindre aucun membre nouveau, résidant ou correspondant, circonstance qui réduisit la commission à l'impossibilité d'agir par efforts collectifs pour l'exploration géologique du département. Dans un rapport en janvier 1834 (2), « je fis ressortir cette impossibilité et la né-
» cessité d'une réorganisation conforme au double but
» théorique et pratique de la société (3). On vit que,
» d'après mes propositions, il ne s'agissait plus d'une
» spécialité restreinte : on les regarda comme *tendant à*
» *créer une Société dans la Société*; on craignit une
» prééminence d'une partie sur l'autre, et il fut décidé
» que l'on s'en tiendrait à une commission, sauf à favo-
» riser la formation d'une société nouvelle indépendante,
» pour l'exploration scientifique du pays, et dont
» quelques membres viendraient apporter à la pratique
» agricole l'application de leurs recherches.

» Ce système d'organisation que je fus le premier à
» proclamer comme le plus rationnel et le plus complet,
» n'avait à mes yeux que l'inconvénient de retarder la
» réalisation d'un progrès, d'un bien immédiatement
» possible, pour l'espoir à venir d'un mieux. Et en
» effet les choses en restèrent là jusqu'au 26 septembre

(1) Même délibération.

(2) Rapport du 18 janvier 1834 à la Société d'agriculture, sur la nécessité d'une organisation nouvelle et conforme au but de sa décision du 20 avril 1833.

(3) « Il faudra, disais-je alors, que votre société, pour satisfaire
» au double point de vue scientifique et pratique, puisse agir et se
» développer largement, soit en s'occupant des sciences et des
» inductions qu'on en peut tirer, soit en soumettant par des essais
» les procédés nouveaux au tribunal de l'expérience. Elle devra
» montrer, en un mot, d'un côté la science et sa voix consultative, de
» l'autre l'expérimentation et l'industrie. »

» 1835, où, sur ma provocation, l'ancien noyau de la
» commission accru de quelques membres se con-
» stitua en Société géologique du Doubs. Le 29, elle
» jeta dans une délibération les bases de ses statuts,
» et désigna une commission pour leur rédaction défi-
» nitive. En octobre suivant, et depuis à plusieurs
» reprises, des réunions et des explorations collectives
» ont eu lieu; le nombre des membres s'est accru, les
» statuts ont été rédigés, de manière à permettre non-
» seulement de réunir en faisceau les études des per-
» sonnes s'adonnant spécialement à la science, mais
» encore de donner accès avec ordre et mesure, à
» l'appui et au zèle de tous les hommes dévoués, et
» aux efforts même des jeunes gens qui ne font que
» s'initier à l'étude des sciences d'observation. Mais il
» manquait encore à la Société nouvelle, pour se pro-
» duire d'une manière active et palpable, un local pour
» ses réunions, puis surtout un membre qui, par sa
» position et par son aptitude spéciale, pût dignement
» remplir les fonctions de secrétaire. Nous savons que
» M. le Préfet du département, qui ne néglige rien de ce
» qui peut être utile au pays, doit s'occuper de l'appro-
» priation d'un local; et quant au choix d'un secrétaire,
» l'arrivée à Besançon d'un jeune ingénieur des mines,
» qui range, parmi les obligations de son service qu'il
» compte déjà remplir avec le plus de zèle, celles de
» s'occuper de la géologie du pays, lève péremptoi-
» rement cette difficulté. Nous touchons donc à une
» organisation telle que la demande M. Beneyton, au
» moyen de laquelle toutes les découvertes locales
» viendront naturellement s'élaborer sous l'appui d'un
» examen consciencieux et se réunir par une coordi-
» nation unitaire.

» Le coloriage de la carte géologique du Doubs s'est
» étendu chaque année, depuis que le Conseil général

» du département a fait voir qu'il savait parfaitement » entrer à propos dans la voie des progrès réels, en » affectant chaque année un crédit de 600 fr. pour cet » objet. Nous avons lieu d'espérer que la publication, » chaque jour attendue de la nouvelle carte topogra- » phique, hâtera ce travail, et qu'il marchera rapidement » à son terme. Enfin, quant à la création d'une salle de » collection générale et appliquée, je prierai demain les » Sections d'entendre, si le temps le permet, la lecture » d'une proposition faite à cet égard en 1839 au » Conseil général, et la délibération à laquelle elle a » donné lieu. »

M. le docteur Bonnet communique le résultat de ses expériences sur la préparation des bois par la méthode de M. Boucherie. La lecture de son mémoire en séance publique est adoptée.

Les sections se réuniront demain à 6 heures et demie, afin d'avoir le temps d'entendre :

1°. M. Passot dans ses observations sur l'emploi du frein ;

2°. Le système de M. Morin contre l'hypothèse des soulèvements des montagnes ;

3°. La lecture de M. Parandier relative à la création d'une salle de collections de géologie générale et appliquée pour le département du Doubs.

---

7 septembre 1840.

La parole est à M. Passot. La conviction de l'honorable membre est que le frein de Prony ne donne pas dans certains cas la valeur totale de la puissance disponible, et, pour expliquer son opinion, il cite les roues à augets. Suivant lui, la puissance du cours d'eau

est partagée en trois parties : la première, usée par les fuites et les résistances passives de toutes espèces; la deuxième, utilisée par la roue; la troisième, conservée par l'eau et perdue pour l'effet utile. C'est une partie de celle-ci que, suivant lui, certaines roues hydrauliques peuvent utiliser, sans que le frein la fasse connaître. Le développement complet de son opinion demandant beaucoup de temps, quelques membres désirent entendre M. Passot, qui se met à leur disposition immédiatement après la séance.

M. Morin expose ses théories sur les phénomènes géologiques, pour lesquelles il prétend expliquer tous les faits que nous offre actuellement le relief de la terre sans admettre ni soulèvements ni affaissements partiels et affectants des directions particulières.

Sa théorie consiste principalement à admettre l'existence antérieure à tout dépôt sédimentaire, d'îlots granitiques plus ou moins allongés suivant les directions principales que M. Elie de Beaumont a reconnues pour diverses chaînes ou systèmes de chaînes de montagnes, et à expliquer la direction des dépôts de sédiment qui constituent la ceinture de ces îlots, par l'effet des marées et des vents sur les divers points de la surface du globe.

La stratification très-inclinée et quelquefois même verticale qu'on remarque fréquemment dans des terrains secondaires, n'est suivant lui qu'un résultat analogue aux incrustations sédimentaires qui s'appliquent contre les parois, quelqu'inclinées qu'elles soient, des vases renfermant des dissolutions de sels cristallisables. Il explique aussi l'inclinaison des grands axes des sphéroïdes allongés qui existent dans des couches verticales ou fortement inclinées, en admettant que le dépôt de ces sphéroïdes a eu lieu par un déversement qui a fait basculer les grands axes.

Il développe d'après ces idées générales le mode d'explication qu'il admet pour les formations secondaires, tertiaires et modernes, et regrette de n'avoir pas le temps d'entrer dans de plus grands détails.

Plusieurs membres présentent à M. Morin de sérieuses objections auxquelles l'heure avancée de la séance ne lui permet pas de répondre avec les développements convenables, mais il promet de le faire dans une *notice* dont l'impression sera proposée au Comité de rédaction du Congrès.

M. Parandier cède le fauteuil et prend la parole pour rendre compte du point où en est la création d'une salle de collection de géognosie générale et usuelle du Doubs. Il rappelle qu'en 1838 il était sur le point de provoquer vivement cette création, et la désignation, comme conservateur, du géologue Renaud-Comte, déjà attaché au coloriage de la carte géologique, lorsque ce dernier qui, dans ce but, était venu à Besançon, fut atteint de nouveau de la maladie qui le conduisit au tombeau. Mais Renaud-Comte n'oublia pas, dans ses derniers moments, la science qu'il aimait tant depuis plusieurs années; il exprima le désir que ses collections fussent offertes au département par sa famille, qui a fidèlement rempli ce vœu en 1839. M. Parandier fit alors, sur cette offre et sur les recherches de Renaud-Comte, un rapport qui fut appuyé au Conseil général par M. Singier, ami de la famille Renaud-Comte, et membre du Conseil, et formula en même temps lui-même la proposition suivante.

« La famille du médecin Renaud-Comte offrant au » département les collections géologiques qu'il a laissées, » je viens moi-même offrir celles que je possède, dans » l'espoir que, réunies aux premières, elles détermi- » neront, comme j'en avais formé le projet l'an der- » nier, de concert avec lui, la création d'une salle de » collection de géognosie générale et usuelle pour le » département du Doubs.

» Celles que je présente immédiatement se com- » posent :

» 1°. D'une suite arrangée par groupes, de tous les » étages des terrains jurassiques et liassiques, de 1,500 » à 2,000 échantillons;

» 2°. D'une collection des terrains tertiaires des en- » virons de Paris classés méthodiquement, et d'environ » 250 échantillons;

» 3°. D'une collection des diverses espèces de mi-
» nerais de fer du Doubs;

» 4°. D'une collection des terrains primordiaux et
» secondaires inférieurs du bassin du Doubs;

» 5°. D'une collection de toutes les roches du Doubs
» propres à donner par la cuisson des chaux et ciments
» hydrauliques.

» Une fois la salle organisée, je pourrai offrir encore
» une collection complète de tous les terrains juras-
» siques, liassiques et crétacés des environs de Be-
» sançon, rangés avec soin par divisions et subdivisions,
» selon leur ordre de superposition, collection propre
» à servir de type ou repère géognostique pour l'étude
» de la géologie et de la paléontologie jurassique.

» Mais les collections départementales, ayant princi-
» palement un but d'application, devront renfermer des
» séries spéciales de toutes les roches (1) utilisées et
» utilisables dans les constructions civiles, dans les
» arts, dans l'industrie, dans l'agriculture.

» On devra donc y former, outre la grande collection
» générale où seraient classés par ordre d'âge toutes les
» roches et fossiles qui les caractérisent, des collections
» particulières,

» 1°. *Pour les travaux publics*, de toutes les pierres
» de construction, grès, gypses, pierres à chaux et sables
» employés dans les travaux des ponts et chaussées, de
» l'architecture et de l'industrie;

» 2°. *Pour l'industrie minérale*, de toutes les espèces
» de minerais et castines employés dans les hauts-
» fourneaux; des sables employés dans les fonderies;
» des combustibles fossiles, des terres, argiles, etc.,

(1) Le mot *roche* est pris ici comme plus loin, dans son acception générique, qui signifie aussi bien argiles, marnes, schistes, etc., que roc ou pierre dure.

» employés dans la fabrication des tuiles, des briques,
» dans les poteries et verreries;

» 3°. *Pour les arts*, des minéraux et pierreries
» utilisés dans les arts divers; des calcaires et marbres
» employés dans la sculpture et la décoration; des cal-
» caires propres à la lithographie, etc.;

» 4°. *Pour l'agriculture*, des gypses, marnes et
» schistes, servant ou pouvant servir d'amendement
» pour les prairies artificielles, etc., des diverses es-
» pèces de terres végétales, et détritus purs de sol
» vierge dont elles sont formées.

» Un tel ensemble de collections auxquelles tous les
» amateurs sérieux de chaque localité, les maîtres de
» forges et tous les industriels en général s'empres-
» seront d'adresser leur tribut, constituera la statis-
» tique vivante et progressive de toute la richesse
» minérale virtuelle et effective du département. »

Ici M. Parandier interrompant sa lecture se contente de donner l'analyse de la suite de cette proposition. Dès l'année 1829, il avait déjà formulé au chef de son administration un programme d'essais à faire, desquels seraient résultés des tableaux qui, avec les indications déduites de la carte géologique, eussent constitué la *géognosie usuelle* de l'ingénieur.

Le bulletin de 1830 de l'Académie de Besançon renferme une courte analyse des résultats déjà obtenus alors par M. Parandier, dans la recherche des pierres à chaux hydraulique, et l'application qu'il en faisait aux travaux du canal, sur l'étendue duquel il en reconnaissait alors l'existence qu'il a constatée depuis dans tout le département. On ne saurait douter du rapport qu'ont ces circonstances avec les progrès notables qu'on y a faits depuis lors dans l'art de choisir et de fabriquer les mortiers.

En 1832, M. Parandier appelait aussi, dans un

rapport, l'attention du Conseil général, et demandait qu'il affectât annuellement une somme de 300 fr. au moins, « à l'étude du gisement et de l'emploi utile des » roches dans le département. »

Après avoir donné quelques développements à ce sujet, et fait remarquer qu'en appelant l'attention du pays sur sa richesse minérale, on susciterait inévitablement des progrès analogues dans d'autres branches d'exploitation du sol, M. Parandier achève la lecture de sa proposition qui se termine ainsi :

« Voici les conditions auxquelles je désirerais voir » accepter par le Conseil général les collections que » j'offre au département :

» 1°. Il serait créé une salle de collection de » géognosie générale et appliquée, qui serait mise » sous la protection spéciale et la surveillance de M. le » Préfet.

» 2°. Le soin, l'agrandissement, la mise en ordre » des collections seront confiés à une commission » assistée d'un conservateur, et composée de cinq » membres, dont trois élus par la société géolo- » gique du Doubs, et les deux autres, membres du » Conseil général, désignés par le Préfet. Cette com- » mission présentera chaque année, au Préfet ou au » Conseil général, un rapport dans le but de faire con- » naître la situation de l'établissement et les secours » jugés nécessaires pour son maintien et son agran- » dissement.

» 3°. A la salle des collections serait contiguë une » pièce destinée aux réunions de la Société géologique » du Doubs, et aux cours de géologie générale ou » appliquée qu'elle jugerait à propos d'ouvrir.

» J'ose espérer que le Conseil général du Doubs, » qui fait preuve de tout l'intérêt qu'il attache aux » recherches que la création proposée a pour objet,

» en affectant chaque année une allocation de 600 fr., » pour la carte géologique, émettra les votes néces- » saires pour la réalisation d'un projet dont on ne » saurait contester l'utilité et l'importance pour les » progrès de l'industrie et de la richesse agricole de » nos contrées. » (Besançon, 3 septembre 1839.)

Délibération du Conseil général du Doubs, du 3 septembre 1839.

« Le Conseil accepte avec empressement l'offre » désintéressée que fait au département la famille de » feu Renaud-Comte, de la collection de fossiles et » minéraux faite par ce géologue distingué, puis des » mémoires qu'il a laissés. Les conditions mises par la » famille à cette offre, dont M. Singier, l'un des » membres du Conseil, s'est rendu l'interprète, seront » exactement remplies; leur but principal qui est de » conserver le nom et le souvenir d'un homme de » talent qu'animait l'amour de la science, étant aussi » celui que, dans cette circonstance, le Conseil désire » atteindre. Pour l'exécution de ces conditions, le » Conseil vote une somme de 1,000 fr., qui sera » inscrite à l'art. 19, chapitre 2, 2e. section du budget. » Il accepte encore avec reconnaissance l'offre que fait » M. Parandier, ingénieur des ponts et chaussées, de » donner de son côté la nombreuse et intéressante col- » lection géologique qu'il a formée, et qui, jointe à la » précédente et disposée suivant les vues qu'expose le » donateur, servira à acquérir la connaissance com- » plète de la géognosie du département. M. le Préfet » est prié de pourvoir le plus promptement possible aux » moyens de procurer un local convenable pour y » placer et classer ces collections. »

Après ces lectures, M. Parandier s'empresse de

prévenir une omission qu'il se reprocherait d'avoir faite, celle de rendre justice au zèle infatigable de M. Gevril, conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Besançon, qu'il engage le Congrès à visiter et où l'on trouve déjà une belle série paléontologique de nos terrains, rangée géologiquement. Puis revenant sur le projet de salles de collections géognostiques et industrielles, il indique quelques modifications qu'on pourrait apporter aux conditions formulées dans sa proposition, et fait espérer que M. le Préfet du Doubs ne tardera pas sans doute à se concerter avec le Maire de la ville de Besançon, où d'importants bâtiments sont sur le point d'être achevés, pour la réalisation du vote exprimé dans la délibération dont il vient d'être donné lecture aux Sections.

L'ordre du jour du 9 est fixé ainsi qu'il suit :

1°. Résumé des travaux publiés sur l'entomologie, par M. le docteur Martin ;

2°. Exposé de M. Buvignier sur la géologie du département des Ardennes.

---

8 septembre 1840.

Le Congrès s'est transporté ce jour aux grottes d'Osselle. Pendant cette excursion, M. Parandier a donné la description géologique et orographique des localités que l'on avait successivement sous les yeux. Les coupes qu'il a tracées sur l'ardoise, chemin faisant, et les développements qu'il a donnés, ont vivement intéressé les géologues du Congrès, qui l'ont prié d'en faire l'objet d'un mémoire qui trouvera sa place dans la seconde partie de cet ouvrage.

---

9 septembre 1840.

Présidence de M. PARANDIER.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. MARTIN lit une notice sur les naturalistes français qui se sont occupés plus spécialement de l'entomologie. Dans cet examen rapide, il apprécie leurs travaux, en tenant compte de l'époque à laquelle ils ont été publiés, ainsi que des avantages que la science en a retirés. De cet aperçu plein de sagacité, de précision et de justesse, il résulte que la France est un des pays les plus pauvres en faunes générales, et même qu'elle ne possède pas une seule faune locale de quelque valeur. M. MARTIN termine ainsi cet intéressant mémoire :

« En France il faut des nuances, et cela à tout prix; chacun veut décrire des espèces nouvelles, et y attacher son nom; chacun veut présenter aux yeux des savants des choses extraordinaires; des merveilles devant lesquelles les plus indifférents fléchissent le genou. Entraînés par cette idée, nos savants ont étudié les faunes de Madagascar, des Antilles, avec plus de soin et au détriment de notre faune française; il en est résulté que nous connaissons mieux l'insecte rare et inoffensif de telle contrée de l'Amérique, que la larve fatale qui, par milliers, détruit nos récoltes, nos forêts ou nos arbres à fruit dans les vergers qui ceignent nos maisons de campagne. »

L'auteur conclut qu'il faut appeler l'attention des entomologistes sur les richesses qui se trouvent autour d'eux, et que la Section doit les encourager d'une manière pressante, dans l'étude minutieuse de la faune de leur localité, envisagée dans un court rayon.

M. MARTIN cite avec éloge M. BERTHET, de Morteau, comme s'étant livré avec succès à des recherches de

cette nature; il rend compte du travail entomologique dont ce naturaliste a fait hommage au Congrès, et demande qu'une mention honorable soit votée à l'auteur de ce travail remarquable.

M. Parandier remercie, au nom de la Section, M. Martin de sa communication, et, dans une courte improvisation, il fait ressortir tout l'avantage que la science pourrait tirer d'études plus circonscrites, et de la formation dans chaque département, et même dans chaque arrondissement, de collections représentant uniquement les objets d'histoire naturelle de la localité.

M. Grenier, secrétaire, demande que la proposition d'imprimer un extrait du catalogue entomologique de M. Berthet soit faite à la commission de rédaction. Cet avis est adopté, et M. Martin est chargé de rédiger cet extrait.

M. Parandier, dans un rapport verbal sur la carte géologique d'Europe de M. Boué, fait remarquer qu'elle est surtout destinée à faire saisir d'un coup d'œil la disposition d'ensemble des grandes masses géologiques.

M. Jullien, de Paris, fait hommage à la Section d'une notice de M. Sauron sur les moyens de régler la navigation aérienne. Il rappelle à cette occasion les essais de Green, qui a tenté plus de 200 voyages aériens, fait celui de Londres à Coblentz, et doit entreprendre prochainement celui de New-Yorck à Londres. M. Jullien signale comme appartenant à cet habile aéronaute, la découverte de l'emploi des courants aériens pour se diriger dans l'atmosphère.

M. Buvignier a la parole pour un exposé de la géologie de la Meuse et des Ardennes :

Il décrit les terrains de transition qui occupent le nord de ce département; et, comme M. Dumont, dans

son travail sur la Belgique, il le divise en terrains ardoisier et anthraxifère, mais sans adopter exactement les mêmes limites que ce savant géologue.

Ces terrains se présentent en couches inclinées, contournées et souvent même repliées plusieurs fois sur elles-mêmes sans changement sensible d'inclinaison. Cette disposition tendrait à faire attribuer une puissance énorme à ces formations, lorsque l'on n'aperçoit pas les plis des assises et leur enchevêtrement, de telle sorte qu'il est souvent difficile de reconnaître les limites des divers étages, et même leur ordre de superposition. Celui que M. Buvignier, d'accord avec M. Dumont qui a étudié ces terrains sur un plus grand développement, est porté à regarder comme le plus ancien, se compose d'un groupe de schistes gris, bleuâtres ou verdâtres, empâtant de petits grains de fer oxidulé et quelques pyrites alternant avec d'autres groupes de schistes gris ou bleus, et des quarzites très-compactes généralement grisâtres ; et d'un autre groupe de schistes bleus, alternant avec des quarzites de roches porphiroïdes et d'autres, qui ont l'aspect de certaines diorites : toutes ces roches passent de l'une à l'autre par des nuances insensibles. Cet étage est très-développé entre Revin et Château-Regnaud. On y exploite des ardoises à Rimagne, Deville et Montherau.

L'étage moyen est presque entièrement formé de schistes bleus et de quarzites de même couleur, empâtant souvent des pyrites cubiques. Vers la partie supérieure on trouve des schistes violets et verts, avec des quarzites verts compactes, et quelques quarzites rouges passant au grès. Les schistes bleus sont exploités à Rimagne et à Fumay; les schistes violets fournissent les belles ardoises de cette localité.

L'étage supérieur renferme des schistes, des *grauwackes* et des quarzites avec tous les passages de textures

intermédiaires. Les roches sont de couleurs très-variables; quelques schistes gris ou noirs de cet étage sont imprégnés de calcaires et contiennent des nodules de même substance, ainsi que quelques bancs de calcaires noirs compactes et très-durs : on y rencontre quelques fossiles, mais mal conservés.

Sauf quelques exceptions vers les contournements des couches, tous ces terrains plongent au sud sous un angle rarement moindre de 20°., et qui se rapproche quelquefois de 90°. Ceux qui les recouvrent et que M. Buvignier rapporte à la formation anthraxifère (1), plongent généralement vers le nord. Ils sont aussitôt contournés, mais leur inclinaison est généralement plus faible, bien qu'en certains points on rencontre des couches verticales.

A la base de cette formation, on trouve un grès à gros grains de quarz et de feldspath, généralement blanchâtre et contenant des veines vertes stéatiteuses ; d'autres grès gris ou blancs à grain plus fin et des quarzites compactes, gris et noirs avec quelques lits fossilifères, moins compactes et peut-être imprégnés de calcaires : on y rencontre surtout des empreintes de *crinoïdes* et de *brachiopodes*. Ces diverses roches sont exploitées comme pavés. Elles alternent avec des schistes grossiers, terreux, à feuillets très-courts, et généralement verts ou rouges. On trouve aussi dans cet étage des *grauwackes*, d'un gris verdâtre, renfermant quelquefois de nombreuses empreintes de fossiles

(1) M. Dumont regarde la partie inférieure de ce groupe comme appartenant au terrain ardoisier. Nous n'avons rien vu dans le département des Ardennes qui puisse autoriser ce rapprochement. Mais nous devons dire que M. Dumont ayant observé ces terrains sur une plus grande étendue, il a pu rencontrer ailleurs des rapports qui nous ont échappé dans la partie que nous avons explorée. (*Note* de M. Buvignier.)

appartenant pour la plupart à la famille des brachiopodes (vireux, landrichamp, etc.).

Cette formation est recouverte par un étage calcaire (système calcareux inférieur de M. Dumont) dont la base consiste en schistes gris ou noirs calcarifères et contenant des lits calcaires irréguliers. Ces lits deviennent plus nombreux, plus réguliers, et à la partie supérieure on ne trouve plus qu'un calcaire noir fétide, compacte, très-dur, dans lequel il existe de vastes exploitations de marbre et de pierres de construction (Gives, le Mont-d'Or, etc.). Les bancs calcaires contiennent peu de fossiles; mais on trouve dans les schistes une grande quantité de *térébratules*, de *spirifères*, de *productus*, la *calceala sandalina*, des *cyatophillum*, des *calamopora* et beaucoup d'autres polypiers.

Les calcaires sont recouverts par des schistes ou plutôt des psammites grossièrement feuilletés (système quartzo-schisteux supérieur de M. Dumont). Ces schistes se développent surtout dans la Belgique. Ils contiennent vers la base quelques lits calcaires subordonnés. Les restes organiques y sont très-rares. On trouve cependant dans quelques localités de petites veines chargées d'empreintes de fossiles dont les plus remarquables sont un *trilobite*, des *brachiopoles*, des *univalves turriculées*, *etc.*

M. Buvignier regrette de n'avoir pas encore une connaissance suffisante des derniers travaux de MM. Sedgwich et Murchisson sur les terrains anciens de l'Angleterre, pour établir leurs relations avec ceux des Ardennes. Toutefois, il est porté à regarder les terrains qu'il a nommés *anthraxifères*, comme analogues *au système Devonien* des auteurs Anglais. La détermination des fossiles qu'il y a recueillis pourra décider cette question.

Rentrant ensuite dans la 4e. question du programme, M. Buvignier décrit les terrains jurassiques des Ardennes et du nord de la Meuse; il indique leur disposition à la surface du terrain ardoisier, et il établit dans la formation liassique six étages, savoir :

1°. Les grès et calcaires infra-liassiques ;

2°. Les marnes et les calcaires argileux à *gryphæa arquata;*

3°. Les calcaires sableux : formation dont la puissance paraît atteindre 100 mètres, et qui est composée de lits plus ou moins imprégnés de sable et alternant vers la base avec de petits lits siliceux jaunes vers la partie moyenne avec des bancs plus considérables de marnes sableuses, et redevenant quelquefois siliceux à la partie supérieure. Cet étage est caractérisé à la base par l'*ammonites Bucklandi*, et, vers les parties moyenne et supérieure, par la *gryphæa cymbium*, par des *spirifères*, *des bélemnites*, etc. ;

4°. Les marnes moyennes du lias : marnes grises contenant des nodules arrondis (ovoïdes des géologues de la Moselle), composées de couches concentriques d'argile et de fer hydraté et quelquefois carbonaté;

5°. Les calcaires ferrugineux du lias : formation très-puissante de calcaires de couleurs très-variables presque toujours dues à la présence du fer, souvent bigarrés de brun ou de verdâtre. Leur dureté et la texture varient aussi beaucoup : quelques couches surtout vers la base empâtent des grains de fer hydraté généralement anguleux et irréguliers;

6°. Les marnes supérieures du lias : argiles noirâtres, feuilletées, souvent pyriteuses et exploitées comme amendement. Elles sont caractérisées par des bélemnites, des possidonnies, l'*ammonites élégans*, et plusieurs autres, et des débris de poissons et de sauriens. On trouve quelquefois vers la partie supérieure

des ovoïdes ferrugineux, semblables à ceux des marnes moyennes.

Cette formation est recouverte par l'étage jurassique inférieur. Les formations argileuses de cet étage ayant disparu ou étant réduites à une épaisseur très-faible, il devient difficile d'en subdiviser les formations calcaires. L'oolithe inférieure se compose de couches calcaires jaunâtres ou grisâtres à texture terreuse plus ou moins compacte, de dureté variable et contenant surtout vers la base des oolithes ferrugineuses. Quelques bancs sont oolithiques, d'autres sublamellaires, d'autres passent à la lumachelle. Cette formation contient une grande quantité de fossiles appartenant aux genres *phalodomiesastarte, avicule, peigne, huître, térébratule, pleurotomaire, ammonite, bélemnite,* etc. Vers la partie supérieure on trouve une petite couche argileuse noirâtre avec *ostrea acuminata*, des avicules et des térébratules. Cette couche, difficile à observer à cause de son peu d'épaisseur, paraît représenter le *fullers-earth;* les calcaires qui la recouvrent et qui sont très-puissants varient dans chaque localité. Vers l'ouest, ce sont souvent des calcaires blancs, crayeux, plus ou moins durs, dont quelques bancs deviennent siliceux. On y trouve de nombreux fossiles, entre autres des *nérinées*, des *astartes,* des *natices,* la *terebratula telaædra*, etc. Ailleurs, ces calcaires sont oolithiques; vers l'est ils deviennent sableux, schistoïdes et d'un blanc moins éclatant; et tout-à-fait à l'est du département, ils redeviennent oolithiques ou terreux. On trouve çà et là dans toute la formation quelques bancs coquilliers.

Au-dessus de ces calcaires blancs qui représentent la grande oolithe, on en trouve d'autres, tantôt oolithiques, à grains généralement assez gros, tantôt terreux, grisâtres ou jaunâtres, grossièrement feuilletés et sou-

vent en petits lits séparés par des veines marneuses grises. Cette formation correspond sans doute au groupe du *forest marbre* et du *cornbrash*.

L'ordre du jour pour la séance du 10 est ainsi fixé :

1°. Suite de la communication géologique de M. Buvignier ;

2°. Comparaison des terrains décrits par M. Buvignier, avec ceux des chaînes du Jura, par M. Parandier ;

3°. Divers rapports.

---

10 septembre 1840.

Présidence de M. Parandier.

M. Buvignier a la parole pour continuer son exposé de la géologie du département des Ardennes.

Il rappelle d'abord en quelques mots ce qu'il a dit sur les dernières assises de l'étage inférieur, qui renferment comme fossile caractéristique l'*ostrea Knorii* dans les lits marneux ; et le *pecten fibrosus* dans les lits calcaires, etc.

Immédiatement au-dessus, il a observé le minerai oxfordien *à grains oolithiques noirâtres*. Il signale parmi les fossiles qu'on y observe des vertèbres de crocodiles ou sauriens.

Une puissante couche marneuse surmontée de bancs calcaires marneux qui croissent en nombre et en puissance à mesure qu'on s'élève, recouvre le minerai. La *gryphæa dilatata* caractérise ce groupe oxfordien, la *griphæa gigantea*, le *rhodocrinites echinatus* y existent moins fréquemment.

Ici, dans l'ensemble des assises superposées à ce groupe, on remarque surtout un banc renfermant 82 pour °/₀ de silice soluble dans la lessive de potasse (fait très-curieux), et environ 6 pour °/₀ de magnésie.

L'assise précédente et un minerai oolithique rougeâtre supérieur paraissent constituer dans les Ardennes l'équivalent géognostique du terrain de chailles de la Haute-Saône et du Jura. Tous les fossiles qu'on trouve dans celui-ci et même une partie de ceux de l'oxfordclay et du coral-rag s'accumulent dans celui-là. Le nombre des espèces qu'il renferme ne s'élève pas à moins de 180 en *anélides*, radiaires et mollusques, parmi lesquels le plus abondant et le plus caractéristique est le *rhodokrinites echinatus;* on y trouve aussi les *ammonites Lamberti, cordatus, armatus,* la *gryphæa gigantea,* plusieurs espèces nouvelles. Enfin M. Buvignier y a trouvé une vertèbre de saurien.

La consistance pétrographique de ce minerai oolithique est variable : tantôt dur, tenace et propre aux bâtisses; tantôt marneux, tendre, plus ou moins altéré et abondant en oolithes ferrugineuses, et alors exploité pour les hauts fourneaux; tantôt presque entièrement privé de ces oolithes comme aux environs de Verdun.

La puissance totale de l'ensemble des assises depuis le minerai noir inférieur jusques et y compris le minerai rouge supérieur est évaluée à 140 mètres environ.

Sur ce dernier repose une première assise formée de bancs remplis de fossiles à l'état de débris, principalement d'*encrines*, d'*astrées*, d'*apicrinites*, variable dans sa puissance, laquelle diminue ou augmente au profit ou au détriment de celle qui lui est superposée, et qui se compose d'un calcaire où l'on trouve encore en position normale de nombreux polypiers à l'état de calcaire saccaroïde, des *bivalves* fragiles, des *cerites*, des *crustacées*, *tritons*, *astrées*, *nérinées*, *turbo-princeps*, *etc.* Les assises précédentes sont subordonnées à un calcaire généralement blanc crayeux, le plus souvent fissuré dans le sens de la stratification et divisé en couches de peu d'épaisseur. On y remarque quelques

ossements de sauriens, des empreintes végétales de *fougères*, d'*amia*, de *conferves* et des lits minces de silex parsemés de nodules de ce minéral.

M. Buvignier fait remarquer qu'à partir de l'assise précédente, en remontant, on commence à rencontrer des *exogires* et autres fossiles qui se rapportent bien plus à l'étage supérieur du Jura qu'au coral-rag; d'où il conclut avec raison, comme M. Parandier l'a fait lui-même (1) pour la Meuse et le Jura, que l'assise marneuse à astarte qui repose sur le calcaire blanc crayeux doit être plutôt rattachée aux étages supérieurs qu'à l'étage moyen; il y a trouvé une *ostrea deltoïdea*, circonstance qui confirme cette opinion.

Cette assise marneuse est surmontée d'un calcaire oolithique miliaire, puis d'une nouvelle couche de marne subordonnée à des bancs de lumachelle d'*exogira bruntuntana*, puis de calcaires compactes à astartes.

Au-dessus de ces dernières il a observé une couche marno-calcaire irrégulière, renfermant des *pterocerus oceani*, *ponti*, *accinus obscurus*, qu'il annonce n'être autre chose qu'un *cardium*, et qui est surmontée des marnes de *kimneridge* avec leurs lumachelles et leurs calcaires compactes pseudolithographiques.

La partie supérieure du portlandien est recouverte et masquée dans les Ardennes et les parties voisines de la Meuse par le dépôt du Gault et des Sables-Verts, dont M. Buvignier donne une description succincte conforme à celle que l'on possède sur ce terrain pour les départements de la Meuse, de l'Aube, etc.

M. Parandier, cédant le fauteuil à M. Renaud, prend la parole.

(1) Dans sa coupe générale des terrains compris entre Vitry-le-Français et Toul, sur la ligne du canal de la Marne au Rhin.

Après avoir fait remarquer la coïncidence des observations de M. Buvignier avec la coupe qu'il a donnée des terrains de la vallée de la Marne, de l'Ornain et de la Meuse, dans son mémoire inséré dans les *Annales des ponts et chaussées* (janvier et février 1840), il développe d'abord, pour les départements de la Meuse et de la Haute-Marne, la superposition des terrains dans l'intervalle qui sépare les parties supérieures du Kimneridge-Clay des Sables-Verts du Gault, intervalle que M. Buvignier n'a pas eu occasion d'étudier. « Au-» dessus des assises pseudolithographiques se présentent » encore, dit M. Parandier, un ensemble de calcaires » compactes plus durs, plus tenaces, en bancs plus » puissants, et que j'ai désignés sous le nom de *port-» landien* inférieur; ils sont séparés des calcaires ca-» verneux (*portlandiens* supérieurs), par une assise » composée de deux ou trois bancs blancs tendres » régnant constamment vers le sommet des plateaux » depuis Bar-le-Duc jusqu'à Naix, rive gauche de » l'Ornain, et exploitée sur toute cette ligne comme » pierre de taille, dans de belles carrières à Beauregard, » Trouville, Ligny, Nain, etc. » M. Parandier décrit ensuite successivement la série des assises jusqu'aux argiles du Gault et de la craie marneuse, et ajoute : « Il résulte de ce qui précède, que la pierre verte de » Trémont, que j'ai signalée comme une dolomie, et » avec raison, ainsi que l'a prouvé l'analyse que j'en » ai faite, est interposée dans les calcaires portlan-» diens supérieurs, et que les calcaires oolithiques du » Barrois (carrières de Brillon, Ville-sur-Seaux, Sa-» vonières), se rattachent aux portlandiens et non » au terrain neucomien, comme l'avaient supposé (1)

(1) Voir le mémoire de M. Thiria, sur les gites de minerais de fer de la Haute-Marne (*Ann. des mines*, 3e. série), et les discussions sur ce sujet (*tome* XI *du Bulletin de la société géologique de France*).

» quelques géologues, et qu'ils en sont même séparés » par une formation que je regarde encore comme dis- » tincte, et dans laquelle on exploite dans la Haute- » Marne le minerai de fer géodique.

» Le neucomien inférieur, dont je viens de développer » la constitution géognostique, me paraît même très- » bien séparé du minerai de fer géodique. Sur ce point, » je serais parfaitement d'accord avec M. Cornuel de » Vassy, qui voudrait rapporter ce groupe à l'iron-sand » des Anglais. »

Cette dissertation de M. Parandier, appuyée de coupes prises par lui, en 1838, dans les diverses carrières de Cheminon-la-Ville, de Brillon, de Soiru, Ville-sur-Seaux, semble ne pas laisser de doute sur la distinction des terrains dont il vient d'être question.

M. Parandier vient ensuite au but principal de sa communication, la mise en rapport des terrains décrits par M. Buvignier et des formations qu'il vient de décrire lui-même avec ceux qu'on observe dans les chaînes du Jura. Il fait d'abord remarquer que la coupe générale qu'il a donnée dans son mémoire déjà cité, sur la succession des terrains jurassiques compris entre Vitry et Toul, s'accorde parfaitement, sauf quelques accidents peu importants, quand il s'agit d'établir un parallélisme comme celui dont il s'agit, tant avec celle décrite par M. Buvignier pour le département des Ardennes, qu'avec celle des étages correspondants des chaînes du Jura, corrélation qu'il a du reste déjà signalée dans le mémoire ci-dessus mentionné.

Quant à l'étage inférieur, M. Parandier appelle particulièrement l'attention sur la coïncidence et le parallélisme remarquables dans les deux contrées, 1°. des assises supérieures caractérisées par le *pecten fibrosus*, l'*ostrea Knorrii*, la *terebratula digona*, qu'il regarde comme l'équivalent géognostique du *cornbrash* des

Anglais; 2°. des assises moyennes à *ostrea acuminata*, et enfin des calcaires ferrugineux qui forment la base de l'étage dans les deux localités.

Le lias coïncide dans les deux contrées pour le grès infra-classique et le calcaire à gryphites; mais il ne présente pas un syncronisme analogue pour ses diverses assises supérieures. Au lieu de la puissante formation de sable et de bancs de grès superposés aux calcaires à gryphites dans les Ardennes, le Jura présente de puissantes assises marneuses avec des alternances de bancs marneux calcaires ou des sphéroïdes et des amas de bélemnites et de fossiles identiques ou analogues à ceux du grès des Ardennes, telle que la *gryphæa cymbium*.

Il est à remarquer toutefois que ces marnes, et surtout les calcaires, ont un *facies* sablonneux, et que l'analyse y fait découvrir en effet, par décantation, une certaine proportion de sable fin siliceux.

Dans le Jura on remarque généralement au-dessus des calcaires et *sphéroïdes* à bélemnites, une puissante assise de marne micacée, renfermant de nombreuses bélemnites, ammonites, etc., et quelquefois un minerai oolithique très-analogue à celui de l'oolithe ferrugineuse de l'étage inférieur, le tout surmonté des schistes bitumineux avec leurs minces lits de calcaires fétides, tandis que, dans les Ardennes, le même schiste, avec les mêmes caractères, se trouve placé immédiatement sous l'oolithe ferrugineuse de l'étage inférieur, et que le minerai de fer liassique ne s'observe qu'entre les schistes et une puissante assise de marne avec sphérites à sa partie supérieure, et désignée sous le nom de marne à ovoïdes par les géologues de la Moselle. L'incoïncidence de syncronisme des assises se remarque donc surtout pour les schistes qui existent immédiatement à la base de l'oolithe inférieure et ferrugineuse dans les Ardennes, tandis que chez nous ils en sont séparés par

une puissante assise marneuse remplie de bélemnites, de petites ammonites, de *trochus*, *nuculla*, *ammonites valcotii*, etc., et par le *marly-sand tone*.

Mais, en somme, le syncronisme de l'ensemble du terrain ne saurait soulever le moindre doute.

Cette dissertation, qui a paru captiver l'attention des Sections réunies, et des membres de celle d'agriculture, déjà présents pour la séance qui allait s'ouvrir, étant terminée, M. Parandier reprend le fauteuil et donne la parole à M. Hippolyte Renaud pour rendre compte de l'examen qu'a dû faire la commission dont il fait partie, du *mémoire sur la poussée des voûtes*, et de la notice sur *l'art de conduire les ballons*, communiqués aux Sections réunies.

« L'auteur du mémoire sur la poussée des voûtes, dit M. Renaud, se propose de déterminer les épaisseurs à donner aux pieds-droits, dans une série d'hypothèses qu'il fait sur leur hauteur ainsi que sur la forme et les dimensions des voûtes qu'ils doivent supporter; on trouve en effet, dans le mémoire et dans les épures, l'indication des épaisseurs à donner dans les divers cas; mais il a été impossible à la commission de découvrir comment l'auteur prétend obtenir les épaisseurs, qui, du reste, pourraient réussir dans l'exécution au moyen d'une formule dynamique qu'il donne comme l'expression de sa théorie, mais qu'il manie d'une manière si étrange, que la commission n'a pu s'empêcher d'en conclure que l'auteur n'a point une connaissance suffisante de la science dont il a voulu se servir. »

Quant à la notice sur l'art de conduire les ballons, ce n'est que l'annonce d'un procédé que l'auteur ne fait point connaître, et sur lequel la commission ne peut émettre aucune opinion.

Après cette communication, un membre de la Section

d'agriculture fait remarquer que l'heure est très-avancée. M. le Président, qui se proposait de soulever une discussion sur la 5e. question du programme de la 1re. Section, qu'il avait eu déjà occasion de traiter au sein de l'Académie de Besançon (séance du 28 avril 1831 (1)), se contente de développer quelques considérations générales sur les particularités que présentent, sous le rapport stratigraphique, les coupes géologiques des environs de Besançon et de la contrée en général, et qui rendent plus difficile et moins certaine que dans d'autres contrées, la solution des questions du genre de celles dont il s'agit. A cette courte dissertation, M. le Président fait succéder un résumé rapide de l'ensemble des discussions qui ont eu lieu au sein des deux Sections réunies, et de leurs principaux résultats.

Sur la proposition de MM. Beneyton et Pourcy, des remercîments sont votés au Président et aux Secrétaires. M. Parandier, de son côté, témoigne combien il a été sensible à la bienveillance des deux Sections, et en particulier des membres du bureau, dont le zèle, joint à la bonne tenue des discussions, a rendu ses fonctions faciles; puis il annonce la clôture des travaux, et lève la séance.

Le Président,
PARANDIER.

Les Vice-Présidents,
MARTIN. DESFOSSES.

Les Secrétaires,
GRENIER. REYNAUD-DUCREUX.

(1) Voir la note A du bulletin de la séance publique du 28 janvier 1833.

DEUXIÈME SECTION.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Séance du 2 septembre.

Les membres de cette Section se sont réunis sous la présidence de M. le Professeur Bourgon, Secrétaire général du Congrès, pour procéder à la nomination d'un Président et de deux Vice-Présidents.

Le scrutin a donné, pour résultat, M. de Magnoncour, Président ; MM. Bonnet et Cheveraux, Vice-Présidents.

M. H. Renaud est prié de remplir les fonctions de Secrétaire en remplacement de M. Bretillot, membre du Conseil général du département dont la session vient de commencer.

M. le docteur Bonnet est invité à faire connaître ses observations sur l'état de l'agriculture en Franche-Comté :

1°. On reconnaît dans la province une tendance au progrès, mais elle est plus ou moins manifeste d'un département à un autre. Celui du Doubs, le moins favorisé de la nature, est plus avancé que ceux de la Haute-Saône et du Jura. Cet avantage est dû à l'incessante activité de l'administration en faveur de l'agriculture, à la publication d'ouvrages mis à la portée des cultivateurs, aux travaux des Comices, et à l'enseignement répandu parmi les propriétaires-cultivateurs qui chaque jour acquièrent des connaissances qu'ils mettent à profit dans l'exercice de leur belle et utile profession.

2°. Quel est le progrès agricole depuis 20 ans?

Autrefois on n'apercevait aucune amélioration agricole, si ce n'est sur quelques points de la province. Cependant Busy, Fertans, Cuse et d'autres communes donnaient déjà l'exemple de cultures nouvelles; on y faisait des prairies artificielles; mais ce qui se passait dans ces localités trouvait peu d'imitateurs. Les choses ont heureusement changé, car on rencontre aujourd'hui le trèfle, la luzerne et le sainfoin cultivés en grand selon le climat, dans toutes les régions du Doubs. Les racines fourragères commencent à être appréciées par nos cultivateurs. Il en est de même de toutes les plantes nouvelles qu'on leur présente; dès qu'on leur en a fait connaître l'utilité, ils font des essais qui, jusqu'à présent, ont toujours été satisfaisants. Les betteraves, les carottes, le madia sativa, le chanvre de Piémont, etc., ont prospéré cette année, malgré la sécheresse du printemps.

3°. Les espèces bovine, chevaline et ovine sont-elles améliorées?

L'espèce bovine intéresse d'une manière spéciale le département, qui produit une grande quantité de fourrages. Aussi s'est-elle presque doublée, et les individus sont beaucoup plus beaux qu'il y a 20 ans. On doit attribuer cette amélioration à l'accroissement des ressources fourragères. D'où l'on doit conclure que, pour atteindre à un perfectionnement encore plus grand, il faut tâcher d'obtenir une plus grande quantité de fourrages de toute nature.

Une autre circonstance favorable à l'amélioration de la race bovine dans notre pays, c'est le parti que l'on tire du lait dans nos fromageries : or, le lait ne s'obtient qu'à l'aide des fourrages; il faut donc pousser aux fourrages, quand l'on désire tirer, par le moyen des fromages, les plus grandes ressources : au reste, l'é-

mulation se joint à l'intérêt particulier pour arriver au succès.

L'espèce chevaline s'est à peine soutenue dans notre province; on y trouvait il y a 20 ou 30 ans d'aussi beaux chevaux que maintenant. Ceux que l'on tire de nos montagnes sont, comme l'on sait, très-propres à tous les gros services. Ceux du val de Lômont, moins corsés, ont des formes plus gracieuses et conviennent pour le service des messageries et des diligences. Les parties basses ne fournissent pas d'aussi bons chevaux; ceux que l'on y voit sont la plupart ruinés par la mauvaise nourriture et l'excès de travail.

On doit peu compter sur l'amélioration de l'espèce ovine dans notre province, qui présente peu de localités favorables à son éducation. D'ailleurs si, comme on peut l'espérer, nous touchons au moment où le droit de vaine pâture sera réglé de manière à ce qu'il ne soit plus un obstacle au développement des cultures utiles, et si l'on parvient à tirer un meilleur parti des parcours communaux, les troupeaux de moutons qui, pour prospérer, ont besoin du grand air, ne pourraient plus aller à la pâture que sur les terrains des propriétaires, qui ne sont point assez étendus pour permettre d'en profiter.

L'espèce *sue* devrait être protégée dans notre département; c'est elle qui fournit la ressource presque unique d'alimentation culinaire dans nos campagnes. La race de Siam, importée chez nous, se croise avantageusement avec celle du pays.

4°. Quels sont les encouragements qui ont été accordés à l'agriculture jusqu'à ce jour?

Les intérêts agricoles ont été protégés chez nous, d'abord par la Société d'agriculture dès sa création, et par quelques primes accordées dans les arrondissements. Mais, depuis environ dix ans, des ouvrages

mis à la portée des cultivateurs ont servi à les éclairer. Ainsi une *Notice sur la culture des trèfles* en Franche-Comté, et un *Traité des engrais liquides* ont été publiés et distribués aux cultivateurs en 1835. Le *Manuel pratique et populaire d'agriculture* a été adressé gratis à toutes les communes du département (1). Le premier Comice, celui de Busy, a été organisé en 1836. Le retentissement de ses travaux a tiré le cultivateur de son apathie. Aussi ces institutions se sont multipliées et fonctionnent maintenant dans les intérêts de leur circonscription. Le gouvernement et le département leur accordent des secours qui sont employés en primes accordées aux propriétaires des plus beaux bestiaux, et en gratifications données aux domestiques des deux sexes qui font ou qui ont fait les meilleurs services chez les mêmes maîtres, au moins pendant cinq ans.

Des distributions de graines produisent les meilleurs effets, et nous sommes d'avis que c'est le meilleur moyen d'encouragement.

5°. Les assolements se sont-ils améliorés ?

L'assolement triennal, qui existe de temps immémorial dans notre département, durera longtemps encore, à raison de la difficulté d'en établir un autre. Le sol des sombres ou jachères qui ne donnait, il y a 20 ans, que peu de récoltes, en fournit maintenant d'abondantes, en fourrages, en légumes, en racines, etc. Cette amélioration continuera chaque année à se développer, jusqu'à ce qu'il ne reste pas un are de terrain improductif, comme on l'observe déjà dans les communes que nous avons citées plus haut.

(1) Ces divers ouvrages sont dus au zèle de M. le docteur Bonnet : *Note des Secrétaires généraux.*

6°. Comment traite-t-on les amendements et les engrais dans la province ?

Il résulte des détails donnés sur ce sujet, que les principaux amendements, tels que le gypse et la marne, sont employés convenablement dans le Doubs, mais qu'ils sont encore généralement négligés dans la Haute-Saône et le Jura. L'usage de la chaux est peu connu. Les cendres de lessive, recherchées par les habitants de la Haute-Bresse, produisent un excellent effet sur leurs terres argilo-siliceuses.

Les engrais du pays consistent dans les fumiers, assez mal soignés, à quelques exceptions près, qui ne datent que de peu d'années. On commence particulièrement dans nos montagnes à faire usage des engrais sous forme liquide. Les cultivateurs des environs de Besançon profitent du voisinage pour se procurer des engrais résultant des boues, immondices, plâtres, etc., qui abondent toujours dans les grandes villes ?

7°. Quel est l'état des fromageries ?

Cette industrie, très-ancienne dans nos hautes montagnes, s'est établie successivement dans les diverses communes, en descendant du côté de la plaine. Le nombre des *fruitières* (1) a, depuis 20 ans, plus que doublé dans le département du Doubs ; elles fournissent du fromage très-bon, façon gruyère. Cinq litres de lait donnent un demi-kilogramme de fromage ; il en faut de 25 à 30 pour fournir un kilogramme de beurre. Cependant, en remontant les chaînes du Jura, la partie butireuse devient plus considérable. Les fromageries présentent un bel exemple des associations agricoles utiles aux cultivateurs. Il est bien à désirer qu'il s'en établisse d'autres pour protéger les intérêts ruraux en souffrance.

(1) Terme du pays pour indiquer les *fromageries*.

8°. En quoi consiste l'enseignement de l'agriculture dans le pays?

L'enseignement est porté au sein des Comices où les cultivateurs se réunissent les dimanches, après avoir satisfait à leurs devoirs religieux. Le nombre de ceux qui assistent à ces réunions devient de jour en jour plus considérable. Des comptes rendus, qui s'impriment à des époques déterminées, font connaître les résultats obtenus et ceux que l'on espère encore. Ces petits écrits, envoyés à toutes les communes par l'administration, produisent un très-bon effet.

Il est décidé que dans la séance du 3 on discutera la première question du programme, sur la meilleure direction à donner au chemin de fer qui doit réunir la Saône au Rhin, en traversant la Franche-Comté; et s'il y a lieu, la 8e. du programme complémentaire ainsi conçue :

« Une nouvelle législation est-elle nécessaire pour » que le progrès agricole ne soit plus entravé par la » vaine pâture? De la vaine pâture, des restrictions à » y apporter, si la suppression est inopportune. »

Séance du 3 septembre.

Présidence de M. le docteur Bonnet.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

L'ordre du jour est l'examen de la question relative au projet du chemin de fer traversant la Franche-Comté.

M. Parandier, que ses fonctions d'ingénieur ont mis à même de voir et d'étudier les divers projets présentés sur cette nouvelle communication, les passe en revue successivement, et en signale les avantages comme les

inconvénients. Mais il s'attache d'une manière spéciale à celui qui paraît avoir réuni jusqu'à ce jour le plus de suffrages. D'après ce projet, le nouveau chemin formerait un embranchement de celui de Mulhouse qui est en cours d'exécution, partirait du point le plus rapproché de notre département, en traversant la vallée du Doubs, de Montbéliard à Besançon, puis celle de l'Ognon, de Recologne à Pontaillier, et opérerait, dans ce dernier lieu, la jonction avec le chemin projeté de Dijon à Lyon.

M. Parandier ne se dissimule pas la difficulté que présenterait l'exécution de ce chemin, surtout entre L'Isle et Besançon. Il convient qu'il faudrait souvent établir des tranchées, des souterrains et des ponts obliques. Mais il croit que ces considérations céderaient à la haute importance que doit acquérir une communication destinée plus tard à relier le Nord à la Méditerranée, le Danube à la Seine, l'Orient à l'Occident, et qui formerait, dès aujourd'hui, la route stratégique de l'est, en rattachant tous les points importants de cette frontière.

M. Morin présente des observations tendant à faire sentir le danger d'appeler les capitaux à l'exécution des lignes de chemins de fer, avant de s'être bien assuré que les avantages à recueillir seront en rapport avec les sacrifices. Il pense qu'il ne faut pas établir de chemins de fer, sans de grands motifs, dans les points où ils se trouveraient en concurrence avec la voie de communication par les bateaux à vapeur.

M. Parandier répond que le but des chemins de fer étant de transporter les masses, de rendre les masses voyageuses, la vapeur ne peut les remplacer sous ce rapport, et qu'ainsi la concurrence n'est point à craindre.

Après une nouvelle réplique de M. MORIN, la Section décide que, attendu son importance, la question sera représentée en séance publique.

M. PRATBERNON fait lecture d'un mémoire sur la 8e. question complémentaire relative à la vaine pâture.

L'auteur définit la *vaine pâture* et le *parcours*; puis il montre comment ces usages ont été exercés parmi nous depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, où ils commencent à être réglés par des lois, et où l'on peut s'affranchir de ces servitudes, en enfermant les propriétés que l'on veut en préserver.

M. PRATBERNON reconnaît les avantages de la vaine-pâture, à l'égard des prairies et dans les saisons où la sécheresse rend impossible la récolte.

D'un autre côté il en montre les inconvénients, quand elle a lieu pendant les pluies d'automne. Les pas des animaux s'impriment profondément dans le sol, et pendant trois ans l'herbe ne croît pas dans ces espèces de trou. La vaine-pâture détruit les canaux d'irrigation, les arbres plantés au bord des ruisseaux ou des chemins, etc. M. PRATBERNON signale d'autres abus, et montre que ces inconvénients ne sauraient être détruits par la vigilance des bergers, qui sont presque toujours des enfants ou des idiots. Des dangers plus grands sont indiqués par l'auteur, quand il envisage la conduite morale des jeunes gens appelés à garder le bétail de leur famille. Après avoir établi en quoi consiste la culture, il démontre que la richesse d'un village n'est pas dans ses communaux; il réfute les objections qu'on pourrait lui proposer, et surtout celle qui tend à supposer qu'on enlèverait le patrimoine du pauvre; il termine en ces termes :

« Conclurai-je à la suppression entière et soudaine de la vaine pâture? Non. D'abord elle soulèverait mille

émeutes; et des émeutes de pâtres, qui, pour être risibles, n'en compromettraient peut-être pas moins le pouvoir. Quand un siècle est en voie de progrès, les *réformes* graduelles et sages valent mieux que les *révolutions*.

» D'ailleurs la vaine pâture est déjà supprimée de fait dans les cantons où la jachère l'est elle-même, et leur état florissant entraînera promptement les autres : elle l'est, à peu près, dans les bois et les chemins; elle ne nuit pas sur les flancs et à la cime aride des montagnes, dans les friches, les landes, les bruyères, où elle n'empêchera pas de cultiver et de planter des bois, quand l'accroissement de la population en fera sentir le besoin.

» Dans nos prairies, la vaine pâture fait incontestablement du bien quand le sol n'est pas ramolli par les eaux; elle y ferait peu de ravages si le bétail était bien gardé.

» Ainsi, pour obtenir toutes les améliorations désirées par les agronomes, il suffirait d'une loi qui donnerait aux maires le droit et même l'ordre de suspendre la vaine pâture dans les prés où les pluies et les arrosements artificiels la rendraient dommageable, et dans les cantons en jachère, dont un tiers au moins serait ensemencé. Cette loi interdirait le parcours aux chèvres et aux moutons près des plantations; elle aurait un article qui déclarerait rachetables (comme on l'a fait pour les forêts) tous les droits de seconds fruits conservés ou aliénés par les communes sur les prés des particuliers, qu'on n'améliore jamais quand ils ont deux maîtres.

» Enfin la vaine pâture n'aurait lieu que sous la condition d'un pâtre communal bien rétribué et responsable, et sous la surveillance de bons gardes. »

L'auteur demande en conséquence que le gouvernement soit supplié de présenter une loi qui laisse aux

conseils municipaux de chaque commune rurale, la faculté de régler l'usage de la vaine pâture, dont l'interdiction absolue pourrait, dans certains cas, être préjudiciable aux cultivateurs.

Séance du 4 septembre.

Président, M. le docteur BONNET; M. RENAUD étant absent, M. le docteur PRATBERNON fait les fonctions de Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

L'ordre du jour est la continuation de la discussion sur la vaine pâture.

M. LECERF dit qu'aucune loi, ni ancienne, ni nouvelle, ne consacrant le droit de vaine pâture, une loi n'est point nécessaire pour l'abolir. Il ne s'oppose point à ce qu'on appelle la sollicitude du gouvernement sur l'objet en discussion; mais il suffirait, suivant lui, d'inviter les autorités locales à prendre, selon les besoins, les mesures les plus propres à protéger efficacement les bonnes cultures.

M. le conseiller BOURGON ne partage pas l'avis de M. LECERF : à son avis, la composition actuelle de la plupart des conseils municipaux ne permet pas d'espérer qu'ils prendront dans toutes les communes les mesures efficaces pour protéger les bonnes cultures; il n'y a qu'une loi qui puisse amener la suppression graduelle, mais complète de la vaine pâture.

M. PRATBERNON relit la partie de son Mémoire dans laquelle il établit que l'exercice de la vaine pâture est utile sur les prairies sèches.

M. le conseiller Bourgon combat cette assertion, et la Section consultée déclare qu'*elle considère comme nuisible aux intérêts ruraux toute vaine pâture, n'importe sur quelle terre et dans quel temps on l'exerce.*

M. Maitrot demande si l'on peut supprimer la vaine pâture sans indemniser les habitants qui ont le droit d'en jouir?

Un membre répond que ce droit étant réciproque, aucun individu ne pourrait prétendre à une indemnité de son voisin, et que d'ailleurs une mesure semblable serait un bénéfice pour tous, par la mieux value des produits ruraux de toute espèce.

M. Jullien expose l'utilité de formuler une proposition sur laquelle le Congrès émettra un vote.

Personne ne demandant plus la parole, M. le Président résume ainsi la discussion :

Le parcours qui s'exerce sur les propriétés particulières, ou sur les prairies naturelles, n'a que des inconvénients qu'il importe de détruire par tous les moyens possibles. Mais une loi sur cette matière, difficile à faire, serait encore plus difficile à exécuter dans certaines localités, parce que les mêmes besoins ne se font pas également sentir dans toutes les provinces. La vaine pâture n'existe pas en Normandie, où les propriétés sont entourées de clôture; elle est encore utile dans quelque partie du midi, à raison des nombreux troupeaux de moutons qui ont besoin du grand air pour prospérer. Ainsi la suppression brusque de la vaine pâture pourrait causer une grande perturbation dans une multitude de communes; il convient donc, pour le moment, de se borner à réclamer l'application des lois du 6 octobre 1791, sur la police rurale,

et du 18 juillet 1837, dont les dispositions laissent à l'autorité municipale le droit de régler le parcours selon les besoins des localités.

Toutefois, la Section émet le vœu que *le gouvernement et les chambres soient priés d'aviser aux moyens les plus propres à supprimer l'usage de la vaine pâture, contraire à tous les intérêts ruraux* (1).

L'ordre du jour du 5 appellera l'examen de la question sur les *banques locales*.

Séance du 5 septembre.

Présidence de M. Cheveraux.

L'ordre du jour était la discussion sur les banques locales; mais la présence de M. Désiré Ordinaire, qui ne pouvait donner que ce jour aux travaux du Congrès, a décidé la Section à s'occuper immédiatement de la question sur l'extinction de la mendicité.

M. Lecerf prouve d'abord que le moyen héroïque d'éteindre la mendicité est le refus absolu de toute aumône directe. Mais, ajoute-t-il, pour qu'un homme de cœur puisse être ferme dans ce refus, il faut qu'il ait la certitude qu'aucun besoin réel n'existe privé de secours.

L'honorable membre passe en revue les divers moyens

(1) Depuis la fin de la session du Congrès, M. Laurent, maire de Fertans, a adressé aux Secrétaires généraux différentes pièces relatives à la question de la suppression de la vaine pâture : ce sont des rapports au conseil municipal de sa commune et au préfet, ainsi que sa correspondance avec la Société d'agriculture de Besançon. Ces divers écrits, qui remontent à 1823, attestent le zèle de M. Laurent pour les progrès de l'agriculture : les Secrétaires généraux se plaisent à ajouter qu'il sait unir l'exemple au précepte.

employés pour secourir l'indigence, et démontre qu'ils sont insuffisants. Il demande que dans chaque commune tous ceux qui peuvent et veulent faire l'aumône, s'associent pour désigner un comité chargé de rechercher à domicile les nécessiteux, et de déterminer la nature et l'étendue des secours à accorder.

Dans la ville, le comité se subdiviserait en Sections, assez petites pour que l'on puisse bien connaître la position de ceux auxquels les secours seraient distribués : le comité centraliserait et régulariserait les opérations de l'association.

M. Lecerf pense que chaque commune agissant ainsi dans son ressort, indépendamment des communes voisines, et en dehors de l'influence du gouvernement, on parviendrait à éteindre la mendicité sans avoir à craindre les dangers de moyens analogues à la taxe des pauvres en Angleterre. Il conclut en demandant que la Section déclare que l'extinction de la mendicité lui paraît possible par les moyens précités.

M. Ordinaire approuve la proposition de M. Lecerf; il annonce que depuis quelque temps une association s'est formée à Besançon sur des bases à peu près semblables, dans le triple but, 1°. d'éteindre la mendicité; 2°. de donner un patronage aux enfants pauvres; 3°. de venir en aide aux jeunes libérés. L'association a obtenu les plus heureux résultats. M. Ordinaire se félicite surtout des avantages résultant de l'établissement d'une salle d'asile pour les enfants pauvres. Il fait des vœux, en terminant, pour que tous les établissements de bienfaisance de la ville unissent, pour régulariser cette association, leurs efforts et leurs moyens.

M. le conseiller Bourgon pense que l'extinction de la mendicité est possible dans les villes, où l'on dispose de moyens suffisants pour assurer l'exécution des règle-

ments. Mais les pauvres des villes refluent dans les campagnes, et là, il ne croit pas qu'il soit possible de s'opposer efficacement à la mendicité.

D'autres membres reproduisent diverses objections auxquelles répond M. LECERF, mais l'heure avancée oblige à renvoyer la discussion au lendemain.

Séance du 6 septembre.

Président, M. de MAGNONCOUR.

Le procès-verbal est lu et adopté.

On continue la discussion sur l'*extinction de la mendicité*.

M. le docteur BONNET pense avec M. le conseiller BOURGON que la suppression de la mendicité dans les villes n'aurait lieu qu'au détriment des campagnes. Il conclut à l'ajournement de toute décision, la mesure ne lui paraissant pas encore suffisamment étudiée.

M. JULLIEN : Il faut avoir une statistique exacte de la mendicité, indiquant toutes les causes de la misère. Mais elle ne peut être établie par l'administration qu'avec le concours de tous les bons citoyens, organisés en comités de secours, comme l'a demandé M. LECERF. La salle d'asile, prenant l'homme au berceau pour lui donner la nourriture et l'instruction, est un moyen puissant de moralisation. Les colonies agricoles industrielles seront le remède au danger des agglomérations de mendiants errants dans les campagnes : il a visité en Angleterre une colonie agricole qui a parfaitement réussi.

M. Cheveraux : Ce n'est pas le travail, mais la bonne volonté qui manque aux mendiants.

M. de Magnoncour cite le département des Vosges, où les comités sont organisés jusque dans les moindres hameaux, et où la mendicité est totalement inconnue. En général, dans les campagnes la gêne est commune, mais la mendicité est rare : les mendiants sont presque toujours des *mendiants voyageurs*.

M. le conseiller Bourgon : Le mal est dans l'immoralité des campagnes et dans l'impossibilité d'y établir une police sérieuse. Tant que l'on n'attaquera pas le mal dans sa racine, on n'obtiendra pas d'amélioration réelle. Un propriétaire ne pourrait refuser l'aumône sans être voué à l'indignation publique, quelle que fût d'ailleurs la pureté de ses motifs.

M. Pratbernon : L'organisation proposée est impossible dans les campagnes : déjà même dans les villes, elle a pour effet de faire accroître rapidement le nombre des pauvres, comme on en a l'exemple à Vesoul. Le nombre des membres des comités doit être restreint si l'on ne veut pas que, se reposant l'un sur l'autre du soin de surveiller les pauvres de leur quartier, ils négligent cette partie importante de leur devoir. La chose essentielle et dont on doit s'occuper surtout, c'est de l'éducation et de la discipline pour la basse classe.

M. Lecerf demande pour son plan l'approbation du Congrès, parce qu'il y trouverait un puissant moyen d'action pour sa réalisation. Il n'a pas voulu fixer le nombre des membres des comités, il doit être le plus faible possible, l'expérience le déterminera. Il désire, comme M. Bonnet, que l'association s'étende à tout

ce qui regarde la classe souffrante. Il trouve un moyen de discipline dans le refus de secours aux pauvres qui n'accepteraient pas les conditions proposées. Il pense que l'on peut organiser des Comités dans la campagne, et il cite en exemple le Calvados, où l'organisation a été tentée dans les villages, et où elle a réussi. Quant à l'objection que la question n'est pas assez élaborée, il déclare que l'on est riche en statistiques sur la mendicité; d'ailleurs, si ces statistiques sont insuffisantes, les comités présentent les seuls moyens de les compléter.

M. DE MAGNONCOUR croit l'organisation facile dans les villes et dans les campagnes; il faut trois choses pour l'extinction de la mendicité : secours aux invalides, travail aux valides, punition de tout mendiant.

La proposition de M. LECERF est mise aux voix et adoptée : elle est ainsi conçue :

La Section pense qu'il est possible d'éteindre la mendicité dans toute la France, en organisant dans toutes les communes, bourgs et villes, des associations libres de charité pour secourir et prévenir l'indigence.

La Section décide en outre que cette question sera soumise à la sanction du Congrès réuni en assemblée générale.

Séance du 7 septembre.

Présidence de M. DE MAGNONCOUR.

Le procès-verbal est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les *banques locales*.

M. le docteur BONNET demande l'établissement d'un comptoir d'escompte à Besançon.

M. DE MAGNONCOUR pense qu'une banque locale serait plus avantageuse, parce qu'elle emploirait les capitaux du pays. Mais, pour qu'elle offrît des garanties suffisantes, elle devrait être placée sous la surveillance de la banque de France.

Cette proposition ne peut être mise aux voix, vu le petit nombre des membres présents : elle sera discutée en séance générale.

M. VIANCIN donne lecture d'un Mémoire de M. MARQUISET (Alphonse), qui a fait de grandes plantations de mûriers sur le territoire de Besançon. Il résulte de ses observations que le revenu de 5 pour °/₀ des déboursés faits pour des plantations, y compris tous les frais et les intérêts, est assuré, quelle que soit l'espèce de mûriers qu'on ait choisie : seulement la jouissance de ce revenu n'arriverait qu'après 6 ans pour le mûrier noir, à la 9e. ou 10e. année pour le mûrier haute-tige ou mi-tige, et dès la 3e. année pour le mûrier têtard ou taillis ou en haie. La durée des arbres est en raison inverse de la précocité du produit.

Dans ce Mémoire, M. MARQUISET donne tous les détails de culture quant au choix des espèces, à la profondeur des excavations, à la nature du sol, etc. Il propose d'employer à la culture du mûrier les communaux improductifs ; il voudrait que le gouvernement prescrivît aux riverains des routes de les border de mûriers, soit en haies, soit de haute-tige, suivant l'importance de la communication. Il demande le vote du Congrès en faveur de ces propositions.

Après cette lecture, M. VIANCIN, qui a fait aussi une plantation de mûriers sur le territoire de cette ville, expose ses propres idées sur les moyens de faire prospérer cette culture dans le département. Il termine

en demandant que des fonds soient votés par les conseils municipaux et généraux, et même par le gouvernement, pour encourager l'industrie séricicole dans tous les départements de l'est, et favoriser dans les communes des établissements de magnaneries et de filatures banales.

M. Lecerf s'élève contre le danger des mesures administratives en faveur d'une industrie spéciale, à l'exclusion des autres. Il cite l'exemple des fâcheux résultats de ces encouragements pour la culture de la betterave, et déclare s'opposer au vote demandé au Congrès.

M. de Magnoncour considère la culture du mûrier comme étant d'un intérêt général, parce qu'elle tend à délivrer la France du tribut qu'elle paie pour se procurer des soies à l'étranger.

La proposition de M. Viancin est adoptée en ces termes : *On désire que, pour favoriser l'industrie séricicole, dans les départements qui en sont privés, et principalement dans les départements de l'est, les conseils municipaux, les conseils de département, et même le gouvernement accordent encouragement, aide et protection aux essais qui seront entrepris.*

M. Pratbernon aborde la question relative à la vente des communaux.

M. le conseiller Bourgon pense que les capitaux que l'on retirerait de la vente des communaux, seraient très-souvent dissipés sans fruit pour la commune. Il ne faut pas dépouiller la génération à venir. Pour tirer le plus d'avantages des communaux, il demande que la partie qui ne peut être livrée à la culture soit remise en forêts, et que l'autre partie soit amodiée à longs termes.

Il ne croit pas que les conseils municipaux des campagnes soient assez éclairés pour se déterminer à cette mesure; il désire que le gouvernement, agissant comme tuteur des communes, soit armé d'une autorité suffisante pour les y contraindre.

M. Pratbernon désire que l'on trace au gouvernement la marche à suivre dans les divers cas qui peuvent se présenter; il y a bien des espèces de communaux; la proposition sur laquelle on délibère devrait établir les principales distinctions.

M. le conseiller Bourgon, M. de Magnoncour et d'autres membres pensent que la proposition doit être faite dans toute la généralité possible, en laissant au gouvernement le soin d'entrer dans les détails d'exécution.

Après cette discussion, M. de Magnoncour rédige la proposition en ces termes :

Le Congrès émet le vœu que l'administration supérieure prenne des mesures, afin que les communaux ne soient plus livrés au pâturage, mais amodiés, soit pour boiser les parties non-susceptibles de culture, soit pour les cultiver à la charge de payer une rente à la commune.

Elle est mise aux voix et adoptée.

Séance du 9 septembre (1).

Présidence de M. Bonnet.

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. le docteur Bonnet lit une lettre de M. de Magnoncour, qui prie la Section de l'excuser s'il ne peut se présenter à la séance, à cause d'une légère indisposition.

M. le Président entretient ensuite la Section de quelques idées sur la 7e. question du programme, 2e. série, ainsi conçue :

Le moyen le plus sûr, le plus prompt et le plus puissant par ses bons résultats pour protéger l'agriculture, n'est-il pas une chaire d'agronomie par département, à la condition que le titulaire porterait, comme dans le Doubs, l'enseignement au sein des comices, c'est-à-dire, au milieu des cultivateurs, qui, par profession, sont appelés à appliquer les principes, les règles et tous les procédés de l'agriculture?

Les ouvrages publiés sur l'agriculture, les revues périodiques ne sont jamais à la portée de l'agriculteur. L'enseignement doit être donné au milieu des campagnes, et être facilement compris même des plus ignorants; ce n'est qu'ainsi que les explications peuvent être présentées, et les objections entendues; ce n'est qu'ainsi que la pratique peut marcher avec la théorie. Il vote pour que la question soit résolue affirmativement, et cette proposition est adoptée.

Le même membre traite la 9e. question (2e. série), qui est ainsi formulée : *Les chambres consultatives*

(1) La course aux grottes d'Osselle a empêché la 2e. Section de se réunir le 8 septembre.

d'agriculture, demandées au sein de la législature de 1840, seraient-elles d'une égale utilité dans tous les départements? Ne conviendrait-il pas d'ailleurs que le professeur d'agriculture eût la présidence du Comice, ou au moins en fît partie de droit, comme devant être parfaitement au courant des besoins et des ressources locales? Le projet de loi présenté ne laisse-t-il rien à désirer? M. Bonnet pense que les chambres consultatives d'agriculture ne pourraient être formées que de membres des conseils généraux et des conseils d'arrondissement; par conséquent ces conseils sont en mesure de rendre tous les services que l'on attendrait de ces chambres.

M. le conseiller Bourgon fait remarquer que la nécessité d'avoir des représentants à Paris même est tellement sentie, que beaucoup d'industries en entretiennent à leurs frais. L'agriculture devrait donc avoir près du gouvernement des délégués qui correspondraient avec les chambres consultatives des provinces. Ces chambres, lors même qu'elles seraient composées par le même mode d'élection que les conseils généraux, s'occuperaient plus spécialement des intérêts de l'agriculture, parce qu'elles existeraient dans ce seul but. Elles ne serviraient pas pour l'enseignement agricole, mais pour avertir le gouvernement des besoins de l'agriculture et des moyens à employer pour la favoriser.

La Section consultée décide que *l'établissement des chambres consultatives lui paraît utile aux progrès de l'agriculture.*

M. le conseiller Bourgon traite la 10e. question (2e. série), qui est ainsi conçue :

Ne conviendrait-il pas, dans l'intérêt de l'agriculture, de diminuer la taxe d'entrée des jeunes bestiaux,

jusqu'à l'âge d'un an à dix-huit mois, afin de favoriser dans le pays l'amélioration des races par des croisements bien assortis ?

Dans les montagnes, les ressources pour la nourriture du bétail sont abondantes en été; mais en hiver, les fourrages manquent presque toujours, parce que très-peu de nos pâturages peuvent être récoltés. La plupart des animaux doivent donc quitter les montagnes pendant la mauvaise saison. Le prix d'entrée étant le même pour chaque tête de bétail, les montagnards n'achètent en Suisse que des vaches et jamais des veaux. Le contraire serait bien plus avantageux, la première ressource des montagnes étant de faire des élèves, et trois veaux ne consommant pas plus pour les hiverner qu'une seule vache. Il faudrait donc favoriser l'introduction des veaux en abaissant le prix d'entrée pour le jeune bétail.

M. Viancin croit que, pour éviter toute difficulté avec la douane, le jeune bétail devrait payer d'après le poids.

M. Bonnet pense que les races bovines seront améliorées dans notre pays, surtout par la culture des prairies artificielles.

M. le conseiller Bourgon admet que dans les plaines cette amélioration peut avoir lieu; mais dans les hautes montagnes les prairies artificielles ne peuvent réussir, et les espèces ont considérablement dégénéré.

La Section décide qu'il sera répondu affirmativement sur la 10e. question, en restreignant cependant à la Franche-Comté le vœu émis.

La première partie de la 11e. question (2e. série), mise d'abord en délibération, est ainsi conçue :

L'organisation d'un système d'étalons n'est-elle pas un besoin vivement senti dans notre département? Quel serait, dans ce cas, le meilleur système qu'il faudrait adopter?

M. le conseiller Bourgon pense qu'il serait essentiel de porter remède à un mal qui contribue puissamment à la dégénération des races. Ce mal consiste dans la vicieuse habitude d'employer à la saillie des taureaux beaucoup trop jeunes, et de les couper lorsqu'ils ont atteint le développement qui les rendrait aptes à cette fonction. Il désire aussi que le choix des étalons soit toujours en parfait rapport avec la race particulière qu'il convient de conserver et d'améliorer dans le pays.

La première partie de la proposition est résolue affirmativement; la seconde partie n'est pas mise en discussion, parce qu'elle ne pourrait être suffisamment approfondie dans le peu de temps qui reste avant la clôture de la session du Congrès.

Séance du 10 septembre.

Présidence de M. Cheveraux.

M. Dusset, ancien garde général des eaux et forêts, fait les fonctions de Secrétaire.

L'adoption du procès-verbal a été unanime.

Deux questions supplémentaires sont proposées par M. Jullien; la première est ainsi formulée :

Quelles sont les réformes et les améliorations réclamées par les intérêts de l'agriculture dans notre système hypothécaire?

Cette importante question d'économie politique, exigeant de longues méditations et un travail complet, personne d'ailleurs ne se présentant pour entamer la discussion, la Section en prononce l'ajournement.

2e. Question : *Examiner et signaler les abus qui dénaturent l'institution des monts-de-piété, devenue presque une institution usuraire, de bienfaisante qu'elle doit être; indiquer les réformes et les améliorations qui peuvent la rappeler à sa destination primitive.*

M. Lecerf, sans prétendre établir une opinion fixe et arrêtée sur cette matière importante, croit devoir livrer à la connaissance de la Section un fait spécial, c'est que le conseil municipal de la ville de Caën a rejeté l'institution du mont-de-piété, en lui préférant celle d'une caisse d'épargne, dont le mouvement prospère ne laisse aucun doute dans cette localité sur ses résultats bienfaisants.

M. Beneyton observe que dans la ville de Metz on a combiné la double institution d'un mont-de-piété et d'une caisse d'épargne, qui marchent simultanément et avec succès; mais il pense, qu'avant d'arrêter un projet de réforme sur l'action isolée ou simultanée de ces deux espèces d'établissements, il faudrait obtenir de la plupart des villes où ils existent, des documents positifs sur leurs résultats, afin de modifier le système suivant les localités.

M. le conseiller Bourgon approuve les monts-de-piété; mais il censure avec justice l'intérêt exorbitant qu'ils perçoivent, et dont il demande la réduction dans de justes limites, estimant d'ailleurs qu'il faut ajourner la discussion de cette question, qui ne pourrait recevoir actuellement de la Section une solution positive.

M. Jullien partage le même sentiment, et ajoute que l'on parviendrait plus facilement à une solution dans une grande ville de commerce; qu'en conséquence, il conviendrait d'ajourner au Congrès de 1841 toute discussion relative à cet objet : ces conclusions sont adoptées.

Sur la 13e. question du programme, 2e. série, *relativement à la santé des animaux, et à l'organisation des médecins vétérinaires*, M. Lecerf dit que, dans plusieurs départements de la Normandie, les médecins vétérinaires se réunissent pour se communiquer les observations que leur a suggérées la pratique de leur art. La société d'agriculture de la ville de Caën, reconnaissant depuis longtemps l'importance de semblables réunions, accueille les Mémoires fournis par ces médecins, les coordonne, les fait imprimer à ses frais, puis les répand dans les campagnes, où leur lecture produit d'heureux résultats. En conséquence, il pense qu'il conviendrait de fonder dans les autres départements une pareille association de vétérinaires.

M. le conseiller Bourgon regarde, ainsi que M. Laurent, maire de Fertans, comme principales causes de maladies chez les animaux, l'insalubrité des étables et la fatale habitude de les conduire à la vaine pâture. Il émet le vœu suivant : que les sociétés d'agriculture et les administrations emploient leur influence pour engager les habitants des campagnes à assainir les écuries, soit en leur procurant de l'air, soit en opérant la prompte évacuation du *purain*, qui par sa fermentation est une cause de putréfaction permanente.

Il demande aussi que le prix du sel soit réduit à un taux qui permette aux cultivateurs d'en faire un usage facile et abondant pour la nourriture des bestiaux et

l'amélioration des fourrages; ce double vœu est approuvé par la Section.

M. Jullien demande la permission de faire passer sous les yeux des membres de la Section, un morceau de peinture d'une exécution neuve et fort originale, c'est un portrait de l'empereur Napoléon, exécuté sur velours et d'une manière transparente, par un respectable vieillard, M. Grégoire, de Paris, qui a trouvé le moyen de frapper à la fois douze portraits semblables.

M. Cheveraux termine la séance et clot les travaux de la Section, en exprimant ses remercîments à ses confrères qui l'ont choisi pour Vice-Président: ces sentiments sont agréés par la Section, qui témoigne à son tour sa reconnaissance envers tous les membres du bureau.

Le Président,
DE MAGNONCOUR.

Les Vice-Présidents,
Dr. BONNET. CHEVERAUX.

Les Secrétaires,
H. RENAUD. DUSSET. Dr. PRATBERNON.

TROISIÈME SECTION.

SCIENCES MÉDICALES.

Séance du 2 septembre 1840.

La troisième Section a commencé ses travaux par la formation du bureau, sous la présidence de M. le professeur Bourgon, en qualité de Secrétaire général. Le scrutin a donné pour Président M. le docteur Mayor, de Lausanne, et pour Vice-Présidents, MM. les docteurs Villars et Pourcy; M. le docteur Bulloz est Secrétaire de la Section.

M. Mayor vient prendre place au bureau, sur l'invitation de M. le professeur Bourgon.

M. le docteur Bonnet donne une statistique exacte et rapide de l'art médical à Besançon. Deux choses sont à considérer dans l'exercice de la médecine : l'enseignement et la pratique.

1°. L'enseignement : Besançon possède depuis 1806 une école secondaire de médecine, qui a compté, parmi ses professeurs, des hommes justement célèbres, MM. Briot, Colard, Arbey, Pécot. Les membres qui la composent aujourd'hui font tous leurs efforts pour conserver l'honorable réputation dont elle a joui dès sa naissance. Il serait à désirer même que les cours fussent plus complets et plus nombreux, c'est-à-dire que, dans l'intérêt de l'école, les maladies syphilitiques, dartreuses, etc., y fussent observées; les élèves, en quittant l'école, auraient des idées nettes et utiles sur des maladies qui sont si communes, et qu'ils n'ont pu étudier.

2°. La pratique : notre ville a compté, de tout

temps, d'habiles praticiens; ils se sont toujours mis au courant de la science. Notre pays ne présente que rarement des épidémies; celles de petites véroles ne se font remarquer que moins souvent encore. Il est vrai qu'il en a régné une en 1839 dans quelques communes du département du Doubs, et surtout à Besançon; mais on peut dire que c'est une exception. On doit attribuer la diminution de cette maladie aux vaccinations nombreuses qui ont été pratiquées pendant un grand nombre d'années par feu le docteur Barrey et par d'autres médecins.

M. le docteur Villars, continuant cette statistique médicale, énumère les maladies qu'il a observées le plus fréquemment dans l'exercice de son art. Ce sont, a-t-il dit, les squirres de diverses glandes, comme des mamelles, des testicules, etc.; les affections cancéreuses du sein sont les plus communes et d'une guérison difficile, même par l'opération. Ce praticien croit qu'un jour on abandonnera ce moyen que l'on considère encore aujourd'hui comme le plus efficace, et qui est loin de donner toujours d'heureux résultats.

Les calculeux se rencontrent rarement dans notre pays; la montagne n'en fournit aucun; ceux qui sont atteints de cette maladie viennent de la plaine, surtout des bords de l'Ognon. M. Villars connaît, ainsi que le Secrétaire, un village qui en fournit souvent; c'est la commune de Gy. Quelle en est la cause? Faudrait-il la chercher dans le vin de ce lieu dont les habitants font usage? C'est une question qui mérite l'attention des membres composant la troisième Section.

M. Villars parle des affections cancéreuses de l'utérus, qui sont très-fréquentes. Ce docteur attribue le grand nombre de ces maladies aux précautions prises pour éviter la conception. La même cause, ajoute-t-il,

produit les miélites chroniques que l'on rencontre maintenant plus souvent qu'autrefois.

Ces observations sont soumises aux membres de la Section de médecine, pour qu'ils ne les perdent point de vue.

M. le docteur JOUFFROY a exprimé le désir que le Congrès portât son attention sur les épidémies qui règnent souvent dans la haute montagne. En conséquence il pose la question suivante : *Quelles sont les épidémies les plus fréquentes de la province, et quelles sont celles qui revêtent le caractère contagieux ?*

M. le docteur MARTIN soumet une autre question, savoir : *Si les constitutions atmosphériques qui produisent des épidémies n'impriment pas leur caractère aux autres maladies régnantes ?*

M. le docteur FAIVRE-D'ESNANS, rappelant l'attention de ses collègues sur les maladies cancéreuses, dit avoir guéri huit malades sur dix, avec un moyen thérapeutique qu'il se propose de faire connaître à la Section.

Deux Mémoires ayant été envoyés par M. OUSTALET, de Montbéliard, l'un sur la première question du programme : « *Le système physiologique a-t-il été avan-* » *tageux à la thérapeutique ?* » L'autre : « *Sur la fièvre* » *typhoïde et sur son traitement,* » M. le doct^r. MARTIN est nommé rapporteur du premier, et M. le doct^r. BULLOZ du second.

M. MAYOR, de Lausanne, annonce qu'à la séance prochaine il donnera lecture d'un Mémoire sur *la cure des hernies;* M. CARÉ fera aussi part à la Section d'un travail sur la *variole* et la *vaccine*.

La séance est ensuite levée.

Séance du 3 septembre.

Présidence de M. le docteur MAYOR, de Lausanne.

Après la lecture du procès-verbal, qui n'a donné lieu à aucune réclamation, M. le Président communique un Mémoire sur la *cure des hernies*. L'auteur, considérant que les hernies étant des maladies fréquentes, graves et quelquefois mortelles, pense qu'il est très-important pour l'humanité de remédier à ce genre d'affection; c'est cette pensée qui lui a donné l'idée de faire un travail approfondi dans lequel il passe en revue les divers moyens que la chirurgie possède pour obtenir la guérison complète de ces maladies. L'un des premiers est le bandage connu sous le nom de *brayer;* son application faite sur des enfants, des jeunes gens, des adultes, les a délivrés de cette maladie. Ici l'auteur entre dans quelques détails relatifs à la manière d'agir du *brayer:* il le regarde, 1°. comme faisant l'office d'une barrière infranchissable à la sortie des viscères; 2°. comme exerçant une compression permanente et exacte sur les tissus vivants; 3°. enfin comme produisant une action dynamique qui contribue à tenir closes les ouvertures par où sortent les organes abdominaux. L'irritation douloureuse, qui survient dans les parties comprimées par le *brayer,* favorise la guérison des hernies. Car l'action de ce moyen est analogue à celle des rubéfiants ou des vésicants qui produisent une constriction ou resserrement des parties sur lesquelles on les emploie.

Pour obtenir, dit M. MAYOR, la cure radicale des hernies, il ne faut qu'exercer pendant longtemps avec le *brayer* une compression exacte et parfaite, et associer à ce moyen d'autres agents thérapeutiques dont l'expérience a démontré l'efficacité.

Si le *brayer* ne suffit pas, continue M. MAYOR, au

moins il ne produit aucune incommodité; il y a plus, c'est que l'individu qui est habitué à en porter un, sent, lorsqu'il ne l'a pas, qu'il lui manque quelque chose. Cependant il y a des circonstances où le bandage est insuffisant; c'est lorsqu'il ne contient plus les parties qui ont une tendance continuelle à sortir; alors il gêne, il expose même à un étranglement de hernie : que faire? on doit se décider à l'opération dont on choisit le mode et que l'on fait en temps opportun : à la suite de l'opération le malade portera son bandage, même pendant la nuit; car il y a des cas où il pourrait subvenir quelque danger à ne pas le faire.

M. Mayor cite ensuite les uns après les autres les divers procédés opératoires, comme la ligature, la suture, l'incision, l'excision, la scarification, la cautérisation, l'injection, les bouchons organiques, etc.; il expose les inconvénients et les avantages de chacun d'eux : selon lui, il en est qui offrent de grandes chances de guérison. M. Mayor indique les procédés qui lui appartiennent en propre : le premier se compose de trois temps distincts, 1°. la formation du pli tégumentaire; 2°. de la suture sous-cutanée; 3°. du pansement consécutif. Le pli est fait avec les doigts; élevé et serré, il ne permet plus aux viscères de sortir. Les points de suture plus ou moins nombreux et pratiqués selon l'étendue du pli, sont faits avec des fils qui ont à chaque extrémité un nœud produit avec un morceau d'éponge, de charpie ou de coton; ils maintiennent ce pli dans sa position où l'ont placé les doigts : ces points rasent l'aponévrose et le canal, et ils y séjournent un certain nombre de jours en excitant une irritation qui doit favoriser l'occlusion des ouvertures herniaires. Le pansement consiste dans l'application d'un *brayer* sans ressort, mais dans lequel il y a un fil de fer qui donne au bandage la forme qu'il doit affecter plutôt qu'une

force quelconque. Le procédé opératoire de M. Mayor est applicable à la guérison des hernies qui ne peuvent être contenues et dont les ouvertures herniaires sont peu dilatées.

Un autre procédé de M. Mayor est l'inverse de celui que nous venons de décrire; on ne le met en usage que lorsque les ouvertures, qui donnent passage aux parties herniées, sont vastes, dilatées, comme dans les *éventrations:* il consiste dans l'*invagination* des téguments qui se fait de la manière suivante: on produit à la peau qui a été introduite dans l'anneau avec un doigt préalablement imprégné d'une couleur rouge ou noire, une vescication qui permet la dénudation du derme; cette opération faite, on enfonce la peau dans l'ouverture abdominale, avec un *algali* ou un cône quelconque; on l'y maintient pendant qu'on forme un pli que l'on soutient avec des points de suture piqués, de manière à empêcher le déplissement des parties et la sortie des viscères; l'adhérence qui survient produit la guérison; toutefois on a la précaution de soutenir la cicatrice par un bandage approprié, garni d'une pelotte qui fait l'office d'un bouchon animal.

Diverses questions ont été adressées à M. Mayor: la première a été faite par M. Tournier, qui demande si le *brayer* seul suffit pour guérir des hernies; la réponse de M. le Président et de plusieurs membres a été affirmative. M. Tournier a fait observer à M. Mayor que c'était sans doute par oubli qu'il n'avait pas cité M. Gerdy comme étant l'inventeur du procédé de l'*invagination;* M. Mayor répond que le procédé de M. Gerdy offre des dangers, tandis que le sien n'en présente aucun.

M. le docteur Bonnet demande ensuite si, dans l'un et l'autre procédés opératoires, il s'établit une adhé-

rence entre la peau et les bords de l'anneau ; M. MAYOR dit ne pouvoir donner la solution de cette question.

M. le docteur VILLARS voudrait savoir si l'on peut attaquer toute espèce de hernies par ces deux procédés opératoires : M. MAYOR répond affirmativement.

M. le docteur VILLARS prie M. le Président de dire si, par ces deux procédés, l'on comprend le sac herniaire : M. MAYOR déclare qu'il ne peut le savoir. Une troisième question est faite par le même membre ; elle est relative au cas où le cordon testiculaire est engorgé et douloureux ; peut-on alors opérer ? M. MAYOR dit avoir opéré dans cette circonstance. Enfin une dernière question de M. VILLARS est de savoir si les points de suture n'ont jamais occasionné d'accidents : M. MAYOR dit qu'il n'a jamais été obligé de les enlever avant les 8e. et 9e. jours.

M. PRATBERNON s'informe de ce que devient le pli après la guérison : selon M. MAYOR, il reste ; mais il devient moins fort et s'aplatit.

Enfin, M. TOURNIER demande si, dans tous les cas où l'on peut faire l'*invagination*, il faut la pratiquer : M. MAYOR croit qu'elle ne doit être employée que lorsque les ouvertures sont vastes et fortement dilatées.

L'heure étant trop avancée, la lecture du Mémoire sur la *variole* et la *vaccine*, par M. CARRÉ, a été renvoyée à la séance du lendemain.

M PRATBERNON annonce pour la même séance son Mémoire *sur les empoisonnements miasmatiques*.

Séance du 4 septembre.

Présidence de M. le docteur MAYOR.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

M. le docteur CARRÉ lit un mémoire sur les questions suivantes : *Peut-on avoir plusieurs fois la variole ? La varioloïde peut-elle se montrer chez les individus qui n'ont pas été vaccinés et qui n'ont pas eu la variole ?*

L'auteur, après avoir donné la définition de la variole, cite plusieurs médecins, dont la science fait autorité, qui pensent que la variole peut atteindre plusieurs fois le même sujet. Trois observations qu'il a faites lui-même en 1812, 1814 et 1820, ne lui laissent aucun doute sur la possibilité du retour de cette maladie. Il n'ose rien décider sur la seconde question, n'ayant observé de varioloïdes que sur des individus qui avaient eu la variole ou la vaccine.

Quant à l'efficacité permanente ou temporaire du vaccin, M. CARRÉ se demande si, la petite vérole ne préservant pas du retour de cette maladie, il ne doit pas en être de même du vaccin? Il ne partage nullement l'opinion des médecins, qui croient que la variole ne survient pas après la vaccination régulière ; à l'appui de son opinion, il cite des observations qu'il a faites en 1828, 1831 et 1832, sur des personnes qui avaient de belles cicatrices de vaccine, et qui cependant ont eu des varioles confluentes. Il se donne même en exemple ; car il a eu la variole, et néanmoins, après avoir pratiqué, en 1821, plusieurs vaccinations, il se fit par hasard des piqûres avec sa lancette mal essuyée, et il s'en suivit un bouton vaccinal.

En ce qui concerne l'utilité des révaccinations, comme

l'on n'a pas encore recueilli à cet égard des faits assez nombreux et assez précis, M. Carré croit que l'on ne saurait s'en occuper d'une manière satisfaisante.

M. Bulloz pense que les secondes varioles, de même que les varioles qui surviennent après la vaccination, sont plutôt des varioloïdes que des varioles. Il ajoute que ces maladies ont une telle analogie avec la variole qu'on les prend quelquefois l'une pour l'autre. Cependant elles ont des caractères distinctifs : la varioloïde suit une marche plus prompte, surtout à la période de dessiccation : elle diffère de la variole par ses cicatrices, qui ne sont pas du même genre ; le plus souvent même ce ne sont pas de véritables cicatrices, mais des élévations qui succèdent aux croûtes : elle en diffère encore, parce qu'elle est moins contagieuse que la variole : enfin, un des caractères qu'elle affecte et qui ne permet pas de la confondre avec la variole, c'est qu'après la guérison on ne voit jamais d'altération organique, et que la mort n'en est, dans aucun cas qu'il connaisse par lui-même, la conséquence.

M. le docteur Jouffroy, qui déclare n'avoir jamais vu de variole après une vaccine positive, pense que la varioloïde se distingue de la variole en ce que la fièvre disparaît lors de l'éruption ; selon lui, les autres périodes de la varioloïde présentent beaucoup de ressemblance avec celles de la variole.

M. le docteur Bonnet demande si la varioloïde est aussi contagieuse que la variole : MM. Odeph et Bulloz répondent négativement, et donnent une suite de faits qui justifient leur opinion.

M. le docteur Berthet affirme que son épouse ayant eu une varioloïde, sa petite fille a présenté des

symptômes analogues à ceux de sa mère, mais que cependant il n'y a pas eu d'éruption.

M. le docteur Bonnet dit que M. Récamier établit pour caractère distinctif de la variole un point ombiliqué au centre du bouton, particularité qu'on ne rencontre pas dans les boutons de varioloïdes. Quelques membres affirment qu'ils ont observé ce signe dans les deux espèces de maladies.

Il résulte de cette discussion, 1°. que l'on peut avoir une seconde fois la variole; 2°. que le vaccin ne préserve généralement de la variole *que pendant un certain temps :* toutefois, M. Bulloz fait observer que si la vaccine ne préservait de la variole que pendant un petit nombre d'années, la ville de Besançon, dans laquelle une épidémie de variole a regné en 1839, aurait eu certainement un plus grand nombre de personnes atteintes par cette maladie; que les vaccinés n'en auraient point été exempts, comme ils l'ont été, ainsi que l'ont remarqué tous les médecins, à l'exception d'un ou de deux individus chez qui la vaccine n'était pas bien constatée.

M. Faivre-d'Esnans fait connaître, ainsi qu'il l'avait annoncé, le moyen ou l'agent médicamenteux avec lequel il a obtenu des guérisons d'affections cancéreuses : c'est du charbon animal préparé de la manière suivante : *tissu musculaire de bœuf privé de tissu cellulaire; os de mouton mis en petits morceaux et placés dans un tambour semblable à ceux dont on se sert pour brûler le café; on le chauffe jusqu'à ce que les parties animales soient enflammées et brûlées : le résidu carbonisé est mis en poudre, et on en fait un opiat avec du miel et du mucilage de gomme adragante.* On peut aussi donner ce médicament sous forme de potion.

M. Faivre d'Esnans, pour prouver l'efficacité de ce moyen, soumet à la Section plusieurs observations de maladies cancéreuses, pour lesquelles il a eu recours à ce médicament.

La première concerne une femme de 50 ans, scrofuleuse, qui avait à un sein des plaies de nature cancéreuse; la glande mammaire était dure et adhérente aux côtes : l'opération n'était plus praticable, et d'ailleurs la malade ne s'y serait pas soumise. Après l'emploi de quelques palliatifs, M. d'Esnans conseilla le charbon animal à l'extérieur : des plumaceaux de charpie, recouverts de cette poudre, furent appliqués sur la plaie avec un cataplasme de carottes; à l'intérieur, il le donna sous la forme de pilules : la dose fut successivement de 18, 20, 24, 36 et 40 grains par jour; plus tard il ajouta l'extrait de belladone pour calmer les douleurs; le pus devint de meilleure nature sous l'influence de ce traitement; mais, l'estomac ne le supportant pas facilement, on le suspendit. On saigna la malade à raison de vives douleurs qui survinrent, et on revint au charbon; le sein s'amollit, les points ulcérés se cicatrisèrent, et au bout de sept semaines la malade fut guérie. La guérison date de 5 ans, et depuis ce temps-là cette personne vaque à ses occupations.

2e. observation : une fille de 30 ans, atteinte d'un bouton carcinomateux, qui avait son siége sur la glande mammaire et qui était susceptible d'être opérée, a été guérie par l'emploi du charbon animal.

3e. : une femme récemment accouchée, ayant une plaie autour des deux mamelons avec engorgement des seins, fut guérie en peu de temps par le charbon animal administré à l'intérieur et à l'extérieur.

4e. : un homme atteint d'un cancer ulcéré des testi-

cules a été guéri en trois semaines à l'hôpital de Baume, par M. d'Esnans, en employant le médicament dont il est question.

5e. : une dame atteinte d'un cancer utérin auquel elle a succombé, a éprouvé du soulagement par l'emploi de ce moyen.

6e. : un homme de 50 ans, atteint d'un squirre à l'estomac, a employé avec avantage ce médicament administré à l'intérieur.

L'ordre du jour du 5 est ainsi fixé :

M. Mayor lira deux *Mémoires*, l'un *sur le point d'appui en chirurgie*, et l'autre *sur les opérations que l'on doit pratiquer dans l'eau;* M. le docteur Martin fera ensuite son rapport sur le *Mémoire* de M. Oustalet.

Séance du 5 septembre.

Présidence de M. Mayor.

Le procès-verbal a été modifié en ce qui concerne les conclusions du Mémoire de M. Carré sur *l'efficacité de la vaccine*. Il a été décidé que la Section déclarait que *la vaccine préserve généralement de la variole,* au lieu de dire qu'*elle ne préserve que pendant un certain temps*.

M. Mayor avait, au sortir de la dernière séance, engagé les membres de la Section à assister à une démonstration pratique de ses bandages, laquelle a eu lieu en présence de plusieurs médecins et des élèves de l'école de médecine. L'habile chirurgien a expliqué d'une manière claire et précise les différents procédés simples et ingénieux qu'il a inventés.

La démonstration qu'il a faite de son bandage en fil de fer pour les fractures des membres, a suscité plusieurs questions. M. Odeph, de Luxeuil, a demandé si ce bandage devait être préféré au bandage amidoné qu'il applique avec succès, mais seulement lorsque les accidents inflammatoires sont tombés. M. Mayor a répondu : Tout bandage réussit lorsqu'il est appliqué après la chute des accidents inflammatoires ; mais le bandage en fil de fer qui est placé sur les trois quarts ou la moitié du membre fracturé, a des avantages sur le bandage amidoné, en ce qu'il n'y a pas d'inconvénient à le placer immédiatement après la fracture, et en ce qu'il permet l'application de sangsues, cataplasmes, irrigations, etc., si ces moyens deviennent nécessaires.

M. Tournier observe que M. Velpeau applique le bandage avec la *dextrine* aussitôt après la fracture, et qu'il n'en est jamais résulté d'accidents.

M. le docteur Villars cite une observation d'un individu qui se fit une fracture de la jambe à laquelle un chirurgien distingué apposa aussitôt l'appareil amidoné : on croyait que la guérison faisait des progrès, et ces progrès parurent si grands qu'on engagea le malade à marcher, lorsque, quelques jours après, il survint une odeur infecte dans le membre fracturé ; l'appareil enlevé fit voir le membre *sphacelé*, et l'amputation fut regardée comme le seul moyen de conserver la vie à ce malheureux ; le succès qui s'ensuivit fit voir que le diagnostic était exact.

M. Villars fait connaître un second cas qui offre beaucoup d'analogie avec le précédent ; c'est une fracture de cuisse traitée par l'appareil amidoné, qui a été suivie d'accidents si graves qu'on a pensé quelques instants à l'amputation du membre : ces accidents ont

seulement déterminé un raccourcissement de cinq pouces. M. VILLARS pense que si l'on n'avait employé dans ces deux circonstances l'appareil amidoné que quand les parties molles auraient été dans un état sain, il n'y aurait pas eu de résultats aussi fâcheux; l'appareil de M. MAYOR permettant toute espèce de pansement, doit par conséquent être préféré au bandage amidoné.

Aucun membre ne faisant de nouvelles observations, la discussion est terminée.

M. MAYOR lit son *Mémoire sur le point d'appui en chirurgie.*

Selon ce praticien distingué, le point d'appui en chirurgie est nécessaire avant tout et pour tout; on en a besoin dans tous les procédés opératoires et dans l'application de tous les appareils. Les instruments dont on se sert ont leur point d'appui dans les doigts; ceux-ci sont chargés de corps étrangers, ils ont eux-mêmes besoin de points d'appui. Il y en a de deux espèces : les uns sont naturels, les autres artificiels. L'honorable Président cite un grand nombre d'exemples de points d'appui; il parle d'abord du cas dans lequel on se sert d'une écharpe pour supporter l'avant-bras; alors le point d'appui le plus naturel est la nuque; un bouton ou une boutonnière constitueraient des points d'appui artificiels.

Il a ensuite parlé de circonstances ou l'écharpe supporte le tibia, où l'on se sert du brayer, de la mentonnière, du suspensoir, de la main, de l'avant-bras, du cathétérisme, de la déviation du rachis, des luxations, etc. Les points d'appui sont très-variables; mais ils sont extraordinairement utiles et présentent des applications et des modifications cliniques du plus grand prix et du plus haut intérêt pour la pratique.

L'heure étant déjà très-avancée, M. Mayor lira demain son *Mémoire sur les opérations qui doivent se faire dans l'eau.*

Séance du 6 septembre.

Présidence de M. Mayor.

M. le Président fait la lecture de son Mémoire annoncé dans la dernière séance.

Comme il est reconnu que l'air est nuisible aux surfaces dénudées, M. Mayor pense qu'il est possible de les soustraire à son action en opérant dans l'eau. Ce liquide permet de voir, il absterge la plaie, il montre les endroits d'où jaillit le sang : il y a plus, dit M. Mayor, c'est que l'opération est moins douloureuse. Un bain entier sera nécessaire si l'on pratique l'opération sur le tronc, tandis qu'un baquet suffit, lorsque c'est un membre ou seulement une de ses parties qui est soumis aux opérations.

Selon M. Mayor, les opérations que l'on doit pratiquer dans l'eau sont les incisions dans les articulations, la résection des extrémités articulaires, l'opération césarienne, la lithotomie par le haut appareil, etc. Prévoyant les objections que l'on peut lui adresser, il fait observer que les meilleurs procédés opératoires ne sont pas sans inconvénients.

M. Bonnet demande à M. Mayor s'il a eu l'occasion de faire quelques opérations dans l'eau : M. Mayor répond que s'il en avait fait, elles auraient été signalées dans son Mémoire ; il a seulement ouvert des abcès qui avaient leur siége dans le voisinage des articulations fémoro-tibiales, sans qu'il arrivât aucun accident.

M. Tournier demande si la *ténotomie* ne devrait pas être plutôt faite dans l'eau que toute autre opération ? M. Mayor répond que la section des tendons n'entraîne pas de danger.

M. Villars pense qu'il y aurait de l'imprudence à pratiquer dans l'eau l'opération césarienne, vu la grande mobilité de l'organe utérin.

M. Bonnet croit que l'opération de l'*empyème* devrait être la seule pratiquée sous l'eau.

M. le docteur Pratbernon donne lecture d'un Mémoire fort intéressant *sur les fièvres et les empoisonnements miasmatiques :* les détails très-étendus dans lesquels l'auteur est entré ne permettent pas d'en achever la lecture.

M. le docteur Bulloz annonce pour demain la lecture d'un rapport sur l'épidémie de petite vérole qui a régné à Besançon et dans quelques communes du département du Doubs, en 1839.

Séance du 7 septembre.

Présidence de M. le docteur Pourcy.

Après l'adoption du procès-verbal, la parole a été donnée à M. Pratbernon pour terminer la lecture de son Mémoire, dont on ne reproduira pas l'analyse, ce travail, d'après le vœu de la Section, devant être imprimé à la fin de ce volume.

M. le docteur Martin lit son rapport sur le Mémoire de M. Oustalet : *Le système physiologique en médecine a-t-il produit de grands avantages pour la thérapeu-*

tique? Ce Mémoire ne présente aucun fait nouveau; mais il est fort bien écrit, et l'auteur, qui joint beaucoup de zèle à une grande instruction, lui paraît mériter une mention honorable. Les conclusions de M. le Rapporteur sont adoptées.

M. Bonnet, qui a suivi les leçons de Broussais, dit que le cours de physiologie lui paraît bien préférable à celui de pathologie.

M. le docteur Marchant fait hommage à la Section du prospectus d'un ouvrage qui a pour titre : *Bibliographie anatomico-physiologique*, auquel il travaille depuis un grand nombre d'années.

Cet honorable confrère a senti, comme l'immortel Chaussier, que, sans l'anatomie et la physiologie, il ne pouvait y avoir de vrai médecin; il s'est donc proposé de rendre aux jeunes gens l'étude de ces deux sciences plus facile, en leur indiquant les différents ouvrages où ils pourront faire des recherches. Chaque article de cette *Bibliographie* est accompagné de notes critiques et historiques. M. le Président adresse, au nom de la Section, des remercîments à M. Marchant, et l'engage à continuer son ouvrage, qui sera d'autant plus utile, dit M. le docteur Martin, que ce genre de travail est trop négligé aujourd'hui, et qu'on ne s'occupe que de livres purement élémentaires.

M. Pratbernon engage M. Marchant à faire imprimer son ouvrage et à en déposer un exemplaire dans la bibliothèque de l'école de médecine de notre ville, où il pourrait être consulté par les élèves. M. Marchant répond que terminé, il appartiendra à M. Pourcy, à qui il se propose de le dédier.

M. Bulloz lit son rapport sur *l'épidémie de petite*

vérole qui a régné à Besançon et dans quelques communes du département du Doubs pendant l'année 1839.

L'auteur signale le nombre des petites véroles et des victimes de cette maladie. Il pense que si l'on vaccinait positivement ou avec succès tous les sujets variolables, on parviendrait un jour à détruire cette maladie si grave; car, selon son opinion, le vaccin est le préservatif de la variole : mais il ne croit pas avec quelques médecins que le vaccin ait dégénéré. Nouvellement recueilli ou conservé depuis longtemps, ce fluide, quand il produit son effet, exempte de la variole. Seulement le vaccin vieux lui paraît avoir moins d'activité et d'énergie que celui qui a été recueilli sur la vache il y a peu d'années; il fournit des faits à l'appui de cette opinion. Quant aux révaccinations qu'il a faites en assez grand nombre et avec succès, il ne les regarde pas comme nécessaires, à moins qu'on ne démontre par la suite qu'elles préservent des varioloïdes.

Le Président a consulté la Section pour savoir si le rapport de M. Bulloz devait être inséré dans le recueil des travaux du Congrès; toute la Section a demandé que les faits principaux y fussent consignés (1).

L'ordre du jour du 9 est 1°. la lecture d'une brochure de M. Colombot, de Chaumont, qui a pour titre : *Documents sur la méthode ostéotropique,* ou *nouveau système de réduction pour la cure des luxations ou appareils orbiculaires;*

(1) Ce rapport ayant été imprimé dans le 2e. *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, pour 1840, et dans *l'Annuaire départemental du Doubs*, pour 1841, les Secrétaires généraux, du consentement de M. Bulloz, ne l'ont point reproduit dans ce compte rendu.

2°. Lecture d'un *Mémoire sur la fièvre typhoïde*, par M. OUSTALET fils, de Montbéliard;

3°. Lecture du travail de M. le docteur JOUFFROY, *sur les épidémies des montagnes.*

Séance du 9 septembre.

Présidence de M. le docteur POURCY.

Après la lecture du procès-verbal, le Secrétaire a lu le Mémoire de M. OUSTALET sur *la fièvre typhoïde.* L'auteur s'est proposé d'examiner le traitement de cette affection et son caractère contagieux. Il assigne à cette maladie trois périodes distinctes qui nécessitent une médication particulière. Première période : Si le sujet est fort, dix ou douze sangsues derrière les oreilles, ventouses scarifiées et cataplasmes émollients sur le ventre, lavements de même nature, synapismes aux jambes et à la plante des pieds, boissons délayantes et mucilagineuses, vomitif avec l'ipécacuanha, si la langue est saburrale. Deuxième période : Emplâtres de sparadrap saupoudré de fleur de soufre et d'émétique appliqués sur le ventre, vésicatoires sur les jambes, eau de poulet et lait pour boisson; révulsifs énergiques si la prostration fait des progrès; la tête rasée et couverte d'un vésicatoire que l'on entretient au moyen d'une pommade irritante; vésicatoires aux cuisses. Troisième période tonique : L'extrait de quinquina à la dose de 8 à 16 grammes dans les 24 heures; pour boisson une tisane vineuse et même un peu de vin généreux; le malade doit être isolé : tels sont les agents hygiéniques que M. OUSTALET a soin de recommander.

Ce traitement, ajoute M. le Secrétaire, qui n'est

accompagné d'aucune observation, ne nous paraît pas rationnel. Il nous semble ensuite que l'autre question, qui est de démontrer la contagion de cette maladie, n'est pas résolue; car les faits que M. Oustalet rapporte ne sont pas de nature à y faire croire.

M. le docteur Odeph partage l'opinion de M. Oustalet sur le traitement de cette maladie; il expose celui qu'il prescrit et qui consiste en des purgatifs administrés tous les deux ou trois jours : les faits qu'il expose démontrent la contagion de cette maladie.

M. le docteur Bulloz fait remarquer à M. Odeph que le traitement de la fièvre typhoïde, proposé par M. Oustalet, ne consistant pas dans les purgatifs, il diffère de l'opinion de ce médecin sur les moyens curatifs à employer dans cette maladie.

En résumé, la Section pense que la meilleure médication des fièvres typhoïdes n'est pas encore bien démontrée; que cependant les purgatifs sont les agents médicamenteux qui ont paru avoir le plus de succès, accompagnés surtout des moyens de propreté tant dans les vêtements que dans les appartements. Elle pense que cette fièvre est contagieuse.

M. le docteur Colombot, de Chaumont, dans une brochure envoyée au Congrès, qui a pour titre : *Document sur la méthode ostéotropique*, expose un nouveau procédé pour la réduction des luxations scapulo-humérales et coxo-fémorales. Ce mémoire est précédé d'une analyse des principaux moyens imaginés jusqu'ici pour perfectionner cette branche de la médecine opératoire. Il décrit le procédé de réduction des luxations à l'articulation scapulo-humérale : ce procédé consiste à faire asseoir le malade sur le côté d'une

chaise, sur laquelle le haut de l'aisselle saine est appuyée au point de l'articulation : on lui prescrit d'accrocher sa main au dos de cette chaise, pour y fixer le corps, afin qu'il résiste aux efforts de réduction. Pour opérer, le chirurgien se place debout au devant du malade, quand la luxation est antérieure ; et derrière lui quand la luxation est postérieure à la cavité glénoïdore ; d'une main il saisit le poignet, et de l'autre le coude du bras luxé pour fléchir l'avant-bras sur le bras ; puis, par une traction lente et graduée, il étend le membre dans une direction opposée à son développement, pour rendre la tête de l'os un peu mobile, et aussitôt qu'il y est parvenu, il fait exécuter lestement au membre un mouvement de fronde en le portant circulairement en dedans ou en dehors par son extrémité la plus éloignée du corps : la luxation disparaît sans la moindre difficulté.

Le procédé pour la réduction des luxations coxo-fémorales consiste dans les opérations suivantes : le malade debout, le corps placé sur son extrémité pelvienne non-luxée ; sa poitrine que l'on a fait fléchir, repose sur un lit garni à la hauteur du bassin, ou sur une table de cette même hauteur, recouverte d'un matelas ; puis avec les deux mains il s'accroche au côté opposé du lit ou de la table, afin de rendre son corps immobile pendant l'opération. Le chirurgien se place derrière le malade, en dedans du membre luxé, si le déplacement est intérieur, et en dehors si c'est postérieur à la cavité cotyloïde ; d'abord il applique une de ses mains à la face dorsale du pied pour fléchir les jambes sur la cuisse difforme ; l'autre main lui sert pour exercer du haut en bas une pression modérée sur la région poplitée, afin d'allonger insensiblement les muscles dont il faut rétablir l'harmonie ; ensuite il dirige le membre de droite à gauche ou d'arrière en avant,

pour dégager la tête fémorale du lieu de son déplacement, et lui donner un peu de mobilité. Cela fait, le chirurgien communique avec promptitude à toute la cuisse un mouvement orbiculaire ou de rotation circulaire de dedans en dehors, selon qu'il lui est facile, et l'os se replace avec bruit dans l'articulation. Plusieurs observations, consignées dans ce Mémoire, attestent le succès de ce procédé.

L'auteur s'en rapporte à la haute intelligence de ses confrères pour apprécier une opération qui n'a jamais donné lieu au moindre inconvénient, et qu'il a toujours faite avec succès.

L'ordre du jour indique la lecture du Mémoire de M. Jouffroy, sur *les Epidémies des montagnes*.

Séance du 10 septembre.

Présidence de M. Pourcy.

Après la lecture du procès-verbal, qui a été adopté, il s'est élevé, à l'occasion du Mémoire de M. Oustalet, une discussion sur la fièvre typhoïde, de laquelle il est résulté que ce Mémoire ne contient aucune vue nouvelle propre à éclaircir la théorie de ces maladies ni d'induction thérapeutique que l'on puisse joindre aux préceptes trop généraux qui en dirigent aujourd'hui le traitement.

M. le docteur Odeph dit que les antiphlogistiques sont ordinairement nuisibles; il cite une épidémie de fièvre typhoïde qui régna dans un village voisin de Luxeuil; un seul malade succomba; il avait été traité par les saignées.

M. Jouffroy, dans un *Mémoire sur les épidémies de la montagne*, leur assigne trois causes principales, la position topographique, l'infection et la contagion.

L'arrondissement de Pontarlier est dans une position toute particulière : deux saisons seulement s'y font remarquer, l'été et l'hiver. La première est courte ; la seconde très-longue : les habitants ne pouvant se livrer aux travaux de la culture que pendant fort peu de temps, du mois de mai à la fin d'août, s'exténuent alors de fatigues, ne prennent point de repos et n'ont pour réparer leurs forces qu'une alimentation grossière. Soumis à ces causes de débilité, ils sont sous le poids de maladies épidémiques, qui n'exigent que fort rarement des émissions sanguines. M. Jouffroy cite une épidémie de péripneumonie bilieuse, dans laquelle il a observé deux faits importants :

1°. La méthode antiphlogistique, si rationnelle dans le traitement de ces affections inflammatoires, échoue constamment chez les montagnards, dont l'énergie vitale est proverbiale dans ces contrées.

2°. Le tartre stibié administré à dose vomitive, puis successivement porté jusqu'à la quantité de 60 centigrammes donnés en 24 heures comme base de traitement de la maladie, amène généralement une heureuse issue.

M. Jouffroy donne ensuite comme exemple de la seconde classe, ou par infection, les fièvres muqueuses qui règnent chaque année, au mois de septembre, dans le village de St.-Point, maladies évidemment déterminées par les émanations des rivages du lac, qui, à cette époque de l'année, sont à découvert dans une grande étendue, puisqu'elles disparaissent après les

premières pluies, lorsque les eaux du lac ont repris leur niveau habituel.

Il cite, comme exemple de la troisième classe, l'épidémie de fièvre du même village, qui, en 1826, prit le caractère contagieux ; la fièvre ayant atteint simultanément quatre enfants et une femme, qui, tous mal soignés dans une même chambre basse et humide, manquant d'air et de lumière, ne tardèrent pas à engendrer des miasmes contagieux qui imprimèrent à la maladie les caractères de fièvres typhoïdes, et dès lors se communiquèrent évidemment de maison en maison : il signale encore plusieurs autres épidémies dans lesquelles le transport de la fièvre d'un village dans un autre, au moyen de parents ou amis, était de toute évidence. La Section accueille avec intérêt la communication de M. Jouffroy, qui reçoit des remercîments par l'organe de son Président.

M. le docteur Villars entretient la Section d'un instrument utile qu'il a imaginé pour porter le cordon ombilical dans l'utérus, lorsqu'il sort avant l'enfant : il l'appelle *Omphalolabe*. Cet instrument consiste dans une tige de baleine mince et plate, longue de 30 centimètres, large de 3 centimètres, et échancrée en demi-cercle à l'une de ses extrémités : un fil de soie, passé aux cornes de ce croissant, recouvre et contient le cordon ombilical jusqu'à ce que la main de l'accoucheur l'ait replacé dans la cavité de l'utérus. Alors l'extrémité du fil que tient le doigt de l'accoucheur étant abandonnée, l'instrument se retire librement.

La Section ayant terminé ses travaux, remercie, par un de ses membres, le bureau qui a présidé à

ses discussions, et qui en a transcrit l'analyse dans ses procès-verbaux.

Le Président,
Dr. MATHIAS MAYOR.

Les Vice-Présidents,
Dr. POURCY. Dr. MARTIN.

Les Secrétaires,
Dr. BULLOZ. Dr. JOUFFROY.

QUATRIÈME SECTION.

ARCHÉOLOGIE. — HISTOIRE.

Séance du 2 septembre 1840.

La quatrième Section a commencé, sous la présidence de M. de CAUMONT, la série de ses travaux par la formation de son bureau.

M. L. VULLIEMIN, de Lausanne, a été élu Président; MM. DUVERNOY, ancien magistrat, et BAUDOT, de Dijon, Vice-Présidents.

M. de CAUMONT a invité MM. les membres de la Section à faire connaître l'état des travaux archéologiques et historiques dans la province, pendant les dernières années; M. DUVERNOY s'est chargé de remplir cette tâche.

On a lu ensuite les questions du premier programme sur lesquelles plusieurs membres ont promis des communications.

M. JULLIEN a posé cette question générale : « *Quels seraient les meilleurs moyens d'organiser et de populariser en France l'enseignement de l'histoire ?* » Elle sera discutée dans une des prochaines réunions.

M. de CAUMONT réclame un travail qui consisterait à déterminer d'une manière précise *la topographie de la ville romaine de Besançon*. M. DUVERNOY fait observer que ce sujet a été, en quelque sorte, épuisé par don BERTHOD, dans la *dissertation* qui fait partie du 2e. volume des *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté*, publiés par l'Académie. La Section

prie M. le bibliothécaire de la ville de mettre ce volume à sa disposition. M. de CAUMONT s'engage, s'il y a lieu, à établir des comparaisons entre la cité ancienne de Besançon, et diverses autres villes d'origine romaine.

M. DUVERNOY présente une statuette représentant un satyre, trouvée dans les ruines de Mandeure, et sur laquelle il annonce quelques explications.

M. VULLIEMIN lit un *fragment* de sa continuation de l'*histoire de la Suisse par J. Muller*, dont le sujet est l'*insurrection de la campagne de Basle en* 1591. Cette lecture pleine d'intérêts sera reproduite dans une séance générale.

M. DAGUET, professeur d'histoire à Fribourg, promet de lire prochainement un Mémoire sur les *troubadours Suisses du* 12e. *au* 14e. *siècle.*

Les questions suivantes ont été posées par M. DUVERNOY, qui s'est engagé à les traiter :

1°. *Quelles ont été les relations de la ville impériale de Besançon avec les villes Suisses dans les* 15e., 16e. *et* 17e. *siècles ?*

2°. *Dans quelles circonstances la Franche-Comté a-t-elle manifesté le vœu de se* cantonner *comme les Suisses, et quelles traces reste-t-il des négociations nées de ce vœu ?*

3°. *De quelle nature ont été les relations des Francs-Comtois avec les Suisses depuis la mort de Charles le Téméraire jusqu'à la réunion de la Franche-Comté au royaume de France ?*

Sur la demande de M. PERREY, le Secrétaire lit le Mémoire de M. l'abbé GOUSSET sur *l'arc de triomphe*

de Besançon. L'auteur de cette dissertation attribue ce monument à l'empereur AURÉLIEN.

Après cette lecture, M. DUVERNOY demande que M. le bibliothécaire soit invité à déposer sur le bureau le VESONTIO de *J.-J. Chiflet*, et *l'histoire des Séquanais par Dunod*, pour faciliter les objections et les vérifications par le moyen des gravures de cette précieuse relique que renferment ces deux ouvrages. Comme les excursions scientifiques sont autorisées par le programme, M. PERREY a proposé de visiter en corps cet arc de triomphe que l'on appelle la *Porte-Noire*, et son avis est adopté. Cette excursion aura lieu après la séance du 3.

M. de CAUMONT demande une espèce d'enquête sur les collections archéologiques qui existent dans la Franche-Comté, dans les provinces voisines et dans le canton de Vaud. Cette proposition a été adoptée.

Enfin, M. DUVERNOY donne quelques explications sur deux faits historiques remarquables qui lui ont été révélés par un diplôme tiré du cartulaire de l'ancienne abbaye de Romain-Mouthier. Les terres de ce monastère situées à Salins avaient été usurpées par diverses personnes. Le prieur ETIENNE réclama justice auprès du comte de Bourgogne RENAUD II, fils de GUILLAUME LE GRAND. Voici les passages intéressants de cette charte datée de l'an 1087 : *Ergo prænominatus rector Stephanus, post multas querelas, proposuit judicium in curia Renaldi comitis, ex jussu Villelmi, jam* EMERITI (1), *ipsius genitoris, ubi statutum est a judicibus et duorum virorum certamine probaretur hujus causa*

(1) On pourrait peut-être lire *emortui* : ce qui rendrait le document moins précieux sous ce rapport, et le ferait concorder avec l'opinion généralement admise : le mot *emeriti* a-t-il la signification actuelle de notre expression *émérite ?* (*Note de* M. DUVERNOY.)

status. Ce passage prouve que GUILLAUME LE GRAND, qu'on croyait mort en 1084, existait encore en 1087, et qu'il avait abdiqué le pouvoir souverain en faveur de son fils RENAUD. La fin de ce document est également précieuse; en voici les termes : *Facta est autem hæc definitio in mense aprili, anno irruptionis Hispaniarum tempore regis illarum* ALPHONSI, *anno MLXXXVII*. Pourquoi signaler la date de cette charte par un fait étranger à notre province, puisqu'il s'agit de l'Espagne et de l'irruption des Maures? Parce que ce grand événement dont les suites pouvaient être incalculables, avait retenti jusqu'au pied des montagnes du Jura, et avait excité leurs populations chrétiennes à se lever pour la défense de la religion. C'est donc alors, sans doute, que notre comte RAYMOND, l'un des fils de GUILLAUME LE GRAND, partit pour secourir le roi ALPHONSE, dont les états étaient envahis par les infidèles, et ses beaux faits d'armes furent récompensés par la main de la princesse URRAQUE. Nos auteurs ont fixé ce départ à l'an 1092, mais l'on peut induire du texte qui vient d'être rapporté, qu'il a eu lieu cinq ans auparavant.

L'ordre du jour du 3 septembre est ainsi fixé :

Lecture de plusieurs Mémoires ;

La 2e. question du 1er. programme, traitée par MM. BAUDOT et de CAUMONT ;

Les explications de M. DUVERNOY sur le satyre trouvé à Mandeure ;

Et enfin l'espèce d'enquête sur les collections archéologiques, proposée par M. de CAUMONT.

Séance du 3 septembre.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, la Section pensant qu'il était convenable d'avoir un second Secrétaire, a désigné M. D. MONNIER pour remplir cette fonction.

M. de CAUMONT a présenté les questions suivantes :

1°. *A-t-on recueilli toutes les inscriptions lapidaires Gallo-Romaines découvertes dans la Franche-Comté?*

2°. *Connaît-on dans cette province un certain nombre d'inscriptions du* 5e. *au* 12e. *siècle* (1)*?*

3°. *Quelles sont les pièces manuscrites déposées soit dans les archives, soit dans les bibliothèques, qui fournissent des documents sur la géographie du pays au moyen âge, ainsi que sur la statistique des établissements religieux durant la même période* (2) *?*

4°. *Existe-t-il à la bibliothèque publique de Besançon un ouvrage de* PERRECIOT, *intitulé :* Notice sur la géographie de Franche-Comté? *En quoi consiste ce travail et mérite-t-il d'être imprimé?*

5°. M. BAUDOT, *de Dijon, possède-t-il un dessin du marbre itinéraire découvert autrefois à Autun?*

A la 1re. question, M. DUVERNOY répond que le 1er. volume des *Documents inédits*, publiés par l'Académie de Besançon, contient la presque totalité des inscriptions trouvées dans la province.

(1) M. de CAUMONT prépare un travail sur la paléographie murale, et déjà il possède un grand nombre de matériaux.

(2) M. de CAUMONT a fait un rapport sur les visites d'ODON RIGAULT, archevêque de Rouen; il demande si l'on connaît quelque chose de semblable en Franche-Comté.

Quant aux inscriptions murales, le même membre annonce qu'il possède le relevé d'un fragment d'inscription gothique qui se trouvait sur l'un des murs de l'ancienne église collégiale de St.-Maimbœuf à Montbéliard, où l'on peut encore lire les mots : PBRE (prêtre) E (et) SA MERE.

En ce qui concerne la géographie de la province au moyen âge, M. Duvernoy cite *la description de la Franche-Comté* par *Gilbert* Cousin : ouvrage utile et curieux, bien que l'auteur soit tombé quelquefois dans des erreurs assez graves, et que son esprit de patriotisme l'ait entraîné à exagérer l'importance des différentes bourgades. M. Duvernoy rappelle brièvement les travaux de Cousin, disciple et ami d'Erasme, les persécutions auxquelles il fut en butte, sa captivité et sa mort dans les cachots de l'inquisition à Besançon.

M. D. Monnier fait observer que *Paul* Merula s'est borné à reproduire à peu près textuellement l'ouvrage de G. Cousin, sur la géographie.

M. Duvernoy a dépouillé les archives de Montbéliard et visité celles de la Préfecture du Doubs, où l'on a réuni les chartes et les dossiers provenant des établissements religieux de cette partie de la province. Il peut affirmer que l'on n'y trouve d'actes ou traités de délimitation de communes à communes, qu'à partir du 15e. siècle : aucun travail n'a encore été fait sur ce sujet. Quant à la population et à l'état de l'agriculture, on peut trouver beaucoup de renseignements précieux dans les comptes, dans les procès-verbaux de *monstres d'armes*, les registres des tâches, aides et autres redevances, les registres judiciaires, ainsi que dans les reconnaissances et dénombrements fournis par les vassaux.

Il a découvert, dans les titres du chapitre métropolitain de Besançon, un acte curieux d'environ l'an 1260,

relatif à l'église de Désendant, située dans l'ancien comté de Montbéliard, dans lequel on trouve la distribution des terres labourables en trois soles, et il s'est assuré que leurs dénominations sont encore les mêmes aujourd'hui.

M. Duvernoy s'est chargé de répondre, dans une des prochaines séances, à la question relative au manuscrit de Perreciot.

M. Baudot prenant ensuite la parole, dit qu'il possède le dessin dont a parlé M. de Caumont, et qu'il s'empressera de le transmettre à MM. les Secrétaires généraux, pour qu'ils puissent le faire graver dans le compte rendu des travaux du Congrès. Ce marbre itinéraire, placé sur le fronton de l'école mænienne d'Autun, détruit par les Barbares, fut plus tard enfoui dans les fondations d'une maison monastique (1).

(1) En adressant ce dessin (voyez la planche ci-contre) à M. le professeur Bourgon, M. Baudot l'a accompagné d'une lettre dont nous croyons devoir reproduire ici des extraits.

Pagney-la-Ville, le 10 septembre 1840.

Monsieur,

J'ai promis au Congrès quelques détails sur ce précieux fragment d'un monument peut-être unique en France et d'un grand intérêt pour la science historique.

Au IVe. siècle, sous Constance-Chlore et Constantin, les prêtres chrétiens, voulant achever d'anéantir le culte des idoles, faisaient abattre les forêts druidiques, et détruisaient les temples qu'ils ne pouvaient pas purifier pour les consacrer au vrai Dieu.

C'est vraisemblablement à cette époque qu'il faut faire remonter la destruction du temple de Bérécinte dans *Augustodunum*, célèbre dans toutes les Gaules par les talents de ses professeurs, entre lesquels on cite Eumène.

Les débris de ce temple furent employés plus tard à la construction du monastère de St.-Jean-le-Grand, fondé en 592 par la reine Brunehaut. En 1707, on eut besoin d'agrandir ce monastère; et ce fut dans les fouilles que nécessitait cette nouvelle construction que l'on découvrit les débris de l'itinéraire placé par Eumène sur le

M. *Pierre* VICTOR offre à la Section un opuscule intitulé : *Préambule d'un aperçu général des antiquités scandinaves dans les trois royaumes du nord* (adressé au Congrès de 1839), et la *première partie du chapitre relatif à la Suède.*

Un membre donne lecture d'une notice de M. Charles de ROTALIER, sur une figurine trouvée à Montaigu (Haute-Saône), dans laquelle l'auteur s'attache à dé-

fronton du temple de Bérécinte, et sur lequel étaient tracées les différentes voies qui conduisaient à la capitale de l'empire. En vain quelques personnes vouées dès lors à la science archéologique firent des démarches près de l'entrepreneur pour obtenir la conservation de ce précieux monument; les débris en furent enfouis de nouveau dans les fondations, à part quelques fragments qui furent jugés sans doute trop petits pour être employés comme matériaux.

A la suppression des ordres monastiques, le couvent de St.-Jean-le-Grand fut vendu comme domaine national, et le propriétaire, M. DESPLACES de Martigny, voulant y faire les changements nécessaires pour l'approprier à sa nouvelle destination, fit venir M. l'architecte BOURJOT pour dresser les plans et diriger les travaux. Ce fut alors qu'on trouva dans le jardin le *fragment de l'itinéraire* dont il est question, et qui doit avoir été déposé dans le musée d'Autun que M. DESPIARD se proposait d'établir. Cette découverte était d'autant plus facile que l'endroit où gisait ce fragment avait été signalé dès 1780, par l'abbé COURTÉPÉE, dans sa *Description historique et topographique du duché de Bourgogne,* tom. 3, pag. 463. On découvrit au même endroit une aiguière en beau marbre vert de mer Egyptien, ainsi qu'un chapiteau corinthien de marbre blanc statuaire parfaitement conservé.

Dans le courant d'avril 1831, M. BOURJOT, qui demeurait alors à Dijon, me prêta la copie qu'il avait faite de ce fragment, et j'en fis un calque que je communiquai à la commission archéologique de cette ville. Un membre de cette commission fit insérer, dans le *journal politique et littéraire de la Côte-d'Or* et dans le *Spectateur de Dijon*, une notice sur ce fragment, qui devait être, disait-il, gravé dans les Mémoires de l'Académie; mais cette publication n'a pas eu lieu, M. BOURJOT ayant annoncé l'intention de donner un ouvrage dans lequel il parlerait de cette découverte, etc.

J'ai l'honneur, etc.

BAUDOT, *ancien magistrat.*

montrer que cette figurine n'est point une Diane, mais une Isis. Il appuie cette opinion sur les signes dont est semé le vêtement de la statuette, qui se rencontrent fréquemment dans les hiéroglyphes.

M. Duvernoy fait observer qu'il n'est pas extraordinaire de trouver dans notre province des traces de l'ancien culte de l'Egypte. On a découvert dans les ruines de Mandeure une inscription en marbre dont les caractères sont du plus beau romain, et sur laquelle se lisent entre autres ces mots : *Sacerdos Jovis Ammonis.* Il possède un Osiris à bec de vautour, en terre cuite, qui provient du même lieu. On y découvre fréquemment, ainsi que dans nos environs, des médailles de la colonie de Nîmes portant au revers un crocodile et un palmier. On a exhumé à Besançon une inscription où se lisaient ces mots : NILIACI MILITES. De pareilles traces du séjour des Egyptiens se rencontrent à la ville d'Antre, à Amancey, et ailleurs.

Au surplus, ajoute-t-il, le culte de Diane était si peu répandu dans la Séquanie, qu'on n'y a trouvé jusqu'ici que deux ou trois statuettes de cette déesse, et ce n'est que sur de douteuses traditions que pourraient s'appuyer les partisans de l'opinion contraire.

La *ville sans nom*, ruine Gallo-Romaine dans les forêts de Laverne, tel est le titre de la notice, malheureusement trop succincte, que présente M. Victor, au nom de M. Reiner, qui a fait cette découverte.

M. Duvernoy, qui s'était engagé à fournir des explications sur un satyre trouvé à Mandeure, devait aussi parler des *collections archéologiques;* mais il demande la permission de rattacher cet objet à la communication qu'il est prêt à donner sur Mandeure. La Section partageant son avis, il fait l'histoire rapide de cette ville; il dit les noms anciens qu'elle a portés dans les auteurs,

notamment celui de *Mandura,* que lui fournit un morceau de poterie rouge de la période Gallo-Romaine; les communications itinéraires de cette cité avec *Vesuntio, Augusta Rauracorum* et *Argentuaria* (1); la station *Grammatum* que M. de GOLBÉRY et lui ont retrouvée entre Badevel et Fesche-l'Eglise, où un canton porte encore aujourd'hui le nom de *Grammont;* les découvertes remarquables faites dans les fouilles ordonnées à diverses reprises par les princes de Montbéliard; enfin celles qui ont lieu chaque jour.

M. de COYNART demande à faire une communication sur les nombreuses ruines qu'il a découvertes dans le département de la Nièvre, sur l'emplacement que PEUTINGER semble assigner aux *Cambio-vicences.*

L'ordre du jour du 4 est ainsi fixé :

Continuation du rapport de M. DUVERNOY;

Examen de la 2e. question, par MM. de CAUMONT et BAUDOT;

Communication de M. de COYNART;

Lecture par M. Pierre VICTOR, d'un fragment sur les antiquités de Danemark;

La discussion de la question posée par M. JULLIEN (de Paris) : *Quels seraient les moyens d'organiser et de populariser en France l'enseignement de l'histoire?*

Celle de la suivante : *A quel empereur romain a été dédié l'arc de triomphe de Besançon?*

Enfin les questions supplémentaires posées par M. DUVERNOY, et qui sont relatives à la Suisse et à la Franche-Comté.

---

(1) Horbourg, près de Colmar.

Séance du 4 septembre.

Présidence de M. Vulliemin.

Après l'adoption du procès-verbal, M. Duvernoy complète ses explications sur deux des questions de M. de Caumont. Relativement à la statistique des établissements religieux, il dit que dans notre province les monastères furent très-nombreux. Les 4e., 5e. et 6e. siècles virent s'élever beaucoup d'abbayes; celles de Luxeuil, de Lure, St.-Claude, Faverney, Baume-les-Dames, Château-Chalons, témoignent des ardeurs de la foi naissante, qui, jusqu'au 12e. siècle, vont en s'éteignant pour se ranimer plus tard avec une nouvelle force. Alors les ordres de Cîteaux et de St.-Benoît jettent un vif éclat : St.-Bernard en sort comme un brillant résumé de leur gloire, et ces ordres toujours riches et peuplés, quoiqu'ils jouent dans la suite un rôle moins important, se maintiennent jusqu'à la révolution.

M. Duvernoy ajoute que nous avons peu de renseignements sur la population et la dotation des monastères. On affirmera bien que tel était riche, et tel autre pauvre; que dans l'un les religieux étaient nombreux, qu'ils l'étaient moins dans quelques autres; mais il n'existe point de documents certains à cet égard. La plupart ont été détruits pendant la révolution avec les archives de l'archevêché, dont il ne reste plus que quelques débris des trois derniers siècles.

Cependant il existe un document précieux émané d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, qui le soumit à Philippe le Bel, roi de France, nommé arbitre dans la querelle que lui avait suscitée son frère puîné Jean de Bourgogne, en augmentation d'apanage. Le palatin, contredisant à cette demande, fit remettre au roi l'état détaillé de son domaine et de ses produits, le

relevé de ses nombreux vassaux, avec le revenu de leurs fiefs, enfin la liste de tous les établissements ecclésiastiques de la Franche-Comté, et l'état de leurs produits annuels (1). Il est à regretter que des titres semblables manquent trop souvent à la curiosité savante des archéologues.

A la vue de plusieurs chartes, on peut se convaincre qu'on dressait des procès-verbaux de la visite des archevêques; mais plusieurs abbayes, notamment celles de Prémontrés et de Cîteaux en étaient exemptes. Lorsque le prélat arrivait dans ces moutiers, il était reçu suivant le rang élevé qu'il occupait, et le respect qui lui était dû; mais dès qu'il tentait d'obtenir des éclaircissements, soit sur le nombre des religieux, soit sur leurs richesses, aussitôt on invoquait les immunités concédées par la cour de Rome, ou bien on ne lui donnait qu'une approximation dont il était forcé de se contenter. C'est au 14e. et 15e. siècles que remontent ces faits.

M. de Caumont fait observer qu'il existe un point de ressemblance entre ce que signale M. Duvernoy et ce qu'il a écrit des visites faites par Odon Rigault en 1300. Souvent, lorsque l'archevêque demandait aux religieux des renseignements semblables, ceux-ci ne voulaient pas les lui donner. Lorsqu'il arriva, par exemple, au prieuré de St.-Germain-sur-E., habité par deux moines, on lui en refusa l'entrée, il fut obligé de coucher dans le village. Le lendemain Odon les somma devant plusieurs témoins et ne fut pas admis. Le prélat, pour se faire obéir, avait recours aux mêmes sommations, moyen qui n'était pas toujours très-efficace

(1) Ce titre appartient à la bibliothèque publique de Montbéliard; *Chevalier*, en a donné, dans les *Mémoiress sur Poligny*, un extrait qui, malheureusement, présente plusieurs incorrections, I, 385.

et qui tombait souvent devant la représentation des immunités.

M. Duvernoy cite un fait analogue arrivé au comté de Montbéliard. Les religieux tirés de Corneux pour peupler l'abbaye de Belchamp, ordre de Prémontrés, menaient, au milieu du 14e. siècle (vers 1369), une conduite peu conforme aux vertus que leur prescrivait la règle. L'archevêque de Besançon voulut intervenir pour mettre fin au scandale; mais ils invoquèrent les franchises de l'ordre, et ne cédèrent qu'aux représentations de leur supérieur, l'abbé de Corneux. De 20 à 30 religieux qui, dans les commencements se livraient à la culture de leurs terres, il n'en resta sur la fin que six à huit, vivant avec la même dotation qui avait fourni largement aux besoins de leurs nombreux devanciers. Dès l'an 1525, ils prirent l'habit séculier.

Dans une des séances précédentes, M. de Caumont avait demandé une notice sur l'ouvrage de Perreciot, conservé dans les manuscrits de la bibliothèque de Besançon. Cet ouvrage, dit M. Duvernoy, renferme la description détaillée des principales villes de la province. On en a déjà tiré un grand nombre de renseignements remarquables; il est donc inutile de le publier.

La même bibliothèque possède un manuscrit de l'abbé Baverel, sur les villages de Franche-Comté, connus par des chartes avant le 12e. siècle. L'auteur indique les chartes où les villages sont nommés pour la première fois, ainsi que les faits intéressants qui s'y rattachent. Il y a dans cette œuvre plus de détails historiques et géographiques que de statistiques.

M. Duvernoy continue sa dissertation sur les ruines de Mandeure et sur l'ancien état politique de cette im-

portante cité. A l'appui de ses premières assertions, il dépose plusieurs fragments remarquables.

Sur la proposition de M. le professeur Bourgon, la question relative aux agrafes antiques trouvées dans des *tumuli* est renvoyée à une autre séance. Lorsque cette discussion aura lieu, M. le professeur Bourgon fera connaître des agrafes de diverses grandeurs qu'il possède : sur sa demande, M. L. Vulliemin doit écrire à Lausanne pour obtenir la communication, ou au besoin des dessins exacts de celles que l'on conserve au musée de cette ville. Plusieurs portent des inscriptions que M. Bourgon n'a pas eu le temps de relever pendant son séjour en Suisse, et dont l'interprétation pourra faciliter la solution de cette question importante.

M. Vulliemin annonce que, depuis quelques mois, on a ouvert près de Lausanne une grande quantité de sépultures gauloises, romaines ou burgundes : plusieurs *agrafes* y ont été trouvées et adressées à la société des antiquaires de Zurich, qui doit les faire graver.

M. Bourgon demande à faire dans une des prochaines séances un rapport sur une inscription grecque, d'un style élégant, qu'on lit sur une pierre placée dans une cuisine de Mandeure : elle n'a pas été insérée dans les *Documents historiques relatifs à la Franche-Comté*, publiés par l'Académie de Besançon, quoiqu'elle fût connue, parce qu'on doutait de son authenticité : il est à peu près sûr maintenant qu'elle appartient au 18e. siècle.

M. de Coynart lit un Mémoire sur une ville inconnue du département de la Nièvre. Une étendue de 560,000 mètres carrés est couverte de débris romains, qui attestent de nombreuses habitations : aucune fouille

sérieuse n'y a été faite : on a trouvé, il y a plus de 20 ans, sur une longueur de 68 kilomètres à peu près, une ancienne chaussée qui avait échappé à DANVILLE et à PASUMOT ; ces vestiges antiques répondent aux *Cambiovicences* de la table Théodosienne. Dans le cours de son Mémoire, M. de COYNART fait remarquer que la chaussée a été construite pour limiter les deux communes, et déjà quatre fois dans ses travaux topographiques il a été dans la position de reconnaître un fait analogue.

On lit une notice sur l'*arc de triomphe de Porte-Noire*, que l'auteur croit avoir été élevé à Marc-Aurèle et à Commode son fils.

M. le professeur BOURGON soumet à la Section le dessin d'un tableau à l'huile, sur bois, portant le millésime de 1472, qui est dans l'église de Doubs, près de Pontarlier. Le dessin en est bon ; les couleurs, entre autres l'azur du ciel, sont parfaitement conservées ; les figures ont des auréoles dorées. Au milieu est le Christ, à droite la Vierge et St.-Blaise, à gauche St.-Jean-Baptiste et St.-Théodule. Le panneau en chêne, sur lequel est la peinture, formé de deux morceaux est un peu fendu dans le haut. On voit aussi à Doubs des fonds baptismaux d'une sculpture excellente et qui datent du 16e. siècle.

La Section décide que la lithographie de ce tableau sera jointe à ce volume. (*Voyez la planche ci-contre.*)

M. BOURGON parle ensuite d'un tabernacle monolithe d'un peu plus d'un mètre, qui est dans l'église de la Chaux des Crotenay et qui provient de la chapelle du château actuellement détruite. Ce tabernacle est couvert d'ornements dans le style de la renaissance, d'un fort beau travail. Diverses statues ornent cette église.

M. Porchat communique l'inscription suivante, trouvée près d'Aubonne, petite ville du canton de Vaud, célèbre par le château et la tour qu'y fit construire Tavernier.

COESIA VEGETA
APPOLLINI.
V. S. L. M. (votum solvit lubens merito).

Il explique le sujet de cette consécration dans une pièce de vers qu'il a lue à la Section et qui sera reproduite en séance générale.

L'ordre du jour du 5 est la visite aux monuments de la ville.

Séance du 5 septembre.

Présidence de M. Vulliemin.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Président a rappelé que l'ordre du jour était la visite des monuments anciens de la ville. Plusieurs membres des autres Sections prennent part à cette exploration. M. Baille, architecte, est chargé de la rédaction du procès-verbal.

On a commencé par l'examen de l'arc de triomphe dit *Porte-Noire*. La belle proportion de sa majestueuse arcade, et la richesse de l'ornementation ont excité l'admiration générale.

M. de Caumont a appelé l'attention sur les colonnes, et sur le profil de leur scotie. Les fûts sont divisés par de larges anneaux ornés entre lesquels on a représenté des danses, des combats ou des jeux. D'autres sont couverts de rinceaux largement dessinés, sur lesquels on aperçoit de petits génies se jouant entre les feuillages.

Plusieurs membres voient dans cette profusion d'ornements répandus sur toute la colonne, un des signes caractéristiques des monuments du troisième siècle, que l'on ne trouve pas avant cette époque. L'épanouissement du tore inférieur de la scotie, qui se transforme en talon, est un profil du même temps. La base d'une des colonnes diffère des autres, et ne s'accorde point avec le fût; elle aura été placée lors d'un travail de rempiétement dans le moyen âge. On y remarque sur la plinthe une de ces pattes si communes au 12e. siècle. Les sujets représentés par les bas-reliefs, et le caractère des figures ont été examinés avec attention. Cependant aucune discussion relative à l'âge du monument ou a sa dédicace ne s'est élevée sur les lieux: mais on à remarqué avec la plus grande peine des traces de dégradation très-récentes, et tous les membres présents ont demandé que le Congrès émît le vœu de voir établir une surveillance plus vigilante, pour la conservation de ce monument.

Les membres qui ne connaissaient point encore l'église de St.-Jean, ont été frappés de la variété de style qui existe dans ses différentes parties. On y trouve en effet des souvenirs de presque tous les siècles, depuis le XIe., époque de sa reconstruction par Hugues Ier., jusqu'au XVIIIe., où l'on a élevé la chapelle du Saint-Suaire, riche de marbres et de dorures.

La grande nef est d'une belle proportion; ses piliers et le second rang des colonnettes de la galerie supérieure datent du XIe. siècle, ainsi que l'étage inférieur du chœur. Les profils de quelques archivoltes qui n'ont pas été dénaturés, les bases de forme attique, la sculpture large et profondément refouillée des chapiteaux, sont des signes caractéristiques. L'étage supérieur du chœur, par son style hardi et léger, et ses hautes fenêtres,

rappellent le XIIIe. siècle; les feuilles des chapiteaux sont bien du même temps, auquel appartiennent encore les voûtes de tout l'édifice et les colonettes du premier rang de la galerie; elles sont très-élancées; leurs chapiteaux sont de formes variées et curieuses; leurs bases ont une forme toute particulière, elles ressemblent à des chapiteaux renversés, tels qu'on en voit dans le XIIe. : ce sont probablement des restes d'une construction de cette époque.

La décoration extérieure du chevet de l'église peu connue, parce qu'elle se trouve dans la cour de l'archevêché, mérite cependant d'être vue. La construction supérieure du XIIIe. siècle a été ajustée d'une manière heureuse sur celle du XIIe. : on a admiré la richesse des culs de lampe qui terminent les contre-forts. M. de CAUMONT les a jugés dignes d'être publiés dans le *Bulletin monumental*. Plusieurs membres ont remarqué les sculptures qui ornent une des portes intérieures de l'archevêché; elles sont du XVe. siècle, et mériteraient d'être reproduites comme type de l'époque.

En descendant de St.-Jean, on a vu avec intérêt la belle porte de l'ancien couvent des jacobins, aujourd'hui l'école d'artillerie : la forme, l'ornementation, l'ensemble (sauf un malheureux œil de bœuf moderne qui perce le timpan), tout rappelle le XVe.

On s'est arrêté près de la porte de Rivotte, devant la jolie maison Mareschal, que la famille croit avoir été bâtie en 1400. Cependant le style fleuri, la finesse des détails, les profils des moulures, leur agencement aux angles de la porte où elles se croisent indiqueraient une époque plus récente. Dans l'intérieur il existe une belle cheminée dont les moulures ont le même caractère que celles de la maison. On y remarque comme ornement et signe caractéristique une corde

sculptée, qui entoure les nervures. Ce détail appartient au règne de Louis XII, et paraît tirer son origine de la cordelière que la reine Anne, mariée à ce prince en 1499, avait prise pour emblème.

Après une promenade jusqu'à la percée si pittoresque de la *Porte-Taillée* et la visite des fragments du *canal des Romains* dans le faubourg de Rivotte, on est entré rue du Clos, dans la maison de M. le conseiller Dusillet, pour admirer une belle cheminée, œuvre délicate et précieuse des beaux temps de la renaissance. Elle porte la date de 1565; les détails sont traités avec la plus grande finesse. Deux cariatides soutiennent un entablement riche de marbres et de sculpture; les lignes de moulures sont en marbre noir; les fonds en marbre rouge et les bas-relifs en marbre blanc représentent des sujets religieux et moraux : Moïse, les quatre évangélistes, Adam et Eve chassés du paradis terrestre; une tête de mort suspendue au-dessus de nos premiers parents fait allusion à la condamnation qui vient d'être portée contre eux. Un autre sujet rappelle aussi l'arrêt prononcé sur tous les hommes : un jeune enfant est couché sur un lit; au-dessus est encore le triste emblème, et cette devise, *hodie mihi, cras tibi*, qui nous avertit de la brièveté de la vie et des surprises de la mort. L'écusson du milieu ne porte point de blason, mais il est richement orné. Le monument entier est dans un parfait état de conservation et mériterait d'être publié.

Quelques membres qui ne connaissaient point encore la riche collection d'antiquités donnée à la bibliothèque par M. Pâris, directeur de l'école de France à Rome, sont allés visiter ce legs précieux d'un généreux concitoyen.

On n'a point omis de faire remarquer à messieurs les membres étrangers à la province le beau *palais Granvelle*, souvenir d'un nom illustre dont elle s'honore.

L'heure de la séance générale approchant, la visite des autres monuments a été ajournée.

L'ordre du jour pour le 6 est la lecture de M. Pierre VICTOR sur les *antiquités du Danemark :* le Mémoire de M. Désiré MONNIER sur les *castramétations barbares;* la réponse de M. DUVERNOY aux questions relatives aux *rapports de la Franche-Comté avec les cantons Suisses*, et le mémoire de M. DAGUET, sur les *trouvères Suisses aux* XIIe. *et* XIVe. *siècles.*

Séance du 6 septembre.

Présidence de M. VULLIEMIN.

M. l'avocat JEANNEZ, de Dole, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée : M. Désiré MONNIER fait ensuite les fonctions de Secrétaire.

L'ordre du jour appelle la communication d'un Mémoire sur les *antiquités Scandinaves*, promis par M. Pierre VICTOR, de Pontarlier. L'auteur signale au Congrès les trésors précieux que les villes principales de la Suède, de la Norwége et du Danemark, offrent à l'étude des archéologues, sous le rapport des monuments écrits, et sous celui des monuments artistiques. Il parle, en connaisseur profond, des inscriptions rhuniques existant dans les anciens états des successeurs d'ODIN, et des rhunes découvertes récemment dans l'Amérique méridionale. L'auteur a parcouru les

musées et les bibliothèques de Copenhague; il signale les objets précieux et les manuscrits rares dont ils se sont enrichis de siècle en siècle par l'effet d'un zèle ardent pour la gloire nationale. Son Mémoire appuyé de la représentation linéaire des monuments, sera communiqué à la réunion générale du Congrès.

M. D. Monnier, dans une notice rapide, indique les caractères qui distinguent les castramétations barbares des castramétations romaines. Il tire ses exemples de la Séquanie, et cite comme étant d'origine évidemment romaine celles de Saint-Etienne de Coldre et de Sermus près de Lons-le-Saunier, d'Orchamps près de Dole, de Peseux dans l'arrondissement de Montbéliard, et de Montverrat près de Champlitte. Il regarde comme l'ouvrage des Barbares (Teutons et Galls) les camps de Cita et de Charriez, près de Vesoul, ainsi que ceux de Montarlot-les-Champlitte, et de Bourguignon-les-Morey. Suivant M. Monnier, le caractère général auquel se reconnaissent les castramétations romaines, c'est le *vallum* formé de gazon; et les camps barbares, c'est la circonvallation formée d'un entassement de pierres brutes, sans assises et sans liaison.

Nous donnons en entier ce Mémoire, dont l'impression a été votée et dont la communication doit avoir lieu en assemblée générale.

Messieurs,

Vous avez proposé d'examiner ce qui distingue les camps barbares des castramétations romaines : sans avoir assez de données, peut-être, pour formuler à cet égard une conclusion pleinement satisfaisante, je me permets pourtant d'aborder ce sujet avec le peu de documents matériels qui sont à ma disposition, et je vais soumettre à votre sagacité, fruit d'une plus vaste expérience et d'une plus

grande multiplicité de rapports, un système que je présume encore inconnu en Franche-Comté.

Je l'ai parcourue, Messieurs, cette province, du sud au nord, de l'est à l'ouest, dans tous les sens, et j'ai gravi toutes ces cimes jadis armées de fortifications par les peuples qui nous ont précédés dans cette noble demeure, ou qui l'ont imbue d'un sang étranger. De tous ces lieux de défense, désormais déshérités de l'appareil de la guerre, je n'en ai trouvé que trois ou quatre qui m'aient paru appartenir aux Galls et aux races teutoniques, c'est-à-dire à des nations qu'il était convenu à Rome d'appeler barbares; qualification que la nature et la grossièreté de leurs monuments, aussi bien que la rudesse de leurs mœurs, nous forcent d'accepter, pour notre compte, avec résignation; car les restes de retranchements que j'ai à vous signaler, Messieurs, nous apparaissent avec le caractère de l'art encore à l'état sauvage, et qui avait tellement frappé les maîtres du monde, guerroyant dans la vieille Europe, qu'ils avaient quelquefois trouvé curieux de les décrire dans leurs annales.

Vous ne vous attendez pas, Messieurs, à me voir établir ici un parallèle circonstancié des systèmes stratégiques qui présidaient au tracé des lignes de défense militaires chez les anciens : vous les connaissez mieux que moi. Personne n'ignore que la disposition du site ne permettait pas toujours aux Grecs, par exemple, de renfermer leurs phalanges dans une circonvallation elliptique, ni aux Romains entre les angles droits d'un parallélogramme. La plupart des fortifications des Césars dans les Gaules suivaient un périmètre subordonné aux accidents du sol, dans les localités où la circonstance les forçait à prendre position devant l'ennemi; et le plus souvent c'était la plate-forme élevée d'une montagne dont le général, obligé de s'écarter des principes de Végèce, isolait une extrémité par un fossé plus ou moins profond, et par un *vallum* de gazon de vingt pieds de hauteur.

Tels sont les retranchements romains d'Orchamps près de Dole, et de Saint-Etienne de Coldre près de Lons-le-Saunier, dont vous trouverez la disposition dans le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus, d'après les documents fournis par M. de Montrichard-Frontenay. Tels sont aussi (je le présume du moins sur l'imposant témoignage de M. Édouard Clerc, que nous regrettons bien vivement de sentir éloigné d'un Congrès scientifique où il aurait brillé); tels sont aussi, disons-nous, les camps de Peseux aux environs de Montbéliard, et de Mont-Verrat, près de Champlitte. Tel est enfin celui de Sermus sur les rochers abrupts de Baume-les-Messieurs, dont on ne trouve l'existence constatée nulle part dans les Mémoires de nos savants.

Dans tous ces restes d'antiquités guerrières, vous reconnaîtriez,

Messieurs, pour caractère principal, non la forme symétrique exigée par les règles de l'art romain, mais du moins le rempart de gazon dominant le fossé; tandis que, dans les campements d'origine barbare, le *vallum* se trouve érigé en roches brutes et sans assises, comme le disent assez clairement J. César, dans les *Commentaires* de la guerre des Gaules, et Tacite dans ses *Annales* et dans son *Histoire*.

Quelquefois le rempart chez les Galls était un mur sec, et d'autres fois c'était une construction formée de lits alternatifs de pierres, de gazon et de pièces de bois; nous n'en avons plus d'exemples aujourd'hui dans l'ancienne Séquanie.

D'autres fois le *vallum* était, suivant César, un mur formé par assises, de grandes pierres assemblées sans ciment, et à la hauteur de six pieds, comme était la fortification gauloise d'Alexie (1), ou celle de Clermont (2) : *In medio fere colle, in longitudinem, ut natura montis ferebat, ex grandibus saxis sex pedum murum qui nostrorum impetum tardaret, præduxerant Galli, atque inferiore omni spatio, vacuo relicto, superiorem partem collis usque ad murum oppidi densissimis castris compleverant.*

Caractacus, général breton, soulevé contre l'empire romain, la dixième année du règne de Claude, s'étant retiré chez les Ordoviciens, rangea son armée en bataille sur les montagnes escarpées; et, du côté le plus accessible de sa position, il érigea un rempart de cailloux ou de blocs de rochers, *in modum valli saxa præstruit* (3).

Cérialis ayant fait avancer ses légions de Mayence à Rigol, qui se trouve entre le cours de la Meuse et la chaîne des Vosges, y rencontra Valentinus retranché avec une troupe de Trévires : *Quem locum magna Treverorum manu Valentinus insederat, montibus et Mosella amne septum, etc., et addiderat fossas obicesque saxorum* (4).

Voilà suffisamment de citations pour établir que les entassements de pierres non cimentées sur la ligne de circonvallations militaires, faisaient tous les frais de constructions de remparts, parmi les peuples que les Romains avaient à combattre : il nous reste à vous en citer des exemples tirés des pays celtiques que nous habitons. Il me semble désormais ne pas m'éloigner de leur véritable origine, si j'attribue à des armées Germaniques et Gauloises les castramétations de Cita, de Charriez, de Montarlot-les-Champlitte et de

(1) *De bello gallico*, lib. VII, §. 69.
(2) *Ibid*, § 46.
(3) *Annal.*, lib. XII.
(4) *Hist.*, lib. IV.

Bourguignons-les-Morez, que le département de la Haute-Saône fournit encore à la curiosité des investigateurs.

CITA.

A un kilomètre sud de Vesoul, une montagne dont le plateau n'a que 275 mètres de diamètre moyen, se montre encore couronnée d'une espèce de rempart formé d'une jetée de pierres sans liaison. La partie de ce *vallum* qui regarde le reste de la colline peut avoir de 6 à 7 mètres de sommet. Je n'y ai trouvé aucun fragment de tuileaux romains ; le père Dunand avait déjà fait la même observation en 1782. Si M. Édouard Clerc, mon savant confrère, avoue qu'il ne sait si ce camp est Romain ou Gaulois, comment oserai-je vous dire, moi, Messieurs, que je ne regarde pas la question comme douteuse ? Il ajoute qu'aucune dénomination antique ne peut non plus nous éclairer sur son origine ; mais qu'est-ce donc que celle de *Cita*, si ce n'est pas une dénomination antique ? On la retrouve ailleurs, attachée à une autre castramétation, celle de Vandœuvre, près de Nancy, dont parle M. de Golbéry dans sa lettre à M. Matter, castramétation que l'on nomme dans le pays la *Cité d'Afrique*. Je pense, Messieurs, que vous ne trouverez pas une grande différence entre *Cita* et *Cité*. Reste à savoir maintenant ce que l'on doit entendre par *Cité*, c'est ce que je livre volontiers à la curiosité des amateurs pour passer à un autre objet.

CHARRIEZ.

Le camp de *Gradion* (que l'on appelle dans le pays *Camp de César*, parce que le peuple qui ne se pique pas d'érudition attribue à ce général tout ce qui lui reste d'antique, et auquel on arrive par un chemin communal nommé, dit-on, *le Chemin des Romains*) est d'une forme aussi irrégulière que le bord du plateau de la montagne où il est assis. Là c'est aussi une enceinte de pierres brutes entassées qui défendait l'accès du camp. Point de tuileaux, point de débris d'antiquité romaine ; cependant M. Marc et M. Clerc sont portés à croire que c'est un ouvrage des soldats de l'Italie ; pour moi, je ne puis attribuer à ce peuple un genre de travail qui caractérisait les nations barbares. Je n'aime pas à faire des conjectures purement systématiques, et je dois surtout m'en abstenir en présence des savants qui me font l'honneur de m'écouter ; c'est pourquoi ce n'est qu'avec une juste timidité que j'ose leur proposer de voir dans les camps de Charriez et de Cita, au voisinage desquels on voit d'ailleurs des monuments Celtiques (des restes de dolmens), soit des *Oppida* gaulois, où les populations se retiraient en cas de guerre, soit des postes de l'armée

d'Arioviste, lorsque ce roi des Germains occupait militairement le tiers de la Séquanie, avant l'arrivée de César.

MONTARLOT-LES-CHAMPLITTE.

Le bois au-dessus de l'Osseigne couvre un camp qui nous présente encore un immense *vallum* de pierres d'environ 526 mètres de longueur entre la Combe-Saint-Martin et la *Côte de la Bataille*. Il y a 9 mètres de base et 4 de sommet. Des *tumuli* se font remarquer dans la pente de la colline, où ils sont désignés sous le nom de Châtelets de la Malcôte.

Le voisinage de la frontière des Lingons, la direction du chemin de Langres sur Besançon, me donnent lieu de conjecturer que c'est ici le camp où les Séquanes s'opposèrent à la marche de Sabinus insurgé contre la domination de Rome, sous l'empire de Vespasien.

BOURGUIGNON-LES-MOREZ.

Entre le village de Bourguignon et celui de Morez s'élève une montagne dont la plate-forme s'entoure d'un *vallum* semblable à ceux dont je viens d'indiquer le principal caractère. Là aussi, le nom *romain*, partout si familier aux souvenirs populaires, s'est attaché à une espèce de puits situé vers le centre du camp; mais cette dénomination qui n'est justifiée par la présence d'aucun tuileau, d'aucune poterie, d'aucune pierre de taille ou d'appareil (car j'ai moi-même en vain cherché ces preuves), ne m'en impose guère; et bien qu'à travers les taillis qui voilent la surface de ce camp, on m'ait montré des clairières auxquelles les amateurs zélés se plaisent à imposer gratuitement les noms de Champ de Mars, de *via principis*, et peut-être de prétoire, comme si l'emplacement de ces quartiers devait plutôt avoir résisté à la végétation que les autres; je ne puis me décider à attribuer une telle castramétation à d'autres soldats qu'à des Burgundes de la première invasion (409). Le nom de ces Bourguignons-Vandales resté au village qui s'est formé au pied de la colline, n'est-il pas là pour l'attester? Et si vous désirez, Messieurs, avoir un point de comparaison pour vous confirmer dans la probabilité de ma conjecture, rappelez-vous qu'au diocèse de Langres, et près de Nancy, il y a deux lieux nommés Vandœuvres, où il existe aussi deux camps antiques. Or, Vandœuvre, traduit constamment par *Vandopera* (comme si l'on disait *Vandalorum opera*, l'ouvrage des Vandales), est une dénomination commémorative, parfaitement analogue à celle qui nous intéresse et qui est bien propre, selon moi, à justifier l'attribution que je fais de l'ouvrage militaire de Bourguignon-les-Morey aux Bourguignons Vandales.

Ici finit, Messieurs, la tâche que je me suis imposée pour payer à la 4e. Section du Congrès scientifique, une sorte de tribut que je ne m'attendais guère à lui apporter, résolu que j'étais de rester spectateur passif de vos luttes savantes. L'exemple est stimulant et le zèle des autres est une loi pour nous. Ils m'ont entraîné. Je n'ai pas voulu sortir de ce brillant concours de talents divers, sans y donner la preuve de l'influence qu'il est fait pour exercer sur tous les esprits. Mais je regrette que M. Marc et M. Clerc, deux autorités pour moi, et de qui pourtant j'ai eu la témérité de m'écarter, ne soient point là pour rectifier eux-mêmes les écarts où je pourrais m'être fourvoyé; car si j'éprouve presque de la honte à ne pas me trouver de leur avis, je n'en ressentirais point à convenir devant eux de mes erreurs.

Au reste, j'en ai été loyalement prévenu, le sentiment nouveau, que je viens d'émettre sur la distinction à faire entre les divers camps antiques de la Séquanie, ne doit point passer sans opposition; et c'est un avantage pour l'auditeur. Cette opposition sera d'autant plus formidable à mes propositions, qu'elle partira d'une main plus exercée à la dialectique; et j'en fais l'aveu d'avance, mes convictions, quoique fermes et profondes jusqu'à présent, ne tiendront peut-être pas longtemps contre le savoir de M. le professeur Bourgon, auquel je suis toujours prêt également à rendre les armes.

M. le professeur Bourgon manifeste le désir d'être entendu demain, dans les observations qu'il se propose de faire à l'occasion du Mémoire que vient de lire M. D. Monnier.

M. Jules Pautet, ancien secrétaire de l'Académie de Dijon, rend compte de la découverte d'un tombeau antique, faite en 1819, au bord d'une voie romaine près de Beaune, département de la Côte-d'Or. Dans sa dissertation qui est accueillie avec faveur, il détermine avec sagacité les attributs et les fonctions des personnages représentés en bas-reliefs sur ce monument gallo-romain. On y remarque un personnage, vêtu d'une longue robe, tenant de la main droite une coupe, et de la gauche une serpe. L'auteur croit, avec beaucoup de probabilité, y reconnaître un druide; mais comme l'ensemble du monument lui a paru dater de

la décadence de l'art, et par conséquent d'un temps postérieur à l'abolition du druidisme dans l'empire, il suppose que le prêtre gaulois avait été un des ascendants les plus distingués de la dame déposée dans ce cercueil. L'épitaphe placée sous la figure en demi-relief de la défunte, qui tient la quenouille et le fuseau, attributs des occupations de son sexe, est ainsi conçue :

MONIMENTV SAC
VRI A MVACIE.

que le célèbre antiquaire d'Auxonne, feu M. GIRAULT, a rétablie ainsi :

Monimentum sacratum
Uxori Aulus Munacius erexit.

M. BOUILLEROT, juge de paix du canton de Vitrey, fait part de *quelques observations sur les ruines qui se trouvent dans ce canton.* L'auteur lit quelques pages de son intéressant Mémoire, auquel il a eu soin de joindre une carte itinéraire et monumentale du pays qu'embrasse l'étendue de ses recherches; mais l'heure tardive ne lui permettant pas d'en terminer la lecture, il est prié par M. le Président de déposer sur le bureau son travail pour être mis à la disposition des membres du Congrès qui se montreront empressés de le consulter.

Ordre du jour de la séance du 7.

1°. Réponse de M. DUVERNOY aux questions posées par M. VULLIEMIN, sur les *relations qui ont existé entre la Suisse et la Franche-Comté.*

2°. Proposition de M. JULLIEN (de Paris) concernant *les moyens d'organiser et de populariser l'enseignement de l'histoire nationale.*

3°. Réponse de M. Bourgon à la notice de M. Désiré Monnier, *sur les castramétations barbares.*

4°. Détails donnés par le même sur une *inscription grecque existant à Mandeure.*

Séance du 7 septembre.

Présidence de M. Vulliemin.

Le procès-verbal, rédigé par M. D. Monnier, n'ayant donné lieu à aucune réclamation, est adopté.

L'ordre du jour est la réponse de M. Duvernoy, de Montbéliard, aux questions de M. Vulliemin, sur les relations qui ont existé entre la Suisse et la Franche-Comté, pendant le moyen âge jusqu'à la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV.

Cette communication pleine de faits historiques, pour la plupart inédits, et très-utiles pour la restauration des annales Franc-Comtoises, trop souvent défectueuses, est un résumé chronologique, dont on ne peut donner qu'une analyse très-incomplète.

M. Duvernoy, après avoir fait remarquer la nouveauté du sujet, qui, malgré son importance, n'a jamais exercé la plume de nos historiens d'une manière spéciale, déclare que n'ayant pu disposer que d'un temps très-court, il n'apporte qu'un faible contingent à un travail qui exigerait, dit-il, une main plus habile (1). Il jette un coup d'œil rapide sur l'état de la Séquanie depuis César jusqu'à l'avénement des

(1) M. Duvernoy a complété ce travail important qui doit paraître incessamment dans le *Musée neuchâtelois*, journal littéraire publié sous la direction d'un homme de mérite.

rois Rodolphiens en l'année 888. Il rappelle que la Bourgogne cis et transjurane subissait la loi de ces princes, et qu'à leur extinction ces deux contrées passèrent, avec le royaume d'Arles, sous la domination des empereurs d'Allemagne, auxquels le dernier roi Rodolphe III, mort en 1032, avait légué ses états. Dès l'année 1057 l'empereur Henri IV en donna le gouvernement à Rodolphe, comte de Reinfeld, son beau-frère, qui était en même temps l'un de ses plus braves et de ses plus puissants chevaliers. Mais l'ambition poussa Rodolphe à la révolte, et, dès 1077 jusqu'à sa mort arrivée trois ans après, il fit une guerre acharnée à son bienfaiteur dont il voulait usurper le trône. Après lui, le rectorat de Bourgogne passa à son fils Berthold. Telle est du moins l'opinion de M. le baron de Gingins, qui l'a développée avec beaucoup de science et de sagacité dans un Mémoire récemment publié. Cependant M. Duvernoy pense, au contraire, que notre comte Guillaume, qui a mérité le surnom de grand, succéda au comte de Reinfeld; qu'après lui son fils Renaud II fut revêtu de la dignité de recteur, et qu'à son décès, arrivé en Palestine la dernière année du XIIe. siècle, cette dignité passa d'abord à Guillaume, dit l'Allemand, aussi comte de Bourgogne; puis après l'assassinat de ce prince à Payerne en 1125, à son fils Guillaume l'enfant, qui deux ans après eut un sort non moins tragique, et fut comme son père inhumé dans l'île du lac de Bienne, appelée aujourd'hui St.-Pierre. Rainaud III, cousin de Guillaume l'enfant, se porta son héritier; mais ayant refusé de faire à l'empereur Lothaire II, et à son successeur Conrad de Hohenstauffen, les foi et hommage accoutumés, il fut déclaré rebelle, mis au banc de l'empire et dépouillé du rectorat dont l'empereur investit Conrad duc de Zæringen. Le détail des guerres

longues et acharnées que se firent les deux rivaux, ne peut trouver place ici ; il suffira de dire que Renaud III, par son héroïque résistance, mérita le surnom de *franc-comte* que ses contemporains lui décernèrent, pour avoir su défendre son indépendance et se maintenir dans la possession libre du comté de Bourgogne, jusqu'à sa mort arrivée en 1148. Mais à côté de cet antique héritage il avait conservé dans la partie du pays d'Outre-Joux, la plus voisine de son comté, la suzeraineté sur les villes d'Orbe, Payerne, Yverdon, sur le château des Clées, etc. Otton, premier comte palatin de Bourgogne, obtint de son père l'empereur Fréderic-Barberousse, le comté de Lentzbourg (1273). Il possédait en outre, ainsi que son gendre Othon duc de Méranie, plusieurs forteresses, villes, etc., dans les diocèses de Coire et de Constance, qui passèrent à Hartman le jeune, comte de Kybourg, par son mariage avec Elisabeth, fille aînée de Hugues et d'Alix, comtes palatins.

Plusieurs hauts barons de la Cisjurane étaient également possesseurs de domaines importants de l'autre côté des Monts. Tels ont été les seigneurs de Montfaucon, deux fois souverains du comté de Montbéliard, qui, dès le XIIe siècle et successivement, avaient acquis, soit à charge de fief, soit en franc-aleu, Orbe, Yverdon, Echallens, Montagny-le-Courbe, Bottens, Oron, Palésieux, Franquemont, Bavois, Suchy, Courcelles sur Chavornay, Esclepens, Assens, une partie d'Estavayer et la grande forêt royale de Biolay-Orjulaz. La seigneurie de Valangin était déjà en 1282 de la mouvance du comté de Montbéliard, et les comtes de Neufchâtel n'ont point hésité, notamment en 1334 et 1357 à reconnaître cette directe qu'ils ont contestée plus tard. Tels ont été encore Jean de Bourgogne, comte de Châlon, et sa nombreuse postérité. En 1337

Berthold, seigneur de Neuchâtel, se reconnaît son vassal pour la vallée de Travers; et en 1288, l'un de ses fils, Jean, baron d'Arlay, obtient de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, son beau-frère, la suzeraineté sur le comté même de Neuchâtel, suzeraineté qui ne commença à être méconnue que vers la fin du xve. siècle. Jean de Châlon, qu'on a surnommé l'Antique, possédait d'ailleurs, dans le pays de Vaud, toute la contrée depuis Mormin jusqu'à Prangin et une portion du lac de Genève. L'archevêque de Besançon, qui en tenait une autre partie, était seigneur dominant à Nyon et sur son territoire, dans les villages de Promenthoux, Etrelles près de Mont, etc.; il jouissait, de même que l'abbé de St.-Claude, de plusieurs droits honorifiques et utiles dans le diocèse de Genève. Dès l'année 1040, le chapitre de notre métropole avait à Cully et à Riez, dans la seigneurie de Lutry, des propriétés dont il disposa deux siècles après en faveur de l'église de Lausanne. D'autres nobles du comté possédaient aussi de grands biens dans la Transjurane, et quelques-uns même y avaient formé des établissements permanents. Parmi eux étaient les comtes de Glane, issus de la maison de Vienne, et fondateurs de l'abbaye de Hauterive, les sires de Joux, les Tramelay qui, dès le commencement du xiie. siècle, tenaient le village d'Essert sous Champvant; les preux de Vergy, seigneurs de Champvant, devenus plus tard bourgeois de Berne et de Fribourg, les La Baume, les Rougemont, les la Palu de Varembon, comtes de la Roche, admis également à la Bourgeoisie de Berne, ainsi que les habitants de leur ville de St.-Hypolite, en l'année 1499.

D'autre part, des membres de plusieurs familles Transjuranes, non moins recommandables par l'antiquité de leur race que par leurs grands services, vinrent s'établir dans le comté de Bourgogne : de ce nombre

furent les sires de Grandson, seigneurs de Pesmes; les de Blonay, seigneurs de Joux; les Gumoëns, sires de Dampierre sur le Doubs; les Asuel ou Hasembourg, issus des comtes de Neuchâtel; les Tavannes, seigneurs de Saulx et de plusieurs autres lieux; les Montagney, qui se fixèrent dans la terre de Passavant; les Cormondrèche, Diesse, Wandelincourt, Rocourt, vassaux du comté de Montbéliard, et enfin, au milieu du XVIe. siècle, deux des fils de J.-J. Watteville, avoyer de Berne, Gérard et Nicolas, qui tous deux ont rendu d'utiles services à leur nouvelle patrie, et dont le dernier rejeton, Dom Juan, petit-fils de Nicolas, mort en 1702 à l'âge de 84 ans, a joué parmi nous et dans plusieurs autres contrées de l'Europe, un rôle assez tristement célèbre.

L'abbaye d'Agaune, qui, dès l'an 522, devait aux libéralités du roi St.-Sigismond un grand territoire dans le comté de Bourgogne, l'inféoda, quatre siècles après, à Albéric de Narbonne, fondateur de la maison de Salins. C'étaient le château de Bracon, les salines auxquelles la ville qui les renferme doit son origine dans l'intervalle de 941 à 1029, la chaux d'Arlier et le val de Miéges. Le val de Vennes appartenant au même monastère fut donné plus tard, aussi sous condition de la mouvance à la maison de Belvoir. L'évêque de Genève, possesseur de la *Villa Tauriaca*, aujourd'hui Bulle, en gratifia le prieuré de Romain Moûtier vers 1072. Ce prieuré, dont notre comte Guillaume le Grand était l'avoué, percevait de nombreuses redevances et avait des propriétés en terres et en hommes dans un grand nombre de lieux qui dépendent aujourd'hui de l'arrondissement de Pontarlier; tels que Bannans, Bulle, Usier, Chaffois, Ste.-Colombe appelée autrefois Bretsendans, Gelin, etc. Il percevait aussi des rentes en sel à Salins et à Lons-le-Saunier. De pareilles rentes dues

la plupart à la pieuse munificence du comte Jean l'Antique, étaient livrées aux abbayes de Bonmont, de Hautcrêt et de Hauterive. Celles d'Abondance et du lac de Joux, et le prieuré de Vallorbe avaient aussi des biens et des droits dans la Cisjurane. Les sires de Vautravers tenaient la seigneurie de Jougne et une portion du péage qu'ils vendirent au même comte Jean en 1266. Les sires de Neuchâtel sur le lac, à partir du comte Louis, marié en 1325 à Jeanne de Montfaucon, possédaient sous la mouvance de Montbéliard la garde du prieuré de Morteau, le val de Vennes, les terres de Vercel, Vuillafans-le-neuf et Réaumont. Les comtes de Thierstein jouissaient sous la même mouvance de la châtellenie de Bélieu qu'avaient tenue auparavant les sires d'Arberg. Le comte Pierre, de cette dernière famille, percevait une rente annuelle de 100 livres sur le péage de Pontarlier. Les barons de la Sarraz vendirent en 1343 la terre de Valempoulières aux princes de Châlon, et un siècle plus tard ils aliénèrent d'autres propriétés situées dans le département du Jura, et des rentes sur la saline de Salins. Il est probable que le hameau actuel de la Sarra, près de Montfleur, leur doit son nom et sa première existence.

Après avoir rappelé que les évêques de Bâle et de Lausanne ont été depuis les temps les plus reculés de l'époque chrétienne, suffragans de l'archevêque de Besançon, et avoir fourni la liste des prélats, issus de nos grandes familles féodales, qui ont occupé tant les siéges de ces deux églises que celui de Genève, depuis le XIIIe. jusqu'au XVIe. siècle; après avoir ajouté à ces renseignements que l'abbaye de Hauterive a été peuplée par celle de Cherlieu, que les monastères de Goailles et de Grandvaux dépendaient de l'abbaye d'Abondance, et enfin que notre province a fourni deux grands baillis au comté de Vaud, M. DUVERNOY

retrace sommairement les alliances matrimoniales qu'ont formées entre elles, pendant toute la durée du moyen âge, les maisons illustres des deux Bourgognes. Il cite quatre fois celle de nos comtes souverains, depuis Renaud II, qui épousa Régine, fille de Conon, landgrave d'Oltingen (Ostranges), jusqu'à Elisabeth, femme en 1254 d'Hartman le jeune, comte de Kybourg. Les deux autres mariages furent ceux du comte Guillaume l'Allemand avec Agnès, fille de Berthold II, duc de Zæringen, vers 1107, et de Clémence, fille d'Etienne II de Bourgogne, avec le duc Berthold V, en 1212. On connaît le triste sort de cette infortunée princesse après le décès de son époux.

M. Duvernoy fait ensuite remarquer que les descendants de Jean de Châlon se sont alliés par des mariages aux comtes de Savoie, de Genève et de Neuchâtel, aux barons de Vaud, à ceux de la Sarraz et aux sires de Cossonay; que les familles des comtes de Montbéliard et des sires de Montfaucon ont formé des unions semblables avec celles de Habsbourg, de Neuchâtel Outre-Joux, de Genève, de Cossonay, de Gex et de Grandson; que les maisons de Neuchâtel en Bourgogne, de Neuchâtel sur le lac et d'Arberg-Valengin, en ont fait de même, et enfin que les nobles races des sires de Joux, de Vergy, de Faucogney, de Rougemont et de Montferrand, ont pris alliance dans celles non moins nobles des comtes de Gruyères, des La Sarraz, des Gingins, des Cossonay et des Blonay.

Arrivant enfin aux relations politiques entre les deux peuples, M. Duvernoy, étayé de nombreux documents qui sont la plupart inédits, donne la mesure des patientes recherches auxquelles il s'est résigné. Il énumère et analyse les actes d'intervention et de vassalité, les traités de paix, d'alliance, de protection et de

bourgeoisie, durant la période entière du moyen âge, et qui sont exclusivement relatifs aux intérêts des deux pays que sépare le Jura, mais que la sympathie unira toujours.

Entre autres chartes d'un haut intérêt qu'il signale à la Section, on se bornera à l'indication de celles qui ont paru les plus importantes.

1. Plaid tenu à Orbe vers l'an 1100, par Wauthier, de Salins, et Conon, de Grandson, que le diplôme désigne sous le nom de *principes provinciæ*.

2. Sentence prononcée en 1157, et ratifiée par l'empereur Fréderic Ier. en 1186, dans la contestation entre les abbés de St.-Claude et du lac de Joux, sur la propriété du monastère appelé *le lieu de l'Hermite-Ponce*.

3. La guerre qui avait éclaté dans la ville même de Lausanne, entre les partisans des deux évêques élus simultanément à ce siége, et qui fut terminée par la médiation d'Amédée de Montfaucon, en 1240.

4. La cession faite en 1351 par Guillaume, roi des Romains, à Jean de Châlon, *des droitures, seigneuries, usages et coutumes que, par nom de l'empire de Rome, ce monarque doit avoir dans les cités de Besançon et de Lausanne*.

5. Protection accordée à l'abbaye de Hauterive, en 1253, v. s., par Hugues et Alix, comte et comtesse de Bourgogne.

6. Le jugement arbitral prononcé en 1278 par Thierry III, dit le *Grand-Baron*, comte de Montbéliard, sur le différend qu'avait fait naître le partage de la succession de Rodolphe, comte de Neuchâtel, entre ses enfants des deux sexes.

7. L'alliance défensive conclue à Morat, en 1291,

entre Otton IV, comte palatin de Bourgogne, et l'évêque de Bâle.

8. Une autre alliance du même comte avec Louis Ier., seigneur de Vaud, sous la même date de 1291, par laquelle la suzeraineté sur le château de Morges, la ville et le mandement, est remise à ce prince, qui s'engage de son côté à *retenir* Louis *de son conseil et des siens, et de lui donner ses robes, telles et tantes fois comme il fera pour lui-même.*

9. La pacification de la querelle à main-armée qui s'était élevée entre les comtes d'Arberg, sires de Valengin, et la ville de Fribourg, pacification due à l'entremise de l'évêque de Lausanne et du baron d'Arlay, en 1293.

10. La guerre entre l'évêque de Lausanne et le seigneur de Vaud, terminée en 1295, par les bons offices du même baron d'Arlay.

11. La prison de Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, par son oncle Jean de Châlon, comte d'Auxerre, et sa mise en liberté sous le cautionnement des comtes de Savoie, de Neuchâtel et de Ferrette, en 1304.

12. L'acte de foi et hommage fait à la comtesse de Bourgogne, par Louis, comte de Neuchâtel, pour une somme d'argent reçue d'elle à titre de fief, et la promesse de la servir *à grandes et à petites forces,* 1329.

13. La garantie fournie en 1340 par Henri de Montfaucon, comte de Montbéliard, pour le paiement de la rançon de Jean, seigneur de St.-Dizier, prisonnier d'Aymon, sire de la Sarraz.

14. La guerre de ce comte et de ses aidants, parmi lesquels étaient la comtesse de Fribourg, Jean de Neuchâtel sur le Lac, les gentilshommes et les bourgeois

de Bâle, contre le comte Louis de Neuchâtel, Guillaume de Grandson, Thiébaud, seigneur de Neuchâtel et autres, terminée en 1354.

14. L'arbitrage du comte de Neuchâtel pour finir la guerre qui avait éclaté en 1364, entre Hugues de Vienne, les bourgeois de Pontarlier, le sire de Joux et l'abbaye de Montbenoît, d'une part, et Jean d'Arberg-Valengin, d'autre part.

16. L'autorisation de l'empereur Charles IV donnée l'an suivant à la cité de Besançon, de faire *avec tous princes et autres, tous traités, conventions, promesses et confédérations,* sauf les droits et l'honneur de l'empire.

17. L'acte de confédération et d'alliance de Marguerite de Flandre, comtesse de Bourgogne, et de ses principaux barons, avec Amé III, comte de Genève, Jean de Neuchâtel sur le Lac, et Othon de Grandson, en 1366.

18. La ligue conclue deux années après par Etienne, comte de Montbéliard, et Enguerrand de Conay, contre les ducs d'Autriche et leurs sujets de la Haute-Alsace et de la Suisse.

19. La délivrance de Jean le Jeune, comte de Habsbourg-Kybourg, prisonnier du même comte Etienne, sous la caution de l'évêque de Bâle et du comte de Thierstein, en 1373.

20. Le traité de paix conclu avec le comte de Montbéliard, par Rodolphe, comte de Nidau et la ville de Bâle, en 1375.

21. La déclaration de guerre faite à Jacques de Vergy, par les avoyers, conseil et ville de Soleure, prenant le fait et cause de la comtesse de Neuchâtel, 1377.

22. Les débats d'Etienne, comte de Montbéliard,

et Jean-Philippe, le second de ses fils, avec Guillaume de Grandson, sire de Ste.-Croix, au sujet des seigneuries d'Orbe, Echallens, Montagny et Bottans, apaisés par la médiation du comte de Savoie, 1381.

23. Le traité fait au mois de septembre de l'année suivante, entre Rodolphe, comte de Kybourg, et Thiébaud, seigneur de Neuchâtel, pour surprendre en commun la ville de Soleure, à *l'aide de Dieu et de la vierge Marie.*

24. L'alliance et confédération entre Etienne de Montbéliard, et Henri, seigneur d'Orbe, son fils aîné, avec l'état de Berne, dans lesquelles sont également comprises les villes de Fribourg, Soleure et Bienne, du mois de décembre 1389.

25. La ligue offensive et défensive de l'évêque de Lausanne avec Jean de Châlon-Arlay III, prince d'Orange, sous la date de l'année 1407.

26. L'alliance du comté de Montbéliard conclue au mois de septembre 1474 avec les villes de Bâle, Berne et Zurich, contre le duc Charles le Téméraire.

Et enfin 27. Les négociations infructueuses du gouvernement du comté de Bourgogne avec la Suisse, pendant les années 1477 et 1478, qui avaient pour but l'admission de cette province dans la confédération helvétique.

L'heure avancée n'a pas permis à M. Duvernoy de prolonger ses communications, qu'il aurait désiré poursuivre jusqu'à l'époque de la conquête de la Franche-Comté par les armes de Louis XIV.

Les questions qui restent à traiter étant encore très-nombreuses, il est décidé que la Section se réunira dans la soirée, à 7 heures, pour continuer ses travaux.

Séance supplémentaire du 7 septembre.

Présidence de M. Baudot, 2e. Vice-Président.

La parole est accordée à M. Jullien, de Paris, sur cette question : « *Moyens d'organiser et de populariser en France l'enseignement de l'histoire nationale.* »

Son Mémoire se résume dans les quatre propositions suivantes :

Le Congrès émet le vœu,

1°. Que le conseil d'état et le ministre de l'instruction publique donnent tous leurs soins à populariser et perfectionner dans les écoles primaires et dans les écoles supérieures et spéciales l'enseignement de l'histoire nationale.

2°. Que les écrivains, les littérateurs et les poëtes contemporains s'attachent à choisir dans nos annales françaises, en s'écartant le moins possible de la vérité historique, les sujets de leurs ouvrages, soit d'histoire proprement dite, soit de littérature dramatique ou romanesque, soit de poésie.

3°. Que l'usage des analyses et des résumés soit associé, dans les hautes classes et dans les concours des colléges, à celui des discours et des amplifications.

4°. Que les concours généraux soient précédés de quelques exercices publics, où les élèves, appelés tour à tour, soit à résumer une période historique, soit à remplir des rôles dans des représentations théâtrales, dont les sujets seront tirés de notre histoire, soit à réciter des poésies nationales, s'identifieront, pour ainsi dire, avec les hommes et avec les faits les plus mémorables, dont le souvenir toujours présent, peut exercer une influence morale très-salutaire sur leur caractère,

sur la tendance de leurs opinions, de leurs actions et sur toute leur vie.

M. de Coetlosquet lit sur la même question un Mémoire qu'il termine en exprimant le vœu, « que les abrégés historiques, qui seront composés pour les écoles primaires et pour les classes inférieures des colléges, soient rédigés de telle manière qu'il y soit donné moins de place aux faits généraux et plus aux détails anecdotiques, en choisissant exclusivement ces derniers parmi ceux qui paraissent propres à élever l'âme, à inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice, à faire produire de bons sentiments et surtout de bonnes actions. »

M. le Président met aux voix les propositions de M. Jullien.

La première, la seconde et la troisième sont adoptées. M. de Caumont demande la suppression de la quatrième, comme n'atteignant pas le but qu'on se propose. M. Jules Pautet, appuyant cette suppression, ne croit pas que c'est avec des représentations théâtrales qu'on peut apprendre à parler en public; on exercera la mémoire, et rien de plus.

M. Jullien persiste dans son opinion : les jésuites, dit-il, qui étaient très-forts sur l'enseignement, n'avaient pas craint d'introduire cette méthode, et la regardaient comme utile et importante. On a paru croire que la proposition se bornait aux représentations théâtrales; elle embrasse encore des résumés ou des développements improvisés. Au surplus, l'honorable membre abandonne, si on le veut, cette partie de son quatrième paragraphe.

M. Pautet soutient que les amplifications sont très-

bonnes, car elles forcent la pensée à s'exercer, à créer, et, lorsqu'on a la pensée, il est toujours assez facile de l'exprimer.

La question mise aux voix est rejetée.

La proposition de M. de COETLOSQUET, qui est en quelque sorte le complément de celles de M. JULLIEN, est mise en délibération.

M. Jules PAUTET prétend qu'elle a besoin d'une modification; car cette manière d'enseigner l'histoire ne serait ni suffisante ni rationnelle. Il faut, dès l'enfance, habituer les élèves à la critique des faits généraux, et leur indiquer un point de vue d'ensemble qui réunisse les détails anecdotiques, leur serve de cadre, pour ainsi dire, et non pas laisser l'appréciation des faits particuliers à l'intelligence incomplète des élèves, et à la critique souvent mal raisonnée de leurs parents. A la vérité, l'impulsion unitaire variera de direction, suivant les différentes idées des gouvernements; mais ce point de vue est indifférent, car il est nécessaire de remonter aux causes pour expliquer les faits.

M. de COETLOSQUET ne veut pas exclure le point de vue d'ensemble, mais il le réserve pour les hautes classes, car il faut que l'histoire varie en proportion de l'âge.

L'amendement de M. Jules PAUTET, formulé en ces termes : « *qu'il soit donné beaucoup de place aux* » *détails anecdotiques*, en les soumettant au point de » vue des faits généraux, » est adopté à l'unanimité, ainsi que la proposition elle-même.

L'ordre du jour appelait l'examen de la question relative aux *agrafes* anciennes.

M. le professeur Bourgon met sous les yeux de MM. les membres de la Section quelques agrafes ou plaques de ceinturons trouvées dans des tombeaux de la province, et décrit celles qu'il a vues, notamment au musée de Lausanne (1).

Toutes ont été faites sur le même système et se composent de quatre parties, la plaque proprement dite, la boucle bombée, le crochet et le fil de métal qui passait à travers la charnière pour tenir l'agrafe fermée.

La plupart sont en fer, unies ou damasquinées; quelques-unes en cuivre ou en bronze.

Elles étaient attachées au ceinturon par trois ou quatre clous; quelques-unes, par un plus grand nombre : ces clous, qui font saillie sur la plaque, étaient retenus en dessous par un petit écrou à vis; entre la plaque et l'écrou on a trouvé quelques débris de cuir presque réduit en poussière.

Celles qui sont entièrement en fer n'offrent rien de particulier; quelques-unes à double plaque, plus ou moins grosse, plus ou moins bien travaillée, ont une forme plus évasée ou plus carrée.

Les plaques damasquinées présentent un travail et souvent un dessin remarquable. Ces damasquinures consistent en petits fils d'argent plus ou moins larges, et formant des demi-cercles, des courbes, des entrelacs, etc.; elles se ressemblent assez généralement.

Parmi celles que nous avons fait lithographier, quatre sont en bronze; les n°s 1 et 6 ont beaucoup d'analogie; dans le milieu on voit une figure grossièrement dessinée, les mains élevées vers le ciel, et à droite et à gauche deux animaux monstrueux, dans une attitude d'adora-

(1) Nous donnons, d'après le vœu de la Section, le dessin de huit espèces différentes de ces plaques. (Voyez les planches ci-contre.)

tion, la tête en bas et affleurant les pieds de la figure. Le n°. 2 présente cinq compartiments remplis, celui du centre par une espèce de croix, les premiers de droite et de gauche par deux figures informes, et les autres par des animaux dont il est impossible de déterminer l'espèce. Enfin le dessin du n°. 3 consiste en quelques lignes tirées dans divers sens; au milieu se voit une figure sans bras, d'un aspect hideux.

Ces diverses espèces de plaques ont été découvertes dans des tombeaux qui renfermaient d'autres objets précieux pour l'archéologie : ce sont de larges *plaques de ceinturon* en cuivre ou en bronze, très-minces, et couvertes de dessins très-curieux et de bon goût, à Amancey et à Frâne; des *brassarts* en bronze, très-épais et à dessin, dans ces deux mêmes localités; des *armilles* ou *bracelets* plus légers, ainsi que des *anneaux* en bronze, dans tous les *tumuli;* des *javelots* ou *dards* en bronze et en fer, à Montarlot, à Villecin, à la Combe-d'Ain; des *sabres en fer* de toutes les grandeurs, à Villecin, à Blye, à Barésia, à Peseux; des *épées et ornements de foureau en bronze,* à Barésia; des *colliers en bronze,* à Soyria; des *colliers en terres cuites ou vitrifiées,* à Amancey, à Peseux, à Vellechevreux; des *ornements de poitrine,* ronds et à jour, à Amancey, à Villecin, à Flagey; des *couteaux en fer,* à Vellechevreux, à Macornay; de *longues épingles en bronze* ou de *petites agrafes,* presque partout; de la *poterie* ou du *verre* dans tous les tombeaux; des *vases en lignite*, à Amancey.

M. le professeur Bourgon, qui emprunte la plus grande partie de cette nomenclature à M. Ed. Clerc (*Essai sur l'histoire du comté de Bourgogne,* époq. séquan., p. xxij), dit que l'on rencontre dans les *tumuli* beaucoup d'autres objets; mais il croit que l'énumération qu'il vient de donner suffira pour faire déterminer la

nature et l'origine de ces tombeaux, dont la Franche-Comté est couverte; car tous les jours on en retrouve de nouveaux. Si nous ajoutons que des *médailles romaines* ont été découvertes dans quelques-uns de ces *tumuli*, comme à Amancey, à Villecin, dans la Combe-d'Ain, voici le raisonnement qui se présente naturellement à l'esprit.

Parmi ces tombeaux, quelques-uns sont certainement Romains; ce sont ceux qui ne renferment que des objets appartenant à ce peuple : mais quelquefois ces objets sont mélangés avec d'autres dont nous ne connaissons pas l'origine. Voyons s'ils ont entre eux quelque ressemblance. Je doute qu'avant le 5e. siècle les Barbares aient eu des fabriques où l'on damasquinait le fer, où l'on savait l'orner de dessins aussi élégants que ceux que nous trouvons dans plusieurs de nos tombeaux, surtout quand à côté de ces morceaux travaillés avec tant de goût et de soin nous rencontrons des plaques monstrueuses; celle du n°. 6 trouvée à Villecin était près de la plaque damasquinée n°. 4. J'en conclus que le n°. 4 est *Romain* et le n°. 6 *Barbare*. Ce mélange peut être attribué à deux causes différentes : les auxiliaires barbares servaient dans les armées romaines; ensuite on ensevelissait, après la bataille, les vainqueurs et les vaincus dans les mêmes tombes. L'absence d'objets chrétiens atteste une antiquité antérieure à l'introduction du christianisme dans la Gaule. Les tombeaux et par conséquent ce qu'ils renferment me paraissent appartenir aux premières luttes des Barbares contre Rome.

Suivant M. Baudot, dans le nombre de ces articles il en est sur lesquels on aperçoit des signes du christianisme. Il pense que les Barbares qui passèrent la Vistule au quatrième siècle pour s'établir dans des pays

plus tempérés, informés de l'état des esprits dans la Gaule, et des progrès que le christianisme avait faits dans cette contrée, firent mettre sur leurs baudriers le signe de la rédemption, afin d'éprouver moins d'obstacles dans leurs projets d'établissement ou de conquête.

M. Baudot a retrouvé une grande quantité de ces agrafes ou plaques de ceinturons à Charnay et dans le pays qui s'étend entre le Doubs et la Saône. Ils étaient accompagnés de vases de verre et de terre rouge ou grise, de bagues, d'épées, de javelots, de boucliers, de colliers, de verroterie et d'ornements de femme. On y rencontre aussi des monnaies mérovingiennes et des monnaies romaines.

M. de Caumont pense que ces derniers objets sont mérovingiens, il a exploré et fait explorer plus de vingt cimetières mérovingiens. Il y a trouvé des boucliers dont l'obon est encore intact, comme ceux qu'a vus M. Baudot; les traverses de fer qui soutenaient les boucliers y sont encore. La rencontre des monnaies romaines avec celles de la première race ne détruit pas l'assertion, car il est très-possible que les monnaies des empereurs aient conservé leur cours. La nature des objets signalés par M. Baudot est identique à celle des reliques qu'on trouve à Blainville, près de Caen, et qui sont mérovingiennes.

Dans les sépultures, on trouve à droite du corps un sabre coupant d'un côté, à gauche un couteau plus petit, et au milieu l'agrafe servant à fixer le ceinturon. Les tombeaux sont en pierres posées de champ. D'autres sont des auges; si par hasard il y a eu dans le couvercle la plus légère fissure, l'eau pluviale insensiblement a rempli le tombeau en y entraînant une terre extrêmement fine et légère.

M. D. Monnier dit que M. de Caumont vient de faire en grande partie l'histoire des tombeaux que l'on trouve dans notre province. Les auges sont souvent aussi remplies de terre : on y trouve une longue épée et une plus petite, puis la plaque du ceinturon. Souvent on remarque des morceaux de courroie, et même du linge. Mais sur les plaques des agrafes on distingue surtout des entrelacs, des compartiments, des animaux fantastiques, des griffons, des poissons, mais peu de croix. Ces agrafes sont damasquinées, soit en or, soit en argent. Notre honorable collègue ajoute qu'on découvre également dans ces tombeaux de très-petits fers de chevaux. Au reste, les Francs ne sont pas venus dans notre province qui a été occupée par les Burgundes.

Tous ces détails sont de simples aperçus destinés à éclaircir ce point et non à le fixer.

M. Pratbernon présente le plan d'une histoire de l'agriculture dont il s'occupe de réunir les matériaux. Elle se divisera en quatre parties : 1°. *histoire des classes agricoles;* 2°. *histoire de la condition des terres;* 3°. *histoire de leur aménagement;* et enfin 4°. *histoire de l'art.*

L'auteur se demande d'abord s'il y a eu primitivement des peuples agriculteurs. Il trouve dans la Genèse Caïn laboureur, et Abel pasteur. On a supposé que ces deux frères représentaient une allégorie. Il pense que les agriculteurs et les charrues ont existé en même temps que les pasteurs. L'agriculture est d'invention divine ; car, en voyant l'ingénieux et simple mécanisme de la charrue, qui est encore ce qu'elle était aux temps les plus reculés, on est porté à croire qu'il n'y a qu'un être supérieur qui ait pu l'inventer. La lutte entre les agriculteurs et les chasseurs ou conquérants a toujours existé, comme elle

existe encore maintenant entre les peaux rouges et les colons.

Les premiers peuples agriculteurs sont, d'après l'histoire, les Egyptiens et les Chinois. Il avait fallu des siècles pour arriver au point où l'agriculture était chez eux dans les temps les plus antiques ; le genre de culture en Egypte est encore le même. Dès que les agriculteurs sont devenus riches, et que les conquérants l'ont emporté, la décadence de l'agriculture arrive, les esclaves cultivent les terres. Le régime municipal romain a été surtout fatal à l'agriculture ; mais ces fiers conquérants, après avoir quitté la charrue pour vivre au sein de la mollesse, se lassent bientôt de la mauvaise manière dont leurs terres sont cultivées, et, pour en assurer l'amélioration, ils afferment ou acensent leurs domaines. Les esclaves acquièrent ainsi une espèce de droit de propriété, et l'agriculture semble renaître.

Il est difficile de déterminer le moment précis des acensements chez les Grecs et les Romains. Une époque plus remarquable est celle où les Romains, maîtres en Europe, en Asie, en Afrique, y envoient leurs vétérans et leur distribuent des terres. On retrouve encore en Alsace et en Franche-Comté des traces de ces terres données aux vétérans, dans ces *limina* ou larges bandes de terre inculte, dont ils entouraient leurs propriétés.

L'invasion des Barbares dans l'Italie et la Gaule n'y amena que des peuples chasseurs et pasteurs. Le père, en mariant son fils, lui donnait des armes, un cheval, du fer, avec un seul boisseau de blé. Ici l'antique lutte recommence entre les agriculteurs et les conquérants. Les peuples, las de la domination romaine, ne firent qu'une faible résistance ; aussi le pays fut-il promptement occupé. Dans nos contrées, les Burgundes, peuple humain, par accommodement avec les indi-

gènes, ne prirent que les deux tiers des terres, et laissèrent aux agriculteurs les deux tiers des esclaves. Plusieurs historiens ont pensé que ce partage était bien dur; mais il faut remarquer que, chasseurs plus que cultivateurs, les conquérants prirent les terres incultes qui formaient au moins alors les 9/10e. de l'étendue du pays.

On a pensé, dit M. L. Vulliemin, notre honorable Président, que le partage des terres s'était fait exactement comme on le rapporte ici : il n'en est rien; dans beaucoup d'endroits, il a été très-inégal et suivant les lieux. Dans la Suisse occidentale, par exemple, d'après le traité fait avec les Romains, les Burgundes s'établirent sur la frontière et les lieux voisins des forêts. Aussi la langue romaine domine-t-elle dans l'intérieur, et la langue allemande dans le canton de Berne et sur les rives du Jura qu'occupèrent les Burgundes.

Que firent, continue M. Pratbernon, les chefs des Burgundes? Ils n'habitèrent pas les villes; ils avaient de grandes fermes, appelées *Prenes* qu'ils faisaient exploiter par leurs esclaves. Quand ils en avaient prélevé les produits, ils allaient ailleurs. Surchargés de cette étendue de possessions, ils en cédèrent à leurs officiers, qui eux-mêmes en donnèrent à leurs soldats. Dès lors avec l'agriculture recommença l'ère de la civilisation.

Sous la race Carlovingienne les terres furent aussi inféodées.

C'est l'âge de fer de l'agriculture ; le serf est attaché à la terre; devenu la chose du maître, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de l'arracher à l'esclavage. Peu de terres restent biens libres, les Leudes les tiennent sans être nobles. Mais les officiers et soldats, qui avaient obtenu des concessions, se bâtirent des

châteaux sur des rocs escarpés autour desquels vinrent se grouper les prieurés avec les huttes des paysans. C'étaient de tristes habitations que celles de ces malheureux serfs, une grange précédée d'une espèce de porche, malsain et sans jour. Peu à peu cependant leur sort s'améliore sous des seigneurs humains; à l'époque des croisades, paraissent les cultivateurs libres; car les nobles, ayant besoin d'argent, avaient vendu aux serfs des portions de leurs vastes domaines.

Enfin, la révolution ayant anéanti dans toute cette législation barbare, l'agriculture a repris son développement le plus élevé.

Les terres cultivées par leurs possesseurs rapportent trois fois plus. L'agriculture féconde tout, même la famille; et maintenant on doit espérer qu'une nouvelle ère de noblesse, mais d'une noblesse d'exception attachée à la terrre, va surgir. Les listes électorales lui ont donné de la vitalité, et dans 50 ans c'est la génération sortie de la grande famille des agriculteurs qui nous gouvernera.

M. Pratbernon, en finissant, invite les personnes qui auraient des matériaux sur ce sujet à les lui communiquer.

Le 8 septembre a été consacré à l'excursion géologique et archéologique aux grottes d'Osselle.

Séance du 9 septembre.

Présidence de M. Duvernoy, 1er. Vice-Président.

Après la lecture du procès-verbal, qui est approuvé, M. le professeur Bourgon fait part des observations que lui a suggérées la notice de M. D. Monnier sur les castramétations barbares.

M. D. Monnier, en faisant une monographie abrégée des camps de la Franche-Comté, a pensé que quelques-uns étaient l'œuvre des Barbares, qui firent des invasions dans notre province, avant ou après les Romains. De ce nombre, suivant lui, sont les camps de *Cita*, de *Charriez*, de *Montarlot* près de *Champlitte*, et de *Bourguignon-les-Morey*. Il s'appuie sur la manière grossière dont les vallations en sont faites; ce sont des retranchements en terre ou en pierres grossières, tandis que les camps romains sont faits par assises de pierres bien posées.

D'après cette distinction, pourquoi M. Monnier ne met-il pas celui d'Orchamps parmi les camps barbares, puisqu'il n'est entouré que de retranchements de terre?

Quoi qu'en ait dit Végèce, les Romains n'avaient pas de manière particulière d'établir leurs camps; ils les faisaient suivant les lieux, et suivant le temps qu'ils pensaient devoir les occuper.

M. Monnier, en parlant du camp de *Bourguignon-les-Morey*, dont le nom lui semble être celui du peuple qui l'a construit, appuie son opinion sur l'étymologie du mot de *Vandœuvre*, nom d'une localité voisine, qu'il traduit, dit-il, avec M. de Golbéry, par *Vandalorum opera;* mais qui nous dit, que les Barbares ne se sont pas mis en possession d'un camp déjà construit? N'arrive-t-il pas souvent que de nouvelles batailles se

livrent dans le lieu même où des combats ont été donnés anciennement? Quant à la signification de Vandœuvre, malgré son respect pour la science de M. de GOLBÉRY, M. BOURGON déclare avec M. de CAUMONT, expert dans cette matière, qu'il a rencontré dans maints pouillés ce nom traduit par *Vendita opera.*

On ne trouve nulle part de distinctions établies entre les camps romains et les camps barbares; mais il est une règle à suivre pour distinguer les uns des autres; c'est la tradition du pays; ce sont les objets, les médailles qu'on y trouve; ce sont les circonstances qui se rattachent à la localité.

Ainsi, à Bourguignon, dans ce camp que les paysans appellent le camp de César, on trouve le *prétoire*, et un puits qu'ils nomment *puits des Romains*, etc. Il est clair que ces dénominations n'ont point été données au hasard, et que c'est la tradition qui les a transmises.

On peut lire ce qu'a écrit sur ce camp M. MARC (*Mémoire sur les antiquités de la Haute-Saône*, 174).

On y a trouvé, d'après cet estimable archéologue, des tombeaux, des armes, des poteries et des médailles: d'après M. WEISS, qui les a vues, ces médailles étaient romaines.

Le nom même de *Cita* fait naturellement croire à l'origine romaine de cette castramétation. M. PRATBERNON, d'accord en ceci avec l'opinion commune, fait venir le nom de *Cita* de *Civitas*.

M. CLERC ne doute nullement de l'origine romaine du camp de *Charriez;* il cite encore M. MARC, qui admet cette opinion; près de là était une voie romaine.

Quant à celui de *Montarlot*, les *tumuli* qui l'environnent, la forme qu'on lui a donnée, les souvenirs des combats qui sont dans le pays, tout fait croire que, s'il n'est pas romain, il est d'une très-haute antiquité.

Il faut donc, conclut M. BOURGON, ajouter aux

autres camps romains, ceux de *Bourguignon*, de *Cita*, de *Charriez*, et probablement aussi celui de *Montarlot*.

M. D. Monnier, ayant prévu les objections qu'on pouvait faire à son système, lit une réponse écrite.

La distribution du camp de Bourguignon-les-Morey n'est fondée que sur des lacunes laissées par la crue du taillis dans les parties de bois qui ont été soumises à la culture ou qui le sont encore; mais s'il y a des lacunes sur des lignes parallèles, il en est aussi qui n'y sont pas, et dès lors M. Monnier ne reste pas convaincu que ces mêmes lacunes indiquent les rues et les flancs d'un camp statif. Il ne pense pas non plus que ces lacunes soient dues à l'existence d'un pavé sous terre, car, pour y faire des voies ferrées, il eût fallu qu'on y eût bâti une bourgade, dont on eût retrouvé des traces. Nous ne rencontrons rien dans ce camp de semblable aux *castra stativa* d'Antre et de Luxeuil; lors même que l'on y aurait parfois recueilli (ce qui n'est pas) des médailles, des armes et d'autres objets d'origine romaine, il ne faudrait pas en tirer des conclusions en faveur d'une castramétation latine, à l'exclusion des Burgundes. Rien n'empêche que des monuments de ce genre datent de la même époque; les Romains n'avaient pas emporté avec eux toute la monnaie qu'ils avaient versée dans la Gaule, et on n'a pas cessé tout à coup d'observer les usages préexistants pour adopter ceux des nouveaux hôtes de la Séquanie.

Moi aussi, dit M. Monnier, j'ai vu la vallation romaine d'Orchamps, et je puis affirmer qu'elle ne peut se comparer à celles de Cita, de Charriez, et particulièrement de Bourguignon, mais elle n'est point formée de pierres sèches, on y voit partout un noyau de blocs de rochers que recouvrent la terre, le gazon, des buissons et du bois.

Appuyant l'origine Bourguignonne de ce dernier camp du nom de Bourguignon, M. Monnier avait cherché pour la justifier un nom à peu près semblable dans les deux Vandœuvre, tous deux traduits par *Vandalorum opera*. Mais, puisque M. Bourgon adopte l'étymologie de *vendita opera*, il lui demande pourquoi on aurait appelé une bourgade *ouvrages vendus*. Cette bourgade avait nécessairement un nom avant la vente, tous les jours il se fait des transmissions de propriétés, et cela ne fait pas changer la dénomination locale. On n'a jamais appelé des villes, bourgs ou hameaux, ouvrages vendus.

L'étymologie de Cita (*civitas*) semble trop hardie à M. Monnier; il ne pense pas qu'il y ait jamais eu une cité sur l'étroit plateau de *Cita*, près de Vesoul, lieu où l'on ne trouve aucun vestige de ville ni de monuments.

Quant aux dénominations de *camp de César*, de *chemin des Romains*, il n'y a plus d'archéologues en France qui prennent à la lettre ces traditions; à Bourguignon même, ce sont les docteurs de l'endroit qui ont donné les noms de *via principia* et de *prétoire* à de certaines clairières du bois.

M. Bourgon prétend que rien ne fortifie la différence que M. Monnier a établie entre les castramétations barbares et romaines; il a donc oublié, ajoute notre collègue, les citations que j'ai tirées de César et de Tacite, etc.

Il veut aussi que les Romains comme les Barbares aient fait usage des moyens de fortification que leur présentait la localité, et que par conséquent ils aient employé de la même manière que les autres peuples, la pierre et le gazon qu'ils trouvaient à leur portée. Il me semble qu'ils auraient trouvé plus facilement de

la terre pour élever un vallon à leur manière, pour y planter une palissade, que des blocs de pierre qu'il leur fallait aller chercher au loin, à moins d'excaver le sol de la montagne. Je répète encore que les Romains formaient leurs camps d'une circonvallation de terre gazonnée, et que les Barbares se fortifiaient au milieu des pierres entassées.

Comme les Romains ne sont pas les seuls qui aient campé dans la Séquanie, où sont les camps des Goths et des Germains? Ils ont bien pu occuper des forteresses déjà existantes; mais cela n'a pas dû avoir lieu toujours.

M. Monnier persiste à attribuer le camp de Bourguignon aux Burgundes. C'est la nature de la circonvallation même qui l'y autorise; car si des légions d'Itales avaient bâti en cet endroit un camp statif, elles n'eussent pas commis une véritable anomalie stratégique, et abandonné leurs habitudes de se construire d'élégantes demeures, pour adopter les usages des Barbares et s'environner d'une circonvallation de pierres, sans assises et sans liaison.

M. Daguet demande à faire une communication sur la proposition de M. Jullien, tendant à populariser, en France, l'étude de l'histoire nationale. Le premier moyen qu'il présente consisterait en une collection de gravures historiques pour chaque époque, reproduisant quelques-unes des principales scènes de l'histoire, et de nature à graver dans l'esprit, outre les faits les plus saillants, les armes, le costume, les ameublements, l'architecture, les mœurs en général des divers siècles, et les traits mêmes des grands personnages. Ainsi, pour la France au 14e. siècle, une gravure représentant Jacques de Molay sur le bûcher; une autre, Jean II, retournant en Angleterre pour y reprendre sa captivité; une autre, Duguesclin, au lit de la mort, prononçant

des paroles mémorables, ou le gouverneur Anglais de Château-Landon, déposant sur le cercueil du héros, les clefs de sa forteresse qu'il avait promise de lui rendre.

Ces gravures pourraient servir de texte aux explications du maître; elles coûteraient peu de chose, si le gouvernement chargeait un ou plusieurs artistes spéciaux de la composition de ces collections historiques.

Un second moyen serait la visite des monuments historiques de la ville ou du pays, par les écoles, sous la direction du maître qui saisirait cette occasion pour développer dans le cœur de la jeunesse des sentiments généreux.

Un troisième, la publication d'ouvrages historiques à la portée des classes les moins instruites. Des hommes distingués n'ont pas dédaigné de descendre jusqu'à la rédaction d'almanachs dans un but politique : ne pourrait-on faire servir ces ouvrages répandus jusque dans les chaumières les plus reculées à une œuvre aussi patriotique et nationale que la propagation des études historiques ?

La séance est levée : l'ordre du jour de la séance suivante est ainsi fixé :

1°. *Explication de l'inscription grecque de Mandeure*, par M. Bourgon;

2°. *Continuation de l'examen des questions soumises à la 4e. Section.*

Séance du 10 septembre.

Présidence de M. Duvernoy.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le professeur Bourgon présente les explications qu'il a promises sur l'inscription grecque trouvée à Mandeure.

Longtemps on avait cru cette inscription antique ; la grâce des pensées et la délicatesse des termes la faisaient regarder généralement comme une production digne de figurer dans quelque édition nouvelle de l'*Anthologie*, à côté des chefs-d'œuvre du même genre. Comme on avait l'intention de l'insérer dans les *Documents historiques* que publie l'Académie de Besançon, M. Bourgon fut chargé par ses collègues de l'examiner avec soin : ne voulant pas s'en tenir à ses propres lumières, il pria les plus savants hellénistes de Paris de lui faire connaître leur opinion sur cette pièce. Ils déclarèrent qu'elle remontait tout au plus au règne de Henri II : M. Schweighæuser fils, de Strasbourg, partagea cette opinion.

D'après de nouveaux renseignements, on sait enfin qu'elle ne remonte qu'à 1788. Elle avait été placée au milieu d'un temple, bâti dans les jardins d'Etupes avec des débris romains provenant de Mandeure. Cette inscription élégiaque fut composée par milord Kreften, jeune anglais âgé de 20 ans, à l'occasion du départ de Montbéliard du prince Charles Wurtemberg, qui venait d'obtenir du service en Russie, et qui, après deux campagnes glorieuses contre les Turcs, mourut dans la Crimée en 1790. Lors de la destruction des jardins d'Etupes, la pierre où se trouve l'inscription fut placée chez M. le pasteur Parrot, et depuis vendue à M. de Videlange chez qui elle se trouve maintenant.

Cette inscription, traduite par M. Masson, de Montbéliard, a été insérée dans le *catalogue du cabinet* de M. Paris, et dans le *supplément aux antiquités d'Alsace*, par M. de Golbéry, où l'on peut consulter le texte grec. Nous croyons devoir présenter ici la version qu'a faite M. le professeur Bourgon, et qui joint au mérite de l'exactitude littérale celui de la précision.

« Vous, dont l'amour libertin et le cœur voluptueux ne sont séduits que par Cypris qui ne s'endort jamais, quittez, profanes, ce séjour de la tendresse maternelle : quittez ce monument respectable des saintes douleurs. Ici au souvenir d'un fils chéri, très-éloigné, une mère vient quelquefois verser les larmes de l'amour maternel, larmes (difficiles) amères à répandre. Hélas! le ciel ne s'occupe point des prières qu'a faites une tendre mère pour son tendre fils. Mais le génie exaucera ses vœux, la sensibilité est venue par lui d'en haut comme un don immortel à un petit nombre d'âmes. »

M. Duvernoy ajoute aux explications de M. Bourgon, quelques développements qui les confirment.

La Section, arrivée au terme fixé pour la durée de ses séances, regrette de n'avoir pu épuiser les questions du programme; elle fait des remercîments à MM. les membres du bureau.

Le Président,
VULLIEMIN.

Les Vice-Présidents,
DUVERNOY. BAUDOT.

Les Secrétaires,
L. JEANNEZ. D. MONNIER. BAILLE.

CINQUIÈME SECTION.

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, etc.

Séance du 2 septembre 1840.

La cinquième Section commence ses travaux sous la présidence de M. le professeur BOURGON, qui fait procéder à la nomination du bureau : le scrutin reste ouvert pendant la séance.

M. le Président exprime le désir d'entendre un travail préliminaire sur l'état de la littérature dans la province, et de ses progrès depuis la révolution de 1789 : ce travail serait comme la préface des opérations de la Section.

M. PÉRENNÈS s'engage à traiter ce sujet.

Il est procédé à la lecture des questions qui doivent occuper la Section.

M. le Président demande quels sont les membres qui se proposent de les traiter.

Jeudi, M. du COETLOSQUET (1) parlera sur la 2e. question, et prendra la parole lundi sur la 3e. ; M. PÉRENNÈS s'occupera de la 4e. dans l'une des dernières séances ; la 7e. et la 8e. seront traitées samedi par M. PORCHAT ; la 9e. et la 10e. seront le sujet d'un travail que M. ZUNDEL présentera vendredi : ce même jour, M. *Jules* PAUTET parlera sur la 11e. ; la 12e. sera traitée séance tenante, par M. BAILLE, et M. *Désiré* MONNIER traitera la 13e. mardi ; M. BAILLE se propose d'aborder le même jour les trois questions supplémentaires.

(1) C'est par erreur qu'on a mis jusqu'ici M. *de* COETLOSQUET, au lieu de *du* COETLOSQUET.

Sur la proposition de M. DUVERNOY, la Section témoigne à l'unanimité le désir d'entendre quelques-unes des compositions poétiques de M. PORCHAT; cet honorable membre, se rendant au vœu de l'assemblée, donne lecture de deux fables, *Michel-Ange et le Pêcheur, les Écureuils à la frontière.*

Ces deux compositions, accueillies par d'unanimes applaudissements, sont retenues pour la séance générale.

M. le Président communique une lettre de M. GOICHOT, qui s'excuse de ne pouvoir assister aux séances du Congrès, et envoie un travail sur la *poussée des voûtes;* il désirerait que la 5e. Section prononçât sur le mérite de son ouvrage; mais l'examen en est renvoyé aux 1re. et 6e. Sections réunies (1).

M. le Président invite M. BAILLE à donner lecture du travail qu'il a préparé sur la 12e. question. Son Mémoire sera lu en séance générale et inséré dans le compte rendu des séances.

Il est procédé au dépouillement du scrutin, dont voici le résultat :

M. PÉRENNÈS, Président;

M. l'abbé CLERC, professeur de rhétorique au petit séminaire de Luxeuil, 1er. Vice-Président, et M. le comte du COETLOSQUET, 2e. Vice-Président.

Sur la proposition de M. le Secrétaire général BOURGON, la Section désigne pour remplir les fonctions de Secrétaire, en remplacement de M. PÉRENNÈS, nommé Président, M. *Jules* PAUTET, bibliothécaire à Beaune; M. *Désiré* MONNIER lui est adjoint.

---

(1) Voyez le rapport, pag. 62.

Séance du 3 septembre.

Présidence de M. Pérennès.

Après l'adoption du procès-verbal, M. le Président rappelle que l'ordre du jour amène la question suivante :

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'enseignement philosophique, tel qu'il existe aujourd'hui en France? De quelles modifications serait-il susceptible?

M. le comte du Coetlosquet a la parole.

L'utilité de l'enseignement de la philosophie a été souvent controversée. Si, d'une part, on la proclame la plus belle des connaissances humaines, si on l'envisage comme le faîte et le couronnement de l'édifice de la science; de l'autre, on a vu des esprits sages et judicieux, tels que l'abbé Fleury (1), demander, en termes formels, *à quoi bon faire étudier tant de jeunes gens en philosophie?* Et un des hommes les plus éminents par le génie, Pascal, allant beaucoup plus loin encore, a prononcé contre elle, en quelque sorte, un arrêt de mort. *Pour moi* (dit-il), *je ne pense pas que toute la philosophie vaille une heure de peine.*

Comment expliquer ces jugements contradictoires? Ne serait-ce pas que la philosophie aurait été envisagée alternativement sous deux rapports différents, — telle qu'elle devrait être envisagée, — et telle qu'elle l'a été généralement?

Le plus sage d'entre les hommes a dit : « Rien de nouveau sous le » soleil. » Il y a près de dix-huit siècles que Sénèque faisait aux philosophes de son temps des reproches qui pourraient être, en grande partie, adressés à ceux de nos jours.

Ici M. du Coetlosquet cite plusieurs passages des épîtres 45, 48, 88, 106, 108 et 117 des épîtres de Sénèque à Lucilius ; puis il ajoute :

Je prévois une objection. Les reproches de Sénèque tombent principalement sur les subtilités de la dialectique ; et celle-ci, on peut le dire, a fait son temps : après avoir régné tant de siècles dans les écoles, elle est tout-à-fait passée de mode aujourd'hui. Plus de *barbara* ni de *baralipton* ; on se borne à apprendre en quelques lignes

(1) Traité du choix et de la méthode des études.

ce que c'est que le syllogisme, sans obliger à réduire toutes les argumentations à cette forme. — Je conviens que, sous ce rapport, l'enseignement de la philosophie a beaucoup gagné. Mais, d'un autre côté, ne l'a-t-on pas compliqué, aussi inutilement peut-être, de recherches sans fin sur la nature et sur les opérations des facultés de l'âme? Je m'explique. Que certains hommes, doués d'une grande force d'analyse, se sentent le goût ou le courage de porter l'activité de leur esprit sur ces matières ardues, rien de mieux assurément; mais est-ce bien le cas d'en faire un objet général d'étude pour la jeunesse? Prenez une classe de philosophie, composée de cinquante élèves; dans ce nombre, croyez-vous qu'il y en ait cinq en état de comprendre tout ce qu'on leur enseigne? Et, sur ces cinq, tout au plus s'en trouvera-t-il un qui, au bout d'une année, en ait bien retenu quelque chose; faut-il s'en étonner? Rien de fixe dans l'enseignement de la philosophie; chaque auteur, chaque professeur a son système à part; les mêmes mots reçoivent tour à tour des acceptions, non-seulement différentes, mais souvent opposées. Ainsi, pour en donner un exemple, j'avais lu quelque part qu'il fallait distinguer avec grand soin entre la *raison* et l'*intelligence* humaine : la raison avait pour objet la connaissance des effets; l'intelligence, celle des causes : par conséquent, cette dernière faculté était d'un ordre bien supérieur à l'autre. Quelque temps après, j'eus occasion d'ouvrir un volume de M. Jouffroy, et j'y trouvai précisément le contraire. L'intelligence, dit-il, nous est commune avec les animaux, et c'est par la raison que nous différons d'eux. On pourrait soumettre à une épreuve analogue chacun des mots dont se compose la langue philosophique, et elle en compte par milliers!

On rapporte qu'un philosophe Allemand lisait un jour à plusieurs de ses amis un Mémoire par lui composé sur une question ardue de métaphysique : « M'avez-vous compris, » dit-il à l'un. — « Non pas » en vérité. » — « Et vous? » — « Moi! pas davantage. » — Alors notre homme de s'écrier, tout radieux : « J'ai donc été bien profond! » Et voilà précisément le défaut qu'on reproche, non sans quelque raison, à nos voisins d'outre-Rhin : Prendre l'obscurité pour de la profondeur. Mais, à ce compte, ne pourrait-on pas dire : « Bon » nombre de Français sont Germains. »

Si, dans un temps, on a attaché trop d'importance à la dialectique, si, aujourd'hui on donne trop de temps à l'idéologie; en revanche, la morale, cette partie si essentielle de la philosophie, n'est-elle pas généralement traitée d'une manière trop succincte, trop superficielle? Socrate avait coutume de dire qu'il avait trouvé la philosophie égarée dans les cieux, et qu'il l'avait ramenée sur la terre : ne faudrait-il pas, par un procédé analogue, la dégager des recherches curieuses dans

lesquelles elle se perd, pour la réduire à quelque chose de pratique, de substantiel, de solidement utile?

Je voudrais que, dans un cours de philosophie, les grandes et belles questions de morale, telles que celles du *suicide*, du *duel*, du *divorce*, etc., fussent, non pas ébauchées, comme on le fait communément, mais traitées avec toute la gravité, avec les vastes développements qu'elles comportent. Je voudrais surtout que l'on s'attachât à comparer les préceptes des philosophes de la Grèce et de Rome, avec ceux de Jésus-Christ, et à faire ressortir tout ce que l'évangile a ajouté d'étendue et de stabilité à la morale la plus épurée de la philosophie ancienne (1). Ce sujet magnifique, et qui offre un champ immense aux méditations, ne devrait-il pas remplir une portion considérable de l'année consacrée à l'enseignement de la philosophie? Et Dieu sait s'il est seulement abordé!

En finissant, je me pose cette question: La philosophie actuelle, comparée à celle des anciens, a-t-elle fait réellement des progrès? Et je réponds: Pour la partie de la morale, oui, sans contredit; et la raison en est bien simple: c'est que l'une était réduite à ses propres forces, et que l'autre marche plus sûrement, éclairée qu'elle est par la lumière que l'évangile a répandue sur la surface de la terre. Mais l'évangile avait pour objet d'apprendre à bien vivre, et non à bien discourir; il a voulu former, non des érudits, mais des hommes vertueux. Ainsi, sur toutes les choses qui servent uniquement d'aliments à la curiosité humaine, il ne devait rien apprendre, et il n'a rien appris de nouveau en effet. Là où la philosophie n'a pas eu ce point d'appui, ses progrès, si tant est qu'elle en ait fait, ont été bien peu sensibles: des systèmes absurdes ont tombés; d'autres systèmes, non moins extravagants peut-être, ont succédé aux premiers. N'avons-nous pas vu, de nos jours, les folles rêveries du pyrrhonisme ressuscitées, et sous plus d'une forme, et par ce qu'on appelle des *hommes de génie?* Et voilà où conduit, pour emprunter les expressions de Sénèque, *l'intempérance de savoir qui nous travaille:* intempérance qui, non contente du champ immense que la Providence lui a ouvert dans la connaissance des *effets*, prétend pénétrer jusqu'aux *causes*, et expliquer le *comment*, le *pourquoi* de chaque chose. Pour avoir porté une main téméraire sur *l'arbre de la science*, notre premier père a perdu *l'arbre de vie*. Hélas! parmi ses descendants, n'en est-il pas plus d'un à qui l'on pourrait dire avec vérité: Cette histoire est la vôtre?

M. Lecerf, tout en rendant justice à la manière

(1) Ce sujet, mis au concours par l'Académie de Besançon en 1833, a été traité avec talent dans plusieurs Mémoires.

dont M. du COETLOSQUET a traité la question, regrette que l'auteur, qui a si bien su indiquer le mal, n'en ait pas montré le remède avec assez de développements.

M. PERRON, professeur à la faculté, a demandé la parole pour quelques observations.

L'étude de la philosophie n'est, dit-il, attaquée que par ceux qui ne connaissent pas cette science ou qui ne la connaissent que superficiellement. Ceux qui connaissent les services inappréciables qu'elle a rendus à l'humanité ne sauraient être ses adversaires. On peut lui appliquer ce que Bacon disait des sciences religieuses : *une étude superficielle en éloigne, une connaissance profonde y ramène*. Il y a des personnes qui ne peuvent séparer la philosophie de ses abus, et qui la rendent responsable de tous les excès commis par ceux qui se couvrent de son masque. La vraie philosophie est ennemie des excès; son but essentiel est de former le cœur à la vertu, et l'esprit à la vérité. Son enseignement se trouve quelquefois confié à des hommes qui, par faiblesse, par ignorance ou par corruption, s'en font un instrument de mal; mais les meilleures choses ont le même sort. La philosophie n'est pas plus responsable de l'abus qu'en font d'indignes *représentants*, que la religion ne l'est des excès commis en son nom.

M. PERRON signale plusieurs lacunes dans le travail de M. du COETLOSQUET. Il parle sur l'enseignement actuel de la philosophie en France; il le classe en deux modes distincts, celui qui est suivi dans les établissements universitaires et celui des établissements ecclésiastiques. L'enseignement ecclésiastique n'admet pour guide, pour base, pour régulateur, qu'une certaine sorte de manuel de philosophie de Lyon, où

les questions de logique, de théodicée, de morale, sont abordées d'une manière assez complète. Puis il ajoute que, dans cet enseignement, la psychologie n'existe réellement pas, et qu'on y enseigne, dans la discussion, la forme syllogistique, triste héritage de la scolastique.

Dans l'enseignement universitaire, au contraire, la psychologie tient une large place, les travaux des Ecossais y sont suivis avec soin, la logique y tient de la philosophie allemande; si la morale y est étudiée sous toutes ses faces, la théodicée n'y est pas suivie avec de grands développements.

M. Perron indique les sources auxquelles a été puisée la philosophie enseignée en France; il signale Descartes et Bacon, comme ayant laissé des traces dans cet enseignement; il parle de l'invasion de la philosophie écossaise de Thomas Reid, popularisée en France par M. Royer-Collard et d'autres philosophes. Il signale M. Cousin comme ayant ouvert la porte à la philosophie allemande, et il confère à cette dernière, au kantisme surtout, l'honneur d'avoir élevé une digue infranchissable au sensualisme; mais il montre le revers de la médaille et parle des ouvrages nébuleux que cette philosophie a fait naître, où les jeunes auteurs ont pris l'obscurité pour la profondeur.

M. Lecerf soumet une proposition qui a pour but de provoquer, voyant cette incertitude de l'enseignement philosophique en France, la rédaction par l'université d'un programme qui serait imposé à tous ses membres.

M. Vulliemin, de Lausanne, fait observer qu'en Allemagne, non-seulement l'histoire de la philosophie tient une large place dans l'enseignement de cette branche des connaissances humaines, mais qu'elle en forme comme l'introduction, comme les prolégomènes.

La discussion philosophique est renvoyée à la séance prochaine.

M. *Jules* PAUTET fait hommage au Congrès de son volume de poésies intitulé : *Chants du soir*. M. le Président remercie l'auteur au nom de la Compagnie.

M. l'abbé DURONZIER communiquera prochainement des fragments d'un *Essai sur les radicaux des langues, et spécialement sur ceux de la langue grecque*.

M. WEISS, sur l'invitation du Président, donne lecture d'une notice biographique de M. Doublet de Bois-Thibaut, sur Charles-Henri-François Hérisson, de Chartres, qui est écoutée avec intérêt.

M. AGNANT a la parole : il lit trois fragments d'un poëme inédit, dont le sujet est emprunté aux fastes de l'Espagne. Le premier fragment a pour titre *Remords*, le second *le Chant*, le troisième *la Prière*.

M. JULLIEN, de Paris, se propose de lire dans l'une des séances subséquentes une notice biographiqne sur sir SIDNEY SMITH, ainsi que diverses pièces de poésie.

M. PORCHAT, sur la demande de M. DUVERNOY, promet de choisir quelques-uns de ses morceaux de poésie pour la séance publique, et déjà il lit deux gracieuses pièces de sa composition ; ce sont *les deux tisons*, et *les Pêches*. On en donnera la lecture en séance générale.

On fixe ainsi l'ordre du jour de la séance prochaine :

1°. Continuation de la discussion de la 1re. question du programme.

2°. Lecture de M. ZUNDEL.

Séance du 4 septembre.

Présidence de M. Pérennès.

Le procès-verbal est lu et adopté sans réclamation.

L'ordre du jour appelle la continuation de la discussion engagée dans la séance précédente.

M. Lecerf croit à la nécessité de changements radicaux dans l'enseignement de la philosophie en France, et formule ainsi sa pensée : « Sur la 2e. des questions » relatives à la littérature et à la philosophie, j'ai » l'honneur de proposer au Congrès de déclarer qu'il » est convaincu que l'enseignement philosophique, tel » qu'il existe aujourd'hui en France, présente les plus » graves inconvénients ; qu'il est nécessaire d'y apporter » des changements, et que la première et essentielle » condition, pour parvenir aux améliorations, est que » l'université fasse rédiger un programme d'enseigne- » ment de la philosophie dans les facultés et dans les » colléges, auquel tous les professeurs soient obligés » de se conformer. »

Il y a un programme arrêté dans les Académies, dit M. Lecerf, pour l'enseignement des sciences positives et législatives, la philosophie seule n'est soumise à aucune règle fixe ! La philosophie n'est donc pas une science ! Est-elle utile ou ne l'est-elle pas? Dans cette dernière hypothèse, il faut en supprimer l'enseignement ; dans la première il faut l'asseoir sur des bases fixes.

C'est un véritable malheur, ajoute-t-il, que la diversité de l'enseignement philosophique pour lequel chaque professeur a le champ libre ; puis parcourant avec une piquante originalité les diverses manières de professer, les réflexions de M. Lecerf excitent à plusieurs reprises

une hilarité approbative. Il ne faut pas, dit-il, en terminant, laisser la philosophie abandonnée au libre arbitre de chaque professeur; mais il ne faut pas non plus en circonscrire l'enseignement dans un manuel tyrannique; il suffirait de planter des jalons pour guider le professeur dans sa marche, sans la gêner; ce programme serait fort difficile à formuler : mais on y parviendrait en faisant un appel à tous les hommes spéciaux. Il demande que le Congrès se prononce sur cette question, son avis devant avoir quelque poids auprès de ceux qui sont appelés à régler la matière.

M. l'abbé Duronzier avoue que les bases de la philosophie sont trompeuses; mais il s'élève contre l'idée d'un programme qui gênerait le libre arbitre des professeurs; ce serait, dit-il, les forcer souvent à s'égarer dans un sens contraire à la vérité. La philosophie n'est pas une science faite, car jusqu'ici qu'a-t-elle appris aux hommes? Convenons-en, elle a peu de présent, elle n'a que de l'avenir, et ce serait gêner cet avenir que de limiter, pour ainsi dire, la pensée du professeur par un programme exclusif.

Passant ensuite en revue les différents systèmes des philosophes depuis Platon, il arrive à Descartes et à Malebranche qu'il caractérise. Locke et Condillac, ajoute-t-il, c'est le sensualisme devenu spiritualisme; quant à l'éclectisme, il n'y trouve rien qui ne mène tout droit au vrai panthéisme. La philosophie se fonde sur l'expérience qui, si elle réussit pour la physique, est sans puissance pour la métaphysique. L'orateur fait entendre le mot de révélation, puis il s'arrête, ne voulant pas aborder la question sous un point de vue qui est interdit à nos discussions. D'où viennent donc, dit-il, les vérités générales? D'où vient donc la vue suprême de la vérité?... Tant que la philosophie restera dans la

voie de l'observation, elle hésitera, et si l'on confie à un corps enseignant le soin de dresser un programme, ce sera imposer les opinions arbitraires de quelques-uns à tous. Si les petits séminaires restent, sous le rapport de la philosophie, un peu en arrière de l'enseignement ordinaire, c'est que là est connue la seule vraie source de la philosophie. Toute science, dit-il, en terminant, doit être formulée par un principe d'en haut et non pas un principe d'en bas.

M. le Président croit devoir rappeler les termes mêmes de la question, afin de mettre les personnes qui prennent part à la discussion, à même de répondre directement aux propositions de M. Lecerf.

M. le professeur Perron demande à continuer la discussion sur le terrain où elle était placée hier. Il reproduit les quatre parties de la question, et rappelle sommairement ce qu'il a dit à la dernière séance. A l'assertion de M. Lecerf, qu'il n'y a pas de programme arrêté pour l'enseignement de la philosophie, il répond qu'il y en a un, bien qu'il soit dans la nature de la philosophie de n'être jamais fixée, stable, arrêtée. Ce programme, c'est celui du baccalauréat ès-lettres; il faut que les professeurs en suivent l'esprit. Si la manière précise dont les choses doivent être professées n'y paraît pas, cela ne résulte-t-il pas de la nature des questions mêmes?

Revenant sur les services du kantisme, il signale Broussais, comme ayant personnifié le sensualisme, il le montre champion de Gall et de Spurzheim, menaçant le spiritualisme par la puissance de son action sur la masse de son auditoire, action contrebalancée heureusement par des hommes distingués qui sont venus avec des preuves, des moyens, des matériaux en main, repousser le sensualisme et par suite le matérialisme.

Abordant la psychologie qui nous vient de la philosophie écossaise, il avoue que son système n'est point fait, les matériaux qui doivent servir à l'établir s'amassent chaque jour, mais il n'y a rien encore d'arrêté.

Passant à l'enseignement actuel, M. Perron signale les louables efforts faits par le gouvernement pour empêcher que la religion soit jamais attaquée dans l'enseignement de la philosophie; il applaudit à ces efforts et signale les soins qu'ont apportés plusieurs ministres à l'étude de cette *haute partie* des connaissances humaines.

Il dit qu'on a, depuis 1830, abandonné la forme latine et syllogistique, il montre l'abus que l'on peut faire du syllogisme, mais il ne le proscrit pas dans un sens absolu; il signale les progrès de l'enseignement philosophique en France. La logique, dit-il, est presque faite; Aristote contient toutes les idées fondamentales de cette partie de la philosophie. Quant à la théodicée, son enseignement est le même dans les établissements ecclésiastiques et universitaires; dans les uns et dans les autres domine le sentiment religieux à un même degré.

M. Perron termine en répétant qu'il existe un programme pour l'enseignement philosophique; que si les professeurs des facultés, qui s'adressent à un auditoire plus formé, n'en ont point d'ostensible, parce qu'il ne conviendrait pas d'enchaîner leur pensée, ils ne restent cependant pas sans direction, sans frein et sans guide, et que le gouvernement sait frapper le professeur irréligieux ou immoral et briser son existence.

M. Lecerf, dans une réplique animée, demande si l'enseignement philosophique est satisfaisant, oui ou non; si, dans le cas où l'on rendrait les deux orateurs qui viennent de se faire entendre, maîtres de choisir,

l'universitaire adopterait le mode ecclésiastique, et l'ecclésiastique, le mode universitaire, et conclut de la dissidence même de ses deux antagonistes la nécessité d'un programme. Mais, dit-on, la science n'existe pas; c'est une raison de plus, pour avoir quelque chose d'arrêté, de fixe, d'immuable. Il n'accepte pas comme un moyen de maintenir l'enseignement dans de justes bornes, la destitution des professeurs paralysés par cette menace sans cesse suspendue sur leur tête, et souvent victimes d'odieuses calomnies.

M. Perron maintient que le programme existe, que les questions y sont tellement posées qu'en se renfermant dans leur limite, il serait impossible de professer des doctrines dangereuses. Il termine en déclarant qu'il n'y a pas de dissidence entre lui et l'honorable membre du clergé qui a soutenu l'enseignement ecclésiastique, et qu'il n'y a point ici d'antagonistes, mais des hommes qui de bonne foi cherchent la vérité.

M. Pérennès confirme l'existence d'un programme de philosophie pour tous les colléges de l'université; les facultés mêmes considérées comme commissions d'examen ne peuvent interroger sur la philosophie que d'après un programme imposé par l'autorité universitaire, lequel est uniforme pour toutes les académies. Considérées comme corps enseignant, ces facultés sont encore assujetties à une sorte de programme, puisque l'histoire de la philosophie doit être l'objet spécial de l'enseignement supérieur.

M. le comte du Coetlosquet pense que dans les colléges il faudrait écarter de l'enseignement les opinions libres, et se borner aux parties sur lesquelles on est d'accord et qui sont arrêtées; puis il insiste sur la nécessité de donner à la morale de plus grands développements.

MM. l'abbé DURONZIER et LECERF présentent encore quelques considérations.

M. le Président voudrait que la discussion fût continuée à demain.

M. l'abbé DONEY dit que la philosophie n'a rien trouvé, rien démontré, et la déclare incapable d'établir les hautes vérités qui doivent faire la base de la conduite de l'homme.

L'ordre du jour de demain est ainsi fixé :

1°. Continuation et résumé de la discussion engagée sur la 2e. question du programme.

2°. Communication de M. ZUNDEL.

3°. Lecture d'un Mémoire de M. *Jules* PAUTET sur les tendances de la poésie.

Séance du 5 septembre.

Présidence de M. PÉRENNÈS.

Le procès-verbal est lu et adopté, sauf une légère modification relative à une proposition de M. l'abbé DURONZIER.

M. PERRON propose de renvoyer la continuation de la discussion philosophique après la lecture des différents morceaux indiqués pour cette séance. Cette proposition est adoptée.

M. *Alexandre* DAGUET, professeur à Fribourg, lit un Mémoire sur l'histoire littéraire de la Suisse au moyen âge. Après un coup d'œil général sur les

troubadours, ménestrels, trobadors, trouvères, minnesingers, l'auteur, dans une revue à la fois philologique et biographique, embrasse les poëtes ou minnesingers suisses du 12e. au 14e. siècle, dont le chevalier thurgovien Watter de Vogelweide, et Hadloub, bourgeois de Zurich, offrent les physionomies les plus saillantes : le premier par des accents patriotiques; le second par son poëme d'une douce et naïve mélancolie, fleur délicieuse et baignée de larmes, des temps passés. Ce travail d'un intérêt neuf n'est que la première partie d'un tableau de la vie littéraire et intellectuelle de la Suisse ancienne et moderne.

M. le Président, au nom de la compagnie, remercie l'auteur de son intéressante communication, qui sera répétée en séance générale, et fera partie du compte rendu de la Session.

M. Zundel a la parole sur les 9e. et 10e. questions du programme : il déplore la tendance des auteurs dramatiques et des directeurs de théâtres, qui demandent avant tout des pièces qui excitent vivement la curiosité, qui attirent la multitude sans égard pour la morale, sans exciter les sentiments élevés de l'âme humaine. Il affirme cependant que le public guidé par une main sage et habile dans les hautes régions de la morale, ne voudrait plus que des spectacles moraux faits pour l'âme, et non des spectacles curieux faits pour les yeux.

A cette occasion, il parle du théâtre grec et du théâtre de Shakspeare, puis de Racine comme imitateur des Grecs. Dans le drame grec, dit-il, l'intérêt s'attache au personnage, bien que l'action y soit nulle; dans le théâtre anglais, au contraire, l'action est multipliée, surchargée, et, s'il y a intérêt, il s'éteint avec le personnage idéal qui l'a fait naître. Dans le

théâtre grec l'auteur fait un appel à la sympathie, Shakspeare invoque les ressources de la curiosité; dans le théâtre grec point de surprise, dans le théâtre anglais l'auteur vise à l'inattendu. Quelle différence existe donc dans les caractères mis en scène par les Grecs et ceux que fait apparaître Shakspeare. Les premiers sont généraux, les seconds sont marqués d'un sceau particulier, ce sont des créations de la fantaisie.

M. Zundel voudrait que dans la tragédie on mît en scène des caractères généraux comme plus propres à exciter la sympathie. S'il y a des caractères généraux dans un drame, peu m'importe, dit-il, que la poupée tombe à la fin du spectacle; je me suis identifié avec la situation plutôt qu'avec le personnage, j'emporte l'impression avec moi après le spectacle, elle survit à la chute du rideau. Avec les caractères particuliers, bizarres, inventés, excentriques, au contraire, mon intérêt meurt avec la pièce; je ne m'identifie pas avec le personnage, il tombe, je me retire et je n'emporte rien de mon spectacle; je l'oublie, il ne laisse nulle trace dans mon esprit, encore moins dans mon âme. L'orateur fait observer que dans l'imitation française *racinienne,* il y a déjà un appel fait à la curiosité; l'action se complique.

Le théâtre moderne a trop admis de spectacles sur la scène, la *curiosité* y est trop excitée aux dépens de la *sympathie.* Ne serait-il pas possible de réunir ces deux éléments d'intérêt ? ne pourrait-on pas les relier en excitant la curiosité dans les premières phases du drame et en réveillant la sympathie dans les dernières parties et dans la péripétie. Sophocle l'avait réalisée cette alliance. *Victor* Hugo de nos jours a réussi de même à réunir ces deux éléments, mais il ne s'est pas assez servi du levier moral et religieux.

Le caractère le plus général où est-il ?.... Dans les

sentiments religieux qui animent le plus grand nombre à partir de *Victor* Hugo, qui a découvert le grand secret de l'intérêt dramatique; il faut lancer le théâtre dans la voie morale et religieuse, parce que sur cette voie il a une plus grande puissance d'action, et qu'il excite plus de sympathie. Il faut maintenant une tragédie religieuse des temps modernes. Le sujet de *Jean* Huss ne serait-il pas fécond à ce point de vue? Ici M. Zundel trace le plan de cette tragédie à faire, où il graduerait l'interêt en passant par la curiosité. Il donne les différentes phases de ce drame tel qu'il le conçoit, et il termine en disant que la tragédie n'a de puissance à attendre désormais qu'en s'élevant dans les règles suprêmes de la morale et de la religion.

M. le Président adresse des remercîments à l'auteur qui a été écouté avec une faveur constante.

La discussion philosophique est reprise; M. l'abbé Duronzier explique le rôle qu'il concède à la philosophie. En général, voici sa marche : elle part de principes admis qu'elle peut vérifier à l'aide des faits, et rejeter par conséquent s'ils ne sont pas capables de supporter l'épreuve; mais elle ne doit jamais essayer de fonder directement ces principes. Et dans l'espèce, M. Duronzier déclare qu'il ne connaît qu'une seule philosophie possible; c'est d'accepter tout entiers les enseignements du christianisme, qui fournissent de magnifiques lumières sur toutes les questions intéressantes pour l'homme. C'est là, dit-il, le point d'appui de l'enseignement dans les écoles ecclésiastiques et dans toutes celles où préside un catholique; et cet état de choses peut seul préserver des dangers signalés par M. Lecerf : d'ailleurs, comme le gouvernement ne peut dans ses principes imposer un pareil programme, si on lui donne le droit d'en imposer un, c'est mettre des entraves à la vérité encore plus qu'à l'erreur.

MM. PERRON et du COETLOSQUET rentrent successivement dans la discussion, en restant chacun sur son terrain. M. PERRON termine en disant que la question se résume ainsi : Le programme est-il bon ou mauvais? Car il y a un programme susceptible d'améliorations dont il indique quelques-unes.

M. du COETLOSQUET se borne, après quelques considérations générales sur la question à formuler par écrit, à sa proposition.

M. VULLIEMIN, de Lausanne, a la parole.

« Messieurs, dit-il, je suis chrétien, parce que je » suis homme; toutes les doctrines conservatrices de » la société me sont chères; aussi ne saurais-je différer, » quant au fond, des hommes honorables qui ont parlé » avant moi. Mais quant à la voie, je n'en connais » qu'une, celle de la liberté. Dès que la philosophie » devient moyen, elle cesse d'être. Si une révolution » dans le ministère entraînait une révolution dans la » philosophie, plus de philosophie; je ne saurais sous- » crire pour ce motif à la proposition de M. LECERF. » Je reconnais néanmoins qu'un gouvernement ne » peut pas ne pas avoir un programme sans qu'il » l'écrive; il le doit dans l'intérêt de sa conservation, » comme dans celui de la société; mais il y comprendra » les diverses tendances, sinon la philosophie n'est » plus qu'une branche de la politique. »

M. VULLIEMIN exprime le vœu qu'une place plus grande soit donnée dans l'enseignement à l'histoire de la philosophie; il y comprend particulièrement la philosophie allemande du 19e. siècle. Il compare le cours de la révolution philosophique de l'Allemagne à celui de la révolution française et exprime la persuasion où il est que la France doit, en philosophie, partir des points atteints par la philosophie allemande

pour aller en avant, et remporter dans les champs de la pensée les mêmes victoires qu'elle a remportées dans les champs de batailles. La parole de l'orateur, empreinte de la plus touchante conviction et de la plus remarquable élévation, paraît faire une vive impression sur l'auditoire.

M. Lecerf déclare que M. le Président ayant annoncé que la discussion devait se terminer dans cette séance, et qu'il lui est impossible, faute de temps, de développer ses idées, il retire sa proposition.

M. le Président lit la proposition de M. du Coetlosquet. M. Jullien, de Paris, fait observer que la première partie est trop vague. M. Perron la trouve trop restreinte.

M. Petiet, de Gray, propose un amendement, dont la première partie, mise aux voix, est rejetée; la seconde partie, ainsi conçue : « Je propose au Congrès » d'émettre le vœu que dans les colléges universitaires » il soit donné de plus grands développements à l'en- » seignement de la partie de la philosophie qui traite » de la morale, » mise ensuite aux voix, est adoptée.

L'ordre du jour de la séance du 6 est ainsi fixé :

1°. Lecture d'un Mémoire de M. *Jules* Pautet sur les tendances que doivent avoir les poëtes.

2°. Mémoire de M. l'abbé Duronzier sur les radicaux des langues et spécialement sur ceux de la langue grecque.

3°. Notice de M. Jullien, de Paris, sur sir Sydney Smith.

4°. Lecture sur les questions supplémentaires.

5°. Lecture d'une pièce de vers de M. *Jules* Pautet, intitulée : *Aux poëtes découragés qui rêvent le suicide.*

Séance du 6 septembre.

Présidence de M. PÉRENNÈS.

Le procès-verbal est lu et adopté sans réclamation.

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. ZUNDEL un résumé des considérations qu'il a développées à la séance précédente ; il en donne lecture. Nous le reproduisons textuellement.

Le moteur de la tragédie grecque et française est la sympathie ; celui de la tragédie anglaise, représentée par SHAKSPEARE, est la curiosité, moyens qui semblent exclusifs et qui sont réellement dissemblables, puisque l'un veut tout cacher, l'autre tout découvrir ; l'un piquer par la surprise et l'illusion, l'autre attirer par la chose elle-même et identifier avec le héros. N'y aurait-il pas moyen cependant d'unir ces deux mobiles et d'intéresser par la curiosité d'abord, puis par la sympathie ?

La discussion relative à la question soulevée par M. ZUNDEL sera reprise après la lecture de MM. PAUTET et DURONZIER.

M. *Jules* PAUTET a la parole sur cette question ainsi formulée : *Quelles sont aujourd'hui les sources où les poëtes doivent chercher de préférence leurs inspirations ?* Il lit un travail dans lequel il indique le christianisme, qui implique l'amour de l'humanité, comme devant rendre à la poésie toute sa puissance. Que la poésie cesse de se montrer disciple docile du présent, dit l'auteur, qu'elle nous indique l'avenir, qu'elle devienne enseignement.

M. le Président remercie M. *Jules* PAUTET de sa communication ; il en demande, au nom de la Section, la lecture en séance générale.

M. l'abbé Duronzier a la parole : il se propose de traiter des *radicaux des langues et surtout de ceux de la langue grecque*. Il dit qu'il y a pour toutes les langues des racines très-peu nombreuses auxquelles on peut, sans trop d'efforts, faire rapporter tous les mots. L'orateur passe en revue quelques-uns des différents travaux qui ont été faits sur la matière. Il en expose les diverses méthodes et il les critique. L'abbé de la Touche, entre autres, prétendait avoir trouvé la clef de toutes les langues ; il rapportait tout à ses sens naturels, et soutenait que ces sens ne s'altéraient jamais. Le système de cet auteur est tombé dans l'oubli.

Les Allemands ont beaucoup travaillé sur les étymologies, et en général les étrangers ont traité cette matière en plus grand nombre que les Français.

L'auteur exprime le désir de voir adopter pour la science des radicaux, des étymologies, la classification qui facilite tant l'étude des autres sciences. Dans sa méthode, chaque organe forme un ordre à part, il admet donc six ordres. Il parle des différentes familles des radicaux qu'il classe, et il en cite un grand nombre. Chaque organe a des sons naturels ou onomatopées, les dentales sont souvent euphoniques, c'est-à-dire destinées à adoucir les sons. L'auteur ne s'égare pas dans des hypothèses, il ne s'attache qu'à ce qui présente un certain degré de certitude. Ses radicaux et ses dérivés nombreux sont appuyés sur la prononciation.

M. Lecerf demande la parole pour rappeler un ancien système basé sur les rapports qui existent entre le germe des lettres et le sens exprimé par les mots où ils dominent.

M. l'abbé Duronzier pense que ce système du rapport des formes avec la signification n'est pas à dédaigner entièrement, et qu'il est certain que, dans le

passage de l'emploi des hiéroglyphes à l'emploi des lettres, il dut rester dans les lettres quelque chose d'hiéroglyphique, qui ne rend pas ce système dénué de quelque vérité.

M. le Président remercie l'orateur et le prie de vouloir bien rédiger ses idées pour qu'on puisse donner place à l'exposé de son système dans le compte rendu des travaux du Congrès.

M. Porchat a la parole sur la question soulevée par M. Zundel : contrairement à l'opinion exprimée par l'auteur, il considère l'élément de la sympathie et celui de la curiosité comme se confondant dans la tragédie grecque. A cet égard, dit-il, la tragédie française est l'héritière de la Grèce.

M. le professeur Perron partage l'opinion de M. Porchat, et signale comme trop systématiques les aperçus de M. Zundel. Il admet bien la curiosité et la sympathie comme deux mobiles distincts; mais il ajoute que dans la tragédie il y a encore, comme moyens, le sentiment de la terreur et celui de l'admiration qu'inspire l'énergie morale; par là il explique l'intérêt qu'excite le scélérat lui-même, qui montre une grande puissance de volonté. C'est une grande force morale que l'on admire dans la plupart des personnages de M. *Victor* Hugo.

M. Lecerf fait deux citations qui tendent à prouver que la curiosité n'est pas le seul sentiment excité au théâtre; les auteurs tragiques cherchent généralement à inspirer la sympathie et à produire l'illusion.

M. Pérennès rend justice à la manière neuve dont M. Zundel a traité la question; mais il trouve ses assertions un peu paradoxales, et sa distinction des différents mobiles du genre tragique, incomplète. Dans

le théâtre grec, dit-il, outre le sentiment de la sympathie, il y a réellement aussi celui de la curiosité, quoiqu'il y existe à un moindre degré; et, dans Schakspeare, l'élément de la curiosité à son tour n'est pas séparé de celui de la sympathie. Dans sa brillante et vive improvisation, M. Pérennès cite Othello et Hamlet comme offrant à un haut degré d'extension ces deux éléments. Au reste, la sympathie et la curiosité ne sont pas seules en jeu au théâtre. Il y a aussi comme moyen d'intérêt l'impression qui résulte du beau moral offert à notre admiration. Toutefois, les poëtes de premier ordre ne nous montrent la grandeur morale que par intervalles dans leurs œuvres; car le spectacle d'une perfection soutenue nous fatiguerait promptement, ils y mêlent habilement les sentiments humains qui trahissent le plus notre faiblesse. Les poëtes grecs ont connu la puissance du beau moral; il est aussi, quoique plus rarement, dans le théâtre anglais. L'orateur fait de nombreuses citations qui viennent corroborer sa pensée.

Il conteste à M. *Victor* Hugo l'honneur d'avoir choisi le premier des sujets nationaux; il nomme plusieurs auteurs qui, effectivement, ont ouvert cette noble carrière.

Il regrette l'absence de M. Zundel, qui aurait pu présenter des développements qui eussent peut-être complété sa pensée, et termine en disant que les deux mobiles d'intérêt, la curiosité et la sympathie, ont été employés par les tragiques grecs et par leurs imitateurs; puis il cite quelques exemples à l'appui de cette opinion. Il rappelle J.-J. Rousseau, qui reproche à la tragédie française de n'avoir pas assez d'action; cela est vrai : mais faut-il tomber dans l'excès contraire et copier les Anglais? Non, car les pièces anglaises de Schakspeare ont été écrites au 16e. siécle et pour cette époque;

elles ne conviennent ni à nos mœurs ni à notre temps. M. PÉRENNÈS cite des passages révoltants des pièces anglaises qui ne seraient jamais tolérées en France.

Il y a cependant une voie nouvelle à suivre !.... Sans doute, mais il ne faut pas descendre jusqu'au théâtre anglais pur. DUCIS a imité le théâtre anglais; mais il a trop sacrifié aux convenances françaises; et en renfermant les vastes sujets de Schakspeare, Othello, Macbeth, le roi Léar, etc, dans un cadre étroit où les passions et les caractères n'avaient plus le même champ pour se développer, il a composé des œuvres qui présentent quelque chose de tronqué, d'incomplet, de discordant.

M. *Jules* PAUTET a la parole : il lit une pièce de vers intitulée : *Au poëte découragé qui rêve le suicide.* M. le Président, au nom de la Section, demande la lecture de cette pièce en assemblée générale.

L'ordre du jour du 7 est ainsi déterminé :

1°. *Tableau des progrès de la littérature en Franche-Comté,* par M. PÉRENNÈS;

2°. *Notice biographique* sur sir SIDNEY SMITH, par M. JULLIEN, de Paris.

Séance du 7 septembre.

Présidence de M. PÉRENNÈS.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Avant d'aborder les matières indiquées par l'ordre du jour, M. DAGUET demande à dire un mot sur la communication faite à la Section par M. ZUNDEL. Son opinion est que ce professeur, en n'admettant que deux mobiles d'intérêt pour la tragédie, avait certainement compris

dans la sympathie le sentiment de l'admiration, présenté par l'un des honorables membres comme l'un des éléments propres à faire naître l'intérêt.

M. Pérennès fait observer que, dans le langage français, la sympathie n'implique pas nécessairement l'admiration. Il présente la pitié, la terreur, l'admiration, comme les éléments de l'intérêt dramatique.

M. Porchat, tout en appuyant le sentiment de M. Daguet, regrette que, dans toute discussion littéraire, on n'emploie pas constamment des mots sur le sens desquels tout le monde est d'avance en parfait accord; le sens le plus généralement adopté devrait être toujours le sens ordinaire du mot.

M. Pérennès prie M. le comte du Coetlosquet de vouloir bien occuper le fauteuil de la Présidence, pendant qu'il communiquera le Mémoire qu'il a préparé sur les progrès de la littérature en Franche-Comté depuis la révolution.

Ce tableau offre d'abord des aperçus généraux sur le caractère du Franc-Comtois, sur son esprit militaire, sur son aptitude pour les sciences exactes et les études abstractives.

L'auteur passe ensuite en revue les différentes phases de la littérature Franc-Comtoise; il parle des causes soit intérieures, soit extérieures qui l'ont modifiée, et qui expliquent le caractère qu'elle a revêtu à diverses époques. Il arrive à la révolution qui, dans sa tempête destructive, balaya tout ce qui tenait à l'étude des sciences; puis il parle de l'École centrale où brillèrent beaucoup d'hommes remarquables et justement célèbres : il cite le nom de plusieurs élèves, qui comptaient au milieu d'eux M. Weiss..... (Ce nom excite un murmure général d'approbation et d'intérêt.)

M. Pérennès apprécie successivement et rapidement les travaux des hommes qui doivent rendre la Franche-Comté fière de la place qu'elle tient dans l'histoire des progrès de la raison humaine.

Il résulte de cet exposé, qui a constamment captivé l'attention de l'auditoire, que la province de Franche-Comté a largement payé son tribut aux sciences, aux lettres et aux arts avant et depuis le grand mouvement politique de 1789.

M. Jullien, de Paris, exprime le désir que ce rapport lumineux soit lu en séance publique : cette proposition est adoptée.

M. Duvernoy prend la parole : il parle de l'université de Dole, qui a précédé celle de Besançon, et de l'école de Gray, qui est encore antérieure à celle de Dole : ces deux institutions ont tenu une large place dans l'histoire des travaux de la pensée en Franche-Comté.

M. Jullien, de Paris, lit une notice biographique sur l'amiral sir Sidney Smith; elle est écoutée avec attention.

Après une discussion sur l'opportunité de l'insertion de cette notice au compte rendu des travaux du Congrès, M. Porchat demande à lire une fable, qui est accueillie par d'unanimes applaudissements.

LES DEUX TISONS.

Au coin de votre feu j'aime à parler de gloire,
Plaisir moins sage qu'il n'est doux.
Je le confesse, ami; mais gardez-vous de croire
Ces tisons plus sages que nous.
Au trucheman prêtez l'oreille.
Je traduis mot à mot : vous entendrez merveille.

Mon voisin, dit l'ormeau, vous pétillez bien fort;
Pour faire un tel vacarme et prendre tant de place,

Qu'êtes-vous? Quel fut votre sort?
Rejeton d'une antique race,
De ce beau Chantilly venez-vous comme moi?
Je fus le nourrisson du vainqueur de Rocroi,
Et, planté de ses mains, je charmai sa vieillesse.
Un jour (pour Chantilly jour de gloire et d'ivresse)
Sous mes jeunes rameaux j'abritai le grand roi. —
Le grand roi?... C'est Louis peut-être,
Répond avec dédain le hêtre.
Et moi donc! maintes fois en ma verte saison,
J'ai touché l'habit du grand homme,
Qui fut maître à Paris, à Vienne, à Dresde, à Rome.
Vous faites l'important; respectez un tison,
Noble enfant de la Malmaison. —
Noblesse d'un jour, dont l'histoire
Ne savait rien en notre temps. —
Noblesse, qui depuis trente ans
A bien fait pâlir votre gloire, —
Nos tisons sont en train; ne songeant pas surtout
Que déjà leur vie est à bout.
Dans la chaleur de la querelle
Voyez-vous jaillir l'étincelle?
Ils pourraient longtemps discuter:
Que n'ont-ils pas encore à dire?
La vieille monarchie, et le nouvel empire!
Belle matière à disputer.

Mais quoi! des orateurs la fibre est consumée.
Des choses d'ici-bas leur orgueil suit le cours.
Qu'en reste-t-il? comme toujours,
Un peu de cendre et de fumée.

L'ordre du jour est ainsi fixé pour la séance du 9 :

1°. *Communication de* M. Gaillard, *sur une nouvelle méthode pour l'enseignement du dessin;*

2°. *Lecture de* M. l'abbé Clerc, *sur l'état de la littérature.*

Le lendemain doit avoir lieu l'excursion aux grottes d'Osselles.

Séance du 9 septembre.

Présidence de M. du COETLOSQUET.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le Président lit l'ordre du jour, qui appelle une lecture de M. GAILLARD, professeur de dessin à l'école d'artillerie de Besançon.

M. GAILLARD prend la parole et lit un lumineux *exposé d'une méthode nouvelle d'enseignement des éléments du dessin*, dont voici l'analyse.

Dans ce nouvel enseignement, les élèves sont exercés à *imiter à simple vue* les formes élémentaires et les effets les plus simples d'ombre et de lumière qui peuvent se rencontrer dans les différents objets que la nature ou l'industrie peuvent offrir à nos regards.

Le cours est divisé en trois parties :

Dans la première, les élèves sont exercés à copier *à vue* les figures de la géométrie plane, et quelques-unes de leurs combinaisons;

Dans la seconde, ils imitent *à vue* les contours apparents des corps géométriques simples, et ceux de différents groupes composés de ces premiers;

Dans la troisième, ils s'exercent à ombrer à l'*estompe* les dessins qu'ils exécutent de nouveau d'après les corps géométriques et les groupes dont il vient d'être question. Cette troisième partie se termine par l'étude de quelques fragments de tête, modelés sur une grande échelle.

Les trois parties ou l'ensemble du cours peuvent se parcourir généralement dans l'espace d'une année, et les élèves sont alors aptes à étudier immédiatement et avec fruit la *ronde-bosse*, étude à laquelle ils ne par-

venaient dans l'ancienne méthode, qu'après quatre ou cinq années de dessin.

Cette amélioration est surtout importante pour les classes ouvrières, qui n'ont pas beaucoup de temps à donner aux études qu'elles peuvent aborder avant de se livrer entièrement à leurs travaux manuels.

Cette méthode rend l'enseignement du dessin plus complet, plus rapide et plus clair; déjà elle est adoptée dans plusieurs écoles où elle produit d'excellents résultats. Ses services sont déjà constatés par de nombreux succès; il ne reste plus qu'à la répandre davantage, à la populariser. Le Mémoire de M. Gaillard excite l'attention la plus soutenue et le plus vif intérêt. M. le Président adresse, au nom de la Section, des remercîments à l'auteur.

M. l'abbé Clerc, professeur à Luxeuil, a la parole : il passe en revue les opinions des critiques qui prétendent, les uns, que la littérature est en décadence, les autres, qu'elle est en progrès; puis il émet son opinion personnelle, dans laquelle il tient compte des événements politiques et militaires. Il parle de la transformation spiritualiste qui conduit à la vérité chrétienne; il trouve moins de grandeur à la littérature du 18e. siècle qu'à celle du 19e., et, si cette dernière est cependant moins élevée, moins pure, moins grandiose que celle du 17e. siècle, il la présente comme révélant une face nouvelle du beau, comme rendant un service immense à l'humanité en venant en aide à la croyance. Honneur, s'écrie M. Clerc, trois fois honneur aux littérateurs de notre époque qui font rentrer les lettres dans la voie vivifiante du christianisme ! par lui elles acquèrent plus de grandeur et de dignité, elles auront plus d'action sur l'époque, elles ressaisiront la puissance qu'elles avaient perdues. Il repousse et dé-

daigne la littérature convulsionnaire, et ouvre son âme à l'espérance d'un bel avenir ; il croit voir enfin l'aurore de la littérature chrétienne. Il y a déjà, dit-il, un immense progrès, sans doute ; mais la conviction n'est pas encore assez profondément enracinée dans l'âme des auteurs actuels. Que la religion achève donc l'ouvrage déjà si noblement et si fructueusement commencé.

Le beau travail de M. l'abbé CLERC est accueilli avec la faveur la plus marquée.

M. LECERF donne au Mémoire de M. l'abbé CLERC tous les éloges qu'il mérite ; il en loue l'importance et la profondeur, et il ajoute que c'est ouvrir d'une manière bien convenable la discussion qu'une aussi belle question doit soulever. Il demande donc que cette discussion soit renvoyée à la séance du lendemain.

M. l'abbé DURONZIER rappelle le travail de M. *Jules* PAUTET sur les *tendances de la littérature*, et il le signale comme devant se confondre avec celui de M. l'abbé CLERC, pour former la base de la discussion à intervenir. Cette proposition est adoptée.

L'époque de la clôture du Congrès approchant, la Section décide qu'elle se réunira demain matin extraordinairement, à 7 heures.

L'ordre du jour du jeudi 10 est ainsi arrêté :

1°. Communication de M. BRUNET de LARENOUDIÈRE.

2°. Mémoire de M. D. MONNIER.

3°. Communication de M. VICTOR.

4°. Note de M. PRATBERNON.

5°. Discussion littéraire.

6°. Communication artistique de M. JULLIEN, de Paris.

Séance extraordinaire du jeudi 10 septembre, à 7 heures du matin.

Présidence de M. PÉRENNÈS.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. JULLIEN, de Paris, annonce qu'il se propose de faire à la Section une communication artistique. M. le Président engage l'auteur à la réserver pour la séance ordinaire, qui, vraisemblablement, sera plus nombreuse : M. JULLIEN se rend au désir de M. le Président.

La parole est à M. D. MONNIER sur les *patois de la Franche-Comté*. Il lit un Mémoire plein d'intérêt et de science sur la langue rustique de cette province. Il parle des origines et des transformations des langues; il dit que le patois franc-comtois, contrairement à l'opinion reçue, ne saurait avoir été en aucune manière empreint du sceau de la domination espagnole; car l'Espagne n'a régné que de nom sur la Franche-Comté, qui a été gouvernée et défendue par ses enfants. Le travail de M. MONNIER, dans lequel il cite fréquemment M. J.-F. FALLOT, de Montbéliard, qui a traité une partie de cette importante matière, a été écouté avec le plus vif intérêt.

M. le Président provoque les observations des membres présents sur cet important travail, dont il remercie l'auteur.

M. LECERF, sans parler sur le Mémoire en lui-même, dont l'intérêt l'a frappé, présente quelques observations générales sur la question. Il dit que beaucoup de patois sont de véritables langues régulières, organisées, qui ont leur grammaire, leur dictionnaire, leur petite littérature. Il ajoute que d'autres patois, particuliers aux habitants des campagnes de certaines

provinces, ne sont que des altérations sans logique et sans règle du langage ordinaire, qui quelquefois rappellent de grands événements, des conquêtes; il cite quelques exemples d'un pareil patois, où l'on retrouve de curieux radicaux.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Dartois sur les patois de la Franche-Comté. L'auteur qui se propose de traiter la question plus en grand n'envoie aujourd'hui, faute de temps, qu'un aperçu de son système d'étude. Il dit que, dans le patois, la philosophie découvre des langues complètes, que la connaissance des patois est utile et importante, qu'elle peut expliquer l'histoire dans quelques-uns de ses points, qu'elle rappelle et constate les différentes migrations des peuples, qu'elle aide à l'interprétation des chartes, et facilite le travail des glossateurs. Mais, ajoute-t-il, il faut se garder d'un système absolu d'origines; il ne faut pas admettre une seule base de travail, le latin, par exemple; car on tomberait dans des inepties et des absurdités, le plus humble langage du plus humble village pouvant offrir les radicaux d'une infinité de langues. L'auteur indique la division logique et lumineuse qu'il a adoptée pour le grand ouvrage qu'il prépare; puis il demande, si rien ne s'y oppose dans les statuts du Congrès, de lui réserver 80 pages du compte rendu pour le Mémoire dont il ne donne dans sa lettre qu'une rapide indication.

La discussion s'engage à cet égard : MM. Lecerf et Jullien proposent purement et simplement l'insertion de la lettre; ils se fondent sur le danger qu'il y aurait en général à admettre un Mémoire que le Congrès n'aurait pu lire : ce précédent ne serait point abusif sans doute dans l'espèce, mais il pourrait le devenir relativement à d'autres travaux.

MM. Pérennès et *Jules* Pautet appuient la demande de M. l'abbé Dartois, se fondant sur ce que la Section ne peut que *recommander* l'insertion à MM. les Secrétaires généraux, qui conservent, bien entendu, leur libre arbitre, et qui restent toujours juges de l'opportunité de l'insertion.

La Section vote l'impression de la lettre dans le compte rendu, et elle exprime le regret de ne pouvoir demander l'insertion d'un Mémoire, dont l'aperçu général fait pressentir toute l'importance : en même temps elle émet le vœu que l'auteur compléte et publie son travail.

On donne lecture de la pièce de vers qui suit : elle a pour auteur M. Jullien (*Auguste*), intendant militaire à Besançon, qui l'a fait accompagner de la lettre suivante, adressée au Congrès :

Besançon, le 10 septembre 1840.

Messieurs,

J'ai profité de quelques loisirs pour faire une série de pièces de vers sous le nom de *Médailles*. Je leur ai donné ce nom d'après cette belle invention de nos jours qui réunit le langage et le dessin, ces deux grands instruments de la manifestation de la pensée, et j'ai fait précéder mes vers d'un emblème et d'un exergue analogue au sujet que je viens de traiter.

Une de ces médailles est consacrée à Bacon, à celui auquel nous devons toutes nos découvertes modernes, parce qu'il a forcé l'esprit humain à changer de route, et qu'il l'a conduit des ténèbres du raisonnement absolu au grand jour de l'observation. Pourrais-je donner à ces faibles vers une meilleure destination que l'offre que j'en fais à l'un de ces Congrès, à la fois œuvre et instrument, qu'un des élèves de Bacon a su créer et propager pour concourir à ces *œuvres héroïques* de réunion et de comparaison des découvertes que ce grand maître a indiquées?

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance des sentiments d'estime et de respect que m'inspirent vos efforts pour atteindre ce but vers lequel je tends aussi, « *universaliser vite le bien.* »

JULLIEN (*Auguste*), Intendant milit.. 6e. Division.

XVe. MÉDAILLE.

UN SOLEIL, *et pour exergue* BACON.

Aristote régna longtemps sur l'univers,
Raisonnant sur la prose ainsi que sur les vers.
Mais d'observer jamais il n'eut la fantaisie:
Sur ses pas la raison menait à la folie,
Et souvent l'homme aveugle, allant je ne sais où,
Se perdait sur la route ou s'y cassait le cou.
Bacon vint: franchement il chercha la lumière,
Il voulut au grand jour parcourir sa carrière.
Cependant il ne put au gré de ses souhaits
Éclaircir tout d'un coup la *forêt des forêts*:
Dans les endroits obscurs continuant sa route,
Il marchait prudemment, précédé par le doute,
Et quand la nuit venait, il allait à tâtons,
S'appuyant sur les faits comme sur des bâtons.
Par ce mot *observons*, sa magique puissance
A livré la nature à notre intelligence;
Il a, sans le savoir, fait les chemins de fer,
Les bâteaux à vapeur qui volent sur la mer.
De notre politique il posa la balance,
Et la charte sans lui n'eût pas régi la France.
Tel Adam, se donnant cinq ou six descendants,
Ferait, sans le savoir, un milliard d'enfants.
Si, comme les maisons, on voyait les idées
Être de père en fils sûrement possédées,
L'héritier de Bacon, d'après ces justes lois,
Pourrait mieux que Rotschild prêter des fonds aux rois.
Depuis que sur la terre a brillé son génie,
Combien de nos travaux la sphère est agrandie!
Dans ces faits que sans cesse entasse le progrès
Bacon retrouverait la *forêt des forêts*:
Mais dans ce bois touffu des sciences humaines
Il coupait des taillis.... aménageons des chênes.
Que des arbres nouveaux croissent de toutes parts
Et, sans gêner nos pas, enchantent nos regards,
Et que par la méthode, incessamment tracées,
Mille routes en fer s'ouvrent à nos pensées.
Courons au même but avec la même ardeur
Dans l'univers entier propager le bonheur.

Par nos fertiles socs que l'Afrique étonnée,
Comme en nos meilleurs champs, se trouve sillonnée.
Parcourant sans relâche et la terre et les mers,
De la carte du monde effaçons les déserts,
Que partout notre espèce et croisse et multiplie
Et qu'il s'élève au ciel une voix qui nous crie :
L'homme par ses travaux a rempli ses destins
Et du Dieu créateur accompli les desseins.

Ces vers sont écoutés avec intérêt, et M. le Président remercie l'auteur de cette communication.

A 9 heures et demie la séance est levée.

La séance ordinaire aura lieu le même jour, à une heure.

1°. On y discutera la question de *l'état actuel de la littérature*, traitée par M. l'abbé CLERC;

2°. M. le comte BRUNET DE LA RENOUDIÈRE lira un *Mémoire sur les méthodes d'enseignement;*

3°. Mémoire de M. *Pierre* VICTOR, sur la *décadence de la tragédie.*

Deuxième séance du jeudi 10 septembre.

Présidence de M. PÉRENNÈS.

L'ordre du jour appelle la discussion littéraire provoquée par le Mémoire de M. l'abbé CLERC, sur la question de la décadence et du progrès de la littérature.

Après quelques observations de M. le Secrétaire, qui exprime le désir que la Section entende, avant la discussion, les Mémoires qui sont à l'ordre du jour; et celle de M. le Président, qui voudrait que la discussion littéraire fût immédiatement ouverte, la parole est à

M. Lecerf, qui dit que, pour décider la question de savoir si la littérature est en progrès ou en décadence, il est nécessaire de déterminer d'abord ce que l'on entend par *littérature*. C'est tout ouvrage en vers ou en prose, adressé aux hommes en général, et fait dans l'intention de leur procurer des avantages physiques ou moraux, ou même de les amuser. Ainsi, l'on doit comprendre dans la littérature tous les systèmes religieux, politiques, philosophiques et moraux; tous les enseignements d'exemples depuis l'histoire jusqu'au conte; tous les poëmes, depuis l'épopée jusqu'au fabliau; tous les drames, etc.

Cette définition étant admise, lors même que l'on voudrait la restreindre, examinons ce qui peut constituer une bonne ou une mauvaise littérature, une littérature en progrès ou en décadence.

Pour que la littérature soit bonne et en progrès, il faut d'abord des hommes capables de choisir ou de concevoir, et de mettre en œuvre les divers sujets qui peuvent faire l'objet de la littérature.

Il faut ensuite que la position sociale de la nation offre des sujets qui puissent intéresser les citoyens.

Il faut enfin que ces sujets soient traités, quant au fonds, dans un but d'utilité ou d'agrément pour la masse; et dans un sens bon et moral, quant à la forme, avec le charme du style et de la composition.

Si les hommes capables manquent, si les sujets intéressants manquent, si les auteurs se proposent un autre but que l'utilité publique, s'ils écrivent dans un sens anti-religieux ou immoral, si leur style est repoussant et leur composition rebutante, alors la littérature sera en décadence.

Ces principes ne peuvent pas ne pas être admis; ils sont vrais, comme je le pense; faisons-en l'application à notre époque et à notre littérature.

Les hommes capables ne nous manquent pas, et je crois que sur ce point tous les siècles se ressemblent. L'apparition d'un génie est un événement rare; mais la nature produit à peu près également des hommes capables d'instruire et d'amuser les autres hommes.

Les sujets capables d'intéresser, d'instruire et d'amuser les hommes, ne manquent pas non plus : jamais peut-être le sentiment religieux, les pensées philosophiques, les questions de rapprochement des hommes entre eux, de perfectionnement de l'ordre et des rapports sociaux, de secours à l'indigence, etc., n'ont été d'un aussi grand et d'un aussi flagrant intérêt qu'ils le sont aujourd'hui.

Ce n'est donc pas sous ces deux premiers rapports que notre littérature peut être considérée comme étant en décadence.

C'est donc dans les motifs qui engagent les littérateurs à écrire, c'est dans le but qu'ils se proposent en écrivant, c'est dans le sens qu'ils donnent à leurs productions que l'on peut trouver, et j'ose dire que l'on trouve une déplorable décadence, et même un véritable danger.

Par un horrible abus on a mis la littérature à la discrétion des partis qui s'en servent, comme ils se servent du fer et du feu pour attaquer et détruire les partis opposés.

Par un abus plus ignominieux les nobles fonctions de littérateur sont dégénérées en métier que prennent ceux qui n'ont ni la force ni le courage d'en choisir un autre; ils se font et s'annoncent hommes de lettres, comme on se fait avocat, médecin, notaire, charpentier, tailleur ou maçon; et, voulant exploiter cette nouvelle industrie pour s'enrichir, forcés même souvent d'y chercher les moyens d'existence du moment, ils sacrifient tout à la nécessité de *vendre* leur œuvre. C'est

alors que l'on voit le même homme portant dans sa poche un article pour le journal républicain, un article pour le journal légitimiste, et un article pour le journal ministériel, offrir l'un ou l'autre avec une égale impudeur ; c'est alors qu'on en voit un autre demander à un libraire éditeur, ou même à un imprimeur clandestin, si l'on veut lui acheter indifféremment ou des éloges du christianisme, de la morale et des autres grandes vérités sociales, ou bien des diatribes furibondes, des parodies dégoûtantes, des caricatures obscènes sur les mêmes sujets.

Si cette décadence, si cette perversion de la littérature n'était funeste qu'à la littérature seule, peut-être faudrait-il se contenter de la déplorer, et essayer de présenter aux hommes, et de leur faire préférer la littérature bonne et surtout religieuse et morale ; mais ce n'est pas l'art seul qui est menacé et qui souffre, c'est le corps social tout entier, et cette souffrance et cette menace sont d'autant plus déplorables, que c'est l'instrument destiné à instruire et améliorer les hommes, qui est ainsi détourné de sa destination et employé à un usage entièrement opposé.

L'intérêt social appelle donc un remède. Quel peut-il être? Voilà la grande et la difficile question.

Je ne ferai sur ce point aucune proposition, mes intentions seraient calomniées, et cependant j'oserais manifester le désir d'être jugé par Dieu lui-même sur leur pureté.

J'aurai le courage de dire, advienne ce qu'il en pourra, que l'on interdit la vente des poisons, des armes cachées, de tout ce dont la société peut redouter les mauvais effets. N'y a-t-il pas quelque inconséquence à laisser distribuer et vendre des ouvrages plus dangereux et plus pernicieux, plus funestes dans leurs résultats que les poignards et les poisons ?.....

M. le comte du COETLOSQUET démontre la difficulté de l'application du principe de répression.

Il dit que la liberté de la presse est acquise à la France, et que cela ne saurait être ni agité ici, ni même mis en question nulle part.

Il lit la solution du Congrès de Metz sur la question du romantisme et du genre classique, et veut qu'on étudie les deux genres. M. du COETLOSQUET appelle aussi la solution donnée par le Congrès du Mans. Il voudrait que la littérature eut pour première source la morale; il s'élève contre la théorie de l'art pour l'art. La seconde source, c'est la foi. Il dit que dans M. *Victor* HUGO le talent semble plus puissant quand l'auteur se livre à la foi. Il termine par une citation de l'un des passages d'un Mémoire inséré dans le compte rendu des séances du Mans.

M. PÉRENNÈS prend la parole : il rend justice à M. LECERF. Les abus qu'il a signalés sont réels, mais ce sont là des délits véritables, plutot que des erreurs littéraires. Il lui reproche de n'avoir point distingué le fonds de la forme; le fonds et la forme sont souvent en opposition : M. LECERF n'a pas examiné le point de vue de l'art, qui domine dans la question. Aujourd'hui de nouvelles doctrines se sont fait jour; il s'agit de savoir si elles mènent à la réforme ou à la décadence littéraire. Il y a des principes nouveaux, entre autres ceux-ci : *Tout ce qui est dans la nature peut être dans l'art : le but de l'art est l'émotion seule, et par conséquent tous les moyens pour parvenir à produire cette émotion sont bons*. Ce qui conduit à des atrocités. Le beau était autrefois le but du travail des auteurs; aujourd'hui c'est l'atroce et le laid que plusieurs cherchent de préférence. M. PÉRENNÈS fait des citations à l'appui de son opinion.

Un autre principe, auquel se rallient plusieurs écrivains de nos jours, c'est de proscrire la littérature d'imitation grecque et romaine. On s'est jeté dans l'imitation de la poésie du nord et des imaginations bizarres du moyen âge. Toutefois M. Pérennès ne pense pas que tout soit également blâmable dans les tendances de l'école nouvelle. Les prétentions des partis ne sont souvent que l'exagération d'une vérité, et il est certain qu'il y a, dans les essais des écrivains appelés Romantiques, un sentiment vague des besoins de notre époque, et un effort pour se rapprocher de la vérité et de la nature. M. Pérennès croit qu'il y a quelques parties de notre littérature en décadence et d'autres en progrès.

Il ne voudrait pas que l'on assimilât notre époque à celle de la littérature latine du troisième et du quatrième siècles ; il la considère comme bien au-dessus d'elle. Il y a dans notre littérature un principe régénérateur qui manquait à la littérature païenne, c'est le principe chrétien. Notre littérature tend à se faire chrétienne et française pour la forme comme pour le fonds, et le mouvement est un véritable progrès. Au 16e. siècle on remarque une résurrection des idées païennes de la Grèce et de Rome, qui envahissent la littérature ; dans le 17e. siècle on retrouve l'élément chrétien pour le fonds, et l'élément païen pour la forme. Au 18e. siècle, l'élément païen domine encore dans la forme. Par suite de la révolution française qui a porté à son dernier terme l'imitation de la Grèce et de Rome, il s'est opéré une réaction dans le goût et les tendances littéraires.

Les formes mythologiques désormais surannées sont abandonnées pour toujours. Les idées nationales et chrétiennes se font jour de toutes parts, et avec elles apparaît la véritable inspiration lyrique dont il y a peu

d'exemples dans la littérature des trois derniers siècles. Mais le type du beau est un ; il faut toujours puiser aux anciennes sources et étudier la littérature si belle et si pure de la Grèce et de Rome, en restant fidèle à l'élément chrétien.

M. Pérennès voudrait que la Section appelât l'attention du gouvernement sur l'utilité que présenterait dans l'enseignement classique l'étude de quelques auteurs chrétiens, grecs et romains du 4me. siècle, conjointement avec celle des anciens. Cette proposition est adoptée.

M. le Comte Brunet de la Renoudière a la parole sur la 3e. question du programme : il lit un Mémoire plein d'aperçus élevés et judicieux sur les *différentes méthodes essayées pour abréger le temps des études*. L'auteur passe en revue les trois méthodes suivantes :

1°. Celle de l'Université ;
2°. De l'abbé Gauthier ;
3°. De Jacotot.

Il critique les différents modes d'étude, notamment celui de l'Université ; après avoir apprécié plusieurs systèmes et indiqué les travaux de l'abbé Gauthier, il aborde la méthode de Jacotot : il se livre ensuite à des considérations générales et particulières sur sa propre méthode.

Il termine par des citations d'étymologies fort judicieuses et rationnelles, tirées de *sa théorie des nomenclatures*. Il est écouté avec le plus profond intérêt.

M. le Président combat quelques assertions de M. de Brunet relatives à l'Université, notamment en ce qui concerne les méthodes de traduction et de version. MM. de Brunet et Pérennès présentent encore quelques observations.

M. *Pierre* VICTOR lit un Mémoire sur la *décadence de la tragédie en France*, question proposée par le programme du Congrès. Il signale, entre autres causes de cette décadence, l'impuissance de quelques auteurs qui ont voulu proscrire la tragédie, parce qu'ils ne pouvaient pas s'élever jusqu'à elle.

Il blâme les dispositions administratives qui laissent Paris presque entièrement privé de théâtres graves et vraiment littéraires; car il n'y a que le théâtre français, où même l'invasion du mauvais goût s'est fait sentir, et d'où les chefs-d'œuvre sont presque écartés. Il parle de l'apparition de Melle. RACHEL, et dit que c'est à tort que l'on pensérait qu'avec elle la tragédie va se relever : au contraire, l'essor qu'elle pourrait lui donner est comprimé. Il critique judicieusement le jeu des acteurs actuels, qui contribue à la décadence de l'art. Il faudrait s'attacher, dit-il, à former des sujets en province comme à Paris : le Conservatoire est incomplet et défectueux. M. *Pierre* VICTOR montre la voie dans laquelle devrait marcher la tragédie pour reconquérir son influence.

M. le Président remercie l'auteur de cette intéressante lecture.

M. PRATBERNON lit une note sur le principal mobile des actions de l'homme.

Lorsque les besoins naturels ou physiques sont satisfaits, le désir de s'élever, de *s'amplifier*, est le principal mobile des actions humaines, et le caractère différentiel le plus prononcé entre lui et les animaux.

Le sauvage s'orne de belles plumes, de colliers, d'armes brillantes; nos guerriers se rehaussent par l'éclat de leurs uniformes; on connaît assez le goût de toutes les femmes pour la parure.

Recherche du beau et du grand, besoin d'*amplifier* son corps et de faire paraître son esprit; somptueux édifices ou appartements, grandes terres, patronage étendu, richesses que l'on désire plus souvent pour briller que pour en jouir; désir du commandement, ou ambition, titres, décorations, noblesse, grands hommes, conquérants, usurpateurs, voilà le but des efforts, voilà le produit de cette passion; obscurité, dédain, affronts, déshonneur, voilà ce qu'on redoute plus que la misère même.

Les besoins physiques peuvent être assouvis, mais ils se renouvellent.

Le besoin de s'élever au-dessus de ses semblables est continu, excepté quand on est écrasé par le malheur ou arrêté par la maladie; mais ce besoin n'est jamais satisfait.

L'homme ne sort pas de sa nature quand il cède avec sagesse au noble désir de se perfectionner, de s'élever. Par son corps, semblable aux animaux; par son âme, image de Dieu : voilà la chaîne qui le rattache au ciel; voilà la chaîne qui, souvent pour son malheur, le traîne dans son exil. Tant d'ambition, de grandeur d'âme et d'orgueil, n'étaient pas faits pour la terre; notre courte vie n'en valait pas la peine. Donc il doit y avoir une sphère plus grande et plus durable, où tous les vœux de l'homme se trouvant pleinement satisfaits, le désir de s'élever ne trouvera plus d'aliment. Modérez ce besoin, il nous prépare au ciel; désordonné, il mène aux crimes ou à la folie. Les fautes de l'orgueil, on les excuse, et on punit le malheureux qui a volé pour assouvir sa faim ou se vêtir !

Helvétius, après d'autres, attribue tous les actes humains au sentiment de la peine et du plaisir. Est-ce ce sentiment animal qui faisait monter Pythias sur l'échafaud de Damon, qui ramenait Régulus à Car-

thage, qui faisait arriver Eustache de St.-Pierre à Calais, vers les bourreaux d'Edouard, qui portait Malesherbes à défendre Louis XVI.

L'expansion mentale mène les siècles. Comprimée durement par l'esclavage des anciens, retenue 16 siècles par le christianisme, elle n'a jamais été aussi développée que depuis 60 ans, et surtout qu'aujourd'hui; elle fait marcher l'humanité *à la vapeur,* et il est à craindre que la machine ne fasse explosion. Nous aurions alors le sort de tous les états dont une prompte décadence a suivi la fausse grandeur, et l'orgueil corrompu, et nous deviendrions la proie des Russes ou des Africains.

Les métamorphoses et la filiation de l'amour-propre sont infinies et très-insidieuses. Quand on ne peut s'élever, on ravale les autres. Beaucoup aimeraient l'égalité dans la lune. Il est mieux de voir l'envie et l'intrigue, filles de l'orgueil, manœuvrant dans les élections; c'est le jour que les sots et les curieux, souvent en majorité, prennent pour se venger des supériorités qui les offusquent. Tel qui vous répète sans cesse qu'il n'a pas d'ambition, a vu ses projets ambitieux déçus.

La poésie et les beaux-arts, nobles enfants du *besoin de s'élever,* ne sont que la nature et l'homme *amplifiés* ou rehaussés. On choisit même dans le genre burlesque, qui n'est qu'une parodie faisant mieux ressortir la grandeur.

L'idée moderne de peindre la nature avec ses rivalités, ses misères et ses horreurs, de mêler l'ignoble au sublime, est absurde et corruptrice.

Le *romantique* transporté dans la poésie épique et le drame ne peut revendiquer qu'un mérite, celui d'avoir étendu le champ des sujets, d'avoir découvert de riches mines dans le sol national.

Je ne crains pas que le *romantique*, à cela près, soit jamais *classique*.....

La communication artistique de M. JULLIEN, de Paris, n'a pas été reproduite, ayant déjà été faite à la 2e. Section. (Voyez pag. 89.)

Arrivée à la fin de ses séances, sans avoir pu terminer ses travaux, la Section remercie M. le Président, MM. les Vice-Présidents et le Secrétaire, de l'action qu'ils ont imprimée aux diverses discussions par leurs opinions personnelles; et le bureau, par l'organe de son Président, témoigne sa gratitude aux nombreux membres du Congrès qui ont suivi les opérations de la Section, pour l'intérêt et l'attention bienveillante qu'ils y ont prêtés.

Le Président,
PÉRENNÈS.

Les Vice-Présidents,
CLERC, *prêtre*. CTE. DU COETLOSQUET.

Le Secrétaire,
JULES PAUTET.

SÉANCES GÉNÉRALES (1).

Séance du 2 septembre 1840.

Présidence de M. de CAUMONT, 1er. Vice-Président.

MM. JULLIEN, de Paris, 2e. Vice-Président; WEISS et BOURGON, Secrétaires généraux, sont aux côtés de M. de CAUMONT. MM. les Présidents et Vice-Présidents de Sections, ainsi que MM. les Secrétaires particuliers, occupent les places les plus rapprochées du bureau : cet arrangement est observé pendant toutes les séances générales du Congrès.

M. le Préfet, Président élu du Congrès, s'excuse par une lettre que lit M. de CAUMONT, de ne pouvoir assister à cette séance, l'état de sa santé lui laissant même peu d'espoir de prendre part aux réunions générales, seulement en qualité de simple auditeur.

Après la lecture du procès-verbal de la première séance générale, qui est approuvé, M. le Président donne la parole successivement à MM. les Secrétaires particuliers des différentes Sections qui se sont réunies depuis les 7 heures du matin, se sont constituées par la nomination de leurs Présidents et Vice-Présidents, et ont déjà commencé leurs travaux.

D'après le vœu émis par les 1re. et 6e. Sections, et mentionné au procès-verbal, M. le Président invite M. l'ingénieur PARANDIER à présenter un *tableau statistique des sciences géologiques dans la province.*

(1) Voyez la séance d'ouverture, p. 19.

Cet honorable membre a fait un exposé général de l'ensemble des travaux géologiques qui ont eu pour but l'étude spéciale des chaînes du Jura. D'abord il passe en revue les premiers *Mémoires* publiés sur la *paléontologie* de ces montagnes, tels que le *Traité des pétrifications* de Bourguet; les *Lapides figuratæ* de Lang; les *Lapides diluvii testes* de Knorr; les *Acta helvetica*, et quelques ouvrages allemands : puis il signale le Mémoire sur les *fossiles de la perte du Rhône*, par M. Brongniart; quelques ouvrages de Léopold de Buch, d'autres de Mérian, de Bâle; il arrive ensuite aux auteurs qui se sont spécialement occupés de la géologie des terrains jurassiques.

Mais, pour faciliter l'appréciation des progrès faits dans cette voie depuis une quinzaine d'années, sous le triple point de vue géognostique, paléontologique et géogénique, et dus aux auteurs des divers ouvrages ou mémoires qu'il va successivement examiner, M. Parandier résume à grands traits les connaissances acquises, 1°. sur la structure générale des terrains jurassiques, sur leur division en groupes et sur les rapports d'analogie qui existent dans le mode de succession des assises de ces derniers, comparés à l'ensemble du terrain ; 2°. sur les lois générales de la distribution des fossiles dans cette succession ; 3°. sur les dislocations ou soulèvements suivant différentes directions, et les érosions qui ont affecté les terrains, ainsi que sur les formes orographiques qui en sont résultées ; 4°. enfin sur les idées théoriques émises jusqu'ici à l'égard de ces divers phénomènes.

Après cet exposé, il donne une analyse succincte des Mémoires de M. Charbaut, ingénieur des mines, sur les environs de Lons-le-Saunier, les premiers qui aient fait connaître d'une manière détaillée les formations des marnes irisées, du *Lias* et de l'étage inférieur

du Jura. Ces Mémoires, dit M. le rapporteur, donnent déjà des indications générales pour l'étude à faire des étages supérieurs qu'on rencontre plus particulièrement en s'élevant vers la partie sud-est de cette province, et que M. Dufresnoy avait découverts dans le sud-ouest de la France. Il passe en revue les recherches que M. Elie de Beaumont a publiées en 1830, particulièrement sur les assises liassiques et keupériennes de nos trois départements. Il rappelle brièvement les Mémoires dont il a lui-même fait part à l'Académie de Besançon en 1830 et 1833, sur les soulèvements et l'hydrographie souterraine des environs de cette ville, et sur les cavernes qu'on rencontre en si grand nombre dans nos vallées. M. Parandier fait connaître ensuite les résultats consignés dans le Mémoire de M. Thirria, publié en 1831, sur les terrains jurassiques de la Haute-Saône, Mémoire qui présentait l'étude la plus détaillée qui eût paru jusqu'alors sur ce sujet, et que cet auteur a complétée en 1833 par la statistique minéralogique de ce département, laquelle renferme de grands développements sur tous les faits qui se rattachent, soit à la minéralogie, soit à la géologie de cette partie de notre province.

En 1834, M. Thirria lut à la société géologique de France, réunie à Strasbourg, une notice sur les terrains d'eau douce des environs de Montbéliard, rédigée d'après les observations qu'il devait à l'honorable rapporteur. Enfin il a fait paraître en 1836 un Mémoire sur le terrain crétacé inférieur ou neucomien des chaînes du Jura, mémoire dans lequel il signale les observations que lui avaient communiquées M. Duhamel, M. Renaud-Comte et M. Parandier lui-même.

Après avoir rendu compte de l'essai sur les soulèvements jurassiques de Porentruy, par M. Thurmann, publié en 1832, notre confrère esquisse la théorie de

ces soulèvements et le mode de classification que ce géologue adopte d'après la nature du terrain mis en affleurement suivant l'intensité du soulèvement, ainsi que les conséquences qui résultent de ces considérations pour l'orographie du Jura bernois, dont le même auteur a donné une carte coloriée géologiquement sur celle de M. Bukwalder, avec un itinéraire fort intéressant pour les excursions géologiques à travers ces montagnes.

M. Parandier termine cette partie de son rapport en citant le Mémoire de M. de Montmolin sur le terrain crétacé des environs de Neuchâtel, le premier qui ait été publié sur ce sujet; les notices de M. Nicolet sur les environs de la Chaux-de-Fond, et les ouvrages de M. Gressly sur le Jura soleurois et argovien. Ce tableau des travaux publiés sur la géologie du pays est complété par le coup d'œil que jette M. le rapporteur sur les études paléontologiques qui se publient maintenant à Neuchâtel, sous la direction de M. Agassiz, sur les recherches dues à feu M. Renaud-Comte, du Pissoux, dont il fait espérer la prochaine publication, et sur celles de M. Renouard, sur les environs de Belfort.

M. Parandier fait ensuite connaître les cartes géologiques du canton de Neuchâtel et du département de la Haute-Saône; quant à celles du Doubs, une partie est déjà coloriée sur celles de Cassini, mais elles ne pourront être achevées avec la précision désirable qu'au moyen de la nouvelle carte topographique de France.

Après avoir indiqué les principales collections qui existent à Neuchâtel, à Soleure, à la Chaux-de-Fond, à Vesoul, à Besançon, et dans d'autres localités de la province, il termine cet intéressant rapport en mentionnant les résultats qu'ont obtenus la société géologique du Mont-Jura, dans ses réunions de 1834 à Neuchâtel, et de 1835 à Besançon, et la société géologique de France, à Porentruy, en 1838; enfin, après

avoir résumé ce qui a été fait jusqu'ici, il indique ce qui reste encore à faire pour arriver à la connaissance complète des phénomènes géologiques que présentent les chaînes du Jura, et, d'après le nombre toujours croissant des personnes qui s'occupent de cette science, il fait espérer que bientôt il sera possible d'organiser des sociétés locales dont les travaux conduiront à ce résultat.

Après l'improvisation rapide et intéressante à laquelle s'est livré M. PARANDIER, M. VULLIEMIN, de Lausanne, président de la Section d'archéologie, communique un passage important de la continuation de l'ouvrage historique de *Jean* de MULLER, auquel il travaille depuis quelque temps; ce fragment est intitulé : *Une insurrection de la Campagne-Bâle, en* 1591.

Les impôts sont nés dans les monarchies avec les armées permanentes; l'avidité des Cours les a encore accrus. Dans les pays voisins de la Suisse, ils dévoraient la moelle du peuple. Philippe II prélevait sur ces sujets le dixième de leurs biens, *pour pouvoir leur assurer*, selon son langage, *la religion et le repos*. Rome vendait les revenus et les charges; elle affermait le présent et l'avenir. La *taille* n'avait pas cessé, pendant les guerres civiles, de s'unir aux fléaux qui désolaient la France. Seuls encore, les peuples Suisses la repoussaient comme un titre de servitude. Le nom de *libres confédérés*, que leur donnaient les rois, leur élevait le cœur. Les gouvernements ne leur rendaient pas compte et n'avaient pas leur confiance. Bâle essaya néanmoins, à la fin du siècle précédent, de prélever sur ses sujets une taxe légère. Condamnée à livrer à l'évêque deux cent mille florins pour son rachat, elle invita ses sujets à payer cette somme avec elle. Elle établit, le 18 janvier 1571, un impôt d'une rappe (un centime et demi) par pot sur la vente du vin en détail, et, ne voulant pas laisser cette charge peser tout entière sur les aubergistes, elle leur envoya des vases à mesurer le vin, réduits d'un dixième. Cette ordonnance fit naître l'insurrection connue sous le nom de *Guerre des Rappes*. « C'est à la ville, s'écrièrent les paysans, à payer ce dont elle retire les fruits : si nous sommes admis au partage des charges, nous devons l'être à celui des droits. » Les bailliages de Frensbourg, Waldenbourg, Hombourg, Ramstein et Lichstall, les mêmes qui, deux siècles et demi plus tard,

se sont séparés de la ville, s'assemblèrent en *landsgemernets*, rejetèrent l'ordonnance et firent retentir de leurs plaintes tous les cantons. La diète s'assembla. Les députés n'eurent qu'une voix. « C'est l'excès du bien-être qui rend les paysans orgueilleux : entr'aidons-nous selon les alliances. » La fierté grossière des envoyés de la campagne de Bâle accrut l'irritation. « Allez, leur dirent les représentants des villes, vous êtes indignes du nom Suisse dont vous vous glorifiez, et que vous devez à vos seigneurs. » Trois fois les envoyés des cantons se rendirent à Bâle en médiateurs; trois fois ils échouèrent. Cependant la diète n'osait pas ordonner des mesures contre les rebelles. Zurich et Berne, les plus pressés d'agir, craignaient que leurs peuples ne fussent secrètement d'intelligence avec les Bâlois. Des mercenaires couraient en ce moment en foule, les uns à Henri IV, les autres à la Ligue. Les états catholiques, dans ces circonstances, voyaient avec une grande joie une épine au pied des villes protestantes. Leurs gens eussent volé de grand cœur au secours des paysans. Des années se passèrent sans que Bâle reçût de secours. Enfin, ce que des villes puissantes n'avaient osé, un homme se chargea de l'entreprendre. Les insurgés avaient perdu de leur première ardeur. Quelques communes, Lichstall, entre autres, inclinaient vers la somission. Les paysans devaient s'assembler le 13 mai 1594, pour empêcher la défection de s'étendre et la punir, s'il le fallait. Ce jour, avant l'aube, le tambour battit dans Bâle; il appelait les arquebusiers à une fête que leur donnait André Ryff, leur capitaine. Une coupe et un drapeau de soie devaient être le prix du meilleur coup. Ryff s'avança, le front, le costume annonçant la joie; une chaîne d'or faisait quatre fois le tour de son pourpoint noir; des plumes blanches flottaient fièrement sur sa toque de velour. Tout à coup : « Amis, disait-il, à ses compagnons de fête, nos seigneurs nous envoient secourir leurs sujets fidèles : jurez de m'obéir; je vous promets de n'exiger de vous que ce que je suis prêt à faire le premier. « Tous levèrent la main. La petite troupe de soixante-et-dix hommes marcha sur Lichstall. Un paysan gouvernait les insurgés par sa parole; c'était Jean Siegrist, de Niederdref. Ryff conçut le dessein de l'employer à les ramener à l'obéissance. Straubin, pasteur de Boubendarf, se rendit au milieu des villageois, qui s'assemblaient de toutes parts en armes. Au cri des femmes et du peuple, « à mort, à mort, le prêcheur! » il répondit d'un visage ouvert : « Que vous servirait? Je mourrais en chrétien. Oubliez bien plutôt le passé, car je vous apporte la paix. » Il réussit, bien qu'avec peine, à parvenir jusqu'à Siegrist et à lui faire goûter l'idée d'une entrevue avec le chef Bâlois. On convint de se rencontrer le lendemain, à neuf heures, dans la plaine qui sépare Waldentstein de Puffendorf. La nuit fut tumultueuse. Vingt fois les

arquebusiers se crurent à l'heure d'être attaqués. Dès que le matin parut, Ryff s'avança, suivi du pasteur Straulin et de quinze de ses soldats. Personne au lieu convenu ; au nom de Dieu, il gravit la colline, personne. A la fin toutefois, il voit les paysans sortir d'une forêt, mais bien armés, cinq par rang, et si nombreux qu'ils continuaient de défiler, que déjà il en avait compté plusieurs cents. Ryff n'hésite pas, il ordonne à ces gens de demeurer immobiles, et lui-même, s'élançant au galop de son cheval, s'arrête à quelque distance des campagnards, leur recommande de faire halte et les salue cordialement.

« Chers paysans, leur dit-il, un différend subsiste depuis trois ans entre vos magistrats et vous : Dieu l'a permis pour nos péchés ; Adressons-nous à sa miséricorde. Nous sommes venus en petit nombre comme vous le savez, non point vous assaillir, mais protéger les hommes paisibles et conférer avec vous. Que Siegrist, avec trois témoins, sorte de vos rangs. Au nom de Dieu, nous entrerons en pourparler. » Siegrist s'avança. « Tu sais ta faute, lui dit le capitaine, et la peine que tu as méritée. Tu n'ignores pas qu'en quelque lieu que tu ailles, dans tout l'empire romain, tu dois rencontrer la vengeance de tes seigneurs. Mais je sais, moi, qu'usant du sens remarquable et de l'éloquence que Dieu t'a donnée, tu sauras aujourd'hui même réconcilier ce peuple avec ses magistrats. Tu ne prendras point sur toi la responsabilité de ce qui adviendrait, si tu agissais autrement ; je te le jure au nom de mes seigneurs, ton crime est oublié. » Auguste fut moins grand, convainquant Cinna d'ingratitude ; il ne fut pas plus heureux. Siegrist promit de s'employer à la paix. Aussitôt, sur un signe des deux chefs, leurs gens s'avancèrent. Ils firent cercle. Ryff prit la parole : « Chers paysans, fidèles sujets, on a allumé de grandes haines pour une cause légère. La plupart de vous ne vont pas dix fois l'an au cabaret. Refuseriez-vous de donner dix rappes dans l'année à vos seigneurs, dont le trésor s'est vidé pour l'évêque ? Cette contribution ne vous est demandée que pour pouvoir vous protéger, le cas de guerre échéant. Dieu de bonté, ouvre les yeux à ce peuple ! Détourne d'eux la hache vengeresse, car la moisson est mûre. Chers paysans, ayez pitié de vous, de vos femmes, de vos enfants ; voyez celui qui vous a égarés, qui pour vous s'est jeté dans le péril ; voyez-le menacé par l'épée ; la vie de Siegrist est dans vos mains ; je lui jure, et à vous tous, oubli complet du passé, si vous rentrez aujourd'hui dans l'obéissance. Choisissez entre le sacrifice de quelques sous et des malheurs, dont les enfants de vos enfants conserveraient le souvenir. J'ai mis devant vos yeux l'épée et le livre, la guerre et la paix. Vous me serez témoins au dernier jour, que je ne vous ai rien caché de ce qui pouvait vous sauver. » Siegrist conjura le

peuple de donner la paix, à lui, à ses enfants, à la patrie. Les paysans, à l'invitation de Ryff, se partagèrent par bailliages pour délibérer; ils étaient 2,500; leurs femmes se montraient sur les hauteurs, armées de fourches, et dans l'attente : les uns après les autres ils firent leur soumission. « Jamais, dirent-ils, nous ne comprîmes ce dont il s'agissait jusqu'à cette heure. » Tous à genoux, ils jurèrent obéissance, les mains levées vers le ciel, qui venait de se couronner d'étoiles. Sur un ordre de Ryff, des pains, des fromages, un tonneau de vin arrivèrent sur la scène; des cris de joie remplirent les airs. Bientôt des députés de la ville vinrent recevoir le serment des campagnes, au sein d'une fête, qui se prolongea trois jours. Point de sang versé et aucunes larmes, sinon celles que fit répandre le retour de la concorde. Ryff avait montré ce que, dans des jours difficiles, peut un homme sans colère et sans crainte. Au défaut de ses concitoyens, le héros fit frapper une médaille qui représentait l'événement et portait les mots : « Voilà ce qu'un homme a su faire. » Les villes suisses applaudirent à cette issue d'une querelle qui les avait vivement inquiétées. Dès lors elles s'enhardirent; Zurich osa lever à son tour un gîte de guerre sur ses ressortissants. Elle provoqua par cette mesure un mécontentement général. Un soulèvement éclata sur les bords du lac et dans le bailliage de Gruningen. Le supplice d'un des promoteurs de l'insurrection ramena le repos, non la confiance.

La séance est terminée par la lecture de deux fables, faites par M. Porchat, ancien recteur et professeur à l'académie de Lausanne; ces fables, qui ont été accueillies par d'unanimes applaudissements, sont extraites d'un ouvrage dont l'auteur offre un exemplaire au Congrès, et qui est intitulé, *Glanures d'Esope*, Paris, 1840, de 344 pages in-8°. Les fables dont il a été donné communication sont : *Michel-Ange et le Pêcheur*, qui appartient au 11e. livre de cet ouvrage; l'autre a pour titre, *les Ecureuils à la frontière*, extraite du 12e. livre.

L'ordre du jour appelait la lecture d'un Mémoire sur l'architecture, et relatif à la 12e. question proposée à la Section des beaux-arts dans le programme; l'auteur, M. Victor Baille, a été invité à ajourner sa

lecture à la séance générale du lendemain, l'heure étant trop avancée pour pouvoir entendre ce travail dans la réunion de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Président a levé la séance.

Séance du 3 septembre.

Présidence de M. de Caumont.

Après la lecture du procès-verbal de la séance du 2, qui est approuvé, et celle des procès-verbaux particuliers des Sections qui se sont réunies ce même jour, M. le professeur Bourgon donne lecture d'un Mémoire de M. *Victor* Baille, sur la 12e. question de la Section de littérature et beaux-arts : *Quelle a été l'influence du mouvement intellectuel qui s'est opéré en France depuis* 1789, *et quelle est celle qu'il doit exercer sur les beaux-arts et particulièrement sur l'architecture ?*

Cette influence nous paraît avoir trois phases correspondantes à trois directions différentes des idées de la société. Ces trois phases ont été en progrès ; la dernière, qui est à peine à son commencement, peut se développer d'une manière fort heureuse ; ses avantages ne sont pas compris de tous ; mais nous espérons que de généreux efforts les feront apprécier : d'ailleurs elle marchera avec le progrès de la société. On peut définir ces trois phases :

1°. Renaissance des arts, imitation de l'antique ;

2°. Application de l'industrie, progrès dans l'architecture domestique ;

3°. Appropriation mieux raisonnée des arts, aux besoins, aux mœurs de la société actuelle, retour à l'étude du moyen âge.

Les arts, cette noble parure des nations, ont toujours été, surtout aux différentes époques où on les a vus fleurir, le reflet fidèle des mœurs et des principes des peuples. Avant 1789, les mœurs de la société étaient corrompues, tous les principes bouleversés ; aussi les arts étaient en décadence ; la littérature avait été envahie par un

philosophisme froid et impie; les arts du dessin n'apparaissaient plus que sous des formes molles et boursouflées; l'architecture, dont les œuvres n'étaient plus inspirées par des idées grandes et partant de principes arrêtés, ne produisait que des ouvrages désordonnés, où l'on chercherait en vain le motif de mille ressauts, de moulures entortillées et bizarres, d'une richesse prodiguée sans discernement; et nous ne pouvons voir dans tout cela que le reflet des désordres de la société, des folles prodigalités des hautes classes, et du luxe qui commençait à s'introduire dans le peuple.

Quand les tristes jours de la révolution arrivèrent, que les échafauds s'élevèrent de toutes parts, les arts furent comme anéantis, jusqu'au jour où une main forte et puissante vint rétablir l'ordre dans la société, qui redemanda toute joyeuse ses fêtes et ses parures.

Le gouvernement se rapprochait par sa forme des beaux temps de l'antiquité romaine; l'occupation de l'Italie avait rappelé l'attention sur les chefs-d'œuvre dont elle est ornée, et en facilitait l'étude. Toutes les idées alors étaient romaines. Les arts, en renaissant, suivirent cette direction, et d'autant plus facilement que leurs premières œuvres furent destinées à célébrer des triomphes analogues à ceux du grand peuple romain. Le culte catholique relevait ses autels; mais les préventions, répandues par le philosophisme contre les siècles du moyen âge, étaient encore bien vives, et les artistes, tous enfants de la révolution, connaissant à peine l'esprit du catholicisme, lui élevèrent des temples d'une forme toute païenne. La peinture et la sculpture s'inspiraient aussi dans l'antiquité grecque et romaine. La sculpture surtout s'était tellement identifiée avec elle, qu'elle représenta plusieurs fois nos héros vêtus de la toge. L'architecture domestique reproduisait les ordres de l'architecture monumentale, jusque dans les simples décorations d'intérieur, où la menuiserie était souvent traitée sous les mêmes formes que la pierre: en cela on s'écartait des artistes antiques, qui employaient un style différent pour les intérieurs et les maisons particulières, comme l'ont démontré les découvertes d'Herculanum et de Pompéia.

Le défaut de cette époque a donc été une imitation trop servile et non appropriée aux mœurs de la société. Malgré cela, il y avait progrès, puisqu'auparavant les arts avaient été abandonnés; cette imitation était nécessaire à leur régénération. Les principes fixes et très-bons en eux-mêmes, qui formaient le point de départ, ne pouvaient manquer de se développer avec la nouvelle forme de la société et de s'élever avec la prospérité du siècle. Nous n'avons parlé que de l'imitation de l'art romain, parce qu'elle a été plus généralement répandue; mais nous ne devons pas passer sous silence l'étude des monuments égyptiens, seul fruit d'une expédition auda-

cieuse ; cette étude ne nous paraît intéressante que sous le rapport de l'histoire générale des arts. Les Égyptiens étaient encore plus séparés de nous, que les Romains, par le climat et par les mœurs ; or, la condition de progrès dans les arts est toujours une conformité à ces deux choses ; on ne pouvait donc rien tirer d'utile de l'art égyptien, sauf quelques principes de solidité.

Tant que durèrent les guerres et l'agitation de l'empire, les arts restèrent dans cet état d'imitation, la société n'était point assez calme, l'artiste ne pouvait méditer et créer. Mais quand vint le règne de la paix, toute cette activité guerrière, qui était allée au loin établir la gloire de la France, se tourna au commerce, à l'industrie, et se mit à travailler à la prospérité intérieure. Dans cette nouvelle carrière, elle obtint des succès aussi rapides. Un ancien chroniqueur a dit qu'au onzième siècle, la piété des fidèles couvrit toute l'Europe, comme d'un blanc manteau, d'églises et de monastères. Nous pourrions, en empruntant cette expression pittoresque, dire qu'au dix-neuvième siècle, l'esprit de commerce couvrit toute la France d'un riche manteau de manufactures et de bazars; l'aspect intérieur des villes fut tout changé; les produits de l'industrie, les objets de commerce, ne furent plus relégués sous d'humbles ou tristes arcades, ou établis sous des tentes mobiles. Le commerce régna et fut le dieu du jour; il fallut lui élever des édifices riches et brillants, comme l'or qu'il répandait. A ses sectateurs, il fallut de petits palais et toutes les jouissances du luxe; ils appelèrent les arts à leur aide. Ici commence notre seconde phase; application à l'industrie, progrès de l'architecture domestique. On vit s'élever cet art de la décoration *des boutiques*, architecture légère, brillante, variée, parce qu'il fallait construire promptement, soutenir l'éclat du commerce, suivre ses différentes formes et ses progrès. La population augmentant, les villes devinrent trop petites; il fallut les agrandir, percer de nouvelles rues; la place était précieuse, on s'efforça d'en tirer le meilleur parti, en étudiant avec soin les distributions; pour cela il fallut se conformer aux mœurs, aux usages; ce fut comme le second pas pour sortir de l'imitation servile de l'art romain, que l'on avait déjà modifié pour les décorations légères dont nous venons de parler.

L'art fit des progrès rapides dès les nouvelles constructions; la classe bourgeoise y trouva toutes ces aisances, ces agréments, autrefois réservés aux palais des grands; après l'utile on voulut avoir le luxe : mais les fortunes n'étaient point assez fortes pour y suffire; d'ailleurs l'esprit de commerce avait introduit l'amour du gain; ce que l'on avait acquis, on voulait le faire servir à acquérir encore, et n'en consacrer qu'une très-faible partie au luxe désiré. Il fallut créer un luxe à bon marché; les arts y arrivèrent par mille

moyens ingénieux. La sculpture autrefois si longue à exécuter, si dispendieuse, se jeta au moule; la menuiserie se fit à la mécanique; les papiers de tenture imitèrent et remplacèrent les étoffes les plus riches; les peintres décorateurs revêtirent les bois communs des couleurs et du veinage des bois rares et précieux; ce fut un luxe brillant, bien différent de la simplicité *cossue* de l'ancienne bourgeoisie, bien différent du luxe splendide de l'ancienne noblesse. Le luxe ne fut pas seulement dans les habitations, il le fallut en tout et pour tout. Les arts mécaniques firent des prodiges pour satisfaire à ces nouveaux besoins avec promptitude, et à moins de frais possibles; conditions essentielles du luxe de cette nouvelle société, essentiellement marchande. Il fallut aussi faire de la solidité, à moins de frais possibles. De là, une étude ingénieuse et savante sur l'emploi des matériaux, étude qui caractérisera principalement cette époque. Le fer et la fonte, appliqués avec les succès les plus heureux, remplacèrent la pierre, en offrant les mêmes garanties de solidité, une grande durée, une légèreté et une promptitude d'exécution admirable. Ces différentes applications sont trop bien connues, pour que nous soyons obligé d'en faire la description; toutes furent une invention de l'époque.

Les mœurs et les usages avaient déjà forcé les artistes à s'affranchir de l'imitation stricte de l'antiquité; les arts étaient relevés et dans la voie du progrès. Mais le commerce et l'industrie, qui absorbaient tout, n'ayant que des besoins matériels, ne pouvaient inspirer à l'artiste des œuvres de poésie et de pensées, comme celles qu'inspirent le zèle religieux, ou l'enthousiasme politique; aussi le progrès ne se trouve-t-il que dans cette architecture industrielle et domestique; l'architecture monumentale resta ce qu'elle était, une imitation de l'art antique, avec quelque modification dans la construction introduite par ce principe du *bon marché*, qui souvent a fait de grands écarts, surtout par l'emploi d'un système d'adjudication où une foule de gens, qui n'ont pas les conditions nécessaires de moralité et d'intelligence, viennent se disputer l'exécution d'un ouvrage au plus bas prix. Il s'agit pour eux d'avoir de l'ouvrage, de *faire des affaires*. On a vu de ces hommes offrir des rabais considérables, sur des prix calculés avec l'exactitude la plus rigoureuse, et cela sans avoir pris la peine de vérifier ces calculs; il fallait *faire des affaires*. Qu'est-il arrivé ensuite? Ces entrepreneurs ne trouvant plus un gain suffisant dans un travail consciencieux, se sont abandonnés à la mauvaise foi. Que de coupables supercheries ne pourrions-nous pas signaler? Et ce n'est pas tant ces hommes que nous en accuserons, que le malheureux esprit qui a introduit ces méthodes dites économiques, et plus encore cette *fièvre des affaires*, qui tourmente le

monde, qui pousse à en faire à tout prix. Une modification importante sur ce point nous paraît nécessaire pour le bien de l'art, pour l'intérêt public et particulier. L'étude des projets, en ce qui a rapport à l'économie, devrait être soumise à la révision d'une commission d'hommes spéciaux; on choisirait ensuite, pour exécuter l'œuvre, un homme d'une intelligence et d'une moralité garanties par des preuves plus solides qu'un certificat trop souvent donné en termes insignifiants et seulement pour éviter l'affront d'un refus.

Cette réforme se réalisera, nous l'espérons, sous la troisième phase qui s'ouvre avec les heureux auspices de hauts patronages, qui soutiennent le zèle des artistes, une générale et juste appréciation des hommes et des œuvres appartenant aux siècles que l'on nommait barbares.

C'est à la littérature qu'appartient l'honneur d'être entrée la première dans cette nouvelle voie; elle a secoué la poussière des vieilles archives. L'histoire nous a fait connaître les vertus et les grandes œuvres de ceux que nous n'osions avouer pour nos pères: tant le philosophisme les avait avilis. Une littérature moins sévère nous a peint la naïveté, le pittoresque de leurs mœurs. Alors nous avons daigné jeter les yeux sur ce qu'il restait encore des productions de leurs arts. Nous avons été surpris d'y trouver des beautés de convenance à notre climat, à nos mœurs. Ce retour un peu brusque a occasionné des écarts, nous le savons; des imaginations jeunes et vives, impatientes du joug sévère des prétendues règles, que l'on avait voulu tirer de l'antique, ont cru voir dans la hardiesse et la variété des arts du moyen âge, une autorité qui leur permettait de se livrer à leur fougue; pour un moment elles se sont éloignées des principes d'ordre, sans lesquels il n'est point de beauté. Des esprits plus calmes et admirateurs exclusifs de l'art antique ou de ce qui en découle directement ont jeté un cri d'alarme; mais qu'on se rassure: déjà ce premier élan a été modéré; on a senti que ces œuvres si hardies et en quelque sorte fantastiques n'étaient point l'effet d'un caprice aveugle; elles manquent de cette parfaite régularité de l'art antique, mais la cause en est le plus souvent dans l'observation de la première des règles, la convenance, l'appropriation à la destination: c'est elle qui produit le pittoresque, qui donne lieu à la variété en inspirant des styles différents entre la maison de campagne et celle de la ville, entre la maison destinée au négoce, l'hôtel d'un riche propriétaire ou une école, un palais ou une église; différence qui n'a pas été observée sous l'influence de l'art antique, comme dans la rue de Rivoli, où des hôtels garnis, des maisons de négoce et le palais d'un ministre sont tous confondus sous une même ordonnance monotone, tellement qu'il faut au palais son enseigne, tout comme

à la boutique d'un marchand. Entre autres nombreux exemples, nous mettrons encore en parallèle la Bourse et l'église Sainte-Madeleine, deux édifices de destinations si différentes et tous deux élevés sur un même *motif*.

La connaissance de cette grande règle des convenances, peut-être la seule, sera le premier fruit de l'étude de l'art au moyen âge, où l'on savait si bien l'observer. C'est en la suivant que les artistes de ces âges ont élevé de majestueuses églises, faites pour la prière, où la foi et l'esprit de méditation étaient nourris par la décoration si religieusement conforme à la destination de l'édifice. Ce n'était pas alors un même type, qui servait tour à tour d'ange, de génie ou d'amour profane, par un simple changement dans leurs attributs. Leurs anges, ce sont de belles figures exprimant le recueillement, montrant le calme de l'innocence; leur génie de la guerre, un guerrier tout bardé de fer; l'amour, une noble et belle dame, ou bien une jeune fille naïve et enjouée. Mais la décoration n'est qu'un accessoire, et, quoiqu'il modifie considérablement le corps de l'œuvre, attachons-nous davantage à ce dernier; observons ses hautes tours crénelées, qui annonçaient la puissance du noble châtelain, tout en servant à la défense de son château; comparons ces constructions aux forteresses de nos jours (au nouveau fort de Bregille, qui ressemble plus à une manufacture qu'à une citadelle). Etudions la magnificence de ces palais de rois, de ces maisons de ville, dont en France nous n'avons presque que des souvenirs, mais qu'on retrouve encore en Angleterre, en Allemagne. Observons ce grandiose qui annonce une demeure royale ou le sanctuaire des franchises d'une commune; de larges et majestueuses fenêtres, richement ornées, indiquent la place des salles de réception, des assemblées communales; les appartements secondaires n'ont point autant de luxe. Comparons cette irrégularité raisonnée avec la symétrie parfaite d'ouvertures égales, qui n'annoncent rien à l'extérieur et qui à l'intérieur gênent pour la distribution. Etudions aussi ces maisons bourgeoises disposées si confortablement pour notre climat et les usages d'alors. Nous retrouverons partout convenance parfaite, et nous verrons que toutes les beautés de l'art sont venues de l'observation de cette règle, que l'on a déjà reconnue et appliquée à plusieurs monuments de la capitale. L'école des beaux-arts doit être citée; sa décoration est d'un style riche, plein d'imagination; ses cours sont ornées de précieux restes des temps anciens; tout annonce le lieu destiné à exalter l'âme de l'artiste en dirigeant ses élans. On pourrait encore citer Notre-Dame de Lorette, pour l'ordonnance *intérieure*, si un luxe de salon, trop coquet, trop frais, trop mondain, n'y avait enlevé le caractère de sévérité religieuse; la décoration formée par

la représentation des principaux traits de la vie de la mère de Dieu, était bien dans le style chrétien. L'agencement de ces peintures qui font partie de l'édifice, au lieu d'être en tableaux détachés, était monumental. On pourrait encore citer d'autres édifices, qui annoncent un retour à une architecture mieux appropriée aux usages; mais il y a surtout un zèle très-louable pour la conservation et la restauration des œuvres de notre art national, on y puisera de bonnes leçons.

Nous avons dit que cette nouvelle phase annonçait plus de progrès que les premières, à cause de cette application de la règle des convenances, et puis aussi parce que c'est un retour à un art qui nous appartient. Nul n'est éloquent que lorsqu'il exprime ses affections de la nature. Nul arbre n'est beau et vigoureux, que dans son sol natal; les arts ne doivent-ils pas suivre cette loi générale, et briller d'un plus vif éclat, lorsqu'ils sont inspirés par les mœurs, par le climat ? Ne peut-on pas comparer l'architecture délicate des Grecs, leurs moulures si pures, aux mœurs polies de ses habitants, aux horizons de ses paysages si gracieusement profilés; la richesse, la grandeur de l'architecture romaine, à l'ambition de cette nation, à ses éclatantes victoires; les lignes droites de l'architecture égyptienne à l'immensité des déserts, à leur monotonie; le pittoresque de l'architecture ogival, son caractère éminemment religieux, aux sites pittoresques de nos montagnes, de nos forêts et à la piété de nos pères; sa poésie, à l'esprit chevaleresque du moyen âge.

Pour qu'il y ait poésie dans les arts, il faut donc qu'elle soit dans nos mœurs. Notre troisième phase a commencé à briller, parce que nous avons été retirés de la froideur de l'industrialisme, par l'étude de ces œuvres créées sous les inspirations du cœur et de l'âme. Pour que l'éclat ne s'affaiblisse point, il faut soutenir les esprits dans la voie où ils se sont élancés; cette noble tâche appartient particulièrement à la littérature, qui agit plus directement sur l'intérieur de l'homme, c'est elle qui doit travailler à dissiper les idées purement matérielles qui entravent le progrès des arts et qui nuisent à la croyance religieuse, source de la poésie par excellence. Les plus beaux monuments de l'antiquité ont été élevés en l'honneur du principe divin. Les sublimes églises du moyen âge les ont surpassés, parce qu'elles étaient les œuvres de la foi au vrai Dieu. Qu'elle nous vienne donc d'en haut cette foi, qui fait germer les grands hommes, inspire les œuvres sublimes et répand le bonheur sur l'humanité !

Ce Mémoire a été entendu avec le plus vif intérêt, et M. le Président remercie l'auteur de cette importante et agréable communication.

MM. Parandier et Morin sont invités par M. le Président à reprendre la discussion qu'ils ont soutenue en séance particulière sur la question du chemin de fer partant de l'Alsace et traversant une partie de la Franche-Comté.

M. Parandier expose qu'il est urgent de s'occuper de la ligne qui devra incessamment joindre le chemin de Strasbourg à Bâle à celui qui sera tracé de Paris au bassin du Rhône. Trois tracés sont proposés. D'après le projet que M. Parandier a particulièrement défendu, comme présentant le plus d'avantages, le chemin, partant de Mulhouse, suivrait la vallée du Doubs et arriverait à Besançon, d'où il se dirigerait par le village de Recologne sur la vallée de l'Ognon, qu'il parcourrait jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans la Saône, à Pontaillier, d'où il se prolongerait jusqu'à Dijon.

MM. Morin et Pratbernon ont défendu le tracé par la vallée de la Saône, insistant spécialement sur l'avantage que présente la facilité de son exécution. Le chemin de fer de l'Alsace à la Saône supérieure unirait non-seulement le nord au midi, mais l'est à l'ouest et au nord-ouest; car des canaux relieraient un jour la Saône supérieure à la Marne, par la vallée de la Vingeanne, à la Meuse et à la Moselle. Besançon et Dijon sont dotés de canaux très-importants; la Haute-Saône, un des départements les plus fertiles et les plus riches en mines, aurait besoin d'être poussée à l'exportation et par conséquent d'avoir un moyen de communication rapide.

M. Parandier a terminé la séance par quelques mots de réplique aux raisons alléguées par MM. Morin et Pratbernon.

Séance du 4 septembre.

Présidence de M. de CAUMONT.

La lecture du procès-verbal donne lieu, de la part de M. MORIN, à une réclamation, par laquelle cet honorable membre rappelle qu'aux différentes directions des chemins de fer dont il est question, il faut ajouter celle de Gray à Nogent-sur-Seine. M. le Secrétaire général fait remarquer qu'il n'a eu l'intention de rappeler que les directions diverses qui pourraient traverser notre province, et que d'ailleurs le procès-verbal de la séance générale devant être abrégé, il laisse de pareils détails aux procès-verbaux des Sections.

M. MAILLARD DE CHAMBURE adresse au Congrès deux lettres, dans lesquelles il annonce que la commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or poursuit l'exécution de ses travaux sur les *voies romaines* et les *inscriptions antiques*. Il fait connaître le plan suivi par cette société, et le propose à l'imitation des compagnies savantes de la France, et particulièrement au Congrès, afin que les divers travaux sur les voies romaines, réunis en une seule carte d'assemblage, finissent par présenter une carte itinéraire d'une haute importance pour l'histoire ancienne de notre pays. Il en est de même des inscriptions qu'il propose de recueillir d'après un programme particulier suivi par la même commission des antiquités de la Côte-d'Or. Un membre fait observer que, relativement aux voies anciennes, le travail proposé par M. MAILLARD DE CHAMBURE est commencé par MM. PONÇOT, *Edouard* CLERC et le professeur BOURGON, et que celui des inscriptions a déjà reçu un commencement d'exécution par la publication du 1er. volume des *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté.*

M. de Dieu d'Isabé adresse au Congrès dix cahiers d'une publication ayant pour titre : *Congrès : Association intellectuelle des provinces, ou Revues unies.* Il demande au Congrès son concours à cette œuvre qui a pour but d'*émanciper les provinces du joug beaucoup trop lourd que la capitale a fait peser sur elles depuis longtemps.*

Après la lecture des procès-verbaux des Sections, qui ne donnent lieu à aucune discussion, l'ordre du jour appelle la délibération du Congrès sur la question de la vaine pâture, discutée en séance particulière dans la 2e. Section. Quoique le procès-verbal n'ait soulevé aucune réclamation, M. le Président ne peut mettre aux voix la formule proposée par la Section, parce qu'elle ne réunit pas l'assentiment général, et que les membres mêmes de la Section ne sont pas d'accord sur la rédaction de la question (1) : en conséquence, le Congrès renvoie à la Section d'agriculture le procès-verbal de ce jour pour qu'une formule exacte et définitive soit proposée à l'assemblée.

M. le Comte du Coetlosquet, sur la demande de la 5e. Section, lit un Mémoire plein d'esprit sur l'*inutilité des études philosophiques dans nos établissements d'instruction publique.* Ce Mémoire fera partie des publications du Congrès (2).

M. Reynaud-Ducreux présente le sommaire des observations faites par lui dans la 6e. Section à la séance du matin. Ces observations sont relatives à la première question du programme de cette Section, qu'il aurait désiré voir traitée complétement par des hommes spéciaux, industriels et constructeurs.

(1) Voyez page 75.

(2) Voyez page 174.

Un travail sur cette matière serait d'autant plus utile que la province manque d'établissements où les chefs d'usine puissent acquérir l'instruction nécessaire; et cependant il n'est pas douteux qu'on pourrait faire comprendre tous les principes indispensables sans faire usage des mathématiques transcendantes; il cite, à l'appui, la manière dont on peut expliquer l'usage du *frein de Prony*. Il termine en exprimant le désir de voir établir en Franche-Comté une école industrielle, complément nécessaire de toute bonne éducation *professionnelle*, pour les personnes qui, par leur état ou par leur fortune, doivent s'occuper d'usines et de machines.

La séance est terminée par la lecture d'une charmante pièce de vers que M. Porchat a composée à l'occasion d'une inscription trouvée près d'Aubonne, petite ville du canton de Vaud, célèbre par le château et la tour qu'y fit construire Tavernier, que l'on nomme le baron d'Aubonne, et qui disait n'avoir rien vu dans ses voyages de plus beau que ces contrées. Voici cette inscription :

CÆSIA VEGETA

APOLLINI

V. S. L. M.

(*Votum solvit libens merito.*)

On demande à quel sujet cette consécration a pu être faite ? On essaie d'y répondre dans la pièce suivante :

Au bois je rêvais comme un sage;
L'Aubonne à mes pieds murmurait.
Une fleur m'invite au passage;
Sous la feuille un marbre paraît :
Pour les Dieux nourris d'ambroisie
Un ex-voto dans ce vallon !....
Dites-moi, charmante Césie,
Ce que fit pour vous Apollon.

La rive n'était pas moins belle
Au temps où ce lac fut romain :
Vous la chantiez, Sapho nouvelle;
Un luth parla sous votre main :
A vous le prix de poésie,
En dépit d'un rival félon....
Est-ce là, charmante Césie,
Ce que fit pour vous Apollon?

Peut-être, enfant d'un autre plage,
Disiez-vous : « Quels rudes hivers!
» Dieu du jour, que ton beau visage
» Enfin sourie à nos déserts! »
Et le Dieu, plein de courtoisie,
Dissipa le noir Aquilon.
Est-ce là, charmante Césie,
Ce que fit pour vous Apollon?

Non, non, un souvenir plus tendre
Par le cœur ici fut gravé.
Dans vos bras la parque allait prendre
Un jeune fils... Il fut sauvé.
Près de vous, dans notre Helvétie
Il vécut, paisible colon.
Oui c'est là, charmante Césie,
Ce que fit pour vous Apollon.

Séance du 5 septembre.

Présidence de M. de Caumont.

Le procès-verbal de la 4e. séance est lu et adopté.

M. le Président donne la parole à MM. les secrétaires particuliers pour la lecture des procès-verbaux des séances de leurs Sections respectives.

Sur l'invitation de M. le Président, M. le capitaine Renaud, Secrétaire de la 2e. Section, lit une proposition sur l'*abolition de la vaine pâture*. Cette proposition, déposée par M. Lecerf, est ainsi conçue : *La vaine*

pâture, sur quelque nature de terrains qu'elle s'exerce, doit être considérée comme évidemment contraire, 1°. aux progrès de l'agriculture, à l'aménagement des terres et aux plantations; 2°. à l'instruction de l'enfance et de la jeunesse qu'elle tient éloignée des écoles pendant la plus grande partie de l'année; 3°. aux bonnes mœurs.

Il serait à désirer qu'elle pût être complétement et à l'instant même abolie.

M. Lecerf pense qu'il est urgent de chercher les meilleurs moyens d'y parvenir. Ces moyens consistent à inviter instamment, d'abord les maires, à provoquer des conseils municipaux des délibérations pour proscrire ou au moins modifier dans leurs communes l'exercice de la vaine pâture; ensuite, les conseils généraux, à faire de l'abolition de la vaine pâture l'objet de leurs demandes au gouvernement; enfin, l'autorité législative, à donner une loi dans le but d'arriver à cette abolition, soit par une disposition immédiatement exécutoire, soit graduellement et par voie de modifications et de restrictions successives.

Les diverses propositions auxquelles donne lieu la question de la vaine pâture sont successivement mises aux voix et adoptées.

M. le Président annonce, pour ce même jour à 7 heures du soir, une séance de la Société pour la conservation des monuments historiques.

M. le docteur Grenier présente l'histoire succincte de la botanique en Franche-Comté. Il analyse rapidement les ouvrages publiés sur ce sujet dans la province. Il appelle l'attention particulière du Congrès sur l'ouvrage de M. Girod de Chantrans, qui est encore aujourd'hui le plus important et le plus remarquable

travail sur la botanique franc-comtoise; et c'est avec justice que M. le docteur GRENIER a donné à notre illustre compatriote le nom de père de la botanique jurassique. Après cet exposé de l'état de la botanique franc-comtoise, M. GRENIER établit un parallèle entre les progrès de la botanique en France et la marche de cette même science en Allemagne; il fait remarquer que tout l'avantage est pour nos voisins d'outre-Rhin : il cherche à déterminer quelques-unes des causes qui ont produit sur ce point notre infériorité.

M. GRENIER termine par l'énumération d'un certain nombre de plantes qui ont échappé aux investigations de ses devanciers, et, pour donner une idée plus exacte de la botanique du département du Doubs, il joint à cette liste le catalogue de plusieurs espèces rares et dont quelques-unes, en France, appartiennent presque spécialement à la végétation des monts Jura.

Les noms des personnes qui ont communiqué des espèces rares ou nouvelles pour notre département, ont été indiqués avec soin.

Ranunculus lingua. L. Marais de Saône, 1834.
Isopyrum thalictroides. L. Grand-Fontaine (Dumont, d'Arbois).
Eranthis hiemalis. DC. Montbéliard.
Erucastrum polichii. Koch. Bords du Doubs.
Lepidium petræum. L. Baume-les-Dames.
Sisymbrium arenosum. L. Besançon.
Helianthemum fumana. DC. Ornans.
Erysimum ochroleucum. DC. Salins.
Drosera anglica. Huds. Pontarlier, 1838.
Polygala comosa. Rchb. Monts autour de Besançon, 1838.
Dianthus sylvestris. Jacq. Vallée de la Loue, Ornans.
Saponaria ocymoides. L. Val. de la Loue.
Stellaria glauca, L. Pontarlier, 1838.
Arenaria verna. L. Pontarlier, 1834.
— uliginosa. Schl. Pontarlier (Garnier, 1836).
Ceractium vulgatum. L. Var. viscosa, Besançon, 1839.
Linum montanum. Schl. Hauts sommets.

Oxalis stricta. Jacq. Besançon, 1839.
Genista prostrata. Lam. Pontarlier.
Cytisus alpinus. DC. Pontarlier.
Ervum gracile. DC. Besançon, 1836.
Vicia villosa. Roth. Champs près Besançon, 1839.
Orobus niger. L. Ornans, 1840.
Epilobium roseum. Schreb. Besançon, 1837.
Saxifraga hirculus. L. Pontarlier.
— sternbergii. Rchb. Salins, Arbois.
Adoxa moschatellina, L. Vorray (M. Feysot, médecin, 1839).
Buplevrum longifolium. L. Moyenne montagne.
— ranunculoïdes. L. Le Suchet.
Ammi glaucifolium. DC. St.-Ferjeux (Gr. 1839).
Meum athamanticum. Jacq. Pontarlier.
Valerianella carinata. Lois. Besançon (Gr. 1837).
— dentata. DC. Besançon, *id.*
— auricula DC. *Id.* *Id.*
Centranthus angustifolius. DC. Morteau, Salins.
Senecio aquaticus. DC. Marais de Saône, 1836.
— ovatus. Will. Chaudanne et ailleurs.
Cineraria spathulæfolia. Gmel. Pontarlier, Morteau.
Cirsium bulbosum. DC. Ornans, 1839.
Barkausia leontodon. Duby. Besançon, 1837.
Thrincia hispida. Roth. *Id.* *Id.*
Campanula Rhomboidalis. L. Pontarlier.
Phyteuma nigrum. Schm. Vorray (Feysot, 1840).
Pyrola minor. L. Mont-d'Or.
Polemonium cæruleum. L. Morteau (Bertet, 1840).
Verbascum schraderi. Koch. Chapelle-des-Buis, 1839.
Myosotis palustris. With. Bords du Doubs, 1837.
— cæspitosa. Schuth. Marais de Saône, 1839.
— sylvatica. Hoffm. Les Prés, 1837.
— alpestris. Schm. Pontarlier, 1838.
Tozzia alpina. L. La Dole.
Rhinanthus minor. Ehrh. Marais de Saône, 1838.
Serophularia balbisii. Horn. Besançon, 1840.
Orobanche cruenta. Bert. Pontarlier, 1839.
— epithymum. DC. Besançon, 1839.
— galii. Duby. *Id.* *Id.*
Mentha nepetoides. Lej. *Id.* 1840.
Prunella alba. Pallas. *Id.* 1839.
Lamium Grenieri. Mut. *Id.* 1837.
Primula auricula. L. Baume-les-Dames, 1836.

Samolus valerandi. L. Vaucy, près Arbois (Dumont).
Plantago maritima. L. Marnes de Tarcenay et Ornans, 1840.
Daphne alpina. L. Salins. Morteau.
Polygonum mite. Schrank. Besançon, 1836.
Betula nana. L. Près Morteau (Bertet, 1840).
— pubescens. Ehrh. Tourbières du Bélieu, 1840.
Alnus incarna. L. Pied de Chaudanne, 1836.
Salix repens. L. Marais de Saône.
Pinus pumilio. Haenk. Tourbières du Bélieu, 1840.
Zanichellia palustris. L. Sources salées d'Audeux, 1839.
Orchis chlorantha. Rchb, Pontarlier, 1839.
Ophrys myodes. L. Guyans-Vennes, 1834.
— pseudospeculum. DC. Besançon, Ornans, 1836.
Iris fœtidissima. L. Besançon, 1840.
Typha angustifolia. L. L'Isle-sur-le-Doubs, 1836.
Schænus nigricans. L. Marais de Saône, 1836.
Eriophorum angustifolium. DC. *Id.* *Id.*
Carex dioica. L. Tourbières du Bélieu, 1840.
— davalliana. Smith. *Id.* *Id.*
— pauciflora. Lightf. *Id.* *Id.*
— chordorrhiza. Ehrh. *Id.* *Id.*
— tertiuscula. Good. *Id.* Marais de Saône, 1840.
— paniculata. L. Marais de Saône, 1840.
— brysoides. L. Bois d'Audeux.
— schreberi. Schrank. Noironte, 1839.
— stellulata. Good. Marais de Saône, Pontarlier, partout.
— eleonastes. Ehrh. Pontarlier, tourbes du Bélieu, 1839 et 1840.
— limosa. L. Pontarlier, le Bélieu.
— longifolia. Host. Chalezeule, 1836.
— maxima. L. *Id.*
— humilis. Leyss. Salins (Garnier).
— pilosa. Scop. Arbois (Dumont).
— alba. Scop. Jura (Garnier).
— falva. Good. Marais de Saône, du Bélieu, de Pontarlier.
— filiformis. L. Tourbes de Pontarlier et du Bélieu, 1839.
Alopecurus fulvus. Smith. Marais et bords du Doubs.
Aira caryophyllica. L. Marais de Saône, Noironte, 1839.
Poa hybrida. Gaud. Sources de la Loue, 1839.
Festuca valesiaca. Gaud. Ornans, 1839.
Lolium boucheanum. Kunth. Chalezeule, 1840.
Triodia decumbens. P. Beauv. Marais de Saône, 1837.

—

M. DAGUET, professeur à Fribourg, lit un Mémoire *sur la vie littéraire de la Suisse au moyen âge*. Après un coup d'œil rapide sur les troubadours en général, menestrels, trobadors, trouvères, *minnesinger* (ou chantres d'amour) de la Suisse, l'auteur, dans une revue à la fois littéraire, philologique et biographique, fait connaître ceux du 12e. au 14e. siècle. La lecture de M. DAGUET ne comprend qu'un fragment ou la première partie du tableau qu'il a entrepris sur la vie littéraire et intellectuelle de la Suisse ancienne et moderne.

Cette communication est écoutée avec un vif plaisir, et M. DAGUET est prié de la reproduire dans la séance publique qui aura lieu le 9.

M. Alfred de SAUVAGNEY offre au Congrès plusieurs exemplaires de la lithographie de la maison MARÉCHAL, située rue des Chambrettes, à Besançon, et que le Congrès avait visitée dans la matinée.

M. MORIN fait connaître dans une improvisation rapide, son système sur les fluides impondérables. Il expose, sur la composition de l'éther, ses nouvelles idées, d'après lesquelles il explique les mouvements de translation et de rotation des corps célestes, la diathermancie, la couleur, la double réfraction, la polarisation de la lumière, les deux électricités, la force de cohésion, phénomènes que, selon M. MORIN, on ne peut expliquer d'une manière satisfaisante dans l'état actuel de la science.

M. JULLIEN, de Paris, termine la séance par la lecture de deux pièces de vers, l'une *sur la vie humaine*, l'autre *sur l'avenir de l'humanité*.

LA VIE HUMAINE.

Chaque jour amène
Son pain et sa peine;
Chaque jour détruit
La paix de la nuit;
Chaque nuit répare
D'une main avare
La peine des jours.
Ainsi va toujours
Notre vie humaine :
Chaque jour amène
Sa peine et son pain;
C'est notre destin.

Sachons sans murmure
A tes lois, Nature,
Toujours obéir.
Car il faut souffrir,
Travailler sans cesse,
Dompter la paresse,
Livrer ici-bas
D'éternels combats
Dans la vie humaine,
Pour chasser sa peine
Et gagner son pain;
C'est notre destin.

L'amour au passage,
Le long du rivage,
Calmant nos douleurs,
Sème quelques fleurs;
D'une aimable ivresse
Femme enchanteresse
Qui sait bien aimer,
Vient nous enflammer;
Et sa pure haleine
De la vie humaine
Charme le matin;
C'est là son destin.

Gracieux sourire
Où l'amour s'inspire !

Doux ravissement !
Bonheur d'un moment !
Clarté fugitive
Que l'âme plaintive
Voit s'évanouir !
Pour te retenir,
Lueur incertaine,
Dans la vie humaine,
L'homme veut en vain
Fléchir le destin.

Le destin sévère
Impose à la terre
Des jours inconstants :
D'abord, le printemps ;
Sa fraîche verdure
Rit à la nature :
Puis, l'été brûlant :
Le front languissant
De la pâle automne
De fruits se couronne :
Enfin, vient l'hiver,
Et son bras de fer
Sous la glace enchaîne
De la vie humaine
Le feu qui s'éteint ;
C'est notre destin.

O vertu, génie !
De votre patrie,
Du ciel exilés,
Toujours accablés
Par un sort contraire,
Proscrits sur la terre ;
Illustres martyrs !
Cessez vos soupirs :
Dans un meilleur monde
Une paix profonde
Vous attend enfin ;
C'est votre destin.

Du temps la vitesse
Nous poursuit sans cesse.

Courons avec lui,
Prenant pour appui
Travail et sagesse.
Courons; le temps presse;
La nuit du tombeau
Et le noir flambeau
Qui l'éclaire à peine
De la vie humaine
Ferment le chemin;
C'est notre destin.

La barque fatale,
La rive infernale
Du noir Achéron,
L'avare Caron
Et les pâles ombres,
Que sur les bords sombres,
Sans cesse il conduit
Au sein de la nuit,
N'ont rien qu'une gêne;
De la vie humaine
Il faut voir la fin;
C'est notre destin.

Sois donc toujours prête,
O ma pauvre tête!
A subir ton sort,
Quand viendra la mort:
Voilà mon système.
La déesse blême
Peut venir me voir;
A la recevoir
Je n'ai nulle peine.
De la vie humaine
Je verrai la fin;
C'est là mon destin.

Sans doute, mon âme,
Vive et pure flamme,
Prenant son essor,
Échappe à la mort.
Dans cette espérance,
Avec confiance

M'élançant vers Dieu,
Je te dis adieu,
Pauvre vie humaine;
Et sans nulle peine
Je touche à ma fin;
C'est notre destin.

L'AVENIR DE L'HUMANITÉ.

Avant qu'à la terre
Ma froide poussière
Aille se mêler,
Je veux révéler
L'ardeur inquiète,
La flamme secrète,
Prophétique éclair
Qui, sillonnant l'air,
De la race humaine
Brûle et rompt la chaîne:
Elle est libre enfin;
C'est là son destin.

La brillante aurore
Qui déjà colore
Des fleurs du matin
L'horizon lointain,
De ce jour prospère
Que mon cœur espère,
Qu'appellent mes vœux,
Fait luire à mes yeux
La clarté prochaine;
Oui, la race humaine
S'affranchit enfin;
C'est là son destin.

De longs intervalles,
Barrières fatales,
Des peuples épars
Impuissants remparts,
Semblaient leur défendre
De jamais comprendre

Qu'entre les mortels
Les nœuds fraternels,
D'une étroite chaîne,
A la race humaine
Révèlent enfin
Quel est son destin.

Les mortels sont frères,
Et dans leurs misères
Se doivent toujours
De communs secours;
Car la loi divine
Dès leur origine
Gravant dans leur sein
L'amour du prochain,
Sans cesse ramène
La famille humaine
Au précepte saint;
C'est là son destin.

Voitures nouvelles
Aux rapides ailes;
Vous, chemins de fer
Plus prompts que l'éclair,
On franchit l'espace
Sans laisser de trace,
Par votre secours:
L'homme en quelques jours
Parcourt son domaine;
Et la race humaine
Prend un vol divin;
C'est là son destin.

Le siècle s'avance,
Une ère commence
Où des nations
Les dissensions
Qui, troublant la terre,
Vomissaient la guerre,
Vont s'évanouir.
La loi d'avenir
Adoucit les haines,
Allége les peines,

Et le genre humain
Remplit son destin.

Partout la science
De son influence
Étend les bienfaits :
La loi du progrès,
Loi large et féconde,
Doit régir le monde;
Et l'aimable paix,
Comblant nos souhaits,
Noble souveraine,
Bienfaisante reine,
Ouvre au genre humain
Son nouveau destin.

Courage et constance !
L'heureuse alliance
Des peuples divers,
Libres de leurs fers,
Magnifique ensemble
Qu'un saint nœud rassemble,
D'une longue paix
Permet les bienfaits ;
Et la race humaine,
Abjurant la haine,
Fraternise enfin ;
C'est là son destin.

Fraternité sainte !
Ton auguste empreinte,
Gravée en nos cœurs,
Doit changer nos mœurs.
Ta voix nous éclaire;
Partout, sur la terre,
Dictant les devoirs,
Réglant les pouvoirs,
Apaisant la haine,
De la race humaine
Ton code divin
Change le destin.

Préjugés barbares !
Coutumes bizarres !

Egoïsme impur!
Le nuage obscur
Et la nuit profonde
Qui couvraient le monde
S'éloignent enfin.
Glorieux matin
D'une ère nouvelle,
Ton éclat révèle
A l'esprit humain
Son nouveau destin.

Séance du 6 septembre.

Présidence de M. de CAUMONT.

M. BUVIGNIER, député de la société philomatique de Verdun, fait part à l'assemblée de l'état des travaux de cette compagnie.

M. le docteur BONNET communique ensuite au Congrès la suite des expériences qui ont été faites à Bordeaux par le docteur BOUCHERIES, et qu'il a répétées lui-même, pour donner à toutes les essences de bois la propriété d'être incorruptibles et entièrement inaccessibles aux insectes. Cette propriété est due à l'absorption de certains liquides, tels que le pyrolignite de fer, que l'arbre boit en quelque sorte et porte jusqu'aux sommités les plus élevées (1).

M. le docteur MAYOR, de Lausanne, remercie, au nom de ses compatriotes et en son propre nom, les membres du Congrès de l'hospitalité que les étrangers reçoivent à Besançon. Il désirerait que les relations de confraternité, commencées sous les auspices de la science, fussent continuées longtemps encore, et c'est

(1) Voyez plus loin la séance publique du 9, dans laquelle M. le docteur BONNET a donné plus d'étendue à l'exposition du procédé de M. BOUCHERIES.

dans ce but qu'il engage la compagnie à ne pas fixer le lieu où se tiendra la 9e. session du Congrès, l'année prochaine, loin de la frontière de Suisse et d'Italie. Il désigne la ville de Lyon comme présentant de très-grands avantages sous plusieurs rapports.

M. *Désiré* Monnier lit un Mémoire intéressant sur quelques-uns des anciens camps qu'on rencontre dans notre province, et qu'il attribue non aux Romains, mais aux Barbares. L'un de ses principaux arguments est l'état d'imperfection dans lequel sont les murs de vallation, qui ne sont point dignes des Romains, si magnifiques dans leurs monuments (1).

M. Monnier regrette que MM. Marc et *Ed.* Clerc, qui ne partagent point son opinion, ne soient point présents pour la combattre, et pour l'éclairer lui-même.

La séance est terminée par une pièce de vers de M. *Jules* Pautet, intitulée : *Au poëte qui rêve un suicide.*

Orbis unitas Christo et libertas.

Un nom, de grâce! un nom! c'est-à-dire un vain bruit :
Peu de chose...., puis rien,.... gloire qu'un jour détruit,
Vapeur qui monte, monte et se perd aux nuages;
Et l'air trompeur qui naît et meurt dans les orages!

Un nom, de grâce, un nom :.... c'est leur rêve sans fin,
Qui vole vers le ciel ainsi qu'un séraphin;
Il attache leur vie à ses ailes dorées,
Il l'emporte, il la berce aux voûtes azurées....
Dans les profonds lointains de la postérité,
Ils veulent être un jour comme de hauts symboles;
Ils veulent que leur nom bruisse respecté;
Ils veulent de l'encens, ainsi qu'à des idoles;
Ils veulent, sans combats, de saintes auréoles;
Ils rêvent d'immortalité.

(1) Voyez p. 135.

Ecoutez ce poëte, à qui tout fut mensonge,
Qui vit son avenir tomber songe par songe;
La pâleur sur le front et la mort dans le cœur,
Du vulgaire il maudit l'ignorance et l'erreur;
L'homme lui fait pitié, lui qui, plein de croyance,
Aux cantiques sacrés, à l'encens du saint lieu,
De la terre et du ciel rêvait une alliance;
Il se prend à douter de lui-même et de Dieu;
Puis le cœur tout saignant, au monde il dit adieu.

O poëte divin, dont l'âme noble et fière,
Quand le monde est si lâche et les amis si froids,
Est près de succomber au seuil de la carrière,
Regarde l'avenir, lève ta tête altière,
Laisse le septicisme aride aux cœurs étroits,
Dédaigne d'aujourd'hui les gloires éphémères.
Consacre à l'homme tous tes jours,
Et tes heures, loin d'être amères,
S'en iront douces dans leur cours.
Souvent l'homme est ingrat! Qu'importe?
Ne consulte que la vertu,
Sers-le, non parce qu'il te rapporte;
Arrière un dévouement vendu!

Il ne faut pas plier tes ailes;
Trop de cœurs souffrent ici-bas;
Trop de douleurs seraient mortelles,
Si les lyres ne vibraient pas.

L'homme n'a-t-il donc pas une double nature?
A son âme il faut des plaisirs
D'une essence divine et pure,
Pour calmer de ses sens les turbulents désirs.
Tant de matière à son cœur pèse,
Et tant de douleur qui s'apaise,
Bercée aux doux accents de sa voix d'inspiré!....
Oh! chante malgré ta souffrance,
Et tu seras, pour récompense,
Dans l'avenir lointain du monde révéré!
Et puis l'orage immense gronde,
Annonçant à notre vieux monde
D'un ciel moins ennemi la nouvelle clarté,
D'autres jours pour l'humanité!

Bientôt tu trouveras ta place:
Patience, le temps, si rapide qu'il passe,
Laisse un germe pour l'avenir;
L'ère nouvelle va venir
Où l'homme aimera l'homme, où la voix du poëte
Saura jeter dans la tempête
Ces mots : Amour et charité!
La lyre vibrera toute à la vérité,
Ne flattant jamais les chimères
De douleurs faussement amères.
Reste, reste avec nous, car les temps sont venus
Où ton cœur ne gémira plus.
Tu proclameras haut et ferme
L'avenir dont le Christ un jour sema le germe.
Reste donc avec fermeté;
Sache accomplir ta destinée!
Tout entière ta vie, amère ou fortunée,
Est due à la société.

Viens combattre dans la phalange
Qui des hommes veut le bonheur!
Viens, tu seras pour nous l'Archange,
Des jours de Jéhova radieux précurseur:
Il ne meurt pas celui qui sert la cause sainte!
Tu veux un nom, dis-tu? que le Christ soit ta foi;
Et ne va point, après une stérile plainte,
Attenter à des jours qui ne sont pas à toi.

L'assemblée accueille par des applaudissements ce morceau de philosophie morale exprimée avec tant de talent et dans une si belle poésie.

La séance est ensuite levée.

Séance du 7 septembre.

Présidence de M. de CAUMONT.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, l'on fixe l'ordre du jour de la séance générale et publique du 9; puis l'on fait connaître le lieu et l'heure du départ pour les grottes d'Osselles : cette excursion géologique et archéologique aura lieu le lendemain à 7 heures du matin, par le bateau *le Mazagran*, qui doit suivre le canal du *Rhône au Rhin*, par la belle vallée de Beurre.

La parole est donnée ensuite à M. le Comte du COETLOSQUET, qui rend compte, en qualité de délégué, des travaux de l'Académie de Metz.

1°. Cette compagnie avait mis au concours, pour 1840, la question suivante : *Apprécier les avantages et les inconvénients de l'influence de la capitale sur les provinces.* Six Mémoires ont été envoyés; plusieurs ont été jugés dignes d'encouragements; l'un d'eux, qui a obtenu le prix, est bien pensé et bien écrit : l'auteur est M. *Emile* LEFRANC, de Mantes.

2°. A la séance publique, le Président (M. COULMANN) a lu un discours dans lequel il traite avec un talent remarquable les plus hautes questions de géologie.

3°. L'Académie avait provoqué, depuis plusieurs années, l'érection sur une des places publiques de Metz, de la statue de FABERT. A la suite d'un concours, l'exécution de ce travail a été confiée à l'un des sculpteurs les plus habiles de la capitale (M. ETEN); l'inauguration en aura lieu incessamment.

4°. Sur le vœu émis précédemment par l'Académie, le conseil municipal de Metz a voté les fonds pour

l'établissement d'un musée de tableaux, qui vient d'être ouvert.

La 2e. Section ayant renvoyé à la séance générale la discussion de la 3e. question du programme général, M. le docteur Bonnet, Vice-Président, est invité à faire connaître dans un court exposé l'état où est restée la discussion. Cet honorable membre dit que les avantages et les inconvénients des *banques locales et des comptoirs d'escompte* ont été présentés de part et d'autre. Les banques locales ont, il est vrai, l'avantage d'employer les capitaux du pays, mais elles ne sont principalement utiles que pour ceux qui disposent, qui procurent ces capitaux, tandis qu'elles sont désavantageuses à ceux qui en ont besoin et auxquels l'intérêt de l'argent revient beaucoup plus cher : d'ailleurs les associations présentent moins de garanties ; on a moins de confiance dans le papier qu'elles émettent, et en cela elles n'atteignent pas le but réel des institutions de ce genre. De grands avantages résultent de l'organisation des comptoirs d'escompte ou des succursales de la banque de France, dont les fonds sont plus abondants et moins chers.

Dans une dissertation improvisée sur le même sujet, M. Gandillot, avocat à Paris, remonte à la nature et à l'objet des banques, qui est, selon lui, non pas de faciliter l'escompte des effets de commerce, mais de remédier aux inconvénients du numéraire, qui, d'une part, est trop cher, et d'autre part est d'un usage incommode. Après avoir donné, à cet égard, de nombreux développements, M. Gandillot énumère les inconvénients de la multiplicité des banques sous le rapport des moyens de reconnaître l'authenticité de leurs effets. Une longue suite de faits et de raison-

nements lui donne une conclusion analogue à celle de M. Bonnet ; c'est que les succursales de la banque de France présentent des avantages plus grands que les banques particulières.

Après quelques explications fournies par d'autres membres, M. Jullien demande que le Congrès émette le vœu que dans les chefs-lieux de département et dans les communes populeuses où l'agriculture, l'industrie et le commerce éprouvent le besoin de ressources auxiliaires, de moyens de crédit nécessaires à leur développement et à leur prospérité, il est à désirer qu'au lieu de banques locales, dont l'organisation serait lente, difficile, dispendieuse, il soit établi, par les soins de l'administration, des banques succursales de la banque de France.

Cette proposition, sur laquelle M. le Président consulte l'assemblée, est adoptée à la majorité des suffrages.

Il est donné ensuite lecture d'un Mémoire de M. Pratbernon sur les *empoisonnements miasmatiques et les moyens de détruire les causes d'infection.*

Voici l'analyse de ce Mémoire :

L'auteur range sous le titre d'empoisonnements miasmatiques les fièvres typhoïdes, le typhus, les épidémies catarrhales, la dyssenterie, la peste, la fièvre jaune, le choléra. Ces maladies et les grandes épidémies qu'il passe en revue depuis les temps historiques les plus reculés, dérivent les unes d'un foyer de putréfaction formé par des matières animales et végétales ; d'autres viennent de certains principes âcres dont l'atmosphère est le véhicule ; et enfin les grandes épidémies, comme la peste noire, sont produites par une altération des fluides impondérables qui animent le globe.

La réalité des causes, que l'auteur assigne à ces maladies est constatée par l'observation des lieux et des circonstances où elles se produisent.

L'auteur décrit les symptômes d'empoisonnements miasmatiques et les ravages spéciaux que chacun de ces empoisonnements exerce dans les organes. Il cherche à démontrer que le sang et le fluide nerveux, véhicules des miasmes, sont, dans leur altération, les agents principaux de la maladie, comme ils le sont de la santé, dans leur état normal.

Mais, dira-t-on, qui a vu le miasme? nous répondons : a-t-on vu le fluide électrique ou magnétique? a-t-on aperçu l'éther? quand on sait que les habitants des marais de la Romagne, de la Zélande, de Cayenne, de la Bresse, ont des fièvres intermittentes, souvent pernicieuses; lorsque le typhus paraît dans un camp, dans une prison, où des malheureux sont entassés; quand ces maladies se reproduisent avec les mêmes caractères, et qu'elles sortent tantôt d'un foyer de putréfaction, ce qui constitue l'infection, tantôt des hommes et de leurs hardes, ce qui constitue la contagion, ne doit-on pas conclure qu'il en dérive un miasme, un germe aussi spécifique qu'une espèce botanique; il croît en nous, il y fait des ravages, il y grandit dans les exanthèmes, périssant un peu plus lentement que les autres poisons, comme les champignons, le venin des serpents, la matière du charbon, etc.?

L'auteur combat longuement l'opinion moderne que la maladie consiste uniquement dans ces ravages.

Tous les systèmes sur la fièvre depuis plus de deux mille ans, se sont renversés, parce qu'ils ne voyaient qu'une face de l'objet, au lieu de l'étudier dans tous les sens. La médecine devenue matérialiste comme la philosophie, à Paris surtout, finit par ne considérer la fièvre que dans ses conséquences : on prit l'effet pour

la cause, et c'est ainsi que, sous le brillant étendard de Broussais et de ses élèves, on raya la fièvre, de même que l'âme, de la liste des êtres, parce qu'on ne pouvait disséquer ni l'une ni l'autre. M. Pratbernon a trouvé que le même système avait été débattu dans l'antique école d'Alexandrie. Une grande partie du Mémoire est destinée à l'examiner à fond et à le combattre, au moins dans ses exagérations, et à analyser tout ce qu'il y a de bon à prendre dans ce système, comme dans les autres opinions, pour en composer une doctrine médicale, but scientifique et pratique où tendent en effet la plupart des médecins de nos jours.

Un chapitre est consacré au traitement de ces maladies dans nos climats; mais, comme nous n'avons, excepté le kina contre les fièvres pernicieuses, que de faibles ressources contre les autres, il faut chercher à prévenir, et à étouffer dans leurs foyers celles que nous pouvons atteindre. C'est là le but principal du Mémoire de M. le Docteur Pratbernon. Le dernier article se termine par les conclusions suivantes :

L'auteur demande que le Congrès exprime le vœu, 1°. que, dans toute la France et ses possessions, les marais soient desséchés; que les canaux et les fossés soient curés, et les égouts mieux construits et couverts; que l'élargissement des rues et des cours soit facilité. 2°. Que tous les cimetières soient établis à 200 mètres au moins de l'enceinte des villages et des villes, dans un lieu convenable, et que les anciens caveaux de sépulture soient assainis. 3°. Que la construction des édifices publics et privés soit surveillée; que leur emplacement les mette à l'abri de l'humidité et des immondices; qu'ils jouissent d'un air pur et d'une lumière agréable. 4°. Que dans ce but il soit institué par département ou par arrondissement, un conseil gratuit, composé de philanthropes, de médecins, d'architectes,

avec un ou plusieurs correspondants dans chaque canton, chargés de provoquer et de surveiller ces mesures, et même de visiter au moins une fois tous les trois ans toutes les maisons publiques et privées, pour s'assurer si les cours, les chambres, les alcoves sont assez aérées et éclairées, si les habitants n'y sont pas trop entassés, si les matières animales et les immondices n'y sont pas retenues.

La Section a voté à l'unanimité l'impression du Mémoire de M. Pratbernon.

M. Jullien, après le développement de ses vues sur l'établissement de conseils d'édilité et de salubrité, a tiré des conclusions qui coïncident avec celles de M. Pratbernon.

Le Congrès consulté adopte les trois premières propositions de MM. Pratbernon et Jullien; il rejette la quatrième.

L'heure étant trop avancée pour aborder d'autres lectures, ou se livrer à une nouvelle discussion, la séance est levée.

Séance publique du 9 septembre.

Présidence de M. *Victor* Tourangin, Préfet du département du Doubs.

Cette séance publique était honorée de la présence d'un nombreux auditoire, dans lequel on remarque beaucoup de dames.

M. le Préfet ouvre la séance à trois heures, par une allocution aux membres du Congrès, qu'il remercie de lui avoir accordé l'honneur de la présidence de cette

réunion savante : ses sympathies sont assurées aux hommes de science et de bien qui viennent de toutes les parties de la France pour s'entendre sur les moyens d'augmenter la masse des connaissances humaines, et, à ses yeux, l'association aura rendu un immense service à cette province, qui accueille et féconde toutes les idées généreuses et utiles; il s'excuse sur l'état de sa santé et sur les affaires nombreuses dont il a été chargé dans ces derniers temps, de n'avoir pu assister aux séances du Congrès, dont il se fera un plaisir d'étudier le compte rendu.

La parole est à M. Pérennès, qui trace dans le discours suivant, le tableau des progrès de la littérature en Franche-Comté pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler.

Messieurs,

Des hommes distingués dans diverses carrières, et qui honorent leur pays par l'union du talent, du savoir et du patriotisme, sont rassemblés depuis quelques jours dans nos murs. En nous apportant avec l'encourageant appui de leurs exemples, le précieux concours de leur zèle et de leurs lumières, en nous communiquant d'utiles renseignements sur les travaux exécutés dans leurs provinces respectives, ces dignes représentants de la science se sont informés avec un bienveillant intérêt de tout ce qui se lie au progrès des lettres et des arts dans la Franche-Comté. Dès l'ouverture du Congrès, un membre a demandé qu'il fût fait un exposé de l'état et des progrès de la littérature dans cette province, principalement depuis cinquante années. C'est sur cette question que je regrette de ne pouvoir traiter avec la préparation qu'elle eût exigée, que je viens vous présenter aujourd'hui, non des développements complets, mais quelques aperçus qui serviront peut-être à fixer les idées des étrangers qui m'écoutent sur le mouvement intellectuel qui s'est accompli parmi nous, pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler. Je commencerai par quelques considérations générales.

Une province peut être envisagée sous deux aspects différents, ou comme un petit état qui a sa constitution, sa vie propre, son caractère individuel et distinctif; ou comme une partie d'un grand

pays, un membre du corps national qui participe et concourt à la vie générale. La littérature qui est faite à l'image de la société devra se développer et se modifier d'une manière analogue à ce double mode d'existence. Ainsi dans l'ensemble des productions littéraires d'une province, il y aura des éléments qui seront l'expression de sa vie propre, de son caractère local; il y en aura d'autres qui seront déterminés par le mouvement général de la nation dont la province forme une partie intégrante.

Cette remarque est confirmée par les faits. Observez la littérature telle qu'elle s'est produite dans la Franche-Comté, vous y trouverez deux séries bien distinctes de productions, dont l'une se rattache au mouvement général des esprits en France, tandis que l'autre émane plus spécialement du génie franc-comtois. Cette distinction n'est pas inutile; pour apprécier à sa juste valeur le mouvement intellectuel qui s'est opéré dans cette province depuis 50 années, il faut savoir ce qu'elle a reçu de la mère-patrie, et ce qu'elle lui a donné.

Si nous la considérons sous le premier point de vue, c'est-à-dire isolément et dans sa vie propre, nous trouverons que la littérature y a été soumise, comme partout, à l'influence de certaines causes intérieures dont l'action combinée lui a imprimé une direction et un caractère particuliers.

Parmi ces causes, il faut signaler en premier lieu le climat, c'est-à-dire la constitution topographique du pays avec toutes les influences physiques qui y correspondent. Je ne veux pas exagérer la puissance de cette cause. Il est des parties du royaume qui sont, sous ce rapport, séparées par des nuances si légères, qu'il serait impossible de saisir entre elles ces différences caractéristiques, dont je parle. D'ailleurs les communications continuelles qui ont eu lieu depuis quelques années d'une province à une autre province, l'échange et la fusion des populations qui en ont été la suite, ont profondément altéré, sinon entièrement effacé le type primitif de leurs habitants. Ce phénomène peut s'observer surtout dans les provinces les plus rapprochées de Paris, parce que c'est là qu'une plus grande facilité et un plus grand besoin de mouvement ont dû amener, entre les diverses localités, des communications plus nombreuses; mais on peut remarquer que les provinces placées aux extrémités du royaume, celles qui ont pour limites de grands obstacles naturels, comme des montagnes, des forêts ou la mer, ont conservé en grande partie leur caractère propre. Telle est la Bretagne, telle est aussi la Franche-Comté. Enfermé dans la vaste enceinte de ses montagnes, qui de tous côtés semblent arrêter ses pas et sa vue, le franc-comtois est profondément attaché à son pays. Peu voyageur et peu commu-

nicatif, il tient à ses traditions, à ses souvenirs, et il se passionne souvent jusqu'à l'enthousiasme pour les idées et les systèmes dont il s'est nourri solitairement. De même que le Breton, placé au bord de l'océan, rêve des expéditions aventureuses et de lointaines pérégrinations dans ce champ immense des mers qu'il apprend à sillonner dès l'enfance, l'habitant de l'antique Séquanie fixé sur la frontière, comme une sentinelle avancée et sans cesse averti du voisinage de l'ennemi par les remparts et les citadelles qui l'entourent, se préoccupe habituellement des images de guerre et d'invasion, de moyens d'attaque et de défense; l'esprit militaire est généralement répandu dans cette province. On y nait soldat, comme en Bretagne on nait marin. Les mœurs y ont quelque chose de grave et de sévère comme l'aspect du pays. Le Franc-Comtois est naturellement sérieux, réfléchi, taciturne; tous les travaux qui exigent une attention patiente et une grande force de réflexion et d'abstraction, la philosophie, la philologie, les sciences mathématiques ont pour lui un attrait particulier. Cette disposition se fait surtout remarquer dans la montagne, où elle est favorisée par les loisirs forcés que donne aux habitants la longueur des hivers.

A ces causes purement matérielles il faut en joindre d'autres qui agissent plus directement sur la pensée. De ce nombre sont les grandes institutions publiques. Objet continuel d'attention, d'intérêt et de respect, elles excitent l'émulation et exercent une puissante influence sur la direction de l'activité intellectuelle. Ainsi l'éclat qui de tout temps s'est attaché au siége métropolitain de Besançon, l'autorité des prélats illustres qui l'ont occupé, la pompe des solennités chrétiennes, les débats même qui se sont élevés à diverses époques sur de hautes questions religieuses, toutes ces circonstances ont dû nécessairement déterminer un grand nombre de vocations et faire naître le goût des études théologiques qui, nulle part ailleurs, n'ont été plus florissantes que dans la Franche-Comté. Les mêmes considérations s'appliquent à l'existence d'un parlement et d'une université dans laquelle le droit, la médecine, la théologie étaient enseignés avec un grand éclat. On sait que celle de Gray fut fondée vers la fin du 13me. siècle; transférée à Dole en 1421 par Philippe le Bon, pour l'instruction des deux Bourgognes; elle passa à Besançon vers l'an 1691. Plusieurs hommes distingués, tels que les Dumoulin, les Gattinara, les Marenche, les Froissard, les Despotots, en occupèrent les chaires et contribuèrent par leur mérite à augmenter l'estime qui s'attachait dans la province aux sciences dont ils étaient les interprètes. Ajoutons que les ruines antiques dont la Franche-Comté est semée, les constructions romaines qu'on y trouve de toutes parts, tous ces vestiges des temps passés que recèle son sol, et qui, exhumés

de siècle en siècle, sont encore loin aujourd'hui d'être épuisés, ont dû naturellement porter les esprits vers l'étude de l'histoire et de l'archéologie. D'un autre côté, les nombreuses curiosités naturelles que possède la province, les végétaux rares qui croissent sur ses montagnes, ses fossiles, ses minéraux, ses vastes grottes souterraines ornées de stalactites, et incrustées d'ossements antédiluviens, ses cascades, ses sources intermittentes et ses glacières naturelles, familiarisent de bonne heure les Francs-Comtois avec les plus étonnants phénomènes de la nature, et leur inspirent le goût des sciences physiques et naturelles.

Considérée dans ses rapports avec le mouvement général des esprits en Europe et en France, la Franche-Comté, a été, à diverses époques, soumise à d'autres influences non moins énergiques, dont elle a gardé longtemps les traces. Pour énumérer ces causes extérieures, il faudrait citer tous les grands événements de son histoire, et le temps m'interdit ces développements. Je ne parlerai pas de l'impulsion féconde que la domination romaine donna aux travaux de l'esprit dans la Séquanie. On sait que Besançon posséda, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, une école célèbre qui partagea avec celle de Lyon l'honneur de posséder Julius Titianus, un des maîtres de l'éloquence latine. Je ne rappellerai pas ici tous les secours dont les lettres, dans cette province comme ailleurs, furent redevables à l'action bienfaisante du christianisme qui, dans les premiers temps de sa propagation et à l'époque où les barbares exerçaient leurs ravages, plaça le dépôt des connaissances humaines sous l'inviolable protection de l'église. Personne n'ignore que les monastères de Condat, aujourd'hui Saint-Claude, et de Luxeuil dont la fondation remonte au 5e. siècle, furent pour l'Allemagne et pour la France une pépinière de savants et vertueux prélats. Chacune de ces maisons possédait une école où des maîtres habiles, héritiers de la littérature païenne qui s'éteignait, attiraient de toutes parts, par l'éclat de leur enseignement, un grand nombre de disciples avides de s'instruire. Constance, qui dirigeait celle de Luxeuil dans le 10me. siècle, était, s'il faut en croire un moine contemporain, un prodige d'érudition, d'éloquence et de sagesse. Dans le siècle suivant, l'école du chapitre métropolitain de Besançon devint si florissante par les soins de l'archevêque Hugues Ier., que le célèbre cardinal Pierre Damiens l'appelait le *Gymnase d'une Athènes céleste*. Plus tard la Franche-Comté fournissait à l'université de Paris un de ses plus savants docteurs, Guillaume de Saint-Amour que son talent comme ses querelles rendirent célèbre, et que le fameux *Roman de la Rose* mentionne avec honneur. Ces noms et une foule d'autres que je pourrais citer attestent que cette

province ne cessa de prendre, durant le moyen âge, une part active au mouvement des esprits et aux progrès des sciences.

La renaissance des lettres, qui au 16me. siècle changea la face de l'Europe, ouvrit aussi une ère nouvelle pour la Franche-Comté. Un homme dont cette province s'honore et qui alliait à une sincère piété l'amour des arts et une haute capacité politique, le cardinal de Granvelle, s'efforça d'initier ses concitoyens aux connaissances nouvelles qui se répandaient de toutes parts. Versé lui-même dans la connaissance des langues anciennes, il eut pour secrétaires deux hommes éminents entre les érudits de son temps, Juste-Lipse et le savant helléniste Petri. Pendant les six années qu'il passa à Besançon de 1564 à 1570, il attira auprès de lui une foule d'hommes renommés pour leur science, encouragea l'instruction, favorisa les lettres, et fit germer dans les esprits le goût des fortes études et des patients travaux. Grâce à ses soins zélés, les esprits s'éclairèrent, le goût s'épura, et la Franche-Comté vit briller dans son sein un grand nombre d'hommes distingués, entre lesquels nous citerons Marc Marchand, de Salins, auteur d'un ouvrage sur les hommes illustres; Antoine Lulle, professeur célèbre de l'université de Dole; Gilbert Cousin, disciple chéri d'Erasme qui l'associa à ses travaux; Ed. Dumonin, jeune littérateur, assassiné à 29 ans, qui composa deux tragédies et une traduction en vers latins de la *Semaine* de Dubartas; Pierre Mathieu, historiographe de France, qui cultiva à la fois l'art des vers et la science de l'histoire; Jean-Jacques Boissard, poëte, biographe, voyageur et antiquaire, auteur de la précieuse collection intitulée : *Romanæ urbis typographiæ et antiquitates*. Des rejetons des plus illustres familles participèrent à ce noble réveil de l'intelligence humaine. Le prince de Bauffremont fit imprimer une traduction du *Traité de la Providence* par Salvien; un membre de la maison de Labaume publia à douze ans un recueil de vers; enfin un Vatteville, après avoir été chambellan de Charles-Quint, composa à Besançon un *traité historique et géographique de la Bourgogne supérieure*.

L'influence d'un grand homme n'est pas bornée à la durée de sa vie. Le mouvement que le cardinal de Granvelle avait imprimé aux esprits se propagea dans le siècle suivant, malgré les événements désastreux dont la Franche-Comté fut le théâtre, et qui semblaient devoir arrêter l'essor des lettres et des arts. Au milieu des tristes préoccupations causées par les ravages de la guerre et par les fléaux qui en furent la suite, la Franche-Comté produisit encore des hommes qui durent à leur talent une brillante réputation. C'étaient le père Lejeune, prédicateur plein d'onction, qui eût le mérite d'être éloquent avant Bossuet et de servir de modèle à Massillon; Antoine

Brun que Balzac appelle le Démosthène de Dole, négociateur habile et littérateur érudit, qui composa des tragédies grecques et des vers français; Augustin Nicolas, de Besançon, auteur de quelques poésies et d'un *traité sur la torture*, qui écrivait avec une égale facilité le latin, le français, l'italien et l'espagnol, et qui fut jugé digne d'obtenir une place à l'académie de la Crusca; Jean-Jacques, Jules et Pierre Chiflet, habiles antiquaires et profonds érudits qui consacrèrent leurs vastes connaissances à l'histoire de leur province; J.-B. Boisot, abbé de Saint-Vincent, digne ami de Pélison, homme élevé par le cœur et par l'esprit, à qui cette ville doit avec un grand nombre de livres rares, le plus précieux de ses trésors littéraires, la collection des *mémoires de Granvelle*.

Mais entre tous les écrivains qui à cette époque honorèrent la Franche-Comté, Chassignet et Mairet méritent une mention particulière; tous deux bisontins, tous deux poëtes, remarquables toutefois par des caractères bien différents. L'auteur de *Sophonisbe*, entraîné de bonne heure loin de son pays par le soin de sa fortune ou le goût des plaisirs, mêlé aux affaires du temps, ami de la gaîté et de la bonne chère qu'il préfère hautement aux vaines fumées de la gloire littéraire, français enfin par le goût et les habitudes, cultive le genre qui était alors en vogue et compose pour la Cour des pastorales romanesques et des tragédies galantes. Chassignet est animé d'un tout autre esprit. Grave, réfléchi, religieux comme on l'est généralement en Franche-Comté, il ne demande à la muse que des inspirations sérieuses, et ses poésies sont de mélancoliques méditations. Le mépris de la vie et la consolation de la mort, les grandes vérités annoncées à l'univers par les prophètes, voilà les sujets de ses ouvrages.

Ce double caractère, cette double direction imprimée à la littérature de cette province par le goût français et l'esprit franc-comtois, se retrouve dans les productions du siècle suivant. Pendant que l'abbé d'Olivet et Suard s'exerçaient dans le genre qui fut le plus en honneur à cette époque, la critique littéraire, pendant que l'abbé Millot sacrifiait dans ses écrits à l'esprit philosophique, empreint dans tous les ouvrages de Voltaire; que l'abbé Talbert, après avoir préludé à ses succès académiques en triomphant de J.-J. Rousseau, se tressait une couronne des palmes qu'il avait recueillies sur tous les points de la France, à Dijon, à Amiens, à Bordeaux, à Paris, à Rouen, à Villefranche, à Toulouse, d'autres écrivains, plus fidèles au goût et aux traditions de leur province, se livraient dans le silence du cabinet à des études consciencieuses, dirigées vers un but plus élevé. L'abbé Bergier luttait avec une grande autorité contre les tendances irréligieuses de son siècle, et composait de nombreux

ouvrages dans lesquels il se servait habilement, pour la défense de la foi, de l'arme de la science et du raisonnement. L'abbé Bergier est une des lumières de la théologie française et une des gloires de la Franche-Comté. L'académie de Besançon, en lui décernant, l'année même de sa fondation (1752), deux couronnes auxquelles elle ajouta plusieurs autres prix remportés dans les concours suivants, contribua puissamment à développer le talent du jeune athlète de la religion, qui essayait, dans cette lice modeste et pacifique, les armes qu'il devait bientôt employer sur un plus vaste théâtre et dans des combats plus importants. Appelé bientôt lui-même à siéger dans l'académie de cette ville, il vint prendre place à côté de plusieurs hommes distingués qui soutenaient dignement l'honneur des lettres franc-comtoises. Là figuraient le savant Perreciot, laborieux écrivain, qui, outre ses ouvrages importants sur l'état des personnes et des terres dans les Gaules et sur les origines de la monarchie française, publia plus de cent dissertations sur l'ancienne Séquanie; l'avocat Dunod de Charnage, voué, comme son père, aux travaux historiques; l'abbé Bullet qui, dans son traité de l'établissement du christianisme et dans son dictionnaire celtique, déploya les trésors de la plus vaste érudition; Droz, secrétaire de l'académie, dont les ouvrages prouvent une égale connaissance de l'histoire et de la jurisprudence, enfin Dom Grappin qui, dans sa longue carrière dont la durée a presque égalé celle d'un siècle, se dévoua avec un infatigable zèle à l'étude des annales de cette province dont il a éclairci plusieurs points obscurs. Les lumières produites par le rapprochement de tant d'hommes éminents, l'instruction solide qu'ils répandaient dans leurs ouvrages, l'éclat qui s'attachait aux solennités littéraires de l'académie, et l'émulation que ses concours éveillaient, produisirent dans la Franche-Comté un mouvement remarquable durant la dernière moitié du 18me. siècle, et répandirent parmi la jeunesse le goût des travaux de littérature et surtout des recherches d'érudition. Dans le même temps l'Université de Besançon était florissante : l'abbé Bullet y remplissait la chaire de Théologie ; le Droit était enseigné par Seguin et Courvoisier, et la Médecine avait pour interprètes Athalin, Rougnon et Tourtelle.

Tel était l'état des lettres en Franche-Comté, lorsque la révolution éclata. Cet événement y remua comme ailleurs beaucoup d'intérêts, beaucoup de passions et beaucoup d'idées. La rénovation qu'il préparait commença, comme on sait, par la destruction : colléges, universités, académies, tout disparut en un jour, emporté par l'ouragan politique qui passait sur la France. Les paisibles travaux de la pensée y furent un instant abandonnés. D'un côté les cris des partis qui luttaient au centre de la France dans une arène ensan-

glantée, de l'autre le bruit de la guerre qui s'avançait menaçant vers nos frontières, eurent seuls un instant le pouvoir d'occuper les esprits et de passionner les âmes.... Plusieurs écrits du temps attestent que l'annonce de la liberté politique avait trouvé de la sympathie dans la population franc-comtoise. Toutefois les souvenirs de la lutte soutenue contre Louis XIV n'étaient pas effacés, et il y eut dans le Jura des tentatives de résistance contre le pouvoir dictatorial de la convention. Mais le sentiment qui s'exalta surtout alors dans les cœurs des Franc-Comtois par l'approche des ennemis, ce fut l'esprit guerrier et le sentiment de l'indépendance nationale.

Il est remarquable que ce soit un Franc-Comtois qui ait composé cet hymne guerrier qui depuis cinquante ans a retenti sur tous les champs de bataille de l'Europe et dans lequel respire une haine si énergique de l'invasion étrangère : la *Marseillaise*. Il est remarquable que ce soit encore un franc-comtois, qui, à quelques années de distance, ait composé un autre morceau lyrique qui est peut-être la plus vive et la plus menaçante protestation qu'on ait faite contre l'élévation de Bonaparte; je veux parler de la *Napoléone* de Nodier.

Les jours de la révolution ne furent pas entièrement perdus pour les lettres en Franche-Comté. Des écoles centrales s'élevèrent sur les ruines des anciens établissements d'instruction publique. Ce nouvel enseignement, qui s'organisait après une assez longue interruption dans les études, fut accueilli avec empressement par une jeunesse qui éprouvait le besoin d'occuper à de sérieux travaux cette surabondance d'activité dont elle était tourmentée. Celle de Besançon servit à la fois à développer le talent des professeurs et celui des élèves : parmi les premiers figuraient MM. Droz, J.-J. Ordinaire et Proudhon; au nombre des seconds étaient MM. Weiss et Nodier.

La révolution française, on ne peut le nier, a exercé une immense influence sur les travaux de l'esprit, et elle a ouvert à l'activité intellectuelle des voies différentes de celles du 18e. siècle. Un de ses effets immédiats a été de déterminer sur tous les points de la France un vaste mouvement scientifique, philosophique et littéraire. Nous allons voir que la Franche-Comté y a pris une très-grande part.

Les sciences exactes, quoique cultivées dans le 18me. siècle, s'y étaient cependant tenues dans une sphère placée au-dessus de la portée de la multitude. La révolution française, par l'établissement de diverses écoles spéciales et par l'organisation de l'instruction publique, étendit et popularisa cette branche des connaissances humaines. Cette innovation qui répondait à un besoin, à une aptitude spéciale des habitants de cette province, y produisit de remarquables résultats. Il n'est aucune partie de la France qui ait

fourni plus d'officiers supérieurs à l'armée, plus de professeurs à l'enseignement des sciences, plus de sujets à l'école polytechnique. Qu'il me suffise de nommer dans la carrière militaire l'illustre maréchal Moncey, les généraux d'Arçon, Bernard, Lepin, Ruty, Morand, Delort, Donzelot, Bachelu; dans l'Institut et l'enseignement, MM. Damoiseau, Molard, Janvier, Péclet et Pouillet. Les sciences naturelles doivent à la Franche-Comté un homme que la France compte au nombre de ses gloires, et qui s'est vu entouré des hommages de l'Europe savante, je veux parler de Cuvier, vaste et puissant génie dont les travaux sont des monuments qu'on ne peut contempler sans une admiration mêlée de respect.

Cuvier appartient sans doute au monde entier; mais la Franche-Comté qui le vit naître et qui nourrit son enfance, qui lui donna ses premières impressions et ses premières idées, ne peut-elle pas revendiquer quelque part dans cette vocation si haute? Les biographes racontent que ce fut pendant son séjour dans un château sur les côtes de la Normandie, qu'il fit ses belles découvertes sur les mollusques; mais il avait déjà le goût ou plutôt la passion de l'histoire naturelle; ce goût, il l'avait porté en Allemagne et il le devait à sa terre natale. En effet, s'il est un pays qui dispose à l'étude de cette science, n'est-ce pas la Franche-Comté qui recèle dans son sein tant de curiosités naturelles, tant d'ossements et de coquillages fossiles, tant de débris antédiluviens, témoins et révélateurs des antiques catastrophes qui ont bouleversé le globe?

Cuvier a, pour ainsi dire, créé la science géologique, et, en marchant d'un pas si ferme dans cette voie nouvelle, il a entraîné à sa suite une foule de savants, à commencer par son frère *Frédéric* Cuvier, qui paraîtrait plus grand s'il n'avait à ses côtés une si écrasante renommée. De tels exemples ont été féconds pour la Franche-Comté. Il existe aujourd'hui parmi nous plusieurs géologues et plusieurs naturalistes distingués. M. Guyétant, M. Parandier et M. Girod de Chantrans ont fait dans cette partie des travaux recommandables. M. le docteur Grenier, en parlant au sein du Congrès des travaux botaniques exécutés en Franche-Comté, a fourni lui-même une preuve que cette science n'est pas sans avenir dans notre province.

Les sciences médicales, qui tiennent de si près aux sciences physiques et naturelles, ont eu aussi parmi nous d'illustres représentants depuis 50 années. Je nommerai seulement Percy, Desault et Bichat; Bichat surtout, auquel la ville de Lons-le-Saunier élève en ce moment un monument, et qui, malgré la brièveté de sa vie consommée à la fleur de l'âge, a laissé, en composant son *anatomie générale*, une trace immortelle de son passage dans cette carrière.

La Franche-Comté a également payé son tribut d'hommes dis-

tingués à la jurisprudence, science qui exige avant tout une intelligence pénétrante et calme, et une sagacité patiente dirigée par une force profonde de bon sens. Ces qualités distinguaient éminemment M. PROUDHON, ancien doyen de la faculté de Dijon, qui a laissé des ouvrages dignes d'être placés à côté des plus beaux monuments de la science du droit français, le *Traité du domaine public* et le *Traité de l'usufruit*. Un jurisconsulte de cette province, M. DREVON, remplit encore aujourd'hui avec distinction une chaire de la même école, et trois autres Francs-Comtois professent avec éclat à celle de Paris. L'important *Traité de la compétence des juges de paix*, publié par M. Curasson en 1839 et accueilli dans toute la France avec un empressement plein d'estime, est une nouvelle preuve de l'aptitude spéciale que les Franc-Comtois apportent dans l'étude de la science des lois et dans la discussion des hautes questions qui s'y rattachent.

La révolution, dont la durée fut remplie par tant d'actions et de luttes animées, avait suspendu momentanément en France les débats purement philosophiques qui occupaient une si grande place dans le 18e. siècle. Lorsque ce drame terrible toucha à son dénoûment, le mouvement des esprits recommença, et les systèmes opposés se trouvèrent de nouveau en présence. Mais le matérialisme avait perdu sa vie. Repoussé par la conscience publique, il ne lui restait plus que les ingénieux sophismes de quelques esprits brillants nourris des symboles d'une société raffinée et voluptueuse. Les doctrines de l'Écosse et de l'Allemagne commençaient à se faire jour en France. Elles trouvèrent un éloquent interprète dans M. ROYER-COLLARD, qui eut lui-même pour successeur un jeune Franc-Comtois, son disciple de prédilection, M. JOUFFROY. Par la netteté de ses vues et la facilité originale de sa parole, le savant traducteur de REID et de DUGALD-STEWART contribua puissamment à assurer en France le triomphe du spiritualisme. Un autre professeur, né à Pontarlier, M. TISSOT, s'est livré avec succès à l'étude de la science philosophique qu'il a enrichie d'une traduction de KANT et de quelques ouvrages de morale. Ainsi dans la part que la Franche-Comté prenait au mouvement général des esprits se révélaient les tendances graves et sérieuses qui distinguent sa population.

Les études théologiques ont aussi été reprises avec succès dans cette province depuis la révolution. Les travaux de Mgr. GOUSSET, aujourd'hui archevêque de Reims; les ouvrages de l'abbé GERBET et de l'abbé RECEVEUR attestent que les traditions des BERGIER et des BULLET n'y sont pas perdues.

Dans la carrière des sciences morales, un ancien professeur de l'école centrale de Besançon, a conquis un rang non moins distingué; je veux parler de M. DROZ, de l'académie française. Philosophe de

bonne foi, écrivain sérieux, sincère et passionné pour le beau et le bon, l'auteur de l'*Essai sur l'art d'être heureux*, a réuni dans ses ouvrages deux caractères qui s'allient dans les mœurs franc-comtoises, une gravité austère et une bienveillante douceur.

Il est un genre qui appartient à la philosophie et à la littérature tout ensemble et pour lequel plusieurs habitants de cette province ont fait preuve des plus heureuses dispositions, je veux parler de la grammaire et de la philologie. Dans le dernier siècle, l'abbé d'Olivet, l'abbé Bullet et Suart lui-même s'étaient distingués dans cette carrière. On peut citer avec honneur dans celui-ci, Lémare, dont les ouvrages ont accéléré en France le progrès des études grammaticales; M. J.-J. Ordinaire, qui s'est appliqué avec succès à la métaphysique des langues; *Gustave* Fallot, qui a déposé le fruit de ses longues et patientes recherches dans un ouvrage posthume sur les formes grammaticales de la langue française, au 13e siècle; enfin, M. *Abel* Rémusat et M. Pauthier. Les travaux de ce dernier sur la *littérature chinoise*, et son bel ouvrage sur l'*origine des différentes écritures orientales et occidentales* ont solidement établi sa réputation dans le monde savant. A ces noms je pourrais en ajouter d'autres moins connus sans doute, mais que de laborieuses recherches signalent déjà à l'estime de leurs concitoyens. M. Ackermann, de Montbéliard, éditeur de l'ouvrage de Fallot; M. Proudhon, auteur d'un *Essai de grammaire générale;* M. Francis Wey, de Besançon, qui a publié des *Études* sur la langue française, et M. l'abbé Dartois qui s'est spécialement occupé des patois de la Franche-Comté, comparés à la langue romane.

Le fractionnement des provinces en départements, en donnant à la capitale une grande force d'action sur toutes les parties de la France, eut aussi pour effet de faciliter et de multiplier les communications entre les divers points du royaume. On vit sous l'empire plusieurs littérateurs parisiens mettre à contribution les écrivains des provinces, comme la caisse centrale de l'état se faisait, au besoin des succursales, des caisses particulières des villes. Un de nos plus savants, de nos plus aimables compatriotes, fut aussi enrôlé dans une vaste entreprise littéraire, à laquelle il a consacré une grande partie de sa vie; je veux parler de M. Weiss et de la *Biographie universelle*, immense recueil qui, malgré les inégalités de style et les divergences de doctrines qu'on y remarque, n'en est pas moins un des plus beaux monuments du commencement du 19e. siècle.

En parlant de grammaire et de biographie, j'aurais pu citer aussi le nom de M. Nodier, à qui l'on doit des ouvrages de linguistique et une foule de notices sur des écrivains français, anciens et modernes. Mais ce nom rappelle encore d'autres genres et d'autres succès.

M. Nodier qui, en 1802, s'était signalé par la *Napoléone*, première et poétique effusion d'une verve audacieuse, publia l'année suivante, le *Peintre de Salzbourg*, ou *Journal des émotions d'un cœur souffrant*, ouvrage qui fut suivi à des intervalles assez rapprochés de *Thérèse Aubert*, de *Jean Sbogard*, de *Smarra* ou *les Démons de la nuit*, de *Trilby* ou le *Lutin d'Argail*, de la *Fée aux miettes*, du *Roi de Bohême*, et de diverses autres productions, au nombre desquelles figure un volume de poésies. On reconnaît dans les ouvrages de M. Nodier l'influence du mouvement général des esprits en France et celle des impressions et des souvenirs du pays natal. Ce qui domine dans *Jean Sbogard*, le plus répandu de ses romans, c'est un sentiment amer et mélancolique que les ravages de la révolution française avaient laissé dans plusieurs âmes; on y sent une impression de tristesse et de pitié profonde produite par la vue des misères réelles, cachées sous l'éclat de notre luxe et de notre civilisation. Il y a une haute portée dans cette réflexion du chapitre XIII : « Les législateurs du 18me. siècle ressemblent aux » architectes de Lycérus qui emportaient dans les airs les matériaux d'un palais et qui ne s'occupaient pas des fondements. »

Dans d'autres productions du même auteur, on s'aperçoit facilement qu'en parcourant les champs fantastiques de la fiction, l'imagination de M. Nodier, attirée par un doux et secret penchant, s'est quelquefois reposée au milieu des paysages agrestes et des montagnes qui avaient abrité son enfance. Riche, varié, pittoresque dans son style, brillant par l'harmonie, le coloris et la souplesse, correct dans ses hardiesses les plus bizarres et savant dans ses conceptions les plus capricieuses, M. Nodier est peut-être, après M. de Chateaubriand, l'écrivain qui a le plus contribué à imprimer à la littérature de notre siècle une direction nouvelle, et à lui donner ce caractère de tristesse vague et de rêveuse mélancolie qui sont les attributs du genre romantique. *Les Essais d'un jeune Barde*, publiés en 1804 à Besançon, sont remarquables sous ce rapport.

Un autre écrivain, né à Besançon comme M. Nodier, et comme lui remarquable par le talent du style et une connaissance approfondie de la langue française, M. de Bernard a également obtenu de brillants succès dans le roman. Toute la France a voulu lire *Gerfaut*, le *Paravent*, le *Nœud gordien*. M. de Bernard unit aussi le talent du poëte à celui de romancier. Ses débuts dans ce genre ont été des plus brillants. Couronné deux fois en un jour par l'académie de Besançon, jugé supérieur à ses concurrents par l'académie des jeux floraux dans le concours de 1850, M. de Bernard a publié un recueil intitulé : *Plus deuil que joie*, qui étincelle de verve et d'originalité. En applaudissant aux succès de ces deux écrivains, nous

ne pouvons nous empêcher de regretter que la capitale, par ce baptême de gloire dont elle marque les talents qui se produisent dans son sein, les ait enlevés pour toujours peut-être à leur province natale.

Heureusement nous avons à nommer des écrivains plus fidèles aux muses de la patrie, dont l'ambition modeste n'a désiré que cette réputation moins étendue, mais plus sûre et plus douce, que l'on goûte au milieu de ses amis. A leur tête apparaît M. Dusillet, de Dole, auteur du roman d'Yseult, composition empreinte d'une élégance toute classique, et d'un recueil de vers remarquable par la pureté et l'harmonie. Je pourrais citer encore M. d'Augicourt, auteur du *Prêtre marié*, et M. de Rotalier, dont un essai récent a révélé le talent et le savoir.

Mais j'arrive à la poésie proprement dite :

En 1802 naquit dans les murs de cette cité le poëte qu'on a appelé l'enfant sublime, M. V. Hugo. D'autres ne regarderont cet événement que comme un jeu de hasard ; pour moi, j'aime mieux y voir, pour cette province, un signe de prédestination poétique. Il est remarquable d'ailleurs qu'à deux siècles de distance, Besançon ait été le berceau de deux poëtes qui ont profondément modifié en sens contraire la forme du drame tragique, Mairet et V. Hugo. Il était aussi doué d'un véritable génie, cet *Aimé* Deloy dont la vie fut si agitée, si aventureuse, et qui, emporté par l'orageuse mobilité de son âme, alla chercher des inspirations au delà des mers, et adressa ses poétiques hommages aux célébrités des deux mondes. Dans la même carrière se présentent une foule d'auteurs dont je ne puis ici apprécier convenablement les œuvres. Je nommerai seulement M. X. Marmier, poëte gracieux et prosateur distingué ; M. A. Demesmay, qui a mis en vers des *traditions franc-comtoises* ; M. Viancin, dont les chansons offrent un mélange de gaîté spirituelle, d'observations fines et de raison profonde ; M. Trémolières, dont le talent se recommande par une gracieuse et piquante facilité ; M. Roux de Rochelle, auteur d'un poëme de *Fernand* Cortez, et d'un autre des *trois âges* ; M. G. de Mancy, qui a traduit Virgile et publié les *Echos du Jura* ; M. Laumier, qui à 50 ans fait des vers pleins de grâce ; M. le général Delort, élégant interprète d'Horace ; M. l'abbé de Voille, auteur des *Voix de la solitude* et des *Chants de l'exil* ; enfin M. Nicod de Ronchaux, dont le brillant début donne tant d'espérance.

En général, l'inspiration de ces ouvrages est puisée aux sources les plus pures, c'est l'amour de la patrie et le sentiment religieux qui y dominent.

Le genre dramatique, où les succès sont si enivrants, a aussi

tenté la verve de nos poëtes. Les pièces comiques de M. Dépagny, et de M. Dallarde si connu sous le nom de Francis, ont été jouées sur plusieurs théâtres, et M. P. Victor, de Pontarlier, s'est produit avec un talent remarquable dans la carrière tragique en donnant sa pièce des *Scandinaves*.

Ainsi, Messieurs, il y a eu en Franche-Comté depuis 50 années un mouvement remarquable : le goût des lettres s'y est répandu et popularisé. Il n'est pas une seule partie de la province qui ne compte un certain nombre d'hommes voués aux travaux de l'esprit. Qu'il me suffise de citer MM. *Désiré* Monnier, savant archéologue, qui a publié l'*Annuaire* du Jura ; Thibaudet, de Lons-le-Saunier, fondateur d'une *Revue de la Franche-Comté ;* Crestin, de Saint-Claude, auteur de quelques essais dramatiques joués sur les théâtres de la capitale; Marsoudet, de Salins, qui consacre les loisirs de sa vieillesse à la poésie que son jeune compatriote M. Buchon cultive avec une ardeur qui présage le succès; M. le docteur Guyétant, auteur d'un *Essai sur l'agriculture* et de plusieurs ouvrages de médecine ; MM. Humblot et Pratbernon, de Vesoul, qui ont composé d'intéressants Mémoires sur diverses questions d'histoire et d'archéologie ; M. *Richard* Baudin, de Gray, qui, dans un grand nombre de pièces de vers encore inédites, a montré un talent facile et gracieux ; MM. Vuillemin, de Morteau, auteurs de deux romans historiques dont les annales de leur pays leur ont fourni le sujet ; et M. *Gustave* Colin, de Pontarlier, jeune écrivain voué aux mêmes études. Je ne dois pas oublier dans cette liste des littérateurs franc-comtois deux jeunes filles du Jura que recommandent un beau talent et une position digne d'intérêt ; Melle. *Louise* Crombach, de Lons-le-Saunier, et Melle. *Frédérique* Jacques, de Dole, toutes deux déjà connues par des poésies empreintes d'une sensibilité délicate et d'une gracieuse mélancolie. Des journaux se sont établis dans plusieurs cités des trois départements, et des sociétés littéraires et scientifiques y ont offert un point de ralliement à tous les esprits studieux. La société d'émulation du Jura et celle d'agriculture de la Haute-Saône ont donné dans ces deux départements une puissante impulsion aux esprits et y ont propagé le goût des arts et celui des travaux littéraires et scientifiques. L'académie de Besançon réorganisée en 1806, sous les auspices de deux anciens membres, l'abbé Jacques et don Grappin, qui en avaient conservé les traditions, s'est efforcée de concourir au progrès réel des lumières dans la province, en imprimant aux travaux de la pensée une direction utile, et en donnant à de jeunes talents des récompenses encourageantes. Parmi les écrivains dont elle a distingué les essais, figure au premier rang M. Guyornaud, rédacteur du *Franc-Comtois*,

et auteur d'un intéressant Mémoire sur les anciennes traditions du pays. L'institution de la *pension* SUARD, noble don d'un généreux Franc-Comtois, a été pour elle un nouveau moyen d'exciter parmi la jeunesse, le goût du travail et l'émulation. Par ses concours elle a souvent appelé l'attention des savants sur des points curieux de ses annales. Elle a fait plus ; grâce à l'appui bienveillant que lui ont prêté les premières autorités et les conseils du département et de la ville, grâce aussi à l'empressement avec lequel on lui a ouvert toutes les archives de la province, elle a entrepris elle-même la publication d'un recueil de *Documents inédits concernant l'Histoire de la Franche-Comté*. Une autre œuvre non moins importante est exécutée en ce moment sous les auspices d'une commission prise dans son sein, je veux parler de la publication des *Mémoires de* GRANVELLE, publication dirigée surtout par MM. WEISS et DUVERNOY, qui y apportent le précieux concours de leur zèle et de leur rare savoir. Cette entreprise à laquelle plusieurs jeunes franc-comtois ont pris une part active, a été pour le pays un véritable bienfait. On n'a pas oublié que nous en sommes redevables à la bienveillance éclairée de M. GUIZOT.

En participant à cette œuvre commune, plusieurs membres ont publié en particulier des travaux de même espèce. M. *Ed.* CLERC a fait paraître un *Essai sur l'histoire du comté de Bourgogne*, et M. BOURGON travaille en ce moment à *l'Histoire de Pontarlier*. Un autre associé, M. D. MONNIER a publié un *Essai sur le culte des esprits*, et a recueilli dans un ouvrage encore inédit les *Traditions les plus intéressantes de la Franche-Comté*. L'académie a pensé qu'elle devait aussi encourager les recherches archéologiques qui prêtent un si puissant secours à celles de l'histoire. Elle a présidé elle-même à quelques explorations qui ont eu pour résultat la découverte d'un grand nombre d'objets d'antiquités, et même de plusieurs villes et camps romains, entre autres du camp de Champlitte, de la ville d'Antre, de la ville d'Or et de celle des Andiers.

Le temps me presse, Messieurs, et je me résume en quelques mots. La Franche-Comté a produit depuis 50 ans :

Le premier naturaliste du siècle, CUVIER ;
Un des premiers mécaniciens, JANVIER ;
Deux des premiers physiciens, MM. PÉCLET et POUILLET ;
Deux des premiers médecins, DESAULT et BICHAT ;
Un des premiers jurisconsultes, M. PROUDHON ;
Un des premiers théologiens, Mgr. GOUSSET ;
Un des premiers métaphysiciens, M. JOUFFROY ;
Un des premiers moralistes, M. DROZ ;
Un des premiers grammairiens, LÉMARE ;

Un des premiers orientalistes, M. PAUTHIER;

Un des premiers bibliographes, M. WEISS;

Deux des premiers romanciers, MM. NODIER et de BERNARD;

Trois auteurs dramatiques remarquables, MM. FRANCIS, VICTOR et d'EPAGNY;

Enfin un des premiers poëtes, V. HUGO.

Le rapprochement de ces noms suffit pour attester le mouvement intellectuel qui s'est opéré en Franche-Comté durant les 50 dernières années, et la part qui revient à cette province dans les travaux scientifiques et littéraires qui, depuis 1789, ont signalé l'activité de l'esprit français.

M. PAUTET a lu sa pièce de vers qui a pour titre : *A un poëte qui rêve un suicide* (1).

M. le docteur BONNET expose la *méthode du docteur* BOUCHERIES *pour la coloration des bois.*

Ce procédé consiste à faire pénétrer dans l'intérieur des bois, au moyen de l'aspiration séveuse, un liquide plus ou moins chargé de parties minérales ou terreuses, qui leur donne des qualités nouvelles; ainsi le pyrolignite de fer brut, introduit dans le bois, le rend dur, imputrescible et inattaquable par les insectes; si l'on emploie le sulfate d'alumine (alun), le bois devient en quelque sorte incombustible : le chlorure de calcium et de potassium donnent au bois de l'élasticité; enfin on peut, par ce procédé, teindre les bois et leur faire prendre des couleurs variées selon la substance que l'on emploie.

Cette opération peut se faire quand les bois sont sur pied ou quand ils sont abattus. Les petits arbres peuvent être préparés lorsqu'on les a coupés, en tenant l'entaille dans le liquide; mais les gros arbres doivent être opérés sur pied. Pour procéder avantageusement, il faut perforer le pied avec un aviron à deux ou trois endroits, jusqu'au cœur. Quand ces ouvertures sont faites, on pratique dans l'intérieur de l'arbre, avec l'outil qu'on appelle *cuiller de sabottier*, une excavation aussi grande qu'on le peut, de manière qu'il ne reste que le moins de bois possible près de l'écorce. Cette opération terminée, on ferme toutes les ouvertures avec des bondes

(1) Voyez p. 249.

ou chevilles, et on en pratique une petite correspondante à la partie supérieure de l'*évidement*. On adapte à celle-ci un tuyau que l'on fixe à un vase servant de réservoir au liquide qui doit être absorbé. Les premiers jours de l'opération, l'absorption est forte; un arbre d'un mètre de circonférence peut absorber plus de 20 litres de liquide par jour. On doit avoir soin de tenir toujours le réservoir plein. L'absorption diminue à mesure que l'opération s'avance, et elle est terminée au 10e. ou 12e. jour.

Les bois blancs se pénètrent mieux que les bois durs.

Quand l'opération est finie, il faut abattre l'arbre et le disposer à l'usage auquel on le destine.

Les bois préparés avec le pyrolignite de fer brut exhalent pendant longtemps, quand ils sont coupés, une odeur de vinaigre; mais ils restent durs, d'une couleur grise et ne se pourrissent pas.

La préparation des bois, par le procédé qui nous occupe, peut devenir extrêmement utile aux arts : l'agriculture, les usines, les grands travaux publics pourraient en tirer de grands avantages; mais la menuiserie et l'ébénisterie s'en serviraient difficilement, parce que le fer qui reste dans le bois émousse tous les outils fins dont on se sert dans ces professions.

Les essais qui ont été faits dans le Doubs sont très-concluants : cependant, le bois préparé avec le pyrolignite de fer brut n'est pas exempt de retrait, comme on l'a annoncé.

Ce moyen de préparer les bois a été porté à la connaissance de la population agricole du Doubs, par les soins du professeur d'agriculture, et déjà nous savons que beaucoup de propriétaires de nos montagnes s'en sont occupés.

M. Viancin lit la pièce suivante :

MA COUSINE HÉLÈNE.

A la lueur du sarment qui pétille
Sur les chenets d'un rustique foyer,
Dans mon enfance, on veillait en famille,
Souvent fort tard, sans jamais s'ennuyer,
Et tous les soirs, en fidèle voisine,
Etait du cercle une vieille cousine,
Qui, pour charmer la longueur des hivers,
Nous débitait mille contes divers.
On n'eut jamais mémoire plus féconde
En longs récits de sorciers, de géants,

De farfadets, de gens de l'autre monde,
Et de démons, amis des mécréants.
C'était toujours quelque nouvelle histoire;
Ou si, parfois, Hélène répétait
Ce que déjà savait son auditoire,
C'est qu'à ce soin l'amitié l'invitait.
J'ai soupçonné qu'enfin son répertoire
S'était grossi de ce qu'elle inventait.
Tantôt, prenant une voix lamentable,
Elle disait comment, pendant la nuit,
Un revenant, dans sa chambre introduit,
Avait frappé trois coups sur une table,
Etait venu, trois fois, de ses rideaux
Faire glisser et gémir les anneaux,
Et puis, trois fois, par un long bruit de chaines,
Avait encor manifesté ses peines,
Pour obtenir quelque *de profundis*
Qui l'envoyât plus vite au Paradis.
Tantôt c'étaient les cent espièglerie
D'un autre esprit, lutin des plus subtils,
Qui lui faisait d'étranges diableries,
De ses fuseaux emmêlait tous les fils,
L'étourdissait de vapeurs narcotiques,
Entre ses draps lui glissait des chardons,
Lui suggérait des songes fanatiques,
Dans son sommeil nouait tous ses cordons,
Quelquefois même allait traire sa vache,
Introduisait un chat dans son saloir,
Puis, sous la poële allait prendre du noir,
Pour revenir lui faire une moustache
Qu'elle gardait jusqu'au lendemain soir;
Ce qui donnait la preuve assez complète
Que la cousine, en faisant sa toilette,
Ne consultait pas toujours son miroir.

*

Le cou tendu, la face émerveillée,
Nous l'écoutions, dans une autre veillée,
Vanter les faits, les succès éclatants
De ces devins qui tournent la baguette
Pour découvrir la fontaine secrète,
Ou des trésors cachés depuis cent ans;
Les attributs de la fameuse vouivre
Ce long serpent ailé, qui n'a qu'un œil,

Prompt à punir l'ambitieux orgueil
De qui prétend le surprendre ou le suivre;
Cette escarboucle, impalpable trésor,
Qu'ont vu briller et fuir maintes personnes,
Et qui vaut seul, outre des monceaux d'or,
Les diamants de toutes les couronnes.
Nous apprenions comment s'évertua,
Parmi les rocs dont la Loue est bordée,
Ce roi-géant dont on n'a pas l'idée,
Ce demi-Dieu, ce fier Gargantua,
Qui, sans effort, des blocs de Haute-Pierre,
En exerçant un jarret sans pareil,
Faisait voler, du bout de son orteil,
De gros éclats jusque dans la rivière,
Et plus souvent s'amusait à lancer
D'autres débris sur la grande figure
Du Moine-Blanc, son rival en stature;
Si bien qu'un jour, voulant la dépasser,
Tout au sommet du roc qui la domine,
Il fit un trou que le ciel illumine,
Et qui, parfois, doré d'un feu vermeil,
Semble servir de lorgnette au soleil.

Un autre soir, nous nous trouvions en foule
Tout près de l'âtre, où nous poussait la peur,
Lorsque, d'un ton qui faisait chair de poule,
Et sur nos fronts imprimait la stupeur,
L'historienne, arrondissant l'orbite
De ses grands yeux, d'épais sourcils couverts,
Nous signalait un illustre pervers,
Qui fut jadis frappé de mort subite,
Et dont encor le grand fantôme noir
Apparaissait, durant des nuits entières,
Sur les débris d'un féodal manoir,
Venait errer autour des cimetières,
Et des damnés exhalant la fureur,
Pour mieux subir la peine de ses crimes,
Dans leur sépulcre éveillait ses victimes,
Par des accents qui glaçaient de terreur;
Et de leur couche, aux heures les plus sombres,
Faisait sortir leurs gémissantes ombres,
Ou s'allumer de bleuâtres flambeaux,
Parmi les croix et l'herbe des tombeaux.

Et puis, c'était l'histoire des sorcières,
Qui, dans leur temps, allaient jetant des sorts,
Troublaient la paix des vivants et des morts,
Chargeaient les vents de magiques poussières,
Distribuaient des filtres, des poisons,
D'un feu subtil consumaient des maisons,
Rendaient soudain des nourrissons tout grêles,
Faisaient tomber d'épouvantables grêles,
Et se livraient aux plus honteux ébats,
Dans les horreurs des nocturnes sabbats;
Tant qu'à la fin, lorsque l'on pouvait prendre
Ces monstres, nés du pouvoir des enfers,
On les brûlait, et quelquefois leur cendre,
Jetée au vent, empoisonnait les airs.

Nous frémissions, en apprenant encore
(Heureux secret qu'aujourd'hui l'on ignore),
Comment jadis, le grimoire à la main,
En certains cas on commandait au Diable;
Ce qui mettait d'une humeur effroyable
Cet ennemi du faible genre humain.
Et, par exemple, on nous racontait comme
Un saint Prélat, siégeant à Besançon,
L'illustre Antide, un soir, jusques à Rome,
Se fit porter soudain par le Démon,
Pour épargner au monde un grand scandale,
S'étant muni de certaine sandale,
Qui, dans ses mains, valait tout un sermon,
Et puis revint près de sa cathédrale,
Six jours après, de la même façon;
Comment, naguère, avant cette loi sage,
Qui tous les ans prescrit l'échenillage,
L'insecte impur, vrai démon déguisé,
Qui va rongeant les fleurs et le feuillage,
Bien et dûment était exorcisé;
Comment aussi, nuit et jour obsédée
D'un mal secret, mais à la fin connu,
Plus d'une fille, au cœur simple, ingénu,
De Lucifer se trouvait possédée;
Et puis comment, afin de la guérir,
On la menait au béni Saint-Suaire,
Objet divin, dont l'aspect salutaire
Forçait toujours le Diable à déguerpir;

Comment Satan, dans cette conjoncture,
Mettait encor la pauvre créature
En des tourments dont on devrait mourir;
Comment, enfin, par la bouche enflammée
De sa victime, on le voyait sortir
En tourbillon d'une épaisse fumée,
Et quelquefois en forme de crapaud,
Qui se gonflait et crevait dans sa peau.

C'étaient surtout les prouesses des Diables
Que ma cousine aimait à raconter,
A ce propos, je veux vous en citer
Fidèlement une des plus croyables.

Il fut un temps où, dans l'âpre sentier
Que suit toujours l'habitant de Mouthier,
Lorsqu'aux saisons qui de son territoire
Font la richesse et complètent la gloire,
Sur ses mulets, dans la fraicheur des nuits,
Vers la montagne il exporte ses fruits,
On entendait, au milieu des ténèbres,
Des cris confus et des plaintes funèbres,
Que les échos des rocs vastes et creux,
Multipliaient et rendaient plus affreux.
On y voyait des figures terribles,
Des spectres blancs, ou des monstres horribles,
Qui s'allongeaient, se perdaient en vapeur,
Et dont l'aspect faisait mourir de peur.
Un sûr moyen de rassurer les âmes,
En apaisant ces esprits ténébreux,
Pieusement conseillé par des femmes,
Eut un succès aussi constant qu'heureux;
On arrêta qu'une belle Madone,
Le front paré d'une riche couronne,
Et consacrée, en ce jour solennel,
Par un ermite, homme inspiré du ciel,
Dans un rocher, sur l'effrayant passage,
Serait placée, et recevrait l'hommage
De tout chrétien, pécheur ou servant Dieu,
Qui désormais aborderait ce lieu.
Les muletiers dès lors bien augurèrent
De l'œuvre sainte, et très-dévotement,
Un beau dimanche, ensemble inaugurèrent

La Notre-Dame, en pompeux ornement.
Un seul d'entr'eux, qu'on nommait l'incrédule,
Et qui trouvait tout cela ridicule,
A tous leurs soins n'ayant pris nulle part,
S'en repentit, lorsqu'il était trop tard.
Le lendemain, longtemps avant l'aurore,
A Pontarlier, comme il allait encore,
Sans accident jusqu'au pied du rocher
Il arriva; mais, au lieu d'approcher,
De s'incliner, de faire une prière
A la Madone, il suivit son chemin,
Apostrophant, dans un joyeux dédain,
Les compagnons qui venaient par derrière,
Et dont chacun modestement pria,
Et dit au moins un *Ave Maria*.
Un peu plus loin, le voyageur impie,
Sifflant, jasant tout seul, comme une pie,
Devant ses pas vit..... un gros mouton noir :
Son avarice en conçut grand espoir.
« — Parbleu, dit-il, j'étais loin de m'attendre
» A cette aubaine, et, ma foi, les bigots
» N'en auront rien.... Qu'il est gras!... quels gigots!
» Aux montagnards bien cher je vais te vendre,
» Ma belle bête...., un maître négligent
» Pourra venir te réclamer; n'importe:
» Si tu n'es pas bientôt, en bon argent,
» Mon bien réel, que le Diable m'emporte!
» Un si bon lot me fût-il arrivé,
» Si j'eusse été benêt comme les autres?
» Marmottez donc là-bas vos patenôtres,
» Mes pauvres sots.... moi seul je l'ai trouvé! »
Au même instant, sans le moindre scrupule,
Il veut placer le mouton sur sa mule;
Mais c'est en vain qu'il se donne un grand mal
Pour y fixer le rebelle animal,
Qui ne veut point rester sur l'autre bête.
Craignant alors de perdre la conquête
Qui met ainsi sa patience à bout,
A la porter lui-même il se résout:
Il la prend donc sur ses larges épaules,
Et, comme Atlas courbé sous les deux pôles,
Marche accablé du poids de son fardeau,
Et souffle, et sue, et se met tout en eau.

Comme il allait prendre un moment ses aises,
Pour respirer, lâchant un gros juron,
Il ajouta : « Diable, combien tu pèses ! »
— « Qu'en penses-tu ? » répondit le mouton.
On concevra quelle pâle figure
Dut faire alors le pauvre fanfaron ;
Soudain par terre il jeta sa capture.
« Puisqu'avec moi tu ne saurais marcher,
« C'est à mon tour de porter.... courage,
» Tu seras bien ; je ne veux pas broncher,
» Et nous allons faire un joli voyage. »
Disant ces mots, le caustique Démon
Rit aux éclats, bondit d'un air de fête,
Et d'un grand coup de son énorme tête,
Sur son gros dos jette à califourchon
Le muletier, puis se change en dragon,
Et déployant deux ailes qu'il secoue,
L'emporte au loin sur les bords de la Loue,
Va le heurtant aux rochers du vallon,
Le lâche enfin d'une hauteur extrême,
Tout défaillant, dans le puits de la Brême,
Où, tout au fond, suivi de Lucifer,
Il rencontra les gouffres de l'enfer.

C'était ainsi que ma cousine Hélène,
Dans son patois, tout en cardant sa laine,
Nous enchantait de récits merveilleux,
Qu'animaient seuls son accent, sa figure ;
Qui, dépourvus de rime et de césure,
Etaient sans art et n'en valaient que mieux.
Ils m'ont donné, je le dis sans mystère,
Bien des frissons ; dès qu'il n'était plus jour,
Je n'aimais pas à rester solitaire.
Mais je devins un peu diable à mon tour :
Alors, charmé d'effrayer la conteuse,
Plus que toute autre et crédule et peureuse,
De son lutin, surnommé *l'esprit fou*,
Sachant les tours, j'en fis le second tome,
Et sous un sac percé d'un petit trou,
Souvent le soir je me faisais fantôme,
Comme Scapin se faisait loup-garou.

M. Daguet obtient la parole pour reproduire son *Mémoire sur la vie littéraire de la Suisse au moyen âge.*

LES TROUBADOURS (1).

L'épée, la croix, une rose, toute la poésie du moyen âge est là ! Emblèmes des trois passions de l'époque, et comme, pour ainsi dire, les âmes du moyen âge, la foi, la guerre, l'amour ne retenant que ce qu'elles ont de pur, de suave, de poli, de poétique, s'unissent en un idéal qui transporte, et font de l'Europe entière du 11e. au 14e. siècle, une terre enchantée pleine de doux sons et d'harmonie. L'ardente foi combat pour le Christ en Palestine et construit ces merveilleuses maisons de Dieu qu'on nomme des cathédrales. L'amour, c'est le culte de la Vélléda humanisée des castels et des tournois ! La guerre, c'est la vie agitée du chevalier bardé de fer. Elle vole de clocher en clocher quand cesse un instant la lutte nationale des frontières. Mais le chevalier qui prie, aime et guerroie, veut chanter sa religion, ses périls et ses amours. La poésie, c'est sa quatrième passion. La lyre la symbolise, la lyre compagne inséparable du chevalier, qui embellit ses joies, qui endort ses douleurs et avec laquelle il s'en allait disant :

« Mon bras à la patrie,
» Mon cœur à mon amie;
» Mourir pour Dieu, pour l'honneur et l'amour,
» C'est le devoir d'un vaillant troubadour. »

Désigné sous le nom de troubadour aux bords de la Garonne et de la Loire,

« Dans ce beau pays de la Provence,
» Doux berceau de la gaye science, »

le chevalier poëte s'appellera trouvère aux rives de la Seine; meinstrel près de la Clyde et de la Tweed; trobador derrière les Pyrénées, et minnesänger ou chantre d'amour dans les campagnes rhénanes. Mais tous ces chanteurs, si différents de nom, de langue même, ne formaient, à vrai dire, qu'une même famille de poëtes, s'inspirant des mêmes passions. Seulement la poésie du troubadour provençal était plus vive, plus *imagée* et plus vraiment lyrique, avec cela

(1) Les pages suivantes sont tirées d'un travail plus étendu sur les troubadours que va publier le libraire Ducloux, à Lausanne; elles ouvrent la série d'autres publications sur la vie littéraire et intellectuelle de la Suisse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il en a déjà paru plusieurs fragments dans les feuilles publiques, sur les grands artistes du pays, peintres, architectes, sculpteurs.

moqueuse, satyrique; celle du trouvère, plus malicieuse qu'amère, plus bourgeoise, prosaïque, française en un mot (1); le chant du ménestrel avait des accents sauvages, la naïveté et l'aménité du cœur, la profondeur du sentiment, la hardiesse, la grandeur caractérisaient le minnesânger. Les uns de ces chanteurs se croisent avec les Richard-Cœur-de-Lion, les Frédéric Ier., les Philippe-Auguste; d'autres préfèrent au périlleux honneur de la croisade la joyeuse tournée des manoirs d'alentour, les chaines d'or des tournois, les couronnes des *palinods* et combats poétiques de la Wartbourg en Thuringe et de Caen en Normandie, ou même plus simplement, *les Chapels de Rose, les Puys, les Gieux sous l'Ormel* et les caravanes champêtres du mois de mai. Car écoutez un chroniqueur de la vieille Allemagne, exhumé par le romantique Gorres (2) de la poussière du 14e. siècle.

« Quand mai de sa vigueur native pousse, hors de la terre aride, herbe touffue et floraison parfumée, que tout dans la nature revêt nouvelle parure, charmant était de voir damoiseaux et damoiselles deux à deux, les bras entrelacés, suivis de leurs gens, pélériner dans le frais bois, vers la source vive. Tout auprès de la fontaine, on dressait sous l'ombrage tentes d'argent et d'azur. On y oyait douces chansonnettes et sons de violons entraînants ou de harpes amoureuses. On y courait, dansait, sautait, luttait, chassait. »

Dans les chants des chevaliers poëtes, l'amour tenait la première place. De là le nôm de chantres d'amour donné à ceux d'outre-Rhin. Cette poésie, fille du cœur et des loisirs, disait tour à tour les délices de la passion et ses pleurs, les faveurs ou les dédains de la bien-aimée, l'espérance ou la mélancolie d'une âme sensible, les tourments de l'adieu, l'ivresse du revoir. Aux peintures du cœur elle mêlait celles de la nature et des saisons. Elle aimait surtout le gai printemps avec le bleu du ciel, le vert des campagnes, des arbres, des eaux, l'or du soleil blanc à son aurore, rayonnant à midi et *pourpre-feu* au crépuscule. Elle peignait avec délices l'été brûlant, ses forêts fraiches et son tilleul embaumé aux rondes du soir mêlées de bourgeois, de nobles, de paysans; l'automne grisâtre avec ses vins écumeux, sa bise piquante; mais rarement le cruel et sombre hiver. D'une note plus élevée, la poésie d'amour célébrait la patrie, exaltait les preux et les maîtres de la lyre, appelait aux armes le tiède fiancé de la croix. D'un cri tour à tour ou pieusement attendri ou déchirant de

(1) Ce jugement sur la poésie provençale et française est de M. Tissot; *Préface* du Ier. volume de ses *leçons et modèles de littérature française*. Paris, 1836.

(2) Görres, fils du célèbre professeur de ce nom, est auteur de divers écrits et éditeur de plusieurs compilations sur le moyen âge.

repentir, elle élançait au ciel l'aspiration de l'âme chrétienne ou l'angoisse du remords. Energique et remplie de feu, la poésie du chevalier se ruait au combat et multipliait les mourants. Mais ces inspirations les plus sublimes avaient pour objet Jésus, le plus doux des hommes, et Marie, mère du Sauveur, type de l'amour pur. Les minnesânger surtout vouaient à ces deux figures célestes un culte plein de magnificence et d'amour. Une corde aussi dans ces lyres délicates et harmonieuses vibrait l'ironie audacieuse et la satyre amère; ironie aux forts, aux puissants, à la tiare, au globe impérial.

Les formes variaient pour cette poésie comme les noms. Le sirvente était moqueur; la ballade ou complainte, gémissante; la novelle, libertine; la pastorelle, naïve; la ronde, trépignante; la canzone, animée; la fable, *narquoise*, ainsi que le conte; le sonnet, élevé; les tensons, alternatifs; les descors, étudiés; le lai, populaire. Presque toutes ces formes de la poésie des provençaux se trouvaient chez les minnesânger qui inventèrent pourtant quelques formes et quelques dénominations nouvelles. Comme on le voit, la poésie de cet âge est essentiellement lyrique. Elle eut cependant des épopées dont les héros rivalisaient avec les demi-dieux d'Homère en proportions colossales et en attributs surhumains. Ainsi, chez tous les peuples, Charlemagne et ses paladins, Arthur et ses preux de la table ronde, le Cid, plus tard, chez les Castillans; Godefroi de Bouillon, dans la Germanie; en Ecosse les chefs de Clans, Percy et Douglas. On connaît le poëme monumental des Nibelungen avec ses hautes figures de Huns et de Bourgondes.

Dans la poésie des troubadours ne cherchez pas la pureté classique, ni une perfection qui ne se trouve que dans les siècles avancés. Schlegel (1) a appelé le moyen âge, « le printemps de la poésie » parmi les peuples occidentaux. » Il a dit aussi: « La plante doit » précéder la fleur et celle-ci le fruit. » La poésie du troubadour est en effet le plus souvent illettrée, mais tendre, naïve, spontanée; elle jaillit de l'âme sans effort comme par un don de Dieu. Née en plein air et n'exprimant que des émotions senties, elle a je ne sais quelle grâce, quelle énergie native que ne saurait avoir la poésie de cabinet. Elle est aussi par son intime union avec la vie chevaleresque de nos pères, une source abondante de données pour leur histoire publique et domestique, et comme un vivant et un curieux spécimen de leur langage. Grâce à cette poésie, nous nous asseyons presque à leurs foyers (2).

Quant à la vie des troubadours, les moines des îles d'Hyères,

(1) Schlegel Fr., *Histoire de la littérature ancienne et moderne*, tome Ier.

(2) Tissot, *Préface* du Ier. volume cité plus haut.

Carmentière, qui vivait au 12e. siècle, et Cibo de Gênes au 14e., nous en apprennent peu de choses dans leurs biographies. Cette lacune est sensible surtout pour les troubadours allemands. A grande peine rencontre-t-on ça et là clair-semés dans leurs vers ou dans les chroniques contemporaines quelque trait personnel, et parfois un *petit bout d'aventure* qui nous révèlent l'homme dans le poëte. Ainsi pour les troubadours de la Suisse, les chants recueillis par le Zurichois Manesse nous ont fourni en grande partie les esquisses biographiques qui suivent.

LES MINNESANGER SUISSES.

Voici un pays poétique où le Ciel fit naître les troubadours en foule. Est-il une gracieuse prairie entre le Rhin et la Limmat qui n'ait eu son chantre d'amour et de mai!

Bodmer (1-2).

Au milieu des riantes campagnes de la Souabe s'élevait le château patrimonial des Hohen-Stauffen ! Cette dynastie, tout le temps qu'elle occupa le trône impérial du 12e. à la fin du 13e. siècle, aima et favorisa la poésie. Les princes les plus illustres de cette race, Frédéric Ier. Barberousse, Conrad IV, Frédéric II, Henri VI, passaient pour manier la lyre aussi bien que l'épée : *Des Schwertes Meister wie des Gesanges*. Sous leurs auspices fleurit le minnesang ou la poésie d'amour. Les grands seigneurs de l'Allemagne, les prélats, les chevaliers rimèrent à l'envi :

Nobles hymnes de guerre
Doulces chansons d'amour !

De la Baltique au golfe de Venise, du Brabant au lac de Neuchâtel retentissaient les chants de plus de trois cents minnesanger ou chevaliers poëtes souabes. On leur donnait ce dernier nom, parce que le langage dont ils se servaient était le dialecte souabe préféré alors au franconien et supplanté par le saxon plus tard. Il était riche en rimes, merveilleusement propre à la composition des mots et d'une douceur ionienne dans ses intonations et ses consonnances. De nos jours Hebel a reproduit ces chants, vous savez avec quel bonheur, dans ses petits poëmes allémaniques.

(1) Bodmer, de Zurich, fondateur de l'école suisse avec Breitinger, et réformateur de la littérature allemande.

(2) Delille a dit une fois en parlant des enfants, qui dans certaines provinces vont chanter le mois de mai de porte en porte : *ces petits chantres de mai.*

Parmi les dix nations de la vieille Allemagne, deux particulièrement, dit HERDER (1), cultivèrent avec amour et avec gloire la poésie chevaleresque, les Souabes et les Suisses. La Suisse, plus que toute autre partie de l'Allemagne, est favorisée d'une belle et grandiose nature. A cette époque presque chaque colline y portait un manoir. On n'y comptait pas moins de 50 comtes souverains, de 150 barons, 1000 autres hommes nobles. On y voyait fleurir cette abbaye de St.-Gall, illustre entre les cloîtres, par la culture de la science et des beaux-arts. Les Hohen-Stauffen affectionnaient et honoraient par de grandes libéralités ce coin de pays qui s'étend entre la Steinack, la Sitter, la Thur et le confluent du Rhin et du lac de Constance. Ils y trouvèrent les champions les plus dévoués à leur cause dans la fameuse querelle des Guelfes et des Ghibellins. Eh bien! cette contrée fut peut-être le berceau du minnesang. Au moins est-il sûr que l'une des formes les plus gracieuses de la poésie allemande au moyen âge, la *Leiche* ou poésie religieuse élégiaque, prit naissance en Suisse dans les monastères de Muri et d'Engelberg, et qu'au sein des montagnes helvétiques fleurirent les chantres les plus renommés en ce genre.

Les demeures des troubadours suisses commençaient avec les mille manoirs de l'Helvétie féodale, dès les Alpes rhétiques les plus reculées. Non loin de Sargans et de Werdenberg sur une colline qui domine la *vallée des Bergers* s'élevait le château, aujourd'hui en ruines, de Hohen-Sax (Haute roche). Là, au 15e. siècle, deux frères cultivaient la poésie d'amour, HENRI et EBERHARD DE SAX. Ils étaient les ancêtres de ceux de la même race qui jurèrent la liberté grisonne sous l'érable de Trons et de cet autre ULRIC DE HOHEN SAX, fameux dans les guerres d'Italie (2).

Pendant que HENRI célébrait sur sa lyre les femmes jolies et bien atournées, qu'il priait tendrement de lui ouvrir la porte du bonheur, le grave et pieux EBERHARD, moine de l'ordre de Saint-Dominique, se livrait à la contemplation des choses célestes, et son vers religieux d'une mélodie intime et mélancolique s'élevait en hymne brûlante vers la mère du Sauveur!

« Marie, fleur éclatante de la pudeur, comment te glorifier par un » chant! toi le prodige de l'univers que célèbrent le ciel et la terre! » Enflammé de l'esprit divin, ton corps resplendit de beauté! le » véritable soleil t'a illuminée de ses rayons! et de toi vient la lumière » qui nous a éclairés! O Marie, immense est ta paix! car Dieu n'a » rien oublié en toi. Il t'a pénétrée et remplie de sa haute majesté.

(1) HERDER, dans la *Préface* de ses *Chansons populaires* (VOLKSLIEDER) souvent citées par X. MARMIER, dans ses *Chants de guerre suisses*.

(2) Un coup de lance le délivra d'un horrible goître, à la journée de Navarre 1513.

» O mère du plus bel amour ! dans les ténèbres de ton étoile ! brûle, » consume mes sens du feu de l'amour réel ! que mon âme se purifie » et qu'elle se confonde en son Dieu ! Si j'ai jamais pu nourrir d'autres » pensées, voile-les, ô ma bonne Dame ! aie pitié de moi à toute heure ! » car tu as trouvé grâce, toi, et ton amour a vaincu la colère de » Dieu (1). »

Dans la Thurgovie et le voisinage de Saint-Gall, les manoirs des troubadours se rapprochaient tellement de colline en colline qu'ils eussent pu s'entendre et se répondre. Une lieue au-dessus de Frauenfeld, le chef-lieu de la contrée thurgovienne, se dessine fièrement le château de Sonnenberg au sein d'un romantique paysage. La harpe y résonnait sous la main guerrière de Henri de Sonnenberg (mont des soleils), chantre de ses propres aventures. Il disait ses courses dans la Bohême et ses combats avec les féroces Hongrois; puis, entraîné par un élan sublime, il volait aux cieux comme Eberhard de Sax, et le cantique à l'Eternel jaillissait de l'instrument d'or :

« Dieu sans commencement ni fin, roi tout-puissant, né d'une ser- » vante qui commande à toutes les légions angéliques ! nul mortel ne » peut te louer, aucune science te comprendre ! de la hauteur incom- » mensurable, tu es comme le sommet. Seigneur, de la profondeur » immense, tu es le seul fond, ô mon Dieu ! esprit que nul esprit ne » pénètre, de l'univers ciment éternel ! »

L'âme croyante du noble chanteur se complaisait dans cet enthousiasme de l'infini. Mais, au penser de la décadence de l'art et des mœurs chevaleresques, sa poésie l'attriste et tourne à la satyre :

« J'aime beaux chants et beaux contes. Je chanterais avec plaisir » chansons d'amour et de mai ; l'amour avec tant de peine dit adieu à » l'amour ! oui, j'aimerais à célébrer les femmes, et plus encore ; mais » on m'en a fait perdre le goût. Chant joyeux et bonne discipline » pèsent trop aux damoiseaux. Mieux leur va, près du bocal, d'insulter » aux femmes. »

Vis-à-vis le Castel de Sonnenberg, dans le manoir aujourd'hui ignoré de la Murg, chantait le troubadour de Wenge. Le vers mystérieux de ce poëte enthousiaste exaltait un astre nouveau, un autre Marcellus, peut-être Conradin, le dernier des Hohen-Stauffen, ce prince si brillant à son aurore :

« Une nouvelle lune nous a apparu belle et majestueuse ; son lever

(1) Cette traduction et celles qui suivent sont en général littérales ; mais la douceur de l'original, le parfum intime de cette poésie musicale des Souabes, pleine de voyelles, riche en épithètes énergiques, pittoresques et gracieuses nous échappe presque toujours.

» a appauvri maint homme opulent. Mais les délices qu'il répand, » relèvent notre courage et annoncent au pays bonheur et gloire. »

Conradin lui-même, dans les années de l'espérance, composait dans le château d'Arbon, sur la rive thurgovienne du lac de Constance, ses essais de poésie souabe; à ses côtés son chambellan Volkmar et le sire de Reiffenberg, noble du voisinage, chantaient l'amour et les plaisirs. Rumelent, autre troubadour et leur contemporain, les a célébrés tous trois : « Leurs corps mourront; leur » gloire est immortelle. »

A deux lieues de Constance, non loin de la Thur et du lac Brigantin des anciens, apparaît entouré de ravins profonds et de sombres sapins le manoir de Klingen : en 1250, il était la demeure d'un troubadour dévoué au culte des dames. Il y a de l'âme et des sentiments délicats dans ce chant : « Des femmes seules vient la plus grande joie qui » puisse inonder la poitrine de l'homme! rien, comme l'amour pur » de la femme, ne console dans les peines. L'amour des femmes » adoucit le sang et inspire un riant courage! Oh! l'amour d'une » femme honnête vaut mieux que de l'or ! »

Un doux sentiment du lieu natal respire dans ce passage : « Elles » n'ont point eu de chantre, ces vallées rhénanes où retentit mainte » voix d'hommes, vibrant au cœur par l'oreille des accents pleins de » mélancolie. »

Dans les mêmes lieux, l'un des auteurs de la *Leiche* et l'ami dévoué du belliqueux Bertbold de Fatkeustein, abbé de St.-Gall, dans ses querelles avec l'évêque de Constance, pleurait ses amours malheureuses; ou, s'abandonnant à l'insouciance, tirait de son violon de joyeux sons pour ses paroles folâtres. « En avant, sautez, enfants, » soyez gais, chassez peines et chagrins, nous sommes loin des » périls. » Là, encore dans une poésie couleur de rose, le noble Jacques de Wart décrivait le printemps ! « Oh! écoutez dans les » prairies les doux chants d'alentour! Oyez celui du rossignol! » Voyez aussi dans les campagnes, vers cette forêt gentille! comme » elle s'est parée de ses plus beaux atours, de fleurs de toutes les » espèces riant sous la rosée de mai, aux rayons du soleil. Oh! la » saison est belle à voir. » Qui eût prédit alors au chevalier de Wart les infortunes qui désolent sa maison un demi-siècle plus tard; et le triste sort de son petit-fils, quand son cousin Rodolphe de Wart eut trempé ses mains dans le sang de l'empereur Albert d'Autriche! Les poésies de l'aïeul, si l'on en croit Jean de Muller, consolaient alors ce petit-fils nommé Jacques, comme lui !.....

L'ami et l'hôte de tous ces minnesänger était à Zurich, le chevalier et sénateur Manesse, d'une famille historique, et aïeul de cet autre Roger Manesse qui sauva sa patrie à la journée de *Tättwyl* en 1351.

Les troubadours se réunissaient dans sa maison de la ville, ou dans le riant château de MASSECH, situé à une lieue de Zurich sur les bords du lac et en vue des Alpes majestueuses. Cet homme illustre, aimé des grands et des petits, avec une passion extraordinaire pour le beau, se plaisait à recueillir quelquefois leur bouche même les chants des poëtes suisses et souabes. Il copiait leurs poésies de sa main, et ornait de vignettes le recueil de chaque troubadour. Le sujet de ces petites peintures délicates et d'un beau coloris était ordinairement tiré du poëme même, ou faisait allusion quelque penchant du poëte pour la chasse, l'équitation, les tournois; il célébrait un brillant fait d'armes ou un trait qui l'avait rendu cher aux dames. Dans cette occupation bien douce à qui sait l'apprécier, ROGER était aidé par son fils, chanoine et premier chantre au grand Moûtier de Zurich. Cent quarante poëtes furent ainsi par eux sauvés de l'oubli, et la *collection* MANESSE nous gardait un trésor d'images naïves, gracieuses, gaies, ingénieuses, rayonnantes de la vie féodale, et nous révélait tout un monde de pensées, de croyances et d'harmonie. Sans les soins empressés des MANESSE, nous ne connaîtrions ni les malheurs d'IDA DE TOGGENBOURG, cette Geneviève de Brabant, de l'Helvétie allemande, ni la fidélité de CONRAD, ni les chroniques, légendes et poésies du doux BERNARD DE STRATTLINGEN, au bord du lac de Thoun, ni l'amour malheureux et si constant d'HADLOUB, ni tant d'autres épisodes curieux ou charmants qui peignent la Suisse et l'Allemagne du moyen âge; bien plus, nous nous méprendrions sur ce passé, dont tout un côté, le côté riant nous échappait, et le moyen âge était tout entier dans les *mystères* de Mme. RADCLIFFE, ou dans la *Notre-Dame* de VICTOR HUGO (1)!

L'amour constant et malheureux de HADLOUB! Ce HADLOUB était un bourgeois de la commerçante et riche Zurich au commencement du 14e. siècle. Aimé des seigneurs pour son talent dans la poésie, il était surtout cher à ROGER MANESSE. HADLOUB chanta cet ami dévoué et son goût pour le minnesang, son noble empressement à

(1) Voici en deux mots l'histoire de la *collection* MANESSE : le manuscrit, grand in-folio, écrit en strophes suivies au nombre de 16000 et de deux mains diverses avec une feuille de taffetas devant chaque vignette, fut découvert dans la bibliothèque royale de Paris par les Zurichois Bodmer et Breitinger. L'illustre historien d'Alsace Schœpflin obtint pour ces deux savants la permission du roi d'étudier le manuscrit à Zurich où le leur remit l'envoyé de S. M. — La bibliothèque royale possédait ce précieux in-folio depuis la guerre de trente ans et le pillage de la bibliothèque de Heidelberg par l'armée française. Celle-ci à son tour le possédait depuis l'électeur de Bavière, FRÉDERIC V, qui, sur le rapport de l'érudit MARQUART FREHER, l'avait fait venir du château des SAX à FORSTECK, où les savants suisses avaient vainement essayé de le retenir. L'un des nobles de SAX était au service de l'électeur. On n'a aucune donnée sur l'histoire de ce manuscrit pendant les deux ou trois siècles qui suivirent sa composition.

recueillir les chants des troubadours! « Vous parcourriez en vain » tout le royaume pour trouver autant de livres que dans cette biblio- » thèque de Zurich, vite où gît un chant, on voit courir MANESSE. » Ce poëte connaissait tout le prix de son art : « Bien né est le cœur qui aime noble chant, le chant est une si belle chose! Il vient d'un sens si élevé. Femmes charmantes et noble amour, ces deux choses inspirent tant de courage. Que serait la terre, n'étaient les femmes si belles! D'elles nous vient tant de douceur! Elles nous font *poétiser* (1) si bien et murmurer de doux sons qui ont tant d'empire sur les âmes! » Et pourtant ces femmes, dont il fait l'éloge avec tant d'enthousiasme, elles avaient été bien cruelles au pauvre Hadloub. Une demoiselle de haut parage pour laquelle il avait conçu une passion qui ne finit qu'avec sa vie, accabla le bourgeois-poëte de son indifférence et de ses dédains. La douleur remplit l'âme de Hadloub et sa lyre n'exhala plus que des accents mélancoliques.

Mais quel drame tendre, naïf, passionné, forment ces chants plaintifs! Quelle peinture vraie de l'amour dévoué! Quel sacrifice de l'amour-propre à l'objet aimé qui dédaigne! Peut-il y avoir tant de résignation et de persévérance dans un attachement sans espoir? L'amour de Hadloub, c'est l'amour beau, grand, sublime, délicat, qui fait rire, qui fait pleurer tour à tour, ceux qui en connaissent les tourments et les charmes! Quelle pitié profonde il excite dans les âmes malheureuses par l'amour! Ecoutez plutôt Hadloub lui-même : ses préludes sont assez doux. C'est une âme belle et aimante qui répand sa beauté et son amour dans la nature environnante. Puis, cette âme se recueille, le souvenir la déchire et ses larmes coulent avec des paroles qui émeuvent d'autant plus qu'on devine une douleur sentie bien plus grande que la douleur exprimée.

« Les oiseaux étaient en grand souci; l'hiver durait encore brumeux et froid, et les matinées étaient fraîches ; la forêt blanche de neige.

» Les oiseaux allaient abandonner leurs vertes demeures; mais ils ont vu venir un ciel serein! ils ont vu les fleurs sourire à l'approche de mai, le mois qui égaie tous les cœurs!

» Qui sort le matin entend d'agréables murmures et voit une charmante couleur parer les campagnes. Tout est fleurs et roses rouges. Et cependant je dois souffrir! Ma bien-aimée fait mourir mes joies.

» Je soupire et du fond de mon cœur! Partout je porte ma peine! Je la vois, elle toujours si heureuse et ne se soucier de moi! Ah si quelqu'un pouvait mourir de douleur, depuis longtemps je serais mort.

(1) Poétiser ne s'emploie pas ordinairement en ce sens. Nous permettra-t-on cette hardiesse pour mieux rendre l'expression allemande *Dichten*?

» Je la sers depuis mon enfance ! Oh ! les années m'ont été si pénibles ! Jamais un penser pour moi. Déguisé en pèlerin, je la suivis secrètement avant le jour, allant à matines, et j'attachai sur sa robe lettre plaintive d'amour ! avant le jour, qu'elle ne me connût pas.

» Je craignais qu'elle ne pensât, cet homme est-il fou, qu'il s'approche ainsi de moi, la nuit ! Mais je ne crois pas qu'elle me remarquât, au moins elle n'en dit mot. Peut-être crut-elle de son honneur d'agir ainsi. Elle prit la lettre et la mit dans sa manche.

» Ce qu'elle fit ensuite de ma lettre, je ne l'ai jamais su. La rejeta-t-elle avec dédain? oh alors, quelle douleur ! Lut-elle au contraire en mon amour? Y trouva-t-elle du bonheur? Elle ne m'en fit rien savoir. O chaste amour, comme tu me tourmentes !

» Depuis des années je l'aime ! — Des seigneurs compatissants me conduisirent un jour à elle ! Mais elle s'assit et se détourna de moi : pourtant enfin elle me daigna présenter une main.

» C'est qu'elle craignit d'être la cause de mon chagrin. J'étais étendu devant elle, comme un homme mort ! Elle jeta un regard de pitié sur mon malheur. Oui, elle en eut vraiment pitié, puisqu'elle me donna la main.

» Elle me regarda même avec amour et me parla. Qu'elle était douce en ce moment ! Je pus la contempler à mon aise ! Qui jamais sentit ce qui m'alla au cœur ?

» Je pressais sa main si amoureusement lorsqu'elle mordit la mienne croyant sans doute me faire mal ! Mais elle me réjouit tant, si douce était sa bouche, et sa morsure fine et tendre.

» Les seigneurs la prièrent de me faire quelque cadeau ! Après beaucoup d'instances, elle me jeta son aiguillier (1) à la tête. Je le pris. Mais les seigneurs le lui rendirent, la priant de me le remettre plus doucement. Dans mon malheur extrême, j'étais heureux.

» Là se trouvaient le prince de Constance, l'abbesse de Zurich, l'abbé d'Einsidlen (Notre-Dame des ermites), et le comte Fréderic de Toggenbourg, d'autres hauts barons, entre autres celui de Regensberg venu à ma prière.

» L'abbé de Pétershusen y était aussi, homme plein de vertus. Rodolphe de Lendenberg, Roger Manesse y unirent leurs instances en ma faveur, mais en vain.

» Depuis si longtemps je l'aime et je n'ai jamais osé l'aller voir ! Si fière, elle était devant moi, ne daignant pas me saluer ! Si je fusse allé chez elle, sa haine en serait devenue dangereuse et je perdis courage.

» Oh ! mon cœur pourrait bondir de joie hors de mon corps ! Je ne

(1) Aiguillier, vieux mot que nous avons préféré à étui à aiguilles.

puis le retenir depuis que j'ai vu cette femme que mon esprit n'abandonne jamais. J'ai eu ses mains dans les miennes. C'est un prodige qu'en ce moment mon cœur ne se soit pas brisé d'amour.

» J'entendis sa douce voix, son langage harmonieux ! Elle a le prix de la vertu cette femme ! Je vis sa bouche et ses joues rosées et malicieuses, ses yeux brillants, son col blanc, sa modestie féminine, ses mains plus blanches que neige. C'était si doux et je dus partir en souffrance.

» Tous les matins depuis, je lui ai envoyé un message et quelquefois aussi le soir. Mais le message ne peut rien sur elle, bien qu'il parle de mon cœur intime. J'ai senti alors tout mon malheur.

» Le noble Regensberg l'a suppliée de me dire au moins : « Dieu vous bénisse, mon serviteur. » Elle répondit au seigneur par de douces paroles : « Eh bien ! si vous le voulez, qu'il en soit ainsi. » Elle lui pressa en même temps la main.

» Etaient présents ce jour-là le sire d'Eschibach, le sire de Trosberg, le minnesänger et Tellikon. Je trouvai dans ces mots de ma Dame une consolation. J'étais peu accoutumé à ses douces paroles. Mais elle s'échappa bientôt dans un autre appartement dont nulles prières ne la purent tirer. »

Y a-t-il dans toutes ces paroles de l'amant infortuné, y en a-t-il une seule qui ne soit baignée de larmes? Larmes du cœur, de l'innocence, de l'amour pur ! En les lisant, on se demande si une telle délicatesse de sentiments entrait dans les âmes héroïques du moyen âge?

La poésie d'amour consolait aussi, dans le même temps, de ses malheurs et de sa captivité, le comte Jean de Habsbourg ! Cet ennemi déclaré des Zurichois, prisonnier dans la tour des Vagues (*Wellenberg*), qui sort de la rivière de la Limmat avec une sombre majesté, composa dans le Chillon zurichois (1), son lai d'amour populaire, et imité par Goëthe : *ich wein ein wisses bluemelin.* Nous avons essayé d'en traduire une stance dans le style du temps :

« Je cognais blanche florète
» Comme beau ciel miroyant,
» Là-bas dans la campagnette,
» On la nomme, *souviens-t-en !*
» Mais, las, ne l'ai plus trouvée,
» La froidure et la rousée
» Auront flétri son corps gent. »

(1) Qui ne connaît au bord du Léman le dramatique château de Chillon, fondé par Pierre de Savoie ou le petit Charlemagne à la fin du 13 siècle, et où languit six ans Bonnivard chanté par Byron ?

Un troubadour plus illustre étendit le cercle de la poésie d'amour, et y donna une grande place aux sympathies nationales : le sire Walter von der Vogelweide, surnommé de son temps, le grand maître, et dans le nôtre honoré comme un poëte patriotique et fécond par les amis de la vieille poésie. Il était né en Thurgovie sur les bords de ce Rhin, *père des grands hommes*, et dans la patrie des Sonnenberg, des Walter de Klingen, des Wengi. Emmené, dès sa tendre jeunesse, à la cour des ducs d'Autriche à Vienne, il y apprit l'art des vers. Les dissensions intestines de l'Allemagne et la lutte des Hohenstauffen avec les papes développèrent de bonne heure dans cette âme indépendante et fière un sentiment profond de nationalité et de haine pour Rome, qui est l'un des caractères de sa poésie. Il n'en fut pas moins l'un des zélateurs les plus ardents de la croisade, et dans maint de ses poëmes respire la religion la plus suave et la plus sublime. Il mourut au commencement du quatorzième siècle à Wurzbourg dans la Franconie qui forme aujourd'hui l'un des cercles de la Bavière. Vogelweide a eu de nos jours un biographe. C'est Louis Uhland, poëte peut-être le plus populaire de l'Allemagne (1).

Vogelweide comme presque tous les minnesânger avait voué un culte aux femmes, mais aux femmes de son pays qu'il allait chantant à cheval de la Seine à la Murg, et du Pô à la Drave, un violon à la main.

« De l'Elbe au Rhin, et du Rhin aux confins de la Hongrie, sont les meilleures femmes que j'aie vues jamais. On en peut voir ailleurs à corps gentil et à douce âme. Mais Dieu, là, je le jure, les femmes sont mieux que les filles ailleurs.

» En Allemagne les hommes sont bien faits. Nos femmes sont pareilles aux anges. Qui les déprécie a été induit en erreur. Comment le comprendre autrement ? Oh ! qui veut trouver vertu et amour pur doit venir en notre pays. Il est plein de délices, puissé-je y vivre longtemps. »

La tendresse du poëte n'est pas toujours intime, mais ses peintures étincellent de vivacité et d'éclat. Les stances suivantes ne forment-elles pas un joli petit poëme oriental comme ceux du persan Ferdusi dans son Schah-namah. C'est un pendant gracieux au poëme mélancolique de Hadloub.

« Je connais mainte fleur blanche et rouge, là-bas bien loin dans ce pré où jolis oisillons chansonnent ! allons les y cueillir tous deux, ma mie !

« Elle a reçu mon présent comme un enfant reçoit un plaisir,

(1) Uhland, dans l'écrit intitulé : *Walter von der Vogelweide, ein alt deutscher Dichter geschilder von L. Uhland*, chez Cotta à Tubingue et Stuttgart, 1822, in-8.

ses joues se colorèrent comme la rosée mêlée au lis, ses yeux se baissèrent de pudeur et elle se pencha vers moi. Ce fut ma récompense.

» Sous les tilleuls de la prairie où nous nous reposâmes ensemble, voyez les fleurs et les herbes brisées! dans un vallon près du petit bois, Tandaradaï, gaiement chantait le rossignol!

» Lorsque je vins dans la prairie, ma douce amie m'y attendait et m'embrassa. Permis, heureux Tandaradaï! voyez comme ma bouche est vermeille.

» Elle m'avait fait un reposoir riche de fleurs. J'en ris encore du cœur. Vienne quelqu'un au même lieu, il verra encore près des roses, Tandaradaï, la place où je posai ma tête.

» Que nous fûmes là! personne ne l'a su. Il ne s'y trouvait qu'elle et moi, et charmant petit oiseau. Tandaradaï! ceux-là seront discrets. »

La beauté, comme on le voit, séduisait le troubadour! ces vers exhalent un parfum de douce sensualité, mais ne doutez pas que la femme belle ne lui apparût encore plus belle ornée de la vertu, cette beauté intime. Voici quelques inspirations écloses à cet idéal :

« O pleines de douceur et comme parfumées sont les femmes pures! dans l'air, sur la terre, dans les campagnes, rien d'aussi délicieux! les fleurs, les lis brillant de la rosée de mai sur l'herbette, et le chant des oiseaux sont des joies pâles à côté de la joie du cœur que donnent les femmes pures. Où une belle femme jette son regard, la tristesse s'éteint, tant sa bouche vermeille rit doucement d'amour; tant les rayons de ses yeux caressants vont profond dans l'âme de l'homme!.. Dieu a exalté et honoré les femmes pures. »

Mais au retour de la Palestine où il a combattu sous Frédéric II et vu son prince se couronner lui-même dans l'église du Saint-Sépulcre, d'autres pensées occupent le poëte, des images plus sérieuses s'étalent à ses yeux. Sa tête s'est blanchie, et la vue des lieux saints a élevé son âme vers une autre région, le monde perd peu à peu ses couleurs à mesure que le soleil de l'infini se lève de derrière les montagnes.

« Hélas! oui, toutes les douces choses ont fui! je vois l'amère bise se déverser même sur les rois! oui, la terre à la vue est belle, verte et rouge, mais au dedans, de couleur noire comme la mort. Que celui qu'elle a séduit cherche une consolation! une peine légère expiera d'énormes offenses. Pensez-y, chevaliers! c'est votre affaire, vous qui portez le heaume léger, l'anneau de fer, le solide bouclier et l'épée bénie. Plaise à Dieu que je sois digne d'un tel triomphe! Je voudrais dans mon indigence mériter une aussi riche récompense! je ne pense ni aux terres ni aux trésors des princes, mais à la couronne

éternelle. D'autres couronnes, un mercenaire peut vous les enlever d'un coup d'épée ! ah ! que ne puis-je faire encore le doux voyage par delà les mers ! je dirais alors, c'est bien et ne me plaindrais plus jamais. »

Citons aussi de cette poésie de VOGELWEIDE ces deux passages, véritables tableaux, d'un dessin énergique et remarquablement beaux dans leur simplicité; le crucifiement de Jésus et sa mort :

« Pécheur, songe aux souffrances de Dieu pour nous et que le remords ronge ton âme. Le corps déjà transpercé d'épines aiguës, le supplice de la croix vint encore augmenter son martyre. On lui enfonça trois cloux aux mains et autant dans les pieds, Marie la douce pleura douloureusement quand elle vit des deux plaies de Jésus le sang jaillir ! Jésus parla tristement du haut de la croix : Mère, votre douleur est ma seconde mort. Jean, apaise la douleur de l'amour. »

Dans cette première peinture, la douleur du Sauveur conserve je ne sais quoi de doux, de raphaélique, de divin ! mais dans le suivant, figures, draperies, roses, sentiments, tout prend un appareil de terreur et de mort, *consummatum est;* on sent que l'Homme-Dieu a bu le calice.

L'aveugle dit à son valet : « Enfonce l'épée dans son cœur, je veux terminer ses tourments ! l'épée est levée contre le Roi des rois. Marie devant la croix jette des sanglots profonds, elle perd ses couleurs et ses forces dans la poignante amertume; car elle voit son fils mourir dans les tortures; et quand Longin plongea son épée dans le sein du Christ, elle tomba éperdue, inanimée, sans voix ! son cœur se brisa de douleur; la croix commençait à rougir du sang innocent. »

Poëte jusqu'au dernier jour, un reflet de poésie éclaire encore l'acte dans lequel WALTER VON DER VOGELWEIDE déposa ses dernières volontés !

« Je veux, dit-il dans son testament, que les oiseaux trouvent des grains de froment et à boire sur mon monument funéraire. On creusera donc dans la pierre sous laquelle je dois reposer, quatre petits trous pour y déposer la nourriture de chaque jour.

» WALTER VON DER VOGELWEIDE apparut à Wurzbourg en Franconie à la fin du XIIIe. siècle. »

M. Agnant donne lecture de quelques fragments de son poëme intitulé : *Gusman*.

CHANT I.

1er. Fragment. — Début. — *Le Remords.*

Accablé sous le poids de la honte et du crime,
Et de ses souvenirs éternelle victime,
Gusman fuit les humains... et craint que dans ses yeux,
Dans les sombres replis de son front soucieux,
Le ciel n'ait de son cœur écrit l'affreux mystère.
Gusman!... d'un autre nom il s'appelait naguère,
Et ce nom fut fameux, ce nom fut adoré.
Il le quitte aujourd'hui qu'il l'a déshonoré.
Dans un séjour obscur, au fond de l'Asturie,
Loin du bruit des cités, il consume sa vie,
Et voit se succéder et les jours et les nuits
Dans les mêmes remords et les mêmes ennuis.
« Rives du Tage, et toi, demeure enchanteresse
» Où se sont écoulés mes beaux jours de jeunesse,
» Tolède, avait-il dit, je te fuis pour jamais.
» Adieu, pompe des cours; adieu, brillants palais,
» Où je goûtais ma gloire au retour du carnage,
» Quand d'un sexe chéri le précieux suffrage
» Au cœur de l'Espagnol doux comme les combats,
» Payait mon sang versé, m'eut payé du trépas!
» Et vous, jeunes beautés dont j'admirais les charmes,
» Et vous qui m'estimiez, ô mes compagnons d'armes,
» Adieu! par un forfait mes exploits sont flétris,
» Et je viens loin de vous dévorer vos mépris. »

Rien ne charme son âme à jamais désolée,
Et pour lui la nature est muette et voilée;
Soit que le roi du jour, sur son char radieux,
Mesure en conquérant le domaine des cieux,
Ou que l'astre des nuits, de sa douce lumière,
En souriant, caresse et les flots et la terre;
Soit qu'un pré couronné de verdure et de fleurs
Étale le tapis des plus riches couleurs;
Soit que d'un frais bosquet où gémit le zéphyre,
L'ombre et le jour au loin se disputent l'empire.
De ces riants tableaux la tranquille beauté
Ne séduit plus ce cœur vide et désenchanté.
Que dis-je? à sa douleur ils semblent un outrage;

Il les craint, il les fuit. C'est un aspect sauvage,
C'est la nature en deuil qui plaît à son ennui;
Il lui faut un spectacle aussi sombre que lui;
Des rochers menaçants, une cîme déserte,
Sans ombrage, sans fleurs, et de ronces couverte;
Un noir torrent, dont l'onde en son cours sinueux
Roule, tombe, retombe à flots tumultueux:
Des forêts, où la foudre a marqué son passage;
Où, brisés par les vents et vaincus par l'orage,
Gisent de vieux sapins, de leur chute étonnés
Comme ses rois puissants qu'un jour a détrônés.
Ce sont là les objets qu'il fréquente et qu'il aime;
C'est près d'eux qu'il parvient à s'oublier lui-même,
Soit que ses noirs chagrins, suspendus pour un temps,
Cèdent à la frayeur qui domine ses sens,
Soit qu'en cette nature, à son âme assortie,
Il retrouve les traits de cette sympathie,
Qui, principe et lien de la douce amitié,
Seule comprend nos maux et seule en a pitié.
Que de fois, quand la nuit s'épaissit sur la terre,
Il aime à s'enfoncer dans un bois solitaire!
A pas impétueux il marche au bruit des vents,
Parcourt, échevelé, les noirs enfoncements,
Des buissons à ses pieds rompt l'entrave impuissante,
Marche, marche toujours,... puis avec épouvante
S'arrête, s'interroge... au sein de cette nuit;
Loin des sentiers connus, quel Dieu l'a donc conduit?
Il frémit, et pourtant je ne sais quelle joie
Se mêle à la terreur où son âme est en proie.
Tout l'effraie et lui plaît... Ces berceaux ténébreux,
Qui du ciel disparu lui dérobent les feux;
Le sinistre hibou, prophète d'infortunes,
Exhalant lentement ses plaintes importunes;
De l'astre au front d'argent les rayons inégaux
Se glissant à travers les mobiles rameaux,
Et peuplant la forêt de fantômes blanchâtres;
Des dogues du hameau les voix opiniâtres,
Des fleuves éloignés le sourd bruissement,
Le feuillage d'un chêne agité faiblement,
Comme si dans son vol une ombre passagère
Tout à coup l'effleurait de son aile légère;
Les tonnerres lointains, attristant les échos,
Et suivis par moment d'un lugubre repos.

Parfois aussi, du haut des rocs de l'Asturie,
Il aime à contempler les vagues en furie.
Non loin de son séjour s'élève un vaste mont.
Dans ses flancs déchirés un espace profond
Contre les eaux du ciel, les vents et le tonnerre,
Présente au voyageur un abri tutélaire.
Du sein de cet abri, sur l'immense Océan,
L'œil s'étend et se perd... là s'élance Gusman,
Lorsque dans les forêts, les vallons, les nuages,
Fermente ce bruit sourd, précurseur des orages,
Et que, le front couvert d'un crèpe ensanglanté,
Le soleil jette à peine une pâle clarté.
D'abord le vent repose, et sous un ciel tranquille,
Comme le vent repose une mer immobile.
La terre consternée attend avec stupeur.
« Je connais ce repos et ce calme trompeur,
» Dit Gusman; dans mon sein quand l'orage s'allume,
» Et qu'un feu turbulent m'agite et me consume,
» Hélas! c'est au sortir d'une semblable paix,
» Que j'atteins quelquefois et ne fixe jamais. »
Bientôt l'autan fougueux siffle et tourmente l'onde,
L'Océan révolté de sa prison profonde
S'élance et bat les monts... le flot avec fracas,
Des monts en reculant entraîne les éclats.
Au-dessus de l'abîme, une effroyable nue,
Grosse des feux du ciel, demeure suspendue.
Elle s'ouvre, se ferme et se rouvre soudain;
Cependant qu'à grand bruit s'échappant de son sein,
Naît, s'efface, renaît une clarté livide.
L'onde roule embrasée; une flamme liquide
Jaillit du sein des mers, retombe sur les mers...
Un grondement terrible éclate dans les airs;
Tout mugit : les rochers, les flots, les vents, la foudre,
Et le globe paraît près de tomber en poudre.
De mouvements confus, le jeune homme agité
Regarde avec terreur, avec avidité,
Et s'écrie, en voyant la foudre jaillissante
Et les balancements de la mer blanchissante:
« Ciel, embrasé du feu que toi-même as couvé,
» Et toi, fier élément, contre toi soulevé,
» Qui dévores ton sein et creuses tes rivages,
» Vous êtes de mon cœur les vivantes images,
» Quand sous la main d'un Dieu qui toujours le poursuit,

» Lui-même se combat, s'épuise, se détruit,
» Et que les souvenirs de ma vertu passée,
» Le regret d'une gloire à jamais effacée,
» Le sombre désespoir, l'inflexible remords,
» De mon être vaincu brisent tous les ressorts. »
A ces cruels tableaux son âme se déchire,
Replié sur lui-même, il se tait, il soupire.
Son bras est appuyé contre les flancs du mont;
Sur son bras pesamment il incline son front,
Et les yeux abattus, la poitrine oppressée,
Il demeure absorbé dans sa triste pensée;
Il n'entend plus les flots qui se heurtent au loin;
Du choc des éléments il n'est plus le témoin,
Et comme ce rocher, dont le flanc le protége,
Il reste indifférent au vain bruit qui l'assiége.
L'orage s'est jeté tout entier dans son cœur,
Et ce n'est plus dans l'air que tonne un Dieu vengeur.

Lorsqu'enfin s'arrachant à cette léthargie
Son âme par degrés reprend quelque énergie,
S'il voit étinceler au milieu d'un ciel pur,
Le soleil replacé sur son trône d'azur,
Si de la vaste mer, dans son gouffre captive,
Les flots plus mollement se brisent sur la rive,
Il s'écrie : « O soleil, en vain de toutes parts
» Autour de toi s'assemble un amas de brouillards!
» Ils ont pu t'obscurcir et voiler ta lumière.
» Mais tu revêts ta gloire et ta beauté première,
» Et bientôt poursuivis des éclairs de tes yeux.
» De leur aspect livide ils délivrent les cieux.
» Mais moi! victime hélas! dévouée aux ténèbres,
» Je reste enveloppé de nuages funèbres,
» Et je ne connais plus l'éclat d'un jour serein.
» L'autan, puissante mer, tyrannise ton sein,
» Arrache de tes flancs, tes ondes, ton arène.
» Mais bientôt ramenant le calme, en souveraine
» Tu triomphes, ô mer! et l'azur de tes flots
» Se développe au loin dans un vaste repos!
» Mais pour moi du repos j'ai perdu l'espérance.
» Le repos! il n'est plus où n'est plus l'innocence. »
A ces mots, il s'éloigne avec de longs soupirs;
Mortel infortuné, dont les tristes plaisirs,
Trop souvent irritant le mal qui le consume,
Dans son cœur ulcéré tournent en amertume!

2me. Fragment. — *Chant de Zulmé.*

. . . . . .

. . . . . .

Après quelques mois de cette vie étrange et sombre, le jeune homme dont j'ai fait le personnage principal de ce poëme, est surpris et frappé par deux musulmans, pour des motifs que je ne fais connaître que plus tard. Il reste quelque temps sans secours, baigné dans son sang. Enfin aperçu par le vieux Fernand qu'accompagne Zulmé sa fille, et transporté dans leur chaumière, il y reçoit les secours de l'humanité. La jeune fille le soigne avec dévouement, mais ne peut parvenir à calmer le trouble dont il est agité.

Lorsque de la douleur trompant la violence,
Un breuvage au malade apportait le repos,
Bientôt il succombait à des tourments nouveaux;
Bientôt aux maux du corps succédaient ceux de l'âme.
Ses yeux étincelaient d'une sinistre flamme;
Il semblait étouffer de funestes secrets;
Un désespoir profond se peignait dans ses traits;
Des soupirs prolongés s'échappaient de sa bouche,
Et seuls interrompaient un silence farouche.
Zulmé, pour apaiser le trouble de ses sens,
Souvent aux sons du luth mêle de doux accents.

CHANT.

Les gazons de l'Andalousie
Toujours se couronnent de fleurs,
Et chaque aurore de ses pleurs
Les rafraîchit, les vivifie.
Vainqueurs des vents et des hivers,
Le haut palmier dans un bocage,
Le sapin sur un mont sauvage,
Balancent leurs fronts toujours verts.
Et l'homme cependant à la mélancolie
Qui le flétrit d'un souffle empoisonneur,
Hélas! abandonne une vie
Faite pour le bonheur!

Sur la cime de la montagne
Dont ses fleurs feront l'ornement,
L'aloës grandit lentement
Sous les feux du soleil d'Espagne;

Jusqu'au jour où de ses épis
Jaillira l'ardente parure,
Jusqu'au jour où sa chevelure
Se couronnera de rubis.
Et l'homme cependant, etc.

Guadalquivir, toi, dont les ondes
Coulent sous un ciel enchanté,
Rien ne peut ternir la beauté
Des campagnes que tu fécondes!
Sur ton rivage hospitalier,
D'oiseaux une troupe légère
Aux soins, aux ennuis étrangère
Vole du myrte à l'olivier.
Et l'homme cependant, etc.

D'où vient le mal qui le dévore?
Ou prévoir ou se souvenir;
Vivre déjà dans l'avenir,
Ou dans le passé vivre encore;
Nourrir de noirs pressentiments,
Ou de biens peut-être futiles
Méditer les regrets stériles;
Voilà ses éternels tourments.
Et c'est ainsi que l'homme, etc.

Eh, sait-on si demain le Tage
Doit réfléchir l'azur des cieux,
Ou rouler des flots furieux
Troublés par un subit orage?
Sait-on si le jour de demain
Doit réfléchir l'ombre importune
Des nuages de l'infortune,
Ou l'éclat d'un bonheur soudain.
Homme, roi de ce monde, à la mélancolie
Qui te flétrit d'un souffle empoisonneur,
Cesse de livrer une vie
Faite pour le bonheur!

Quand au sein de la mer profonde
Le Tage de ses vagues d'or
A précipité le trésor,
Il ne regrette pas son onde....

Et souvent l'homme a regretté
Un bonheur qu'on ne peut lui rendre,
Et des jours qu'il ne peut reprendre
Au gouffre de l'éternité.
Homme, roi de ce monde, etc.

Ainsi chante Zulmé; sa voix harmonieuse,
A charmer la douleur toujours ingénieuse,
Toujours choisit un air, un chant consolateur,
Par le cœur inspiré pour soulager le cœur.

Tels parfois, au moment où roule un sourd tonnerre,
Des zéphirs passagers rafraîchissent la terre :
Par de noires vapeurs longtemps emprisonné,
Le soleil reparaît de gloire couronné;
La nature sourit d'espérance et de joie....
Mais tout à coup dans l'air arrive, se déploie
De plus noires vapeurs le lugubre appareil,
Et les feux de l'éclair remplacent le soleil.

Tel le luth qui frémit sous cette main légère,
Et cette voix qui semble à ce monde étrangère,
Un moment du jeune homme éclaircissent les traits;
Dans la nuit de son front brille un rayon de paix.
Mais bientôt ce rayon s'éteint, et son visage
Se couvre de nouveau d'un orageux nuage.

3me. Fragment. — *La Prière.*

La jeune fille, pleine de compassion pour les chagrins secrets de Gusman, passe bientôt à un sentiment plus tendre, qui se révèle dans le morceau suivant.

Eh quoi! jeune inconnu, lui dit un jour Zulmé,
N'as-tu donc ici-bas rien dont tu sois aimé?
N'est-il aucun lien qui t'attache à la vie?
N'as-tu pas une mère, une sœur, une amie,
Un père? — Jeune fille, ah! par pitié, tais-toi.
Que tu me fais de mal! Un père! hélas, sans moi,
Mon père couronné d'une gloire immortelle
Illustrait une vie, aujourd'hui criminelle.
Une amie! eh! dis-moi qui voudrait de ce cœur?
Ce cœur est un enfer..... Une mère, une sœur!

Pour venger et ma mère et ma sœur outragées,
Il fallait un grand crime, et je les ai vengées!
Plût au ciel que sorti du sang de vils aïeux,
Je n'eusse été qu'un lâche, aussi méprisé qu'eux!
— Eh bien! détache-toi de ce séjour des hommes!
Élève-toi plus haut que le monde où nous sommes.
Quand rien ne sourit plus aux malheureux mortels,
Dieu leur ouvre son sein et ses bras paternels.
Veux-tu prier ensemble? — O vierge ravissante,
Veux-tu donc que mêlant à ta voix innocente
De ma coupable voix les accents odieux
J'appelle sur ton front la colère des cieux,
Et que bientôt sur toi, comme sur ma complice,
La foudre vengeresse en éclats rejaillisse.
Moi, prier!..... Et pourquoi? Quelque chose me dit
Que la terre et le ciel dès longtemps m'ont maudit.....
Le crime, penses-tu, trouverait exorable
Un Dieu que la vertu souvent trouve implacable!
Dis-moi ce qu'à ce Dieu j'oserais demander.
Le pardon de mon crime? Eh! peut-il m'accorder
Un pardon que mon cœur à jamais me refuse?
Crois-moi, de ta candeur l'ignorance t'abuse.
Toi, dont la voix touchante et les pieux accents
S'élèvent vers son trône, aussi purs que l'encens,
Tu penses que ce Dieu qui t'exauce et qui t'aime
Est pour tous les humains ce qu'il est pour toi-même.
— S'il m'aime, dit Zulmé, s'il exauce mes vœux,
Peux-tu douter encor qu'invoqué par tous deux
Il n'abaisse sur nous un regard d'indulgence?
La justice, Gusman, c'est souvent la clémence.
Par un vrai repentir ton crime est effacé,
Et tes remords présents te lavent du passé.
Va, prions. — Et déjà la Vierge d'Asturie
Aux pieds d'un crucifix et s'agenouille et prie :
« Seigneur, un malheureux qui pécha contre toi,
» Palpitant de regret, de souffrance, d'effroi,
» Ose implorer ici ta bonté souveraine.
» Toi, qui de nos forfaits voulut porter la peine,
» Qui des cieux chaque jour descends sur nos autels,
» Et meurs, pour expier les crimes des mortels,
» Ce pécheur, tout couvert de ton sang adorable,
» Doit-il ne voir en toi qu'un juge inexorable?
» Non, tu prendras pitié de lui, de moi, Seigneur.....

» Ou bien si ses remords, son âge, sa douleur,
» Si rien ne te fléchit, s'il faut une victime,
» En me frappant moi-même, absous-le de son crime;
» Si je devais compter quelques jours fortunés,
» Qu'ils soient à lui ces jours qui m'étaient destinés!
» Et je saurai pour lui souffrir, pour lui me taire,
» Et de tes saints décrets adorer le mystère. »
— « Arrête! dit Gusman. Je ne puis ni ne doi
» Me joindre au vœu touchant que tu formes pour moi.
» Dieu ne l'exauce pas! Que plutôt sur ma tête
» De toute ta colère éclate la tempête!
» Que semblable à Caïn, et portant sur mon front
» D'un signe accusateur l'ineffaçable affront,
» Je promène partout ma course vagabonde,
» Et, partout reconnu, j'épouvante le monde! »
« J'ai prié. — Qu'as-tu fait? Grand Dieu, qu'ai-je entendu?
» Reprit Zulmé. — Qui, moi? j'ai fait ce que j'ai dû.
» Ma voix ne devait pas se plier à la tienne.
» L'innocence a sa langue, et le crime la sienne. »

M. Vulliemin fait lecture de l'*histoire de la campagne dans la Valteline par le duc de* Rohan-Chabot.

Enfin, après la lecture de quelques *fables* de M. Porchat, M. Jullien, de Paris, prononce avec sentiment ces vers adressés aux dames :

O Femmes! votre empire est si noble et si doux
Au sein de vos foyers, au cœur de vos époux,
Sur vos enfants dont l'âme encore flexible et tendre
Sait lire dans vos yeux, par instinct sait comprendre
Un regard, un sourire, un geste, un mouvement
Qui de l'âme trahit le secret sentiment;
Dans le monde où s'étend le pouvoir de vos charmes,
Où chacun à l'envi vient vous rendre les armes,
Partout, dans la famille et la société,
La loi de la nature et de l'humanité
Vous appelle à régner. Divinités mortelles,
Si les hommes par fois sont des anges rebelles,
La faute en est à vous. Vôtre touchante voix

Sur les cœurs les plus durs conserve encor ses droits.
Sachez donc d'une main délicate et légère,
De la vie adoucir la coupe trop amère,
En y versant le miel, les sucs délicieux,
Le dictame embaumé, les parfums précieux
Que la faveur céleste incessamment dépose
Dans vos yeux enchanteurs, sur vos lèvres de rose,
Dans ces brillants éclairs, ces sourires divins
Qui des plus tristes jours nous font des jours sereins.
FEMMES! sachez porter un sceptre légitime,
Accomplir noblement votre tâche sublime.
Sachez vous pénétrer de votre dignité,
Être au milieu de nous des anges de bonté,
Des ministres de paix, d'amour, de bienfaisance;
Et sur la terre enfin seconde Providence,
Que votre sexe, orné de ses attraits puissants,
Dans un monde où partout sont des sentiers glissants,
Nous conduise au bonheur par la route fleurie
Des vertus, des beaux-arts, de la philosophie.

M. le Président invite MM. les Vice-Présidents du Congrès, les Secrétaires-Généraux, les Présidents, Vice-Présidents et Secrétaires des Sections, ainsi que M. le Trésorier, à se réunir ce soir à sept heures, dans la salle des séances générales, pour préparer un projet d'arrêté qui sera soumis au vote de l'assemblée, et qui est relatif à l'indication de la ville où il convient de fixer la 9e. session du Congrès scientifique.

La séance est ensuite levée.

Séance du 10 septembre.

Présidence de M. de Caumont.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance générale du 9, ainsi que des procès-verbaux des Sections qui se sont réunies ce matin.

M. Victor donne lecture de son Mémoire sur les antiquités du Nord.

Messieurs,

En vous soumettant un fragment du travail que je m'occupe de publier sur les antiquités du Nord, je crois me conformer au but de l'institution du Congrès, qui est de contribuer à ouvrir par des études comparatives une nouvelle voie à toutes les communications faites pour intéresser le progrès des sciences. Je viens donc appeler votre attention sur un vide qui me semble exister depuis trop longtemps dans nos études historiques et archéologiques, au milieu même de leur développement auquel plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont si puissamment coopéré.

Pour rendre ces études complètes, il faut qu'elles s'étendent nécessairement à tous les pays qui peuvent avoir à leur offrir des matériaux. Et pourtant, il est en Europe même une contrée devant laquelle elles semblent s'arrêter, comme devant un champ inculte et stérile; il est une nation qui, au moyen âge, a, pendant plusieurs siècles, envahi les plus grands états, qui a établi des colonies florissantes jusque dans nos provinces, qui a exercé sur nos mœurs, nos arts et nos institutions, une influence puissante. Cette nation, dont les annales offrent tant de points de contact avec les nôtres, se trouve néanmoins exclue de la plupart de nos livres d'histoire; ou si quelques historiens en font mention, c'est pour signaler ses pirateries et ses ravages, et la ranger parmi ces peuplades obscures et barbares qui ne méritent aucune espèce d'intérêt. Je veux parler des hommes du Nord, des Skandinaves, qui ont eu une mythologie, une législation, une littérature à eux, possession inséparable d'un certain degré de civilisation.

Il nous est resté de leurs œuvres des fragments remarquables, et les savants de notre âge ont publié dans le Nord, sur cette race d'hommes extraordinaire, des éclaircissements précieux. Peu connus encore en France, les monuments littéraires et historiques de la Skandinavie commencent cependant à attirer nos regards; je ne vous

en entretiendrai point ici. Je ne veux, en ce moment, que jeter un coup d'œil sur ses antiquités proprement dites, sur ses monuments archéologiques qui nous sont beaucoup plus étrangers encore.

Les hommes du Nord, comme vous le savez, Messieurs, ont pénétré jusqu'au cœur de la France; ils se sont répandus des bouches de la Seine jusqu'aux montagnes du Jura et aux rivages de la Méditerranée. Il est à présumer qu'ils y ont laissé plus d'une trace de leur passage et de leur séjour. Je crois donc que l'étude des antiquités septentrionales pourrait souvent nous éclairer sur divers monuments de nos contrées, dont nous n'avons pu jusqu'à présent pénétrer l'origine et la destination. C'est le goût de cette étude que je désirerais inspirer, en publiant des observations, fruit du voyage que j'ai fait, il y a quelques années, dans les trois royaumes du Nord. Déjà j'ai adressé au Congrès, dans sa dernière session, un aperçu préliminaire de mon travail. Je vais, Messieurs, avoir l'honneur de vous lire un extrait du chapitre inédit que j'ai consacré au Danemark. Il pourra vous donner une idée des différentes sortes d'antiquités de la Skandinavie, et vous permettre de juger de leur variété, de leur caractère et de leur importance (1).

Danemark.

Le Danemark, l'antique patrie des Cimbres, la terre des Angles, des Saxons, et de ces audacieux navigateurs qui partageaient, au moyen âge, avec les autres hommes du Nord, l'empire des mers, le Danemark est une des régions de la Skandinavie qui offrent le champ le plus fécond aux investigations de l'archéologue.

Sans être aussi riches que les montagnes de la Suède en Antiquités lapidaires, les plaines du Danemark n'en sont cependant pas dépourvues. Cette contrée a aussi ses blocs de granit qui parlent le langage des runes; ses tombelles de gazon où repose la cendre des rois et des héros; ses cercles d'assemblées nationales, où les juges tenaient leurs assises et les chefs de l'État leur conseil.

Ces dernières sortes de constructions sont, après les buttes sépulcrales, les monuments les plus communs dans le pays. Plusieurs sont entières, mais le plus grand nombre ne présente que des débris, souvent même à moitié enterrés. On voit en Seeland, parmi les blocs disséminés qui couvrent les environs de Leyra ou Lethra, quelques-unes de ces enceintes concentriques, formées de plusieurs rangs

(1) Voyez dans la *France littéraire*, revue périodique publiée à Paris, rue de l'Abbaye, n°. 4, sous la direction de M. Challamel, les chapitres relatifs à la *Suède* et à la *Norwége*. — La notice entière paraîtra chez le même éditeur, avec des *vignettes* intercalées dans le texte, sous le titre de *Coup d'œil sur les antiquités skandinaves*.

de pierres où l'on prétend que différentes tribus se réunissaient pour délibérer. On y rencontre aussi quelques tombelles. Elles sont retracées dans l'histoire de Danemark de *Saxo le grammairien*, sur le plan topographique de cette ancienne résidence des rois-pontifes du paganisme. Auprès, est un lac consacré, dit-on, par les peuplades saxonnes à la déesse germanique *Hertha* (la terre).

Le Danemark possède une sorte de monument, appelé *pierre mouvante* semblable à celles qui se trouvent dans plusieurs de nos provinces, et qui ne paraît pas exister en Suède. Il y en a trois dans l'île de Bornholm, et une en Norwége, dans le domaine royal de Stavanger. Ce sont les seules que l'on connaisse jusqu'à présent dans le Nord; elles reposent chacune sur deux autres pierres fixes, et ont un mouvement de deux à quatre pouces. Le savant *Münter*, dans une dissertation publiée en 1833, les regarde comme antérieures à la religion d'Odin, et les attribue à la race celtique établie dans ces contrées, à une époque très-reculée.

Il est assez difficile de préciser l'âge et la destination de tous les monuments de la Skandinavie, qui a été habitée, dans l'antiquité et depuis l'ère chrétienne, par des peuples dont les lois, la religion et les usages ont éprouvé beaucoup de variations. On n'a que des données fort incomplètes sur les premiers siècles qui ont suivi l'apparition de Sigge-Odin, et des traditions plus vagues encore sur les temps qui l'ont précédée. Plusieurs savants ont essayé d'éclaircir l'état social et religieux du Nord à ces deux époques, mais sans avoir encore pu fixer tous les points de contact et de séparation qui les distinguent.

C'est dans le sein de la terre, plus qu'à sa superficie, que résident les richesses archéologiques du Danemark. Toutes celles qu'on en a déjà retirées font présumer que beaucoup d'autres y sont encore enfouies. Elles sont, depuis plusieurs années, l'objet des recherches les plus actives. Le plus ordinairement elles consistent en ARMES, USTENSILES, PARURES, etc. Les antiquités de toutes les classes présentent dans les trois Etats skandinaves, à quelques modifications près, un caractère d'homogénéité qui prouve, avec la communauté des mœurs et du langage, que ces divers pays ont été longtemps habités par un même peuple.

Quelques mois avant mon arrivée en Danemark, on y avait fait d'importantes découvertes. Le prince Christian, membre de la Société des Antiquaires de Copenhague, dont les sciences et les arts ont récemment salué l'avénement au trône, venait de faire fouiller plus de vingt tombelles qui avaient fourni des *épées*, des *vases*, *des ornements de toilette*, et plusieurs autres objets d'art des temps odiniques. L'île de Falster avait produit une abondante récolte de

médailles, *bagues*, *colliers*, *bracelets* en cuivre et en argent, et d'autres parures du neuvième siècle, qui témoignent que les Skandinaves avaient alors des orfévres; ailleurs on avait trouvé des monnaies koufiques, dont la moins vieille date de l'an 1009, frappées en Orient par les kalifes de Bagdad; des monnaies allemandes, hollandaises, anglaises, bohémiennes, toutes aussi anciennes, et parmi lesquelles se trouvait une monnaie française, frappée, à Rouen, par un des premiers ducs normands. Elles attestent, ainsi que beaucoup d'autres traces, les anciennes relations guerrières et commerciales des hommes du Nord avec plusieurs peuples de l'Europe et de l'Asie.

Tous ces débris des temps passés sont recueillis avec un soin extrême par les Danois, qui les conservent précieusement et les vénèrent comme de saintes reliques. Le Danemark est le pays des collections et des musées. Les sciences historiques y sont cultivées avec passion. Les archéologues et les historiens y sont plus nombreux encore qu'en Suède; plusieurs ont acquis une célébrité européenne. Malheureusement leurs écrits sont beaucoup moins connus que leurs noms. *Saxo*, *Torfesen*, *Ole-Vorm*, *Arnas-Magneus*, *Bartholin*, *Resenius*, *Thorlacius*, *Suhm*, *Langebeck*, *etc.* (1), ont en quelque sorte fondé la science des antiquités septentrionales. Après eux *Münter*, *Rask*, *Nyerup*, *Rafn*, *Petersen*, *Finn-Magnusen*, *Müller*, *Thomsen*, *Lehlegel*, *Vedel-Simonsen*, *etc.*, lui ont rendu d'éminents services. Chaque jour, leur sagacité tire de nouveaux éclaircissements des matériaux confus soumis à leur examen.

La Société des antiquaires de Kopenhague, que ces derniers ont fondée, s'est imposé la vaste tâche de recueillir et d'interpréter les monuments de toute espèce propres à répandre du jour sur la langue et sur la littérature des anciens temps du Nord. Elle poursuit, depuis plus de vingt ans, le cours de ses travaux avec une ardeur et une persévérance dignes de servir d'exemple à toutes les sociétés savantes. Les mémoires qu'elle fait paraître, pour transmettre au public le fruit de ses recherches et de ses observations, méritent de fixer l'attention de tous les amis des sciences. Deux mille manuscrits de la vieille littérature skandinave se sont conservés jusqu'à nos jours; elle les livre successivement à l'impression, en les accompagnant d'une interprétation critique, ainsi que d'une traduction en latin et en danois. Cette publication n'intéresse pas seulement l'historien et l'archéologue, elle offre encore d'utiles révélations au jurisconsulte et au philologue.

(1) Voyez Olaüs Wormius : *Monumenta danica*, 1643; Thorlacius : *Antiquitatum borealium observationes miscellaneæ*, 1778, etc.

Peu de temps après sa fondation, la Société des Antiquaires de Kopenhague voulut bien me féliciter par l'intermédiaire de M. *Rafn*, son secrétaire, « d'avoir contribué à ouvrir, en France, la voie aux antiques souvenirs septentrionaux, » et me donna communication de ses statuts, en m'invitant à les faire connaître chez nous. Mais alors le public ne prenait guère d'intérêt aux anciens peuples du Nord, en qui il ne voyait que des barbares aussi peu dignes d'être représentés sur la scène, que de figurer dans l'histoire. Aujourd'hui, nos préventions, sans être dissipées, sont du moins diminuées. De brillants succès ont déjà couronné les efforts de cette savante société; ses travaux commencent à être plus connus, et ils le seraient davantage, si, comme elle l'avait annoncé, elle eût emprunté pour les divulguer le secours de notre langue. Jusqu'à présent, elle s'est bornée à faire traduire en français des prospectus, quelques rapports de ses séances et deux ou trois mémoires assez succincts. Espérons que bientôt l'étude des langues étrangères, dont nous commençons à sentir la nécessité, nous dispensera de recourir, pour apprendre l'histoire des autres nations, à la triste ressource des traductions.

Depuis plusieurs années, les antiquaires danois font exécuter des fouilles jusque dans les ruines des anciennes colonies skandinaves de l'Island et du Groenland, qui ont joui autrefois d'une situation florissante. Un d'entre eux, M. Graah, chargé de les explorer et de faire le relevé des nombreux vestiges qui se trouvent sur la côte du détroit de Davis, ainsi que dans d'autres parages, a envoyé, en 1835, au musée de Copenhague, plusieurs pierres revêtues de runes, recueillies sur cette terre polaire. Déjà, en 1832, on y avait trouvé des ornements d'architecture et des fragments de poterie. Un fait important a été révélé par ces débris et par les monuments découverts dans plusieurs Etats de l'Amérique septentrionale, le Massachusetts, Rhode-Island, etc. : c'est leur conformité frappante avec d'anciens monuments du Nord de l'Europe, sous le titre de

Antiquitates Americanæ

sive

Scriptores septentrionales rerum antecolumbianarum in America.

La Société royale des antiquaires de Kopenhague vient de publier un ouvrage d'un haut intérêt, et qui peut contribuer à répandre une lumière nouvelle sur l'histoire du monde : c'est un recueil de notices tirées d'anciens manuscrits, relatifs à des voyages entrepris par les Skandinaves, du dixième au douzième siècle, qui prouvent que, dès cette époque et par conséquent bien longtemps avant Christophe Colomb, l'Amérique a été visitée plusieurs fois par eux.

Ces documents ne permettent pas de douter que la découverte du Nouveau-Monde ne soit due à ces peuples hardis et aventureux. Cette opinion est fondée sur des observations nautiques, géographiques et philologiques, confirmée par les monuments d'antiquité trouvés dans ces régions, et par les renseignements d'une commission de savants Américains dont les recherches ont constaté ce fait (1).

On s'étonne moins de ces grandes et lointaines expéditions maritimes des hommes du Nord, lorsqu'on voit la disposition géodésique du sol skandinave et toutes les ressources qu'il présente à la navigation. A l'aspect de ces contrées, couvertes de bois de marine, découpées sur tous les points en îles et en presqu'îles, au sein desquelles la mer pénètre de toutes parts, comme pour familiariser leurs habitants avec les flots et leur ouvrir des ports contre leurs ennemis, on reconnaît la terre de ces redoutables pirates, connus sous le nom de *Vikingues*. Aussi ces rois de la mer (*Soe-kongar*) avaient-ils acquis une grande habileté dans l'art des constructions navales. Ce n'est pas assurément avec les barques d'osier, que leur prêtent nos chroniques, qu'ils franchissaient l'Océan. A défaut de boussole, ils observaient les astres, ils étudiaient la direction des vents, ils connaissaient les récifs, les écueils. Ils avaient des navires solides et spacieux, construits même avec élégance et avec luxe. Leurs *drakar*, appelés de ce nom parce qu'ils avaient, à la poupe et à la proue, la forme d'un dragon, étaient quelquefois ornés de riches sculptures. Ces peuples navigateurs connaissaient mieux l'Europe qu'aucun autre, au moyen âge. Ils ne la parcouraient pas seulement en ennemis, ils la visitaient aussi en observateurs; et les relations islandaises publiées par la Société des antiquaires danois présentent des faits qui se rattachent à l'histoire de presque tous les pays.

Le roi de Danemark est membre protecteur de cette société européenne, qui compte un grand nombre de correspondants étrangers. On distingue parmi ses associés deux princes, connus par leur esprit de progrès et leur goût éclairé pour les arts : le prince Oscar de Suède et le prince d'Orange des Pays-Bas. MM. Depping, Ampère, La Roquette, le Prévost, sont, je crois, à peu près les seuls qu'elle ait en France. Russes, Suédois, Allemands, Hollandais, Anglais,

(1) On annonce, en ce moment, une découverte, d'après laquelle les Skandinaves auraient poussé leurs excursions jusque dans l'Amérique méridionale, et y auraient même formé des établissements. Dans des fouilles faites aux environs de Bahia, au Brésil, on a découvert une dalle recouverte d'anciens caractères islandais, des vestiges d'habitations pareils, sous le rapport architectonique, aux ruines du nord de l'Europe, et une *statue de Thor* avec tous ses attributs, son marteau, ses gantelets et sa ceinture magique.

ont avec elle des rapports fréquents, auxquels il serait à désirer que nous prissions part moins rarement.

La Russie, dont les antiquités nationales touchent de si près à celles des Skandinaves, et dont les conquêtes scientifiques, dues à l'impulsion que leur donne son puissant souverain, s'accroissent chaque jour davantage, la Russie montre pour la recherche de ses monuments historiques une tendance qui promet d'amener dans l'histoire du Nord d'utiles éclaircissements. Des musées et des sociétés archéologiques se sont établies dans plusieurs villes. Une commission a été instituée pour explorer les anciennes bibliothèques des cloîtres, les archives de l'État, et tous les documents dispersés dans ce vaste empire. On y recueille les légendes et les traditions populaires; on y dérouille les vieilles épées de Burik et de ses Varègues, qui, du sein de la Skandinavie, vinrent régner sur Novogorod et sur Kiev, envahirent jusqu'aux bords de la mer Noire, et montrèrent aux Russes, dès le neuvième siècle, le chemin de Constantinople.

L'Allemagne s'occupe, depuis quelque temps avec ardeur, de l'étude des antiquités septentrionales. Elle a vu paraître beaucoup d'écrits sur l'histoire et sur la littérature skandinaves, qui offrent tant de traces de ses anciennes traditions. *Grimm*, *Mone*, *Ritter Uhland* et plusieurs autres ont publié sur les runes, les sagas et la mythologie odinique, des ouvrages pleins de sagacité, qui établissent d'intéressants parallèles entre la Germanie et la Skandinavie. Ces savants ont ouvert une route nouvelle au progrès de l'archéologie; ils ont réformé par leurs travaux critiques, les abus de la science étymologique, et rempli une partie du vide qui existait dans l'historiographie des monuments germaniques.

Les Pays-Bas ont aussi payé au Nord leur tribut de recherches et de méditations historiques. MM. *Buddingh*, *Janssen*, en Hollande; *Willems*, *Delepierre*, etc., en Belgique, viennent de relever plusieurs traces de l'occupation de ces contrées par les Normands. Un musée archéologique vient d'être formé à Leyde, par les soins du professeur *Leemans*, sur le plan large et méthodique qui convient aux progrès de la science; il embrasse les antiquités de toutes les parties du globe. Au nombre des divisions dont il se compose, et parmi lesquelles se trouve une des plus riches collections de monuments indiens et égyptiens qui existent, il en est une consacrée aux monuments germaniques et skandinaves. On remarque dans celle-ci plusieurs urnes trouvées à Deurne, dans le Brabant septentrional, ainsi que des armes et des instruments en pierre venus du Danemark et de la Norwége. De nouvelles acquisitions permettront d'y faire d'utiles rapprochements et d'intéressantes études comparatives.

Un nombre considérable d'ouvrages, plus ou moins importants, a paru en Angleterre, sur l'histoire et les antiquités de la Skandinavie, qui a eu avec les Iles Britanniques tant de relations de tout genre. Les monuments du Nord et même ceux de la Normandie occupent une grande place dans les publications de la Société des antiquaires de Londres. Parmi les écrits publiés dans ces derniers temps, on distingue ceux de *Ducarel*, *Britton*, *Pugin*, *Cotman*, sur les monuments d'architecture normande; l'histoire des hommes du Nord, publiée à Londres par M. *Wheaton*, des Etats-Unis d'Amérique, etc.: parmi les ouvrages plus anciens, le *Trésor des antiquités septentrionales*, d'Hikesius, qui a relevé plus d'une erreur dans les archéologues, glossographes et historiographes; l'*Angleterre ancienne*, de Strutt, où l'on trouve un tableau fidèle des mœurs, usages, coutumes et armures des anciens Danois, ouvrage traduit en français, pour faire suite aux recueils de Montfaucon et de Caylus.

Cette traduction révèle notre pauvreté en productions sur cette matière; depuis qu'elle a paru, nous ne sommes pas devenus beaucoup plus riches. Si les antiquités du Nord n'ont point encore attiré nos regards, ses monuments littéraires commencent à nous être moins étrangers. Ils ont fixé l'attention de plusieurs jeunes écrivains qui poursuivent avec succès la voie ouverte par Mallet, Maltebrun et Depping. Nous devons à mon compatriote *Marmier* plusieurs écrits où l'ancienne littérature septentrionale est présentée sous un jour brillant et retracée dans un style pittoresque; à M. *Bergmann*, une traduction sévère de plusieurs poëmes islandais, accompagnée de notes explicatives qui montrent en lui un philologue aussi versé dans les langues du Nord que dans celles de l'Orient; et à M. *Dumeril*, un examen historique de la poésie skandinave, qui atteste une étude sérieuse de la mythologie odinique. Ces essais ne peuvent manquer d'amener aussi des recherches dans le domaine archéologique.

Le Danemark offre peu de sujets d'études en Antiquités architecturales. On n'y voyait, comme dans le reste du nord, aucun temple, avant Sigge-Odin, et lui-même et ses successeurs ne paraissent y avoir érigé qu'un petit nombre d'édifices en pierre. La ville qu'il bâtit en Fionie avant de se fixer en Suède, et qui porte encore son nom (Odensée), ne présente pas plus de traces de son origine que Sigtuna. Dans toute la Skandinavie, sous le paganisme, et au commencement du christianisme, la plupart des édifices, grands et petits, étaient en charpente. J'ignore s'il en existe quelques vestiges en Danemark; mais on en voit encore d'assez considérables en Norwége (1).

(1) Voyez dans les Annales de la société libre des beaux-arts, le *rapport* fait par l'auteur, *sur d'anciens édifices en bois sculpté*, de l'intérieur de la Norwége.

Les deux Églises du moyen âge les plus remarquables du Danemark sont : la cathédrale d'Aarhuus, fondée en 1201, et la cathédrale de Roeskild, le Saint-Denis du royaume, élevée, dans le milieu du onzième siècle, sur l'emplacement d'un temple en bois, bâti vers 980, par Harald Blaatand. Parmi les autres églises et monastères qui méritent quelque attention, on distingue : le couvent de la petite ville de Ringsted, les églises de Viborg, de Slesvig, d'Odensée et de Soroé qui sont décorées de mausolées.

On voit, à Kopenhague, deux monuments qui, sans être d'une fondation très-vieille, offrent un caractère d'originalité et de hardiesse que l'on croirait appartenir à des temps plus reculés. L'un est la *Flèche de la Bourse*, sorte de cône en hélice, formé de serpents entrelacés dans l'ancien goût skandinave ; l'autre, la *Tour de l'Université*, sur le sommet de laquelle Ticho-Brahé faisait ses observations astronomiques, et que l'on monte par un large escalier en caracol d'une pente douce, garni de pierres runiques.

On rencontre, dans diverses parties du pays, plusieurs anciens Chateaux historiques : à Vordingborg, celui de Valdemar, qui est en ruine; le vieux château de Sœnderborg, où Christian II a été enfermé; dans l'île de Bornholm, les ruines du fort de Hammershuus, etc. Trois monuments moins anciens, et d'une architecture plus remarquable, les châteaux de Kronborg, de Frederiksborg et de Rosenborg, se distinguent surtout par les nombreux objets d'arts qu'ils renferment.

Le château-fort de Kronborg, à Elseneur, masse imposante et d'un bel aspect du côté du Sund, dans lequel il s'avance avec ses bastions, présente sur ses murs intérieurs des ornements sculptés assez curieux. Le château de Frederiksborg, bâti par Christian IV, vaste construction de différents styles, offre, au nombre de ses curiosités les plus intéressantes : la *Salle des chevaliers*, grande galerie de tableaux formée de portraits de rois et de princes de tous les Etats de l'Europe; et la *Chapelle* qui est tapissée d'armures et armoiries d'anciens guerriers danois.

Le château de Rosenborg, à Kopenhague, édifice de peu d'effet, mérite, à l'intérieur, une attention particulière. C'est le garde-meuble de la couronne; on y visite surtout avec intérêt : le cabinet de verreries, le cabinet d'armes, le cabinet des joyaux et la salle des tapisseries.

C'est dans cet édifice que se trouve aussi le médailler du royaume, la collection des monuments numismatiques du Danemark, classe d'antiquités si précieuse à consulter. Ce riche cabinet qui est partagé en plusieurs sections renferme aussi beaucoup de monnaies et médailles étrangères. Les plus anciennes monnaies danoises remontent

à l'époque où la famille de Sverker et d'Erik se disputaient le trône. Celles de Knud le Grand, de Valdemar et autres, offrent d'utiles indices sur le costume du temps.

Mais en fait d'objets historiques, d'antiquités nationales, rien ne surpasse peut-être, dans aucun pays, le MUSÉE SKANDINAVE de Kopenhague, aussi remarquable par ses trésors archéologiques, que par la belle ordonnance qui a présidé à leur classification. Il appartient au roi, qui en a confié la direction à la Société des Antiquaires. Sa fondation ne remonte pas au delà d'une trentaine d'années. Ce n'est même que depuis 1835, qu'il est établi dans le château de Christiansborg, où le local qu'il occupe ne sera bientôt plus assez spacieux pour contenir toutes les acquisitions dont il s'enrichit journellement. On peut juger, en le visitant, si les anciens peuples du Nord n'avaient, comme le prétendent nos historiens, ni arts, ni commerce; s'ils ne possédaient que des armes grossières et des instruments informes.

Ce Musée, le seul de ce genre en Europe, se compose de six salles (1) consacrées chacune à une époque. Les trois premières comprennent les *temps païens*, et les trois autres les *temps chrétiens*. La pièce d'entrée contient les *pierres* taillées en armes et en outils; la seconde, les *poteries*; la troisième, les *métaux* et les *pierreries*; La quatrième est plus particulièrement destinée aux *sculptures* et aux *peintures*; la cinquième, aux *tablettes*, et aux *bâtons runiques*; la sixième, aux *tapisseries*, *meubles* et *armures* d'époques moins anciennes.

Les deux premières salles qui appartiennent aux siècles les plus reculés et à la Skandinavie barbare, réunissent les antiquités en silex et en grès. On y voit des HACHES, des COINS, des COUTEAUX, des BOUTS DE LANCES, des SCIES, des VASES à divers usages, des URNES FUNÉRAIRES garnies de cendres et d'ossements, etc., il en est qui remontent, suivant M. Thomesen, conservateur du Musée, à plus de deux mille ans.

La troisième salle, qui est consacrée aux temps héroïques du nord et qui est la plus curieuse, offre une collection considérable d'antiquités en cuivre, en fer, en argent, en or et en diverses autres compositions. On est frappé du travail remarquable qui distingue plusieurs de ces antiques objets, et surtout du rapport qu'ils présentent avec les âges héroïques de la Grèce.

On y voit une assez grande quantité d'armes, des ÉPÉES, des POIGNARDS, des HACHES, des LANCES en bronze et en fer et deux TROM-

(1) Il compte aujourd'hui deux salles de plus : en 1837 il s'est accru de cinq cent douze articles ; et en 1838, de quatre cent cinquante.

PETTES DE GUERRE, les seules de ce genre que l'on connaisse. Les armes en bronze passent pour avoir été fabriquées vers le sixième siècle, avant que l'on sût travailler le fer dans le Nord. Elles sont d'un style qui ne manque pas d'élégance. Les armes en fer, quoique d'une époque postérieure, sont plus grossièrement faites; elles sont plus fortes, d'un caractère plus simple et plus massif. On voit aussi dans cette salle, beaucoup de petits LINGOTS d'argent qui ont servi de monnaies; des MÉDAILLES et des MONNAIES d'or bysantines, trouvées mêlées aux antiquités du pays; un assez grand nombre d'USTENSILES religieux et domestiques, parmi lesquels on remarque deux petites URNES en or, ornées de spiraux, et deux COUPES en argent, dont les ornements rappellent le goût de l'Orient.

Après la collection d'armes, la classe d'antiquités la plus considérable est celle des parures et des ornements. On connaît le soin que les anciens peuples du Nord prenaient de leur chevelure; aussi y voit-on beaucoup d'objets de différentes matières pour la coiffure : des PEIGNES, des CISEAUX, de grandes ÉPINGLES et des BANDEAUX pour relever et retenir les cheveux, des DIADÈMES de diverses formes, la plupart en bronze, plus ou moins façonnés pour hommes et pour femmes. On y remarque aussi beaucoup de COLLIERS et de BRACELETS de cuivre, d'or et d'argent, en forme de serpent, d'un ou de plusieurs tours, les uns unis, les autres en torsades; des CHAÎNES de COL, tressées à peu près comme celles de nos jours; des BAGUES, des FIBULES, des AGRAFES en mêmes métaux et d'un travail quelquefois recherché, des BRACTEALES en or, des AMULETTES de verre et d'ambre auxquelles les Skandinaves attachaient un grand prix.

La société des Antiquaires, lorsque j'étais à Copenhague, s'occupait de faire dessiner tous ces ornements, pour en publier un recueil gravé qui devait s'étendre à toutes les collections d'antiquités de la Skandinavie, et dans lequel ils devaient être classés par ordre chronologique, afin de montrer la gradation que les modes ont éprouvée dans le nord, de siècle en siècle. Ce travail avait aussi pour but de les comparer, dans leur analogie, avec les ornements orientaux.

Kopenhague, outre ce riche musée, en possède encore un DES ARTS, où se trouve une autre collection d'antiquités skandinaves, peu nombreuse, il est vrai, mais qui offre néanmoins des objets intéressants, et dont plusieurs même manquent au palais de Christiensborg. On désirait depuis longtemps voir les deux collections réunies; il est à croire qu'elles le sont maintenant. Celle-ci se réduisait à deux grandes armoires isolées, et comme perdues dans l'immense quantité d'objets d'art qui remplissent les nombreuses salles du *Kanst-museum*.

On y distinguait trois BOUCLIERS en bronze, un rond et deux ovales, portant les bosses, ou voix de la guerre, les seuls de cette forme connus jusqu'à présent; deux petites URNES, en or, d'une espèce aussi très-rare; plusieurs magnifiques RYTHONS avec et sans pieds, à bords unis et échancrés. Mais les deux plus belles de ces cornes à boire ont disparu; on n'en a conservé que le dessin. La perte en est irréparable : elles étaient d'or massif, et sculptées de figures allégoriques des temps païens; elles ont été volées et fondues. On y remarque aussi une agrafe en fil tors, garnie de rubis, dans le goût oriental; une autre composée d'or, d'argent et de plomb entremêlés; trois *bracelets* et deux *colliers* magnifiques en or; plusieurs belles *bagues* du même métal dont une porte des caractères runiques. On n'en connaissait qu'une semblable, qui est en Angleterre. On y voit aussi un *Saint Olaf* en bois peint; tiré de la cathédrale de Tromdhjem, et un tableau à quatre compartiments, retraçant sa vie chrétienne : l'apparition de Dieu qui lui commande de combattre les païens, le départ du saint roi, sa mort et sa sanctification.

Les autres objets d'art de ce musée sont la plupart étrangers au Nord, et ne remontent pas au delà de deux ou trois siècles. Ils consistent en une des plus considérables et des plus belles collections d'*ivoires sculptés* qui existent, en *meubles de marqueterie* incrustés de mosaïques de Florence; en *pierres gravées*, en coupes ornées de *camées*, en *bustes* grecs et romains, en *momies* égyptiennes, en objets turcs, indiens, japonais; en vêtements et en parures de l'Island et du Groenland.

En Danemark comme en Suède, beaucoup d'antiquités sont dispersées dans les provinces, et ornent les cabinets des amateurs. L'université de Kiel a un commencement de musée archéologique, créé avec les dons que lui a faits le musée de Copenhague, et accru de quelques objets trouvés dans le Holstein. Il en existait un à Veile, auquel son propriétaire donnait le nom de *Museum Cimbricum*, et qu'il prétendait être, sinon le plus considérable du pays, du moins le plus varié et celui qui renfermait les objets les plus rares. Il avait employé trente années à le former, et s'occupait encore de faire exécuter de nouvelles fouilles. Cette collection était à vendre. Nos comités historiques avaient demandé à la commission scientifique, dirigée par M. Gaimard, des échantillons d'antiquités septentrionales. Elle avait là l'occasion de faire une belle et utile acquisition.

Pour compléter sa revue, l'antiquaire a aussi à observer en Danemark, dans plusieurs cantons, dans les îles isolées, les USAGES TRADITIONNELS et les mœurs de leurs habitants. Les costumes pittoresques des femmes des îles de Féroë et de Sylt ont un caractère qui

atteste d'une manière frappante leur antique origine. Là et ailleurs se sont maintenues d'anciennes coutumes, qu'il est quelquefois bon de consulter. Ainsi qu'en Suède, des noms de villes, de lacs et de forêts, rappellent dans leur étymologie les temps dont ils proviennent. Dans les Féroë, l'on chante encore, aux fêtes de noces, de petits poëmes en vieux langage pour accompagner la danse des convives.

Ce sont surtout les MONUMENTS LITTÉRAIRES dont le pays abonde, que l'antiquaire doit étudier; c'est par eux qu'il lui faudra commencer ses investigations, s'il veut les poursuivre avec fruit. Ils lui apprendront à classer et à mieux juger les monuments matériels, à distinguer dans ses recherches les travaux sérieux et utiles, de ceux qui, en matière archéologique, ne servent trop souvent qu'à alimenter une vaine curiosité. Plus rapprochés de l'Europe centrale que les autres Skandinaves, les Danois ont avec elle plus de rapports. Ce rapprochement a amené des communications qui ont favorisé chez eux la culture des sciences et des lettres, et qui ont fait acquérir à leurs établissements bibliographiques une supériorité marquée sur ceux des autres États septentrionaux. A côté de leurs musées s'élèvent des monuments qui en ouvrent l'entrée, qui en donnent l'intelligence ; des *bibliotheques*, réunissant les œuvres de toutes les nations et pleines de l'histoire des dieux et des héros de la Skandinavie.

La BIBLIOTHÈQUE ROYALE de Kopenhague et celle de l'Université renferment un amas de richesses, dont nous ne nous doutons pas en France. Elles comptent jusqu'à cinquante mille volumes imprimés, relatifs aux seules annales du Nord. Elles possèdent une immense collection de manuscrits européens et asiatiques, dans les anciens idiomes skandinaves et germaniques, en langues samskt, hébraïque, arabe et un recueil de *Codes danois*, qui, comme ceux de la Suède, adaptés aux mœurs et aux localités, remontent à des époques plus anciennes que dans la plupart des autres pays. Enfin, c'est là que sont déposés ces précieux *Manuscrits islandais*, fragments épars d'un grand monument que les siècles ont détruits ; vieux et importants débris de l'histoire, de la mythologie et de la poésie skandinaves, les poëmes eddaïques, les chants skaldiques, sans lesquels les anciens temps du Nord seraient encore plongés dans une nuit complète, mine féconde déjà exploitée avec succès, et dont la science de l'interprétation est appelée à faire jaillir encore davantage les clartés.

M. le professeur MARTIN lit son rapport sur la collection entomologique de M. BERTHET :

M. BERTHET, de Morteau, vous a fait parvenir, Messieurs, un catalogue des *coléoptères* et des *lépidoptères* qui ont été trouvés par lui dans le canton qu'il habite.

Vous avez décidé qu'un extrait de ce catalogue (1) serait imprimé dans le compte rendu des séances du Congrès, et vous avez bien voulu me charger de le faire. Je viens vous soumettre le résultat de mon travail, en le faisant précéder de quelques réflexions sur l'état actuel des études *entomologiques* dans notre pays. Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'*entomologie* ne fit, ni en France ni ailleurs, de grands progrès, et ce ne fut qu'à partir de l'impulsion donnée à toutes les études naturelles par l'immortel LINNÉE qu'on s'occupa sérieusement des insectes considérés jusqu'alors comme des êtres trop vils pour attirer les regards. La Suède, l'Allemagne, l'Italie, la France rivalisèrent de zèle pour cette étude, et l'on vit paraître les travaux des FABRICIUS, des ILLIGER, des ROSSI, des PAYKUL, des SCOPOLI, de GÉOFFROY, des OLIVIER, etc., noms tous chers à la science dont ils furent les pères et les ardents propagateurs. Ce zèle s'est soutenu chez nos voisins, et la Suède, l'Allemagne, l'Étrurie, l'Angleterre possèdent des *faunes* locales dans lesquelles l'*entomologie* occupe la place qui lui est due. Mais il n'en a pas été de même chez nous; moins avides de connaître leurs propres richesses, que celles des pays lointains, les Français se sont bien plus occupés des espèces exotiques que des indigènes : aussi, la *faune de la France* reste encore à faire. Depuis plusieurs années on s'en occupe, mais la lenteur inséparable d'un si grand travail ne permet pas d'espérer qu'avant bien des années encore, on possède une véritable *faune française*. Plus de trente *flores parisiennes* ont été publiées; tandis que les travaux de GÉOFFROY, de VALCKENAER, et de MM. BOISDUVAL et LACORDAIRE (encore ce dernier ouvrage dont un seul volume a paru ne sera pas terminé), sont les seuls ouvrages publiés jusqu'ici sur les insectes des environs de Paris. Il est peu de province qui ne possède une *flore locale;* mais à l'exception d'une moitié de la *faune de la Moselle* et de *celle de Maine-et-Loire*, il n'existe pas, que je sache, de travaux analogues sur l'*entomologie*. M. GIROD DE CHANTRANS a, dans la *Géographie-physique du département du Doubs*, consacré quelques pages aux insectes de la Franche-Comté. Cet ouvrage, qui malheureusement date d'une époque où la

(1) *Voyez* cet Extrait dans la seconde partie.

science sur l'entomologie de notre pays ne faisait que de naître, est le premier. Le catalogue de M. Berthet est donc le second. Mais l'attention que vous avez bien voulu accorder à cet essai, doit être un puissant encouragement pour ceux qui s'occupent de cette belle partie de l'histoire naturelle, et les engagera sans doute à nous faire connaître les richesses que notre pays possède en ce genre. Le catalogue que vous a offert M. Berthet ne comprend que les espèces les plus remarquables, qu'il a recueillies dans les environs de Morteau; et c'est parmi ces espèces que j'ai choisi pour vous les énumérer celles qui m'ont paru les plus rares et qui appartiennent plus spécialement aux parties élevées de notre département.

Dans la crainte de commettre quelques erreurs, nous donnons les noms tels que M. Berthet les donne, en regrettant toutefois de ne pas trouver après chacun la désignation de l'auteur. Il me paraît cependant, en général, avoir adopté la nomenclature de Latreille.

L'ordre du jour appelle la discussion sur *l'extinction de la mendicité.*

M. Lecerf pense qu'elle est possible, par l'organisation de comités qui se chargeraient de constater le véritable état des choses et d'y remédier, soit par des secours aux invalides, soit par du travail aux valides. Telle est, dit M. Lecerf, l'opinion de la Section d'agriculture, à laquelle une nouvelle rédaction de la proposition avait été demandée. Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Cheveraux, de Brunet, le conseiller Bourgon, le docteur Bonnet, Parandier, Maitrot, et les réponses de M. Lecerf aux diverses objections qui lui sont adressées et qui avaient été déjà proposées dans la réunion particulière de la Section, M. le Président met la proposition aux voix: l'épreuve est déclarée douteuse.

Alors le Congrès, considérant que cette séance est la dernière, que l'heure est déjà très-avancée, et que la majorité des membres de la Section d'agriculture, devant laquelle la question avait été approfondie et

décidée dans le sens de la proposition de M. Lecerf, n'est pas présente à la réunion générale, renvoie au futur Congrès l'examen et la solution de ce problème d'économie politique.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance à laquelle avaient été convoqués MM. les Présidents et Vice-Présidents du Congrès et des Sections, ainsi que MM. les Secrétaires généraux et particuliers, et dont l'objet était de déterminer le lieu de réunion du Congrès en 1841.

Trois villes, Angers, Strasbourg et Lyon avaient témoigné le désir de posséder le Congrès l'année prochaine. La ville d'Angers, qui l'avait demandé en 1838, a renouvelé cette année sa demande par l'organe de M. Guillory, adjoint à la mairie et président de la Société industrielle; mais des considérations majeures, entre autres le désir de continuer les relations avec les savants de la Suisse romande, ont fixé le choix sur la ville de Lyon.

En conséquence, le bureau prend la décision suivante :

Art. 1er. La 9e. session du Congrès scientifique de France est fixée à *Lyon* pour 1841 : MM. les Secrétaires généraux choisiront entre le 1er. septembre et le 15 octobre l'époque qui leur paraîtra le plus convenable.

Art. 2. Le Congrès sera divisé en six sections, dont les 1re. et 6e. pourront être réunies, comme aux trois précédentes sessions; elles porteront les dénominations suivantes :

1°. Sciences naturelles.

2°. Agriculture, industrie et commerce.

3°. Sciences médicales.

4°. Archéologie et histoire.

5°. Littérature, philosophie, beaux-arts.

6°. Sciences physiques et mathématiques.

Il ne pourra être apporté de changements à ces divisions.

Art. 3. M. Commarmont est chargé de remplir les fonctions de Secrétaire général, en s'adjoignant M. Polinière, médecin en chef de la Charité, et un second adjoint, à son choix.

Art. 4. Le Secrétaire général et les deux Secrétaires adjoints choisiront le Trésorier du Congrès et les Secrétaires des Sections, qui, avec eux, formeront la commission chargée des préparatifs de la 9e. session.

Art. 5. La convocation pour la 9e. session sera faite au moyen d'une circulaire adressée aux savants de la France et de l'étranger : MM. les Secrétaires généraux des précédents Congrès seront priés d'aider MM. les Secrétaires de la 9e. session dans la distribution de cette circulaire pour les contrées qui les avoisinent.

Art. 6. Nul ne sera admis à se faire inscrire, s'il n'est porteur d'une lettre de convocation.

Art. 7. MM. les Secrétaires généraux de la 8e. session s'occuperont immédiatement de la publication du compte rendu du Congrès, de concert avec MM. les Présidents et Secrétaires des Sections, en résidence à Besançon, qui formeront avec eux le comité de publication. Le volume sera tiré à 600 exemplaires.

Art. 8. Cette commission est chargée de recevoir les Mémoires lus dans les séances; elle choisira ceux qui lui paraîtront les plus importants, et pourra n'imprimer que par extrait ou supprimer, si elle le juge convenable, les Mémoires présentés pendant la session, lors même que l'impression en aurait été votée en séance particulière ou générale.

Art. 9. La même commission présidera à la distribution du compte rendu, dont 100 exemplaires au moins, et 150 exemplaires au plus, seront adressés au nom du Congrès, aux Académies et Sociétés savantes. La Commission prononcera sur toutes les difficultés qui pourraient s'élever ultérieurement; elle donnera au Secrétaire général chargé de la 9e. session, tous les renseignements qu'il pourra désirer.

Art. 10. Les produits de la vente des comptes rendus de la 7e. et 8e. sessions seront déposés entre les mains du Trésorier de l'Institut des provinces, résidant au Mans, jusqu'à ce que le Congrès en ait arrêté l'emploi. M. de Caumont, M. Cauvin et M. le professeur Bourgon sont chargés de faire au Congrès de 1843 un rapport sur la vente de ces volumes.

Art. 11. Le Secrétaire général de chaque session conservera 50 exemplaires du compte rendu de sa session, et enverra chaque année un exemplaire au secrétaire général des sessions suivantes et des sessions antérieures.

Ce règlement est soumis à l'approbation du Congrès, qui en adopte successivement toutes les dispositions.

L'INSTITUT DES PROVINCES, dont l'objet est d'encourager les travaux historiques, scientifiques et littéraires dans les départements, avait chargé M. de CAUMONT de distribuer trois médailles aux auteurs des meilleurs ouvrages publiés en Franche-Comté dans les dernières années. La commission, nommée pour examiner ces ouvrages, avait choisi pour son rapporteur M. WEISS, Secrétaire général, qui s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

L'Institut des provinces de France a remis à M. de CAUMONT, l'un de ses membres, trois médailles d'argent, pour être décernées pendant la tenue du Congrès, aux auteurs des meilleurs ouvrages historiques, scientifiques et littéraires, publiés récemment en Franche-Comté.

Une commission formée par l'Institut, composée de M. de CAUMONT, premier Vice-Président du Congrès, de M. le comte du COETLOSQUET, Vice-Président de la Section de littérature et beaux-arts, de M. le conseiller BOURGON, Trésorier, de M. le professeur PERRON, et enfin de votre Secrétaire général, s'est occupée d'examiner les ouvrages qui pouvaient avoir des droits à ces récompenses honorables : je vais avoir l'honneur de vous rendre compte du résultat de cet examen.

Mais d'abord, je dois vous dire que la commission a reconnu qu'à aucune autre époque il n'a existé dans notre pays plus d'émulation dans la jeunesse, plus de goût pour les recherches scientifiques et pour les études sérieuses; et que, si rien ne vient contrarier ce rapide développement, Besançon est appelé, par sa position comme par le génie de ses habitants, à devenir un des centres les plus remarquables d'instruction dans l'est de la France.

Le loisir lui a manqué pour constater les causes de ce mouvement qui se manifeste dans les esprits; mais elle n'a pu se dissimuler qu'il est dû, en très-grande partie, à l'utile influence qu'exercent les professeurs de nos colléges, de notre faculté et de notre école de médecine, qui tous rivalisent de zèle comme de talent.

Parmi les personnes honorables dont la commission se plaît à signaler les services rendus à l'histoire de la province, elle place au premier rang M. DUVERNOY, dont vous avez pu vous-même apprécier l'immense savoir dans les discussions qui ont eu lieu à la Section d'archéologie; et M. le professeur BOURGON, que l'état de sa santé n'a pas empêché de prendre une part très-active à vos travaux. Mais

elle a pensé que ces deux savants devaient être mentionnés en dehors du concours, les ouvrages dont ils s'occupent, avec une infatigable persévérance, n'étant pas encore livrés au public, qui seul a le pouvoir de diriger les décisions des académies et de les confirmer. Quelques autres de nos compatriotes, à qui leurs travaux ont acquis depuis longtemps une juste célébrité dans les sciences et dans les lettres, se trouvent placés, par là même, dans une sphère trop élevée pour que la commission ait cru pouvoir leur offrir des récompenses qui, toutes flatteuses qu'elles soient, ne sont cependant que des encouragements.

D'après ces considérations, la commission a pensé qu'elle ne devait admettre au concours ouvert par l'Institut des provinces que des ouvrages récemment publiés dans la province même; et, c'est après un mûr examen qu'elle a décerné les trois médailles dont elle pouvait disposer.

Histoire. Médaille à M. Ed. Clerc, conseiller à la cour royale de Besançon, pour son *Essai sur l'histoire de Franche-Comté*, ouvrage dans lequel une vaste érudition est unie à une sage critique des monuments.

Deux mentions sont accordées : l'une à M. *Désiré* Monnier, auteur de plusieurs dissertations estimables et de savantes recherches sur nos traditions locales, couronnées par l'académie de Besançon, mais encore inédites; et enfin d'un *Annuaire du département du Jura*, d'après un plan entièrement neuf, et qui mérite de trouver des imitateurs. L'autre à M. l'abbé Richard, curé de Damblin (Doubs), pour ses *Recherches historiques et statistiques sur l'ancienne seigneurie de Neuchâtel au comté de Bourgogne*.

Science. Médaille à M. le docteur Bonnet, pour son *Manuel d'agriculture-pratique*, ouvrage dont l'expérience a confirmé l'utilité, depuis qu'il a été répandu dans les campagnes par les soins d'une administration bienveillante.

Trois mentions sont accordées à M. Parandier pour ses Mémoires de paléonthologie, insérés dans les *Annales des Mines* et dans d'autres recueils scientifiques; à M. Grenier, pour ses travaux sur la botanique, dont les parties déjà publiées font vivement désirer que ce jeune et zélé professeur dote enfin notre pays d'une flore complète, comme M. Parandier, d'une carte géologique; et enfin à M. le docteur Faivre d'Esnans, professeur au collége de Baume, pour son *Précis systématique de physique*, ouvrage très-propre à répandre le goût de cette science et à en faciliter l'étude.

Littérature. Médaille à M. Pérennès, doyen de la faculté, pour son *Cours de littérature*, ouvrage également remarquable par la

sagesse des principes, par la finesse des aperçus, et par le mérite du style, qui est celui d'un écrivain consommé.

Trois mentions ont été décernées à M. Auguste DEMESMAY pour ses *Traditions franc-comtoises*, ouvrage dans lequel un talent vrai s'associe au patriotisme; à M. l'abbé de VOILLE, pour son *Recueil de poésies*, doux reflet des méditations de M. de LAMARTINE, et à M. BOUSSON DE MAIRET, ancien professeur au collége d'Arbois, pour son *Eloge historique de l'abbé d'Olivet*.

Après cette lecture, M. de CAUMONT a remercié les habitants de Besançon de l'accueil qu'ils ont fait au Congrès : MM. les Secrétaires généraux, répondant au nom de leurs compatriotes, témoignent à leur tour la reconnaissance que leur fait éprouver la distinction dont le Congrès a honoré la capitale de la Franche-Comté, en la préférant à d'autres villes pour la tenue de la session de 1840.

La séance est levée et la clôture du Congrès prononcée.

Le Président du Congrès,
V. TOURANGIN.
Préfet du Doubs.

Les Secrétaires généraux,
CH. WEISS, BOURGON et PERRON.

MÉMOIRES

ET DISSERTATIONS.

MÉMOIRE

SUR CETTE QUESTION :

Peut-on arriver à prévoir le temps, au moins un an à l'avance? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les progrès faits en météorologie qui tendent à le faire croire, et quelle marche doit-on suivre pour y arriver?

PAR M. P.-E. MORIN.

On prétend qu'il est impossible de prédire le temps, à cause de l'espèce d'irrégularité et de complication qui semble exister dans la succession des phénomènes météorologiques. Nous répondrons, avec M. le baron Ramond, que rarement on consulte la nature avec un peu de persévérance, sans y trouver plus qu'on ne cherche (*Mémoire sur la formule barométrique*, etc.). De plus, nous dirons que si les phénomènes météorologiques dépendent d'un grand nombre de causes, que si une année ne ressemble point à la suivante, et que si au bout d'une période quelle qu'elle soit, une année n'est pas tout-à-fait semblable à une autre, cependant des remarques faites ont prouvé que certains phénomènes sont toujours précédés par d'autres qui peuvent les faire prévoir; qu'une saison a toujours quelque ressemblance dans le même pays avec celle qui a eu lieu dans une des années précédentes; que, dans chaque année, la succession des phénomènes qui se passent dans une saison a quelque chose de semblable à la succession de ceux qui se sont passés dans des années antérieures, etc.; et si, d'après ce que nous

venons de dire, quelques physiciens pensent avec raison qu'on peut, au moyen des observations faites sur l'atmosphère, et à l'aide des instruments météorologiques, arriver à prévoir les changements qui doivent s'opérer dans l'air, seulement quelques jours à l'avance, pourquoi ne pourrait-on pas aller plus loin ?

Quelques personnes croient néanmoins que la prédiction du temps beaucoup à l'avance est une chimère, sans réfléchir que rien n'est absolument impossible à l'homme, que ce qui est démontré impossible, comme la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel. Elles pensent que pour le temps, quoique gouverné comme les autres choses de ce monde, par certaines lois d'action et de réaction, les causes qui influent sur lui sont si multipliées, qu'on ne peut en prévoir l'effet, et qu'il est si peu uniforme, que l'observateur le plus attentif ne saurait prédire si l'année, qui va suivre, doit être sèche ou humide ; car elles disent qu'il faudrait pour cela savoir ce que feront sur le temps la rotation de notre planète sur son axe, et les courants de la mer et de l'atmosphère qui en dépendent ; ce que produiront les rayons solaires dans chaque endroit en l'échauffant, en faisant évaporer l'humidité et fondre les neiges et les glaces polaires ; savoir encore apprécier l'influence qu'exerceront sur l'atmosphère les montagnes, les plateaux, les plaines, les vallées, les gorges, les mers, les lacs et les rivières, et calculer enfin quelles vapeurs s'enlèveront dans l'air. Nous ne nions pas qu'en météorologie on ne doive faire attention à toutes ces choses, quant à leurs effets dans chaque pays, mais nous croyons qu'elles n'influent point sur la nature de l'année qui doit suivre. Il doit être évident à tout le monde que les effets qui se représentent les mêmes aux mêmes époques de l'année, ne peuvent influer sur les changements qui s'opèrent d'une année

à l'autre dans les phénomènes météorologiques. Il suffit donc, pour la prédiction du temps longtemps à l'avance, parvenir à considérer comme causes de sa variation de ce qui varie sur la surface de la terre, son état humide ou sec, chaud ou froid, fertile ou infertile, et les éruptions volcaniques. Quant à ces dernières, quoiqu'elles aient une influence, elle est faible, et les autres causes dépendent toutes de l'humidité plus ou moins grande que conserve la surface du globe; humidité qui, par la production plus ou moins abondante des nuages et des pluies qui en résultent, modifie la chaleur de la surface de la terre et sa fertilité. Nous n'avons pas parlé de l'état de l'atmosphère, parce qu'il dépend tellement de l'état de la surface de la terre, que, si cette dernière se représentait toujours la même aux mêmes époques de l'année, il en serait de même de l'atmosphère.

Ce qui prouve qu'on ne doit pas désespérer d'arriver à l'art si utile de prédire le temps beaucoup à l'avance, c'est qu'à toutes les époques, dans tous les pays, on a observé des signes qui annoncent l'apparition de certains phénomènes; que les physiciens en ont trouvé dans la manière dont les vents se dirigent; que la marche du baromètre, du thermomètre et de l'hygromètre, la nature des saisons leur en ont procuré d'autres, et qu'on découvre encore, quoique de loin en loin, de nouvelles liaisons entre les phénomènes météorologiques. Ainsi M. Redfield a trouvé la manière dont se dirigent les ouragans, et les lois d'après lesquelles soufflent les vents qui les forment; M. Dove, les rapports d'après lesquels les vents se succèdent et les phénomènes qui les accompagnent le plus ordinairement; M. Howard a fait voir comment les diverses formes de nuages se succèdent, et comment elles annoncent le temps. Nous aussi, nous en avons dé-

couvert quelques-uns (1); par exemple, nous avons vu comment le tonnerre dirige la marche des phénomènes qui l'accompagnent dans la journée, dans quelles circonstances les vents violents auront lieu, et par là le moyen de les prévoir a commencé; comment l'état plus ou moins sec, plus ou moins humide de la surface de la terre influe sur la formation plus ou moins rapide des phénomènes atmosphériques. Enfin, ce qui est bien important, comment des phénomènes qui sont bien différents entre eux ne semblent être que l'effet d'une cause plus ou moins puissante; ce qui pourra donner par la suite le moyen de les représenter dans le calcul par des nombres.

Nous allons donner une idée de ces résultats et de la théorie qui sert à les expliquer.

En ce qui regarde la marche du tonnerre, on peut dire que toutes les fois que l'eau revient de l'état de vapeur à l'état liquide, elle rend humide toute la hauteur de l'atmosphère comprise entre la terre et les nuages; l'électricité produite dans cette circonstance, trouvant alors bientôt un air très-conducteur, se déchargera à mesure qu'elle se produira, et ne pourra par conséquent pas s'accumuler. Les grands phénomènes électriques ne se produiront donc que lorsque l'eau s'évaporera. Cela arrivera surtout dans les temps calmes et sereins, où la chaleur du soleil agit avec plus de force, et l'électricité produite alors sera d'autant plus grande que la chaleur pourra agir plus longtemps, et qu'elle sera assez forte pour transporter l'humidité évaporée à une telle hauteur qu'elle ne puisse se précipiter le soir et la nuit en rendant avec

(1) *Mémoires composés au sujet d'une correspondance météorologique.* Paris, Carilian-Gœury.

elle à la terre l'électricité produite. Cela n'aura donc lieu de cette manière que lorsque la terre aura été un peu humectée par des pluies antécédentes, sans l'être trop, ou dans les climats de la zone torride. On sait aussi que ce n'est que dans ces circonstances que le tonnerre et les éclairs se produisent le plus souvent.

Comme, lorsque la terre n'est pas trop humectée, il existe toujours des parties de sa surface où l'humidité s'est portée en plus grande quantité que partout ailleurs, et qu'elle en a laissé d'autres moins humides, ce sera vers ces dernières que les courants ascendants auront lieu de préférence, et dureront le plus longtemps, parce que ces parties se couvrant de nuages avec plus de peine, l'électricité s'y accumulera en plus grande quantité; c'est là aussi qu'elle sera transportée le plus haut possible, les vents ascendants qui la conduisent, traversant un air peu humide et peu propre à faire décharger l'électricité.

Aussitôt que cette électricité, accumulée soit dans la journée, soit dans les jours précédents, sera assez considérable, ainsi que les nuages qui la renferment, pour que le froid, produit dans la partie inférieure de l'atmosphère par la présence de ces nuages sur l'horizon, puisse faire précipiter l'humidité de l'air, l'électricité se déchargera. Cela aura lieu non-seulement entre les diverses couches de nuages où elle s'est amassée, et s'amasse encore en grande quantité par les vents en sens opposés qui règnent dans l'atmosphère; mais comme les nuages supérieurs et inférieurs ont été produits par des causes d'inégale intensité, l'électricité sera aussi répartie d'une manière inégale dans les différentes couches de nuages, et il arrivera alors qu'elle se rendra de l'une à l'autre de ces couches pour rétablir l'équilibre. Elle se déchargera d'abord dans les nuages en montagnes qui forment le point de

jonction des vents qui existent après un temps tranquille, parce que c'est là que l'électricité s'est portée en plus grande quantité, et que l'humidité amenée est la plus considérable. Les nuages en montagnes étant le point de jonction des vents qui agissent en sens contraire, et ce point changeant de place dans la journée, elle suivra aussi ce mouvement ainsi que la décharge qui en est la suite. Elle aura alors la marche qui existe pour les vents dans la journée après un calme, dans la région tempérée septentrionale; c'est-à-dire que le matin le tonnerre se tournera vers l'ouest, à midi vers le nord, dans la soirée vers l'est, et à minuit vers le midi; de sorte que l'orage semblera suivre dans la journée une courbe à trois points de rebroussement. Il en résultera que pour les lieux situés au delà de cette courbe, l'orage n'aura pas lieu, mais pourra exister, en même temps, sur plusieurs points éloignés. De plus, d'après cette marche de l'électricité déduite de notre théorie, et conforme à l'expérience, si l'orage a lieu dans un endroit, entre deux et trois heures, il viendra en général du midi, et durera très-peu de temps, parce que les nuages, qui n'auront été qu'alors amassés en assez grande quantité pour former l'orage, se dissiperont avec les courants ascendants qui les ont produits, et s'en iront avec le vent du midi qui cessera de subsister en ce moment. Si l'orage a lieu avant midi, il se transportera, avec le vent du sud-est vers le nord-est, pour revenir vers le soir: s'il a lieu le soir vers l'est, on pourra être sûr qu'il n'avancera pas, parce que le vent d'ouest qui tend à exister lui fera rebrousser chemin. Enfin, sans entrer dans plus de détails, si l'on se représente bien la marche que nous assignons aux orages, on verra quel pronostic on doit tirer de leur apparition sur ce qui doit arriver dans la journée.

On doit remarquer que l'orage, avec tonnerre, ne se développant ordinairement que dans un petit espace de dix à vingt lieues, et les vents qui règnent successivement pendant qu'il a lieu, amenant de tous les points environnants l'humidité qui s'y précipite, à cause des nuages qui s'y sont formés en plus grande quantité, il ne sera pas étonnant que la pluie produite pendant le temps de l'orage soit si considérable, sans être obligé de supposer qu'il y ait formation d'eau par la combustion de l'hydrogène.

La marche que nous venons d'assigner au tonnerre n'est pas toujours aussi simple. Par exemple, après qui a tonné au delà du lieu où l'on se trouve dans le sens du vent, il peut tonner encore quelques moments après à côté et en deçà, parce que l'électricité, amenée par les vents, se décharge en plusieurs points avant d'arriver à l'extrémité du vent. Elle se décharge aussi le soir plus souvent, et d'une manière encore plus irrégulière, mais faiblement à raison du refroidissement de l'atmosphère. Elle se décharge plutôt dans les vallées que sur les plateaux, parce que les vents qui règnent trouvent plus d'obstacles à se mouvoir dans les unes que sur les autres.

Il n'y a pas un orage produit, toutes les fois qu'il y a eu des calmes et qu'il est tombé de la pluie dans les lieux circonvoisins; mais il se forme alors des nuages ou de la pluie et des vents qui suivent des directions semblables à celles de l'orage. Cela arrive, par exemple, lorsque l'humidité formée, ou la chaleur produite par les rayons du soleil est trop peu considérable pour occasionner beaucoup d'électricité, ou lorsqu'elle est trop humide pour la laisser se former.

Les orages, comme les nuages et les pluies qui ont lieu dans des circonstances analogues, suivent les modifications que nous avons dit que les localités im-

priment aux vents. C'est ainsi que, sous l'équateur, ils n'auront qu'une seule marche, celle du vent alizé; que dans la vallée profonde du Rhône, ils ne suivront que celle des vents qui y règnent, les vents du nord et du midi, etc.

D'après ce que nous venons de dire, si le temps a été calme et qu'il paraisse se disposer à l'orage dans l'endroit où l'on se trouve, si l'on voit des nuages qui paraissent à midi ou l'après-midi, ou qui se forment seulement dans la journée, on est à peu près assuré qu'à quelques lieues de là, suivant la direction du vent qui a soufflé, il y a eu un orage, et que la nuit ou le lendemain, la pluie viendra avec le vent de mer.

On pourra l'assurer surtout si la terre a été fortement humectée et si la chaleur envoyée par le soleil est très-forte. Cette pluie et ce vent viennent de ce que la dilatation, qui a eu lieu vers l'endroit où s'est passé l'orage, a formé un vide, et de plus a fait hausser la température, deux causes qui, diminuant le volume de l'air, y amènent les vents de mer la nuit, et la pluie qui est la suite du refroidissement produit par les nuages après cette dilatation.

En ce qui a rapport à la formation des vents violents, on peut considérer que si un calme subsiste pendant quelques jours, en même temps que la pluie cesse, les rayons du soleil qui seront parvenus à échauffer considérablement l'atmosphère, à cause de sa semi-transparence, feront disparaître ces nuages, et baisser considérablement le baromètre; de là les tempêtes qui succéderont bientôt à ce calme.

La chaleur accumulée, devenant plus grande tous les jours par ces temps semi-nuageux et humides, sera d'autant plus forte qu'il faudra plus de jours pour la former. Il faut remarquer que cette chaleur, com-

muniquée alors, sera à peu près aussi grande quand le soleil sera à l'horizon que lorsqu'il sera vertical; au lieu que, quand l'air n'est humide que sur une faible hauteur, elle est moindre, parce que, dans le premier cas, les rayons du soleil traversent sur une très-grande longueur l'atmosphère humide, tandis que, dans le second cas, ce n'est que sur une petite hauteur. Pour mieux concevoir ce qui arrive dans ce cas, prenons le moment où nous avons laissé le soleil échauffer l'atmosphère après un calme, soit par son action sur le sol, soit par son action directe sur l'atmosphère elle-même; on verra que les nuages que ses rayons ont formés et le vent de mer qui en est la suite ne seront pas produits par la chaleur moyenne la plus forte qu'ils donnent à toute l'atmosphère, mais par la plus forte chaleur communiquée à sa partie inférieure, et qu'ils sont seulement les précurseurs de celle qui doit suivre, cause de la masse d'humidité amenée de la mer au-dessous de ces nuages. Aussi le baromètre ne sera très-bas que lorsque ces vents de mer auront soufflé quelque temps, et, comme nous venons de le dire, après que la pluie, ayant régné pendant quelques jours, l'atmosphère aura été saturée d'humidité sur une grande hauteur, et qu'un ciel serein viendra à succéder.

En même temps que tout ceci se passe dans le lieu considéré, l'air qui y est dilaté reflue des couches supérieures plus sèches que les inférieures sur les lieux environnants, de sorte qu'à une distance plus ou moins éloignée sur la surface de la terre, le mercure du baromètre montera pendant qu'il baissera en un autre; de manière que le résultat de toutes les pressions barométriques donnent la moyenne hauteur. On doit déduire de là que toutes les hauteurs *maxima* et *minima* barométriques ont lieu sur la surface de la terre dans

les saisons et les pays où les grandes alternatives de chaleur et de froid se font sentir ordinairement. C'est ainsi qu'en hiver, dans la région tempérée et les régions polaires, les plus grandes et les plus petites hauteurs barométriques se voient. C'est ainsi que les saisons où le baromètre a été très-bas sont suivies ou précédées d'instants où le baromètre a été très-haut, parce que l'atmosphère tendant toujours à se remettre en équilibre aussitôt que la cause qui a dilaté fortement l'air a produit son maximum d'effet, l'air environnant y afflue de tous côtés avec une vitesse qui va en augmentant et qui ne peut être détruite que par une augmentation de pression de l'air vers le point où il y avait diminution de pression. C'est ainsi que, dans la saison humide, les excès et diminutions de pression se succèdent jusqu'à ce que cette saison ait fait place à une saison sèche.

Sans nier toutes les conséquences que M. Daniell tire de ses tableaux de calculs (1), nous ferons remarquer qu'il s'est trompé, quand il prend pour cause des vents ce qu'il appelle l'*élasticité* de l'air, car c'est la différence seule des pressions barométriques qui les produit. Aussi, lorsqu'on voudra calculer le résultat de la cause de la production du vent, il faudra chercher quelle est dans chaque point de l'atmosphère la différence de hauteur barométrique qui en résulte.

Or, on sait que, d'après la formule sur la mesure des hauteurs (2) par le baromètre, on *a*

$$H = 18336\,(1 + 0{,}002845 \cos 2f)$$
$$\left(1 + 0{,}00375\,\frac{T + t}{2}\right) \log.\,\frac{P}{p}$$

où *h* est la hauteur d'un point quelconque de l'atmo-

(1) *Météorogical observations and essays.*
(2) *Mécanique* de Poisson.

sphère au-dessus de la surface de la terre, f sa latitude, t sa température, P la hauteur barométrique de ce point réduit à zéro, quand T et P sont les températures et hauteurs barométriques d'un point inférieur au premier, on en déduit Log. p = log. P —

$$\frac{h}{18336(1 + 0{,}002845 \cos. 2f)\left(1 + 0{,}00375\frac{T + t}{2}\right)}$$

On voit par là que, quelle que soit la latitude d'un lieu, dans l'état ordinaire de l'atmosphère, où t à chaque hauteur, quoique non proportionnelle à T, augmente avec lui la pression p à la même hauteur, h sera d'autant plus grande que T sera plus grand. Il suit de là aussi que, quand même il y aurait un calme parfait dans la partie inférieure de l'air, il y aura dans les couches supérieures, du moins jusqu'à la hauteur des montagnes les plus hautes, à laquelle cette formule est applicable, un courant d'air chaud de l'équateur vers l'air froid des pôles, puisque p augmente avec T. La vitesse de ce courant sera très-faible, à cause du long espace à parcourir, qui fait que les frottements diminuent beaucoup cette vitesse. Aussi les vents généraux, alizés ou périodiques, dans les endroits et les moments où ils dominent, ont-ils peu de vitesse.

Mais si l'on considère le cas où la dilatation produite par la chaleur est renfermée dans un petit espace entouré d'un autre où la chaleur n'en a pas produit ou très-peu, comme cela a lieu lorsqu'un endroit découvert de nuages et humide est entouré d'autres entièrement couverts, si ce dernier espace renferme la moitié de l'horizon, quand l'endroit découvert n'en comprend qu'une petite étendue, on en pourra conclure que les couches froides qui presseront celles échauffées, venant de peu loin et par une petite section, celles au-

dessous des nuages produiront une vitesse très-considérable, comme celle qui a lieu à la sortie des petits orifices. Cette vitesse sera alors celle due à la hauteur de la colonne d'air qui sera la différence des hauteurs barométriques dans ces deux lieux. Or, la hauteur du baromètre peut bien n'être dans les lieux échauffés que de 0,76, quand elle ne sera que de 0,70 dans le même moment dans le lieu considéré; on aura donc alors une vitesse représentée par la formule

$$V = \sqrt{2\, g^{h} . \frac{0,06}{0,76}} \text{ où } g = 9^{m}.\ 8088, \text{ et}$$

$$h = \frac{0^{m}\ 76 \times 13568^{k} \times (1 + 0,00375\ T).}{1,3^{k}}$$

Si l'on suppose que pour l'endroit couvert sous les nuages

$$T = 20^{\circ}, \text{ on aura } \frac{h}{0,^{m}76} = \frac{13568^{k} \times 1,75}{1,3^{k}} \text{ d'où}$$

$$V = \sqrt{\frac{2 \times 9,8088 \times 0,06 \times 13568 \times 1,75,}{1,3}}$$

Ou environ $V = 127^{m}8$ par seconde. Cette vitesse est au delà des vitesses du vent existantes, parce que nous n'avons pas fait attention au frottement. On voit alors comment on peut concevoir que les ouragans de la zone torride aient une si grande vitesse.

Si l'on fait attention aux obstacles répétés, quels qu'ils soient, qui agissent sur la couche inférieure de

l'atmosphère, comme les montagnes, les forêts, etc., on aura pour l'expression de la vitesse de l'air

$$V = \sqrt{2g\left(h\,\frac{(P-p)}{P} - m\,V^2\,L\right)}$$

où L représente l'espace parcouru par l'air, V sa vitesse et M le coëfficient du frottement, qu'il s'agit de déterminer par l'expérience. Elevant les deux membres au carré, on aura :

$$V^2 = 2gh \times \frac{P-p}{P} - 2mg\,V^2\,L$$

$$\text{d'où } V = \sqrt{\frac{2gh\,\frac{P-p}{P}}{1 + 2mg\,L}}$$

On peut conclure de là que la vitesse du vent décroît à peu près en raison inverse de la racine carrée de la distance qu'il a parcourue, c'est-à-dire que pour une distance d'une lieue, elle sera seulement le double de ce qu'elle serait, si ce vent avait parcouru quatre lieues. Il serait intéressant de déterminer ce coëfficient dans les diverses circonstances où le vent se fait sentir, mais, avant de s'en occuper, il sera bon encore de développer les formules qui doivent exprimer les mouvements de l'air dans diverses circonstances où la chaleur agit sur lui. On doit cependant être convaincu qu'il est plus faible en pleine mer que sur terre, dans un pays de plaine et découvert, que dans un pays de montagnes et de forêts.

On doit voir, d'après tout ce qui précède, que les vents peuvent être très-forts, quoiqu'il n'y ait qu'une légère déviation de la hauteur moyenne de la colonne de mercure du baromètre, et que réciproquement ils

peuvent bien n'avoir pas beaucoup de force, quoique ces déviations de hauteurs barométriques soient très-grandes. Il suffit que, dans le premier cas, il y ait précipitation subite et circonscrite d'humidité, ou que le changement de densité de l'air ne comprenne qu'un petit espace, et que, dans le second cas, ce changement comprenne une grande étendue de terrain et ne varie que d'une manière insensible d'un lieu à l'autre. Les premiers sont souvent accompagnés d'un changement rapide dans le baromètre; les seconds le sont toujours d'un changement lent. Il arrive aussi que le vent est fort à la fin de son cours, parce qu'il est obligé de s'écouler à travers une hauteur d'atmosphère, moindre que dans le milieu et au commencement de son cours. On a dû conclure, et nous le ferons aussi, qu'un coup de vent, une tempête, etc., sont précédés d'un ou plusieurs jours calmes et chauds. Nous avons dit aussi que les tempêtes n'avaient pas lieu en été, ou dans la saison sèche, parce que le temps se couvre alors difficilement de nuages. Mais dans quelle circonstance plus spéciale peut-on supposer que les vents aient une force extraordinaire, et quels sont les phénomènes qui peuvent faire prévoir les désastres qui en résultent? C'est ce que nous allons tâcher de faire voir.

Quand il y a changement de vent dans un pays, il y a un vent régnant qui va cesser, et un vent qui n'existait pas dans les couches inférieures de l'air, qui va avoir lieu; il doit en résulter que, toutes les fois que le vent doit changer, le vent qui va cesser doit augmenter de force, quand celui qui lui succédera sera fort aussi. De là à la tempête il n'y a qu'un pas. Si, dans la région tempérée le vent qui règne est faible, a peu d'étendue et de hauteur, et que la cause qui produit le vent qui doit souffler ait peu d'étendue et de force, le passage de l'un à l'autre ne sera indiqué que par une

légère augmentation de force dans chacun de ces vents. C'est ce qui a lieu quand le vent de mer, ayant amené peu d'humidité, et par là peu de nuages, la précipitation de pluie qui en résulte est nulle ou peu de chose, et que le vent de terre succède au vent de mer, à cause du léger abaissement de température qui a eu lieu dans la partie inférieure de l'atmosphère. Mais si le vent de terre a duré pendant longtemps, ce qui indique qu'il règne sur une grande hauteur dans l'atmosphère et qu'il comprend une grande étendue de terrain; si le vent de mer, ayant tenté plusieurs fois de lui succéder, est parvenu à couvrir de plus de nuages l'atmosphère, et à lui faire contenir beaucoup d'humidité, les rayons du soleil, en l'échauffant successivement, pourront, à la longue, porter très-haut cette humidité; ce qui aura lieu par la raison que le vent de terre aura régné longtemps en été; si, de plus, la chaleur du soleil a produit de fort courants ascendants en un jour, ce qui sera indiqué par un calme, une chaleur étouffante et un beau ciel, le baromètre baissant par là beaucoup, on peut être sûr que, vers la fin de la journée, l'abaissement de température, qui aura lieu, fera précipiter une grande quantité d'humidité. Par là, le baromètre montant, l'air devenant plus dense, le vent de terre reprendra le dessus, et comme il a, ainsi que nous l'avons dit, une grande puissance, la tempête sera horrible. C'est ce qui a eu lieu vers la fin d'août de l'année 1839.

Maintenant voyons comment on peut aller plus loin dans la prédiction des phénomènes atmosphériques; trois moyens se présentent à nous pour cela, savoir : une théorie qui les lie, la formation des tables qui caractérisent par des nombres chacune des années passées, et une méthode mixte qui emploierait les deux moyens à la fois.

On conçoit qu'une théorie météorologique et complète de la production des phénomènes atmosphériques doit être, sinon impossible, du moins très-difficile à établir à cause des irrégularités de la forme et de la nature de la surface du globe; mais on peut néanmoins établir entre ces phénomènes quelques équations qui serviront à les prévoir, en supposant, comme nous l'avons déjà dit, que la manière dont la surface de la terre est cultivée soit toujours à peu près la même d'année en année, ou du moins qu'elle ne dépende que du développement que la variété des saisons peut y imprimer : car sans cela il faudrait y renoncer, ou du moins modifier quelques-unes des équations que nous allons chercher.

La première de ces équations aura rapport à la pression de l'air. On peut se convaincre que la pression totale de l'atmosphère sur notre globe est presque toujours la même. En effet, quelle que soit la quantité d'humidité qui existe dans l'air, comme elle est très-faible par rapport à la quantité d'air qui forme l'atmosphère; qu'ensuite, quoique cette quantité varie beaucoup de l'hiver à l'été dans le même lieu, elle augmente dans un hémisphère quand elle diminue dans l'autre; que, s'il y a des gaz étrangers à l'air, ils sont aussi en faible quantité et varient en sens opposé pour des lieux divers et des circonstances différentes; qu'enfin, s'il existe quelque part des courants ascendants qui diminuent la pression atmosphérique, ils sont remplacés dans un autre lieu par des courants descendants qui l'augmentent, on se convaincra que la pression totale de l'atmosphère, si elle n'est pas toujours la même, varie par des degrés très-faibles.

Il en est de même quant à la quantité totale de chaleur que contient l'atmosphère, et même quant à celle qui existe dans sa partie inférieure et à la surface de la

terre : car les variations de la température de l'air en chaque point, provenant des diverses positions du soleil sur l'horizon et de l'état de l'atmosphère et de la surface de la terre, on verra que, si l'une ou l'autre de ces causes fait augmenter la température en un point, parce que dans le jour les rayons du soleil tombant perpendiculairement trouvent un ciel plus clair et une terre plus sèche, en un autre lieu ses rayons seront très-inclinés et trouveront un ciel plus couvert et une terre plus humide. De plus, dans la nuit, pour le premier lieu la perte de chaleur sera plus considérable que s'il était dans les mêmes circonstances que le second, et réciproquement. Si le ciel était le même dans des lieux opposés par rapport à la situation du soleil, on conçoit que la chaleur qui en résulterait serait aussi différente, de manière que cette chaleur s'éloignerait en sens opposé de la même quantité par rapport à l'état moyen. Si l'on considère encore que, lorsque le soleil est sur l'horizon en un point, il ne l'est pas sur son opposé ; que, lorsque le temps y est couvert, à cause des vents humides qui s'y rendent, il est découvert ailleurs, parce que l'humidité qui est portée en un lieu s'éloigne d'un centre, et que, lorsqu'il y a précipitation d'humidité ici, il y a évaporation là par la même raison ; si l'on considère de plus que la distance du soleil à la terre, quoique n'étant pas toujours la même, varie peu et de telle manière que, lorsque le soleil paraît dans l'hémisphère où il est le moins éloigné de la terre, il y reste moins de jours que dans l'autre, et lorsqu'il s'en éloigne, il reste plus de temps à n'y pas revenir ; que si les taches du soleil pouvaient influer sensiblement sur la chaleur que ce globe envoie, ce qui n'est pas, comme elles paraissent d'une manière irrégulière, on devrait néanmoins n'y pas faire attention ; enfin que, si l'une ou l'autre de ces causes produisait des inégalités

de pression dans l'atmosphère, il en résulterait que des vents plus forts qu'à l'ordinaire y porteraient la température des lieux voisins, et empêcheraient par là que ces inégalités de température y fussent aussi grandes; on devra regarder comme démontré que la somme des degrés de chaleur, existant dans l'atmosphère ou seulement dans la partie inférieure ou à la surface de la terre, est constante.

La quantité d'humidité qui se trouve dans l'air est aussi à peu près toujours la même, quelle que soit la quantité d'eau tombée ou évaporée. En effet, quand l'air en est saturé, s'il s'échauffe, il reçoit de nouvelles vapeurs ; mais, d'après ce que nous venons de dire, la somme des degrés de chaleur étant toujours la même, il y aura refroidissement dans quelque autre lieu, et par là précipitation d'humidité. De même, si en été un hémisphère reçoit plus de vapeurs, dans l'autre il s'en précipite plus à cause du refroidissement qui a eu lieu en hiver. Il faut remarquer encore que là où l'air inférieur est plus chaud qu'à l'ordinaire pendant le jour, il est plus froid pendant la nuit, parce qu'il n'est pas saturé de vapeurs sur toute sa hauteur pour empêcher les rayons du soleil de passer et le rayonnement d'avoir lieu; quand au contraire, lorsqu'il est saturé, cette température varie peu du jour à la nuit, il en résulte que, dans ces deux cas, l'humidité contenue sur toute la hauteur de l'atmosphère tend à être la même qu'à l'ordinaire, dans le premier cas, par la transformation de l'eau en vapeur pendant le jour, et, dans le second par la précipitation d'une partie de cette vapeur. On pourrait croire qu'en été et en hiver cette quantité totale d'humidité contenue dans l'atmosphère est plus grande qu'au printemps et en automne ; mais il faut faire attention que la température de l'air inférieur dans la région tempérée où cette différence pourrait

être la plus grande, n'est pas aussi supérieure en été à celle du printemps et de l'automne que celle de ces dernières saisons l'est à celle de l'hiver, et que cette température en été décroît plus rapidement dans l'atmosphère que dans les autres saisons. Si on y joint la transparence habituelle de l'air en été, qui indique que l'humidité n'y est pas aussi considérable que la température de l'air devrait l'indiquer, et qu'en hiver sa non-transparence indique le contraire, on sera convaincu que la quantité d'humidité contenue dans l'air sera toujours constante ou variera très-peu avec les saisons, et par là aussi avec les années, auxquelles les mêmes raisonnements s'appliquent. Cependant si la température de la terre augmentait ou diminuait, comme cela paraît avoir eu lieu il y a quelques milliers d'années et semble devoir avoir lieu plus tard, dans un temps éloigné, la quantité totale d'humidité varierait de la même manière.

On peut déduire de ce qui précède que la quantité d'eau évaporée sur la surface de la terre est à chaque instant à peu près égale à la quantité d'eau tombée : car, s'il n'en était pas ainsi, la quantité d'humidité existant dans l'atmosphère varierait d'une manière sensible. Mais cette quantité d'eau évaporée ou d'eau tombée est-elle constante ou à peu près constante à chaque instant? Nous le croyons, et voici sur quoi nous nous fondons. Supposons que cette quantité varie dans le même sens, d'une manière même très-faible, il arrivera qu'au bout d'un certain nombre d'années, la quantité d'eau tombée deviendra si considérable ou si peu de chose qu'on ne pourrait plus habiter notre globe. Si l'on considère encore que ce qui influe sur l'évaporation et l'eau tombée est principalement la chaleur envoyée par le soleil et le rayonnement de la surface de la terre qui agissent d'une manière

à peu près constante à chaque instant; si, d'un autre côté, on remarque, que si le soleil au printemps trouve, en passant d'un hémisphère à l'autre, une surface d'eau plus considérable, et s'il en résulte par là, pour un moment, une plus forte évaporation d'un côté de l'équateur, elle diminuera d'une manière beaucoup plus forte dans l'hémisphère opposé, où la perte de chaleur sera plus considérable à cause d'une plus grande quantité de terre ferme; si, de plus, les saisons sont quelque part plus humides qu'à l'ordinaire, elles seront compensées, comme nous l'avons déjà dit, par des saisons plus sèches dans un autre lieu, parce que les vents qui produisent l'état des unes sont cause de l'état opposé des autres; enfin quant à l'effet de l'attraction du soleil et de la lune, s'il en résultait une dilatation de l'air quelque part, qui produisît une accélération dans l'évaporation en ce lieu, il arriverait que l'air serait plus comprimé en un autre, pour que la pression atmosphérique soit toujours constante, ce qui ferait diminuer l'évaporation. On peut donc croire que non-seulement il y a égalité à chaque instant sur toute la surface de la terre entre la quantité d'eau évaporée et celle précipitée, mais encore que chacune d'elles est constante.

Il est naturel de conclure de tout ceci que la somme des volumes des parties d'air saturées d'humidité, ou, ce qui est la même chose, la somme des volumes des nuages et des brouillards est toujours constante; car la liaison de ces choses avec l'eau tombée et évaporée est si évidente, qu'elles doivent suivre les mêmes lois. Il en est de même du temps couvert plus ou moins par les nuages, et du nombre des jours de pluie.

En ce qui concerne le vent, il se présente encore quelque chose de constant, que nous allons faire voir. Si, supposant que le soleil et la lune soient dans

toutes les positions possibles, et qu'on en prenne la moyenne, on considère la surface de la terre telle qu'elle est, avec ses montagnes, ses mers, ses lacs, ses forêts, etc., il en résultera pour chaque lieu un vent moyen en force et en direction, que par le calcul on obtiendra difficilement, mais que l'observation donnera directement pour chaque lieu, chaque jour de l'année et chaque instant du jour. Maintenant, quelles que soient la force et la direction du vent en chaque localité à un instant quelconque, la résultante de tous ces vents, au même moment parallèlement au méridien et à l'équateur pour chaque couche de l'atmosphère, sera la même ou à peu près que celle donnée par l'état moyen des vents à ce moment. En effet, si, par une circonstance propre à un lieu de la terre, et au moment qu'on considère, le vent vient à y changer de direction, cela ne pourra exister que parce que le point d'aspiration où vont se réunir les vents, ou bien le point de condensation d'où ils partent, aura changé de place ; mais l'on sent que tous les vents qui en résulteront, en faisant abstraction des autres causes qui influent sur leur formation, auront pour résultante une force nulle vers ce point. Cette condensation ou dilatation accidentelle ne changera donc rien à la moyenne de tous les vents quant à leur résultante parallèle au méridien et à l'équateur. Il en sera ainsi de toutes les hauteurs de l'atmosphère; car le raisonnement que nous venons de faire s'y applique sans restriction par la même raison. Il en serait de même encore si, au lieu d'un point unique de dilatation ou de condensation, il y en avait plusieurs. Ainsi, si, par l'observation ou le calcul, on arrivait, pour chaque lieu et à chaque époque de l'année, à déterminer le vent moyen en force et en direction qui y existe, et les phénomènes moyens qui en résultent, on pourra faire abstraction du mou-

vement de rotation de la terre et de l'action du soleil et de la lune en tant qu'ils produisent des changements dans l'atmosphère d'un jour à l'autre, et d'une année à l'autre quant à leur résultante parallèle au méridien et à l'équateur, ce qui donnera encore une équation de condition.

On en trouvera encore d'autres qui ne comprennent qu'une partie de la surface de la terre. Ainsi il existe une relation qu'il est bon de considérer entre la quantité d'eau évaporée, celle précipitée, celle qui se rend à la mer, celle qui en provient et qui existe dans l'atmosphère et sur la terre.

Dans un lieu quelconque du continent, la quantité d'eau écoulée est d'autant moindre par rapport à celle tombée que, dans le bassin où l'on est, il y en a plus qui gèle ou qui est évaporée. On peut dire alors que la quantité d'eau écoulée dans un bassin, à chaque instant et à chaque point, par rapport au lieu situé au-dessous, est égale à celle tombée, moins celle évaporée, plus celle gelée qui se fond; ou moins celle qui tombe et qui se gèle, moins la quantité infiltrée, et plus celle donnée par les sources.

Essayons maintenant de nous servir de quelques-unes de ces équations. Entrons pour cela dans quelques développements. Nous avons déjà fait voir que l'humidité suivait certaines lois dans sa marche sur la surface de la terre (1). Ainsi nous avons vu qu'il en résultait, par rapport à l'année, des pays où la pluie tombait en plus grande quantité en été, d'autres en automne, et enfin d'autres, en petit nombre, au printemps et en hiver. On sait aussi que cette marche générale est modifiée suivant les années, non-seu-

(1) *Mémoires composés au sujet d'une correspondance météorologique.* Paris, Carilian-Gœury.

lement dans la zone torride et la zone glaciale, en ce que la saison, ou les saisons pluvieuses sont plus humides ou ont lieu plus tôt; mais encore en ce que, dans la région tempérée, elles peuvent être déplacées ou manquer totalement. Cette humidité, reçue ou amenée en plus grande quantité ou déplacée par rapport au temps où elle a lieu, influe beaucoup sur la température des saisons, la pression atmosphérique, etc.; ainsi, dans la saison chaude, cette humidité sert à la tempérer par la plus grande évaporation qui en résulte; et, dans la saison froide, elle rend le froid très-intense, en empêchant le rayonnement de la chaleur pendant la nuit. Mais comme, suivant le temps qu'elle a duré et suivant la saison où elle a lieu, les effets en sont différents, nous allons les analyser.

Si l'on fait attention à la manière dont l'humidité agit lorsqu'elle augmente ou diminue dans l'atmosphère ou qu'elle s'en précipite, on remarquera que, lorsqu'après que l'atmosphère a été sèche, l'humidité commence à s'y introduire, elle s'y répartit peu à peu sur une grande hauteur. Alors il arrivera, dans toutes les saisons et tous les climats, que bientôt les rayons du soleil seront absorbés en plus grande quantité que lorsque l'atmosphère était sèche, et que, pendant la nuit, le ciel se couvrira de brouillards ou de nuages qui diminueront la perte de chaleur produite par le rayonnement; qu'ainsi la température moyenne de l'atmosphère s'élèvera, que sa pression diminuera, et que les vents chauds et humides l'emporteront sur les vents froids et secs; ce qui fera que la température des couches inférieures de l'air augmentera.

Plus tard, quand l'humidité contenue dans l'air sera un peu plus grande, parce que les vents chauds et humides l'auront amenée, le baromètre s'élèvera quand il devra pleuvoir. Cela provient de ce que les vents

chauds et humides ne l'emportant pas de beaucoup sur les vents froids et secs, ces derniers revenant quelquefois sur eux-mêmes en amenant avec eux un air plus dense, rafraîchiront l'atmosphère, augmenteront sa pression et en feront précipiter l'humidité, qui, n'étant encore qu'en petite quantité, sera bientôt suivie du beau temps.

A mesure que les vents humides prendront le dessus sur les autres, l'atmosphère se saturant de plus en plus d'humidité, le moindre refroidissement la fera précipiter, et même, le baromètre baissant toujours, il pleuvra. On pourra alors pronostiquer des pluies de longue durée. Vers cette époque de la pluie, la température des couches inférieures de l'air sera plus basse en été, plus haute en hiver, et ordinaire dans les autres saisons; parce que, les rayons du soleil ne pouvant traverser l'atmosphère, et le rayonnement étant faible pendant la nuit, l'air et la surface de la terre tendront à prendre la température des caves, qui est, comme on sait, la température moyenne, annuelle, du lieu où l'on est.

Si le ciel s'éclaircit dans l'intervalle compris entre ces pluies de quelques jours, le froid qui en résultera la nuit dans les couches inférieures de l'atmosphère pourra être tel que la première humidité précipitée donnera de la neige; mais, comme alors le baromètre baisse ordinairement, ce qui indique que des vents chauds existants dans les couches supérieures de l'air tendent à souffler à la surface de la terre, on pourra même, en été dans la zone froide, et au printemps et en automne dans la zone tempérée, pronostiquer des pluies de longue durée, et en hiver beaucoup de neiges.

Dans la fin de la période pluvieuse, la terre étant très-humide, le temps se couvrira facilement de nuages pendant le jour, et l'humidité ne se précipitera que

pendant la nuit et faiblement; le baromètre montera, ses oscillations seront moins rapides et moins fortes; peu à peu la précipitation de l'humidité ne sera indiquée que par une tendance du baromètre à monter, et le thermomètre descendra dans toutes les saisons et tous les climats à cette époque de la pluie, parce qu'alors les vents secs et froids l'emporteront bientôt sur les vents humides et chauds.

On doit considérer encore que le maximum d'humidité se transporte d'une année à l'autre vers plusieurs lignes ou points de la surface de la terre, différant d'année en année, en oscillant d'un hémisphère et d'un continent à l'autre, de manière cependant que l'humidité commence, ou du moins qu'elle augmente avec l'élévation du soleil sur l'horizon, et diminue avec l'abaissement de cet astre, et que, suivant la direction de ce transport, cette humidité est la plus forte et le baromètre le plus bas; que le vent est le plus violent vers la rencontre des vents secs et des vents humides; quand cette humidité est, au contraire, la plus faible vers l'origine de ces vents, la pression de l'air est la plus grande et le vent le moins sensible. De plus, le transport de l'humidité se fait d'autant plus rapidement d'un hémisphère à l'autre vers le point ou la ligne vers lequel il tend, que le soleil, après l'hiver, y trouve une terre plus échauffée et plus humide. Pour les mêmes raisons le retour de l'humidité sur elle-même se fait d'autant plus rapidement, que, dans l'autre hémisphère, la terre est dans les circonstances plus semblables à la précédente. Si ce point est peu éloigné de celui où nous nous trouvons, on pourra prévoir alors facilement, d'après ce que nous venons de dire, les phénomènes qui doivent en résulter dans la saison qui suivra. C'est alors que, pour porter plus d'exactitude dans cette prédiction, il faudra assujettir les phénomènes

que nous supposons exister à une époque quelconque postérieure, à satisfaire aux équations de condition que nous venons de chercher à poser. Nous chercherons encore dans l'histoire des temps, dont nous présenterons bientôt le tableau, l'année qui a le plus de rapport avec celle que nous considérons, en le modifiant cependant d'après les changements un peu importants qu'a subis une partie quelconque de la surface de la terre depuis ce moment. Pour nous servir des équations que nous avons posées, il faudra que nous déterminions les constantes qui en forment le second membre. Si l'on avait des observations pour tous les points de la terre, cela serait facile; mais, quoiqu'il n'en soit pas ainsi, les considérations dans lesquelles nous sommes entré antérieurement, nous feront déduire d'une manière approximative ce qui doit en résulter pour les lieux où il n'a pas été fait d'observations. Les erreurs dans cette estimation seront d'ailleurs peu importantes, parce que les lieux sur lesquels nous n'avons pas de renseignements nous étant peu connus, il sera moins nécessaire que nous y puissions faire des prédictions météorologiques. Pour nous préparer néanmoins à la détermination de ces constantes, nous ferons plusieurs tables de moyennes mensuelles de toutes les observations que nous avons pu recueillir, auxquelles nous ajouterons des *maxima* et des *minima* par mois et par jour quand il sera possible de le faire. Nous chercherons encore à en tirer quelques lois sur les variations des phénomènes, et à modifier ou vérifier celles déjà données par quelques météorologistes.

Nous avons dit que ce qui influait le plus sur le changement du temps d'une année à l'autre, c'était l'état plus froid ou plus chaud, plus sec ou plus humide de la surface de la terre; or, la nature des saisons

qui viennent de s'écouler déterminant cet état, on pourra déduire ce qui doit avoir lieu dans l'atmosphère de ce qui s'y est passé antérieurement. Supposons, en effet, que la terre soit plus sèche en un lieu qu'à l'ordinaire, et par là aussi l'atmosphère, parce que l'un ne peut avoir lieu sans l'autre; le soleil, en venant éclairer l'horizon, trouvera moins de matières pour l'évaporation; les nuages qui en résulteront et les précipitations d'humidité qui en seront la conséquence seront faibles ou même nulles. Alors, en hiver, à cause de la longueur de la nuit et d'un ciel clair, le froid inférieur deviendra de plus en plus grand; en été, au contraire, à cause de la longueur du jour, la chaleur inférieure ira toujours en augmentant. Dans les deux cas, si les rayons du soleil traversent facilement l'atmosphère, comme ils sont aussi facilement réfléchis, et que la chaleur de la terre se perd très-facilement, il en résultera que la température moyenne de l'air sera plus faible qu'à l'ordinaire, et que, par là, la hauteur du baromètre sera plus grande. Celle-ci augmentera de jour en jour en hiver, quand ce sera le contraire en été, parce que le froid et la chaleur des couches inférieures se propageront dans ces deux saisons dans toute l'atmosphère. Les vents s'écarteront du lieu considéré dans toutes les directions avec une tendance tous les jours plus forte en hiver, quand ce sera le contraire en été. Au printemps et en automne, le baromètre, dans ce cas, sera aussi très-élevé, la température moyenne de l'air très-basse, etc. Le printemps se rapprochera, quant à la marche des phénomènes, de ce qui se passe en été, et l'automne, de ce qui a lieu en hiver dans les mêmes circonstances.

Si la terre est très-humide, et, par suite, l'air situé au-dessus, l'évaporation sera faible, l'air étant saturé

d'humidité; les précipitations y seront de même faibles, mais plus grandes que par un temps sec. Cette humidité toujours constante de l'atmosphère étant cause que les rayons du soleil y formeront facilement des nuages pendant le jour, ces rayons seront interceptés en partie, ce qui fera que la température des couches inférieures de l'air pendant le jour sera faible. Comme, pendant la nuit, ces nuages se dissiperont facilement en s'abaissant, le temps devenant alors clair, la température de l'air diminuera plus qu'à l'ordinaire, et la pression atmosphérique augmentera; les vents dans la partie inférieure en partiront de tous côtés, comme dans le cas précédent, avec cette différence qu'en été, dans cette circonstance, la condensation de l'air étant plus grande que lorsque la terre est sèche, et qu'en hiver, c'est le contraire, les vents qui s'éloignent du lieu où ceci se passe le feront avec une force relative plus grande dans le premier cas que dans le second. En été, la température des couches inférieures variera de plus en plus, de jour en jour et du jour à la nuit, et ce sera le contraire en hiver, parce qu'en été l'humidité sera facilement transformée en nuages dans le jour, à cause de la force des rayons du soleil; tandis qu'en hiver cette humidité, ne pouvant s'élever, ne servira qu'à former des brouillards pendant la nuit, et par là le rayonnement de la chaleur, très-grand ordinairement pendant les nuits de cette saison, sera faible. En hiver aussi le froid ira toujours en augmentant, parce que le temps s'éclaircira de plus en plus, et que l'humidité de la terre diminuera tous les jours, parce qu'elle se transportera par les cours d'eau à la mer. Il en sera de même en automne qu'en hiver, parce que les nuits y augmentent de longueur à mesure qu'on avance dans cette saison, mais il n'en sera pas de même au printemps et en été, par des raisons contraires. On doit

remarquer encore que la période de sécheresse de la terre suit toujours la période d'humidité extrême.

Tout ce que nous venons de dire dans ce court exposé, extrait de nos Mémoires sur la météorologie, doit faire voir en quoi consiste notre théorie et doit faire présumer les développements que nous avons donnés et que nous pourrons donner par la suite, pour faire concevoir qu'avec son moyen on peut arriver à prédire tous les phénomènes atmosphériques beaucoup à l'avance. Mais quand y arriverons-nous par ce moyen? c'est ce que nous ne pouvons savoir. Cherchons donc une autre voie qui ne soit pas aussi directe.

Il est naturel de s'imaginer qu'il suffit, pour arriver à prédire le temps, de recueillir une longue suite d'observations météorologiques et de comparer les phénomènes qui ont eu lieu dans une année qui vient de s'écouler, avec ceux d'une année antérieure. Certes, si ces années étaient parfaitement semblables sur toute la surface de la terre, chaque jour et chaque moment de l'année solaire; s'il en était de même de l'état de la terre, de la position de la lune et des astres, il est probable qu'on réussirait à prédire le temps par ce moyen. L'histoire des météores dont nous nous occupons nous a prouvé que, quant aux phénomènes atmosphériques passés, il n'existait aucune année qui ressemblât aux autres, du moins pour celles que nous avons pu comparer. De plus, la lune, quoiqu'ayant peu d'influence sur l'atmosphère, a une marche telle, qu'elle ne se meut de la même manière qu'après un grand nombre d'années; la surface de la terre change à chaque instant, et les éruptions volcaniques ont lieu d'une manière irrégulière. On voit par là quel serait l'inconvénient de cette méthode, quand les faits rassemblés seraient même en assez grand nombre et assez détaillés pour pouvoir être assuré que l'on pourrait

trouver deux années parfaitement semblables. Mais ne peut-on pas néanmoins déduire des phénomènes observés le moyen de les prédire? Nous pensons qu'on peut le faire, et voici comment. Nous prendrons pour terme de comparaison quelques lieux assez éloignés l'un de l'autre, où les observations faites avec les instruments l'aient été avec beaucoup de soin et où elles soient très-variables, non-seulement dans l'année, mais encore d'une année à l'autre. Nous choisirons un mois où l'on puisse les avoir pour un grand nombre d'années, comme la moyenne température, la moyenne pression atmosphérique, ou la quantité de pluie tombée, par exemple à Paris, Vienne ou Milan, et un autre lieu vers le nord de l'Europe, comme Stockholm ou Copenhague.

Supposons que, pour un grand nombre d'années, et pour les trois lieux que nous avons considérés, nous ayons formé une table qui nous donne exactement pour le thermomètre, le baromètre et l'udomètre, ce que nous venons de demander, ou seulement pour l'un de ces instruments : nous en prendrons la moyenne, et nous formerons d'autres tables dans lesquelles il n'y aura plus, pour chacun de ces trois points, que la différence entre cette moyenne et les nombres trouvés dans les tables précédentes, ce qui donnera des nombres tantôt positifs, tantôt négatifs. Les combinaisons qui existeront entre eux, seulement pour le signe, seront au nombre de huit, mais leur grandeur variera beaucoup plus. Avant de se servir de ces tables pour prédire le temps, on commencera par essayer, avec leur secours, de déterminer la nature des phénomènes atmosphériques des années antérieures pour deux ou trois années prises arbitrairement On cherchera alors dans les tables construites les années qui donnent à peu près la même succession de nombres et de signes que

les deux ou trois années considérées; on remontera ensuite en arrière à la même distance qui sépare les années dont on veut connaître la nature des météores, des deux ou trois années supposées connues par rapport à ces phénomènes. Si, pour ces nombres et toutes les séries semblables, les phénomènes trouvés sont les mêmes, ou au moins modifiés d'après une proportion toujours égale, il sera facile de prévoir les années postérieures à ces tables en y introduisant des modifications convenables. S'il en était autrement, et si ces phénomènes correspondaient à des nombres différents dans chaque série, on devrait en conclure qu'ils ont été modifiés sous l'influence de la lune, des éruptions volcaniques, du déboisement des forêts ou d'autres modifications de la surface de la terre. En ce qui regarde la lune, elle ne peut avoir pour objet, et encore d'une manière faible, que d'augmenter et de diminuer alternativement les nombres des tables, sans changer la période dans laquelle ils se représentent ainsi modifiés. Les éruptions volcaniques paraissant à des intervalles indéterminés agiront de la même manière. Mais il n'en est pas de même du déboisement des forêts et des autres modifications de la surface de la terre. Il pourra arriver que les variations, qui en résulteront dans les nombres des tables, tendent à les augmenter ou à les diminuer, toujours dans le même sens, et à modifier par conséquent les phénomènes qui y correspondent. Quoi qu'il en soit de cette cause de perturbation, elle aura plus d'influence sur la longueur des diverses périodes dans lesquelles les météores se représentent les mêmes que sur les nombres donnés par les tables, et, comme il y a d'ailleurs une liaison entre les uns et les autres, il sera facile d'opérer les modifications que ces nombres exigeront d'après celles qu'aura subies chaque période.

Ce que nous venons de dire au sujet de la confection des tables de la moyenne des températures, des pressions atmosphériques et de la quantité de pluie tombée, s'appliquerait également à toute autre table météorologique, sans qu'il soit nécessaire d'en dire autre chose dans le moment; cependant nous allons encore donner quelques détails sur leur formation.

Si l'on avait, pour les trois lieux que nous avons choisis pour termes de comparaison, des observations bien faites et comparables pour plusieurs siècles, ces tables seraient faciles à former; mais, comme probablement il n'y a que les trente dernières années qui soient dans ce cas, il faudra chercher à compléter par induction ce qui regarde les années antérieures. Pour y arriver, nous prendrons d'abord les observations déjà faites, quoique non comparables; nous verrons à les modifier d'après les renseignements que nous aurons obtenus sur le lieu où elles auront été faites, la nature des instruments employés, leur degré de précision, etc., nous prendrons ensuite les observations faites dans les lieux voisins, et nous en déduirons celles qui auraient dû être faites dans le lieu considéré d'après les nombreuses observations que nous nous sommes procurées sur tous ces endroits. Nous chercherons encore à remplir les lacunes existantes, en nous servant des observations faites avec un instrument quelconque, pour en conclure les nombres qu'aurait donnés l'instrument pour lequel nous formons ces tables. Pour les années pour lesquelles on n'a pas fait d'observations de cette nature, il faudra se servir de l'histoire même des météores, et comparer ces années avec les précédentes.

Après avoir fait tout cela, nous terminerons par la rectification de ces tables, en nous servant des vingt ou trente dernières années, que nous regardons comme

donnant des nombres exacts, pour revenir en arrière au moyen des formules que nous aurons vu pouvoir les lier. Si par là nous arrivons, pour ces années antérieures, à des résultats absurdes, nous essayerons de corriger nos formules pour approcher de la réalité. Il est bien entendu que, dans celle-ci, on aura fait la part des causes qui peuvent modifier les nombres que nous cherchons.

Pour arriver à étendre ces tables, comme pour en former d'autres, nous avons non-seulement recueilli autour de nous et dans les ouvrages que nous avons pu nous procurer les observations faites avec les instruments météorologiques, mais encore les documents qui ont des rapports plus ou moins directs avec elles, c'est-à-dire que nous avons cherché, pour chaque lieu et chaque année, l'état des saisons, l'époque des inondations, la date d'un météore, même de peu d'importance, la nature de chaque récolte, etc. Nous ne nous sommes donc pas borné dans nos travaux à un ou deux siècles, mais nous avons essayé de remonter jusqu'à la fondation de Rome. Il est vrai que les lacunes que nous avons trouvées sont très-nombreuses pour l'intervalle compris entre cette époque et l'année 800 après Jésus-Christ ; mais elles diminuent après d'une manière telle que, si les étrangers et les Français veulent faire pour leur résidence ce que nous avons fait et ce que nous ferons, et publier leurs recherches, on peut espérer que ces lacunes seront en si petit nombre que l'on pourra, d'ici à quelques années, faire des tables météorologiques qui comprendront un intervalle de mille ans sans interruption.

Cette méthode indirecte, pour arriver à prédire le temps, présente aussi des inconvénients, parce que les faits ne sont pas notés avec assez de soins par les observateurs, et que les observations ne sont pas faites de

manière à ce qu'elles puissent être comparables ; mais en réunissant la méthode qu'indique la théorie à celle qui consiste à ne considérer que les observations, on arrivera, probablement, bientôt au but que nous nous sommes proposé de démontrer qu'on pourrait atteindre, si surtout ce que nous venons de dire engage un plus grand nombre de personnes à s'occuper dans ce sens de météorologie.

EXTRAIT

Du Catalogue entomologique de M. Berthet, *de Morteau.*

COLÉOPTÈRES.

Cicindela hybrida.
— sylvicola.
Cymindis humeralis.
Lebia cyanocephala.
— crux minor.
Cychrus rostratus.
— attenuatus.
Carabus catenalatus.
— monilis.
— cancellatus.
— auronitens.
— exasperatus.
— violaceus.
— convexus.
— cyaneus.
Panageus crux Myor.
Loricera pilicornis.
Callistus lunatus.
Oodes helopioides.
Calathus melanocephalus.
Taphria vivalis.
Agonum viduum.
— lugubre.
— sexpunctatum.
Pœcilus lepidus.
— cupreus.
Omaseus melanaria.
— anthracinus.
Steropus concinnus.
— madida.
Pterostichus metallica.
— prevotii.
Percus navarica.
Zabrus gibbus.
Anisodactylus binotatus.
Ophonus chlorophanus.
— subcordatus.
— æneus.
Tachis pumilio.
Bembidum paludosum.
— decorum.
Ditiscus marginalis.
Colymbeles fenestratus.
— bipunctatus.
— paludosus.
Emus maxillosus.
— hirtus.
— fossor.
— cyaneus.
Pederus riparius.
— ruficollis.
Astenus procerus.
Oxyporus maxillosus.
Lomechusa emarginata.
Ancylocheira flavomaculata.
Lampra rutilans.
Antaxia 4 punctata.
— umbellatarum.
Agrilus viridis.
Campylus linearis.
— mesomelas.
Elater sanguineus.
— lateralis. Latreille.
— ephippium.

Elater balteatus.
— pyropterus. Lat.
Ludius signatus.
— pectinicornis.
— castaneus.
— apicalis.
— latus.
— germanus.
Sericus brunneus.
Adrastus limbatus.
Atopa cervina.
Dyctyopterus aurora.
Malachius elegans.
Dasytes cæruleus.
— niger.
Corynetes violaceus.
Anobium pertinax.
Ptinus imperialis.
Gybbium scotias.
Necrophorus humator.
— vespillo.
Necrodes lateralis.
Sylpha thoracica.
— sinuata.
— lævigata.
— dispar.
Scaphidium agaricinum.
Ips quadriguttata.
Cercus atratus.
Dacne humeralis.
Dermestes ater?
Attagenus undatus.
Hister 4 maculatus.
Parnus prolifericornis.
Byrrhus fasciatus.
— varius.
Spæridium scarabæoides.
Cercyon unipunctatum.
Othophagus medius.
— ovatus.
Aphodius fossor.
— terrestris.
Odontæus mobilicornis.
Omaloplia brunca.
— variabilis.
Hoplia argentea.
Cetonia metallica.
— hirta.
Lucanus capreolus.
Platycerus caraboides.
Sinodendron ferruginum.
Diaperis boleti.
Phaleria chrysomelina.
Serropalpus striatus.
Melandria caraboides.
Lagria hirta.
Pyrochroa coccinea.
Cistita ceramboides.
— fulvipes.
Mordella fasciata.
— abdominalis.
Anaspis frontalis.
OEdemera podagraria.
— atrata.
— simplex.
Asclera sanguinicollis.
Anogeodes melanura.
Rhinosimus roboris.
— violaceus.
Anthribus latterostris.
— albinus.
Attelabus alliariæ.
— pubescens.
— cyaneus.
— femoratus.
Calandra abbreviata.
— atriplicis.
Rinchenus lapathi.
Curculio abietis.
— pineti.
— villoso punctatus.
— triguttatus.
— coryli.
— comata.
— squamiger.
— tortrix.

Lixus paraplecticus.
— marmoratus.
Cionus scrophulariæ.
Cis boleti.
Bostrichus muricatus.
Mycetophagus 2 pustulatus.
Bitoma crenata.
Cerambix alpina.
Lamia nubila.
— varia.
— hispida.
Callidium insubricum.
— hungaricum.
Saperda oculata.
— scalaris.
— cardui.
— cylindrica.
Rhagium cursor.
— bifasciatum.
— minutum.
Leptura 4 maculata.
— glabrata.
— luctuosa.
— chrysogaster.
— levis.
Orsodaine chlorotica.
Donacia dentata.
— crassipes.
— clavipes.
Chrysomela banksii.
— cacalia.
— stuphylea.
— marginula.
— marginella.
— viridula.
— mentastri.
— colchlæaria.
— laponica.
Galarca rustica.
— nigricornis.
Crioceris melanopa.
— cyanella.
Chryptocephalus labiatur.
— histrio.
— moræi.
— cæruleus.
Coccinella ocellata.
— oblongoguttata.
Endomichus coccineus.

LÉPIDOPTÈRES.

Satyrus janira.
— pamphilus.
— galathea.
— blandina.
— medusa.
Nymphalus iris.
Vanessa io.
— atalanta.
— calbum.
Arginis paphia.
— niobe.
— lathonia.
Melitæa cynthia.
— linxia.
Parnassius apollo.
Pieris palæno.
— hyale.
Polyomatus virgaurea.
— phlæas.
— hiere.
Sphinx atropos.
— elpenor.
— porcellus.
— lineata.
Sesia culiciformis.
Hepialus humuli.
Cossus ligniperda.
Attacus tau.
Lasiocampus lanestris.
Bombix pudibunda.

Arctia menthastri.
— salicis.
— russula.
— plantaginis.
Callimorpha dominula.
Noctua pronuba.
Pterophorus 5 dactylus.

ESSAI

SUR LES FIÈVRES ET LES EMPOISONNEMENTS MIASMATIQUES,

PAR F. PRATBERNON,
Docteur-Médecin à Vesoul (*Haute-Saône*).

CHAPITRE PREMIER.

Examen critique des doctrines sur les fièvres depuis l'antiquité jusqu'à l'école anatomique.

Autrefois toutes les pyrexies, qui ne paraissaient pas dépendre d'affections *locales* visibles, ou qui n'étaient pas reconnaissables à des symptômes saillants et spéciaux, étaient comprises dans la classe, alors nombreuse, des fièvres ; et jusqu'à nos jours, les autres maladies aiguës leur semblaient subordonnées. Hippocrate et ses successeurs confondaient même souvent les inflammations avec les fièvres : elles étaient toutes une maladie générale, une effervescence, un incendie, un feu, qui tantôt se concentrait dans une partie, tantôt se répandait partout *avec les esprits vitaux*, et s'éteignait après la coction de la matière morbifique et des évacuations critiques. C'était dans l'état général, dans le caractère de la chaleur, *douce, ardente, âcre* ou mal répartie ; dans les causes, dans le tempérament et les diathèses, dans les périodes, les signes de crudité, de coction des humeurs, dans les évacuations critiques, qu'on cherchait des indications pour le pronostic, pour le régime

et pour les moyens curatifs, fort bornés alors, négligeant les distinctions subtiles de noms, de formes et d'organes, déjà faites par ceux qu'Hippocrate appelle *les anciens*, et tant multipliées depuis par les écoles.

Quelques-uns des successeurs d'Hippocrate, mais surtout la célèbre école d'Alexandrie, et d'après elle Galien, avaient plus nettement séparé les fièvres *essentielles* des fièvres *symptômatiques*. Ils distinguaient *febrem morbum, et febrem accidens, quæ sequitur inflammationem*. Et, à ce sujet, grand débat, que nous avons vu se renouveler. Les uns ne regardaient la fièvre que comme l'effet d'une inflammation; les autres voyaient dans les inflammations un accessoire ou un effet de la fièvre (1).

Peut-être qu'après Broussais nous verrons aussi paraître un nouvel antagoniste qui soutiendra, que dans la plupart des phlegmasies, la fièvre est essentielle et primitive, tandis que la maladie locale, même spéciale, n'est que secondaire. Et cette thèse, comme nous le ferons voir, peut être aussi défendue.

Galien, sinon le père, au moins l'apôtre de la médecine humorale, trouvait les causes et les différences des fièvres les plus graves dans ses quatre humeurs, surabondantes, obstruantes, en état d'altération et de fermentation, soit dans les grosses veines, soit dans les viscères. Excepté les éphémères et les synoques simples, les fièvres étaient humorales ou putrides. On en séparait cependant les fièvres pestilentielles ou malignes, dont la cause, venue du dehors, irritait le cœur et les nerfs, non pas seulement par une *chaleur ignée*, mais par un

(1) *Diocles et Erasistrates existimabant omnes febres esse accidentia, adducti hoc argumento fallaci quod omnes febres sequantur aliquam inflammationem. Fuerunt alii contra, qui existimarunt nullam febrem esse accidens, etc.* (*Mercurialis.*)

principe vénéneux. Au travers de mille distinctions subtiles, GALIEN et ses disciples, qui argumentaient et commentaient plus qu'ils n'observaient, avaient cependant assigné des caractères frappants de vérité, mais un peu trop classiques, aux différentes espèces de fièvres. Ils avaient bien remarqué la chaleur âcre et mordicante, l'inégalité de la respiration, les variations insidieuses du pouls, des forces et de l'urine, propres aux fièvres graves (1).

Ces doctrines ont enchaîné quinze siècles, mais modifiées par les différentes sectes. D'abord nous voyons paraître le *strictum* et *laxum* de THÉMISON, représentation l'une des moins rétrécies de la vitalité, et dichotomie commode, renouvelée bien des fois depuis, notamment par BROWN, puis par BROUSSAIS, mais en transportant jusqu'aux extrémites opposées le point d'intersection et par conséquent en changeant totalement le domaine des deux divisions. Quand les ténèbres de la barbarie et de la scolastique commencèrent à se dissiper, et qu'on fut las de commenter les Grecs, les Latins et les Arabes, on fit de nouveaux systèmes sur les fièvres, on leur appliqua les doctrines des sciences en progrès. Les chimistes y virent une fermentation du sang et des humeurs, destinée à les dépurer. D'autres, modifiant d'antiques systèmes sur les atomes trop serrés, trop écartés ou en désaccord, voyaient dans les fièvres un effet de la crispation, du spasme, de l'obturation des vaisseaux capillaires, etc. Van HELMONT n'y voyait qu'un combat de son archée ou principe vital intelligent et prévoyant, contre les causes de destruction. Depuis lui, la nombreuse secte des animistes,

(2) *Diariæ mites; synochæ humidæ; biliosæ, putridæ, maniæ mordaces; causus ardentes; pituitosæ increscentes; epialæ debiles; pestilentes aspectu terribiles; hecticæ marasmodes.*

à la tête de laquelle ont été des hommes de génie, comme STAHL, CULLEN, BARTHEZ, BORDEU, regardait la fièvre, non comme le mal, mais comme une réaction coordonnée et salutaire contre le principe du mal (ce qui, hélas! n'est pas constant), au point de chercher à la produire pour la guérison de quelques maladies.

Quand on crut connaître toutes les formes fondamentales des fièvres, on s'occupa de les classer, surtout depuis SAUVAGES; mais la lutte du solidisme et du vitalisme contre l'humorisme ne fit guère que changer un peu leur nomenclature, sans nous éclairer davantage sur leur nature et sur les vraies distinctions à admettre entre elles. Toujours on prenait des qualités pour des différences, et des épithètes pour des espèces. Le nom bien ancien de *malignes* exprimait pour les uns des symptômes inaccoutumés, ou une maladie légère en apparence, mais insidieuse et tout à coup grave; pour les autres une prostration subite que la fièvre et ses antécédents ne pouvaient expliquer. Ceux-ci faisaient dépendre la malignité, des esprits animaux ou du fluide nerveux, troublés; et ceux-là d'une inflammation septique des viscères. Le *typhus*, espèce nosologique, s'il en est, était une fièvre tantôt putride, tantôt maligne ou nerveuse, tantôt pestilentielle. Dans la nosographie de PINEL, c'était une complication des fièvres adynamique et ataxique.

Les distinctions les plus fécondes en résultats pratiques étaient fondées sur les *diathèses* ou *états*, inflammatoires, bilieux, nerveux, etc. Mais ces états, communs d'ailleurs à toutes les maladies, pouvaient se compliquer ou se succéder dans la même fièvre, qui aurait eu alors autant de noms bizarres, comme *gastro-adynamico-ataxique*. Ces états étaient des accessoires des fièvres, plutôt qu'ils ne les constituaient; et on pouvait à bon droit dire une blessure bilieuse, comme une fièvre

bilieuse. L'analyse des symptômes ne pouvait pas davantage servir à établir des genres, parce que ces symptômes, qui souvent n'ont pas la même cause, se croisent d'un genre à l'autre. On chercha plus tard à rattacher les fièvres à leur siége supposé. Mais, comme nous le ferons voir, les dénominations de fièvres angéioténiques, gastriques ou méningo-gastriques, adéno-méningées, etc., n'étaient pas plus exactes.

Au moins, si dans ces distinctions arbitraires et confuses on n'eût vu, comme on devrait le faire de tous les systèmes, que des *facettes* de l'objet, la thérapeutique, qui en découlait, se fût moins écartée de la bonne voie. Mais on fit les plus funestes applications des mots de fièvres putrides, bilieuses et muqueuses, de malignité, d'asthénie, d'adynamie, d'ataxie, etc. Et même au commencement de notre siècle, la nosologie des fièvres, échafaudée sur tous les systèmes, principalement sur le solidisme presque inanimé de l'école de Paris, et sur une maigre analyse de symptômes, qu'on décorait du nom bannal de philosophique, n'était guère plus avancée qu'à l'époque où on les distinguait par la chaleur ou par l'état des humeurs. Leur thérapeutique infestée par les doctrines de la chimiatrie, du Brownisme, et de quelques auteurs étrangers, ne valait même pas celle des Fernel, des Baillou, des Sydenham et des Baglivi. Et cette confusion, après 2,000 ans de travaux et de débats, et après des milliers de volumes, vient toujours, comme les autres erreurs humaines, de ce qu'on ne veut jamais considérer que la surface devant laquelle on s'est posé, de ce qu'on ne veut pas *retourner l'objet*. En fondant la pyrétologie sur l'anatomie pathologique, n'a-t-on pas encouru le même reproche? C'est ce que nous allons voir.

Malgré les obstacles apportés autrefois à l'ouverture des cadavres, on ferait un long chapitre des passages

d'anciens auteurs qui signalent l'inflammation des intestins dans les fièvres graves (1).

Sans rappeler la doctrine de BROUSSAIS, jadis soutenue dans l'école d'Alexandrie, plusieurs médecins célèbres s'étaient demandé si l'indication fournie par l'organe malade n'est pas plus importante que celle qui est tirée de la *cause essentielle* de la maladie. SPIGEL assurait qu'après les fièvres il avait trouvé dans les intestins grêles les ravages d'une inflammation, d'un érysipèle et de sphacèle, quoique nulle douleur ne l'eût annoncé. On supposait même généralement une inflammation érysipilateuse du ventricule et du foie dans les fièvres typhoïdes. HOFFMANN, ETMULLER, etc., l'admettaient. BAGLIVI s'éleva contre l'abus meurtrier du kina qu'on opposait à une trompeuse faiblesse, et contre l'emploi des absorbants alcalins, en proclamant que les maladies ne devenaient malignes que par l'inflammation des viscères, et surtout par l'érysipèle du ventricule. BAGLIVI avait observé que le pouls n'est jamais plus petit que dans les douleurs ou les inflammations des organes membraneux. Les fièvres graves, les fièvres lentes-nerveuses, avaient été nommées par lui, par BAILLOU et d'autres, *fièvres mésentériques*. CHIRAC, et, avant lui, SYDENHAM, avaient averti que la violence de l'inflammation était la principale cause de la malignité dans les fièvres. STOLL, qui, à la vérité, confondit quelquefois des entérites avec les fièvres, avait remarqué dans les intestins et le mésentère, et aussi à la surface de l'encéphale, les altérations graves

(3) *Febres vertiginosæ, et cum intestini tenuis morbo, perniciem intentant.* (HIPP.) — *Atque, hercle! magna quæstio esse potest, an non essentiales febres peculiarem affectionem partium sequantur.* (BALLON.) — *In omni febre acuta imminet ventriculi inflammatio.* (BARTHOL.) — *Anatome eorum qui febre maligna extincti sunt docet ventriculum cum intestinis inflammari.* (BONET.)

d'une inflammation qu'il appelait maligne ou septique, qu'il attribuait à la bile, et qui ne le détournait pas de l'emploi des vomitifs et des purgatifs. LIEUTAUD, dans ses recueils indigestes, avait fait les mêmes remarques, et noté, un des premiers, la perforation des intestins, comme un accident des fièvres graves.

ROEDERER laissa rédiger par WAGLER la description d'une épidémie qui ravagea Gottingue, pleine de troupes étrangères et bloquée à la fin de 1760 et dans l'année 1761, et qu'ils désignaient sous le nom de *maladie muqueuse*. Elle présenta en effet des symptômes qui se rapportaient à une altération des membranes muqueuses intestinales et de leurs produits; et dans une douzaine d'autopsies, des traces d'inflammation, plutôt érysipélateuse que pustuleuse ou ulcéreuse, dans le tube digestif. SARCONE, dans une épidémie qui sévit à Naples en 1764, avait fait à peu près les mêmes remarques.

Au commencement de notre siècle, l'anatomie pathologique prit enfin rang parmi les sciences, par les travaux des BICHAT, des CORVISART, des LAENEC, des BAYLE, des BÉCLARD, etc., mais l'école de Paris, étudiait surtout les maladies chroniques; et les altérations organiques dans les fièvres passaient encore inaperçues, ou étaient considérées comme des complications.

En 1804, un simple élève de cette école, M. PROST, fit imprimer deux volumes consacrés aux recherches des altérations organiques, principalement dans les fièvres et les désordres des fonctions animales. Il annonça hardiment que « dans plus de 200 sujets morts » de fièvres ataxiques, il avait constamment observé » l'inflammation de la membrane muqueuse intesti- » nale. » Il donne le détail d'un grand nombre de ces autopsies : la membrane muqueuse de l'iléon, souvent

molle et rouge, présente, surtout près de la valvule iléo-cœcale, des aphthes, des excoriations, des plaques rouges un peu gonflées, gaufrées, et quelquefois des ulcérations, avec boursouflement de la membrane sur les bords. On reconnaissait en dehors ces lésions à des taches violettes, avec épaississement. « Un professeur » de l'école, frappé de l'aspect de ces taches, ouvrit » l'intestin et reconnut les ulcérations. » Elles sont communes dans le cœcum et même dans le côlon. Les glandes du mésentère sont en même temps tuméfiées, rouges et molles, etc. Dans les fièvres ataxo-adynamiques, remarquables par leur grande acuité, et particulièrement dans celles où surviennent des parotides, (probablement le typhus), c'était plutôt une inflammation érysipélateuse, quelquefois avec production de fausse membrane. Après quelques-unes de ces fièvres, le cœur était mou, pâle, terne, le sang noirâtre, dissous, sans caillots; les parois des vaisseaux étaient violettes; la rate tuméfiée, molle, en bouillie; les bronches injectées et même brunes; les méninges par fois phlogosées, infiltrées, la membrane pituitaire enflammée, les reins rouges et ramollis. Il y avait aussi, dans les fièvres bilieuses, pléthore excessive et engorgement de tout l'appareil de la veine-porte et du foie, surabondance de bile, qui refluait jusque dans l'estomac. M. Prost avait bien observé l'action sympathique de cet état des viscères digestifs sur l'encéphale et réciproquement.

Cet ouvrage étonnant contenait la plupart des découvertes vantées depuis avec tant de fracas; mais diffus, indigeste, offrant quelques contradictions, sans système, sans prosélytisme ambitieux, et surtout sans appui parmi les sommités médicales qui, contentes de leur position, toujours et partout restent en arrière, M. Prost ne fut exhumé depuis que pour l'opposer aux

prétentions orgueilleuses de BROUSSAIS, qui probablement ne l'avait pas connu. La facilité et la multiplicité des recherches anatomiques conduisaient naturellement à ces découvertes, et c'est à la diffusion de la science plutôt qu'à un ou deux hommes qu'il faut les attribuer.

Un autre ouvrage remarquable sur le même sujet, inspiré peut-être par le précédent, est le traité de la fièvre entéro-mésentérique de MM. PETIT et SERRES, publié en 1812. On n'a guère donné de description plus exacte de l'exanthème intestinal propre à certaine fièvre; et si M. PETIT, étendant ses recherches, n'avait pas voulu localiser une espèce, sur un caractère qui s'applique au plus grand nombre des fièvres graves à Paris; s'il avait fait quelques applications de sa découverte à la thérapeutique absurde qui y régnait alors, il n'aurait laissé à d'autres ni la gloire, ni les écarts d'une *réforme*. Ceci nous montre que des vérités importantes longtemps annoncées ont bien de la peine à percer, et que des vues systématiques écloses d'un trait de lumière causent plutôt des révolutions que les laborieuses investigations des savants. Car BROUSSAIS, qui, détrônant violemment toutes les doctrines, a tout à coup soumis la classe antique des fièvres à sa *gastro-entérite*, avait fait des recherches moins profondes que quelques-uns de ses contemporains. Une lumière éblouissante empêcha sa vive imagination d'examiner toute l'étendue et toutes les faces de l'objet; il se butta contre celle qu'il croyait avoir découverte. Puis, dans ce monde de réactions et de compensations, les vérités, toujours bornées, semblent se venger, quand leur temps est arrivé, en étouffant d'autres vérités qui les avaient empêchées de se produire.

Dans l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins, inflammation souvent admise

sur des apparences trompeuses, et dont il ne distingua pas les formes spéciales, la marche et les phénomènes, l'ardent réformateur vit le siége ou le point de départ et la cause organique de toutes les fièvres qu'il ne spécifia pas davantage, et qu'il ne distingua que par l'étendue et le degré de l'irritation gastro-entérique ou sympathique. *Les fièvres*, selon lui, *ne peuvent avoir d'autre cause; la connaissance de la gastrite et de la gastro-entérite est la clef de la pathologie.* La jeunesse de son école, plus familière avec l'anatomie qu'avec l'érudition et les méditations de la médecine pratique, séduite par le prestige du génie et de l'audace, facilement détournée du Brownisme bâtard qui infestait alors la pratique des médecins, accueillit avec enthousiasme, dans ce siècle de révolutions, une révolution si brillante, une doctrine si simple, une méthode si facile. Le titre et le nom de *fièvres*, à Paris, disparurent; le judicieux Andral lui-même, dans la deuxième édition de sa clinique, renvoyait le lecteur ébahi à l'article des maladies du canal digestif.

Cependant, après une telle secousse, l'*école anatomique*, dirigeant ses recherches vers les altérations organiques dans les fièvres continues, ici pour appuyer, là pour combattre Broussais, rectifia peu à peu ses inspirations. On mit à la place de faux-semblants de gastro-entérite, la description de l'inflammation, ou plutôt de l'éruption des follicules de l'iléon et du cœcum, et c'est M. Bretonneau, de Tours, qui le premier, je crois, et dès l'année 1820, en fit bien connaître le siége et la nature, la grande fréquence dans nos climats, et la spécialité, rapportant cet exanthème, sinon comme cause, au moins comme *caractère anatomique spécial*, à une fièvre spéciale aussi, des plus communes, dont les variétés et les degrés étaient connus sous les noms

de fièvres *muqueuses*, *putrides*, *adynamiques*, *entéro-mésentériques*, de *typhus mitior*, etc. Il assigna à la dothinentérie des périodes régulières coincidant avec celles de la fièvre; enfin la comparant à la variole, il annonça qu'on n'en était atteint qu'une fois dans la vie, qu'elle épargnait peu de personnes, et qu'elle était même contagieuse, deux propositions au moins exagérées.

La doctrine de M. Bretonneau, propagée à Paris, fut développée dans les cliniques de MM. l'Herminier, Recamier, Béclard, Husson, etc., dans les ouvrages de MM. Andral, Louis, Billard, et surtout de son élève, M. Trousseau. M. le professeur Andral, qui déjà avait désigné cette singulière éruption sous le nom d'exanthème intestinal, a donné dans sa clinique le tableau le plus vrai des fièvres graves dans les hôpitaux de Paris, des lésions qu'elles laissent, de leurs particularités et de leur proportion. En admettant que l'éruption dothinentérique peut être la cause de la fièvre, il reconnaît que l'état typhoïde en général est l'effet de certaines altérations jusqu'à présent insaisissables du sang et des nerfs, qui peuvent se présenter dans beaucoup de maladies différentes. M. Louis confirma la spécialité de l'entérite pustuleuse en annonçant qu'on ne la rencontrait que très-rarement dans d'autres maladies aiguës ou chroniques. M. Chomel, qui en 1821 avait combattu les déductions trop hardies de la nouvelle doctrine, publia en 1834, que de tous les sujets affectés de fièvres continues, qui depuis cinq ans avaient succombé dans sa clinique, il n'en était aucun qui n'eût offert l'une ou l'autre forme de l'éruption folliculeuse, quand il ne se trouvait pas une autre lésion qui pût expliquer l'état fébrile; que là est le caractère spécial de la fièvre typhoïde, et que, à part quelques fièvres éphémères, il n'existe qu'un seul

genre de fièvre continue, la fièvre typhoïde. M. CHOMEL n'entendait sans doute parler que de Paris et de ses hôpitaux. Selon lui l'exanthème n'est que secondaire, et c'est dans les liquides plutôt encore que dans les nerfs qu'est le point de départ. Enfin M. le professeur BOUILLAUD soutint que *la maladie typhoïde consiste* dans une inflammation *primitive* des follicules de l'intestin grêle, accompagnée de celle des ganglions mésentériques correspondants, et qu'elle ne peut exister indépendamment de la lésion des plaques de PEYER, qui est évidemment une violente inflammation. Selon M. BOUILLAUD, les altérations du sang et des liquides, que ce brillant professeur a si bien fait connaître, sont consécutives, au moins pour la plupart. (V. article *typhoïde* du dict. de méd., en 15 vol., 1836.)

La découverte de l'inflammation et d'éruptions spéciales de la membrane muqueuse gastro-intestinale dans les fièvres, est sans doute une des plus belles et des plus importantes qui aient été faites en médecine. Sa connaissance approfondie honore notre siècle, et immortalise ses auteurs. Pour qui connaît la marche de l'esprit humain et surtout de l'esprit français, dans les sciences, il n'est pas surprenant que dans l'enthousiasme de la découverte, l'attention étant concentrée sur ce point, on ait voulu faire de la gastro-entérite la cause unique des fièvres, puis de la dothinentérie, ou de la fièvre typhoïde, très-fréquentes à Paris, le type de toutes les fièvres graves. Mais s'il ne reste plus qu'à copier, quand on veut seulement décrire cette forme d'éruption, ses phases et ses accidents, tout est encore obscurité et incertitude sur sa nature, son importance, ses rapports avec la maladie et avec ses symptômes. D'abord rien n'a démontré jusqu'ici que l'éruption naissait avant la fièvre, et tout tend au contraire à faire

penser qu'elle ne survient, comme les exanthèmes de la peau, qu'après quelques jours, et alors elle ne peut en être la cause organique. Si elle manque parfois dans les fièvres et les épidémies auxquelles elle appartient (et c'est beaucoup plus fréquent hors de Paris), on n'est pas en droit d'en conclure qu'elle n'en est pas le caractère anatomique ordinaire; mais qu'elle manque une seule fois, sans qu'on puisse expliquer la maladie et les symptômes par d'autres lésions, on ne pourra plus soutenir qu'elle est le siége, le point de départ de la fièvre. Si vous donnez la dothinentérie pour caractère essentiel aux fièvres typhoïdes, vous en retranchez arbitrairement une foule de cas qui ont les mêmes symptômes et les mêmes origines, et le mot *typhoïde* ne peut être conservé pour exprimer une *espèce anatomique;* que si, au contraire, vous réunissez toutes les fièvres caractérisées par la stupeur, ou les symptômes typhoïdes, vous ne pouvez plus leur donner universellement un stigmate anatomique qui n'appartient qu'à une espèce dans la classe des fièvres. Et dans ces distinctions si tranchées, s'il n'y a pas erreur, il y a du moins confusion. L'éruption dothinentérique n'a pas de périodes bien régulières coïncidant avec celles de l'affection typhoïde, qui est très-irrégulière elle-même. Elle n'est ni générale ni normale comme les exanthèmes de la peau. Quand elle est bornée à la tuméfaction de quelques plaques de Peyer, à quelques boutons ou à de petites et rares ulcérations, comme on l'a vu après des cas mortels, elle ne peut ajouter beaucoup à la gravité de la maladie, et on en a exagéré l'importance relativement aux symptômes et aux indications thérapeutiques. La tuméfaction et le ramollissement de la rate, l'engouement des parties déclives des poumons, des plexus veineux de l'abdomen et de l'encéphale, sont presque aussi constants, après les

fièvres graves, que la dothinentérie; la dissolution du sang, le ramollissement des tissus, l'injection et l'infiltration des méninges, n'y sont pas rares. Or, ne considérer qu'un exanthème, souvent à peine perceptible, d'une petite portion d'intestin, sans reconnaître l'importance plus grande de ces autres altérations, c'est ne voir qu'un point bien étroit de la science. Enfin il existe bien d'autres exanthèmes de la membrane muqueuse gastro-intestinale, qui ont aussi leurs causes et leurs formes spéciales, leurs symptômes, leurs lieux et leurs temps de prédilection, leurs fièvres; on n'a pas encore cherché à connaître leur fréquence proportionnelle, et à établir leur statistique dans chaque région. Ainsi on ne peut pas trancher pour tout le globe, sur ce qui a été observé depuis peu dans quelques hôpitaux de Paris, ou dans une épidémie en Touraine.

Dans l'article suivant nous ferons le tableau de bien d'autres *altérations d'organes et de tissus*, communes dans d'autres fièvres et dans les maladies qui leur ressemblent; mais il n'en est aucune, surtout dans les solides, qu'on puisse démontrer être le point de départ ou le principe d'aucune fièvre, aucune qui soit commune à toutes les fièvres, et même aucune qui soit constante dans l'une ou l'autre des fièvres qu'elles caractérisent. Il n'existe point de rapports de causalité, de connexité, de proportion, entre ces altérations et les symptômes primitifs et essentiels, ou l'expression séméiotique. Les altérations *spéciales* suivent les symptômes généraux, elles semblent être le résultat d'un effort de dépuration, d'élimination; car ces altérations résident dans des follicules, des vaisseaux et des pores excréteurs, dans des ganglions. Toutes ces maladies sont caractérisées par des exanthèmes internes ou externes. Et quant aux altérations communes visibles, comme celles du sang, son accumulation dans les capillaires

veineux et les parenchymes, l'injection, l'infiltration des méninges, la rougeur des parois internes des vaisseaux, le ramollissement des tissus, elles ne sont que le résultat et le terme de la profonde atteinte portée aux principaux agents de la vie. D'ailleurs, la multiplicité de ces lésions implique une altération générale préexistante, et la *localisation des fièvres* sera une tache à la renommée de ceux qui l'ont enseignée.

« En vain dit-on que dans la nature il n'existe que » des corps et des propriétés de corps, qui ne peuvent » ni augmenter, ni diminuer, ni s'altérer (chose fort » contestable); que dans le corps humain il n'y a que » des organes et des fonctions, qui sont les organes en » mouvement; que toute maladie est une altération » d'organe primitive ou consécutive; que la maladie » ne commence que quand elle a produit quelque altération organique (comme si on pouvait produire » avant d'exister); qu'il n'y a point de fièvres sans » siége, que les fièvres essentielles ne peuvent être conservées, qu'elles doivent disparaître de toute classification *philosophique*. » Eh bien! cette philosophie si prétentieuse, tout en se traînant à terre, cette philosophie matérialiste, dont les médecins n'auraient pas dû ramasser la défroque, quand les philosophes modernes les plus éclairés la jetaient à la porte de leurs écoles, cette philosophie des sens ne nous a point ébranlé.

Interrogez les organes, dit-on..... Mais ils ne répondent pas toujours. C'est en effet un des caractères les plus remarquables des lésions organiques internes, dans les fièvres, de ne donner que des signes obscurs, comme si la torpeur ou les qualités septiques du sang émoussaient toute manifestation. Les deux poumons engoués, hépatisés ou ramollis dans une grande étendue, ne se révèlent pas comme l'inflammation là

plus exiguë dans une pneumonite ordinaire. Vos prétendues gastro-entérites ou dothinentérites sont presque sans douleur, même quand vous les mettez à la torture, en enfonçant vos doigts jusqu'au rachis, pour arracher une grimace ou un cri; la céphalalgie disparaît quand les méninges sont le plus injectées. Tantôt des altérations graves qui n'ont été annoncées par aucun des symptômes qui devaient leur appartenir, tantôt des symptômes sans lésions matérielles. Les fièvres ont des éruptions et des injections quelquefois passives, peu douloureuses, par les capillaires veineux et excréteurs, tandis que les véritables inflammations résident principalement dans les artérioles irritées. Les premières sont moins souvent accompagnées de tuméfaction phlegmoneuse, de suppuration, d'induration; ou bien ce sont des fluxions humorales plutôt que sanguines. Il ne fallait pas les assimiler aux inflammations, ni désigner par la finale *ites*, ajoutée à leur siége supposé, des exanthèmes ou des injections complexes et milliformes, dans les plus cachés des tissus élémentaires, ou bien des maladies des fluides. Oui, les altérations organiques dans les fièvres sont presque toujours muettes, et ne nous donnent que des signes obscurs de leur existence, comme si la nature nous avertissait par là qu'elles ne demandent que des considérations secondaires.

On nous dit : « Fondez la médecine sur les altérations » organiques, plutôt que sur des collections de symp- » tômes; faites de la médecine organique, la médecine » des symptômes est la plus absurde. » Nous en avons montré l'insuffisance, soit pour classer, soit pour traiter les fièvres. Mais ne conviendrez-vous pas que les altérations primitives sont insaisissables, et qu'on peut mourir avant le développement des altérations anatomiques, que d'ailleurs vous ne constatez qu'après

la mort? Or, vous ne l'attendez pas pour faire acte de médecin. Donc il est bon de bien interpréter des symptômes ou des signes, qui de bonne heure nous conduisent non-seulement à l'organe et aux fonctions malades, mais à la maladie des agents universels qui éclate en ces organes. Et si les derniers nosologistes se sont trop attachés à faire des collections artificielles de symptômes pour distinguer leurs espèces classiques, le médecin étudie ceux qui se rattachent à la maladie élémentaire et générale, plutôt qu'à la maladie locale, à sa gravité plutôt qu'à son nom, à sa diathèse plutôt qu'à des altérations organiques; car c'est la vraie carrière de la thérapeutique. Je mets au défi, et à jamais, de composer un bon traité de pathologie, en partant uniquement des altérations organiques. Je mets au défi le meilleur médecin anatomiste de faire, *à posteriori*, la description d'une fièvre dont il ne connaîtra que les ravages. En vain vous me direz qu'en étudiant les symptômes nous n'observons que des apparences; ces faits sont l'expression d'autres faits imperceptibles qui constituent la maladie, tandis qu'en ne cherchant dans les fièvres que leurs altérations organiques, c'est vouloir reconstruire l'édifice avec les cendres de l'incendie. Les réformateurs ne commençaient l'histoire de la maladie qu'à sa troisième phase, et faisaient taire la science en voulant la simplifier, tandis que nous cherchons à en reculer les limites en remontant aux causes spéciales, qu'on pourra mieux connaître un jour.

Il ne faut pas voir l'homme dans les organes matériels seulement, et regarder comme chimérique tout ce qui n'est pas perçu par nos sens grossiers. Les propriétés vitales, qui d'abord ne sont pas toujours en exercice, ni au même degré, ni en équilibre, ont besoin de certains agents. Or, ces agents, multiples, composés et doués

aussi de propriétés complexes, peuvent être altérés dans la proportion de leurs éléments et dans leur force; ils peuvent être décomposés par d'autres agents, absorbés ou formés en nous, malgré la résistance vitale. Voilà en quoi consistent, je crois, les altérations primitives; les altérations matérielles ne sont que des symptômes spéciaux de l'action progressive de certains principes spéciaux aussi.

En contestant le rang qu'on a voulu donner à l'anatomie pathologique, je ne contesterai pas l'importance de son étude, ne fût-ce que comme une des meilleures bases du pronostic. J'ai tâché de la cultiver en province, et je reconnais que si les altérations visibles des organes ne nous donnent pas la raison des fièvres, elles nous donnent celle des accidents les plus graves, et de la mort qui les termine souvent. Elles désorganisent les viscères les plus importants; puis leurs produits portés dans le torrent de la circulation y causent une nouvelle infection, source des symptômes les plus formidables. Les fièvres graves ont deux phases comme la variole; la seconde et la plus grave appartient aux altérations organiques. La mort arrive communément par les ravages des inflammations intestinales et de leurs produits, par suite d'altérations des méninges et de l'encéphale, par des épanchements, par l'engouement des poumons, par la décomposition du sang. Ainsi, si le principe des fièvres est dans une modification inconnue de nos stimulants naturels, et particulièrement du sang et de l'agent nerveux; si les fièvres consistent surtout dans l'accroissement de la chaleur et l'accélération de la circulation, si leurs voies de solution sont dans les excrétions, leurs ravages et leurs dangers sont souvent dans les altérations matérielles, d'où la mort peut résulter. Dès lors il n'est pas étonnant qu'elles aient été remarquées et décrites, surtout par des anatomistes, et qu'étudiant

ces altérations plus que leur source, et jaloux de donner de l'importance à leurs découvertes, ils aient pris les causes de la mort pour celles de la maladie. C'est bien de leur système qu'on pourrait dire justement que c'est une longue méditation sur la mort. Qu'on le restreigne dans de justes limites, et nous voilà d'accord.

Enfin, qu'est donc la fièvre? Ce n'est point un être (opinion que Broussais a voulu attribuer aux *conservateurs*). La fièvre est un mode d'être accidentel, une fonction passagère, c'est la surexcitation, l'agitation du sang et de son appareil nerveux, ou leur réaction contre une cause de trouble, de destruction, tendant à la neutraliser, l'assimiler ou l'éliminer (Cayol). La fièvre n'est pas d'abord une maladie générale, car elle a un siége primitif, mais ce siége est partout où il y a du sang et des nerfs. La fièvre, si l'on veut, n'est pas même la maladie, elle en est le symptôme le plus constant, le plus général, le plus durable. Et, effet pour effet, il vaut mieux, à l'exemple des anciens, la prendre pour type de la maladie que la gastro-entérite ou la dothinentérie qui ne sont ni primitives ni constantes. La fièvre n'est pas simple dans le grand nombre des cas; elle est accompagnée d'exanthèmes internes ou externes, d'inflammations, d'altérations organiques *spéciales* ou *communes*. Il existe autant d'espèces de fièvres que de miasmes capables de les produire, et ces espèces, presque aussi distinctes que celles des botanistes, peuvent prendre diverses formes ou diathèses. Enfin, la fièvre n'est pas même le symptôme primitif, car, avant elle, il existe des prodromes qui signalent l'action de la cause sur les éléments généraux de l'organisme.

Mais, me dira-t-on, en supposant ces causes, et en combattant la localisation des fièvres, vous ne vous apercevez pas que vous généralisez beaucoup d'autres maladies, et en particulier des phlegmasies; car elles

ont aussi quelques causes spéciales, et dans leur début, des symptômes généraux. Je ne le nie pas, et c'est pourquoi j'assimile aux fièvres, d'abord, les exanthèmes cutanés et les catarrhes épidémiques, etc. Et j'ai vu trop souvent la fièvre précéder l'apparition des érysipèles, des angines, des péritonites puerpérales, des arthrites au siége multiple, des pleuro-pneumonites, pour ne pas croire que beaucoup de phlegmasies sont primitivement des maladies générales. L'état couenneux du sang tend même à le démontrer pour les deux dernières. Quelquefois la fièvre est seule deux ou trois jours, et ce sont des circonstances extérieures, la constitution régnante ou des dispositions de tempérament, d'habitude, qui décident du lieu et de la forme de la maladie locale. D'autrefois la fièvre, après avoir envahi un organe, se porte sur un autre, ou se partage entre plusieurs, ou se dissipe par des évacuations, par des métastases. Système pour système, il eût été plus raisonnable de rapprocher des fièvres, comme dans l'antiquité, les phlegmasies et les hémorragies, *fièvres localisées*, que de reléguer celles-ci dans quelques pustules de l'iléon. Non pas qu'il n'y ait des phlegmasies locales primitives ; mais elles sont dues ordinairement à des causes matérielles et accidentelles ; elles n'ont pas d'évacuations critiques.

Est-ce l'appareil expansible et contractile de la circulation, est-ce le sang, sont-ce les centres-nerveux, qui, toutefois après les causes premières, ont la principale part à la production de la fièvre ? Ou sur lequel de ces deux systèmes, ces causes, après avoir pénétré, exercent-elles d'abord leur influence ? Les fièvres ne sont propres, à ce qu'il paraît, qu'aux animaux à sang chaud, où ces deux grands appareils prédominent.

L'irritation la plus forte de l'encéphale, la manie et les affections nerveuses les plus violentes, ne causent

pas la fièvre. Il y a plus, quand l'encéphale, quand le système nerveux ganglionnaire même, sont les agents d'un grand désordre dans les fonctions, quand alors la vie se concentre en eux, toutes les autres irritations, la fièvre même, paraissent suspendues. Souvent dans les affections cérébrales le pouls est d'une lenteur remarquable, la chaleur diminuée, les sécrétions et les réactions presque nulles; le délire violent semble arrêter la péripneumonie; les accès d'hystérie suspendent presque la respiration et la circulation, au point de simuler la mort. L'hypocondrie, qui est *la manie d'une des parties du système nerveux trisplanchnique*, est antipathique à la fièvre et à l'inflammation. Je n'oublierai jamais un jeune homme athlétique, qui, dans un premier accès de manie furieuse, s'était donné plusieurs coups de couteau, et dont les plaies restèrent quinze jours, pâles et béantes, sans aucune marque d'inflammation, sans aucun travail de réunion, semblables aux plaies qu'on ferait à un cadavre, jusqu'à ce que la fureur fût calmée. Ajoutons que la mobilité, le rapidité des impressions et des actes du système nerveux, les douleurs et les mouvements par lesquels il exprime ses souffrances, ressemblent peu à la marche lente et graduelle des périodes des fièvres. Enfin, l'agent nerveux toujours porté du centre à un point de la périphérie, ou de celle-ci au centre, ne *circule* pas, et ne peut réunir, comme le sang dans sa vivante unité, toutes les parties de l'organisme, dans la même impression et la même réaction. D'après ces considérations, je ne puis voir dans l'encéphale et son appareil nerveux, le point de départ des fièvres continues; il n'y joue pas le premier rôle.

Dans les animaux à sang chaud, et dans l'homme, un puissant appareil d'hématose et de circulation n'y trouvant pas un excitant et un régulateur suffisants, il

existe un autre système nerveux plus spécialement attaché à la circulation, et dont les rameaux innombrables enlacent le cœur et les artères. On sait aussi qu'on peut altérer la composition du sang en agissant sur les nerfs pneumo-gastriques, même par de vives émotions. Je pense que cette partie du système nerveux a une très-grande part à l'explosion, aux deux périodes de froid et de chaleur, et aux symptômes essentiels des fièvres.

Toutes les pyrexies ont une condition commune, l'augmentation de la chaleur et l'accélération de la circulation, et toutes n'ont pas des inflammations ou des symptômes nerveux. Ces symptômes essentiels et généraux précèdent les autres, et, quand ils disparaissent, on regarde la maladie ou le paroxisme comme terminé. Or, le cœur, qui paraît le principal agent de la circulation, explique-t-il la fièvre? Son hypertrophie, son excessive irritabilité, ou les émotions qui accélèrent et accroissent ses battements, ne causent pas la fièvre. Ce n'est pas non plus l'accélération de la respiration, car une course violente ne la donne pas. Les gros vaisseaux sont les organes les moins actifs de la circulation, bien qu'ils ne soient pas aussi passifs qu'on l'a cru. Mais le système capillaire a plus de vitalité; il est le siége de toute inflammation ou fièvre locale. On voit alors celui d'une région, avec les petites artères, présenter un orgasme disproportionné à celui des autres parties; on les voit doubler de force et de calibre dans un flegmon; on les voit soulever l'encéphale surexcité, alors que les mouvements du cœur sont modérés.

Il est une propriété vitale négligée par Bichat et par les autres physiologistes, l'*expansibilité*, qui n'est pas bornée aux tissus érectiles, et qui mérite de figurer à côté de la *sensibilité* et de la *contractilité*

(car pour la *sensibilité organique*, c'est une superfétation que je ne comprends pas). L'expansibilité réside surtout dans les capillaires, les artères et le cœur. Or leur expansion active, une des principales conditions de la vie (comme l'expansion physique qui anime les mondes), me paraît, dans son exagération, un des phénomènes primordiaux des inflammations et des fièvres. Mais qui peut l'exciter, quel peut être le lien de toutes les parties si éloignées du système capillaire et de tout l'appareil de la circulation, pour la production de la fièvre?

Vous produisez une fièvre éphémère, ou vous augmentez la fièvre par un excès d'aliments, de vin, de liqueurs alcooliques, c'est-à-dire en introduisant des stimulants dans le sang. Vous produiriez autant de fièvres *spéciales* qu'il y a d'effluves, de virus ou de miasmes, en les introduisant dans le torrent de la circulation par leur voie d'élection, ou en les injectant dans les veines. En général, la réaction est d'autant plus faible que le *sérum* est plus abondant; la fièvre et l'inflammation sont d'autant plus violentes et opiniâtres que le sang est plus riche, plus concrescible, que le cruor est plus volumineux et plus dense, les globules du sang plus rapprochés et plus intacts. La torpeur se manifeste quand il y a proportionnellement plus de sang dans les veines que dans les artères, quand il circule plus difficilement. Un caillot mou, diffluent à son fond, d'un noir livide, couvert d'une pellicule mince, violacée, plombée ou ardoisée, sans rétraction, et encore plus un sang dissous, coincident ordinairement avec l'atonie des solides, la prostration musculaire, avec un pouls plus fréquent que fort, avec une chaleur plutôt mordicante qu'élevée. Cet état du sang se rapporte en général aux fièvres les plus graves, et à d'autres maladies analogues, où se rencontrent

des exanthèmes, des pustules, des escarres, des ulcères, des échymoses, plutôt que des inflammations; où des hémorragies répétées surviennent par plusieurs voies, où l'on trouve les viscères ramollis. On connaît les effets sur le sang de la matière du charbon et des chairs en putréfaction, etc. Le sang est non-seulement leur véhicule; mais quand ces poisons n'anéantissent pas l'innervation et la vie, il paraît que c'est en altérant le sang qu'ils agissent médiatement sur les autres organes.

C'est surtout au cerveau que le sang s'adresse. C'est là l'organe qui peut le moins s'en passer; c'est l'organe qui est le plus influencé par les qualités du sang, par les médicaments ou les poisons, les matières saburrales ou putrilagineuses dont il est le véhicule. Le sang est le lien sympathique de l'estomac et de l'encéphale; il est difficile de faire la part de chacun d'eux dans les fièvres, mais je crois que le sang, organe universel et très-vivant, a la principale.

Je ne nie pas cependant que plusieurs symptômes n'émanent directement du système nerveux : les douleurs, la céphalalgie, la cardialgie des premiers jours, et toutes les aberrations du sentiment et du mouvement. La chaleur est trop inégalement répartie, trop variable, et quelquefois trop peu en rapport avec les sensations du malade, pour qu'on ne soit pas en droit de supposer que l'innervation a le pouvoir de la produire et de la modifier.

Je n'étendrai pas cette digression sur la part importante qu'a le sang à la production des fièvres graves, comme véhicule des agents qui les déterminent, comme l'élément un et complexe, organisé et animé, qui en est le premier altéré, sans nier toutefois la part qu'y prend le fluide inconnu de la pulpe et des filets nerveux qui enlacent l'appareil circulatoire. Je crois que

les appareils de la circulation et de l'innervation trisplanchnique, avec leurs fluides, sont les organes principaux de la fièvre, comme de la vie; qu'à eux se rattachent les symptômes primitifs et généraux, et que les altérations organiques *spéciales*, et les altérations *communes* qui viennent ensuite, sont leurs effets, effets qui ont aussi leurs symptômes.

CHAPITRE 2.

LA PLUPART DES FIÈVRES DOIVENT FORMER, AVEC LES AUTRES MALADIES ÉPIDÉMIQUES, UNE SEULE CLASSE, SOUS LE NOM D'EMPOISONNEMENTS MIASMATIQUES.

Origine, modes de propagation, symptômes et altérations organiques de chaque espèce.

Nous avons cherché les causes et les différences des fièvres dans les doctrines qui se sont succédé depuis l'antiquité jusqu'à l'*École anatomique* (car le titre de *Doctrine physiologique* qu'elle s'était donné, est une drôlerie). Leurs causes étaient secondaires, partielles ou hypothétiques; et aucune de leurs méthodes n'a pu isolément constituer la nosologie. Aucune cependant n'est à rejeter; et quand des distinctions fondées sur un caractère constant et commun suffiraient pour la science, les autres seraient précieuses pour l'art. En remontant plus haut et partant de principes plus fixes, ne pourrait-on pas faire concorder ces différentes méthodes en une classification plus simple, basée sur les causes primitives et sur l'analyse des faits?

D'abord de tout temps, sous le règne de toute doctrine, les observateurs qui, au lieu de *disserter*, *décrivirent* ingénument les fièvres et les épidémies, ont

distingué 1°. des fièvres simples et bénignes, le plus souvent durant d'un à quatre jours, *fièvres éphémères;* parfois un peu plus longues et qui peuvent même se compliquer de différentes diathèses; mais comme les précédentes, sans symptômes ou accidents graves, sans chaleur âcre de la peau (*mites*), sans stupeur, sans symptômes ataxiques. On les a appelées *synoques simples, non putrides, fièvres continentes, inflammatoires.*

2°. Des fièvres plus graves, plus longues et plus compliquées, avec chaleur âcre et mordicante, *manu mordaces, lypiries, fièvres ardentes, causus;* où le sang et les humeurs paraissent altérés, *fièvres bilieuses, muqueuses et putrides;* où le système nerveux surtout est fort troublé, fièvres *malignes, nerveuses, stupides* ou *versatiles, typhoïdes, asodes, ataxiques;* où les veines des cavités splanchniques et les viscères qui forment comme le parenchyme du sang, sont engorgés, injectés, quelquefois ramollis, *veineuses;* signalées par des altérations organiques, principalement dans les viscères digestifs, *fièvres mésentériques* ou *entéro-mésentériques, gastro-entérites, dothinentéries;* et souvent par une éruption, *pétéchiales, charbonneuses, miliaires, exanthémateuses;* enfin, dues ordinairement à l'infection produite par des miasmes, *pestilentielles, contagieuses, endémiques, épidémiques,* etc. A quoi il faut ajouter les fièvres *intermittentes* ou *périodiques,* dues aussi à l'infection, quoique la plupart soient bénignes dans nos climats.

Car ce n'est point sur les degrés de gravité que notre méthode est fondée, mais bien sur les causes primitives et essentielles, comme on va le voir. Toutes les maladies typhoïdes et les exanthèmes ont des cas peu graves et des épidémies très-bénignes.

Les causes des fièvres simples, déjà parfaitement

signalées par Galien, sont avec la prédisposition, un trouble des fonctions par des veilles, des marches ou des travaux forcés, surtout pendant une chaleur ou un froid excessifs, ou dans les brusques variations de la température; la suppression de la sueur, notamment par la fraîcheur humide de la terre qui sert souvent de lit à nos paysans, ou à nos soldats, ou par l'eau froide où leurs pieds sont plongés. Les causes les plus fréquentes, après celles qui précèdent, sont les excès de table, de vin ou de liqueurs spiritueuses; les vives émotions mentales, la colère, la frayeur, les chagrins; la suppression ou rétention d'une hémorragie; et pour les femmes, la suppression de la menstruation, ou des lochies, et des imprudences après l'accouchement. Et remarquez que ces causes laissent leur empreinte dans chacune de ces fièvres, et qu'elles sont accompagnées d'éréthisme ou d'atonie du système nerveux, de symptômes gastriques, de toux ou de sueurs, suivant que le système nerveux, les organes digestifs, la poitrine ou la peau, ont été plus fortement atteints. La brièveté de la plupart de ces fièvres, la mobilité des symptômes, etc., ne permettent pas de supposer qu'elles impliquent aucune altération organique importante, et encore moins du tube digestif, quoique diverses phlogoses puissent leur survenir. C'est dans les appareils de la circulation et de l'innervation, agités ou stimulés, mais *non infectés*, que la scène se passe.

Quant aux fièvres continues plus graves que les précédentes, et où existent ordinairement des altérations organiques, elles se distinguent, tout d'abord, des premières par leur origine: presque toutes sont épidémiques, depuis les simples épidémies domestiques jusqu'aux plus vastes pandémies, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir les causes individuelles, accidentelles, matérielles et appréciables des fièvres simples, elles sont

dues aux émanations insaisissables d'un foyer d'infection, extérieur et parfois intérieur, à un véritable *empoisonnement miasmatique*. Ainsi voilà d'abord deux ordres ou deux familles bien différentes de fièvres : 1°. *fièvres simples* ou *par excitation*, inflammatoires, si l'on veut; 2°. *fièvres par infection :* nous nous occuperons spécialement de celles-ci.

Il en est peu qui soient sporadiques, et souvent, quand on croit en rencontrer, c'est qu'on a plus égard au nombre qu'à l'origine, aux mots qu'à la nature de la maladie. « La femme d'un coutelier laissait pourrir » les linges entassés de ses enfants sous de grands meu- » bles ; et les matières impures dont ils étaient remplis » rendaient l'air si infect qu'en entrant, ou même en » passant, on s'apercevait de la puanteur qu'ils exha- » laient. Toute la famille, qui était considérable, fut » attaquée d'une fièvre maligne (probablement le ty- » phus) qui en fit périr le plus grand nombre. On » transporta le reste dans un hôpital. » CHAMBON. J'ai vu mainte fois la même chose, et je pourrais donner la description de plusieurs épidémies *domestiques*, lesquelles, sans qu'il y ait eu au dehors aucune maladie semblable, ont atteint, à peu d'intervalle, tous ou presque tous les membres de familles dans les conditions d'insalubrité, de malpropreté, de misère qui leur donnent naissance. Les salles de certains hôpitaux, une prison, un vaisseau, un égout, une petite mare dans une cour, une alcove depuis longtemps chargée d'ordure et de crasse, un dortoir de pensionnat, peuvent devenir un foyer d'infection pour les personnes prédisposées qui y sont entassées. Ce qui arrive à une famille de six ou huit individus, pourrait arriver à une famille moins nombreuse, à deux personnes, à une seule; et la maladie serait jugée sporadique, quoiqu'ayant la même origine. La plupart de nos épidémies

sont bornées à une seule commune, à un quartier, ou à un groupe de villages, ayant des lieux de réunion communs.

Il est des cas de maladies typhoïdes, indépendants de l'infection *extérieure :* les uns se contractent à un foyer, parfois inaperçu, de suppuration, de putréfaction interne; le plus grand nombre provient de l'infection du sang par la résorption du produit de certaines inflammations, comme celles de l'utérus, des intestins, des veines, de quelques érysipèles, ulcères et blessures, et de pustules charbonneuses, etc.; quelques maladies typhoïdes, vraiment sporadiques, succèdent à des peines excessives du corps et de l'esprit ou à la misère, causes bien capables d'altérer, de décomposer les premiers moteurs de l'organisme, ou au moins de les disposer à recevoir les miasmes extérieurs. On reconnaît ces maladies typhoïdes isolées à la prompte dissolution du sang, qui souvent suinte par plusieurs voies; au ramollissement, avec engouement, des parenchymes, et à la putréfaction vivante de quelques parties, à la rapidité de la marche, presque toujours funeste. C'est le plus haut degré de la classe des empoisonnements par les matières animales.

Certaines formes de maladies obscures des centres nerveux simulent parfois les maladies typhoïdes; et quelques-unes des notabilités médicales, à Paris, les confondent souvent. Elles présentent cependant des différences tranchées; à peine y a-t-il de la fièvre dans les premières.

Les foyers extérieurs d'infection peuvent souvent être découverts, et *ils pourraient être détruits.* Les miasmes émanent de matières animales ou végétales, à une certaine période de leur décomposition, ou dans de certaines conditions de fécondation, qui heureusement n'ont pas toujours lieu dans la putréfaction ordi-

naire ; ils émanent des cimetières et des caveaux de sépulture ; du terreau animal des grandes villes, de la vase et du limon de certains rivages. Ces miasmes émanent aussi des hommes entassés et souffrants ; des malades et du produit de leurs excrétions, retenus dans leurs linges, leurs lits, leurs alcoves, dans la laine ; échauffés, transmis par l'air, par les vapeurs dont il est chargé, ou par le contact médiat ou immédiat. Certaines émanations insaisissables d'une partie de la surface du globe, certains changements dans les fluides impondérables qui l'animent, peuvent aussi produire les grandes épidémies ou pandémies.

Il n'y a guère de différences que dans la rapidité, entre les symptômes qui suivent l'incubation de ces miasmes venus du dehors, et ceux qui résultent de la formation en nous, ou de l'introduction dans les veines, des matières putrilagineuses ; nous l'avons déjà fait voir. Certains poisons stupéfiants ou putréfiants, le ticunas, le suc de mancenillier, le venin de quelques serpents, le gaz hydro-sulfurique, le plomb des fosses d'aisance, produisent aussi une espèce de typhus presque subitement mortel, décomposent le sang, et ramollissent les tissus, comme le font certaines fièvres pestilentielles. Seulement la lenteur des ravages du poison dans ces fièvres ferait penser qu'il s'introduit et se développe lentement à l'instar des germes, que son introduction et son action ont besoin d'une double élaboration, d'un travail progressif, qui distinguent les miasmes des poisons ordinaires.

Diverses régions ont, dans la putréfaction des corps organisés qu'elles ont nourris, des miasmes qui leur sont propres, et par là des fièvres et des épidémies *spéciales*, là toujours identiques, au moins pendant une longue suite de siècles, toujours distinguées de climat à climat par des caractères spécifiques. Chaque espèce,

presqu'aussi distincte qu'une espèce végétale, a son aspect, ses symptômes, ses altérations organiques, ses exanthèmes externes ou internes, *comparables à la fleur des plantes*, ses miasmes ou germes. Chaque espèce animale a aussi ses maladies typhoïdes. Ces différences viennent-elles de l'espèce, ou des mélanges divers des corps qui se décomposent, ou des degrés de chaleur, et d'autres conditions dans la décomposition ? Ce qui prouve l'existence comme espèces, de ces empoisonnements miasmatiques, c'est leur mode de propagation, leur circumfusion ou leur progression, et surtout leur agglomération, leur identité sous le même ciel et dans les mêmes conditions, leurs différences sous des climats différents. Il n'y a même en pyrétologie, d'espèces proprement dites, qu'autant qu'il y a pour cause un miasme, un virus spécifique. Si dans la série de causes et d'effets qui constituent les fièvres graves, il est un *être*, le voici ; c'est le miasme ou le poison générateur ; car, bien qu'invisible, il est spécifique, et toujours le même, et susceptible de se multiplier et de se reproduire. Il peut souvent être conservé et transporté. Une des *classes* les plus naturelles de la nosologie sera donc celle des EMPOISONNEMENTS MIASMATIQUES.

Mais il ne faut pas la restreindre à la classe antique et *factice* des fièvres ; il faut y comprendre la fièvre jaune, la peste d'orient et les maladies pestilentielles qui, à différentes époques, ont ravagé le globe ; il faut y comprendre les pyrexies avec exanthème cutané, la miliaire, la variole, la rougeole, la scarlatine, etc. ; il faut y comprendre le choléra asiatique, la dyssenterie épidémique, exanthème du côlon, les épidémies catarrhales et la plupart des autres. Il ne faut pas surtout trancher des distinctions sur la présence ou l'absence d'exanthèmes ou de phlegmasies internes ou externes ; car, y fussent-ils constants, ils ne sont qu'accessoires et con-

sécutifs ; et ne décrire que ces stigmates de la maladie, c'est s'amuser à dessiner les nuages fugitifs, pendant la tempête.

Les plus anciens livres ne nous font connaître que des contrées déjà métamorphosées par la culture et les arts, et des peuples dont la civilisation différait de la nôtre par la forme ou le principe, plutôt que par le degré ; et il n'est pas possible de savoir les maladies pestilentielles qui ont pu ravager et dégrader les premières races. Les unes ne font que passer de loin en loin sur le monde effrayé ; quelques espèces ont pu disparaître avec leur cause, ou se sont dénaturées, se sont civilisées comme les peuples, et ne donnent plus lieu qu'à des maladies légères ou parasites. Plusieurs de nos espèces nosologiques ne sont peut-être que la lignée dégénérée de quelques grandes épidémies qui autrefois ont dépeuplé le globe. Quelques autres sont presque modernes, comme la peste, la variole et la fièvre jaune en Europe. D'autres les remplaceront un jour. Sorties d'un canton ignoré, quelques-unes d'endémiques sont devenues épidémiques, et réciproquement. Toutes en général sont d'autant plus meurtrières qu'elles ont moins vieilli parmi nous. L'histoire de leur origine, de leur propagation, des lois suivant lesquelles elles se succèdent, se modifient et s'éteignent, peut-être dans un certain ordre, rapprochée des lois et des révolutions du globe, des migrations des races et des phases de la civilisation, aurait beaucoup d'intérêt.

Analogues par leur origine, les maladies par empoisonnement miasmatique le sont aussi par leurs symptômes, sans pourtant se ressembler ; et ce n'était pas sans raison qu'on avait proposé de les comprendre sous le nom générique de typhus, en les spécifiant par la région à laquelle elles appartiennent ; l'état typhoïde a des traits de famille : toujours un poison introduit par

la peau, ou par les narines et par les organes de la respiration, beaucoup plus probablement qu'avec la salive; un poison quelquefois formé dans nos fluides ou leurs parenchymes; passant, peut-être en nature, dans le sang qu'il tend à altérer, s'il ne tue pas promptement, porté avec le sang aux centres nerveux, imprégnant les organes et signalant sa marche et ses ravages successifs dans les divers appareils. D'abord trouble et stupeur dans les fonctions de relation, affaiblissement dans les organes du mouvement, céphalalgie, vertiges, cependant réaction surtout dans la circulation, mais quelquefois dépression, en même temps que fréquence, du pouls; respiration gênée, entrecoupée, suspirieuse, sans qu'il y ait encore engouement des poumons; yeux injectés, larmoyants, face altérée, douleurs sans phlegmasie, et ravage des phlegmasies sans leurs signes ordinaires, chaleur âcre et mordicante, et froids partiels... Efforts d'élimination : les matières impures sont poussées vers la plupart des voies d'excrétions, surtout vers les intestins, vers leurs follicules, vers les glandes et la peau. Peut-être se retrouvent-elles en nature, avec leurs propriétés contagieuses, dans les gaz intestinaux, dans les sueurs, dans le pus des exanthèmes, des bubons, dans les évacuations alvines. Ces efforts d'élimination vers les téguments internes et externes, qui alors excrètent et n'absorbent plus, non-seulement modifient leurs excrétions, mais ils y produisent des exanthèmes. Ces exanthèmes, ces phlogoses ulcèrent, ramollissent le tissu des membranes, des follicules et des glandes; altèrent leurs produits, et en font un nouveau foyer d'infection. De là empoisonnement secondaire; altération, souvent alors visible, du sang et des humeurs; hémorragies plus répétées qu'abondantes, par plusieurs voies; épanchements de sang, évacuations impures contenant des germes d'infection,

escarres, abcès sanieux, gangrènes; altérations organiques multipliées, mais toujours à peu près les mêmes, surtout dans les viscères les plus sanguins; engouement des veines de l'abdomen et de l'encéphale, de la rate et des poumons; dissolution du sang, ramollissement des parenchymes; augmentation de la prostration, de la stupeur, de l'oppression; décomposition générale par une cause générale; souvent mort, et putréfaction ordinairement rapide.

Une histoire générale des épidémies éclairerait notre sujet; mais comme chaque siècle les a désignées par des noms de circonstance, où, selon les idées systématiques régnantes, sans analyser les causes et les faits, nul ne parviendra, je crois, à rapporter toutes les épidémies historiques aux espèces admises aujourd'hui. Dans les *épidémies* d'Hippocrate, en écartant les descriptions de phlegmasies graves confondues avec les fièvres, on en trouve un assez grand nombre d'analogues à nos fièvres typhoïdes; et les fièvres pestilentielles de la *section* 2 du *livre* III, avec assoupissement ou phrénésie, se rapprochent du typhus. La diarrhée était commune dans ces fièvres, avec d'autres symptômes qui ne laissent pas douter qu'alors, comme aujourd'hui, l'inflammation éruptive gastro-intestinale et la phlogose des méninges y étaient fréquentes. On y observait peut-être plus d'acuité et surtout d'ardeur; plus souvent des symptômes cérébraux et des inflammations ou des abcès externes; le refroidissement des extrémités et des frissons dans le cours de la maladie surtout avant les crises; des hémorragies nasales et des urines noires, c'est-à-dire brunes ou livides. On trouve des descriptions semblables dans beaucoup de médecins grecs.

Une forme de fièvre très-commune dans les écrits des anciens, et qui a été bien décrite par Aretée, est le

causus ou la *fièvre ardente*, marquée par une chaleur brûlante du tronc, et surtout de la tête, quand souvent alors les extrémités restent froides, par une violente céphalalgie et des épistaxis, par la soif, fréquemment du délire ou de la stupeur. Parfois les exacerbations subintrantes avaient lieu sous le type tierce. Ces fièvres, rapides dans leur marche, étaient quelquefois mortelles du 4e. au 7e. jour. PRINGLE a décrit une fièvre analogue, régnant dans l'armée anglaise en Hollande, après de fortes chaleurs, et souvent accompagnée d'un délire furieux. Je les ai observées en Espagne, dans les armées de Napoléon, à la suite de fatigues et d'excès de vins capiteux, pendant les chaleurs. Nos médecins les ont retrouvées en Grèce, où ils les nommaient *gastro-céphalites*, mot qui désigne les deux organes enflammés. Ce nom de *fièvres ardentes* a pu s'appliquer à des fièvres simples, exaspérées par la chaleur et les excitants; à certains typhus, à des fièvres rémittentes: mais, comme elles sont souvent épidémiques, elles peuvent aussi former une *espèce* dont il faudrait étudier les causes et les caractères anatomiques, dans les pays chauds.

AHRUN, le plus ancien de nos auteurs arabes, décrit, sous le nom de fièvre *phlegmatique*, nos fièvres typhoïdes; il y prescrivait quelques aliments à cause de leur longue durée. RHAZÈS en traite aussi, et observe que leur invasion lente et obscure n'est pas ordinairement marquée par un frisson. Dans plusieurs des restaurateurs de la médecine hippocratique, dans FORESTUS, BAILLOU, SYDENHAM, STAHL, HUXHAM, etc., on trouve des descriptions de fièvres typhoïdes, souvent avec diarrhée, sous les noms de fièvres épiales, pituiteuses, mésentériques, veineuses, lentes-nerveuses, etc. Mais souvent aussi, et quelquefois dans le même livre, on trouve des descriptions de fièvres

putrides, malignes, pétéchiales, pestilentielles, se rapportant au typhus, qui frappait davantage par sa gravité et sa propagation au loin.

La peste d'Athènes, décrite par THUCYDIDE, et qui eut lieu 429 ans avant notre ère, a été comparée à notre typhus. Elle avait bien les mêmes causes, *l'entassement*, la misère, la malpropreté, la tristesse des habitants et des fuyards dans une ville bloquée. Cependant cette agitation sans faiblesse, cette *ardeur*, cette soif dévorante, qui caractérisaient cette épidémie, ces pustules, ces érysipèles, avec phlyctènes et escarres, qui couvraient la peau, feraient douter de sa ressemblance, ou montreraient que les maladies sont bien modifiées par les climats et les autres circonstances.

On a aussi rapporté au typhus les nombreuses épidémies mentionnées par les historiens, et qui ont ravagé l'ancienne Rome, ou quelques parties de son empire; celle qui a presque anéanti l'armée des Carthaginois assiégeant Syracuse; la maladie répandue par les armées de Marc-Aurèle revenant de l'Orient, et les épidémies qui tant de fois ont au moyen âge dépeuplé l'Europe, à la suite des guerres et des calamités publiques, qui, composent, hélas! presque toute notre histoire. Mais les descriptions en sont trop imparfaites pour qu'à défaut de caractères spécifiques, on puisse classer ces maladies. Et même les symptômes, les ravages, ou l'extension de quelques-unes de ces épidémies historiques feraient présumer qu'elles appartiennent ou aux fièvres rémittentes pernicieuses des plages couvertes de vase, ou à des fièvres éruptives peut-être éteintes, ou à la dyssenterie, ou à la peste, qui a pu exister avant le 6e. siècle, ou enfin à ces grandes pandémies qui, de loin en loin, sortent d'un canton inconnu, pour ravager le globe, et dont chacune présente des caractères spécifiques. Tel le feu

sacré de 1089 et du siècle suivant, fièvre grave avec de vastes érysipèles gangréneux. Tel, de 1528 à 1534, le trousse-galant, *grosse fièvre continue,* propre surtout aux jeunes gens les plus robustes, avec douleur de tête atroce, délire phrénétique, puis perte de connaissance, déjections involontaires, quelquefois éruption à la peau. La plupart mouraient en deux ou trois jours, et *si aulcuns échappaient, ils perdaient leurs cheveux, leurs ongles, et pour longtemps l'appétit.* Telle la *peste noire,* qui dépeupla une grande partie du globe, de 1346 à 1350, traversant l'Asie depuis la Chine, puis l'Europe, et qui paraît avoir été une péripneumonie pestilentielle. Telle la suette, qui fit tant de victimes, depuis 1480 à 1550, en Angleterre, dans la Basse-Allemagne et les Pays-Bas, et qui est restée, en se modifiant, dans quelques-unes de nos provinces. Enfin le choléra, dont la lugubre procession a mis dix ans à traverser l'Asie et l'Europe pour s'éteindre en Afrique et en Amérique.

La principale épidémie de typhus des temps modernes se déclara en Hongrie en 1566, dans les armées confédérées contre les Turcs; et après la dispersion des troupes licenciées, elle se répandit d'abord à Vienne, et de là dans presque toute l'Europe où les paisibles habitants n'étaient pas plus épargnés que les soldats. On regarda cette maladie comme nouvelle; et pendant deux siècles, *la peste, la fièvre, le mal de Hongrie,* donnèrent leur nom à la plupart des épidémies de typhus, nommées depuis fièvres pétéchiales, fièvres militaires, fièvres des camps, des hôpitaux, des vaisseaux, des prisons; fièvres catarrhales malignes, etc. Les causes et les symptômes de la fièvre de Hongrie furent à peu près ceux de toutes les épidémies de typhus : région malsaine, marécageuse, où des nuits fraîches succédaient à la chaleur ardente du jour;

encombrement à Gomor, et dans des camps, de bandes mercenaires de toutes les nations, indisciplinées, malpropres, fatiguées, découragées, tantôt souffrant de la disette, tantôt prenant avec excès des vins très-forts et des aliments de mauvaise qualité. L'invasion était brusque; et après un frisson marqué, grande chaleur, douleur de tête, ou de la région épigastrique et précordiale, si violente, que la maladie en prit le nom de *mal de tête de Hongrie*, ou *d'angine de cœur*. L'épigastre rénitent ne pouvait souffrir la moindre pression. Ensuite, dès le 2e. ou le 3e. jour, délire, exacerbation vers le soir, soif ardente; puis prostration; souvent coma, face pâle et altérée, langue et lèvres arides, noires, fendillées; quelquefois déjections dyssentériques; d'autres fois parotides; plus rarement angine, crachement de sang; vibices, tubercules charbonneux suivis d'escarres gangréneuses, surtout aux pieds et aux jambes; la surdité y paraissait d'un heureux présage; quelques malades semblaient délivrés vers le 14e. ou avant le 21e. jour, par des sueurs, ou par un flux abondant d'urine.

Coytier avait déjà décrit, sous le nom de fièvre pourprée épidémique, une maladie répandue dans le sud-ouest de la France en 1557, et qui avait bien les caractères du typhus. Fracastor a décrit deux épidémies semblables et contagieuses, observées en Italie en 1605 et 1628, avec pétéchies, qu'il regarde comme nouvelles en Italie. Jamais ces épidémies ne parurent plus communes en Europe, surtout en Allemagne, que depuis la peste de Hongrie, jusqu'à la fin du 17e. siècle, parce qu'on n'avait vu depuis longtemps d'aussi longues guerres. Moins fréquentes et surtout moins étendues durant le 18e. siècle, époque de tranquillité, de progrès et de bien-être, les épidémies de typhus reparaissent en Europe avec les révolutions sanglantes,

les longues guerres, les excès et les privations, les fatigues, le découragement, la malpropreté, l'encombrement des soldats, des prisonniers, des malades, des blessés, avec l'indiscipline, la négligence des devoirs, des soins et des précautions hygiéniques, en un mot lors de ce retour à la barbarie qui signala les guerres de la révolution et de l'Empire. Témoin des ravages du typhus dans nos armées, deux fois prisonnier avec leurs débris, je suis convaincu que les maladies y ont fait alors plus de ravages que le fer, comme on l'avait déjà écrit au sujet des armées romaines, et de la peste de Hongrie (1). En 1812, 1813 et 1814, attaquant les restes épuisés et démoralisés de la grande armée, réduisant à de faibles détachements les nombreuses garnisons qu'elle laissait à Wilna, Dantzick, Koenisberg, puis à Dresde, Leipsick, Torgau, Mayence, et dans plusieurs autres parties de la Pologne, de la Prusse et de l'Allemagne, le typhus se répandit avec les convois de convalescents et avec l'ennemi, sur les bords du Rhin, et de là dans les départements de l'est jusqu'à Paris, tandis que les prisonniers espagnols et autres l'avaient déjà porté dans plusieurs parties de la France. Les esprits étaient tellement comprimés dans les cadres de la *nosographie philosophique*, qu'on n'eut pas la pensée d'y voir une maladie spécifique, un empoisonnement miasmatique, ni de tirer parti de cette occasion unique, pour en étudier les caractères différentiels et les altérations organiques.

Durant tous ces siècles, mais surtout durant les derniers, de nombreuses épidémies et pandémies catarrhales ont sévi dans plusieurs parties de l'Europe, grippes, coqueluches, crowps, bronchites graves simulant la pneumonite ou la pleurésie qui les accompa-

(1) *Ut fere plures eo morbo quam hostis gladio perierint.* (LANGIUS.)

gnaient quelquefois, et aussi plusieurs dyssenteries épidémiques.

Enfin la peste qu'on croit sortie de Péluse en 542, et qui alors désola le monde pendant un demi-siècle, parut bien des fois dans nos climats tempérés dans les 14e. et 16e. siècles, et les a encore visités depuis, ainsi que la fièvre jaune.

Joignez à ces épidémies les fièvres exanthémateuses, dont l'éruption est cutanée et bronchique, au lieu d'être intestinale. Joignez-y encore, si vous voulez, ces épidémies mentionnées jadis par *Jules* César, par Galien, etc., et surtout en Allemagne, depuis le quinzième siècle, comme l'effet d'altérations spéciales des céréales, et marquées par des douleurs et des spasmes des membres, par divers exanthèmes et le trouble des fonctions digestives.

Vous aurez alors une classe naturelle de maladies, qu'on peut diviser en quatre ordres, suivant qu'elles proviennent 1°. d'un produit des matières végétales et animales fermentantes, comme les fièvres intermittentes, les typhus et peut-être la dyssenterie; 2°. de certaines altérations de l'air ou de principes insaisissables dont il serait le véhicule dans une plus grande étendue de pays, comme les épidémies catarrhales et les exanthèmes; 3°. d'émanations telluriques s'étendant à une grande partie du globe, ou d'altérations dans les forces qui l'animent, comme les pandémies; 4°. d'altérations aussi épidémiques dans nos aliments habituels.

Depuis que j'ai laissé les nosologies classiques, et les systèmes étroits sortis récemment de Paris, je n'ai pu admettre d'autre classification. Sur environ 1,600 fièvres traitées en 25 ans et exactement notées, je trouve près de 1,200 fièvres typhoïdes. Plusieurs sans doute furent bénignes, et, si l'on veut, muqueuses, bilieuses, etc.; mais la cause épidémique leur imprimait

toujours son cachet. Si j'y ajoutais les épidémies de fièvres éruptives, de grippes, quelques petits groupes de typhus, le choléra, etc., la classe des *empoisonnements miasmatiques* que je propose, comprendrait la moitié de ma pratique.

Et qu'on ne dise pas que toutes les méthodes systématiques sont sans influence sur la science et sur la pratique. J'ai déjà fait voir qu'en sortant des écoles, quelques-unes avaient fait beaucoup de victimes. Celle-ci au moins pourra provoquer des recherches prophylactiques, qui ne seront pas toujours sans succès.

Un tableau comparatif très-court de ces empoisonnements, de leurs causes et de leurs altérations organiques, en fera mieux ressortir l'air de famille.

Origine. — Certaines prédispositions leur sont communes : l'humidité, parfois jointe à la chaleur, trop peu d'air pur et de lumière dans les habitations où les hommes sont comme entassés; la misère ou l'intempérance, l'épuisement par des fatigues ou des excès; l'âge adulte chez des sujets non acclimatés, la tristesse et la peur, les grandes calamités publiques. Voici maintenant l'origine spéciale de plusieurs de ces maladies.

Pour les fièvres périodiques, la putréfaction de certains végétaux et des espèces animales des dernières classes, les émanations de la vase ou de certaines terres, fermentant par le concours de l'air et de la chaleur, surtout au printemps et en automne; et pour les fièvres rémittentes, si souvent pernicieuses, les émanations de ces immenses *composts* de débris de végétaux, de poissons, de reptiles, d'insectes et d'immondices, dont sont couverts les rivages de la mer et des fleuves, les canaux et les marais, comme en Zélande, aux marais pontins, à Batavia, à la Guyane, sur les côtes de Guinée et de l'Amérique. Les étrangers, dit Lind,

peuvent y être comparés aux poissons d'eau vive jetés dans une mare.

Le miasme de la fièvre typhoïde paraît émaner des caveaux de sépulture, des cimetières autour des églises et au centre des villages ; du putrilage des cadavres, des amphithéâtres de dissection, des déjections, des immondices et de la crasse humaines, dont sont imprégnés les tissus, les planchers des lieux publics, des hôpitaux, et des chambres qu'on loue aux étudiants et aux ouvriers à Paris, où elle est endémique.

Le miasme spécifiquè du typhus sort des *hommes vivants*, et surtout des blessés, des malades, et à plus forte raison des malades du typhus, *entassés* dans les villes assiégées, les camps, les hôpitaux, les prisons, les bagnes, les vaisseaux, lors des guerres désastreuses. On y reconnaît une odeur spéciale même avant l'explosion.

En Egypte, pays humide et chaud, la peste naît, selon M. Pariset, des miasmes des cadavres qu'on a négligé d'enfouir ou d'embaumer. Mais rien ne me paraît encore constaté à ce sujet.

Et la fièvre jaune des effluves des ports et des côtes atlantiques les plus basses, les plus humides et les plus chaudes de l'Amérique, dans certaines conditions.

La suette miliaire, envahissant subitement une commune, et souvent un canton, où elle peut reparaître, doit avoir aussi une cause locale dans des émanations difficiles à déterminer. Elle est favorisée par l'humidité du lieu, par la chaleur des poêles et des lits enfermés, surtout des lits de plumes, par la vie molle, et souvent devient parasite d'autres maladies où il y a production de pus.

Les épidémies de variole, de rougeole, de scarlatine, sont plus étendues. Elles sévissent comme la miliaire, à la fin de l'hiver et au printemps. La source du poison générateur est inconnue.

Les pandémies qui envahissent progressivement une partie du globe, une seule fois ou à de grands intervalles, comme les comètes, et presque toujours de l'orient à l'occident, ne peuvent avoir de causes locales dans la putréfaction végétale ou animale. L'atmosphère même est trop rapide et trop inconstante dans ses mouvements, pour devenir le foyer des germes de maladies qui s'avancent avec une certaine lenteur régulière, presque indépendante des intempéries sensibles et des saisons. Elles viendraient plutôt d'émanations telluriques ou sidérales inconnues, ou d'altérations dans l'électricité ou le magnétisme du globe.

Modes de propagation. — Le poison des pandémies et des exanthèmes agit assez brusquement sur les sujets prédisposés, et bien plus cruellement sur les premiers qui en sont atteints, mais il passe en quelques semaines. La peste, le typhus, la variole, même la rougeole et la scarlatine, quelquefois la dyssenterie et la fièvre jaune, se propagent en outre par le contact ou l'approche des malades, qui exhalent ou reproduisent les miasmes reçus, surtout lors de la dernière période, ou après la floraison et la germination de l'exanthème interne ou externe, ou par le transport de matières imprégnées du produit de ces maladies. Ces contagions durent davantage, et marchent suivant la ligne des grandes communications. Leur poison peut se conserver longtemps, mais n'agit pas à distance.

Le foyer des fièvres intermittentes et rémittentes, de la fièvre typhoïde, de la fièvre jaune, irradie par circumfusion, à quelques cents, au plus à quelques mille mètres; il est parfois restreint à une famille.

L'incubation qui est d'une ou deux semaines et plus pour notre fièvre typhoïde, et pour les fièvres périodiques, n'est que de trois à sept jours pour la plupart

des autres maladies de cette famille. Elle paraît d'autant plus courte que le poison est plus violent.

Pourquoi n'est-on atteint communément qu'une fois de la fièvre typhoïde, ainsi que de la variole et de la rougeole, qui toutes deux n'épargnaient presque personne, de la scarlatine, même de la coqueluche? Pourquoi la prédestination à la variole est-elle détruite par deux ou trois pustules analogues aux siennes, et produites par un virus étranger?

Symptômes spéciaux. — *Fièvres intermittentes et rémittentes.* — Réactions périodiques des nerfs ganglionnaires qui enlacent les vaisseaux et président à la circulation, contre une altération du sang. Accès distincts offrant en moins d'un jour les trois stades des autres maladies: 1°. un froid plus marqué, avec tous les symptômes qui peuvent résulter du retrait du sang dans les amples plexus veineux de l'abdomen, de la rate et de l'encéphale; 2°. puis grande chaleur, pouls très-fréquent et expansion générale; 3°. sueurs, quelquefois sédiment briqueté dans l'urine, et rémission. — Maladies graves et même pernicieuses quand les rémissions s'effacent, et que les paroxysmes sont accompagnés d'un grand désordre dans les principaux moteurs de la vie, de coma, de pouls presque insensible, ou de syncopes, de froid général, d'engouement des poumons, de délire, de choléra, d'hématémèse. Quelques fièvres intermittentes sont produites par des décompositions du tissu des principaux viscères, et par la résorption du pus. — Elles commencent souvent et finissent quelquefois par être continues, fréquemment accompagnées d'un teint blafard, d'appauvrissement du sang, de leucophlegmatie. — Convalescence pénible, rechutes faciles.

Fièvres typhoïdes. — Lenteur des prodromes, de la

marche et de la terminaison, durée indéterminée, de trois semaines au moins. Fièvre et chaleur d'abord modérées, céphalalgie gravative, bourdonnement des oreilles, puis dureté d'ouïe, yeux inanimés, douleur ou engourdissement des membres; pendant ou après le 1er. septenaire, légères douleurs, chaleur, tension et murmure du ventre, quelquefois vomissements, diarrhée dans la moitié des cas au moins, évacuations molles, ocracées, langue d'abord visqueuse, puis sèche. Le pouls devient fréquent et petit; épistaxis, sous-délire, chaleur âcre, rarement pétéchies, mais sudamina, teint mat et crasseux sous des pommettes d'un rouge livide. L'infection générale paraît secondaire. La mortalité n'est guère que d'un neuvième en province, si le traitement est sage.

Typhus. — Invasion plus brusque, marche plus rapide, terminaison plus régulière, du 14e. au 20e. jour, avec des excrétions critiques de la peau et des membranes muqueuses. Fièvre et chaleur plus grandes, céphalalgie violente, vertiges, sorte d'ivresse, turgescence catarrhale à la tête, aux yeux, aux narines obstruées, aux bronches; stupeur plus profonde, typhomanie, très-souvent pétéchies un peu saillantes, et dès le 4e. jour; langue noirâtre, ainsi que les gencives et les lèvres, déjections brunes et fétides sur la fin; escarres, quelquefois parotides, vibices, gangrènes. L'infection générale paraît primitive et peut tuer en deux ou trois jours; la plupart des cas sont graves, la mortalité est souvent de moitié.

Dans la *peste*, infection générale et quelquefois mort avant son évolution; les tumeurs et abcès caractéristiques des aines, des aisselles, du cou, peuvent paraître de prime abord. Yeux et face injectés où se peint l'effroi, délire, cardialgie, tremblements, vomissements bilieux,

hoquet; langue fuligineuse, pustules charbonneuses, hémorragies, syncopes, mort prompte, souvent dans plus de moitié des cas, avec tous les signes des poisons putréfiants, et ceux d'une réaction impuissante.

Fièvre jaune. — Invasion brusque, et comme dans la plupart de ces maladies, douleurs violentes de la tête, des lombes et des membres, avant celles de l'épigastre et des hypocondres. Vers le 3e. ou 4e. jour, vomissements de matières d'abord rougeâtres, puis noires, et parfois déjections semblables, avec tous les symptômes d'un empoisonnement; ictère, suppression de l'urine; un sang noir, non coagulable, transsude partout; quelquefois gangrènes locales, odeur fétide. Mais particularité remarquable, les fonctions sensoriales sont peu troublées, et les forces se conservent. Mort très-fréquente.

Dyssenterie épidémique. — Trouble primitif de l'appareil digestif; suspension de l'absorption, et altération des excrétions, surtout dans le gros intestin, d'où sortent des flocons mucoso-albumineux d'une odeur fade, sanguinolents ou sanglants. Souvent éruption des cryptes et follicules, plus tard érosions, ulcérations, sanie. L'inflammation se propage à l'intestin grêle, à l'estomac, au foie. Coliques, où la masse intestinale semble se précipiter vers le fond du bassin, ténesme, évacuations fréquentes; quelquefois vomissements, et ténesme vésical; face grippée, terreuse, amaigrissement rapide, refroidissement des extrémités, voix éteinte. Résorption du produit impur de cette dothinentérite du côlon; engorgements des ganglions; empoisonnement secondaire; fièvre hectique.

Les *fièvres éruptives* ont deux exanthèmes, celui de

la peau qui a des *variétés* encore mal décrites, et celui des voies respiratoires ; elles ont aussi d'autres caractères spéciaux.

Dans la *suette miliaire*, pouls fréquent, mais mou, face colorée, sueur fumante et abondante, d'une odeur d'aigre pourri, avec horripitalions, et souvent urine copieuse ; oppression, soupirs, anxiété précordiale, palpitations du cœur, comme après une course forcée pour échapper à un danger ; insomnie, crainte et pressentiment de la mort, qui a lieu inopinément par asphyxie, sans que les facultés intellectuelles et les organes digestifs aient été troublés.

Variole. — A l'invasion, qui est brusque, douleurs du dos et des lombes ; après l'éruption des papules au 3e. jour, rémission de la fièvre, qui redouble quand elles deviennent pustules. Elle est grave, souvent par leur confluence, leur délitescence ou leur rétrocession, par leur extension aux voies aériennes et digestives, par l'inflammation de l'encéphale ou des viscères abdominaux, par la gangrène, la résorption du pus.

Dans la *rougeole*, inflammation de la conjonctive, de la pituitaire et des bronches ; celle-ci persiste après l'éruption cutanée. Elle rend la maladie grave, quand elle s'étend aux dernières extrémités bronchiques, et qu'elle se communique aux poumons, aux plèvres, au péritoine, aux méninges.

Dans la *scarlatine*, ce sont les cavités gutturales qui sont surtout le siége d'une inflammation érysipélateuse, souvent couenneuse, plus constante, plus essentielle que l'éruption externe. Cette inflammation peut s'étendre à toutes les parties du cou, aux bronches, aux poumons, au cœur, aux plèvres, au canal digestif, aux méninges. Le danger est dans sa violence, marquée

par l'extrême fréquence du pouls. Parfois anasarque aiguë, essentielle, ou consécutive d'engouement des poumons, ou d'endocardite.

Parmi les pandémies, nous ne connaissons guère que le choléra sorti de l'Inde (et qui paraît avoir déjà ravagé une partie de l'Europe en 1600, selon ZACUTUS LUSITANUS), et les grandes épidémies catarrhales appelées *influence, grippe, follette, coqueluche, pneumonites épidémiques*, etc. Le poison du choléra agit brusquement sur le principe de la vie, il enraie l'action des nerfs pneumo-gastriques et de tout le système nerveux ganglionnaire; il énerve le cœur, pervertit l'hémotase, éteint la chaleur, suspend l'absorption et les sécrétions, excepté dans les intestins, où le sérum du sang sue par tous les pores excréteurs. Le sang a presque disparu des artères, pour croupir dans les veines et les poumons. De là, vomissements, diarrhée séreuse, d'odeur fade et nauséabonde, froid, lividité bleuâtre, crampes, affaissement des chairs, aspect cadavéreux.

La cause des épidémies catarrhales irrite les nerfs pneumo-gastriques et les voies respiratoires; il en résulte des toux convulsives, avec douleurs de tête, des membres et des parois pectorales, des alternatives de chaud, de froid et de sueurs, quelquefois vomissements, énervement, mais peu de désordres dans les autres fonctions, à moins que l'inflammation ne s'y joigne.

Altérations anatomiques des organes.—C'est dans les veines, les viscères abdominaux, et dans l'encéphale qu'on les trouve surtout pour les typhus, et dans l'appareil de la respiration pour les fièvres éruptives et les épidémies catarrhales. Nous en reconnaîtrions dans le sang, si son analyse était plus avancée, et nos instruments ou nos sens plus parfaits.

Dans les *fièvres intermittentes*, et surtout dans les *rémittentes graves*, intumescence et souvent ramollissement putrilagineux, lie de vin, de la rate, plus rarement du foie; ampleur et plénitude des veines abdominales, concrétions polypiformes jaunes dans les cavités droites du cœur et les grosses veines, épanchements séreux; effets évidents d'une altération du sang, que le principe actif du kina peut corriger.

Fièvres typhoïdes. — Très-souvent éruption *pustuleuse*, érosion et même ulcération des follicules agminés et isolés de la première partie du cœcum et de la moitié inférieure de l'iléon ou dothinentérite, dont les formes, les phases et toutes les circonstances ont été si longuement décrites. Souvent phlogose de plusieurs autres parties du tube digestif, rate souvent tuméfiée et ramollie, engouement postérieur des poumons, mollesse du cœur, injection ou infiltration séreuse dans l'encéphale.

Typhus. — Vastes segments de la muqueuse des intestins, plus rarement de l'estomac, rouges, infiltrés de sang, qui en ruisselle; épaissis, bruns, ardoisés, escarrifiés. Cette inflammation, d'abord erysipélateuse, s'étend souvent au péritoine; rougeur de la tunique interne des vaisseaux, des bronches, cerveau injecté, méninges enflammées avec productions purulentes ou albumineuses, substance grise ramollie.

Dans les *dyssenteries* mortelles, traces d'inflammation ou d'éruption des cryptes et follicules du côlon, érodés et ulcérés, même avec la tunique lamineuse jusqu'au péritoine, souvent hypérémie du foie.

Peste. — Bubons; vastes portions de l'estomac et

des intestins d'un rouge violacé, ramollies, brunes, vert-bronze; ganglions mésentériques gonflés et noirâtres; méninges échymosées, infiltrées, adhérentes, injectées, ainsi que la substance cérébrale. Plèvres, péricarde, péritoine, souvent rouges, avec épanchements sanguinolents; rate et foie tuméfiés; vésicule très-distendue par une bile épaisse, d'un vert noir; sang extravasé, échymoses et escarres charbonneuses, même dans les viscères.

Fièvre jaune. — Communément peu d'altération de l'encéphale, des poumons mêmes, de la rate et du foie. Mais l'estomac et les intestins, contenant encore le produit noir de leur excrétion, ont le même aspect qu'après certains empoisonnements. Reins et vessie comme racornis; concrétions jaunes, semi-transparentes dans les grosses veines et les cavités droites du cœur (analogie à noter avec les fièvres rémittentes); sang fluide et cailleboté. Putréfaction rapide, comme après la peste.

Suette miliaire. — Putréfaction rapide aussi; appareil digestif intact, ainsi que l'encéphale, où une légère injection, un peu de sérosité, sont des accidents consécutifs. Exanthème intense, sans toux, des bronches, engouement des poumons, flaccidité du cœur, ramollissement de la rate, dissolution du sang, qui pourtant au commencement de la maladie se couvre souvent d'une couenne épaisse, mais jaunâtre et molle.

Variole. — Assez souvent lambeaux sphacélés des pustules et de la peau, surtout aux joues; phlyctènes, petits abcès. Rougeur érysipélateuse, aphthes ou pustules dans la bouche, les cavités gutturales et les voies respiratoires, presque obturées, follicules des intestins

pustuleux et béants, avec exsudation purulente; traces d'inflammations graves autour de l'encéphale, altérations du sang.

Rougeole. — Exanthème spécial des bronches, surtout à leurs dernières ramifications obturées; l'inflammation a envahi plusieurs parties du poumon, d'où suinte par la pression un liquide séro-purulent; elle s'étend quelquefois aussi au tube digestif.

Scarlatine. — Rougeur ardente ou foncée et livide, uniforme, indélébile, et souvent fausses membranes, aux cavités gutturales, et petits abcès au cou. Même rougeur et épaississement de la muqueuse trachéale et bronchique, quelquefois des intestins, des plèvres, et surtout des méninges, avec épanchements séreux.

Catarrhes épidémiques. — Injection pointillée, ou rougeur intense et uniforme, et épaississement des conduits aériens, quelquefois membranes crowpales, ou suintement puriforme; parfois obturation, du moins partielle, de ces conduits, et inflammation de quelques parties des poumons, ainsi que de la base de l'encéphale, et parfois du tube digestif. Les nerfs pneumogastriques devraient être examinés, surtout à leur origine.

Choléra. — Injection bleuâtre de la peau, des membranes et de plusieurs viscères. Sang noir et visqueux, accumulé dans les veines. Les intestins injectés aussi, hérissés de leurs pores excréteurs, contenant encore un liquide séro-albumineux fade. Vessie rétractée, desséchement de la cornée, du tissu cellulaire et des membranes séreuses. Rigidité des cadavres quelques heures après la mort.

CHAPITRE 3.

Thérapeutique des fièvres et des empoisonnements miasmatiques.

D'après nos réflexions sur le peu de rapports qui existent entre les symptômes primitifs et essentiels des fièvres et les altérations organiques, on pense bien que nous ne fondons pas toute leur thérapeutique sur l'anatomie pathologique, ni même sur les symptômes pris isolément. En reconnaissant les immenses avantages des découvertes modernes, nous tâchons de déduire les indications, 1°. de la recherche des causes physiques, chimiques et mentales, afin de les écarter; 2°. des altérations générales de la vitalité dans ses deux principaux agents, le sang et les nerfs, et des altérations consécutives des exhalations et des secrétions; 3°. des diathèses, actions prédominantes ou perverties de quelques organes, formant le *tempérament de la maladie;* 4°. du siége et de la nature des altérations matérielles ou consécutives; 5°. de la marche et des périodes; 6°. enfin, des dispositions individuelles, des constitutions épidémiques, du climat, de la saison et des circonstances accessoires.

La fièvre n'étant que le principal symptôme, un acte de réaction contre la cause qui altère les moteurs de l'organisme; c'est cette cause qu'il faudrait atteindre, détruire, neutraliser ou éliminer; il vaudrait mieux trouver un correctif de l'infection typhoïde, que de traiter les pustules de l'intestin. Déjà le hasard, plus heureux que la science, l'a fait pour les fièvres périodiques; et la partie active du kina les supprime souvent.

Remarquons d'abord que le peu de spécifiques que nous possédons s'adressent à un état général, les ferru-

gineux à la chlorose, l'iode aux scrophules, le mercure à la syphilis, la saignée à l'orgasme de l'appareil de la circulation, ou plutôt du sang, les hypnotiques à l'orgasme des nerfs. Ces remèdes ne s'adressent pas aux altérations locales et matérielles, ni à des symptômes, ni même directement aux propriétés vitales, telles qu'on les a faites; ils agissent principalement sur le système nerveux, ou sur les agents impondérables qui l'animent; sur le sang, sur les sécrétions qui le dépurent, sur les virus ou germes qu'il peut contenir. Donc l'humorisme et l'animisme ne sont pas aussi absurdes que le voulait l'école matérialiste de Paris.

Mais, hélas! que nous avons peu de spécifiques! il en faudrait probablement autant qu'il y a de causes d'infection ou de contagion, autant qu'il y a d'espèces de fièvres, d'exanthèmes, d'altérations organiques spécifiques aussi, autant d'antidotes qu'il y a de virus, de miasmes ou de germes. Et le seul que nous possédons est inutile dans au moins moitié des fièvres périodiques de nos climats, qui guérissent plus solidement, tantôt par les antiphlogistiques, y compris le bain chaud avant l'accès, tantôt après les évacuants, tantôt par les hypnotiques purs ou unis aux antimoniaux, tantôt par différentes méthodes perturbatrices, bien plus ce spécifique est quelquefois infidèle, et plus souvent encore nuisible.

Ensuite le kina ne supprime pas l'accès au début duquel il serait administré, souvent pas même le suivant; il a aussi son temps d'incubation, ce qui ferait penser que ce ne sont pas les miasmes qu'il détruit, mais qu'il corrige l'altération inappréciable qu'ils ont produite. Et quand on découvrirait une substance de même vertu contre chaque espèce de fièvre continue, elle n'aurait peut-être d'efficacité qu'étant donnée avant l'invasion de la fièvre; elle serait tout au plus apte à la

prévenir en l'administrant pendant ses prodromes. J'ai eu plusieurs fois la pensée d'essayer ainsi le kina, ou les alexitères des anciens, comme préservatifs dans des épidémies; mais combien d'essais heureux il faudrait pour annoncer un tel bienfait!

Nous n'avons donc jusqu'à présent aucun remède, je ne dirai pas *spécifique*, mais même important, contre les causes ou contre les altérations primitives dans les fièvres continues graves, et dans les empoisonnements miasmatiques, et guère plus contre les altérations secondaires. Nous ne pouvons, après 3000 ans de recherches, que leur appliquer, en tâtonnant, les méthodes indirectes de la thérapeutique générale, tempérer, évacuer, exciter, révulser. Chacune de ces méthodes n'a qu'une époque fugitive pour être appliquée, et l'omission d'une seule peut annuler les autres.

Ce n'est pas tout : la cause peut foudroyer avant qu'il y ait réaction, comme on l'a vu dans quelques épidémies de peste, de typhus, de choléra, de fièvre jaune, etc. Le trouble, la fièvre, les efforts d'élimination ou de décomposition sont quelquefois trop rapides, trop aveugles ou trop impuissants, pour les attribuer à un principe vital doué d'instinct, et pour les prendre pour modèles. Ce sont des efforts fatalement nécessaires, même coordonnés, mais non concertés. Cependant la nature se suffit souvent à elle-même, et l'on n'est jamais plus grand médecin que quand on ne fait rien ou qu'on empêche de faire. D'autrefois, il faut faire ce que ferait l'organisme, s'il le pouvait. Impuissants à détruire le mal, il faut diriger la résistance ou la puissance médicatrice. Il faut conserver l'intégrité des principaux viscères dans la lutte dont ils deviennent le théâtre et maintenir l'ordre dans le désordre. Or ce n'est point par l'un ou l'autre des remèdes exclusifs si

pompeusement annoncés depuis tant de siècles, mais par des méthodes indirectes savamment combinées, l'une à la suite de l'autre. Nous allons les examiner brièvement.

Tempérants, dangers des excitants. — Le mot *fièvre* paraît dériver de *fervere*, brûler ou bouillir. L'eau, l'eau à tous les degrés de température, l'eau froide appliquée à l'encéphale, peut-être même à l'épigastre et à la région précordiale, dans des congestions fébriles, et par immersion ou affusion, dans quelques fièvres ardentes ou éruptives; l'eau chaude comme révulsif, aux extrémités; l'eau tiède en fomentations, en cataplasmes, en lotions, en y ajoutant de l'huile ou des acides; le bain avant le paroxysme; l'eau gommée, gélatineuse, albumineuse, émulsionnée, acidulée, édulcorée de cent manières, l'eau par toutes les voies, l'eau enfin, le plus grand des réparateurs, a toujours été et sera toujours le principal moyen de soulagement dans les pyrexies, au moins dans leurs premières périodes.

N'oublions pas le concours indispensable d'un air tempéré et pur (dût-on transporter et disperser les malades loin des foyers d'infection), de la plus grande propreté, du repos, du silence et du calme de l'esprit; de l'espérance qui soutient les forces et le courage. Ne craignons pas de faire asseoir ou lever les malades, jusqu'au moment où l'on aurait à craindre des défaillances.

Le pouls est-il plein, fort, les veines tendues, les battements du cœur violents et tumultueux, la respiration fréquente, gênée, l'air expiré chaud, le sang vermeil, plastique ou couenneux; les capillaires sont-ils partout en expansion; des douleurs, quelquefois obscures, ou d'autres signes, comme ceux de l'auscul-

tation, démontrent-ils des phlegmasies, qui peuvent retenir le mouvement d'expansion et déprimer le pouls; les éruptions sont-elles difficiles, alors la saignée générale, et quand l'irritation est locale, les ventouses scarifiées, les sangsues, sont indiquées dans les fièvres graves, moins encore dans le but de combattre des inflammations, que de tempérer la chaleur et l'orgasme, d'ouvrir toutes les voies d'excrétion aux matières nuisibles.

Mais ne croyons pas que les saignées *coup sur coup* puissent, dans le plus grand nombre des cas, *juguler* ces maladies. Immodérées ou trop tardives, elles affaiblissent la résistance, et favorisent la résorption du produit délétère des exanthèmes ou des viscères ramollis, et des matières excrémentitielles. Chaque évacuation sanguine paraît, il est vrai, diminuer la céphalalgie, la cardialgie, restreindre les phlegmasies; mais la torpeur, la prostration font des progrès, et les malades meurent, ou la guérison est achetée par une longue et pénible convalescence. Une grande quantité d'eau, ou de tisane, délaie trop les éléments vivants du sang, peut empêcher les évacuations critiques et produire un commencement de leucophlegmatie. L'abstinence même ne peut être rigoureuse dans tous les typhus, par exemple dans la suette, ni dans les longues fièvres typhoïdes. L'estomac privé quelques semaines de tout aliment perd souvent la faculté de digérer, et quand la fièvre se passe, diète et aliments ont d'aussi mauvais résultats. Il faut bien des tâtonnements et du temps pour découvrir l'aliment souvent bizarre, que l'estomac pourra supporter.

Les altérations des organes dans les fièvres graves, consistant principalement en éruptions aigües des membranes muqueuses, contr'indiquent l'emploi des irritants. Quand on a vu leurs rougeurs erysipélateuses,

leurs pustules, leurs hideux ulcères, l'esprit se révolte d'abord à la pensée des vomitifs qui leur impriment de si rudes secousses et contractions; des potions de kina ou autres, animées par le camphre, l'éther, les spiritueux, qui ajoutent à l'éruption spéciale une nouvelle inflammation, qui déterminent l'induration ou l'ulcération, sans réparer les ravages de la désorganisation, et accroissent la résorption des produits infectés, en supprimant les excrétions des membranes ou de leurs ulcères. On voit alors s'exaspérer les symptômes cérébraux; on voit survenir de vraies phlegmasies, des hémorragies, etc. Nul doute que si on pouvait aujourd'hui comparer les intestins et les méninges des malades autrefois traités ainsi, et de ceux qu'on soumet maintenant à la méthode tempérante, si on pouvait surtout comparer la mortalité dans ces deux conditions, nul doute qu'on ne fût convaincu que sous ce rapport la médecine a beaucoup gagné. Nous sommes encore à présent consulté pour des cardialgies, pour des phlegmasies chroniques de l'abdomen ou de la poitrine, minant des adultes jadis robustes, à la suite de fièvres continues, où les viscères ont été enflammés par des éméto-cathartiques et des toniques. On ne peut comprendre l'aveuglement de beaucoup de médecins du dernier siècle, qui prenaient pour des signes de faiblesse et de putridité, l'oppression des forces, et leur concentration vers les viscères irrités, ou les effets de la compression de l'encéphale, et de l'engouement des poumons; qui prenaient les symptômes de leurs faux remèdes pour ceux de la maladie, fabriquée par eux.

Cependant ne perdons pas de vue que ces phlogoses des fièvres ne peuvent être entièrement assimilées aux inflammations, et que toutes les inflammations ne sont pas guéries par les émollients; elles sont différemment influencées par les médicaments. Les anti-phlogistiques

forment les neuf-dixièmes de la thérapeutique, parce que, dans l'état actuel de nos sociétés, nous traitons des hommes qui ont passé leur vie à échauffer l'estomac et le cerveau. Mais des indigents, de pauvres laboureurs, des soldats épuisés, des prisonniers, des Indiens nourris d'un peu de riz, certains peuples sauvages, exigeraient des modifications dans le régime et les boissons, comme l'exigeaient peut-être nos ancêtres, souvent misérables. C'est pourquoi il ne faut peut-être pas condamner tout-à-fait les cordiaux des anciens. La considération des inflammations locales superficielles doit céder parfois à celle de l'état général. Dans des catarrhes et même des péripneumonies épidémiques, sur la fin, les vins liquoreux ont sauvé des malades. Dans la suette, la peste, la fièvre jaune, le choléra, la saignée est souvent funeste. En général, la thérapeutique des maladies typhoïdes doit se modifier dans leur 3e. période. Le pouls est-il faible, mou, vide, la respiration languissante, la voix défaillante, l'air expiré frais, la langue et la peau pâles, froides; la torpeur et l'insensibilité existent-elles, sans congestion ou épanchement cérébral; les évacuations sont-elles suspendues ou excessives par atonie, il faut recourir aux *stimulants diffusibles;* dans le cas d'épuisement des appareils de l'innervation et de la circulation, il faut recourir aux vins généreux et aux spiritueux étendus, au café, aux aromatiques, au castoréum, à l'éther, et les introduire au moins par la peau. L'atonie dépend-elle de la dissolution du sang et du ramollissement des viscères, il faut recourir aux *toniques fixes*, aux amers, aux astringents, au quinquina, et dans la convalescence aux ferrugineux.

Évacuants. — La solution des fièvres étant dans des exhalations et des sécrétions critiques; et la nature

tendant à éliminer avec le mucus intestinal, et peut-être même par les exanthèmes internes et externes, ainsi que par la sueur, l'urine, etc., l'agent inconnu qui a troublé l'harmonie des fonctions, on s'est demandé, dès les siècles les plus reculés, si on ne concourrait pas puissamment à la guérison, en provoquant, en favorisant ces évacuations, et dans ce but on a employé les vomitifs, les purgatifs, les diurétiques, les sudorifiques, etc.

On administrait les premiers dans le commencement, avant le complet développement des exanthèmes intestinaux. Leur action est complexe, et leur succès n'est pas toujours en raison de la quantité des matières évacuées. Outre l'avantage d'exprimer, des membranes muqueuses et des glandes, les fluides surabondants ou altérés, ils peuvent, par les secousses qu'ils impriment aux viscères abdominaux, à la poitrine, et même à l'encéphale par les nerfs pneumo-gastriques, ils peuvent diminuer la stase du sang dans les veines ; ils provoquent la sueur, la salivation et d'autres sécrétions. Je ne parle pas de l'action révulsive que leur a supposée l'école phlegmasique, c'est peu considérable. Cependant convenons que, dans les deux derniers siècles, où l'on ne voyait que fièvres bilieuses et pituiteuses, on a abusé des vomitifs. Il faut que l'accumulation de la bile et des saburres soit bien démontrée, pour se décider à employer un moyen perturbateur qui peut enflammer les portions d'intestin malades ou le foie, et provoquer des diarrhées funestes. Les praticiens n'y ont pourtant pas renoncé. Ils peuvent s'appuyer sur l'opinion de M. Andral, qui avoue que, dans un certain nombre de cas, « les vomitifs sont suivis d'une prompte amélio-
» ration, que vainement on avait cherché à obtenir,
» soit par la simple méthode expectante, soit même
» par les évacuations sanguines. »

Les mixtures stibio-opiacées proposées récemment par le docteur GRAVES contre le sous-délire des maladies typhoïdes, peuvent avoir aussi d'utiles applications dans la 2e. période.

Avant HAMILTON et HEWET, avant MM. DELARROQUE, BRETONNEAU et PIÉDAGNEL, etc., qui purgent les matières impures grouillant dans les intestins, pour prévenir l'ulcération et surtout la résorption, plusieurs anciens praticiens purgeaient aussi dans les fièvres typhoïdes, *saltem alternis diebus*. Cette méthode compte bien des succès. Mais ici encore pourquoi une méthode exclusive, quand elles ont été tour à tour condamnées? Celle-ci, sans des distinctions positives, viole une des lois les plus importantes des méthodes évacuantes, celle de l'a-propos. Il faut attendre que la matière à évacuer soit livrée aux organes sécréteurs, et accumulée à certaines époques des pyrexies, marquées par des signes particuliers : *concocta purgare, non cruda, neque in principiis, nisi turgeant.*

J'ai souvent employé tous les moyens innocents de provoquer une diurèse abondante, par exemple, en aiguisant les boissons délayantes de petites doses de sels, mais sans changer notablement la marche de la maladie, si ce n'est peut-être dans la scarlatine et la variole, à l'époque de la fièvre secondaire. On pourrait le tenter dans la fièvre jaune.

D'anciens praticiens essayaient de provoquer des sueurs dès le commencement de la maladie, d'*éliminer par là le venin*. Pour un petit nombre de cas où ils pouvaient réussir, ils exaspéraient la fièvre dans un plus grand nombre.

Révulsifs. — Beaucoup des symptômes les plus importants dépendent du défaut ou de la rupture de l'équilibre dans l'action des organes principaux, et du

transport sur telle ou telle partie, de la fluxion, ou de l'agent qui l'excite. Sthénie et asthénie ne sont point des maladies, si l'équilibre subsiste. Ce sont les flux et reflux, les oscillations des courants de l'énergie vitale, ou de certains principes animateurs, semblables aux courants électriques de l'atmosphère, qui déterminent souvent les actes de la maladie, les métastases et les crises, la santé ou la mort; les crises et la santé quand ils produisent, par certaines voies électives, une exhalation opportune; les métastases et quelquefois la mort, quand la fluxion enflamme et désorganise le viscère.

On peut imiter la nature en étudiant sa marche et ses jours, mais ce n'est pas d'abord par des irritations locales douloureuses qu'il faut opérer des révulsions. C'est sur l'ensemble de l'organisme, et sur la masse des fluides qu'il faut d'abord agir, en appelant ceux-ci à la périphérie ou aux extrémités par des bains locaux et des lotions d'eau chaude ou un peu animée, par des cataplasmes, de légers rubéfiants, et surtout par d'amples ventouses. Les évacuants ensuite agissent aussi comme révulsifs. Quant aux vésicants et aux rubéfiants douloureux et aux caustiques, dans les premières périodes des fièvres, incapables de révulser les grandes fluxions fébriles, de déplacer les exanthèmes internes, surtout quand il y a altération de tissu, ils créent un nouveau point de douleur, d'inflammation, de suppuration, quelquefois même avec escarres, et par là accroissent la fièvre, le délire et le danger des résorptions. Dans les dernières périodes des fièvres, ils peuvent stimuler le système nerveux par la douleur, déplacer quelques irritations ou inflammations locales par la rubéfaction, et la fluxion séreuse, et peut être attirer au dehors le pus de quelques membranes, ou celui qui circule avec le sang, et le détourner des viscères.

Désinfectants.—Quand on eut mieux étudié les altérations des intestins dans les maladies typhoïdes, on soupçonna avec raison que leurs symptômes les plus graves, surtout du côté de l'encéphale, pouvaient être dus à la résorption des produits des pustules, des érysipèles, des ulcères internes et externes, ou de divers foyers de suppuration, et à l'infection secondaire du sang, résorption qu'en 1664 un médecin avait déjà signalée, l'appelant *spiritûs alexicacos*. On chercha à neutraliser ces matières, par des moyens doués de la faculté de décomposer les effluves et les miasmes répandus dans l'air. G. Fordyce, après d'autres, avait déjà vanté l'acide hydrochlorique par gouttes dans les tisanes. A l'exemple de MM. Chomel, Bouillaud, etc., j'ai ajouté de petites doses de chlorures aux boissons et aux lavements, plus souvent j'en ai arrosé les cataplasmes, versé dans les bains, aspergé les chambres, pensant qu'ils arriveraient aussi bien aux intestins par la peau qui leur renvoie les gazs infects. Je n'ai pas observé de résultats bien apparents ; je continue néanmoins dans quelques cas. A l'exemple du docteur Coillot, j'ai essayé dans le même but, et quand je présumais des ulcérations, le charbon animal provenant de la calcination des os, 12 à 24 grains deux ou trois fois par jour, et le double en lavements ; le résultat n'a pas été assez évident ou constant, pour rien statuer encore à cet égard. Un puissant modificateur, le mercure à l'état d'oxides ou de protochlorure, a été proposé et essayé contre la peste, la variole, la dothinentérite, etc., sans résultats manifestes. Avancerait-on beaucoup la guérison de la variole, en faisant consister tout le traitement à faire avorter ou à déterger ses pustules?

J'ai trouvé plus d'efficacité pour combattre la stupeur, la typhomanie des empoisonnements miasmatiques, même dès le début, dans les boissons rafraîchissantes,

légèrement animées par le gaz acide carbonique, dans les eaux et limonades gazeuses, et même dans les vins mousseux étendus. Pourrait-on essayer ce gaz nitreux que l'on nommait gaz exhilariant?

Correctifs des diathèses. — A défaut de remèdes contre les fièvres continues et les empoisonnements miasmatiques, remèdes que nous attendrons encore longtemps de l'étude ou du hasard, il est divers états, dont nous pouvons tirer des indications thérapeutiques, au moins auxiliaires, et au premier rang je place les diathèses. On appelle diathèse la prédominance d'action d'une fonction ou d'un appareil, ou la surabondance et l'altération de leurs produits : l'orgasme de l'appareil de la circulation du sang, la surabondance et l'excessive vitalité de celui-ci, constituent la diathèse inflammatoire ; nous remarquons souvent l'éréthisme ou l'atonie du système nerveux ; la surabondance ou la dépravation des principales excrétions et de leurs produits, l'état saburral bilieux ou muqueux, qui peut provenir de l'excès dans le sang des éléments de l'excrétion, tout aussi bien que du fait des organes excréteurs. Ces diathèses ne sont pas la maladie, ni même sa cause ordinaire, mais elles en sont la complication la plus importante ; et les détruire, c'est réduire le mal à sa plus simple expression : c'est à ce but que doivent tendre surtout nos efforts. La plupart des fièvres n'ont guère besoin d'un médecin que pour écarter les conseils et les soins pernicieux, et pour corriger la diathèse dominante. Nous ne signalerons pas ici les signes et les moyens thérapeutiques propres à chacune d'elles ; ils sont bien connus.

Mais ces diathèses, quelquefois individuelles, sont souvent épidémiques ou stationnaires ; c'est-à-dire qu'en conservant leurs formes, leurs symptômes, leurs noms,

les maladies populaires sont tantôt inflammatoires, tantôt nerveuses, tantôt catarrhales, tantôt bilieuses. De 1814 à la fin de 1818, années de malheurs et d'intempéries, j'ai vu dominer les fièvres graves. Depuis 1819, avec un air plus vif et plus sec reparurent, après une longue absence, la variole, la rougeole, puis la scarlatine, les inflammations pectorales, les coqueluches, les arthrites, les méningites. En 1827 revinrent les fièvres intermittentes, qui nous avaient quittés en 1811; en 1833 elles diminuent et cèdent leur place aux fièvres typhoïdes et à la suette miliaire; les névralgies et surtout les névralgies périodiques sont aussi très-fréquentes. Pourquoi, par des causes générales, ne verrait-on pas aussi se succéder les diathèses inflammatoires, nerveuses, catarrhales ou muqueuses, et bilieuses? Pourquoi l'irritation excrétoire de l'appareil digestif qui accompagne presque toutes les fièvres, ne pourrait-elle pas être tantôt exanthémateuse, pustuleuse, érysipétaleuse, tantôt bilieuse ou muqueuse. Je ne puis croire qu'Hippocrate, Sydenham, Grimaud, Stoll, etc., aient pris dans leur imagination les différences qu'ils signalaient dans les constitutions épidémiques, ou que leur pratique n'eût pas été meurtrière, si elle n'eût été bien adaptée au caractère des fièvres. Il ne faut pas affirmer que toutes les fièvres doivent être traitées comme des gastrites, parce que la diathèse inflammatoire a dominé à l'époque où Broussais a lancé son système. C'est en grande partie ce qui a fait sa fortune.

J'étendrais trop mon sujet si j'énumérais toutes les modifications que doivent apporter au traitement les circonstances individuelles si variées, les saisons et les climats.

Je regrette de n'avoir presque rien ajouté à la thérapeutique des fièvres graves. Je regrette que le rappro-

chement des symptômes avec les altérations organiques ne m'ait conduit qu'à retrancher dans les applications qu'on voulait faire de l'importante découverte de ces altérations. En conclurons-nous qu'il faut abandonner ces maladies à elles-mêmes? que le régime, les boissons tempérantes, les soins de propreté, constituent tout le traitement. En médecine il ne faut rien d'absolu; ces conclusions du désespoir s'étendraient à bien d'autres maladies, contre lesquelles nous n'avons aussi que les méthodes indirectes de la thérapeutique générale; elles pourraient s'étendre aussi à l'éducation et à la morale; elles supposeraient que tous les cas se ressemblent. Certes il y a, dans l'étude des causes internes et externes, des diathèses, des tendances aux évacuations critiques, des complications et des altérations locales, assez d'indications pour que la thérapeutique soit appliquée avec succès aux fièvres graves. Si le malade doit parcourir toute leur longue et périlleuse carrière, le médecin éclairé et patient le guide, le soutient, aplanit les obstacles et évite les écueils.

L'analyse nous a aussi conduit à rendre au sang, liquide organisé et très-vivant, même aux humeurs qui en sont extraites, ainsi qu'au fluide insaisissable dont les nerfs sont les conducteurs, l'influence que l'abus de l'humorisme et qu'un solidisme exclusif leur avaient ôtée depuis un siècle. Cette opinion qui découle des faits, entraîne l'élite des médecins français. Nous avons été conduits par là, à reconnaître que les fièvres graves et les maladies pestilentielles résultaient d'un empoisonnement; que le plus souvent le poison émanait de matières animales ou végétales à une certaine période de leur putréfaction. Et de ce fait, nous pouvons tirer la seule conclusion importante de notre travail, savoir, que si on ne guérit pas directement ces fièvres, on peut d'abord les prévenir en s'éloignant des foyers

d'infection ou de contagion, et surtout qu'on peut les faire disparaître en détruisant ces foyers; il faudrait décomposer ou enfouir ces matières, les jeter dans les eaux courantes, perfectionner l'assainissement des villes et des campagnes, surveiller la propreté et la ventilation des chambres et des lits, instruire le peuple sur les inconvénients d'entasser dans des espaces trop étroits, privés d'air et de lumière, les familles, les animaux et le linge sale.

Entre les minéraux et les êtres vivants, il est tout un monde, vaste domaine de la mort, contenant ses résidus et ses germes, privé de sentiment et de mouvement, mais peut-être pas d'organisation, et qui ne revient point à la simplicité ou à la composition des corps inorganiques. Cela forme à la surface du globe, et surtout des lieux habités, une couche qui nourrit en exubérance, les végétaux et les insectes; mais d'où sortent souvent les poisons invisibles qui tuent l'homme. Dans ces débris, dans ce limon, source de fertilité et de malheurs, s'opèrent des transformations intestines, des fermentations et des produits inconnus. Et, comme l'art d'en fertiliser nos terres est une des parties les plus importantes de l'agriculture, l'art d'en empêcher, d'en neutraliser les effluves, serait une des belles tâches de l'hygiène, et un beau titre à la reconnaissance des peuples envers un gouvernement.

J'ai recueilli dans mon pays l'histoire d'une trentaine d'épidémies de fièvres typhoïdes, dont j'ai traité une grande partie. Toutes, à peu près, ont sévi dans des villages dont le cimetière placé au centre est relevé en terrasse soutenue par de mauvais murs, autour de l'église, qui parfois contient aussi d'anciens caveaux de sépulture. Ces cimetières sont trop étroits, et les inhumations s'y font trop mal pour qu'on n'exhume pas, des fosses, des débris non encore convertis en terreau; et

d'ailleurs les émanations de celui-ci ne sont peut-être pas inoffensives. J'ai vu, pendant une épidémie, suinter des murs en ruine de l'un de ces cimetières, le putrilage infect des cadavres. Sous un autre passait le canal conduisant l'eau à la fontaine voisine. Ce sont des boîtes de cadavres et de squelettes humains, sur lesquelles se groupent irrévérencieusement les garçons pendant les offices religieux ; viennent ensuite les femmes et les filles, qui s'y prosternent sur les fosses de leurs parents. Les hameaux qui n'ont pas de cimetières, vont à la paroisse en aspirer les émanations.

Pourquoi ne pas exécuter partout la loi, qui ordonne la translation des cimetières hors des villes? Pourquoi ne pas les éloigner de 200 mètres au moins des habitations? Ils devraient être clos, plantés d'arbres alentour, et, autant que possible, placés vers le nord, et dans un lieu élevé. On devrait surveiller l'ordre et la profondeur des fosses, qui ne seraient rouvertes que tous les 10 ans. Que partout on fasse écouler les eaux stagnantes, dessécher les mares, et éloigner des rues étroites des villages et des portes de leurs maisons, ces tas d'ordures dont l'égout fertiliserait les héritages.

Comme médecin et comme membre de quelques administrations locales, j'ai usé mon zèle à procurer à mon pays ces améliorations. Malheureusement nos projets ne se discutent pas devant des gens éclairés; les plus minces intérêts, l'empire de la routine, l'amour-propre envieux, conspirent contre toute amélioration. Le corps des médecins, un des plus savants, mais des plus divisés et des plus obscurs en France, est loin de contrebalancer le bavardage de ces gens de vanité et d'intrigue, fort peu éclairés, la plupart, qui, pour des futilités et des folies, obtiennent tout du pouvoir et de la classe toujours, en majorité, des sots. Que peut le gouvernement (bien intentionné cependant) avec ses

agents éphémères, toujours occupés de la misérable lutte des partis, et arrêtés par des ménagements électoraux, et quand toute activité s'use en rivalités ridicules? On se demande, en continuant dans l'obscurité de stériles travaux, quand viendra cette ère de véritable civilisation, où la philosophie, l'hygiène et une politique philanthropique s'uniront pour relever l'homme, pour joindre à l'instruction une bonne éducation physique et morale, pour purifier en même temps ses mœurs, les lieux qu'il habite, et son sang, et prévenir par là une dégradation, bien rapide en France, contre laquelle la médecine est presque impuissante?

Après la lecture de ce mémoire devant la Section de Médecine du Congrès scientifique de Besançon, un membre a fait observer que ses conclusions, à peu près conformes à celles d'une proposition de M. Julien, de Paris, sur un *Conseil d'édilité et de salubrité, à établir dans chaque département*, pourraient leur être réunies; et que, formulées par MM. Julien et Pratbernon, elles pourraient être soumises au Congrès en séance générale.

Le Congrès, dans sa séance du 7 septembre, sur le rapport et la proposition de la Section de médecine, qu'il a approuvés, a exprimé le vœu :

1°. Que dans toute la France et ses possessions, les mares et marais soient desséchés, les fossés et canaux curés, les égouts bien construits et couverts; que toutes les eaux stagnantes soient écoulées, avec les immondices; 2°. que l'élargissement et la bonne construction des rues soient procurés aussi promptement que possible; 3°. que tous les cimetières soient transférés à 200 mètres au moins des communes, dans un lieu convenable, et que les anciens caveaux de sépulture soient

assainis; 4°. que la construction des édifices publics et des maisons particulières soit surveillée pour leur emplacement et le choix des matériaux, les moyens d'obvier à l'humidité et d'écouler les impuretés, enfin pour les ouvertures, qui doivent donner assez d'air et de lumière; 5°. que, à cet effet, une des principales attributions des chambres médicales, à instituer par arrondissemeuts, soit de signaler à l'autorité les améliorations à procurer; 6°. enfin, que par département, arrondissement et ville de plus de 30,000 habitants, soit organisé un comité d'édilité et de salubrité, composé de philanthropes, d'architectes et de médecins, chargé de provoquer et surveiller l'exécution de ces mesures.

Par ces moyens si simples, si faciles, si justes et sans dépenses de la part du gouvernement, on comserverait jusqu'à la vieillesse, un quart de plus, et la partie la plus robuste, de la nation, en faisant presque disparaître non-seulement les empoisonnements miasmatiques endémiques et épidémiques, mais aussi les scrophules, le rachitis, les maladies de la peau et les nombreuses dégénérescences qui en dépendent.

RÉSUMÉ

D'UNE DESCRIPTION GÉOGNOSTIQUE ET PALÉONTOLOGIQUE DU CORNBRASH

DANS LES ENVIRONS DE BESANÇON (1),

PAR M. PARANDIER.

> Il y a en général moins d'inconvénients à établir des divisions nombreuses dans un système de couches, sauf à les réunir plus tard, que de décrire tout le système en masse ; car les caractères et les détails qui pourraient servir à le bien faire connaître échappent souvent par cette dernière méthode.
>
> De Bonnard, *Bulletin de la Société géologique de France*, 20 *nov.* 1837, t. IX, p. 52.

Ensemble du groupe.

Le groupe du Cornbrash que nous avons décrit par des coupes prises sur diverses localités dans les environs de Besançon, repose d'une manière distincte sur les dernières couches du calcaire compacte à petits fragments et à taches rouges du *Forest-Marble* et immédiatement sous les couches inférieures des marnes oxfordiennes; l'épaisseur totale de ce groupe si distinct n'est que de 5 à 6 mètres seulement.

(1) M. Parandier a donné dans la séance du 10 sept. 1840, une description spéciale du groupe supérieur de l'étage inférieur des terrains jurassiques, et l'a résumé dans la notice qui va suivre, à laquelle il a joint le tableau paléontologique du groupe dont il s'agit.

Il a fort peu résisté aux corrosions et aux dénudations; aussi est-il disparu du sommet des voûtes oolithiques, et même de tous les plateaux où l'action des courants a dû se faire sentir; on ne l'observe guère en entier qu'au voisinage des marnes oxfordiennes; il apparaît sous leur affleurement pour ne se montrer à découvert que sur une petite distance, soit adossé sur les couches plus résistantes du Forest-Marble contre les flancs des soulèvements, soit dans le fond des plissements où les marbres se sont maintenus, soit au pied des escarpements de rupture de certaines failles qui sillonnent le sol de nos environs; rarement il constitue les plateaux. Dans ce cas, il a presque toujours été enlevé sur une partie notable de son épaisseur et n'existe alors que par lambeaux peu épais et plus ou moins étendus, suivant que sa position l'a plus ou moins garanti de l'action dénudante des eaux.

On peut y distinguer trois divisions.

Les descriptions spéciales que je viens de donner montrent assez qu'on peut, dans ce groupe, différencier par leur caractère trois divisions.

La partie inférieure sur 0^m, 80 a un mètre d'épaisseur entre le Forest-Marble et une assise marneuse moyenne très-mince dans nos environs.

La partie moyenne comprenant cette mince couche, les calcaires fossilifères surbordonnés et toute l'épaisseur à fragmentation irrégulière par l'altération. Cette division n'offre que 2^m, 50 à 3^m. d'épaisseur. Enfin la partie supérieure ou dalle nacrée sur 2^m, 00 environ d'épaisseur nettement stratifiée, à cassure miroitante, couleur presque toujours grise : cette division supérieure est recouverte d'un placage ferrugineux et du minerai oolithique miliaire oxfordien.

L'aspect et la structure générale du groupe et de ses

divisions, et jusqu'à la texture même de leurs roches, sont variables suivant le degré d'altération de celles-ci.

Caractères des roches à l'état vierge.

Dans l'état vierge parfait, la couleur en masse est le bleu foncé : on distingue alors à peine la disjonction des assises ; elles paraissent plus épaisses ; leur structure générale, ferme et résistante.

La texture des roches est peu distincte, l'oolithe de la base du groupe se fond dans la pâte calcaire ; les couches marneuses sont noirâtres, bitumineuses ; les fissures de stratification de la partie moyenne peu fréquentes et mal prononcées ; les stylolites ne déterminent pas de disjonction, les fossiles se dessinent mal ou très-indistinctement, les noyaux ne s'isolent pas ; la roche paraît compacte, brillante ; elle a souvent le *facies* d'un grès.

Le caractère blanchâtre, subcrétacé, des oolithes des bancs supérieurs n'existe pas ; la cassure est franche ; la roche très-dure et très-tenace : elle ne conserve de son aspect habituel que le miroitant de sa cassure.

Caractères des roches à l'état d'altération avancée.

C'est tout le contraire *dans l'état d'altération avancée*. L'aspect et la structure en masse du groupe change ; la couleur générale est roussâtre ocreuse, gris-roussâtre ou complétement grise et même d'un gris-blanchâtre. La roche se fragmente et paraît sans consistance ; les divers caractères de structure et de texture des diverses assises sont très-visibles ; le triturat melangé de petits fragments blancs compactes, la fossilité de l'assise inférieure, sa texture oolithique avec pâte sub-

spatique rougeâtre se prononcent; les fossiles de la partie supérieure se détachent nettement.

Les assises marneuses de la partie moyenne sont devenues des argiles ocreuses; les calcaires au contact ou mélangés sont roux-sableux; les fossiles des couches superposées, les stylolithes, les noyaux se détachent, les fausses fissures de stratification sont bien marquées; la fragmentation, l'irrégularité, la carie des joints est visible : le caractère oolithique miliaire dans une pâte cristalline se distingue nettement; et dans les bancs supérieurs la stratification tranchée et régulière en bancs peu épais, en *dalles*, se dessine franchement : la texture grenue, la tenacité plus faible, le caractère suscrétacé, blanchâtre et quelquefois l'isolement des oolithes se prononcent; enfin la couleur grise et l'élégance de la cassure apparaissent.

Existence simultanée de l'état vierge et de celui d'altération.

Le plus ordinairement on peut observer à la fois, dans la même coupe, tous les caractères des deux états contraires que nous venons de décrire; les premiers dans les parties bleues non altérées qu'on observe dans les trois divisions par taches plus ou moins étendues, au centre des bancs; les seconds au contraire dans les parties pénétrées et plus ou moins attaquées par l'action séculaire des agents altérateurs. Les parties vierges sont rares dans les bancs supérieurs, mais fréquentes, par taches dans les parties moyennes et inférieures du groupe.

Localités de gisement et emploi du Cornbrash.

Les carrières où l'on pourra le mieux observer l'état vierge des divisions du Cornbrash, sont celles d'Avannes,

de la tuilerie de Palente au bord de la route à droite en descendant, et les carrières un peu en deçà du village de Thise. Dans tous les autres points c'est l'état d'altération qui prédomine.

Le groupe du Cornbrash paraît avoir été exploité de tout temps dans les environs de Besançon où l'on observe beaucoup de carrières, soit anciennes, soit encore en pleine activité, notamment sur le versant des Chaprais et sur les territoires des communes de Palente, de Chalezeule, de Thise et d'Avannes. Ces deux dernières surtout en présentent d'assez belles exploitations. On est fort heureux de le rencontrer pour les chaussées et les ouvrages accessoires dans l'établissement des routes dont le tracé ne traverse que les groupes qui le précèdent ou qui le suivent : on en tire pour les bâtisses du moellon brut et propre à être équarri; de la douette ou beau moellon d'appareil, rarement de la petite taille. Ces matériaux sont en général gélifs; et les emplois dans les parements extérieurs exigent des crépissages; mais les calcaires marneux de l'Oxford-Clay, qui donnent des chaux éminemment propres à cet objet, sont là comme le remède à coté du mal. Le Cornbrash n'en rend pas moins dès lors d'utiles services pour les constructions.

Fossiles et Minéraux du Cornbrash.

C'est principalement dans les bancs en superposition immédiate sur les minces lits marneux du Cornbrash, qu'on retrouve la plupart des fossiles qui figurent dans le tableau qui va suivre. Ils en sont parfois entièrement pétris. Les bancs oolithiques et subcompactes inférieurs (sauf leur superficie au contact des lits marneux superposés) ne renferment guère que de nombreux débris, et toujours à un état de trituration qui

les rend en général méconnaissables. Il en est à peu près de même de la dalle nacrée, rarement on trouve des fossiles conservés dans les bancs de cette division; ordinairement, au contraire, on en remarque à sa base dans le voisinage du lit marneux qui existe quelquefois à ce niveau.

Si nous entrons plus loin dans le détail de la distribution des fossiles, nous remarquerons que les uns semblent exister principalement à la superficie des bancs, les autres indistinctement dans leur épaisseur.

Les annélides, quelques *gastéropodes* (nerinea vesurgis, fasciatafusus). Parmi les acéphales, les *ostrea sandalina*, *vesicularis*, *flabelliformis*, et d'autres non déterminables à grandes valves plates, les *exogires*, les *pecten*, principalement le *fibrosus;* enfin, parmi les zoophites, les *calomopores*, *cériopores* et les débris de cidarites, semblent s'être fixés principalement à la réperficie des bancs, tandis que tous les autres, tels que les *ammonites*, certaines *nérinées* (gosæ, etc.), plusieurs espèces d'*huîtres*, de *pecten*, les *modioles*, *gervelies*, *lyrodon*, enfin les *radiaires*, non désignés précédemment, se rencontrent indistinctement dans l'épaisseur des bancs.

Ces faits, auxquels il ne faudrait peut-être pas attribuer une trop grande importance, tiennent sans doute à la manière d'être des fossiles. Quant à l'indication des localités où l'on trouve les fossiles, et que j'ai précisée avec soin dans le tableau, nous ne pensons pas qu'il serait bon de lui attribuer une valeur exclusive; l'état de conservation ou d'altération de la roche, ayant une influence telle sur l'apparition des fossiles et de leurs débris qu'il semble, à moins d'un examen minutieux, et à part ceux qui se détachent en saillie aux joints de stratification, qu'il n'en existe pas dans les roches qui ont conservé leur état vierge, si bien

que les localités désignées comme riches en fossiles sont en même temps celles où l'altération de la roche est le plus avancée. Toutefois, ces faits, qui paraissent constater l'accumulation des fossiles sur des points déterminés, suivant leurs genres et leurs espèces, s'accordent avec la loi habituelle qu'on peut observer pour la distribution des fossiles, dans les différents groupes des terrains jurassiques, soit sous le rapport de sa corrélation avec les caractères pétrographiques des assises, soit sous celui de sa diversité dans le sens à l'étendue horizontale de certaines couches, étendue sur laquelle il existe des points où la vie organique semble s'être considérablement développée, et d'où elle va diminuant à mesure qu'on s'en éloigne, et à mesure que disparaissent peu à peu les circonstances qui l'ont fait naître.

Fossiles et Minéraux du Cornbrask recueillis seulement dans les environs de Besançon.

ANNÉLIDES.

Serpula flaxida, GOLDFUS, derrière la citadelle de Besançon, (rare).

CÉPHALOPODES.

Ammonites humphresianus, SOWERBY, id. et au pont du Secours, (fréquent).
Id. biplex, SOW., id. id. (id.) (1).
Id. planula, ZIETEN, id. id. (id.) (1).
Id. plicatilis. ZIETEN, près la butte d'Arènes, (moins com.) (1).

GASTÉROPODES.

Nerinea gosæ, ROEMER, pont du Secours, Thise, Chalezeule, Palente, (très-rare).
Id. nodosa, VOLTZ, id. (id.)
Id. vesurgis, ROEMER, id. (assez fréquente). (2).
Id. supra Jurensis, VOLTZ, id. (id.) (2).
Id. fasciata. VOLTZ, id. (id.) (2).
Id. indéterminables, id. (id.) (2).
Id. fusus, id. (rare).

(1) On ne les observe guère que dans le calcaire fossilifère au-dessus des lits marneux.
(2) L'altération les rend distinctes quelquefois en assez grand nombre.

ACÉPHALES.

Ostrea sandalina, GOLD., en deçà du pont du Secours, (très-fréquente) (3).
Id. vesicularis, GOLD., Palente, (3).
Id. striata, AUST., GOLD., id.
Id. concentrica, AUST., GOLD., pont du Secours, (peu rare).
Id. fasciata, VOLTZ, id.
Id. Flabelli formis, GOLD., NILSON, SOW., id.
Débris de plusieurs autres, id. (fréquent).
Griphea tenera, GOLD., id. (très-rare).
Exogira reniformis, GOLD., id., Palente et Chalezeule, (fréquent).
Pecten vimineus, SOW., Pont du Secours, (très-rare). (4).
Id. striatus, SOW., id. (fréquent). (4).
Id. fibrosus, SOW., partout, (très-fréquent). (4).
Id. æquivalvis, GOLD., Chalezeule, (très-rare). (4).
Pecten lens, SOW., plateau de Palente, derrière la citadelle, (moins rare). (4).
Id. palmatus, LANS., GOLD., pont du Secours, (fréquent). (4).
Id. decemplicatus, MÜNST., GOLD., id. (id.) (4).
Id. varians, ROEMER, id. (rare). (4).
Lima ovalis, GOLD., carrière de Chalezeule, (rare).
Id. alternans. ROEMER, id. (id.)
Une autre espèce inconnue, *plagiostoma*.
Monotis decussata, MÜNST., GOLD., pont du Secours et partout, (très-fréquent). (5).
Id. substriata, MÜNST., GOLD., (id). (5).
Une espèce inconnue, (5).
Modiola plicata, SOW., pont du Secours, (fréquent).
Id. inclusa, PHILLEPS, (moins rare).
Gervilla aviculoïdes, DE FRANCE, GOLD., pont du Secours, (fréquent).
Id. siliqua, GOLD., (id.)
Perna avicularis, DE FRANCE, (très-rare). (6).
Lyrodon litteratum, DE FRANCE, partout, (très-fréquent). (6).
Id. clavellatum, DE FRANCE, id. (id.)

(3) Se trouve à la superficie des bancs et au contact des minces lits marneux.

(4) Les peignes sont nombreux et indistinctement répandus; on en observe quelquefois de très-bien conservés à la surface des bancs. L'espèce *fibrosus* est celle que nous regardons comme caractéristique.

(5) Nous regardons ces espèces comme caractéristiques; on les trouve principalement dans la division fossilifère au-dessus des assises marneuses et un peu plus haut.

(6) Indistinctement dans l'épaisseur des bancs.

BRACHIOPODES.

Terebratula varians,	DE BATH,		(moins-rare).
Id. concinna,	DE BATH,		(id.).
Id. perovatis,	SOW.,	descente de Palente et autres localités,	(fréquent).
Id. ornithocephala,	SOW.,	id.	(id.)
Id. helvetica,	SCHLOTHEIM,	près la butte d'Arènes,	(très-fréquent).

RADIAIRES.

Crinoïdes,			(très-fréquent à l'état de fragments et débris).
Cidarites (pointes),	GOLD.,	partout.	
Ananchites,	GOLD.,	(une seule nommée par M. de Buch).	
Nucleolites cordatus,	GOLD.,	Chalezeule.	
Apiocrinites (entroques),	GOLD.,		(fréquent).
Rodocrinites (id.) *echinatus*,	GOLD.,	versant nord-*est* de Chaudanne,	(très-rare).
Une autre entroque inconnue,		versant de Palente et près la butte d'Arènes, carrière de Chalezeule,	(assez fréquent).

ZOOPHITES.

Calamopora,	GOLD.,	derrière la citadelle et ailleurs,	(fréquent).
Retepores,	GOLD.,	id.	(id.)
Ceriopora orbiculata,	GOLD.,	id.	(id.)
Antophylum,	GOLD.,	id.	(id.)
Ostrea alveolata,	GOLD.,	versant de Palente,	(id.)
Id. sex-radiata,	GOLD.,	id.	(id.)

Végétaux fossiles du Cornbrash.

On remarque des fragments très-distincts de branches d'arbres charbonneuses, et d'autres corps cylindriques déprimés qui pourraient être des débris végétaux pétrifiés.

Minéraux du Cornbrash.

Cristaux métastatiques de chaux carbonatée (Haüy).

Nids fréquents de chaux carbonatée cristallisée dans toute l'étendue des bancs.

Mélange par tâche de spath calcaire et d'oolithe.

Chaux carbonatée prismatique en plaquettes sur un calcaire altéré.

Marnes un peu bitumineuses.

Géodes (quelques).

Fer sulfuré au contact des marnes oxfordiennes.

Formes et figures particulières.

Noyaux de calcaires en forme ellipsoïde très-aplatie qu'on rencontre au voisinage des lits marneux et répandus à la base et dans l'épaisseur du banc fossilifère : on en remarque en grand nombre dans la carrière sous la tuilerie de Palente.

Stylolites fréquents dans la division moyenne du Cornbrash.

Carries à la surface des bancs.

DISCOURS

SUR CETTE QUESTION :

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'enseignement philosophique tel qu'il existe en France ?

PAR M. L'ABBÉ DURONZIER,
Professeur au petit Séminaire de Consolation.

A ne remonter qu'à Socrate, il y a plus de deux mille ans que les philosophes disputent. Qu'ont-ils définitivement arrêté ? Tandis que toutes les autres sciences s'avancent vers leur but d'un pas lent, mais sûr, celle-ci semble s'élancer par bonds irréguliers, sans savoir ni d'où elle vient, ni où elle va. Il n'est pas un philosophe célèbre qui n'ait renié le point de départ de son prédécesseur, détruit tout son système et refait toute la science d'un nouveau point de vue. Une école aujourd'hui puissante parmi nous appelle cela du progrès et conseille de chercher dans ce chaos les éléments de la vérité. La chose ne me paraît pas facile, et les discordes intérieures qui la travaillent déjà, prouvent que je ne suis pas le seul à y trouver des difficultés. L'objet de la philosophie, nous dit-on, est infini ; c'est la vérité, qu'il n'est jamais donné à l'homme de connaître tout entière : éternellement il aura à en développer quelque point de vue nouveau : éternellement la philosophie devra changer avec les nouvelles découvertes. Si cela est, si cette règle doit s'étendre à toutes les matières dont s'occupe la philosophie, c'est la plus inutile des études et la plus dan-

gereuse. Si elle se bornait à quelques observations logiques et psychologiques, et qu'elle s'avouât une bonne fois incapable de fournir une réponse aux questions les seules importantes pour l'homme et pour la société ; si elle convenait qu'elle ne sait et ne peut savoir d'où nous venons, où nous allons, pourquoi nous sommes ici, on pourrait en prendre son parti et lui laisser une place non disputée entre la rhétorique et la grammaire. Mais si elle prétend toucher à l'essence même de l'homme et de l'univers, peut-on lui tolérer sa demi-science et ses hésitations? Tous nos devoirs reposent sur la connaissance de notre origine et de notre fin : impossible de les tirer d'ailleurs ; et la mesure de notre conviction sur ces deux points sera celle de notre conduite. Si la philosophie ne peut nous en donner que des notions mal assurées qu'elle se réserve le droit de contredire le lendemain, il est évident qu'elle détruit la morale par sa base et qu'elle jette dans la société la confusion qui règne dans ses écoles.

D'ailleurs, où sont-elles ces faces nouvelles de la vérité que la philosophie a eu le talent de dévoiler au monde? Je vois bien toutes les vérités appelées l'une après l'autre à son tribunal téméraire, et niées aussi ou tronquées l'une après l'autre. Mais quelle est la vérité importante qu'elle ait acquise au monde après deux mille ans de travaux? En quoi est-elle aujourd'hui plus avancée qu'au premier jour? Sans doute les philosophes depuis ce temps ont pu travailler sur des idées nouvelles, mais ils ne les ont pas reçues de la philosophie. Il s'est passé dans le monde un fait immense depuis Platon, c'est la prédication de l'évangile : des philosophes en ont tiré d'abondantes lumières sur les mystères de l'ontologie et de la morale, et la philosophie eût pu aussi y asseoir des fondements plus

solides ; elle a mieux aimé suivre ses anciens errements : aussi encore une fois en quoi est-elle plus avancée qu'au premier jour ? Qui voudrait se charger de répondre de manière à contenter tout le monde à ces questions pourtant si simples? Qu'est-ce que la philosophie ? Quel est son but ? Quel est son moyen ou son *criterium* de la vérité ? Et qu'est-ce donc qu'une science qui ne peut dire ni son but, ni son moyen, ni même ce qu'elle est ?

On pourrait me croire un grand ennemi de la philosophie, et cependant elle a toujours été l'objet de mes travaux de prédilection, et je ne puis m'empêcher d'espérer en son avenir. Il faut bien dire *avenir*, puisque son présent et son passé sont tels que je les ai signalés. Mais l'instinct de l'homme le pousse trop fortement vers cette étude pour qu'il n'y ait là que des chimères. D'où vient donc son impuissance jusqu'à ce jour? Peut-être qu'un coup d'œil sur l'histoire de la philosophie nous donnera la clef de ce problème.

Tous les peuples qui ont cultivé les études ont eu aussi une philosophie. Mais, chez la plupart, identifiée avec les mystères du sanctuaire, son histoire, ainsi que ses doctrines sont restées pour nous couvertes d'épaisses ténèbres que les travaux modernes ont bien peu dissipées. Attachons-nous seulement aux époques les plus connues : pour l'honneur de la philosophie prenons, d'un côté, la période græco-latine depuis Platon ; de l'autre, depuis Descartes la période moderne. Ces deux grands hommes débutent l'un et l'autre par de sublimes méditations sur Dieu, l'âme, le monde, et nos devoirs. Ils touchent à toutes les questions importantes et les résolvent de la manière la plus digne de la grandeur de l'homme, la plus avantageuse pour la société, la plus propre à porter à la vertu. Aristote s'effraie de la hauteur des conceptions de son maître et nous

ramène promptement au terre-à-terre de l'observation qui convenait à son génie méthodique. On peut croire, si l'on veut, qu'il conservait encore les vérités essentielles. Quelques savants l'ont nié : je n'ai ni le temps ni la volonté de discuter cet incident. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il croyait à la possibilité de saisir la vérité et qu'il donnait des règles pour y parvenir. Quoiqu'il se fût séparé de l'Académie, la réaction de ses doctrines ne tarda pas de s'y faire sentir : c'est la marche nécessaire de l'esprit humain. Aussi voyons-nous la seconde Académie s'entourer de doutes et de nuages et ne présenter à ses prosélytes une opinion que pour lui opposer aussitôt une opinion contraire. On sait l'effet que produisit l'apparition de cette *philosophie* chez les graves Romains qui n'étaient pas encore accoutumés aux leçons de la *sagesse*. Au reste, ils ne s'y accoutumèrent que trop, et la science du doute ne tarda pas à livrer le monde aux doctrines d'Epicure ; notez qu'Epicure lui-même est un enfant dégénéré du spiritualiste Pythagore.

Parmi nous, à Descartes et Malebranche succèdent promptement le sensualisme de Locke et de Condillac et le mélange confus de doctrines sceptiques, matérialistes, athées, que l'on appelait encore *philosophie*, il y a trente ans. Epicure et Aristippe étaient contemporains de Platon ; Spinosa a pu voir Descartes. Il ne faut pas m'objecter que d'autres écoles protestaient contre cette dégénération. Que prouve en effet le stoïcisme, qui s'occupait plus de morale que de dogme ? Que prouve-t-il ? Simplement que les doctrines dégradantes n'emportent pas la conviction morale ?

Aux deux époques, il s'est manifesté un mouvement de réaction qu'on appela dans l'antiquité comme aujourd'hui du nom d'Eclectisme. Mais il me semble

qu'on ne saurait sans prévention l'attribuer à la force interne de la philosophie, quand aux deux époques nous le voyons précédé par une réaction religieuse prédominante. Les conquêtes rapides du christianisme avaient atteint l'erreur jusque dans les rangs des obstinés et forcé plus d'une concession. Lisez seulement Sénèque, Marc-Aurèle, Epictète, vous y trouverez l'expression chrétienne, ignorée de tous les siècles qui avaient précédé. Et puis Alexandrie, d'où sortit cet *Eclectisme* d'autrefois, comptait parmi ses professeurs les plus célèbres les Panthène, les Clément, les Origène, avant que d'avoir vu paraître Plotin, Porphyre, Jamblique; et parmi nous les écrits de Chateaubriand, de Bonald, de De Maistre, les éloquentes prédications de M. de Frayssinous avaient ranimé la foi au christianisme avant que notre moderne Sorbonne eût songé à offrir aux esprits fatigués ses travaux spiritualistes. Enfin, ne nous y trompons pas, le progrès de l'un et de l'autre éclectisme peut-être regardé comme assez peu de chose, s'il est vrai, ce que je n'ai pas le temps de prouver, que le premier se perdit presqu'en naissant dans les folies de la théurgie, et que le nôtre s'est enfoncé à plus des trois quarts dans le panthéisme.

C'est un fait bizarre que la philosophie n'a jamais pu se soutenir longtemps au niveau du bon sens du peuple. Qu'on se rappelle les étranges cosmogonies des sept sages et qu'Anaxagore fut appelé l'intelligence pour avoir admis qu'une intelligence gouverne le monde. Il y avait cependant longtemps que le peuple chantait avec Homère « que tout dépend de la volonté des Dieux. » On sait aussi le mot de Cicéron « qu'il n'y a rien de si absurde qui n'ait été dit par quelque philosophe. »

J'aurais pu, pour confirmer ma thèse, montrer encore

le nébulosisme de KANT devenu si rapidement entre les mains de ses disciples immédiats un athéisme ou un panthéisme plus nébuleux encore, au point qu'ils ont fait disparaître l'objectif du monde pour n'y plus laisser qu'un subjectif incompréhensible.

De tout cela que conclurons nous? Que la philosophie est une science essentiellement fausse, ou que sa méthode seulement a été trompeuse jusqu'ici? La première proposition serait dure et je ne l'adopterais pas volontiers. Reste à examiner la méthode. Les chefs des deux écoles dont j'ai parlé étaient près de la vérité. Mais DESCARTES et MALEBRANCHE étaient chrétiens; PLATON était allé demander des lumières aux sanctuaires de Memphis et de Babylone, et qui pourrait dire la somme des idées qu'il en rapporta? Leurs disciples voulurent établir directement leurs théories, et nous avons vu ce qui en résulta. N'en pouvons-nous pas conclure que la méthode des maîtres n'avait aucun rapport avec celle des disciples et qu'ils avaient *reçu* ce que ceux-ci *cherchaient*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que PLATON avait la prétention de voir directement la vérité dans sa source, et MALEBRANCHE marche sur ses traces. Quant à DESCARTES, il a l'air de chercher; mais au fond son doute méthodique n'est-il pas une illusion, et serait-il parvenu à une seule des vérités qu'il professe s'il n'eût eu dans l'esprit son *credo* qui lui montrait le but où il fallait arriver? Il me semble que l'expérience de ses disciples a décidé la question.

Et, pour en venir au fond, sous quelque forme qu'on la voile, la méthode philosophique sera toujours renfermée dans le syllogisme : deux vérités reconnues que l'on compare pour en déduire des conséquences plus ou moins heureuses. Quant aux conséquences, je n'en dis rien, c'est le pays des chutes et des erreurs, c'est le terrain de la dispute. Mais qui fournira les prin-

cipes? Où prendrons-nous la vérité mère d'où doivent sortir les autres? Je ne connais que trois moyens de la connaître : la recevoir d'ailleurs, la saisir en nous-mêmes par l'intuition, ou s'y élever par voie d'observation; et dans les trois cas il faut qu'elle soit saisie assez haut pour renfermer toutes les vérités qu'on veut en déduire. Sans être scolastique, l'axiome, *latius hunc* (*quemvis terminum*) *quam præmissæ conclusio non vult*, n'en est pas moins une règle de bon sens. Je reviendrai tout à l'heure aux deux premières sources où l'on peut puiser la vérité : voyons la troisième.

C'est précisément elle qui a prévalu à toutes les époques avec des résultats si heureux pour la science et pour la société, c'est elle surtout qui est préconisée de notre temps comme seule rationnelle. L'observation ne peut donner que des faits : quel que soit le nombre de ces faits, on n'en peut jamais tirer une loi générale, certaine et absolue; une loi dont l'application puisse dépasser les faits observés (1). Donc, d'abord toute vérité inaccessible à notre observation directe sera placée dans une sphère inaccessible à la science, et ce sont précisément les vérités importantes à l'homme et à la so-

(1) Je ne serais pas surpris qu'on m'objectât les *lois* physiques fondées sur l'observation. Il y a tant de gens qui ont foi à Copernic sans l'avoir à Dieu. Mais 1°. il est également vrai qu'ils ne prouvent rien hors de la sphère d'observation. Tous les physiciens l'avouent et les changements réitérés des sciences physiques le démontrent sans réplique; 2°. ils ne prouvent rien au delà du jour de l'observation. Je crois que le soleil se lèvera demain. Mais ce n'est qu'une probabilité fondée sur ce que nous ne voyons pas de cause présente de destruction. La géologie et la cosmologie nous apprennent qu'il fut un jour où il ne se levait pas pour nous et qu'il y aura un jour où il ne se lèvera plus. Soit dit en passant, cette réflexion prouve la sottise de ceux qui nient les miracles parce qu'ils sont contraires aux *lois* physiques. Pauvre du peu de mots!

ciété qui se trouvent dans ce cas. Aussi l'école écossaise, mère de nos écoles modernes, a franchement avoué que ses travaux d'expérience et de raisonnement ne lui apprenaient rien au delà de ce que peut attester le sentiment. Ensuite cette voie ne peut rien donner d'absolu; car un fait nouveau peut venir changer le point de vue et détruire par conséquent toutes les conclusions de la science. Toutes les études d'observations en fournissent mille exemples; et de principes essentiellement douteux, que pourra-t-on conclure de certain ? Or, nous l'avons vu, une philosophie douteuse est une philosophie subversive et les aberrations des philosophes l'ont prouvé de reste.

Aussi, tous ceux d'entre eux qui ont conservé des opinions raisonnables avouent, implicitement au moins, l'impuissance de l'observation pure. Tous ils appuient leurs thèses importantes sur des axiomes inaccessibles à l'observation surtout dans l'étendue qu'ils leur donnent. Ainsi, pour établir l'existence de Dieu, on partira des idées de causalité, d'infini, d'essence : or l'observation ne nous donne rien de tout cela. Si on veut les admettre, il faudra reprendre le système des idées innées si décriées dans nos écoles. Qu'en est-il résulté, c'est que ces vérités mal assises sur un terrain contesté sont tombées du moment qu'on a nié le principe d'après le droit de la méthode d'observation ; en deux mots, la méthode d'observation pure, seule pratiquée dans nos écoles, ne peut conduire qu'à l'athéisme et au pyrrhonisme absolu, parce qu'il lui est impossible de s'élever au-dessus du sensible, qui est la moindre partie de l'homme et du monde.

Revenons aux autres méthodes : il en est une qui n'a réellement été mise en pratique que par quelques chefs d'école, mais sous laquelle ont plié leurs faibles disciples, c'est celle de Platon, l'intuition directe de

la vérité. Je serais bien embarrassé de prouver que ce moyen est possible ; c'est comme le génie, celui qui le sent, peut seul le comprendre. Mais il me semble que, dans toutes les sciences, les grands progrès n'ont été faits qu'à l'aide de quelque intuition semblable. Avant que d'établir le système du monde par des chiffres, il a fallu que COPERNIC le devina tout entier ; avant que de calculer l'attraction universelle, il fallut que NEWTON en pressentit la loi. Maintenant que nous analysons leurs idées, nous ne nous doutons pas de l'élan que leur esprit a dû prendre pour s'élever jusque-là, et cependant nous devrions sentir que l'observation n'a pu leur donner d'avance un résultat que nous vérifions maintenant lentement par des moyens d'observation inconnus de leur temps (1). On sait par quelle voie détournée, KEPLER parvint a formuler les lois fameuses qu'on n'a pu vérifier que de nos jours. Ce moyen de saisir la vérité est de sa nature incommunicable ; comment le génie pourrait-il communiquer son coup d'œil ? Cependant la découverte de la vérité par ce moyen n'est pas inutile à la foule des disciples. Il suffit que par l'analyse ils sachent développer le germe fécond caché sous l'idée primitive. Par là ils vérifieront la thèse donnée, et en même temps pourront découvrir une multitude de vérités secondaires. C'est qu'une proposition obtenue par la voie de l'observation ne peut rien apprendre que ce que l'on sait déjà. C'est un résumé de l'état de la science, tandis que celle qui doit le jour à l'intuition n'est jamais saisie dans

(1) *Nota.* Voyez dans l'Annuaire des longitudes 1834 ou 35 le parti que M. ARAGO espère tirer des étoiles doubles. On envoya dans le siècle passé mesurer sous le pôle et sous l'équateur le renflement de la terre que NEWTON avait deviné *sans sortir de chez lui.* Il fallut l'invention des télescopes pour faire connaître les phases de Vénus qui étaient une objection insoluble à COPERNIC, etc., etc.

tous ses résultats par celui qui l'émet le premier. Mais, pour obtenir les vrais résultats de cette méthode, il faut commencer par avoir foi aux paroles du maître. C'est un mot bien décrié que le αὐτοσ ἔφη; mais avec cette antipathie pour croire à la parole de ceux qui ont précédé, on est obligé de tout recommencer à chaque fois, et la science reste toujours au berceau. Je plaindrais beaucoup celui qui serait surpris que je parlasse de foi en philosophie. Pauvre esprit, qui ne voit pas que la foi en quelqu'un est nécessairement le point de départ de toute persuasion! Si vous n'avez pas foi en l'infaillibilité d'un maître, il faudra que vous l'ayez en vous-même et dans votre propre infaillibilité. Auriez-vous la bonté de me dire en quoi cette foi est plus rationnelle (1)?

Je m'attends à ce que bien des personnes qui m'ont suivi facilement jusqu'ici, vont m'abandonner au moment où je montre ma dernière pensée. On en trouve tant qui croient sans hésiter au génie de l'homme, qui jureront tant qu'on voudra sur la parole d'un maître de chair et d'os comme eux et qui rejettent avec dédain l'autorité du christianisme! N'est-ce pas bien logique! Si saint Paul eût donné sous son nom les leçons de sa sublime morale et de ses dogmes plus sublimes encore, qui s'aviserait de lui comparer Platon et son coup d'œil plein d'hésitation et d'obscurité? Mais, parce qu'il prétend parler au nom de Dieu, la raison s'effarouche et refuse d'écouter. Eh bien! ne perdons pas de vue, ce que nous venons d'établir, que pour nous élever à des vérités vraiment générales, la voie d'observation et de synthèse est impuissante, que nous avons besoin

(1) *Qui se sibi magistrum constituit, stulto se discipulum subdit*, disait le célèbre fondateur de Clairvaux; à ce compte nos philosophes ont eu de méchants maîtres.

de partir d'un principe pris d'en haut, d'un système préconçu qui devance les preuves et qui n'en admet point d'autres que la vérification par l'analyse. J'insiste sur ce point, parce que généralement on ne semble pas s'en douter; c'est cependant la marche des mathématiques (1). Mais s'il existe une doctrine qui touche à tous les besoins, qui résout tous les problèmes de l'humanité; si cette doctrine éprouvée par dix-huit siècles de combats a été professée par une foule de grands génies, qui, tout en la développant de toute l'étendue de leurs talents, n'ont pu y ajouter un seul principe, parce qu'elle ne présentait aucune lacune; si aucun enseignement sur la terre ne peut lui être comparé pour son universalité, sa durée, ses résultats, ses épreuves, je le demande, cette doctrine n'est-elle pas la plus grande autorité humaine possible? Remarquez bien que je ne parle pas de sa divinité, mais je demande si on peut s'aviser de mettre en parallèle une

(1) Les mathématiq. ne sont point une science d'observation; c'est même précisément pour cela qu'elles sont une science exacte. Aucune observation n'aurait pu donner la moindre proposition mathématique; qu'on examine tous les axiomes fondamentaux de cette science, on verra qu'elle part de conceptions absolues, *préconçues*, impossibles à réaliser pour nos sens, d'idées vraiment incréées. L'unité dans le nombre, dans le temps, dans l'espace, étant donnée comme une idée invariable, absolue *à priori*, en dévoiler les dernières conséquences, tel est le point de départ; et les théorèmes les plus élevés ne sont qu'un point de vue nouveau de cette donnée. Tout se résout en équation, c'est-à-dire en transformation de la conception première, en analyse des notions qu'elle renferme; analyse, remarquez le bien, d'une donnée impossible à établir directement et que la science accepte comme une nécessité de sa nature. Elle croit, avant que de prouver, plus qu'elle ne peut prouver, et se bâtit tout entier sur la foi. Voilà encore une proposition qui étonnera peut-être bien des esprits éblouis par le nom de science exacte. Mais je ne crains pas d'être contredit par les mathématiciens qui réfléchissent.

secte, toutes les sectes de philosophie réunies, puisque celles-ci auront toujours contre elle leur antagonisme, leurs variations, leurs obscurités, leur mortalité. Voyez dans les autres sciences, on rapporte tout au système le plus probable. Dans l'astronomie celui de Copernic et les théories de Newton règnent sans rival; il s'en faut cependant qu'on les ait vérifiés sur tous les points. La chimie pneumatique de Lavoisier n'a plus rien à craindre de la phlogistique, personne ne songe à s'en écarter, et on n'a même admis quelques modifications dans les théories de ce savant qu'après que de nombreuses expériences en ont montré la nécessité; il en est de même pour toutes les autres sciences. Il faut un système pour grouper les faits, l'on tient à celui qui existe jusqu'à preuve contraire, et il obtient un assentiment d'autant plus grand qu'il a soutenu de plus rudes épreuves et qu'il a eu pour lui des hommes plus distingués. Il est bien étrange qu'en philosophie on veuille suivre une marche différente et que l'on tienne en principe que c'est à chacun de refaire son système et de recommencer la science tout entière; c'est la ramener tout à coup à l'enfance, c'est sanctionner le chaos, c'est décréter l'absurde, et il s'ensuivra que plus un esprit sera faussé ou borné, plus le cercle de sa foi et de ses devoirs devra être restreint. C'est livrer sans défense l'univers aux caprices des ignorants et des sots. Et qu'on ne me dise pas qu'une religion n'est pas un système de philosophie : ce ne serait avoir l'idée ni de la philosophie ni de la religion. Que serait-ce en effet qu'un culte qui ne répondrait à aucune idée dans l'homme, qui ne lui donnerait la solution d'aucune de ces difficultés qui intéressent son présent et son avenir? Où a-t-on jamais vu un culte de cette sorte? Sans doute presque toutes les religions ont un système incomplet de philosophie, elles omettent

quelque chose du problème de l'homme, ou bien elles le résolvent mal. Mais en quoi les sectes philosophiques se montrent-elles mieux avisées? Au reste, je n'ai pas à défendre la cause de toutes ces religions, filles de l'oubli ou de l'altération des vérités premières; il s'agit du christianisme : que lui manque-t-il pour être un système de philosophie? Ce n'est pas la doctrine. Qui aborde plus franchement les questions de la première cause, de l'origine du monde, de la nature et de la fin de l'homme, cette thèse célèbre du souverain bien si débattue dans les écoles antiques et que la philosophie actuelle n'ose se proposer? On y trouve tout jusqu'à des questions de pure curiosité, telles qu'une cosmogonie, une paléontologie, une chronologie, une origine des peuples, et nulle part la science ne peut se vanter de l'avoir trouvé en défaut. La méthode n'est pas, il est vrai, la méthode rationnelle : mais encore une fois, cette méthode rationnelle est une méthode impuissante; le christianisme est dogmatique, il doit l'être, c'est le secret de sa force. C'est qu'il ne cherche pas, il a trouvé. Prenez son flambeau et introduisez, si vous voulez, votre raison dans le secret de son sanctuaire, étudiez les vérités qu'il vous enseigne, comparez, discutez; il vous a dévoilé tous ses secrets et vous pouvez joindre à ces matériaux qu'il vous fournit toutes les données des sciences d'observation, toutes vos propres découvertes, et vous ferez de la philosophie de détail : mais le système existe et vous ne pouvez rien y ajouter d'important.

Il est vrai que ce n'est pas ce que m'accordera notre école moderne : il est curieux d'entendre avec quel fier dédain elle parle des entraves que la foi impose à l'esprit humain et des magnifiques destinées qui l'attendent depuis qu'il a proclamé son affranchissement. A l'entendre, le christianisme et son dogmatisme inflexible

enfermerait l'humanité dans un cercle de fer et déshériterait l'avenir. Mais d'abord l'objection elle-même force tous ceux qui ont conservé la foi à reconnaître le danger d'une philosophie indépendante de la religion; ce n'est pas une sœur qu'on donne à celle-ci, c'est une ennemie, et l'esprit fier des prétendues conquêtes de son génie croira désormais s'abaisser en substituant la foi à la raison. Je prie donc ceux qui croient, et grâces à Dieu, ils sont encore nombreux, de faire attention au danger qui nous menace. L'expérience n'est plus à faire, nous la voyons; trop de chaires de philosophie sont livrées à ce rationalisme destructeur qui, appuyant l'homme sur lui-même, efface chaque année dans le cœur de plusieurs milliers de jeunes élèves le respect pour les croyances protectrices de la vertu et de la société. On ne peut refuser aux chefs de cette école dangereuse, ni la logique de l'esprit, ni la force du génie; c'est donc leur point de départ qui est faux. D'où peut-il venir que des écoles catholiques s'obstinent à s'y attacher et que cette expérience qui se renouvelle à nos yeux soit perdue pour elles?

Quant aux gouvernants qui n'ont pas foi à la vérité du christianisme, mais qui sont témoins de la force sociale, pour eux aussi ma cause doit être gagnée autant qu'elle peut l'être devant eux. Je n'entre point dans la grande question de la liberté d'enseignement qui tient à la question plus importante encore de la liberté de conscience. Mais s'il est un devoir bien reconnu de tous, c'est qu'il appartient à ceux qui ont le pouvoir d'écarter de la société tout ce qui peut lui nuire, de ne pas permettre même des expériences dangereuses. C'est une vérité dont personne ne s'avise de douter quand il s'agit des intérêts matériels des administrés, témoins tant de règlements sur la salubrité, sur l'exercice des professions, sur celui du droit de propriété et

tant d'autres. Faut-il qu'au milieu du 19e. siècle nous ayons encore besoin d'apprendre que ce qui touche aux intérêts spirituels de l'homme est bien plus délicat, nous qui voyons depuis si longtemps le monde entier bouleversé par un principe; je sais quelle position les doctrines de tolérance ont faite au pouvoir, et qu'il lui est impossible de songer à régler l'enseignement en dehors des chaires qui dépendent de lui. Mais dans celles-là du moins, comment peut-il tolérer cette licence anti-sociale d'opinion, lui qui tous les jours a à soutenir une guerre étrange avec les enfants de ses écoles? Comment peut-il confier le puissant enseignement de la sagesse à des hommes qui lui sont connus comme des novateurs audacieux, et le sang qui peut-être jaillira encore de cette expérience criminelle ne retombera-t-il pas sur sa tête.

Ce n'est pas que je veuille confier à un gouvernement, quel qu'il soit, le soin de rédiger un programme d'études philosophiques; ce n'est pas sa vocation, et j'avoue que je n'aurais guère plus de confiance en sa doctrine qu'en celle des élèves de notre moderne Sorbonne. Il est faillible, il est changeant, il est même quelquefois un système de philosophie incarnée. Peut-être effacerait-il du programme de quelques-uns de ses agents quelque doctrine choquante, mais bien sûr il ne pourrait l'empêcher d'y insérer quelque erreur, et nous n'aurions rien gagné, car toute erreur enfante toutes les autres et, puis, qui sait l'avenir et la marche des événements? Peut-être viendrait un moment où ce serait l'enseignement de toute erreur qui serait imposé par un pouvoir légalement revêtu d'une telle autorité.

Le programme est tout fait. C'est celui du christianisme, les siècles ont prouvé que celui-là est le protecteur de la vertu, le conservateur de la société, l'organe du progrès légitime. Mais le gouvernement peut-il

l'imposer à ses écoles? On dit que non. Alors je ne lui connais qu'un parti à prendre, c'est de renoncer à la prétention d'être philosophe. Qu'il laisse, puisqu'il n'y peut mais, les docteurs essayer de réunir autour de leur chaire les auditeurs curieux de leur doctrine, et on verra bientôt celle qui triomphera; mais il ne peut soutenir de ses subventions ces aventureux chercheurs dont il ne peut régler les écarts. Ce n'est plus là de la liberté d'enseignement, c'est donner un privilége à l'erreur; c'est avec prime d'encouragement livrer un peuple à des charlatans titrés. Je ne reconnais à personne le droit de voter des subsides pour un enseignement corrupteur.

Restent maintenant nos docteurs eux-mêmes. Ce n'est pas pour eux que j'écris, il me faudrait plus de champ qu'il ne m'en est réservé, et puis je n'ai pas la prétention de les convertir à la soumission de l'esprit : je conçois que chacun d'eux se croie appelé à régénérer le monde et à lui faire faire un pas immense dans une carrière nouvelle; il est doux et si commun de se croire un grand homme, voire un messie; je suis encore assez jeune et cependant j'en ai déjà entendu tant proclamer! Grâces à Dieu, dans notre siècle, ces vérités éternelles de création récente ne vivent pas bien longtemps, il est vrai que le lendemain en voit naître de nouvelles qui se vantent à chaque fois d'anéantir le christianisme. Celui-ci de son côté ne se hâte pas de mourir et rassemble autour de lui de moment en moment une phalange plus pressée de génies distingués. Au reste, je crois que ce n'est pas trop exiger de nos susdits docteurs de prier d'attendre l'expérience d'un siècle sur leurs doctrines pour en comparer la puissance à celle de notre foi. Il y a dix-huit siècles qu'elle façonne le monde à des idées inconnues aux peuples antiques, et à ce moment elle civilise les peuples sauvages aux deux

bouts de l'univers, tandis que parmi nous elle soutient les chrétiens instruits facilement sur tous les points au niveau des disciples de leur propre raison. Nous en voyons à la tête de toutes les voies de l'esprit humain, littérateurs, naturalistes, historiens, psycologues, administrateurs. Elle a des secours pour toutes les misères, des soulagements pour toutes les douleurs, des dévouements pour tous les besoins. En vérité une telle doctrine semble donner des preuves de progrès.

Philosophes, voyons les vôtres (1).

(1) La commission croit devoir faire observer que, malgré le mérite, le talent et les bonnes intentions de l'auteur, il ne semble pas avoir saisi sous son véritable point de vue le mouvement de l'esprit humain représenté par les sciences philosophiques.

MÉMOIRE

SUR CETTE QUESTION :

La littérature française est-elle en progrès ou en décadence ?

PAR M. L'ABBÉ CLERC,
Professeur de Rhétorique au petit Séminaire de Luxeuil.

Au milieu du mouvement prodigieux qui fait subir à la littérature tant de phases diverses, un motif plus pressant que celui de la curiosité porte à étudier les espérances indéfinies et la crainte excessive que ce spectacle fait naître. On soupçonne avec raison que derrière toutes ces opinions qui se heurtent en discutant le problème du progrès littéraire de l'époque, une grande vérité ou une grande erreur se trouve cachée. Mais tant de cris de triomphe et tant d'hymnes de tristesse, tant de chants d'inauguration et tant d'oraisons funèbres retentissent à la fois qu'il faut une raison bien calme pour ne subir l'influence d'aucune prévention dans une étude aussi intéressante. Cependant rassurons-nous. Malgré la divergence des opinions, le bon sens commence à rallier toutes les intelligences à cette vérité fondamentale qu'on n'aurait jamais dû perdre de vue : qu'il est par-delà toutes les théories et tous les essais de l'esprit humain un modèle éternel, un type idéal de perfection, en un mot, un beau, *splendeur du vrai*, qu'il n'est pas donné à l'homme de détruire ni même d'altérer. De cette source première, de ce foyer, centre

vivifiant de toutes les nobles intelligences, sont émanées dans les chefs-d'œuvre littéraires des clartés qu'il est impossible de méconnaître. Aussi les caractères d'unité, de proportion et de convenance qui distinguent essentiellement les bons ouvrages des mauvais, ont donné naissance à ces règles fondamentales qui ont été formulées par le génie observateur, enseignées par la raison de tous les âges et contre lesquelles rien jusqu'ici n'a pu prévaloir. Le beau éternel a sans doute mille faces diverses, et, pour briller dans l'immense horizon du siècle, tous les talents, comme autant d'astres, lui empruntent un rayon différent. Mais il est également incontestable que la littérature, le premier des beaux-arts, doit remplir la plus noble des fins, éclairer et diriger l'humanité, exalter toutes ses puissances morales et la faire graviter sans cesse vers cette beauté souveraine sans nom sur la terre, mais dont le pressentiment ravissait Pindare et David, Platon et Bossuet. Il existe donc un moyen de constater le progrès et la décadence des lettres, et, suivant que l'on verra ce beau universel répandre avec éclat ou diminuer sensiblement sa lumière dans les ouvrages de l'esprit, l'on pourra sans présomption les juger, et signaler en même temps le caractère d'une époque littéraire. Toutefois, il faut le reconnaître, il est des instants d'une clarté douteuse où l'œil le mieux exercé ne distingue pas facilement les dernières lueurs du crépuscule des premiers rayons de l'aube du matin, comme aussi il est de brillants couchers du soleil qui semblent raviver toutes les splendeurs de l'aurore, et qui cependant font bientôt place aux épaisses ténèbres de la nuit.

Le monde littéraire paraît arriver aujourd'hui à ce moment d'incertitude. Au milieu de la foule inattentive, des esprits sérieux se plaçant sous divers points de vue, annoncent les uns la décadence, les autres la ré-

génération de la littérature moderne. Analyser les diverses raisons sur lesquelles ces opinions contradictoires se fondent, c'est déblayer la route qui doit infailliblement conduire à la connaissance du vrai; c'est préparer la donnée du jugement que je me réserve de porter sur l'état actuel des lettres. Puissé-je, Messieurs, par cette faible esquisse, signaler la voie dans laquelle il convient de faire entrer la littérature pour la diriger de plus en plus vers son véritable but et l'aider à accomplir ses heureuses et bienfaisantes destinées.

Plusieurs critiques regardent la dépravation des mœurs, l'anarchie des doctrines, le raffinement d'une civilisation trop savante comme caractérisant éminemment la décadence d'une époque; et, parce que ces observateurs croient reconnaître ces signes néfastes dans la société actuelle, ils en concluent, sans hésiter, que la littérature est en voie de dégénérescence. Sous l'influence fatale de ce doute philosophique qui se rajeunit et qui emprunte de nouveaux symboles pour répandre plus efficacement son actif poison, la littérature, disent-ils, a cessé d'être l'expression du principe conservateur de l'ordre et des vérités morales qui sont la vie des sociétés; se retranchant de préférence dans le cadre étroit du roman, du feuilleton ou de la poésie fugitive, elle s'est de plus en plus morcelée, individualisée, et elle n'exprime plus guère que les incessantes fluctuations et les rapides impressions d'une multitude d'âmes mobiles, sans empire sur leur volonté et sans force contre leurs passions. La littérature actuelle manque donc de levier pour remuer, et de puissance pour créer. Aussi, dans cet immense travail littéraire qui occupe en France tant d'esprits cultivés, que d'ébauches imparfaites! que d'édifices sans couronnement et même sans base!... Que de faibles lueurs errantes çà et là comme sur un vaste abîme! .... Chose inouïe.... le

génie lui-même est venu mettre le comble aux impressions que produit le déplorable spectacle d'une société et d'une littérature aux abois. Aussi les notions les plus claires ont été bouleversées, les lois de l'art les plus nécessaires ont été renversées, et les noms les plus importants et du sens le plus précis, expression des principes et des dogmes essentiels à la société, ont subi une profonde altération. Jusqu'où n'a-t-on pas poussé le scandale! on a mis sans scrupule la bizarrerie, la rudesse, le cynisme à la place de la véritable originalité, et l'idole du laid a été encensée par les plus beaux talents. La littérature est devenue déclamatoire, violente et heurtée; elle a rempli l'âme de sensations pénibles, d'ennuis profonds, de doutes désolants. Depuis le mouvement de 1830, ces défauts ont paru devenir plus sensibles encore; car dès lors la plupart des écrivains, grands et petits, ont pris la morgue du journalisme, les airs tumultueux du forum, et ils se sont rendus les trop fidèles échos de toutes les passions qui dominent le monde politique.

Par une conséquence funeste, mais inévitable, la littérature du 19e. siècle a perdu sa gravité, son importance et son autorité.

Elle n'exerce plus ou presque plus d'action sur les esprits sérieux. Visiblement les hommes graves détournent leurs regards de ce tourbillon incessant, de ces productions multipliées qui ne saisissent plus que le côté apparent des choses, de ces peintures de mœurs où la finesse l'emporte sur la solidité, la forme sur le fond, et qui ne laissent pas plus de trace que l'éclair qui brille et disparaît en même temps. De tous côtés l'on demande, l'on appelle des ouvrages profonds et l'on s'intéresse vivement aux études sérieuses et aux préoccupations savantes de ce petit nombre d'observateurs qui sondent les plaies de l'époque et qui proposent des

remèdes utiles. Quant à la littérature proprement dite, elle n'occupe plus guère que deux classes de personnes, les jeunes gens et les femmes.

Faut-il ajouter, pour troisième preuve de décadence, la perte que la littérature française a faite de sa dignité. Dans le siècle dernier, un célèbre critique se plaignait déjà de ce qu'on affectait d'égayer des ouvrages sérieux par les expressions familières de la conversation et de ce qu'on introduisait le style marotique dans les sujets les plus nobles, mais aujourd'hui ce défaut est bien autrement répandu et bien autrement grave. Depuis que l'on a cessé de soumettre au joug de la raison les œuvres de l'imagination toujours trop capricieuse et trop hardie dans un siècle de civilisation raffinée, on a vu dans les auteurs mêmes les plus brillants des inégalités choquantes, des contrastes détestables, et dans le théâtre et dans le roman surtout un dévergondage horrible d'idées et de style, une profanation indigne des choses les plus sérieuses et les plus saintes. Par une alliance sans exemple jusqu'ici, le langage des passions les plus éhontées a été uni aux plus belles formes de la pensée, quelquefois même aux paroles les plus naïves et les plus sublimes de nos livres divins; tous les voiles ont été soulevés et tout a été profané; des esprits malfaisants ont porté jusque dans les égouts de la débauche la prière et le dogme du chrétien; les vertus les plus saintes et les gloires les plus pures ont été violemment arrachées de leur sanctuaire, présentées à la foule dans les plus ignobles travestissements et confondues dans le pêle-mêle de toutes les monstruosités de l'époque..... A la vue d'un spectacle que le monde littéraire n'avait pas encore offert même au milieu des petitesses et des ignominies du dix-huitième siècle, quel homme sensé oserait parler de progrès, ou plutôt qui ne gémirait profondément?.....

Enfin, la littérature française a perdu en clarté, en simplicité et en vérité.

Les usurpations de la prose dans le domaine de la poésie sont flagrantes, et sous le spécieux prétexte de draper magnifiquement la pensée, elle a employé un style beaucoup trop descriptif, surchargé de mots sonores, d'expressions vaporeuses au milieu desquelles la langue française perd insensiblement son allure primitive, si nette, si dégagée, si franche et si analogue au génie de la nation qui la parle; l'esprit de discussion, la manière de généraliser et de parler par sentences pénètre dans toutes les productions de l'époque et bannit du monde littéraire ces grâces de bon ton, cette politesse exquise de langage qui a toujours distingué l'aimable légèreté du caractère français. On veut façonner notre muse délicate aux manières lourdes et embarrassée du germanisme, et l'on s'applaudit de transporter sous notre beau ciel de France la poésie brumeuse et fantastique de tous les peuples du nord. Un système de raffinement et de théories factices enlève à notre littérature son ancienne fleur de naturel, ce goût exquis des convenances, si remarquable dans les beaux modèles du 17e. siècle. Vainement chercherait-on dans les auteurs du jour le secret de ces belles harmonies et de ces rapports délicats dont la combinaison produit le vrai beau dans les ouvrages de l'esprit. A cette chasteté d'expression que Boileau regardait comme un des traits distinctifs de notre langue, et qui convient en effet à un peuple mûr qui marche à la tête de la civilisation, on a substitué une brusquerie, et, si je l'ose dire, une brutalité de langage qui trahit l'influence des passions délirantes de haine ou de volupté qui fermentent dans les cœurs. Aussi, chez les écrivains de notre époque tout prend un air d'exagération, de beauté artificielle, de chaleur factice ou de légèreté et de rêverie

qui est incompatible avec le sérieux d'une conviction sincère.

Tel est, Messieurs, le résumé de tous les reproches adressés à la littérature moderne par les critiques qui la jugent en pleine voie de décadence. Tout en accordant qu'elle a fait quelques rares conquêtes, ils croient qu'en somme elle a beaucoup perdu et qu'elle ne peut offrir aucun modèle vraiment pur, parce que, ne s'appuyant plus ni sur l'imitation des beaux modèles laissés par nos devanciers, ni sur les principes vivifiants qui rallient toutes les intelligences, elle s'écarte chaque jour de plus en plus de sa véritable mission, qui consiste à éclairer et à élever l'humanité. Rien, disent-ils, ne peut remplacer pour les lettres ni pour les beaux-arts une base solide et une noble fin.

Quels sont maintenant les genres de mérite que croient apercevoir dans la littérature actuelle ceux qui en proclament déjà la régénération? C'est ce que j'ai le dessein de vous exposer encore, avant de soumettre à vos lumières mon opinion personnelle sur la question qui nous occupe.

Pour apprécier sainement une littérature, quand surtout elle n'a pas achevé sa période, il ne faut pas, disent ces derniers critiques, s'arrêter à observer minutieusement les défauts ou les beautés propres à chaque auteur vivant, mais il faut agrandir sa perspective, saisir le caractère et les tendances générales de son époque, étudier avec attention tous les divers genres d'influence qui peuvent la dominer en bien ou en mal. C'est une vérité irréfragable que toutes les belles littératures concourent avec les grands événements. Un siècle qui n'est témoin que de faits ordinaires est nécessairement un siècle copiste, imitateur, c'est-à-dire un siècle de décadence; car l'imitation porte en soi une cause assurée d'infériorité. Or, dans l'histoire des siècles,

quelle époque a été plus fertile que la nôtre en commotions profondes, en catastrophes prodigieuses et non interrompues, en spectacles solennels au milieu desquels l'œil de l'homme surpris a dû tant de fois rencontrer, et toucher corps à corps, pour ainsi dire, les extrémités de toutes les choses humaines.

Spectacle de la gloire militaire! Pendant que l'aigle impériale plane sur la France, les héros français s'ouvrent à la pointe de l'épée toutes les routes de l'univers; ils ont compris le signal du génie, qui, nouveau type de l'humanité, s'élance à leur tête; et leurs innombrables triomphes, mieux encore que les pompeuses ovations du peuple roi, révèlent aux yeux des nations éblouies la gloire humaine dans tout l'éclat de son apothéose.

Spectacle des grands bouleversements sociaux! Que d'institutions renversées pour ne plus se relever jamais!.. Que d'abîmes entr'ouverts qui fument encore.....! et parmi ses effrayants débris de trônes et de gouvernements, combien de rois errants sans peuple et de peuples errants sans patrie!.... Mais aussi que de réflexions profondes enfantées par de tels événements et qui ont fait jaillir de si vives lumières sur tout ce qu'il y a de plus fondamental dans l'ordre politique et social!.... De là ce recueillement douloureux et triste du génie observateur, cette direction grave et sérieuse que notre littérature a prise du moins dans les plus célèbres écrivains de l'époque.

Et ce spectacle immense de la presse, quelle influence n'exerce-t-il pas sur l'état actuel des lettres! La presse qui nous offre le verbe humain dans toute sa puissance pour le bien comme pour le mal; la presse, vaste tribune où toutes les intelligences se communiquent avec une merveilleuse activité toutes leurs pensées et toutes leurs découvertes; la presse, parole

vive, incessante, qui transporte avec la rapidité de l'éclair du nord au midi, les idées, les vœux de cent peuples divers, et en un clin d'œil fait battre à l'unisson des millions de cœurs! Tandis qu'avec ce puissant élément l'humanité écrit ainsi toutes ses pensées jour par jour, heure par heure et avec une verve inexprimable, ne reçoit-elle pas une nouvelle et continuelle impulsion de la part de nos chambres législatives ?.... Les grandes assemblées auxquelles les DÉMOSTHÈNE et les CICÉRON imprimaient le mouvement de leur génie, lorsque leur parole éloquente retenait leur patrie sur le penchant de sa ruine, ont-elles surpassé en intérêt ces éloquentes et savantes discussions où en face de l'Europe nos grands orateurs ont approfondi des questions si sérieuses, si vitales, si importantes pour la société ?.... L'éloquence politique n'est-elle pas une des plus belles couronnes de la France au 19me. siècle ?.... Et le barreau français, qui même à l'époque du règne de LOUIS XIV se trouvait si peu au niveau de toutes nos gloires littéraires, n'a-t-il pas souvent de nos jours partagé l'éclat et les triomphes de la tribune ?....

Mais que dire du développement de l'esprit humain dans toutes les autres parties de notre civilisation !.... de ces prodigieuses découvertes de l'industrie qui semblent spiritualiser la matière et donner aux corps l'activité des intelligences ?....

Eh bien! en présence de ces grands spectacles, quand l'humanité a remué toute une nouvelle masse d'idées, lorsque les avenues du monde civilisé se sont partout agrandies, que les nationalités s'effacent et qu'au dire des plus célèbres observateurs tous les peuples marchent vers une magnifique unité, comment la littérature, à la fois expression et mobile de la société, ne se serait-elle pas élevée, développée non-seulement par le fonds des pensées et des sentiments, mais encore

par tout ce qui constitue sa physionomie et sa forme?.... Aussi comme elle brise partout le vieux moule.... comme elle rejette partout les hochets de la vieille routine pour redevenir libre, originale, universelle, s'appuyant à la fois sur l'élément historique, l'élément démocratique et l'élément chrétien. La philosophie, les ouvrages didactiques, la critique, le drame même et les romans empruntent à l'histoire aujourd'hui leur principale substance. A la hauteur où s'est placée notre civilisation, l'imagination ne suffit plus pour assurer le règne de la pensée. Il faut, dit M. de LAMARTINE, que la littérature moderne devienne populaire, universelle comme la raison. C'est à populariser des vérités, des sentiments sublimes de religion et d'enthousiasme qu'elle doit consacrer sa puissance; mais déjà cette œuvre a commencé, œuvre immense et puissante qui, en portant à tous la pensée de tous, abaissera les montagnes, élèvera les vallées, nivellera les inégalités et ne laissera bientôt d'autre puissance que celle de la raison universelle. Depuis que l'élément chrétien est devenu également nécessaire, depuis que CHATEAUBRIAND a ouvert la grande ère de la restauration religieuse en France; depuis qu'avec l'autorité de sa parole inspirée, il est venu nous rappeler que tout se trouve dans le christianisme, liberté, poésie, civilisation, enthousiasme des grandes choses, les belles palmes de la gloire n'ont été acquises qu'aux écrivains qui ont su faire vibrer la corde du sentiment chrétien. Ces mêmes auteurs ont-ils voulu toucher une corde opposée, dès ce moment leurs accents n'ont plus éveillé les mêmes sympathies, leur génie a subi de remarquables éclipses, *il a fait nuit dans leur âme* et ils ont été semblables à des anges déchus. Immense différence entre notre âge et celui qui l'a précédé: au 18me. siècle, l'impiété élevait le talent, aujourd'hui l'impiété le tue.

C'est donc avec raison, s'empresse-t-on de s'écrier, qu'on célèbre des concerts à l'honneur de la littérature du 19me. siècle. On se plaît à l'envisager comme une jeune et belle reine qui vient s'asseoir sur son trône et prendre possession de son empire. Voyez, dit-on encore, comme toutes les connaissances humaines entrent dans son vaste domaine et lui décernent à l'envi le tribut de leurs hommages; comme les sciences exactes, naturelles, historiques et philosophiques lui demandent son beau vêtement pour attirer les regards et l'admiration !.... Comme elle-même à son tour enrichie de leurs savantes découvertes, rejetant l'appareil des formes conventionnelles, ennoblit et simplifie son langage, l'étend, l'universalise pour révéler aux masses un nouvel ordre de choses !.... On se plaint de l'introduction de quelques termes nouveaux, de quelques phrases, que subit la langue française. Eh! comment pourrait-elle rester stationnaire quand, au milieu du plus hardi mouvement intellectuel qu'aucun siècle ait encore vu, la société fleurit avec de nouvelles institutions, et, entr'ouvrant toutes les sources des connaissances humaines, y puise le germe d'une nouvelle tranformation ?

Mais les conquêtes de la littérature du 19me. siècle sont d'autant mieux garanties par celles de la langue française, que cette langue n'a jamais joui d'un empire plus universel et plus merveilleux. Quel est le point du globe, dit M. Laurentie, où elle ne règne pas ?.... On la trouve dans les déserts de l'Amérique, et voici qu'elle s'ouvre un passage à travers les tentes des Bédouins. L'Egypte la reçoit et lui confie la mission de rajeunir sa civilisation dégénérée. S'il est quelque nation qui se sente appelée à prendre un haut rang entre les peuples savants, elle appelle la langue française à son aide et la langue française lui apporte aussitôt avec ses chefs-d'œuvre toutes les finesses de

l'intelligence, toutes les grâces de l'esprit, l'instinct du beau; toutes les Académies du monde se tiennent par ce lien savant, les rivalités nationales cèdent à cet empire intellectuel plus puissant que tous les autres. La docte Allemagne le subit sans murmure, la Russie l'accepte avec amour, nul peuple n'échappe à cette domination; et dans ce lien universel qui s'est formé entre les peuples par la pensée et par les arts, il y a la préparation d'un ordre inconnu à l'humanité : le mystère en est au ciel, mais le pressentiment en est au fond de toutes les âmes, et cette vague espérance ne peut-être trompée.

Appuyée sur cette universalité de la langue française, la littérature moderne est donc essentiellement populaire; ses faveurs et ses bienfaits doivent enrichir tous les peuples : aussi regardez ce qui déjà se passe en France. Au siècle de Louis XIV, un petit nombre d'esprits étaient admis aux jouissances littéraires; mais aujourd'hui tous les états, tous les ordres, tous les âges sont invités au grand banquet. Revêtant toutes les formes, exprimant toutes les idées et toutes les émotions qui sont dans la nature humaine, la littérature aujourd'hui pénètre partout, elle visite l'atelier, la chaumière, et partout elle trouve une source intarissable d'inspirations nouvelles, partout le peuple prête l'oreille à la voix de cette littérature qui essaie de lui faire connaître dans son dialecte particulier ce précieux trésor de patriotisme, de bonté, de générosité et de beaux sentiments dont Dieu n'a déshérité aucune âme humaine. Tandis que l'immense majorité des Français ignorait le nom des Racine, des Corneille, des Labruyère, du vivant de ces grands hommes, aujourd'hui il n'est pas une bourgade, pas un village où certains noms fameux dans le monde littéraire ne soient connus et l'objet d'une sorte de culte. Bientôt enfin arrivera

cette époque où, comme autrefois à Athènes, de simples marchandes d'herbe initiées à l'atticisme du langage montreront du doigt les étrangers, trop beaux parleurs. Mais ce qui doit donner encore une impulsion nouvelle à ce mouvement scientifique qui pénètre jusque dans la masse du peuple, c'est la judicieuse et profonde esthétique de notre siècle. L'on n'ose plus redire après tant d'autres, que le sens du moyen âge, perdu depuis l'époque de la renaissance, est retrouvé; que le voile qui dérobe même à un siècle éclairé les trésors de l'art catholique a été soulevé; et que le moment est venu de faire passer dans toutes les branches de la littérature ce puissant élément chrétien qui vivifie toutes les parties de notre civilisation.

La confiance paraît d'autant mieux fondée à cet égard que, grâce au progrès de l'esprit humain dans les études psycologiques, notre époque peut se flatter sans présomption de posséder à un haut degré le talent d'analyser l'esprit d'observation, l'art de se rendre compte de toutes les richesses scientifiques et littéraires dont les siècles passés l'ont mis en possession. Jamais l'on n'a su mieux pénétrer la pensée des auteurs de tous les siècles, mieux découvrir les secrets de leur idiome, mieux décomposer les rayons de leur génie. On dirait l'instrument d'Herschel qui nous initie à toutes les mystérieuses harmonies du firmament, nous découvre tous les astres qui le décorent et la lumière que Dieu leur a départie. On dirait le scalpel du chirurgien habile qui, mettant à nu tous les ressorts et jusqu'aux fibres les plus tenues, jusqu'aux membranes les plus délicates du corps humain, nous fait toucher du doigt, pour ainsi dire, le mécanisme et l'ensemble admirable dont il se compose. Tant d'aperçus neufs et lumineux, tant d'observations aussi fines que justes, tant de jugements précis et motivés sur des points qui eussent semblé au

premier abord devoir échapper à l'œil le plus attentif, surprennent et étonnent !....

Qui pourra dire ensuite tout ce que la littérature française a puisé de facilité, d'étendue, de hardiesse dans cette étude aujourd'hui si répandue de toutes les littératures anciennes et modernes? Que n'a-t-elle tenté déjà pour compléter ses théories et réaliser ses espérances?...avec quelle étonnante souplesse on la voit s'identifier à tous les modèles et s'acclimater à tous les pays!.... Comme elle se plaît aussi à s'inspirer à tous les grands spectacles de la nature! Au 17me. siècle les pages ravissantes de ce livre antique et toujours nouveau n'étaient guère étudiées que dans HOMÈRE, THÉOCRITE et VIRGILE; mais aujourd'hui et depuis que CHATEAUBRIAND et son illustre école ont fait passer sous nos yeux l'imposant tableau des déserts poétiques, des forêts grandioses, des scènes sublimes du nouveau monde; depuis qu'ils nous ont dépeint avec tant de charmes les levers et les couchers majestueux du soleil sur l'horizon romain, de quelles couleurs nouvelles la poésie et la prose descriptive n'ont-elles pas étincelé? N'est-il pas de toute évidence qu'affranchies des entraves de la routine et du classicisme, elles ont conquis une certaine liberté d'allure, une force d'expression, une vigueur de touche, une variété de coloris, une magnificence et une délicatesse d'images qu'elles n'avaient pas dans les siècles précédents?.... Que d'expressions heureuses, de tournures originales, de métaphores saisissantes, aujourd'hui admises, eussent peut-être blessé les oreilles et choqué le goût trop rétréci de nos devanciers?.... Il faut en convenir, l'on chercherait en vain dans les poëtes et les prosateurs du grand siècle ces comparaisons surprenantes, ces savants rapprochements, ces couleurs locales, ces expressions synthétiques si riches, si précises; ces heureux tours de force enfin que l'on

ne peut s'empêcher, même avec le goût le plus sévère, sinon d'approuver, du moins de tolérer dans une foule d'écrivains modernes.

Si je ne craignais, Messieurs, d'abuser de l'attention bienveillante que vous avez bien voulu m'accorder, que n'aurais-je pas à ajouter encore pour achever l'analyse que j'ai entreprise de placer sous vos yeux, et pour dire tout ce que la littérature moderne, dans l'opinion d'un grand nombre de critiques, a gagné en profondeur, en peintures de mœurs et en imitations bibliques? Mais avec un esprit aussi cultivé que le vôtre, vous suppléerez facilement, Messieurs, à tout ce que les bornes que j'ai dû me prescrire me forcent d'omettre. Je me hâte d'arriver à la conclusion dans laquelle j'ai le dessein de soumettre à vos lumières avec une franchisse modeste l'opinion que je me suis formée sur la décadence ou le progrès de la littérature moderne.

La littérature a-t-elle gagné ou perdu? est-elle en voie de régénération ou de déviation?... Il existe aujourd'hui entre la civilisation et la littérature des rapports si intimes, et notre état social présente de si grands contrastes qu'il ne me paraît pas possible de donner une solution complète à l'importante question que le Congrès a posée dans son programme. Pour la résoudre, il faudrait savoir d'abord à quelle littérature on prétend comparer celle de notre époque. En second lieu, il me semble qu'il est extrêmement difficile de juger les ouvrages du siècle où l'on vit, et que l'on ne peut se flatter sans présomption de devancer le jugement de la postérité dans l'impartiale appréciation des productions littéraires. Dans les âges les plus éclairés, les plus beaux chefs-d'œuvre ont été quelquefois méconnus par les contemporains, et des ouvrages de médiocre portée ont trop souvent obtenu l'éclat d'une séduisante renommée. Aussi les critiques les plus judicieux re-

commandent-ils à la jeunesse de tenir les yeux fortement attachés sur les modèles consacrés par les suffrages universels et de ne lire qu'avec beaucoup de précaution les livres de fraîche date où, malgré le prestige des plus beaux noms, on retrouve quelque chose de ce mélange de vérité et d'erreur, de faiblesse et de grandeur que l'on observe partout dans la société moderne.

Toutefois cela ne doit pas empêcher de reconnaître que, comparée à la littérature du 18me. siècle, notre littérature a généralement beaucoup plus d'étendue, de gravité et de grandeur; mais que, relativement à celle du 17me. siècle, elle est loin d'avoir atteint la perfection de cette époque, surtout pour les qualités fondamentales du style, et pour ce caractère d'unité et de bon sens qui appartient principalement aux peuples croyants et aux écrivains religieux. Elle ne présente pas non plus comme celle du grand siècle cet imposant ensemble de chefs-d'œuvre où l'art et le génie, confondant leurs efforts, semblent être parvenus aux derniéres limites du beau dans tous les genres. Sans doute nous pouvons nous flatter d'avoir de belles préfaces, de magnifiques préludes, de superbes portiques; mais des ouvrages finis, des monuments achevés, des œuvres littéraires qui puissent être évidemment proposés pour modèles, on les cherche longtemps avant de les rencontrer, et, si quelques-uns s'offrent aux regards, ils ne sont, il faut bien le reconnaître, qu'en très-petit nombre. A l'exception de deux ou trois noms célèbres, les talents de notre époque n'ont point encore doté l'humanité de ces productions admirables qui emportent d'emblée tous les suffrages, et qui, par leur mérite solide et leur haute portée, sont destinées à intéresser tous les âges et tous les siècles. Où trouver en effet aujourd'hui une œuvre littéraire, nous ne dirons pas semblable,

mais comparable seulement à ces ouvrages divins dans lesquels l'âme d'un FÉNÉLON et celle d'un BOSSUET se sont épanchées tout entières, et où l'idée du beau se rencontre, presque à chaque page, aussi fortement empreinte que dans les statues de PHIDIAS et les peintures de RAPHAEL ? Que pouvons-nous mettre en parallèle avec ce modeste recueil d'apologues où devançant toutes les théories des romantiques, parcourant en se jouant tous les degrés de la perfection, LAFONTAINE produit un sublime de grâce et de simplicité, de bon sens grave et de badinerie naïve qui ne pouvait trouver son heureuse expression que dans notre langue, et dont tous les secrets ne peuvent se révéler qu'à des esprits français. Dans d'autres genres, qui oserait prétendre que VICTOR HUGO avec les ressources prodigieuses de son beau talent connaît mieux que CORNEILLE la mâle brièveté, le trait profond et la grandeur familière et originale qui conviennent à la tragédie ? Les copies inachevées et souvent décolorées dans lesquelles tant d'auteurs modernes entreprennent de nous passionner pour les rêves parfois si bizarres des poëtes du nord, sont-elles préférables aux savantes imitations de RACINE, toujours si grand à côté de ses modèles, RACINE qui égale EURIPIDE en pathétique, TACITE en profondeur et qui est sublime avec la Bible ? Cependant hâtons-nous de le dire et ne soyons point injuste envers notre siècle. Si je l'apprécie bien, notre littérature se meut dans une sphère plus vaste que la littérature du 17me. siècle. Saisissant mieux les rapports généraux des sciences, elle entrevoit peut-être plus de types du beau, elle a une face plus radieuse, puisqu'en rendant la poésie intime, spiritualiste et nationale, elle a donné une nouvelle âme à sa lyre. L'on ne peut nier également qu'elle n'ait rendu un immense service à l'humanité, non-seulement en brisant les formes païennes, mais encore en

bannissant du domaine des lettres cette morale vague et épicurienne, et cette foule d'idées fausses que le vieux langage du Parnasse introduisait autrefois et presque à leur insu dans les auteurs français. Maintenant que faut-il penser des différentes raisons sur lesquelles s'appuient soit les enthousiastes soit les détracteurs de la littérature moderne?

Puisque l'objet d'un Congrès est de mettre la paix entre les parties belligérantes, rien ne doit être négligé pour chercher s'il n'y aurait pas quelque moyen de mettre d'accord et les critiques et les littérateurs dont j'ai analysé les idées contradictoires. Ce moyen existe, Messieurs, il consiste à signaler avec impartialité les véritables causes de cette divergence de sentiment. Au milieu du mouvement de l'esprit humain et des phénomènes divers qui en résultent, tout observateur attentif reconnaîtra sans peine que deux littératures opposées se produisent presque nécessairement dans des siècles de civilisation savante où la culture de l'intelligence est générale et où le raffinement même de la pensée ramène tôt ou tard la parole à n'être que l'écho de l'âme. L'une est l'expression de l'erreur, du mal et des passions qui dans l'homme souillent l'image de la divinité, et qui dans la société troublent l'harmonie générale et y substituent des désordres et des malheurs sans nombre ; l'autre, expression de la vérité et de la vertu, prenant pour base la raison et le beau moral, fait naître les grands sentiments, maintient les principes civilisateurs et propage le culte de tout ce qui honore l'humanité. Lorsque par l'effet de quelques mémorables événements, le bien et le mal, la vérité et l'erreur sont continuellement face à face, que leurs luttes sont ardentes et décisives, alors il y a aussi dans les lettres expression vivante de l'état social, vérité et erreur, c'est-à-dire progrès et décadence,

ou plutôt deux littératures apparaissent avec des couleurs tout-à-fait tranchées. C'est ce que l'on vit se manifester d'une manière bien sensible dans les premiers âges du christianisme. Tandis que les auteurs païens offraient alors l'image d'une complète dégénérescence, les nobles athlètes d'une cause divine, les pères de l'église au contraire ravivaient l'éloquence et quelquefois la poésie même aux sources vraies de l'inspiration, et parlant ou écrivant dans des langues dépravées par le mauvais goût, y soufflaient l'esprit de Dieu dont ils étaient animés. Combien leur mérite n'a-t-il pas été méconnu, et combien leurs défauts n'ont-ils pas été exagérés par les admirateurs exclusifs des élégants écrivains de Rome et d'Athènes?..... Un spectacle analogue s'est reproduit de nos jours. A la suite d'une révolution qui a tout remis en problème, on a vu la vérité, la morale, la religion en présence d'implacables ennemis retrouver tout à coup d'éloquents défenseurs, des interprètes inspirés qui ont imprimé à la littérature un puissant mouvement d'ascension. Mais une littérature est restée, qui, expression d'une philosophie sceptique, arrivée au dernier degré de l'extravagance, se crée de monstrueuses théories, s'éprend d'un satanique amour pour le laid et l'horrible, et dans son allure tantôt incertaine, tantôt convulsionnaire, montre tout le vide des pensées et des sentiments des auteurs qui la représentent. Ses partisans nous ont donné les éblouissements de l'orgueil pour les étincelles du génie; et dans leur prodigieux égarement, rendant à l'art un culte affreusement matériel et bizarre, ils ont osé diviniser le mal et ils ont follement tenté de remplacer le type irréformable du beau moral par le leurre hideux des passions. De là, dans les lettres et dans les beaux-arts, une décadence inouïe jusqu'à nos jours; on a formulé,

systématisé des erreurs d'autant plus graves qu'elles se rattachent ou à un grossier sensualisme ou au point de vue panthéistique d'une foule de philosophes et d'historiens modernes. Ce qu'il y a eu de plus déplorable encore, c'est que les nouveaux théoriciens ayant proclamé que le but de l'art est de représenter la vie, n'importe sous quelle forme, pourvu que cette forme représente ou éveille une idée, tout dès lors a dû rentrer dans le domaine de l'art. Ainsi, la religion n'a plus été que de l'esthétique, de la symbolique, et la société un grand drame où, sous l'empire de la fatalité, chaque homme joue son rôle et développe d'autant plus de grandeur et de vertu qu'il prend plus de part à l'action générale et à la vie universelle. Après de pareilles doctrines, faut-il s'étonner si nous voyons régner dans un trop grand nombre d'écrivains l'affectation du grandiose qui veut faire sentir le tout dans chaque chose, montrer de la profondeur jusque dans les moindres détails, et si ces mêmes auteurs violent effrontément toutes les lois morales et toutes les règles même les plus essentielles comme des conventions arbitraires qui ne sont propres qu'à couper les ailes au génie et à éteindre le feu sacré de l'enthousiasme ?

Cependant le chaos littéraire que nous ont créé les nouvelles théories n'a point empêché, comme on pourrait d'abord le croire, le développement et, si je peux le dire, la magnifique floraison de la pensée régénératrice et chrétienne. Après avoir pris possession de la littérature française au commencement de ce siècle par M. de Chateaubriand et Mad. de Stael, plus tard, cette pensée a trouvé dans l'immortel auteur des *Méditations* et des *Harmonies poétiques*, sa plus haute expression lyrique ; et maintenant à peine à son aurore déjà la nouvelle littérature rallie autour d'elle une élite de jeunes âmes au caractère élevé, aux convictions pro-

fondes, qui semblent avoir pour but de rendre aux sociétés modernes une parole libre et précise comme la foi, ardente et vraie comme la charité, sublime et naïve comme tous les bons sentiments que la religion inspire. Préoccupé de la partie technique et matérielle de l'art, l'on s'était arrêté trop longtemps à regarder les richesses du musée grec. Le moment est venu de contempler les trésors mille fois plus précieux du grand musée chrétien, où tant de nobles transfigurations de la pensée humaine nous révèlent de nombreux et nouveaux genres de sublime, de simplicité et de grâce exquise, complétement inconnus aux siècles païens; l'on va enfin reconnaître et comprendre que le beau, tel que l'ont envisagé et reproduit les âges les plus renommés de l'antiquité profane, n'est que le beau physique ou tout au plus le beau moral de la nature déchue, et que ce beau est au beau chrétien ce que les pâles lueurs d'une lampe sépulcrale sont aux clartés éblouissantes du soleil. Eh! n'est-ce pas au grand jour de ce beau émané du christianisme que ces hommes illustres dont les noms sont des époques, les CHRYSOSTOME, les DANTE, les MICHEL-ANGE, les RAPHAEL et plusieurs autres ont enfanté ces chefs-d'œuvre de tous genres qui les placent si à part dans les fastes de l'intelligence et qui sont empreints d'une grandeur céleste et d'une beauté ravissante? N'est-ce pas en s'initiant, dès sa plus tendre jeunesse, aux types mystérieux et profonds de la bible, seul miroir de l'éternelle lumière éclairant l'humanité, que l'inimitable BOSSUET est parvenu à cette sphère où son génie s'est dégagé à l'aise, a pris tout son essor et a présenté cet étonnant mélange de sublime hardiesse et de perfection désespérante qui caractérisent toutes ses œuvres?... Mais, pour parler d'un écrivain de nos jours, n'est-ce pas après avoir prêté durant son enfance une oreille délicieusement attentive aux sons de la

lyre sacrée que LAMARTINE est venu chanter Dieu avec un cœur si plein, si débordant d'enthousiasme, et qu'il a quelquefois surpassé RACINE par la délicatesse et la suavité de ses touches harmonieuses? Pourquoi faut-il, hélas, qu'il ait sitôt retiré sa main de l'instrument divin? Un si bel avenir lui était réservé?.....

Ce qui justifie donc pleinement les éloges que l'on donne à la littérature actuelle, c'est qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans les ouvrages caractéristiques de l'époque, malgré leurs imperfections, une tendance réelle vers le beau chrétien que nous venons de signaler. En effet, c'est l'humanité avec ses sublimes intérêts, ses destinées glorieuses, ses dégoûts profonds et avec l'immense horizon qui lui est ouvert dans le christianisme que la littérature essaie de reproduire, du moins dans les plus estimables ouvrages de notre siècle. A la frivolité licencieuse de l'âge qui nous a précédé, les lettres modernes ont substitué une mélancolie et une gravité dont le caractère s'accorde avec les hauts enseignements d'une religion qui nous avertit que notre âme est une reine découronnée, la terre un lieu d'exil, une vallée de larmes, et la vertu, une expiation. La naïveté est encore une perle précieuse dont la poésie actuelle aime à embellir sa couronne, et les écrivains, dépositaires des oracles de la sagesse éternelle, nous apprennent que, pour entrer en partage de la gloire céleste, nous devons être simples comme la colombe et ingénus comme l'enfance : qui ne sait comme DANTE et tous les grands poëtes chrétiens, pleins de l'idée biblique, ont su créer une autre espèce de naturel que celui des Grecs, et des scènes d'amour d'une simplesse et d'une grâce inconnues à VIRGILE?.. On recherche également aujourd'hui la peinture intime du cœur, mais qui ignore que la vie chrétienne doit être une étude continuelle de tous les mobiles humains,

et que nul œil, mieux que celui de l'humilité, ne sonde l'abîme des passions?

Enfin, la littérature actuelle aspire à éveiller toutes les sympathies populaires et à revêtir le plus haut caractère d'universalité. Mais quoi de plus propre à lui faire atteindre ce but glorieux que les sublimes doctrines d'une religion qui embrasse toutes les profondeurs de la nature humaine, et qui enseigne le dogme de la confraternité universelle fondée sur l'identité de notre origine et de nos futures destinées?

Qu'ils surgissent donc, qu'ils surgissent maintenant les hommes de génie capables de saisir par la pensée les types suprêmes de perfection que le christianisme nous a révélés, qu'ils s'élèvent à toute la hauteur du *mens divinior* de l'humanité agrandie et divinisée par cette même religion dans les vertus incomparables des héros de l'évangile.....

Bientôt à la vue des magnifiques chefs-d'œuvre qu'aura fait naître cette contemplation, et grâce aux éléments de vie préparés pour notre grande restauration religieuse, l'on sera forcé de reconnaître que la beauté idéale si recherchée par la littérature et les beaux-arts n'est pas autre chose au fond que cette perfection réalisée dans l'honorable vie des grands hommes dont les noms immortels remplissent les annales du christianisme. O traits adorables de l'homme-dieu, charité brûlante d'un saint Paul, cœur passionné d'un saint Augustin, tristesse majestueuse d'un saint Jérôme, touchant abandon d'un saint François de Sales;.. que n'ai-je le talent de vous peindre avec vos charmes indéfinissables!.... Je produirais sur la littérature trop vivement préoccupée du beau païen, le même effet que produit sur les artistes qui vont pour la première fois à Rome la vue des tableaux resplendissants de Raphael et de Michel-Ange....

Oui, Messieurs, soyez en bien convaincus, c'est pour ne pas vouloir reconnaître l'importante vérité sur laquelle j'insiste auprès de vous qu'une foule d'auteurs modernes mutilent les formes les plus divines de la pensée et changent en véritables défauts les qualités essentielles que j'ai signalées plus haut, la naïveté en fadeur, la tristesse grave en sombre désespoir, la profondeur des tableaux en détails minutieux, en portraits fantastiques, la vraie et énergique popularité d'idées et de langage en trivialité de termes et de pensées également réprouvées par la raison et le bon goût. Mais, malgré ces défauts, disons-le à la gloire de notre époque, l'impulsion générale vers le type suprême n'en est pas moins donnée et redevenue libre, la littérature est prête à entrer dans toutes les grandes voies de la civilisation chrétienne.

Trois fois honneur aux nobles intelligences qui hâtent ce grand mouvement de régénération, qui, ayant profondément médité sur l'antique popularité du beau chrétien et sur sa féconde germination au milieu des œuvres du moyen âge, s'efforcent de le reproduire dans les lettres et dans les arts avec cette délicieuse empreinte de fraîcheur, de délicatesse exquise et de grandeur imposante qu'il avait dans les merveilles monumentales des âges de foi !.....

Ainsi, dans mon opinion, pour assurer le progrès de la littérature et des beaux-arts, la question capitale est de formuler clairement l'esprit du christianisme avec ses tendances spiritualistes et populaires, d'ouvrir aux écrivains toutes les sources de si hautes inspirations et de marier les types des belles époques chrétiennes avec les besoins nouveaux de notre intelligence agrandie par le prodigieux développement des sciences humaines : le moment est venu de faire passer dans le vaste domaine littéraire ces principes d'intérêt social et d'égalité chré-

tienne que le moyen âge a réalisé dans ses institutions monastiques sans oser l'étendre même en théorie à la société civile, et dont la révolution française a préparé l'application générale.

Et en effet qu'est-ce que le progrès?.... Loi suprême du monde moral, n'est-ce pas le mouvement par lequel la société s'efforce de s'élever à la hauteur de la transformation dont elle a un mystérieux pressentiment?.. Le travail continuel, quoique souvent inaperçu, par lequel elle cherche à réaliser dans ses institutions et dans toutes les formes de sa civilisation la perfection idéale que lui révèlent ses instincts divins, ses croyances religieuses et les notions de justice infinie sur lesquelles sa base est posée. Mais le vague illimité des systèmes de nos jours ne cesse de répandre des nuages sur le but glorieux que j'assigne à la marche de l'esprit humain en m'élevant jusqu'aux régions morales. Les convictions religieuses de la plupart des auteurs du 19e. siècle sont loin d'être sérieuses et profondes. On est chrétien par sentiment et par l'instinct du beau, mais les dogmes catholiques ne reposent pas dans les profondeurs de l'âme comme les bases indestructibles d'une vertu et d'une science à l'épreuve du souffle délétère des mauvaises doctrines.

Voilà pourquoi, avant que notre littérature prenne un caractère normal, les jours d'épreuve et de tâtonnement seront encore longs. Il suffit malheureusement, pour s'en convaincre, de rappeler ici que le travail de régénération, qui ne date guère chez nous que de Chateaubriand, remonte en Allemagne jusqu'à Klosptok, c'est-à-dire jusqu'au commencement de la seconde moitié du 18e. siècle, et que, malgré les études profondes et les brillants écrits d'un grand nombre d'hommes illustres, l'anarchie artistique et morale règne encore dans la savante Germanie. Tant il est devenu difficile,

Messieurs, depuis l'invasion du paganisme opérée sous les Médicis, de renouer l'antique alliance des lettres et des croyances chrétiennes!...

En terminant ce discours, que me reste-t-il donc à faire, Messieurs, sinon de souhaiter avec toute l'effusion de mon âme et toute la chaleur de mes convictions que la religion vienne au plus tôt achever son ouvrage; qu'elle reprenne sur les intelligences et sur les cœurs son antique autorité, qu'elle environne notre jeunesse ardente et studieuse d'une atmosphère de foi et d'amour qui la fera s'épanouir comme un beau lis aux rayons vivifiants du soleil; alors, n'en doutez pas, mises à l'abri de tous les écueils des siècles d'ignorance, et grâce à ce culte de l'art aujourd'hui partout en honneur, toutes les nobles âmes de notre époque qui sont encore, quoi qu'on dise, si nombreuses, se mettant à l'unisson, feront entendre des concerts qui n'auront pas encore été entendus; jamais l'hymne enflammé du génie n'aura retenti plus magnifique et plus entraînant au milieu du monde étonné. Reconnaissez donc votre auguste mission, écrivains du 19e. siècle, et hâtez-vous de pénétrer dans le sanctuaire de la religion: là vous trouverez puissance, gloire, force, beauté et tout ce que vous recherchez si vainement ailleurs. Comme dans la majestueuse église de Saint-Pierre de Rome, l'âme emportée par le génie du lieu, s'agrandit et voit, à mesure qu'elle contemple, se développer des harmonies de plus en plus ravissantes; ainsi dans le christianisme, l'esprit humain, découvrant partout l'image de l'infini, s'élève à un horizon qui devient de jour en jour plus vaste et plus radieux. Seule la religion comprend et réalise les immortelles espérances et les immenses désirs de l'humanité.

DISSERTATION

SUR CETTE QUESTION :

Quelles doivent être désormais les tendances de la poésie ?

PAR M. JULES PAUTET.

Orbis unitas Christo et libertas.

L'influence de la poésie sur les destinées de l'humanité ne saurait être la même dans tous les siècles, et l'on peut dire que cette première, née de l'intelligence humaine, ne s'est pas constamment maintenue à la hauteur de sa mission. Nous qui ne voudrions voir abandonner à *l'art pour l'art* qu'un cercle restreint, et qui ne concevons l'art noble et grand que lorsqu'il enseigne, nous souhaiterions que toujours la poésie se montrât comme un instrument sonore que les hommes de choix sont appelés à faire vibrer au profit de l'humanité!

Assez longtemps la poésie n'a été que le reflet des erreurs de la société, le miroir de ses faiblesses et des vicissitudes qui l'ont agitée; assez longtemps on a répété ce mot fameux : La littérature est l'expression de la société ; il faut qu'elle en devienne l'enseignement. Assez longtemps la poésie a subi l'impulsion, l'époque est venue où elle doit la donner, où elle doit, flambeau plein d'une divine clarté, répandre sa lumière sur les hommes et non pas recevoir des sociétés souvent gâtées par l'égoïsme les feux dont elle doit briller.

Quelle sera donc sa mission désormais? Si elle n'est plus l'histoire lyrique des peuples, si elle n'est plus le simple délassement des natures souffrantes, si elle n'est plus la docile nature de la fantaisie sans portée, si elle n'est plus le coup de fouet satyrique des JUVÉNAL qui surgissent à l'entrée des catacombes des empires, si elle n'est plus le cri de détresse des âmes déchirées par la méchanceté des hommes, si elle n'est plus une servile imitation courbée sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité, comme si ces chefs-d'œuvre pouvaient être refaits, si elle n'est plus l'organe d'un sensualisme qui ne comprend que la beauté objective ou extérieure et n'a nulle idée de la beauté morale, si elle ne voit plus l'esthétique seulement dans la beauté sensuelle, si elle n'est plus la peinture dénudée d'un matérialisme effronté, si elle n'est plus l'instrument d'un rationalisme impuissant dont la base est chancelante comme l'esprit de l'homme; si elle n'est plus tout cela successivement et souvent à la fois, que doit-elle être enfin? C'est ce que nous essaierons de dire quand nous aurons jeté un coup d'œil rapide sur l'ensemble de notre littérature; de notre littérature si transformée que les critiques rétrospectifs trop préoccupés des modèles du passé la dédaignent, et que les critiques en vue de l'avenir voudraient la lancer dans une voie féconde au bout de laquelle ils aperçoivent le bonheur de l'humanité; perspective trompeuse peut-être, pour longtemps encore, mirage séduisant qui ne doivent pas empêcher de poursuivre la route; car, si l'illusion est à une distance donnée, avançons encore, et plus loin nous trouverons le vrai. Que la poésie de bout montre du doigt l'avenir devant elle et dise à l'humanité : Marche! marche! Quel flambeau tiendra-t-elle donc dans sa main puissante?... Celui qui peut seul inonder le monde entier de la même clarté; illuminer toutes les nationalités, et les fondre

dans une immense famille, qui aura le front haut et serein en portant au cœur la même croyance.

Examinons rapidement quelques-unes des transformations de nos lettres françaises, voyons un peu de notre passé avant de dire notre pensée sur l'avenir.

Nos premiers poëtes furent *nationaux,* ils méritent cette qualification à tous égards : en effet, dans leurs chants qui célébraient les exploits de nos pères, et les passions individuelles de l'homme, les mœurs de leur époque étaient fidèlement traduites; le ménestrel au nord, le troubadour au midi, le minsinger au delà du Rhin n'empruntaient pas à des cieux étrangers des dieux sans signification sous notre ciel changeant et brumeux. Ils laissaient à la Grèce et à Rome, dans leur ignorance heureuse, la brillante cohorte de leurs divinités sensuelles; et leurs images empruntées à une nature vraie n'en étaient que plus saisissantes. La poésie alors avait une influence qu'elle dut perdre plus tard, lorsque l'érudition hellénique vint jeter le trouble dans notre littérature nationale. Que voulait-on que *Cupido*, *Apollo* et *Jupin* dissent à la foule? Rien! et qu'est-ce donc une poésie qui ne s'adresse pas à la foule? C'est un délassement d'hommes de choix quelquefois, ou d'oisifs grondeurs, mais où est sa puissance?

Pour que la poésie soit forte, il faut qu'elle parle un noble langage, sans doute, un langage divin, mais animé de la croyance de tous et pour tous.

Lors de l'invasion des lettres grecques et romaines sur le sol des lettres nationales, tout se mêla, tout se confondit d'abord, toute trace de cette sublime croyance en vertu de laquelle nos pères se courbaient sur la pierre usée de nos temples, disparut de nos lettres, et depuis la chanson jusqu'à l'ode la plus élevée, jusqu'au dithyrambe le plus passionné, tout se fit païen! Que devint donc alors notre nationalité? où la ressaisir? Il

faut arriver jusqu'au grand CORNEILLE, le seul des poëtes de son époque qui donne un reflet de nos croyances dans Le Cid christianisme et chevalerie. Le sublime et tendre RACINE sait franciser, il est vrai, les sujets grecs, mais l'imitation des anciens reste toujours le but des efforts des poëtes. Le législateur du Parnasse traduit à peu près la charte littéraire des Romains octroyée par HORACE, et cet admirable pastiche prolonge encore longtemps l'imitation.

Le 18e. siècle est trop préoccupé de ses transformations philosophiques, trop enivré de ses idées de bouleversement, pour penser à faire rentrer la poésie dans notre nationalité; il imite ces imitateurs en inondant ses œuvres de ses formules de philosophisme. Il donnerait toutes les formes littéraires présentes et futures pour le triomphe d'un seul de ses principes. Démolisseur infatigable, il frappe à coups de scepticisme; le polythéisme lui va mieux que le vague mystérieux du christianisme.

Dieu, pour cette époque, n'est plus qu'un être de raison, qu'une abstraction. Ceux qui ne le nient pas lui rendent un hommage nonchalant en admirant ses œuvres, et en déclarant qu'il n'aurait que faire de notre encens. Comment placer un tel Dieu dans nos conceptions poëtiques? Les divinités tout humaines de l'antiquité sont plus malléables. Là, tout est positif, rien de vague, rien qui rappelle l'idée de l'infini. Si la poésie d'alors se prête aux formules philosophiques du temps, comme celle de *Marie-Joseph* CHÉNIER traduit toutes les répulsions passionnées de son époque, est-ce bien là de la haute poésie nationale? Non, non, c'est encore l'imitation de l'antique déjà affaiblie, c'est la forme græco-romaine venant en aide à la popularisation des formules nées du moment. Et encore il n'y a du passé que la forme qui nous est étrangère, qui n'est pas dans

nos croyances, il n'y a pas d'avenir, il n'y a qu'une actualité périssable.

Mais écoutons!... du milieu des orages s'élève une voix jeune et fraîche qui fait entendre ces paroles célèbres, en présence du supplice qui s'apprête : *J'avais cependant quelque chose là ?* Ce qu'il rêvait le jeune poëte, ce n'était pas une transformation morale dans la littérature, un retour aux croyances chrétiennes, il voulait dans son *Hermès* continuer LUCRÈCE ; mais il rêvait une transformation de la forme poétique, et déjà dans ses immortels écrits desquels on a dit : « Ce sont de délicieux paysages moins le ciel », l'allure de la poésie a changé subitement, on sent déjà que cette élégie païenne est bien près de l'élégie spiritualiste et chrétienne.

Patience... voici venir un jeune pèlerin, courtisan du malheur, poëte par la pensée, poëte par l'émotion intime de la rêverie, par les entraînements de l'idéal. Il ira s'asseoir sur la cabane du sauvage, dans les forêts vierges de l'Amérique, d'où il nous rapportera dans son âme des poëmes qui auront une action immense sur son époque ; il ira sous la tente de l'Arabe, il ira pleurer sur le tombeau du Christ. Partout il rêvera d'avenir sur les ruines des cités détruites, et tous ses rêves seront dans la foi catholique. Puis, quand les prodigieux bouleversements politiques seront accomplis, il reviendra pour faire entendre sa voix indépendante et mâle, et les cordes de sa lyre rendront des sons jusqu'alors inconnus, alors il réalisera la plus haute puissance de la poésie, il entraînera son époque à sa suite. Comme HOMÈRE, comme EURIPIDE et SOPHOCLE qui parlaient aux Grecs le langage de leur croyance sensualiste, il parlera pour ranimer sa foi, le langage de la croyance chrétienne.

Cet homme ne chantera rien qu'avec son âme, chez

lui tout sera profondément senti, par lui la parole humaine aura revêtu comme une forme nouvelle, tout ce qui est impressionnable et jeune se laissera aller à ses suaves mélodies. Et l'immense soif de mélancolique repos qui vous saisit après les révolutions trouvera enfin à se désaltérer dans le torrent harmonieux de ses chants.

Le poésie va donc enfin ressaisir son sceptre, elle va reconquérir l'action qu'elle doit avoir sur les esprits, *d'imitation* qu'elle était, elle va devenir *enseignement*. La poésie biblique si longtemps oubliée va vivifier enfin les compositions de nos poëtes, la poésie biblique la plus élevée, la plus noble qui fût jamais, puisqu'elle est divine. La poésie biblique, élan de l'âme humaine vers le Créateur, inspirations enthousiastes vers une vie nouvelle, après la mort des sens, sublimes entraînements vers un monde de pensées grandioses, hauts et saints témoignages de la puissance divine, admirations éclatantes pour les merveilles du monde, pleurs sublimes et divins versés sur les malheurs du monde et sa corruption. Tout est là, majesté et splendeur de la parole, haute expression de la grandeur de l'homme qui a compris la grandeur de Dieu. Quelle puissance, quelle irrésistible force! eh bien! c'est à ces sources sacrées que va puiser la poésie.

Lyrique, élégiaque, dramatique, descriptive, la poésie va s'empreindre de nos mœurs et de nos croyances : adieu les chants sceptiques tout rempli des ricanements du sensualisme; adieu les chants tout remplis d'une mollesse apportée des rives de la Grèce et de Rome. L'amour, l'intelligence, la volonté, le dévouement, la glorification de la beauté morale, la charité, viendront animer les conceptions de nos poëtes, avec les mystérieuses espérances et les méditations de l'âme sur l'âme. Alors les descendants des BERNARDIN DE

SAINT-PIERRE, des STAEL, des CHATEAUBRIAND, les admirateurs des lettres allemandes, favorisés par les sympathies d'un gouvernement nouveau qui évoque sans cesse le passé pour enfoncer sa base hors des atteintes de l'instabilité, s'élanceront dans les vastes champs de l'infini et feront entendre des accents éminemment poétiques qui agiront fortement sur une société heureuse de reprendre au spiritualisme. Ils redeviendront nationaux par le souvenir des siècles écoulés, par la tendance religieuse, bienfaisante rénovation pour une époque malade de scepticisme et fière de se sentir encore quelques éléments de croyance. L'école des LAMARTINE, des VICTOR HUGO, des SAINTE-BEUVE, chantera pour déplorer le mal, mais, sans chercher le remède; on aura des extases infinies, on se laissera aller à de délicieuses mélancolies; mais ce vague, mais cet espoir sans cesse déçu, mais ces extases, est-ce là tout ce que saura nous montrer la poésie, et bornera-t-elle son action à satisfaire les goûts un peu rêveurs du siècle, qui se repose après avoir remué le monde de ses agitations. Et quand la forme personnelle de la poésie ou la poésie lyrique aura chanté nos douleurs, nos doutes, nos aspirations; quand la poésie dramatique nous aura montré la nature extérieure, et qu'elle aura, évoquant tout un passé curieux sans doute, remplacé l'action par le spectacle, invoqué le machiniste au lieu de l'imagination; quand elle aura, en vue de notre amour pour les choses du passé, fait œuvre d'antiquaire au lieu d'une œuvre d'artiste, quand elle aura glorifié les passions les plus ignobles en les combattant par de trop faibles contrastes; quand tous les poëtes auront satisfait aux fantaisies du siècle, nous n'aurons pas le droit de leur crier! « Vous restez sans cesse dans notre voie, » montrez-nous donc le chemin nouveau de la société » humaine, vous êtes disciples, soyez donc enfin maîtres. »

La poésie alors reprendra son essor, elle déploiera ses ailes d'azur, et, s'élançant aux premiers rangs de l'humanité elle lui dira en lui montrant l'avenir : « Marchons ! »

Alors elle sera grande et sublime, alors l'époque de transition où l'on regarde en dedans de son âme pour l'analyser, afin de fuir de trop poignantes réalités, sera achevée ; la poésie, loin d'énerver le cœur, le retrempera, l'épurera, l'agrandira. Un idéal basé sur la vérité et la raison remplacera un idéal matériel, objectif.

Alors l'empire du monde intellectuel sera sans contestation, le partage de la poésie, parce que, vive, animée, souple et flexible dans sa forme, elle sera grave, élevée, saisissante par son but. Elle ne s'arrêtera pas à satisfaire aux exigences des époques, elle offrira des enseignements aux sociétés. Sa force sera dans le sentiment d'indépendance qui agit si fortement sur l'esprit des peuples, elle sera dans le sentiment religieux qui est appelé à réaliser pour l'humanité la grande pensée de l'*unité*.

Le temps du scepticisme sera fini, l'athéisme ignoble qui paralyse l'âme, aura disparu ; la poésie dira qu'il faut qu'il y ait au-dessus des fluctuations incessantes de l'esprit humain, au-dessus des maximes si souvent chancelantes de la raison pure, au-dessus des théories changeantes qui gouvernent les sociétés, au-dessus des formules incertaines qui régissent l'humanité, quelque chose qui ne chancelle point, quelque chose qui soit certain, et qui reste immuable ; une ancre à laquelle on puisse se prendre dans les orages et les bouleversements politiques, un rocher qui surgisse sans cesse au milieu des flots agités, un phare qui montre la route à suivre quand tout chemin s'efface dans le désert que crée l'absence de toute foi, cette ancre, ce rocher, ce phare, c'est le christianisme !..

Loin de nous la pensée blâmable de jeter à la poésie le christianisme comme un instrument, comme un moyen, la poésie doit l'accepter comme une foi, comme une croyance, comme la vérité. Ce sera pour elle l'arche sainte autour de laquelle tous les peuples devront faire fumer leur encens, elle le proclamera inviolable et sacré, puissance *immobile* au milieu des pouvoirs trop *mobiles* de l'humanité.

La poésie chantera l'unité du monde par le Christ, elle sera alors grande, forte et puissante; elle guidera les peuples vers ces temps heureux et féconds de l'avenir où, d'un bout du monde à l'autre, l'homme trouvera partout dans l'homme un frère. Les liens sacrés de la famille seront resserrés, les pouvoirs reprendront de la vigueur, la poésie fera comprendre que le sacrifice et le dévouement ont la place de l'égoïsme et de la personnalité. En écrivant sur son drapeau ces mots : *Orbis unitas Christo et libertas*, sa parole sera assez puissante pour entraîner le monde dans les voies qui le conduiront au bonheur.

LETTRE

De M. l'abbé DARTOIS,
Curé de Villers-s.-Montrond,

Sur les patois de Franche-Comté.

A M. le Président de la 5e. Section du Congrès.

Monsieur,

J'ai fait tous mes efforts pour tenir prêt à temps le travail que je vous avais promis sur les patois de Franche-Comté. En vous l'adressant, j'aurais voulu avant tout offrir ce tribut de reconnaissance à l'Académie de Besançon; et puis, j'avais lieu d'espérer que la publicité donnée à cet essai aurait été un excellent prospectus de mon grand ouvrage sur nos patois, qu'elle m'aurait attiré la bienveillance, les conseils, et peut-être les communications de plusieurs savants étrangers, et qu'en intéressant plus directement mes compatriotes à un ouvrage qui ne peut-être celui d'un homme seul, elle m'aurait assuré dans la province de nombreux correspondants qui m'eussent aidé dans mes recherches. Malgré mon bon vouloir, il ne m'a pas été possible d'arriver à temps: des dérangements imprévus m'ont dérobé une partie des instants déjà si courts sur lesquels je comptais; d'un autre côté, la recherche et le classement de mes matériaux m'ont arrêté plus longtemps que je ne l'avais prévu; et à l'heure qu'il est, la rédaction de ma notice n'est pas encore commencée. C'est vous dire que je ne pourrais guère vous donner qu'un travail incomplet, mutilé; et peut-être est-il

mieux de se taire tout-à-fait que de s'exposer à gâter une belle cause en la présentant mal. Assez de défaveur s'attache à l'étude des patois, ce qui, à mon avis, vient moins de la matière elle-même que des écrivains qui l'ont mal digérée en négligeant de l'approfondir ou en restreignant trop leurs vues, et, puisqu'il s'agit de faire apprécier cette étude comme elle le mérite, il faut en parler avec assez d'ascendant pour lui concilier les suffrages de ses détracteurs. Ici, ce me semble, trop de précipitation nuirait à l'œuvre : il y a plus de profit à atteindre le but un peu plus tard qu'à courir en écervelé au risque de briser sa roue au milieu de la carrière. Ce qui m'afflige le plus dans ce délai, c'est la peine qu'il peut vous causer, et le bénéfice inutile que j'ai fait en renonçant aux séances intéressantes du Congrès pendant cette semaine.

Voici le plan sur lequel j'aurais tracé le mémoire que je vous aurais adressé sous le titre de *Coup d'œil sur les patois de Franche-Comté*, et particulièrement sur ceux du département du Doubs. Toutes réflexions faites, j'avais pris un peu plus mon large, parce qu'un exposé trop succinct laisse le lecteur dans le vague, et l'expose toujours à regarder comme des théories peut-être fausses les assertions qui ne sont pas justifiées par un nombre suffisant de preuves.

En vue des personnes qu'égare une fâcheuse prévention, je commence par quelques considérations rapides sur les avantages des patois. La philosophie y découvre des langues d'une régularité et d'une simplicité qui étonnent, pauvres sous certains rapports, infiniment riches d'autre part, et non moins propres que les langues plus généralisées à faire admirer le travail de l'intelligence humaine. L'histoire y puise des documents précieux sur la religion, les mœurs, les usages, les antiquités, sur les migrations des peuples

et les rapports qu'ils ont eus entre eux, etc. La jurisprudence y rencontre la solution des difficultés que présentent des chartes et des diplômes autrement intelligibles. Et quant à la littérature, elle y trouve les matériaux les plus riches pour établir la filiation des langues, pour expliquer en particulier la formation des langues nationales, pour rendre à la science étymologique la certitude et l'autorité que lui ont fait perdre des travaux hasardés ou ridicules, pour rectifier l'explication souvent fausse des auteurs du moyen-âge, pour compléter, confirmer ou corriger les interprétations des meilleurs glossateurs, etc., etc. Enfin, l'étude des patois est propre à inspirer une juste défiance de tant de systèmes généraux sur les langues bâtis, trop prématurément et pouvant bien être ruineux malgré toute l'habileté des ouvriers, parce qu'avant d'élever le faîte de l'édifice, il faut en poser les fondements qui sont encore bien loin d'être assez étendus et assez solides.

A ces considérations succèdent quelques vues sur la manière d'étudier les patois. La méthode comparative est seule capable de prévenir les bévues et les inepties dans lesquelles on tombe inévitablement dès qu'on se concentre dans le cercle d'études restreint qu'offre une localité. Les idiomes s'éclairent les uns les autres, et si, comme tant de glossateurs, l'on prend pour une forme absolue la forme donnée qui n'est très-souvent qu'une modification très-éloignée de la primitive, on s'escrime en pure perte à expliquer des mots qu'un idiome plus ou moins rapproché aurait montrés sur le champ sous leur vrai point de vue. En attendant, on a tout brouillé, tout confondu; et l'on aurait rendu un service, plus réel à la linguistique en ne donnant qu'une nomenclature sèche, qu'en hérissant son travail d'étymologies fausses, qui déconcertent toujours plus ou moins le lecteur même habile. — Il faut en dire au-

tant de la manie de tout expliquer par une seule langue, par exemple le latin : les langues se tiennent toutes, et il s'en trouve on ne sait combien dans l'idiome du plus petit hameau. — Folie encore de vouloir rendre compte de tout, même quand on a pris l'habitude de comparer les idiomes entre eux : un certain nombre de mots demeurent nécessairement inexplicables, ou parce que leurs analogues n'existent nulle part ou sont encore à déterrer, ou parce que les formes données sont trop dégénérées pour permettre les rapprochements, ou parce que l'altération des sens qu'aucun intermédiaire connu ne rapproche, empêche de saisir la parenté cherchée. Se servir de tout sans s'asservir à rien, fuir les systèmes comme des fléaux de la science, ne donner pour certain que ce qui est irrécusable, présenter comme douteux ce qui peut-être contesté, sans négliger d'appuyer les conjectures raisonnables des preuves qui peuvent établir une présomption, sans dissimuler ce qui peut en infirmer la force; se taire au besoin et présenter le mot nu, en sacrifiant l'insignifiant cortége de science qu'on peut toujours lui donner quand on veut à toute force résoudre ce qui est insoluble : voilà, à mon avis, quelques points sur lesquels un sage philologue doit se régler dans ses investigations sur les langues. J'ajoute qu'aux clefs connues d'étymologie on peut ajouter avec beaucoup de bonheur les rapprochements intellectuels qui confirment souvent, d'une manière décisive, les rapprochements matériels qui laissaient encore quelques doutes : combien de fois, avec des éléments phoniques tout divers, deux mots sont identiques ou presque identiques quant à la pensée! Συλλαμβάνω, *comprehendo*, *concevoir*, *saisir*, *capisco* (ital.), etc. Ce procédé, encore trop peu suivi, peut avoir, si l'on n'en abuse pas, des résultats étonnants pour la science étymologique.

— Enfin je signale des lacunes dans les livres écrits sur les patois : la principale est l'omission des formes de grammaire, et particulièrement des verbes, ce qui ne permet pas aux observateurs à vue un peu plus étendue les comparaisons d'idiome à idiome, et ce qui retarde nécessairement le classement général des patois d'une nation.

Je divise le corps de l'ouvrage en six chapitres.

Chap. I. Usage et étendue des patois en Franche-Comté; leurs fractionnements multipliés.

Chap. II. Origine des patois de Franche-Comté.

Ils se rapportent tous à la langue latine et aux dialectes nombreux de l'ancienne langue romane. Comme celle-ci, ils sont chargés de mots que leur ont fournis ou les langues indigènes et exotiques, préexistant à la conquête romaine, ou celles des peuples qui ont tour à tour fait irruption dans la Gaule depuis cette époque, ou celles des peuples voisins.

Une masse de nos mots patois se retrouve dans le latin, dans la basse latinité, dans l'ancienne langue française, dans l'ancienne langue des troubadours et des dialectes nombreux encore existants dans le midi, en France, en Italie, en Espagne.

Et pour mettre cette vérité dans tout son jour, je présente un tableau de mots comtois, inconnus au français, et appartenant à tous ces idiomes, souvent au plus grand nombre simultanément. Ces citations sont assez claires pour être incontestables quant à l'étymologie, et assez nombreuses pour prouver que les rapports signalés n'ont rien de fortuit.

J'indique de même la part qu'ont pu fournir à nos patois le grec et les langues anciennes, les langues septentrionales auxquelles nous touchons, l'ancienne langue celtique, du moins en ce qu'elle a de positif et d'incontestable...

Suit un autre tableau indiquant la manière dont nos patois ont conservé les thèmes primitifs ; et leur marche ici, habituellement différente de celle du français, démontre tout à la fois et l'ancienneté de ces idiomes et les avantages qu'on peut retirer de leur étude pour arriver à l'étymologie immédiate des mots français inconnus.

Autre tableau indiquant comment les patois se sont approprié les mots primitifs par une terminologie et une composition propres.

Tableau de quelques mots onomatopiques ou factices.

Chap. III. Divisions et caractères des patois de Franche-Comté.

On peut les rapporter tous à deux grandes sections, à subdivisions infinies, mais toujours très-rapprochées par les points principaux. Les uns, ceux du pays-bas proprement dit, se rapprochent pour la forme de la langue d'*oil* ou ancienne langue française ; les autres, ceux de la montagne et d'une partie de la demi-montagne, sont plus rapprochés de l'ancienne langue d'*oc*, et tout-à-fait voisins des idiomes du midi de la France, avec lesquels on pourrait les ranger, malgré quelques propriétés qui sembleraient s'y opposer, et qui viennent de l'action du patois français sur eux.

Caractères généraux de nos patois, avec les principales modifications locales...

Articulations propres..... Vocalisation..... E muet ; autres voyelles muettes comme dans les idiomes chantants...

Changements que le génie local apporte à la prononciation des vocables...

Terminaisons propres.

Comparaison sur un grand nombre de points avec les idiomes néo-latins, et particulièrement avec l'italien, l'espagnol, le portugais, et les idiomes du midi de la

France, point de contact avec les patois du nord, avec les langues septentrionales...

Ce chapitre, dont il m'est impossible de donner une idée suffisante, sera, je l'espère, un des plus intéressants pour les linguistes.

Chap. IV. Observations sur la grammaire...

Article...

Nom... terminaison féminine diverse pour le singulier et le pluriel, comme dans les langues méridionales...

Pronoms... Espèces de pronoms préfixes et n'ajoutant rien au nombre des syllabes dans les verbes...

Adjectifs...

Adverbes en *ment* dérivés des adjectifs.

Verbe....

C'est à cet article que je consacrerai le plus de temps et de recherches. L'inspection seule du verbe doit indiquer au connaisseur ce qu'est un idiome, et à quel autre il se rattache immédiatement. Pour montrer l'analogie frappante, et dans plusieurs cas l'identité soutenue de nos verbes patois avec ceux des langues méridionales et de l'ancienne langue française, je présenterai, après un tableau d'une trentaine de formes principales choisies dans la province, un tableau qui les résume en deux ou trois capitales; et je comparerai alors celles-ci à la langue latine prise dans ses formes classiques ou plus anciennes, puis à la langue romane, et à ses dérivés, l'italien, l'espagnol, le vieux français, etc. Ce tableau où je ferai entrer au besoin les formes les plus antiques de chacune de ces langues (car j'ai un travail avancé sur cette partie), ce tableau parlera seul. J'aurai soin toutefois d'y joindre des explications utiles, et en montrant l'antiquité de nos formes comme leur extrême simplicité, j'aurai l'occasion de rendre compte d'une manière satisfaisante des formes tout-à-fait inappréciées de la langue française actuelle.

C'est en lisant ce chapitre qu'on sera étonné des richesses que présentent nos patois.

Chap. V. Euphonie... et combinaison qu'elle amène dans nos patois...

Chap. VI. Prosodie... Contact avec les langues chantantes du midi...

Là pourrait finir ma tâche. Cependant, pour terminer plus convenablement, il serait bon d'établir une récapitulation des rapports nombreux qu'ont nos patois avec les langues méridionales et de mettre sous les yeux du lecteur un choix court de morceaux patois qui achevassent de le convaincre.

J'aurais voulu aussi, à la suite de ce travail, annoncer mon grand *vocabulaire* patois, en indiquer le plan pour provoquer les conseils et les communications, et donner pour spécimen quelques articles représentant des familles plus ou moins nombreuses.

Vous voyez, Monsieur, que je n'avais pas assez de huit jours pour remplir un si vaste plan, qui encore est exposé ici bien sommairement. Je vous demande pardon d'avoir trop compté sur mes forces, ou plutôt de n'avoir pas réfléchi en vous faisant ma promesse.

Y a-t-il moyen de réparer ma faute? Tout bien pesé, je me fatiguerais et je me mettrais à bout en voulant vous préparer pour ces jours-ci un échantillon bien imparfait de mon savoir faire. Ne vaudrait-il pas mieux prendre mon temps, et tenir prêt mon travail pour le moment de l'impression du volume qu'enfantera le Congrès? Si ce n'est pas demander à la noble assemblée une dérogation impossible à ses statuts, que de lui présenter un plan aride sans autre preuve d'habileté, je m'engage à tenir mon travail prêt pour l'époque que vous m'indiquerez, et qui ne peut pas être si voisine qu'elle ne me laisse un mois ou un mois et demi. En me restreignant au plus essentiel, je me ré-

serve une centaine de pages in-8°, au moins 80, et je m'engage aussi à ne pas dépasser ces bornes.

Si la chose n'est pas possible, parce que le Congrès ne peut pas admettre un travail qu'il n'est pas à portée de juger, veuillez me le dire au plus tôt, au moins par un seul mot (car je conçois que je vous demande un dérangement dans ce temps d'occupations et de surcharges). Il est temps pour moi de faire connaître mon plan pour être à même de mieux le remplir ; et si le Congrès, dont je respecterai la décision, ne peut pas admettre mon Mémoire, alors, le rédigeant de suite sur un plan plus développé, je l'amènerai aux proportions d'un volume de 400 à 500 pages in-8°, et je le livrerai cet hiver à l'impression. Ainsi rédigé, je l'espère, il n'en vaudrait que mieux. Dans ce cas, ayez la bonté de prier les membres du Congrès et surtout les Linguistes, de m'honorer de leur souscription...

J'ai l'honneur d'être, etc.

Villers-sous-Montrond, le 5 septembre 1840.

DISCOURS

Sur l'origine de la langue rustique de la Franche-Comté,

PAR M. DÉS. MONNIER.

MESSIEURS,

Peut-être y a-t-il des personnes qui croient que le français est la langue des Francs? — Pas du tout. Les Francs étant d'origine germanique parlaient le tudesque. Trop peu nombreux d'ailleurs pour dominer la masse des populations subjuguées, ils auraient vainement essayé de substituer le francique au langage commun. Ils respectèrent donc le latin que parlaient les grands et les magistrats établis dans les Gaules, et le gaëlique indéracinable des indigènes. « Les premières ordon- » nances de Charlemagne enjoignirent à tous les évê- » ques de faire leurs instructions en latin, et de les » traduire ensuite au peuple en langue vulgaire (1). »

Ainsi les Francs ne nous ont imposé, en fait de langue, que leur nom.

Peut-être aussi y a-t-il des personnes qui se sont imaginé que la langue romane était celle des Romains? — Pas du tout encore. Les enfants de Rome n'avaient guère mieux réussi à naturaliser le latin dans les Gaules, bien qu'ils en eussent rendu l'intelligence indispensable aux habitants de leurs provinces. Il est resté beaucoup de latin dans les monuments des vainqueurs, et pas

(1) LA COMBE.

infiniment dans la bouche des vaincus. Ce n'est que par opposition à l'invasion du tudesque que l'on distingua la langue des Gallo-Romains par la dénomination de *Romane* (1).

Peut-être enfin y a-t-il des personnes persuadées que le celtique a été le premier idiome parlé dans les Gaules? — Pour la troisième fois, pas du tout. Avant les Celtes, les Galls occupaient notre pays. Il y avait entre le gaëlique et le celtique assez de différence pour que SULPICE-SÉVÈRE, prêtre gaulois sous le règne de Julien, ait jugé à propos de faire dire par celui de ses interlocuteurs qui raconte la vie de saint Martin : *Tu vero vel celticè vel, si mavis, gallicè loquere.* Mais cette différence, Messieurs, qui serait à même de la démontrer aujourd'hui? Notre savant compatriote BULLET, qui s'était occupé toute sa vie de la langue gauloise et de la langue celtique, les distingue à peine l'une de l'autre.

Le gaëlique, modifié par l'influence des dialectes étrangers, forme encore la base de notre langage; et le patois, en apparence si varié, n'est au fond que le vieil instrument dont la grande nation gauloise se servait dès son origine. Les beaux esprits de l'Empire qui avaient fait de la langue de Romulus une langue euphonique et gracieuse, ne supportaient pas trop patiemment les aspérités gutturales et les hiatus des Galls et des Germanes. A cette occasion, oserai-je, Messieurs, vous dire que c'est probablement de *patos*, terme par lequel ils auront exprimé le langage grossier du vulgaire, que s'est formé le mot *patois* dont nous faisons encore usage?

De la comparaison des patois, rassemblés de tous les points de la France, dans les *mémoires de la société royale des antiquaires*, il résulte que, à la pronon-

(1) Hélie Bertrand.

ciation près, la plupart sont identiques; et que la différence que l'on remarque dans les autres, procède du contact des étrangers, qui, nécessairement, à raison des relations commerciales, finissent toujours par opérer des échanges de mots.

Ces nuances sont bien anciennes, puisque STRABON les a signalées. Les peuples de la Gaule, disait-il, usent de la même langue; mais elle diffère tant soit peu d'une province à l'autre. Toutefois, ces modifications étaient si peu sensibles, malgré la distance des lieux et l'intervalle des temps, que St. JÉRÔME nous apprend qu'on parlait dans la Galatie à peu près comme à Trèves. Qu'on veuille bien y porter son attention! La distance du Rhin au fleuve Sangaris est fort grande, et, lorsque St. JÉRÔME faisait ce rapprochement du langage entre les Trévires et les Gallo-Francs, c'est-à-dire en 392, il y avait environ sept cents ans que les Galls avaient été reçus dans l'Asie mineure. Voilà un témoignage que je donne à méditer aux personnes difficiles qui s'étonneraient de voir attribuer à notre dialecte populaire une conservation si merveilleuse.

J'ai lu, et, je puis le dire, j'ai relu avec un vif intérêt l'opuscule d'un savant de Montbéliard (1), *sur les patois de la Franche-Comté, de la Lorraine et de l'Alsace.* J'y ai trouvé autant de hardiesse que d'érudition, et, je dois avouer, sans accepter toutes ses propositions, que l'idée de faire de CICÉRON et de VIRGILE des hommes qui parlaient notre patois gaëlique, corrompu ou perfectionné, est non-seulement originale, mais féconde.

M. FALLOT avait remarqué que les Galls, sous la

(1) M. S.-F. FALLOT, de la même famille que *Gustave* FALLOT, enlevé si jeune aux lettres, avant d'avoir pu mettre la dernière main à ses *recherches sur les formes grammaticales de la langue française au 13e. siècle.*

conduite de Bellovèse, s'étaient avancés jusqu'au bord du Tibre, et avaient formé la population de la partie septentrionale de l'Italie; tandis que les Pélages en occupaient la partie méridionale. Il en déduit la conséquence assez plausible, que le gaëlique se parlait dans la moitié de l'Italie, même dans la ville aux sept collines. Le dissertateur aurait dû ajouter que du gaëlique, immédiatement en contact avec le grec, était né le latin; car DENYS D'HALICARNASSE prouve qu'il connaît bien le génie et la nature de la langue des Romains, lorsqu'il dit que cette langue n'est ni entièrement barbare ni entièrement grecque, mais qu'elle est une combinaison de l'un et de l'autre idiome.

M. FALLOT aurait dû ajouter encore pour rendre raison de l'étrangeté de certains mots latins, dont les radicaux se tirent de l'idiome des Teutons, que les Tusques (comme l'indique leur nom) étaient des Teusches installés, avant les Galls, dans le pays qui a pris le nom de Toscane : car trompé par une fausse interprétation d'AULUGELLE, M. FALLOT assimile mal à propos l'idiome gaëlique au dialecte toscan.

Convenons que la combinaison de ces trois éléments, le grec, le gaëlique et le tudesque, suffit pour expliquer la formation de la langue des Itales: alors nous conviendrons également que cette langue italique devait être sœur de la nôtre, car la nôtre se composait aussi, 1°. de gaëlique pur, qui en était le fonds; 2°. de tudesque à cause de l'invasion des Kimris et des Teutons ou des Celtes; 3°. de grec à cause de nos relations avec les Hellènes et avec les Phocéens de Massilie, et de la religion des Druides.

Voilà donc pourquoi nous trouvons tant de rapports entre le patois de nos provinces et l'italien; je n'ose pas ajouter avec l'espagnol, quoiqu'en effet l'espagnol présente de frappantes analogies avec l'italien : je

craindrais de donner de l'importance à la bizarre opinion de quelques personnes, persuadées que la domination de l'Espagne sur le Comté de Bourgogne a dû exercer une grande influence sur le vocabulaire rustique du pays. Ces personnes ne veulent pas voir que la Franche-Comté n'a été espagnole que de qualification ; qu'elle était gouvernée et défendue par ses propres habitants ; que si, dans les temps de guerre, on y a envoyé des troupes, elles n'y ont pas fait de longs séjours ; que si, à la faveur des mêmes circonstances, deux ou trois espagnols ont été mis à la tête de ses conseils, ce n'est pas une raison pour qu'ils y aient fait, en quelques mois, une révolution dans la linguistique.

Pour en revenir au livre de M. Fallot, il constate que le dialecte vulgaire du Montbéliard est identique avec ceux que l'on parle sur toute la chaîne du Jura et sur toute la chaîne des Vosges. Il fait voir aussi, avec J. le Maire de Belges, que le patois s'appelle Wallon (1) dans le Hainaut, le Cambresis, l'Artois, aux environs de Liége et de Namur, dans les Ardennes et dans toute la partie du Brabant qui se qualifie de *Romane*, pour y distinguer la race des Galls de la race des Germanes.

La même distinction a lieu dans la haute Alsace où le patois gallo-roman et le tudesque sont encore en présence sans se mêler : si, dans ce prétendu pays romain, vous demandez à un alsacien quelle est la langue qu'on y parle, il vous répondra que c'est la *romaine* ou le *réman*.

Il y a de même une *Suisse Romande*, c'est la Suisse occidentale qui touche au mont Jura, c'est cette partie

(1) Wallon signifie gaulois, dit Hélie Bertrand en citant la Flandre Vallone. Ceux que les Romains appelaient *Gallos*, les Allemands les appelaient Welches ou Vahlen.

de la petite Burgundie, de la Burgundie cis-jurane du moyen âge où l'allemand n'est point la langue populaire; c'est enfin cette Suisse que les populations alémaniques de la Suisse orientale appellent de son véritable nom *Welsch land*, c'est-à-dire la terre des Galls, le pays gaulois, comme les Anglais appellent Welschland leur principauté de Galles. Il reste même (à ce que l'on croit) une trace de cette origine dans la dénomination du pays de Vaud, le *pagus Valdensis* du testament de Charlemagne.

Hé bien! dans cette Suisse romande que j'ai étudiée, c'est, à peu de différence près, le même dialecte, et je vous en offrirais des milliers de preuves si je convertissais ma notice en glossaire, travail absolument à part, auquel je ne dois pas me livrer ici. Il me suffit d'avoir indiqué l'origine de notre dialecte : des preuves tirées de la comparaison de nos termes vulgaires avec le latin, amèneraient une foule effrayante d'étymologies, qu'il vaut mieux renvoyer à un travail spécial et approfondi sur cette matière.

DISSERTATION

Sur l'Arc de Triomphe de Besançon (1),

PAR M. RAVIER,
Ancien Officier d'Artillerie.

Puisque l'histoire et la tradition ne nous ont pas transmis le nom de l'empereur en l'honneur duquel a été érigé l'arc de triomphe de Besançon, il est permis, sans manquer aux égards dus aux savants qui ont cherché à le découvrir, d'avoir une opinion différente de la leur, surtout lorsqu'on peut l'appuyer sur des titres et par des moyens qui n'étaient pas à leur disposition.

(1) L'arc de triomphe, connu sous le nom de *Porte-Noire*, est le plus ancien monument de Besançon. Les historiens de cette ville ne sont point d'accord sur le prince auquel il est dédié.

Deux dissertations ont été soumises au Congrès sur cette question intéressante : l'une par M. l'abbé GOUSSET, curé de Lavoncourt, et l'autre par M. RAVIER, ancien officier d'artillerie.

M. GOUSSET essaie de prouver que l'arc de triomphe fut élevé à l'honneur d'Aurélien. Son mémoire, écrit avec une élégance remarquable, se recommande par d'ingénieux aperçus et par une érudition solide; mais le système qu'il a adopté rentre dans celui que J.-J. Chifflet a exposé dans la 1re. partie de son *Vesontio*, et par conséquent n'offre rien d'absolument neuf.

M. RAVIER attribue l'arc de triomphe à Marc-Aurèle. D. BERTHOD avait déjà mis en avant cette opinion, mais sans l'appuyer d'aucune preuve. M. RAVIER a tenté de la fortifier par l'histoire et par une explication ingénieuse des bas-reliefs qui décorent ce monument. Son travail jette un nouveau jour sur ce point important, et c'est ce qui décide la commission à le publier.

Nous regrettons que ni l'un ni l'autre de ces laborieux et savants archéologues n'ait cherché des preuves, à l'appui de son sentiment, dans la comparaison des monuments de l'architecture romaine à ses diverses époques.

MM. les secrétaires généraux du Congrès ont sagement pensé que la question devait être remise en discussion, et qu'une nouvelle enquête (s'il est permis de s'exprimer ainsi) devait avoir lieu, puisqu'on avait de nouvelles pièces et de nouveaux documents à produire dans les bas-reliefs que d'anciennes constructions ont longtemps dérobés à la vue.

Les parties mises au jour sont : 1°. toute la face méridionale (1); 2°. l'intrados; 3°. et les pieds-droits qui soutiennent la voûte.

Après le règne long et presque entièrement pacifique d'Antonin Pie, Marc-Aurèle, son fils adoptif, fut appelé, seul, par le sénat, à lui succéder. Marc-Aurèle associa à l'empire Lucius-Ælius-Vérus, qui avait aussi été adopté par Antonin Pie. Les belles qualités, les grandes connaissances, les talents guerriers de Marc-Aurèle sont assez connus; je n'en ferai mention que lorsque j'en aurai besoin pour expliquer les bas-reliefs du monument.

A la mort d'Antonin Pie, qui arriva au mois de mars 161 de l'ère vulgaire, Marc-Aurèle exerçait son troisième consulat qu'il avait commencé n'étant encore que César. La tranquillité cessa; les ennemis des Romains, voulant, sans doute, profiter des commencements, toujours difficiles, d'un nouveau règne, s'agitèrent (2). On voit par les revers de beaucoup de

(1) On désignera par face méridionale la grande face qui est du côté de la cathédrale St.-Jean, par face septentrionale, la face opposée. La petite face qui est du côté de l'archevêché sera appelée face droite, et l'autre face gauche.

(2) Fuit eo tempore etiam Parthicum bellum, quod Vologesus paratum sub Pio, Marci et Veri tempore indixit, fugato Atidio Corneliano qui Syriam tunc administrabat. Imminebat etiam Britanicum, bellum et Catti in Germaniam ac Rhetiam irruperant, etc. Ad Parthicum vero bellum, senatu consentiente, Verus frater ejus missus est. Jul. Capitolinus, fol. 44.

médailles de Marc-Aurèle, qu'il remporta par ses lieutenants (car il était resté à Rome) plusieurs victoires éclatantes : en effet on y lit « *imperator VI, imperator VII, imperator VIII* et toujours *consul III*. »

Lucius-Ælius-Vérus avait été, dans le même temps, envoyé, du consentement du sénat, dans l'Orient, où il ne s'occupa que de ses plaisirs; mais il remporta de grands avantages par ses lieutenants ; en sorte que Marc-Aurèle et lui acquirent le surnom d'*Arméniaque*. La guerre terminée, tous deux furent appelés *Parthique*, et ils triomphèrent ensemble (1); mais ce ne sont pas ces victoires qui sont représentées sur notre arc de triomphe.

Passons à la description des diverses parties du monument (2).

La partie droite, qui a été restaurée, ne présente rien à examiner.

La partie gauche offre, entre les deux colonnes du deuxième corps d'architecture, un personnage, grand et jeune, tenant de la main droite la *haste pure* ou sans fer, sur laquelle il s'appuie. Dans la main gauche est la massue élevée, et sur le bras pose la peau de lion. Sous les attributs d'Hercule, je reconnais Commodus-Antoninus, qui, comme on sait, affecta de paraître en Hercule et d'en prendre les attributs. Le sénat, par lâche flatterie, l'appela Hercule et Dieu (3).

La petite colonne qui est à la gauche d'Hercule est couverte de soleils enfermés dans des lozanges, pour indiquer, dit-on, l'Orient ; je croirais plutôt que c'est

(1) *Ibid.*, 46.

(2) Je me sers des figures de J.-J. Chifflet ; mais je n'adopte pas ses explications.

(3) Sed etiam senatus se ipsum Commodianum vocavit, Commodum Herculem et Deum appellans. Æl. Lampridius, fol. 62, verso.

une allusion au culte de Mithra que Commode avait dû pratiquer.

Commode alla dans l'Orient avec son père, qui voulait le retirer, s'il était possible, des plaisirs et des débauches de Rome, pour apaiser la révolte d'Avidius-Cassius, qui depuis longtemps commandait dans ces régions et qui, sous Ælius-Vérus, avait vaincu les Parthes. Marc-Aurèle avait quitté l'Allemagne où il était occupé à la guerre des Marcomans et des Sarmates; il avait hâte d'arrêter cette révolte de Cassius à qui il savait que l'armée était affectionnée.

Cette révolte fut promptement apaisée; la tête de Cassius fut apportée aux pieds de l'empereur qui la fit inhumer. Marc-Aurèle pardonna avec plus ou moins d'empressement aux villes d'Alexandrie, d'Antioche et autres qui avaient pris le parti de Cassius. Il fit la paix avec plusieurs rois et avec les envoyés des Perses qui venaient le trouver. Il visita l'Egypte, toujours avec son fils. Ce fut aux pieds du mont Taurus que sa femme Faustine, qui l'avait accompagné, mourut subitement.

Marc-Aurèle revenant avec Commode par mer, en Italie, éprouva une furieuse tempête (2).

Sur la petite colonne, à la droite d'Hercule sont quatre bas-reliefs : le plus élevé représente un personnage qui tient un serpent de chaque main : on veut y reconnaître Esculape. J'y reconnais plutôt Sérapis, au culte duquel Commode s'était fait initier lorsqu'il était en Egypte. Il pratiquait aussi les cérémonies du culte d'Anubis et d'Isis, autres divinités de l'Egypte (2). Cette partie du monument a besoin d'être étudiée de nouveau.

(1) Revertens ad Italiam navigio tempestatem gravissimam passus est. Jul. Capit., fol. 62, verso.

(2) Sacra Isidis coluit, ut et caput raderet et Anubin portaret.... Isiacos vero pineis usque ad perniciem pectus tundere cogebat. Cum Anubin portaret, capita Isiacorum graviter obtundebat ore simulacri, etc. Æl. Lamprid., fol. 63.

Le deuxième représente un personnage assis sur une clepsydre ayant à sa droite une faux ; c'est Saturne.

Le troisième représente un personnage qui semble tenir une trompette.

Sur le quatrième est un personnage debout regardant en haut et à sa droite.

Au-dessous d'Hercule, entre les grandes colonnes, dans la partie supérieure, une grande figure nue et debout, un homme à sa droite en habit militaire, semble l'attirer à lui, tandis qu'à sa gauche une figure nue (qui paraît être la volupté) veut le retenir.

Au-dessous, une figure de femme, habillée soigneusement, tient de chaque main un enfant nu à la hauteur de ses épaules et derrière deux autres figures.

J'incline à croire que par ce grouppe on a voulu représenter les largesses qui eurent lieu à l'époque du mariage de Commode avec la fille de Burrhus (1).

La colonne à gauche, sans ornement, provient d'une ancienne restauration. La colonne droite est couverte de cinq bas-reliefs ; le pied droit à côté de la colonne en contient six ; on y voit, ou on veut y voir des divinités, des ennemis vaincus livrés à divers genres de supplices.

Dans les places triangulaires au-dessus des impostes sont deux grandes figures ailées, tenant d'une main une palme, et de l'autre une guirlande de fleurs et de fruits, qui se rattache de chaque côté, près de la clef de la voûte. Ce sont les signes des victoires remportées par celui à qui a été dédié le monument.

Au milieu, un personnage vêtu d'une longue robe, qui laisse la cuisse droite en partie découverte ; les bras sont aux trois quarts nus. De chaque côté en descendant quatre ou cinq figures terminées en queues de

(1) Quare etiam congiarium dedit populo. Jul. Capit., fol. 52, verso.

poissons ou de serpents (des tritons ou monstres marins) qui tous semblent attachés à un lien ou a une espèce d'écharpe qui aboutit dans chaque main du personnage qui est au milieu.

Les écrivains qui ont parlé de Commode se sont plus attachés à faire la chronique scandaleuse de ce féroce débauché, qu'à écrire les événements d'un règne qui a duré 12 ans.

Tout ce qu'on peut trouver dans l'histoire pour expliquer ces figures tracées sur l'archivolte, c'est la navigation périlleuse qu'il fit avec son père, en revenant de l'Orient, et que nous avons déjà mentionnée. Commode courut-il de grands dangers, ou montra-t-il dans cette circonstance un grand courage, que la flatterie ait voulu transmettre à la postérité? Je ne puis décider.

Il serait peut-être mieux d'y voir la représentation des fleuves et rivières que le héros avait pu franchir pendant ses expéditions militaires. Les deux figures qui sont le plus bas de chaque côté sont couchées. On sait que les anciens représentaient ainsi les fleuves qui portaient directement leurs eaux à la mer, et par des figures de bout les rivières qui versaient leurs eaux dans les fleuves.

Venons à la face méridionale et aux autres parties nouvellement découvertes.

Du côté de l'archevêché, il n'y a qu'une colonne couverte d'arabesques, qui ne semble avoir aucun rapport avec les autres parties. Si cette colonne, par la hauteur du fût et par son diamètre, n'était pas pareille à celle qui est de l'autre côté; si elle n'était pas composée du même nombre d'assises, on la croirait prise d'un monument plus ancien. Derrière et au bas est une seule figure, tout le reste appartient à la restauration moderne.

De l'autre côté de l'arcade il ne paraît qu'une seule colonne; elle comprend six divisions formées par cinq anneaux saillants composés, les uns de rosaces, de petits globes, les autres diversement.

1re. division à partir du chapiteau. On y voit un personnage nu, qui vient de décocher une flèche sur un animal qui fuit.

2e. Trois personnages debout semblent tenir conseil.

3e. Trois personnages : le principal acteur de cette scène, dans une posture suppliante, tend les mains au personnage qui est en face et semble l'implorer contre celui qui le poursuit.

4e. Un sacrifice appelé *suovetaurilia*. Le sacrificateur nu et debout, le couteau dans la main droite élevée, vient de frapper le taureau; le bélier déjà immolé est couché à terre sur le dos; le cochon qui semble fuir, est arrêté par un aide du sacrificateur.

5e. Trois personnages : celui du milieu est couronné des mains d'une femme élégamment vêtue, placée à sa droite; à sa gauche un musicien élève deux cymbales, prêt à les faire résonner.

6e. Deux personnages : un barbare nu tient de ses deux mains élevées au-dessus de sa tête, une énorme pierre qu'il est prêt à lancer sur un romain couvert d'une armure défensive, *loricâ squammeâ* (1).

Explication des bas-reliefs.

Dans le 1er., on se prépare à la guerre; le soldat s'exerce.

Dans le 2e., les chefs délibèrent.

Dans le 3e., on remporte la victoire.

Dans le 4e., on rend grâce aux Dieux.

Dans le 5e., on couronne le vainqueur.

(1) Comme on en voit sur la pl. 16 de la Colonne Antonine.

Le 6e. présente un genre de défense particulier au peuple auquel on fait la guerre (1).

Dans l'entre-colonnement.

1er. Dans le premier bas-relief au-dessus du sous-bassement, une femme assise tient de la main gauche une sorte de corne d'abondance.

2e. Une femme nue à l'exception de la cuisse droite en partie recouverte par une draperie : à ses pieds et à sa droite un aigle qui tourne sa tête vers elle.

Dans cette figure, dont la tête et le bras manquent, nous devons reconnaître, sous les traits d'Hébé, Lucille, fille de Marc-Aurèle et de Faustine. Cette princesse était venue dans les Gaules, où il paraîtrait qu'elle aurait rendu des services, car une de ses médailles, trouvée dans le Doubs en creusant le canal, porte au revers un sanglier, type des Eduens, peut-être même des Séquanais. Cette médaille en argent a été frappée avec soin ; la gravure en est meilleure que celle des médailles romaines de la même époque. Lucille mariée en premières noces à Ælius-Verus, fut très-peu de temps après la mort de Vérus, remariée contre son gré et par ordre de son père, à Claudius Pompéianus, deux fois consul, et peut-être le même qui était préfet du prétoire dans les dernières années du règne de Marc-Aurèle.

Lucille était comme Hébé, fille et femme de Dieux, puisque Marc-Aurèle et Lucius-Ælius-Verus furent mis au rang des Dieux après leur mort.

Au-dessus de Lucille, devait être sa mère Faustine, sous les traits de Junon (2).

(1) C'étaient les Daces qui sont représentés comme très-vigoureux dans la Colonne Trajanne. A la page 214 des *Césars* de Julien, trad. de Spanheim, on en voit un dans la même position que celui du 6e. bas-relief.

(1) Faustine jeune, femme de Marc-Aurèle, qu'elle accompagna

Au-dessus et entre les colonnes du second corps d'architecture devait être Marc-Aurèle, sous la figure de Jupiter.

On confirmera ces inductions lorsqu'on expliquera les bas-reliefs de la petite face gauche, après qu'on aura décrit ceux qui subsistent encore sur les pieds-droits, au-dessous de l'arcade.

1°. A droite il y a trois divisions.

Dans la 1re., à partir du bas, des prisonniers debout et enchaînés; au-dessus des boucliers ronds, une cuirasse et des enseignes.

2e. Une fortification : derrière la muraille, un prisonnier; en dehors, un factionnaire (1).

3e. Un combat : un guerrier le sabre élevé a déjà abattu un ennemi qui est à ses pieds, il en poursuit d'autres qui paraissent se défendre en se retirant.

2°. A gauche, également trois divisions.

1re. A partir du bas : des prisonniers assis et les bras enchaînés derrière le dos, gardés par une sentinelle.

2e. Des boucliers, un rond et deux de forme ellyptique superposés.

3e. Des boucliers; c'était probablement un trophée entier.

dans ses expéditions militaires, mérita le nom de mère des camps (*mater castrorum*), comme on le voit sur ses médailles. Elle mourut subitement aux pieds du mont Taurus lorsque Marc-Aurèle était en Orient par suite de la révolte de Cassius. Marc-Aurèle lui fit décerner, par le sénat, les honneurs divins, et dédier un temple, qui fut consacré dans la suite à Héliogabale. Il institua en son honneur une réunion de vierges qui prirent le nom de Faustiniennes : il établit une colonie dans le bourg où elle était morte. Il lui bâtit aussi un temple en ce lieu. Jul. Capit., fol. 52.

(1) La Colonne Antonine présente, pl. 29, une construction pareille, à l'exception qu'elle a trois étages, et qu'à chaque étage on voit un prisonnier.

L'intrados de la voûte est couvert de caissons exagones dans lesquels sont des enseignes, des symboles de ville, etc.

Nous voici arrivé à la petite face gauche qu'on ne peut voir à présent, mais que M. Dunod a fait dessiner (A), et dont il a donné dans l'*Histoire de la ville de Besançon* (II, 375), la description que nous allons transcrire.

« Dans le premier étage, à partir du bas, qui tient » la 6e. partie de cette face, est un homme, vêtu et » armé à la romaine, qui tient un renard en l'air et » attaché par la queue. Cette figure peut représenter un » stratagème des ennemis qui leur avait mal réussi, ou » dont on s'était servi, pour les surprendre, comme on » sait que fit Constantin, lorsqu'en 311, il défit une » multitude de barbares qui s'étaient jetés dans les » Gaules.

» Dans le second, qui est de plus du tiers de la hau- » teur de la face, l'on voit un jeune homme couvert » d'une écharpe légère, qui a la main gauche élevée, et » présente de la main droite un vase à un aigle qui » semble vouloir y boire. Ces figures représentent » Ganimède, et Jupiter déguisé en aigle. Au-dessus sont » des trophées artistement rangés, des cuirasses, des » carquois, des haches d'armes et épées, et à côté du » trophée le plus élevé, un homme nu et assis qui » tient un bouclier. Les épées sont longues, telles que » les auteurs désignent celles des Germains, les bou- » cliers de même ; et les haches d'armes étaient par- » ticulières à cette nation.

» Au 3e. étage, qui est de la 6e. partie de la face, » sont quatre hommes nus dont deux sont assis à terre, » les mains élevées, et deux autres, un genou en terre, » couvrent leur nudité de la main gauche et tendent la

» droite, tous en postures de suppliants. Ces figures » représentent des vaincus qui demandent quartier.

» Au quatrième sont deux hommes nus et en croix. Ce » sont les chefs des barbares vaincus condamnés au » supplice ordinaire alors, comme est aujourd'hui ce- » lui de la potence. Constantin, après avoir vaincu en » 306 les Francs qui s'étaient jetés dans les Gaules, » et fait prisonniers leurs rois Ascaric et Regaise, les » fit exposer aux bêtes : ainsi périt aussi Crocus, roi » des nations du Nord, qui, étant entré dans les Gaules » et y ayant ruiné les plus belles villes, suivant Gré- » goire de Tours et la légende de notre évêque saint » Antide, fut défait auprès d'Arles par Marius président, » fait prisonnier et conduit *ad improperium* dans les » villes qu'il avait dévastées, et *tandem diversis affectus* » *suppliciis interiit.*

» Au cinquième et dernier étage, l'on voit Hercule » qui se repose sur sa massue, et à côté un soldat » armé à la romaine et l'épée haute, tenant par les » cheveux un homme nu et à demi-couché par terre. » Hercule représente ici la tranquillité qui suit la vic- » toire désignée par les figures du soldat romain et du » barbare vaincu. »

Nous pouvons admettre les explications que M. Dunod donne des bas-reliefs des premier, troisième et quatrième étages ; quoique sur le premier on pourrait dire que, par le renard saisi par la queue, on a voulu indiquer qu'un corps d'armée, qui avait un renard pour enseigne, avait été arrêté dans sa retraite. On sait que les nations germaniques avaient pour enseignes des figures d'animaux réels ou fabuleux, telles qu'on les voit dans les trophées formés des dépouilles saisies sur eux. Cette observation a peu d'importance.

C'est dans le bas-relief du deuxième étage que nous

allons découvrir quelque chose qui sera comme l'inscription dédicatoire de tout le monument.

M. Dunod s'est étrangement trompé, en y voyant Ganimède. Cest le Jupiter *Pluvius* (donneur d'eau) (1); il a pris pour une écharpe légère les eaux qui tombent de la figure et des bras.

On voit ce Jupiter *Pluvius* sur la Colonne Antonine, pl. 15. L'aigle derrière Jupiter semble boire dans le vase qu'il tient de la main droite : les soldats romains reçoivent la pluie dans leurs boucliers : les Quades et leurs chevaux sont frappés de la grêle et de la foudre.

Marc-Aurèle était, sur les confins de la Hongrie, entouré d'une multitude immense de barbares, avec son armée peu nombreuse, accablée de maladies et de fatigues, depuis cinq jours privée d'eau. Les historiens païens, qui rapportent ce fait, disent qu'ayant prié Jupiter, il en obtint une pluie rafraîchissante pour son armée, tandis que ses ennemis furent accablés d'une grêle de feu (2).

Les historiens chrétiens disent au contraire que Marc-Aurèle, voyant que ses dieux ne l'exauçaient pas, s'adressa aux chrétiens, déjà nombreux dans son armée, leur demandant de prier leur Dieu de le secourir; et qu'aussitôt que les chrétiens prosternés à terre eurent adressé leurs prières au ciel, une pluie abondante tomba sur les Romains, tandis qu'une grêle de feu accablait leurs ennemis (3), et que de cette

(1) *Pluvius* dictus est Jupiter, quod Athenis esset simulacrum a Jove pluviam petentis, ut est apud Tibullum :

Te propter nullos tellus tua postulat imbres.
Arida nec pluvio supplicat herba Jovi.

V. Dictionar. Caroli Stephani, ad verb. *pluvius*.

(2) Fulmen de cœlo precibus suis contra hostium machinamentum extorsit, suis pluvia impetrata, cum siti laborarint. Jul. Capit., fol. 51.

(3) *Voy.* la note C. à la suite du Mémoire.

époque la douzième légion romaine fut appelée fulminante (1).

Qu'on rejette le prodige païen et le miracle chrétien, il n'en reste pas moins un fait, un événement naturel rapporté par les historiens du paganisme, qui s'en va, et par les historiens de la religion chrétienne, qui s'avance pour se répandre dans tout l'univers. Le dissentiment des historiens des deux religions ne porte que sur la cause de l'événement, du fait. Ce fait est une pluie qui rafraîchit une armée romaine épuisée, qui lui donne la force de vaincre ses nombreux ennemis, de remporter des victoires éclatantes. Cette armée est commandée par Marc-Aurèle et par son fils Commode.

Ces victoires et l'emblème de cette pluie sont sculptés, d'après les idées de la religion des Romains, sur le marbre d'une colonne élevée, à Rome, à la gloire de cet empereur et de son armée. Le fait ne peut être contesté.

Une ville d'une province éloignée de Rome fait élever, à peu près dans le même temps, un arc de triomphe; elle fait sculpter sur les pierres de ce monument les trophées d'une victoire, et tout à côté, l'emblème de la pluie qui a procuré cette victoire, tel qu'il est sur la colonne élevée à Rome, à Marc-Aurèle. Ce ne peut être le hasard qui ait occasionné cette ressemblance : cette ressemblance a été faite avec intention : ce Jupiter *Pluvius* appartient à Marc-Aurèle (2), il ne convient qu'à lui. L'arc était donc élevé en son honneur.

Les temps de dévastations, de barbarie, d'ignorance arrivent; les traditions s'interrompent, se perdent; on oublie le nom de l'empereur à qui on avait dédié le

(1) *Voy.* la note D. à la suite du Mémoire.

(2) Jupiter *Pluvius* était la divinité favorite de Marc-Aurèle. On le voit par le revers de ses médailles qui porte *Jovi pluvio.*

monument. Quand la barbarie disparaît, que l'ignorance se dissipe, on cherche le nom de cet empereur. Pendant près de deux cents ans on fait des systèmes, des hypothèses. Enfin on retrouve, sur ce monument mutilé, plus encore par la main des hommes, que par celle du temps, ces sculptures entières; de leur examen j'ose en conclure que ce monument a été dédié à Marc-Aurèle, empereur, et à son fils Commode, encore césar (1).

Mais on demandera peut-être quelles grandes obligations la ville de Besançon pouvait avoir à Marc-Aurèle pour l'engager à lui dédier un arc de triomphe ?

S'il n'y avait rien à répondre, je pourrais dire que je l'ignore; et cela n'affaiblirait pas, ne détruirait pas ce que je viens d'établir.

Mais il n'en est pas ainsi :

Marc-Aurèle, dès les commencements de son règne, avait repoussé les barbares qui s'étaient avancés près des frontières de la Séquanie : il avait employé son autorité et ses remontrances, et non la force des armes, pour apaiser les troubles dans cette province (2); il y avait séjourné, et l'on sait qu'il y avait de grandes propriétés. Une ville voisine, Dijon, lui attribue la construction ou la réparation de ses anciennes fortifications; une autre ville, Genève, le reconnaît pour son restaurateur, et c'est de là qu'on croit qu'elle a pris le nom d'*Aurelia Allobrogum*.

Marc-Aurèle avait fait construire le canal d'Arcier. Cela paraît prouvé par l'inscription trouvée au delà du pont, sur une colonne, et par des médailles d'or et de

(1) Il est prouvé par l'histoire que Commode était à l'armée avec son père, qu'il participa à son triomphe, et la figure d'Hercule le fait reconnaître.

(2) Res etiam in Sequanis turbatas censura et auctoritate repressit. Jul. Capit., fol. 50, verso.

bronze à son effigie, trouvées près des sources d'Arcier et dans les murs même du canal (1).

Qui sait si sur les parties mutilées de l'arc de triomphe n'étaient pas sculptés des souvenirs de sa munificence ou de ses bienfaits?

Courage, ville de Besançon, mettez-vous à l'œuvre, faites découvrir la petite face droite de l'arc de triomphe (si elle existe encore), et je suis persuadé que vous y trouverez des bas-reliefs représentant Marc-Aurèle, ordonnant la confection du canal d'Arcier : c'est le seul pendant qui convienne au Jupiter *Pluvius*, comme les autres bas-reliefs de la face gauche offraient sans doute les travaux et les avantages de la paix, mis en parallèle avec les travaux et les ravages de la guerre.

Marc-Aurèle était alors le vrai Jupiter *Pluvius* pour la ville de Besançon; je souhaite qu'elle en trouve aujourd'hui un pareil : dût-elle lui élever un monument plus magnifique que celui dont nous venons de nous occuper.

Le temps me manque pour faire mieux : le Congrès scientifique va s'ouvrir; mais j'espère que les savants traiteront la question d'une manière plus claire et plus agréable, que je pourrai profiter de leurs connaissances, et je dis :

Si quid rectius istis...

Le 30 août 1840.

(1) Essai sur l'histoire de Franche-Comté, par M. Ed. Clerc, 1er. vol., 42.

NOTES.

(A) J.-J. Chifflet attribue l'arc de triomphe à Aurélien, qui régna de 270 à 275. Cette opinion paraissait la plus probable, et sans les nouvelles inductions qu'on peut tirer des bas-reliefs récemment mis au jour, j'aurais été porté à l'adopter. Tacite Probus qui, très-jeune encore, avait obtenu un grade élevé dans la milice, fut l'ami et le soutien d'Aurélien; il lui confia les expéditions les plus difficiles; il vantait ses exploits en écrivant au sénat; il aurait, sans doute, avec plaisir, fait construire ou achever un monument en l'honneur d'Aurélien.

Dunod, qui l'attribue à Crispus, fils du grand Constantin et de Minervine, sa première femme, avait pu voir en 1750 la petite face gauche mise à découvert par la démolition de la maison voisine. Il en donna, dans le 2e. vol. de l'*histoire de l'église de Besançon*, 375, une description qui convient tellement au Jupiter *Pluvius* de la colonne Antonine, pl. 15, qu'il est impossible de n'en pas être frappé. On ignore si les dessins que Dunod avait fait faire de cette face existent encore dans sa famille : il serait bien à désirer qu'on les fît graver.

Les choses étaient en cet état, lorsque Dom Berthod, MM. Bullet et Perreciot traitèrent le même sujet. Dom Berthod avance que l'arc de triomphe a été élevé à Marc-Aurèle, mais il n'en donne aucune preuve. Les deux autres l'attribuent à Julien II. M. Coste, dans sa dissertation insérée dans les *mémoires* de l'Académie pour 1818, adopte l'opinion de Chifflet, tout en regrettant que l'explication de ce monument n'ait pas été le sujet d'un des prix proposés par l'ancienne Académie : on voit par là qu'il n'était pas entièrement satisfait de l'opinion qu'il avait adoptée.

(B) La construction en pierre de vergenne qui couvrait la face méridionale, l'intrados et les pieds droits de l'arc de triomphe remonte au delà du 6e. siècle, puisqu'il est fait mention de ce monument sous le nom de *porta Martis*, *porta Nigra*, dans l'ancien rituel attribué à saint Prothade, évêque de Besançon. Elle paraît n'avoir eu lieu qu'après une invasion des Barbares dans laquelle avait été ruinée une des deux cathédrales de St.-Jean ou St.-Etienne, puisqu'on voyait dans la nouvelle arcade du côté de la ville, les sculptures assez grossières des attributs des quatre évangélistes, le bœuf, le lion, l'ange et l'aigle, qui ne pouvaient provenir que de l'un de ces édifices. (Ces quatre figures sont actuellement déposées au musée Paris). Il est probable que cette construction avait pour but de renforcer le mur d'enceinte de la ville haute ou cité, et qu'au-dessus

de la première voûte il se trouvait une plate-forme sur laquelle on pouvait placer des défenseurs et même des machines de guerre, en sorte que les murs de l'arc de triomphe formaient comme une tour saillante hors du rempart. La restauration de ce monument date de 1824.

(C) S. Justin, philosophe et martyr, qui vivait du temps de Marc-Aurèle, à qui il adressa une apologie pour les chrétiens, rapporte en entier la lettre de cet empereur au sénat, dans laquelle il reconnaît que cette pluie, qui l'a sauvé, lui a été accordée par les prières des chrétiens, qui se trouvaient en nombre étonnant dans son armée; il défend de poursuivre les chrétiens pour cause de leur religion, il défend de les obliger à l'abjurer, etc. Opera S. Justini *in Apologia*, 85 et suiv.

Eusèbe de Césarée, dans son *Histoire ecclésiastique*, parlant de cette pluie miraculeuse, s'exprime ainsi: « Atque ea res tum a scrip-
» toribus a fide nostra penitus alienis, quibus curæ fuit res eo tem-
» pore gestas memoriæ mandare, tum a nostris hominibus refertur.
» Sed Gentilium scriptores, utpote a nostra religione dissidentes,
» hoc quidem miraculum memorarunt : non tamen id nostrorum
» precibus factum esse confessi sunt. Nostri vero, utpote veritatis
» cultores, simpliciter atque ingenue rem ipsam litteris tradiderunt.
» Ex his est Appolinaris, qui legionem ipsam cujus precibus id mi-
» raculum perpetratum est, exinde, congruo rei vocabulo, fulmi-
» neam ab imperatore cognominatam esse scribit. Sed et Tertullia-
» nus ejus rei idoneus testis est, in *Apologetico* quem pro fidei nostræ
» defensione ad senatum urbis Romæ, latino sermone conscripsit,
» cujus etiam supra mentionem fecimus, ubi hanc historiam vali-
» diore et evidentiore argumento confirmat. Scribit enim Marci
» gravissimi imperatoris litteras adhuc sua ætate extitisse, quibus
» testabatur exercitum romanum in Germania, cum aquæ penuria
» jamjam periturus esset, Christianorum precibus esse servatum;
» eumdem quoque principem, capitis pœnam comminatum esse di-
» cit, accusatoribus Christianorum. » Eusebii Pamphili *histor. eccle-siast.*, pag. 169.

(D) Fulminatrix, fulminea, Κεραυνοστολος.

V. Xyphilinus in Dione, pag. 567.

Il n'est pas bien établi qu'une légion romaine ne portât pas déjà le nom de *Fulminante*. Les commentateurs ne s'accordent pas là-dessus. Quelques-uns ne trouvent pas croyable que, déjà du temps de Marc-Aurèle, une légion entière fût chrétienne; mais cela ne détruirait pas le fait de la pluie tombée sur les Romains.

Note des Ouvrages et des Éditions cités dans ce Mémoire.

Historiæ Augustæ scriptores, cum notis Egnatii. *Venetiis, Aldus*, 1516, in-8°.

Les Césars de Julien en grec, trad. en fr. par de Spanheim, ornés de fig. de B. Picart. *Amsterd.*, 1728, in-4.

S. P. N. Justini, philosophi et martyris, opera quæ extant gr.-lat. *Parisiis, Osmont*, 1732, in-fol.

Eusebii Pamphili historiæ ecclesiasticæ libri X, gr.-lat. *Parisiis, Ant. Vitré*, 1659, in-fol.

Colonna Cochlis M. Aurelio Antonino Augusto dicata, ejus rebus gestis in Germanica atque Sarmatica expeditione insignis ex senatus-consulto Romæ ad viam flaminiam erecta, etc., brevibus notis Jo. Petri Bellorii illustrata, etc. *Romæ*, 1704, in-fol. obl.

Dionis Cassii Nicæi historia romana. *Basileæ, Oporin.*, 1558, in-fol.

Vesontio civitas imperialis libera, Sequanorum metropolis, etc. *Lugduni, Cl. Cayne*, 1618, in-4.

Dunod, Histoire du comté de Bourgogne et Histoire de l'église de Besançon.

LISTE

DES MEMBRES QUI ONT ADHÉRÉ A LA HUITIÈME SESSION DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE.

La Société royale d'agriculture et de commerce de Caen. Adhésions.

Délégués : MM. Vautier, président de la Société.
Le Comte Borgarelli d'Ison.
Lair (P. A.), secrétaire de la Société, etc.

La Société royale des sciences, belles-lettres et arts de Rennes. Deux adhésions.

La Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure. — *Rouen.*

La Société médicale de Tours.

La Société d'agriculture du département de la Haute-Saône.

La Société d'émulation du département du Jura. —*Lons-le-Saunier.*

La Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. — *Evreux.* Deux adhésions.

Messieurs,

Agnan, professeur de rhétorique au collége royal. — *Besançon.*

Alviset, 1er. président à la cour royale. — *Besançon.*

Amet (Théod.), négociant. — *Besançon.*

Andelarre (le marquis Jules d'), membre du conseil génér. de la Haute-Saône. — *Andelarre.*

Aubonne (d'), anc. magistrat. — *Besançon.*

Augicourt (Henri d'), capitaine d'état-major. — *Besançon.*

Baille (Victor), architecte. — *Besançon.*

Bard (le chevalier Joseph), —*Chorey près de Beaune.*

Baserga, physicien. —*Besançon.*

Baudot, ancien magistrat. — *Dijon.*

Baulmont (Nos. David), maire de la ville. — *Vesoul.*

Beaude, au collége de *Goincourt près Beauvais* (Oise).

Béchet, conseiller à la cour royale. —*Besançon.*

Begin (le doct.), littérateur. — *Metz.*

Belley (Eug.-Fréd.), professeur de mathématiques au collége. — *Montbéliard.*

Beneyton, offic. comptable du service des subsistances milit. — *Besançon.*

Bernard (Ch. de), correspondant de l'académie de Besançon. — *Paris.*

Berthauld, procureur général de la cour royale. — *Caen.*

Berthet aîné (François-Alexis).—*Aux Combes, canton de Morteau.*

Berthet (Paul), docteur en médecine. — *Gray.*

Berthod (Frédéric). — *Salins.*

Bertrand, doyen de la faculté des lettres. — *Caen.*

Besson, inspecteur des forêts. — *Gray.*

Blanc (Jules-Emm.), substitut du procureur général. — *Besançon.*

Blanc, profess. au collége Stanislas. — *Paris.*

Blanc, botaniste. — *Gap* (Hautes-Alpes).

Blondeau, anc. député, membre du conseil génér.—*St.-Hippolyte.*

Boigeol, avocat. — *Montbéliard.*

Boislambert, membre de l'assoc. norm. — *Caen.*

Boissard (Henri), président de chambre à la cour royale. — *Dijon.*

Boissy, curé à *Voray* (Haute-Saône).

Bolle (Gustave), banquier. — *Dole.*

Bonnet, doct. en médecine et profess. d'agriculture. — *Besançon.*

Bonzon, maire de la ville. — *Salins.*

Boscher, anc. présid. de la société des antiquaires de Normandie. — *Caen.*

Bottin, membre de plusieurs Sociétés savantes. — *Paris.*

Bouchot (Aug.), anc. député et maître de forges. — *L'Isle-sur-le-Doubs.*

Bouillerot, juge de paix du canton de Vitrey. — *Cintrey* (Haute-Saône).

Boulot (Théoph. de), membre de l'acad. — *Besançon.*

Bourgeois, chef d'escadron d'artillerie en retraite. — *Salins.*

Bourgon, conseiller à la cour royale. — *Besançon.*

Bourgon, professeur d'histoire à la faculté des lettres, etc. — *Besançon.*

Bousson, colonel directeur d'artillerie. — *Besançon.*

Bouverey (Émile), procureur du roi. — *Besançon.*

Bravais, docteur-médecin. — *Annonay* (Ardèche).

Bretegnier, notaire. — *Besauçon.*

Bretillot, nég. et membre du conseil général du département. — *Besançon.*

Brifaut, membre de l'académie française. — *Paris.*

Brullé (Aug.). — *Dijon.*

Brune (Adolphe), peintre. — *Paris.*

Brunet de la Renoudière (le comte). — *Besançon.*

BUGNET, professeur de droit à la faculté. — *Paris.*
BUGNOTTET, notaire. — *Besançon.*
BULLIARD, chirurgien. — *Besançon.*
BULLOZ, professeur à l'école second. de médecine, etc.— *Besançon.*
BUNEL (Hippol.), ancien officier de marine.
BUVIGNIER (Armand), membre de la Société philomatique. — *Verdun* (Meuse).

CACHOT (Vénuse-Polydore), notaire. — *Morteau.*
CARBON, recteur de l'académie. — *Besançon.*
CARRÉ, docteur médecin, membre de plusieurs académies, etc. — *A la saline d'Arc et Senans.*
CAUMONT (DE), membre correspondant de l'institut, etc. — *Caen.*
CAUVIGNEY (le baron Arth.), membre de la société pour la conservation des monuments. — *Caen.*
CAUVIN, membre de plus. Sociétés savantes. — *Au Mans.*
CHAMPREUX, docteur en médecine. — *Cintrey* (Haute-Saône).
CHARDONNET (le comte DE). —*Besançon.*
CHEVERAUX (Théobald), membre de plusieurs Sociétés savantes. — *Evreux.*
CHEVALIER-GIBAUD, banquier. — *Dole.*
CHIFFLET (Ferdinand DE), — *Recologne* (Doubs).
CHOULET, notaire. — *Pontarlier.*
CLÉMENT, questeur de la chambre des députés. — *Paris.*
CLERC (l'abbé), professeur de rhétorique. — *Luxeuil.*
CLERC (Edouard), conseiller à la cour royale. — *Besançon.*
CLERC (Edouard), notaire. — *Besançon.*
CLERC DE LANDRESSE (Ch.-César), avocat. — *Besançon.*
CLERMONT MONT SAINT-JEAN (le comte DU). — *Besançon.*
CLINCHAMPS (DE), membre de plusieurs sociétés savantes. — *Au Mans.*
COETLOSQUET (le comte DU), ancien sous-préfet. — *Metz.*
COILLOT, docteur en médecine. — *Montbozon* (Haute-Saône).
COLETTIS (le général), ambassadeur de Grèce. — *Paris.*
CORBET, professeur à l'école second. de médecine. — *Besançon.*
CORDIVAL, régent de 3e au collége. — *Gray.*
COSSETTE (Ed. DE), ancien officier. — *A Montreuil-sur-Mer.*
COSTE (l'abbé), curé. — *Malans* (Haute-Saône).
COYNARD (DE), capitaine d'état-major. — *Besançon.*
CRESTIN (Léon), anc. magistrat. — *Dole.*
CURASSON (Charles), maître de forges. — *Au Blanc-Murgé* (Vosges).

DACLIN (le baron), anc. sous-préfet. — *Besançon.*
DAGUET, professeur de rhétorique. — *Fribourg* (Suisse).

Damiens, professeur au collége royal. — *Besançon.*
Darlay, professeur de physique. — *Besançon.*
Dartois (l'abbé), curé. — *Villers-sous-Montrond.*
Dauchy, payeur de la 6e. division militaire. — *Besançon.*
Delacroix (Emile), profes. à l'école second. de médecine. — *Besançon.*
Demandre (Charles), membre du conseil général. — *La Chaudeau* (Haute-Saône).
Demay (Humbert), négociant. — *Gray.*
Demesmay (Auguste), membre de l'académie. — *Besançon.*
Deroche (Victor), propriétaire. — *Noidans-les-Vesoul.*
Derosne, ancien maître de forges. — *Larians* (Haute-Saône).
Desbassayns de Montbrun, receveur général du Doubs. — *Besançon.*
Desains, professeur de physique et de chimie. — *Caen.*
Deschamps, inspecteur des forêts en retraite. — *Caen.*
Déservillers (de). — *Salins.*
Desfosses, professeur de chimie à l'école de médecine. — *Besançon.*
Desgranges aîné, maire de la ville. — *Luxeuil.*
Détrey (Fr.), manufacturier. — *Besançon.*
Detroyes (Jacq.-Franç.). — *Courcelles* (Haute-Saône).
Dizien, principal du collége. — *Dole.*
Dodelier, architecte. — *Vesoul.*
Doney (l'abbé), chanoine de la métropole et membre de l'acad. — *Besançon.*
Donzelot (le comte), lieutenant-général, ancien gouverneur de la Martinique. — *Ville-Evrard-Neuilly-sur-Marne.*
Dornier (l'abbé), curé. — *Vaudrivillers* (Doubs).
Dornier, propriét. — *Oyrierre* (Haute-Saône).
Drouin (J.-P.), peintre. — *Besançon.*
Dufournel (Adéodat). — *Gray.*
Dumont, médecin. — *Arbois.*
Dupont Delporte, lieutenant au 7e. régiment de cuirassiers. — *Gray.*
Duronzier (l'abbé), professeur au petit séminaire. — *Consolation* (Doubs).
Dusset, agent forestier retraité. — *Besançon.*
Duvernoy, ancien magistrat. — *Besançon.*

Estreyer (Henri), négociant. — *Besançon.*
Ethis (Casimir), anc. inspecteur des forêts. — *Besançon.*

Fachard, président du tribunal. — *Vesoul.*
Faivre d'Esnans, docteur en médecine. — *Baume-les-Dames.*
Fanart (Auguste), anc. inspect. des postes. — *Besançon.*

FARGEAUD, professeur de physique à la faculté des sciences. — *Strasbourg.*

FAUCON-DUQUESNAY, docteur en médecine, — *Caen.*

FAVRE père, ancien conseiller municipal. — *Besançon.*

FEUVRIER (Aug.), notaire. — *Au Russey* (Doubs).

FILINGRE, professeur des sourds-muets. — *Besançon.*

FISCHER, négociant. — *Besançon.*

FOISSET (Th.), juge au tribunal d'instance. — *Beaune* (Côte-d'Or).

FONCIN, professeur à l'école de médecine. — *Besançon.*

FORMEVILLE, président de la société des antiquaires de Normandie, conseiller à la cour royale, etc. — *Caen.*

FORMIGNY, membre de la société pour la conservation des monuments. — *Caen.*

FRANCE, négociant et membre du conseil municipal. — *Besançon.*

FUENTES-HERMOSA (le marq. DE), consul général de la république de l'Uruguay (Monte-Video).

GACON (Gust.), littérateur. — *Paris.*

GAILLARD, professeur à l'école d'artillerie. — *Besançon.*

GANARD, propriétaire. — *Malpas, près Quingey.*

GANDILLOT jeune, manufacturier. — *A la Butte, près Besançon.*

GANDILLOT (Romaric), avocat. — *Paris.*

GEORGE, secrétaire de l'académie universitaire. — *Besançon.*

GERBET (Ch.-Sim.), ancien notaire. — *Besançon.*

GIRARDIN, professeur de chimie. — *Rouen.*

GIVENCHY (Louis DE), secrét. perpét. de la Société des antiquaires de la Morinie, membre titulaire non résident du comité des chartes, etc. — *Saint-Omer* (Pas-de-Calais).

GODEFROY, trésorier de la société normande. — *Caen.*

GOICHOT (J.-B.), architecte. — *Besançon.*

GOUSSET (l'abbé), curé. — *Lavoncourt* (Haute-Saône).

GRAS (Alexis), négociant. — *Besançon.*

GRAVIER, receveur des domaines. — *Remiremont.*

GRENIER (Ch.), docteur en médecine et professeur de botanique. — *Besançon.*

GROSJEAN (l'abbé), curé. — *Eternoz.*

GUENARD (Alex.), bibliothécaire-adjoint. — *Besançon.*

GUÉRILLOT aîné, membre du conseil général. — *La Chaux des Crotenay* (Jura).

GUICHARD, employé à la biblioth. royale. — *Paris.*

GUILLAUME, géomètre et greffier de la justice de paix. — *Au Russey* (Doubs).

GUILLORY aîné, membre de plusieurs Sociétés savantes. — *Angers.*

GUYORNAUD (Clovis), homme de lettres. — *Besançon.*

Hauser aîné, propriétaire. — *Marseille.*
Henry (le baron), littérateur. — *Besançon.*
Hogard, conservateur des monuments des Vosges. — *Epinal.*
Houry, ancien magistrat, secrétaire de la Société d'émulation du Jura. — *Lons-le-Saunier.*
Huart (Ch.), recteur de l'académie de la Corse. — *Ajaccio.*

Jacquard, négociant. — *Besançon.*
Jacquemain, notaire. — *Besançon.*
Jallerange (Paul de). — *Besançon.*
Javel (Phil.-Aug.), imprimeur. — *Arbois.*
Jeanmaire (Louis), directeur des forges. — *Audincourt* (Doubs).
Jeannez, substitut. — *Lure.*
Jeannin (Marie-Désiré), anc. officier supérieur de cavalerie. — *Besançon.*
Jeannerod (Alex.), propriétaire. — *Besançon.*
Jobard (J.-B.), négociant. — *Gray.*
Jobard, ancien député, avocat général. — *Besancon.*
Jobez (Alphonse), membre du conseil général et maire de Morez. — *Siam* (Jura).
Jobez (Ch.), maître de forges. — *Rochejean.*
Joliet (Bernard), bibliophile. — *Dijon.*
Joliet (Henri), étudiant en droit. — *Dijon.*
Jouffroy, docteur en médecine. — *Besançon.*
Jullien de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc. — *Paris.*
Jullien, intendant militaire. — *Besançon.*

Kirwan (de), directeur du cadastre. — *Besançon.*
Klein, employé à la bibliothèque royale. — *Paris.*
Kornprobst, ingénieur des ponts et chaussées et membre de l'académie. — *Besançon.*

Lachauvignière (le colonel), fondateur du cercle agricole.
Lacroix, instituteur. — *Lyon.*
Laithier (l'abbé), curé. — *Paroy* (Jura).
Lallemand (le comte Albert de). *A Malans* (Haute-Saône).
Lallemand, curé. — *Quingey.*
Langlois, secrétaire de la Société des sciences et arts. — *Rennes.*
Laporte (Hippol. de), homme de lettres. — *Meslay, près de Vendôme.*
Larescne, docteur en médecine. — *Besançon.*
Laurent, agronome, maire. — *Fertans.*
Lebeuffe, architecte et membre de la Société d'archéologie de la Haute-Saône. — *Vesoul.*

Lecerf, ancien avocat général. — *Caen.*
Legall, ancien député, membre de plusieurs Sociétés savantes. — *Rennes.*
Letellier, ancien professeur d'histoire au collége royal. — *Caen.*
Lévêque (Guill.). — *Du Bas-Canada.*
Lever (le marquis), ancien colonel, membre de plusieurs Sociétés savantes. — *Roquefort.*
Lescot, conseiller à la cour royale. — *Besançon.*
Liquet (l'abbé), curé. — *Pesmes.*
Loiseau (Vict.), ancien notaire. — *Pontarlier.*
Longperrier (Adr.), numismate. — *Paris.*
Louvrier, médecin. — *Pontarlier.*

Magneville (de), fondateur du muséum d'histoire naturelle. — *Caen.*
Magnin (Charles), membre de l'institut, l'un des conservateurs de la biblioth. royale. — *Paris.*
Magnoncour (Flavien de), membre de la chambre des députés. — *A Frasne* (Haute-Saône).
Maillard de Chambure, conservateur des monuments de la Côte-d'Or. — *Dijon.*
Maillé, médecin. — *Arbecey.*
Mairot (Félix), négociant. — *Besançon.*
Maitrot, chef d'escadron, sous-directeur d'artillerie. — *Besançon.*
Malcuisant, docteur en médecine. — *Besançon.*
Mallard (Paul), notaire, ex-secrétaire de la commiss. d'antiquités de la Côte-d'Or. — *Pagney* (Jura).
Marchant (Pier.-Ch.), docteur en médecine. — *Besançon.*
Marc, receveur des impositions indirectes. — *Remiremont.*
Marnotte, architecte. — *Besançon.*
Marquiset (Armand), sous-préfet. — *Dole* (Jura).
Marquiset (Alphonse), agronome. — *Besançon.*
Marsoudet, avocat, correspond. de l'acad. de Besançon. — *Salins.*
Martenet aîné. — *Baume.*
Martin (le baron Alex.), ancien député. — *Gray.*
Martin (l'abbé), directeur des sourds-muets. — *Besançon.*
Martin, profess. à l'école de médecine. — *Besançon.*
Marulaz, sous-intendant militaire. — *Besançon.*
Masson, pasteur. — *Montbéliard.*
Mathey aîné. — *Baume.*
Matty de Latour (de), ingénieur des ponts-et-chaussées. — *Gray.*
Maurice, président de chambre à la cour royale. — *Besançon.*
Mayor, chirurgien. — *Lausanne.*

Méritté-Longchamps, chef de bataillon en retraite.
Meusy, professeur de littérature ancienne à la faculté. — *Besançon.*
Meynier (l'abbé), directeur d'institution. — *Besançon.*
Miroglio, pasteur de l'église réformée. — *Besançon.*
Monnier (Désiré), homme de lettres, correspond. de l'académ. de Besançon. — *Lons-le-Saunier.*
Montbrun (de), ancien ingénieur des mines.
Moreau (l'abbé), supérieur de la maison de Notre-Dame de Sainte-Croix-lès-le-Mans.
Morel (Gustave), membre du conseil général du Jura. — *Arinthod.*
Morin, ingénieur des ponts-et-chaussées. — *Vesoul.*
Muiron (Just), chef de division à la préfecture. — *Besançon.*
Mure (le doct.), médecin.

Nachin (l'abbé), curé. — *Venise* (Doubs).
Navand, conseiller à la cour royale. — *Besançon.*
Nélaton (Louis), membre du conseil d'arrondissement.—*Besançon,*
Nourrisson (Léonce). — *Corneux, près Gray.*

Odeph, docteur en médecine. — *Luxeuil.*
Ordinaire (J.-J.), ancien recteur correspond. de l'institut. — *Besançon.*
Ordinaire (Désiré), ancien directeur de l'institut royal des sourds-muets. — *Besançon.*
Oudet, président de chambre à la cour royale. — *Dijon.*
Oussières (d'), colonel du génie. — *Besançon.*
Oustalet, docteur en médecine. — *Montbéliard.*

Pallu (J.-Jos.), bibliothécaire. — *Dole* (Jura).
Papineau, ex-président de l'assemblée du Bas-Canada. — *Paris.*
Parandier, ingénieur civil, membre de l'acad. — *Besançon.*
Parguez (Isidore), étudiant en médecine.— *Besançon.*
Parrot.
Passot (Félix), ingénieur civil. — *Paris.*
Patel, avocat. — *Pontarlier.*
Patteret, maître de forges. — *Varigney* (Haute-Saône).
Pautet (Jules), bibliothécaire. — *Beaune* (Côte-d'Or).
Pauthier, orientaliste. — *Paris.*
Peignot, inspecteur honoraire de l'académie. — *Dijon.*
Peschoud (l'abbé), principal du collége. — *Salins.*
Pérennès (J.-B.), doyen de la faculté des lettres. — *Besançon.*
Pérennès (François), littérateur. — *Besançon.*
Perrey, ancien magistrat. — *Gray.*

PERRON, professeur de philosophie à la faculté des lettres. — *Besançon.*
PERROT (l'abbé), curé — *Vorges* (Doubs).
PERRUCHE (l'abbé), ancien inspecteur de l'académie. — *Salins.*
PÉTEY, chirurgien dentiste. — *Besançon.*
PÉTEY (Léon), étudiant en médecine. — *Besançon.*
PETIET (Aug.), bibliothécaire. — *Gray.*
PETIT (Auguste), propriétaire. — *Queutrey* (Haute-Saône).
PETITGUYOT, maître de forges. — *Gray.*
PICTET DE SERGY, ancien conseiller d'état. — *Genève.*
PITTON-DESPREY (l'abbé), conservateur des archives épiscopales. — *Coutances.*
POLLET, inspecteur divisionnaire des monuments pour la Bretagne.
PONÇOT, ancien sous-intendant militaire. — *Besançon.*
PONE, médecin. — *Pontarlier.*
PORCHAT, ancien recteur de l'acad. — *Lausanne.*
POURCY, docteur en médecine. — *Besançon.*
PRATBERNON, docteur en médecine, etc. — *Vesoul.*
PRIEUR (Eugène), médecin. — *Gray.*
PROUDHON (Camille), juge d'instruction. — *Besançon.*
PROUDHON (Hippol.), avocat. — *Ornans.*

RANCE DE GUISEUIL. — *Salins.*
RAVIER, ancien officier d'artillerie. — *Besançon.*
RENAUD-DUCREUX, professeur de mathématiques à l'école d'artillerie. — *Besançon.*
RENAUD (Hippol.), capitaine d'artillerie. — *Besançon.*
REVILLOUT (Vict.), médecin des eaux. — *Luxeuil.*
REVON (Alex.), banquier. — *Gray.*
RICHARD (l'abbé), curé. — *Dambelin.*
RICHARD, bibliothécaire de la ville. — *Remiremont.*
RONCHAUD (L. DE). — *Lons-le-Saunier.*
RONDOT, docteur en médecine. — *Au Russey* (Doubs).
ROSSIGNOL (C.). — *Beaune.*
ROOSMALEN (DE), professeur, secrét. perpétuel et fondat. de la soc. d'émulation pour les sciences, les lettres et les arts, etc. *Paris.*
ROTALIER (Ch. DE). — *Besançon.*
ROTALIER (H. DE). — *Besançon.*
ROUSSEAU, docteur en médecine. — *Besançon.*
ROUSSELIN, 1er président à la cour royale. — *Caen.*

SAINT-AGATHE (Louis DE), imprimeur. — *Besançon.*
SAINT-JUAN (Charles, baron DE), membre de l'académie. — *Besançon.*

SAINT-FERJEUX (DE). — *Langres.*
SAINT-MÉMIN (Febvret DE), conservateur du musée. — *Dijon.*
SAINT-SEINE (le marquis DE). — *Dijon.*
SAISSET (Em.), professeur de philosophie au collége royal. — *Caen.*
SALLOT, docteur en médecine. — *Vesoul.*
SAUVAGNEY (Alfred DE). *Besançon.*
SERVOIS, ancien conservateur du musée royal d'artillerie. — *Mont-de-Laval* (Doubs).
SIMON (Ch.-Jh.), cultivateur, membre de la Société d'agriculture de la Haute-Saône. — *La Chafrerie.*
SIMON (Vict.), conservateur des monuments de la Moselle. — *Metz.*
SIMONIN (Alphonse), négociant. — *Morteau.*
SOULÈS, professeur au collége royal. — *Besançon.*
SPENCER SMITH, membre de la Société royale de Londres. — *Caen.*
SPICRENAEL, substitut du procureur général. — *Besançon.*
SUCHAULT, imprimeur. — *Vesoul.*

TAFFE, ancien officier d'artillerie. — *Mont-Mirey le Château* (Jura).
TANCHARD, juge de paix. — *Cuse* (Doubs).
THIÉBAUD, chanoine honoraire, secrétaire de l'archevêché, — *Besançon.*
THIRRIA, ingénieur en chef des mines. — *Vesoul.*
TISSERAND, professeur de mathématiques au collége. — *Gray.*
TISSOT, professeur de philosophie à la faculté des lettres. — *Dijon.*
TOURANGIN (Vict.), préfet du département du Doubs.
TOURNIER (le doct.), professeur à l'école de médecine. —*Besançon.*
TRÉMOLIÈRES, président du tribunal de première instance, membre de l'acad. — *Besançon.*

UDRESSIER (le comte D'). — *Besançon.*

VARIN D'AINVELLE, conseiller à la cour royale.— *Besançon.*
VAULCHIER (le comte Louis DE), membre de l'académie. — *Besançon.*
VÉJUX, membre de la chambre des députés, conseiller à la cour royale. — *Besançon.*
VERDOT (l'abbé), curé. — *Au Russey.*
VERTEL directeur de l'école secondaire de médecine, membre de l'acad. — *Besançon.*
VEZET (le comte DE). — *Besançon.*
VIANCIN, secrétaire de la mairie, membre de l'acad. — *Besançon.*
VICTOR (Pierre), lecteur de S. A. R. le prince d'Orange, membre de la Société libre des beaux-arts. — *Paris* et *La Haye.*

VILLARS, docteur médecin, professeur à l'école secondaire. — *Besançon.*

VUILLIEMIN (L.). — *Lausanne* (Suisse).

WEISS (Ch.), bibliothécaire, membre de l'acad. — *Besancon.*

WETZEL (L.), architecte. — *Montbéliard.*

ZUNDEL, professeur de littérature ancienne. — *Lausanne.*

OUVRAGES

OFFERTS AU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE,

PENDANT LA 8me. SESSION.

Congrès scientifiques de France, 1re. et 7e. Sessions, tenues à Caen et au Mans en juil. et sept. 1833-39; 3 vol. in-8.

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie : 2e. série, tom. 1er.; in-4.

Plan de la ville de Besançon, par M. de Kirwan, ingénieur en chef du cadastre.

Essai sur la science des finances, par M. R. Gandillot; in-8.

Discours prononcé par M. l'abbé Chevereau, sur la conservation des monuments; in-8.

Mémoire sur un nouveau mode de jouissance des parcours communaux, par M. Laurent, de Fertans; in-8.

Compte rendu des travaux agricoles du département du Doubs, pendant la saison du printemps 1840, par M. le Doctr. Bonnet; in-8.

Coup d'œil sur les antiq. Skandinaves, par M. Pierre Victor; in-8.

Réalisation d'une commune sociétaire, d'après la théorie de Ch. Fourier, par M. Gatti de Gamond; in-8.

Chants du soir, poésies par J.-F.-Jules Pautet; in-8.

Précis systématique de physique, par C.-F.-L. Faivre-d'Esnans; in-12.

Recherches archéologiques sur la station de *Ad stabulos*

de la chronique de Saint-Bénigne de Dijon, et sur celle de *Filo-musiacum* de la carte de Peutinger, par le professeur BOURGON; in-8.

Notice sur la borne romaine trouvée à côté de la source intermittente de Fontaine-Ronde, près Pontarlier (Doubs), par le même; in-8.

Glanures d'Esope, recueil de fables, par J.-J. PORCHAT, de Lausanne, in-8.

Méthode naturelle de lecture, écriture et orthographe, par M. de BRUNET; in-8.

Session annuelle de l'association normande (1839); in-8.

Du culte des esprits dans la Séquanie, par M. D. MONNIER; in-8.

Considérations sur l'étude des sciences, dans ses rapports avec la religion, par le comte du COETLOSQUET; in-8.

Sur le doute en matière de religion, par le même; in-8.

La tour de Londres, drame, par M. A. de ROOSMALEN; in-8.

Statistique monumentaire dressée dans la ville de Ravenne, par le chev. Jos. BARD; in-8.

Expédition au pôle antarctique des corvettes l'Astrolabe et la Zélée, sous le commandement de M. DUMONT-D'URVILLE; in-8.

Notice biographique sur J.-B. Huzard, par M. BOUCHARD; in-8.

Notice sur la bibliothèque de J.-B. Huzard; in-8.

Introduction à l'histoire de Genève, par M. PICTET DE SERGY; in-8.

Une découverte; in-8.

Souvenirs d'Allemagne; in-8.

Revue des Provinces : Nîmes, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Lyon, Marseille.

Les réformes considérées sous le point de vue philosophique et social, par Paul-Emile GASC ; in-8.

Extrait des séances de la soc. royale d'agriculture et de commerce de Caen, en 1838 et 1839, par M. LAIR ; 2 broch. in-8.

Discours prononcé par M. GUIZOT, direct. de la Soc. des antiquaires de Normandie, le 27 août 1838.

De l'extinction de la mendicité, par M. LECERF.

Discours sur les devoirs du citoyen, par le même ; in-8.

Rapport sur les visites pastorales d'Odon Rigault, par M. de CAUMONT ; in-4.

Considér. génér. sur la statistique des chaux et ciments hydrauliques, par M. PARANDIER ; in-8.

Biometer, or moral watch, by Marc-Ant. JULLIEN, de Paris ; in-12.

Sept brochures, du même.

Sur l'extinction de la mendicité par le perfectionnement de l'agriculture.

Économie politique ; un mot aux électeurs.

Aperçu sur les céréales.

Constructions rurales.

Canal littoral du Delta du Rhône.

Chambres consultatives et conseil général d'agriculture ; crédit foncier.

Appel au bon-sens national et à la conscience publique, sur les vrais intérêts et les besoins de la France ; par le même.

Discours sur les avantages qui doivent résulter pour la France de la navigation transatlantique à la vapeur, par le même.

Echo du monde savant, par MM. DE LA VALETTE, JULLIEN, de Paris, et BAILLY DE MERLIEUX.

Mémorial encyclopédique.

Mémorial de la littérature.

Programme du Néo-Prytanée central, nouvel institut littéraire formé à Paris.

Les annales du parlement français ; programme.

Débats parlementaires sur la question d'orient, extrait des annales du parlement français.

Le cultivateur, journal des progrès agricoles, janv. à juill. 1840, in-8, offert par M. DE LA CHAUVIGNIÈRE, fondateur du cercle.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE.
Arrêté du Congrès scientifique du Mans, qui fixe la huitième session à Besançon, I.
Nomination des secrétaires particuliers de la huitième session, ij.
Circulaire des secrétaires généraux, IV.
Dispositions réglementaires, VII.
Questions proposées par chaque section, X.
Première séance générale, XIX.
Compte des recettes et dépenses du Congrès tenu au Mans, XX.
Rapport de M. de CAUMONT sur les travaux des académies de Caen, *ib.*

Séances des 1re. et 6e. Sections.

Aperçu des trav. géologiques entrepris dans la Franche-Comté, par M. PARANDIER, 26.
Discours sur les machines hydrauliques préférables dans la province, 27, 41.
Résumé de l'hist. de la botanique en Franche-Comté, par M. GRENIER, 29. *V.* séanc. génér., 237.
— Sur un nouv. principe général de physique, par M. MORIN, 29.
Coup d'œil sur la géologie du Morvan, par M. de COYNART, 31.
Discussion sur la météorologie, 32.

De l'utilité d'une société géologique dans chaque départem., par MM. Beneyton et Parandier, 36, 43.
Visite aux grottes d'Oselle, 48.
Notice sur les entomologistes français, par M. Martin, 49.
Exposé de la géologie de la Meuse et des Ardennes, par M. Buvignier, 50.
Rapport de M. Hipp. Renaud sur un mémoire relatif à la poussée des voûtes, 62.

Séances de la 2e. Section.

Rapport de M. Bonnet sur l'état de l'agriculture en Franche-Comté, 64.
Discussion sur la meilleure direction à donner au chemin de fer qui traversera la province, 69. Séanc. génér., 232.
Discussions sur la vaine pâture, 71. Séanc. génér. 236.
— Sur l'extinction de la mendicité, 75; *ib.*, 319.
— Sur les banques locales, 79; *ib.*, 253.
— Sur les moyens de favoriser l'industrie sericicole, 80.
— Sur le meilleur parti à tirer des terrains communaux, 81.
— Sur l'utilité d'une chaire d'agronomie par département, 83.
— Sur les chambres consultatives d'agriculture, 84.
— Sur l'entrée des jeunes bestiaux, 85.
— Sur l'organisation d'un meilleur système d'étalons, 86.
— Sur l'institution des monts-de-piété, 87.
— Sur l'organisation des méd. vétérinaires, 88.

Séances de la 3e. Section.

Rapport de MM. Bonnet et Villars sur l'état de l'art médical dans la province, 90.

Mémoire sur la cure des hernies, par M. Mayor, 93.

— Sur la variole, par M. le docteur Carré, 97.

Traitement des affections cancéreuses, par M. Faivre d'Enans, 99.

Mémoire sur le point d'appui en chirurgie, par M. Mayor, 103.

— Sur les opérations qui doivent se faire dans l'eau, par le même, 104.

— Sur les fièvres et les empoisonnements miasmatiques, par le doctr. Pratbernon, 105. Séanc. génér., 254 et 2e. part.

— Sur le système physiologique, par M. Oustalet, 105.

— Sur l'épidémie variolique de 1839, par M. le docteur Bulloz, 107.

— Sur la fièvre typhoïde, par M. Oustalet, 108.

— Sur la méthode ostéotropique, par M. le docteur Colombot, 109.

— Sur les épidémies dans la montagne, par M. le docteur Jouffroy, 112.

— Sur l'omphalolabe, nouv. instrument inventé, par M. Villars, 113.

Séances de la 4e. Section.

Nouv. faits tirés d'un diplôme de l'abbaye de Romain-Mouthier, par M. Duvernoy, 117.

Marbre itinéraire d'Autun, par M. Baudot, 121.

Statistique des établissem. religieux dans la province, par M. Duvernoy, 125.

Dissertation sur les ruines de Mandeure, par le même, 127.

Mémoire sur une ville inconnue du départ. de la Nièvre, par M. de Coynart, 128.

Description d'un tableau et d'un tabernacle de la renaissance, par M. Bourgon, 129.

Visite des anciens monuments. — Arc de triomphe.— L'église Saint-Jean. — Maison Maréchal, rue de Rivotte. — Porte Taillée et Canal romain. — Cheminée de la renaissance, maison Dusillet. — Cabinet Pâris. — Palais Granvelle, 130.

Dissertation sur les signes qui distinguent les camps romains des castramétations barbares, par M. *Dés.* Monnier, 135.

Notice sur un tombeau découvert en 1819 près de Beaune, par M. J. Pautet, 140.

— Sur les ruines que l'on voit dans le canton de Vitrey, par M. Bouillerot, 141.

Dissertation sur les relations des Suisses et des Francs-Comtois au moyen-âge, par M. Duvernoy, 142.

Des moyens de populariser l'enseignement de l'histoire nationale, par M. Jullien, de Paris, 153.

Sur les agrafes trouvées dans des tombeaux, par le professeur Bourgon, 156.

Plan d'une histoire de l'agriculture, par M. Pratbernon, 160.

Discussion sur les camps romains et les camps barbares, 164.

Explication d'une inscription grecque trouvée à Mandeure, par M. le professeur Bourgon, 170.

Séances de la 5e. Section.

Sur les avantages et les inconvénients de l'enseignement actuel de la philosophie, par M. du Coetlosquet. Discussion à laquelle prennent part plusieurs membres, notamment MM. Perron, Lecerf et l'abbé Duronzier, 174.

Sur les causes de la décadence de la tragédie en France, par M. Zundel. Discussion, 186.

Des sources où les poëtes doivent chercher leurs inspirations, par M.-J. Pautet, 191. *Voy.* la 2e part.

Des radicaux principalement dans la langue grecque, par M. l'abbé Duronzier, 192.

Les deux tisons, fable par M. Porchat, 197.

Exposé d'une méthode nouvelle d'enseignement du dessin, par M. Gaillard, 199.

Sur les patois de Franche-Comté, par M. D. Monnier, 202. *Voy.* 2e. part.

Lettre de M. l'abbé Dartois sur le même sujet, dont l'impression est demandée, 203. *Voy.* 2e part.

Pièce de vers de M. *Aug.* Jullien, 104.

Discussion sur l'état de la littérature soulevée par M. Lecerf, et à laquelle prennent part MM. Pérennès et du Coetlosquet, 206.

Mémoire sur les différentes méthodes employées pour abréger le temps des études, par M. le comte Brunet de la Renoudière, 212.

— Sur la décadence de la tragédie en France, par M. Pierre-Victor, 213.

— Sur le principal mobile des actions de l'homme, par M. Pratbernon, 213.

Séances Générales.

Tableau statistique des sciences géologiques dans la province, par M. Parandier, 218.

Une insurrection de Bâle-Campagne en 1591, par M. Wulliemin, de Lausanne, 221.

De l'influence du mouvement intellectuel qui s'est opéré en France depuis 1789 sur les beaux-arts et particulièrement sur l'architecture, par M. *Vict.* Baille, 225.

Inscription trouvée près d'Aubonne, expliq. par M. Porchat, 235.

Deux pièces de vers, par M. Jullien de Paris, 242.

Au poëte qui rêve un suicide, par M. J. Pautet, 249.

Tableau des progrès de la littérat. en Fr.-Comté, par M. Pérennès, 258.

Exposé de la méthode du docteur Boucheries, pour la coloration des bois, par M. le doct. Bonnet, 273.

Ma cousine Hélène, légende, par M. Viancin, 274.

Les Troubadours suisses, par M. Daguet, de Fribourg, 281.

Guzman, poëme, par M. Agnan. Fragments. 295.

Vers aux dames, par M. Jullien, de Paris, 303.

Mémoire sur les antiquités du Nord, par M. Pierre-Victor, 305.

Rapport de M. Martin sur le catalogue des coléoptères du canton de Morteau, par M. Berthet, 218.

Arrêté qui fixe la 9e. session du Congrès à Lyon, 320.

Rapport sur la distribution des médailles de l'institut des provinces aux auteurs des meilleurs ouvrages publ. en Fr.-Comté, dans les dernières années, 323.

DEUXIÈME PARTIE.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS.

Mémoire sur les moyens de prévoir le temps au moins un an à l'avance, par M. P.-E. Morin, 319.
Extrait du catalogue entomologique de M. Berthet, de Morteau, 363.
Essai sur les fièvres et les empoisonnements miasmatiques, par M. le docteur Pratbernon, 367.
Résumé d'une description du Cornbrash dans les environs de Besançon, par M. Parandier, 436.
Sur l'enseignement actuel de la philosophie en France, par M. l'abbé Duronzier, 446.
La littérature française est-elle en progrès ou en décadence, par M. l'abbé Clerc, 463.
Quelles doivent-être désormais les tendances de la poésie, par M. J. Pautet? 489.
Lettre de M. l'abbé Dartois, sur les patois de Fr.-Comté, 498.
Sur l'origine de la langue rustique, par M. D. Monnier, 507.
Dissertation sur l'arc de triomphe de Besançon, par M. Ravier, 513.
Liste des membres qui ont adhéré à la huitième session, 531.
Ouvrages offerts au Congrès, 543.
Table des matières, 547.
Table alphabétique, 555.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

AGNAN, professeur, lit des fragments de son poëme inédit intitulé : *Guzman*, 179-295.

AUGICOURT (D') prend part à la discussion sur la météorologie, 34.

BAILLE (Victor) rédige le procès-verbal de la visite des monuments. 130. — Son mémoire sur l'architecture, 225.

BARREY (le doct.), cité, 91.

BAUDOT de Dijon, vice-président de la 4e. section, sa lettre sur le marbre itinéraire d'Autun, 121. — Son opinion sur les agrafes, 158.

BAVEREL (l'abbé), sa notice sur les villages de Fr.-Comté, citée, 127.

BENEYTON, ses réflexions sur l'utilité des études géologiques, 36.— Parle sur les monts-de-piété, 87.

BERTHET, naturaliste de Morteau, son catalogue entomologique, 50-318. — Extrait de son catalogue, 365.

BERTHOD (D.), cité, 513, note, 528.

BONNET (le docteur), vice-président de la 2e. section, résultat de ses expér. sur la préparation des bois par la méthode de M. BOUCHERIE, 41-248-273. — Son tableau de l'agriculture en Fr.-Comté, 64. — Observ. sur la mendicité dans les campagnes, 77. — Appuie l'établissement d'un comptoir d'escompte à Besançon, 79. — Prend part à la discuss. sur l'enseignement agricole, 83. — Les chambres consultatives d'agriculture, 84. — Présente la statistique de l'art médical à Besançon, 90. — Une médaille lui est décernée, 324.

BOUË, carte géographique et géologique de Normandie, 25. — Rapport de M. PARANDIER sur cette carte, 50.

BOUILLEROT, Mémoire sur les ruines du canton de Vitrey, 141.

BOURGON (le conseiller), trésorier archiviste, iij. — Prend part à la discussion sur la vaine pâture. — 73-74. — Croit impossible la suppression de la mendicité dans les campagnes, 76. — Nouv. observations sur ce sujet, 78. — Son opinion sur la vente des communaux, 81. — Appuie l'établissement de chambres consultatives d'agriculture, 84.—Est d'avis d'abaisser le droit d'entrée sur le jeune

bétail, 85. — Fait sentir la nécessité d'organiser un système d'étalons, 86. — Approuve les monts-de-piété, 87. — Signale les principales causes des maladies chez les animaux, 88. — Demande la réduction du prix du sel. *Ib.*

Bourgon (le professeur), secrétaire général-adjoint, ij. — Agrafes antiques, 128. — Son voyage en Suisse, *ib.* — Signale un tableau à l'huile de 1472, un tabernacle monolithe, 129. — Parle sur les agrafes antiques, 156. — Ses observations sur les castramétations dites barbares, 164. — Explique une inscription grecque trouvée à Mandeure, 170. — Son travail sur les voies romaines, 233.

Bousson de Mairet, mention décernée, 325.

Bretillot (Léon), secrétaire de la 2e. section, ij.

Brunet de la Renoudière (le comte), mémoire sur les différentes méthodes employées pour abréger les études, 212. — Discussion, *ib.*

Bullet (l'abbé), cité, 508, 528.

Bulloz (le doct.), secrétaire de la 3e. section, iij. — Prend part à la discussion sur la variole, 99. — Son rapport sur l'épidémie de petite vérole en 1839, 107.

Buvignier, naturaliste, cité, 26. — Prend part à la discussion sur la météorologie, 34. — Son exposé de la géologie de la Meuse et des Ardennes, 50. — Fait part des travaux de la Société philomatiq. de Verdun, 248.

Carré (le doct.), son mémoire sur la variole, 97. — Discussion sur cet objet, 98.

Caumarmont, nommé secrétaire général du Congrès à Lyon, 321.

Caumont, son résumé des travaux des Acad. de Caën. — Son organisation de l'institut des provinces, 23. — Nommé premier vice-président, 23. — Propose diverses questions historiques, 119. — Sur les agrafes, 159. — Ses remerciements au Congrès, 325.

Cauvin, envoie le compte des recettes et dépenses du Congrès du Mans. — Publ. la collection des plantes marines de la Manche, 22.

Chabraut, ingén. des mines. — Son travail sur la géologie des environs de Lons-le-Saunier, cité, 28.

Cheveraux, vice-président de la 2e. Section. — Prend part à la discussion sur la mendicité, 78.

Chifflet (J.-J.), cité, 515, note, 528.

Clerc (Edouard), conseiller, nommé secrét. général adjoint, ij. — Il donne sa démission, *ib.*, cité, 136, 138, 140, 157, 165, 527. — Son travail sur les voies romaines, 233. — La médaille d'histoire lui est décernée par l'institut des provinces, 324.

Clerc (l'abbé), vice-président de la 5e. section. — Sur l'état de la littérature, 200. — Son discours, 463.

Coetlosquet (le comte du) vice-président de la 5e. sect. — Mémoire sur l'enseignement de l'histoire, 154. — Sur l'enseignement de la philosophie, 174, 189. — Sur l'état de la littérature, 210. — Rend compte des travaux de l'Acad. de Metz, 232.

Colombot (le doct.), documents sur la méthode ostéotropique, 107.

Coste, biblioth., mémoire sur l'arc de triomphe, cité, 528.

Coynart (de), observat. géologiq. faites dans le Morvan, 31. — Propose un amendement, 33. — Mémoire sur une ville inconnue du départ. de la Nièvre, 128.

Daguet, moyen qu'il propose pour populariser en France l'hist. nationale, 168. — Mémoire sur la littérature Suisse au moyen-âge. 183, 241, 281. — Parle sur la tragédie, 193.

Dartois (l'abbé), lettre sur les patois, 203, 498.

Demesmay (Aug.), mention décernée, 323.

Desfosses, 2e. vice-président de la 1re. et 6me. Sections, 25.

Deslonghamps, recherches sur la conchyliologie, 22, cité, 26.

Devoille (l'abbé), une mention lui est décernée, 325.

Dieu d'Isabé (de), adresse dix numéros du *Congrès : association intellectuelle des provinces*, 234.

Doney (l'abbé), son mot sur la philosophie, 185.

Doublet de Bois-Thibaut, notice sur Hérisson de Chartres, 179.

Dunod, sa descrip. de la face gauche de l'arc de triomphe, 522. — Réfutée, 523, 524, 528.

Duperts, naturaliste, cité, 26.

Duronzier (l'abbé), prend part à la discussion sur l'enseignement philosophique, 181, 188. — Mémoire sur les radicaux des langues, 192. — Sur l'enseignement philosophique, 181, 188. — Sur les radicaux des langues, 192. — Sur l'enseignement philosoph., 446.

Dusillet (Aug.), conseiller, sa cheminée de la rénaiss., 133.

Duval, naturaliste, cité, 26.

Duyernoy (Ch.), vice-président de la 4e. Section, présente une statuette trouvée à Mandeure, 116. — Son analyse d'un diplôme relatif à Romain-Moutier, 117. — Répond aux questions proposées par M. de Caumont, 119. — Possède un Osiris à bec de vautour, 123. — Sur les fouilles de Mandeure, *ib.* — Complète ses réponses aux questions proposées par M. de Caumont, 125. — Sur les relations entre la Suisse et la Fr.-Comté au moyen-âge, 142. — Parle de l'université du comté de Bourgogne, 197.

FAIVRE D'ESNANS réfute le principe de physique de M. MORIN, 31, 32. — Offre son *Précis systématique de physique*, 33. — Perfectionne le microscope solaire, *ib.* — Fait connaître le remède qu'il emploie avec succès contre les affections cancéreuses, 99. — Mention décernée, 324.

FALLOT (S.-F.), de Montbéliard, cité, 202, 509 et suiv.

FALLOT (Gustave), cité, 509, n.

GAILLARD, analyse de sa méthode nouv. de l'enseignement du dessin 199.

GANDILLOT (Romaric), avocat, son opinion sur les banques départementales, 253.

GEVRIL, conservateur du cabinet d'histoire naturelle à Besançon, 48.

GIRAULT, d'Auxonne, cité, 141.

GIROD-CHANTANS, cité, 237.

GOICHOT, architecte, présente un travail sur les voûtes, 31. — Rapport sur ce travail, 62. — cité, 173.

GOUSSET (l'abbé), son mémoire sur l'arc de triomphe de Besançon, 117, 513, note.

GRENIER (le doct.), secrét. de la 1re. section, ij. — Son résumé de l'histoire de la botanique en Fr.-Comté, 29, 237. — Nomenclature de plantes rares, 238. — Mention décernée, 324.

HUGO (Victor), cité, 187, 188, 193, 194, 210.

JEANNEZ, avocat, secrétaire de la 4e. section.

JEANNINGROS (l'abbé) prend part à la discussion soulevée par M. MORIN, 33.

JOUFFROY (le doct.) appelle l'attention sur les épidémies de la haute-montagne, 92. — Lit un mémoire sur cet objet, 112.

JULLIEN de Paris, 2e. vice-président, fait hommage d'une notice de M. SAURON, *sur les moyens de régler la navigation aérienne*, 50. — Parle sur la mendicité, 77. — Propose des questions supplément, 86. — Sur l'enseignem. de l'histoire de France, 115. — Moyens de la populariser, 153. — Discussion sur ce sujet, 154. — Lit une notice sur SIDNEY-SMITH, 197. — Des pièces de vers, 241, 303.

JULLIEN (Aug.), pièce de vers sur BACON, 205.

LAURENT, maire de Fertans, adresse des pièces relativ. à la suppres. de la vaine pâture, 75.

LECERF prend part à la discussion sur la vaine pâture, 73. — Propose les moyens de supprimer la mendicité, 75. — Demande

l'approbation du Congrès pour son plan, 78. — Combat les monts-de-piété, 87. — Est d'avis de fonder des associations de médecins vétérinaires, 88. — Prend part à la discussion sur l'enseignement de la philosophie, 177, 178, 180, 185. — Sur l'élément de la tragédie, 195. — Félicite M. l'abbé Clerc sur son travail. — Parle sur les patois, 202. — Sur l'état de la littérature, 207. — Fait adopter sa proposition sur la vaine pâture, 237.

Magnoncour (Flav. de), présid. de la 2e. sect. — Prend part à la discussion sur la mendicité, 78, 79. — Donne la préférence à la banque locale sur le comptoir d'escompte, 80. — Désire qu'on encourage l'industrie séricicole, 81. — Fait adopter sa proposition sur les communaux, 82. — S'excuse sur sa santé de ne pouvoir assister à la séance, 83.

Maillard de Chamburé annonce un travail sur les voies romaines et les inscriptions antiques de la Côte-d'Or, 253.

Maitrot parle sur la vaine pâture, 74.

Marc, antiq. de Vesoul, cité, 138, 149, 165.

Marchant (le doct.) fait hommage de sa Bibliographie anatomico-physiologique, 106.

Marquiset (Alph.), mémoire sur la culture du mûrier, 80.

Martin (le doct.), 1er. vice-président de la 1re. et 6e. Section. — Sa notice sur les entomologistes français, 49. — Fait divers rapports, 105, 106. — Sur la collect. entomologique de M. Berthet, 318.

Mayor, de Lausanne, présid. de la 3e. Sect., lit son mémoire sur la cure des hernies, 93. — Sur le point d'appui en chirurgie, 103. — Sur les opérations qui doivent se faire dans l'eau, 104. — Ses adieux au Congrès, 248.

Monnier (Dés.), secrétaire de la 4e. Sect. — Sa dissertat. sur les caractères des castramétations barbares, 135, 249. — Sur les agrafes antiq., 160. — Répond au professeur Bourgon, 166. — Sur les patois de Franche-Comté, 202. — L'institut des provinces lui décerne une mention, 324. — Sur l'origine de la langue rustique, 307.

Morin, ingénieur civil à Vesoul. Turbines, 28. — Développe son principe général de physique, 29. — Répond aux objections, 33. — Sa théorie sur les phénomènes géologiques, 42. — Son opinion sur les chemins de fer, 70. — Défend le tracé par la vallée de la Saône, 232. — Son système sur les fluides impondérables, 241. — Mémoire sur la possibilité de prévoir le temps, 329.

Odeph (le doct.) prend part à différentes discussions, 98, 109, 111.

Ordinaire (Dés.) rend compte des moyens pris à Besançon, pour supprimer la mendicité.

Oustalet (le doct.), son mémoire sur le système physiologique est mentionné honorablement, 106. — Sur la fièvre typhoïde, 108.

Parandier, présid. de la 1re. et 6e. sect., 25. — Ses observations sur le Cornbrash, 32. — Ses démarches pour obtenir la création d'une société d'hist. naturelle, 38. — D'un musée géognosique du Doubs, 43. — Comparaison des terrains des Ardennes et du Jura, 59. — Son examen des divers projets du chemin de fer qui doit traverser la Franche-Comté, 69, 232. — Son exposé des travaux géologiques sur le Jura. 218. — Mention décernée, 324. — Résumé, 426.

Paris (M.), son cabinet, cité, 133, 171.

Passot, ingénieur civil. Turbines, 27. — Ses observat. sur l'emploi du frein de Prony, 41.

Pautet (Jules), secrét. de la 5e. section. — Tombeau antique près de Beaune, 140. — Prend part à une discussion, 154. — Son amendem. adopté, 155. — Fait hommage de ses *Chants du soir*, 179. — Sources où les poëtes doivent chercher des inspirations, 191. — Sa pièce au poëte découragé, 195, 249. — Quelles doivent-être désormais les tendances de la poésie? 489.

Pérennès, secrét. de la 5e. sect., en est nommé président, 173. — Prend part à la discussion sur la tragédie, 193, 196. — Son tableau des progrès de la littérature en Franche-Comté, 196, 258. — Prend part à la discussion sur l'état de la littérat., 210. — Médaille décernée, 324.

Perreciot, sa description des princip. villes de la province, cité, 127. — De l'arc de triomphe, 528.

Perron, répond à M. du Coetlosquet, 177. — A M. Lecerf, 182. — Prend part à la discussion sur l'élém. tragique, 193.

Petiet, de Gray, sa propositiou sur l'enseign. philosoph. dans les colléges est adoptée, 190.

Ponçot prépare un travail sur les voies romaines, 233.

Porchat, de Lausanne, communique une inscription, 130, 235. — Lit des fables de sa composition, 173, 179, 197. — Prend part à la discussion sur l'élément de la tragédie, 193.

Porro, naturaliste de Milan, prépare une bibliograph. malacologique, 26.

Pourcy (le doct.), vice-présid. de la 3e. sect., prend part à la discuss. sur la météorologie, 34.

Pratbernon (le doct.), son mémoire sur la vaine pâture, 71. — Son opinion sur la suppression de la mendicité, 78. — Aborde la question sur la vente des communaux, 81. — Son mémoire sur les fièvres, 105, 254. — Son plan d'une hist. de l'agriculture,

160. — Note sur le principal mobile de l'homme, 213. — Défend le tracé du chemin de fer par la vallée de la Saône, 232. — Son essai sur les fièvres, 367.

Ravier, dissertat. sur l'arc de triomphe, 129. — Son mémoire, 513.
Reiner, notice sur la ville sans nom, 123.
Renaud (Hippol.), ses réflexions sur les causes de l'irrégularité des mouvem. atmosphériques, 34. — Propose un amendement, 35. — Son rapport sur le mémoire relatif à la poussée des vents, 62. — Remplit les fonctions de secrétaire de la 2e. section.
Renaud-Comte, naturaliste, lègue sa collection au départ. du Doubs, 43. — cité, 219, 220.
Renaud-Ducreux, secrét, de la 6e. section, parle dans la discuss. sur les turbines, 18, 29. — Son vœu pour l'établissement dans le pays d'une école industrielle, 233.
Richard (l'abbé), curé de Dambelin, l'institut lui décerne une mention, 324.
Rotalier (Ch.), Notice sur une figurine trouvée à Montaigu, 122.

Sauvagney (Alfred de) offre la lithographie de la maison Maréchal.

Thirria, son mémoire sur les terrains jurassiques de la Haute-Saône, cité, 219.
Thurmann, essai sur les soulèvements jurassiques, cité, 219.
Tourangin (Victor), préfet du département, président, 23. — S'excuse de ne pouvoir assister aux séances, 217. — Ses remerciments au Congrès, 257.
Tournier (le doct.), prend part à différentes discussions médicales, 95, 96, 102, 105.

Viancin, ses idées sur les moyens de faire prospérer la culture du mûrier dans le département, 80. — Sa proposition en faveur de l'industrie séricicole est adoptée, 81. — Son opinion sur l'entrée du bétail, 85. — Sa pièce intitulée : *ma cousine Hélène*, 274.
Victor (Pierre) offre un aperçu général des antiquités scandinaves, 122. — Lit un mémoire sur cet objet, 134, 305. — Snr la décadence de la tragédie, 213.
Villars (le doct.), vice-présid. de la 3e. sect., donne une statistique médicale de la province, 91. — Parle en faveur de l'appareil de M. Mayor, 102. — Son omphalolabe descript., 113.
Vulliemin, de Lausanne, présid. de la 4e. sect., lit un fragment de la continuat. de l'*Hist. de la Suisse*, par J. Muller, 115, 221. —

Partage des terres en Suisse, 162. — Enseignement de la philosophie en Allemagne, 178. — Prend part à la discussion, 189. — Lit un morceau sur la *campagne de la Valteline, par Rohan-Chabot*, 303.

Weiss (Ch.), secrét. génér. — Circulaire, IV. — Ouvre la session. — Son rapport sur les prix décernés par l'institut des provinces, 323.

Zundel, de Zurich, discours sur les causes de l'intérêt dramatique, 187, 191.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

FIN.

Fragment d'une pierre itinéraire trouvée à Autun.

Lith. de Sainte Agathe à Besançon.

Note the B. M.
copy is the same as Paris
wanting the 2nd plate

Mar 15th

N.° 1.

Agrafe de ceinturon trouvée à Marnens, près de Payerne, en 1828.

N.° 2.

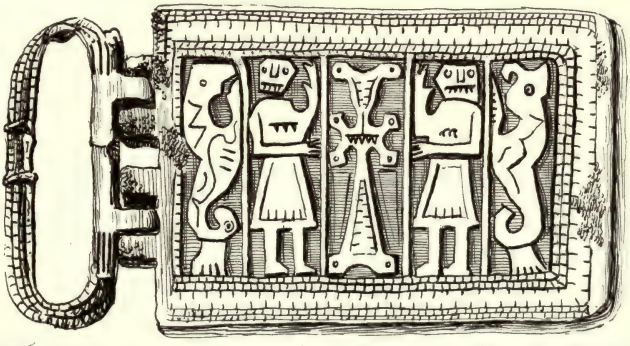

Trouvée dans une tombe, près de la colline de Montgifi, entre Cossonay et Aclent. 1828.

Lith. de Sainte Agathe à Besançon.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

N.° 3.

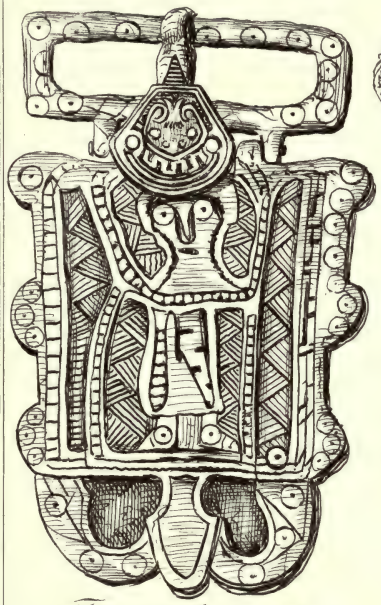

Trouvée dans un tombeau à Tolochenar, près de Morges, en 1826.

N.° 4.

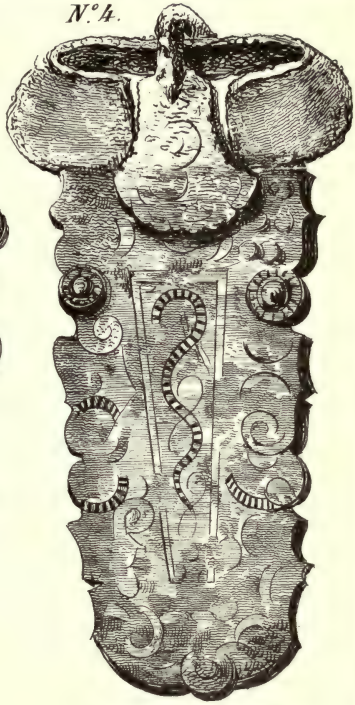

Trouvée à Vuillecin (Doubs), 1858.

N.° 5.

Découverte dans un Tumulus près de Clairvaux (Jura). 1859.

Lith. de Sainte Agathe à Besançon.

BR. MUS.
NATURAL HISTORY.

N.° 6.

Agrafe trouvée à Vuillecin (Doubs) en 1838.

N.° 7.

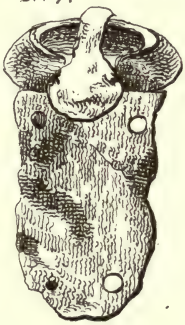

N.° 8.

Ces deux plaques ont été découvertes dans des tombeaux à Vellechevreux (Hte.-Saône).

Lith. de Sainte-Agathe à Besançon.

6/27 [illegible]

NATURAL HISTORY